NOT TO BE ISSUED
OUT OF THE LIBRARY.

00037645

THE
ASIATIC SOCIETY OF BOMBAY
TOWN HALL, BOMBAY-1.

Digitized with financial assistance from the
Government of Maharashtra
on 02 January, 2016

HISTOIRE

DE

FRANCE,

PENDANT LE XVIIIe SIÈCLE.

DE L'IMPRIMERIE DE POULET,
QUAI DES AUGUSTINS, N° 9.

HISTOIRE

DE

FRANCE

PENDANT

LE DIX-HUITIÈME SIÈCLE;

PAR CHARLES LACRETELLE,

MEMBRE DE L'INSTITUT, PROFESSEUR D'HISTOIRE
A L'ACADÉMIE DE PARIS.

TROISIÈME ÉDITION, REVUE ET CORRIGÉE.

TOME CINQUIÈME.

37645

A PARIS,

CHEZ F. BUISSON, LIBRAIRE-ÉDITEUR,
RUE GILLES-CŒUR, N° 10.

1812.

Fr 94 . 034
37645
00037645

HISTOIRE

DE

FRANCE,

PENDANT LE XVIIIe SIÈCLE.

LIVRE QUINZIÈME.

RÈGNE DE LOUIS XVI : MAUREPAS, NECKER, VERGENNES, etc.

Près d'atteindre au terme de mon entreprise, je vois des obstacles que je n'ai point la puissance de renverser, et que je ne veux point éluder par de lâches détours. En retraçant, dans l'année 1811, des faits qui me conduisent jusqu'à l'année 1789, je ne rencontre pas seulement les difficultés d'une histoire contemporaine, je trouve celles d'une histoire faite pour exciter des débats opiniâtres. Nul malheur éclatant n'a rempli l'époque à laquelle je dois m'arrêter; mais la catastrophe la plus terrible et la plus imposante qui ait changé les destins de l'univers,

préparée de plus loin, commençait alors à s'annoncer, et les signes en étaient mal interprétés ou méconnus.

Si c'est le comble de la cruauté que de montrer à un homme qui a beaucoup souffert, combien il fut imprévoyant, et d'opposer le rêve de ses espérances à de tristes réalités, cette tâche est encore pénible; mais du moins elle est utile, nécessaire peut-être, lorsqu'il s'agit d'un peuple entier, de toute une génération. Ici les faits ne conduisent point l'historien au rôle d'un accusateur; en vain chercherait-il à expliquer des événemens tragiques par de profonds complots. La haine ne fut jamais plus loin du cœur des Français qu'au moment où ils approchaient d'une révolution; ils ne combinaient que des plans pacifiques: jamais ils n'avaient été plus ligués pour vaincre tous les maux dont la nature nous impose le tribut, et ceux qui pénètrent par mille voies dans les institutions sociales. Ils luttaient contre la nécessité dans l'orgueilleux espoir d'en renverser les lois, et se croyaient appelés par la Providence même à désarmer toutes ses rigueurs. D'étonnantes fureurs allaient se déclarer, et la pitié la plus active remplissait les âmes. Ce que craignaient le plus les hommes opulens, c'était

de passer pour insensibles. A mesure qu'on croyait voir diminuer la somme des maux, ce qui restait d'infortunés n'en excitait qu'un intérêt plus tendre. J'ai examiné scrupuleusement les faits de cette époque ; et loin d'y trouver des traces du crime, je n'ai trouvé que rarement celles d'une méchanceté réfléchie. Sans doute il y avait alors des penchans très-déréglés que favorisaient une interprétation arbitraire des lois de la morale, et un fatal dédain pour les préceptes religieux ; mais les passions haineuses cédaient à l'ivresse commune des rêves philanthropiques.

Il est un trait distinctif que les Français développèrent graduellement durant le cours du 18e siècle : c'est le besoin d'agitation. Au temps de la régence, ils l'exercèrent en se livrant à des plaisirs licencieux. Calmés plutôt que contenus par la sagesse du vieux cardinal de Fleury, ils s'occupèrent de controverses religieuses, et trouvèrent bientôt ce genre de discussion ridicule et suranné. Les spéculations brillantes et audacieuses de la philosophie leur parurent plus dignes de leurs recherches ; ils furent charmés d'être impétueux avec méthode. Les malheurs, les fautes et les vices de Louis XV, le despotisme

précaire de ses dernières années, avaient fait languir cette exaltation : ses vertus et la jeunesse de son successeur l'eurent bientôt ranimée. La courte administration de Turgot dirigea les esprits vers un ensemble de réformes qui présentait une nouvelle organisation sociale (j'ai déjà retracé ces différentes époques). La révolution d'Amérique, dont les Français furent les instigateurs et les auxiliaires, les passionna pour les institutions, et surtout pour le mot et les formes de la liberté. Ils tressaillirent de plaisir en voyant que la faiblesse du roi, la prodigalité d'une cour étourdie, l'embarras des finances, les témérités malheureuses des ministres qui tentèrent sans prudence de grandes opérations, et sans courage des remèdes violens, et enfin que l'opposition altière des premiers corps de l'État, entraînaient un changement politique dont l'imagination ne pouvait assigner les bornes. Voilà ce qui me reste à peindre dans un ouvrage qu'on peut considérer comme une introduction à la plus imposante des histoires, à celle qui semble renfermer les catastrophes de vingt peuples et de vingt siècles. Ce fut depuis 1789, et surtout depuis 1792, que se manifesta, dans toute sa violence, une exaltation qui bien-

tôt n'eut plus rien de commun avec les principes, ni avec les douces illusions dont elle s'était alimentée. Il y eut pendant plusieurs années un autre peuple français. Mais aux grands crimes succédèrent les grands exploits, et le peuple français fut retrouvé. Le dix-huitième siècle finit, et ce besoin d'émotions vives, d'événemens prodigieux, se repose dans les travaux de la gloire.

Ainsi, un double point de vue vient s'offrir à celui qui écrit aujourd'hui l'histoire du règne de Louis XVI. Juge-t-il des événemens, des vœux, des projets, des opinions d'après *leurs conséquences*? il voit comme un premier résultat le comble du désordre, et comme un second résultat, un ordre nouveau; le plus anarchique des interrègnes, et le plus puissant des empires; un peuple qui se dégrade dans ses fureurs, et qui s'élève dans un calme plein de force. Des vœux accomplis semblent demander grâce pour des espérances qui n'ont point été justifiées. Je puis donc, en montrant tous les dangers du penchant aux révolutions, n'insulter ni aux fautes, ni aux malheurs d'une génération qui fut entraînée par l'ivresse progressive des deux générations précédentes; je puis, en nommant des hommes dont la jeunesse fut

livrée à de brillans prestiges, signaler des erreurs sans accuser des intentions perverses. Je m'occuperai plus à peindre le mouvement général des esprits, qu'à retracer des intrigues particulières. Je placerai rarement sur la scène historique des personnages qui, appelés à y figurer par leur naissance, n'y montrèrent ni grandes vertus, ni vices odieux. Il y aura plus de justice dans mon silence que dans une complaisante apologie ou dans une lâche satire. Je m'abstiendrai de tout effort pour peindre le caractère d'hommes qui ne sont aujourd'hui qu'au milieu de leur carrière, et à qui sont ouvertes des routes plus faciles de bonheur et de gloire. Voilà des précautions que la morale prescrit encore plus impérieusement que la prudence à l'écrivain de toute histoire contemporaine : elles ne me coûteront aucun sacrifice, aucune omission remarquable dans deux Livres destinés à retracer les grands effets de la révolution d'Amérique, ni dans celui où je jetterai un dernier coup d'œil sur les mœurs et les opinions d'un peuple qui allait subitement changer de caractère et de lois; mais elles me forceront de presser beaucoup ma marche dans le dernier Livre, qui contiendra l'intervalle de la première assem-

blée des Notables à l'ouverture des États-Généraux. Là, ce n'est plus le prélude d'une révolution; c'est presque la révolution même. Dès qu'on arrive à une telle époque, le récit se précipite, peint la rapidité d'événemens qui se heurtent, et suit avec désordre la chute accélérée de la plus ancienne et de la plus florissante monarchie de l'univers.

La cour après la retraite de Turgot. 1776.

Qu'après deux années de règne, un jeune monarque, s'arrachant par un salutaire effort aux penchans de son âge, renvoie des ministres accusés d'avoir flatté ses passions, et fourni de fatales ressources à sa prodigalité; cet aveu indiscret des fautes qu'il a commises, cet engagement tacite de les réparer, loin d'affaiblir l'autorité royale, l'environne de tout ce que l'amour du peuple y ajoute de grâce et de vigueur. Mais Louis XVI était dans une situation bien différente après la disgrâce de Turgot et de Malesherbes. Il semblait dire : « J'ai été séduit par des illusions » de bien public; je mettrai mes soins à m'en » défendre. Les systèmes nouveaux que j'a- » vais étudiés et que je chérissais, vont faire » place aux vieilles habitudes qu'on attaque » depuis un demi-siècle. Le savoir et le » génie ont leurs dangers : j'aime mieux » m'adresser à la médiocrité; l'austère pro-

» bité ne peut réussir à la cour, même quand » je l'y protége. Je cherchais les ressources » de l'ordre; je me livre aux expédiens. » La nation s'attendit à faire une seconde épreuve d'un roi sans volonté. Tous les hommes d'une activité inquiète jugèrent qu'il serait commode d'attaquer le despotisme lorsqu'il n'y avait point de despote.

Les corps privilégiés et le parti déjà nombreux que la retraite de Turgot laissait sans chef, ne regardèrent point comme terminé le débat important qui venait de s'élever entre eux. « Le caractère irrésolu du roi, disaient les uns, ne nous permettra jamais de renverser entièrement les projets des novateurs. Le roi, disaient les autres, sera ramené par ses affections et par ses intérêts à de vastes plans, sur lesquels repose son salut aussi-bien que celui du peuple. » Cependant les deux partis firent une espèce de trève momentanée, pour observer l'aspect que la cour allait prendre, et quelle influence s'y ferait sentir. L'un et l'autre s'aperçurent bientôt que les vertus du roi étaient immuables, mais stériles; que sa timide indulgence lui ôtait jusqu'à l'autorité d'un chef de famille; qu'il manquait de discernement pour faire sentir à sa jeune compagne combien

il lui convenait mieux d'être respectée qu'adorée de la cour; que cette princesse, tout occupée de plaire, n'aurait jamais, que par caprice, l'ambition de gouverner; que la cour restait frivole pendant que la nation devenait ou se croyait grave; que des deux frères du roi, l'un était détourné des affaires par des goûts sérieux, il est vrai, mais minutieux; l'autre, par des goûts qui avaient bien la vivacité, mais non l'énergie des passions; que tous les autres princes n'étaient attentifs qu'à se créer des amusemens divers dans leur fastueuse oisiveté; que mesdames, tantes *du roi*, et sa jeune sœur, madame Elisabeth (1), qui se formait aux vertus les plus pures, n'auraient que peu d'influence sur un roi dont le cœur était religieux, et les pensées philosophiques; enfin, que le comte de Maurepas s'amuserait jusqu'à la fin de sa vie du rôle d'un premier ministre, et resterait au milieu de la jeune cour dont il paraissait devoir être l'unique modérateur, aussi occupé de jeux, de chansons et de railleries, qu'il l'avait été dans sa retraite.

(1) Une autre sœur du roi, madame Clotilde, avait été mariée l'année précédente au prince de Piémont. C'était la troisième alliance qui unissait les deux maisons de Bourbon et de Savoie.

Les deux partis, qui ne voyaient s'élever aucun arbitre au-dessus d'eux, furent persuadés que les progrès du luxe et le désordre des finances accéléreraient le moment où l'on demanderait à l'un des sacrifices, à l'autre des conseils.

Je vais développer quelques parties de ce tableau général.

Au moment où l'on repoussait avec une feinte indignation l'égalité en matière d'impôts, il s'établissait une égalité bien plus dangereuse à la cour, dans un pays où il semble que tout doive être étonné, épouvanté d'un tel mot. C'était le besoin de plaire qui avait établi une espèce de niveau entre les courtisans. Ceux même qui dissimulaient le moins leur frivolité, aspiraient à devenir les guides politiques de la reine. Le désir qu'elle avait elle-même de plaire, penchant où il entrait encore plus de la bonté de son caractère que des impressions naturelles à son âge, exaltait toutes les espérances. Elle distribuait avec grâce des mots obligeans et flatteurs; elle honorait dans les courtisans d'un âge mûr un mérite que la voix publique ne leur accordait pas généralement; devinait des qualités héroïques dans ceux qui ne s'annonçaient encore que par la vivacité

et les agrémens de l'esprit; s'intéressait aux malheurs particuliers et à l'ambition particulière de chaque famille; s'inquiétait pour tous ceux qui montraient à ses fêtes quelques nuances de chagrin; s'excusait d'un oubli, d'une distraction, et réparait ces torts; consultait des hommes graves sur une parure, des étourdis sur la politique; donnait beaucoup aux pauvres pour avoir moins à se reprocher ce qu'elle faisait donner aux courtisans; paraissait éprise de tous les arts, célébrait tous les talens, et se croyait au siècle des prodiges, au séjour de la fidélité et de la reconnaissance. L'ambition, toujours crédule, et la vanité, qui l'est encore plus, interprétaient comme les signes d'un crédit tout-puissant des mots échappés à l'affabilité de la reine. Ceux qui étaient forcés de reconnaître l'illusion et la chimère de leurs espérances, montraient hautement leur dépit, et faisaient succéder l'ingratitude à la présomption. Au commencement de l'année 1776, il circula des couplets infâmes contre la reine. Le public y reconnut la vengeance de quelques courtisans jaloux : il s'en indigna moins qu'il n'aurait fait deux ans auparavant.

Tel était l'état de la cour, que la fortune

n'y dépendait plus des regards du roi. Cependant quelques hommes d'un nom illustre et d'un cœur sincère s'attachaient à lui sans en rien espérer pour leur avancement. Ils lui montraient plutôt une affection noble et franche, que ce respect mêlé de crainte qu'inspirait Louis XIV. Le roi, loin de reprocher aux autres courtisans une insolente indifférence, semblait heureux d'échapper à leurs importunités pour se livrer mieux à des travaux nécessaires, et à des études de son choix. On ne pouvait pousser plus loin l'indulgence pour des défauts dont il devait être à jamais exempt. Si la reine s'offrait à ses yeux avec une parure peu digne du rang le plus auguste, il se contentait de regretter une parure plus noble et plus simple qu'il lui avait vue la veille. S'il trouvait quelque fête trop dispendieuse, quelque spectacle inconvenant, il se bornait à montrer l'ennui qu'il en ressentait, et se retirait plus tôt que de coutume. Son absence semblait être le signal des plaisirs. Cependant chaque jour il trouvait plus d'attrait dans l'entretien de la reine. Le peu de plaisirs qu'il goûtait, cessait dès qu'il la voyait affligée; nul sacrifice ne l'arrêtait pour écarter les nuages qui troublaient son bonheur. Une dépense qui

lui eût été personnelle, et qui eût coûté quelque charge nouvelle à son peuple, lui eût causé des remords ; mais il se résignait, avec une facilité déplorable, à toute dépense dont il n'était point l'objet.

C'était après une faible résistance qu'il se décidait à payer les dettes du comte d'Artois. Ce prince avait un jour commis une faute qui avait vivement affecté le roi : le comte de Maurepas fut chargé de lui donner des avertissemens sévères ; il s'en acquitta cette fois avec une fermeté dont malheureusement il n'avait pas l'habitude. *Eh bien!* dit le prince, *que peut me faire le roi?* — *Monseigneur*, reprit le comte de Maurepas, *le roi peut vous pardonner.* Jamais, je crois, la réserve d'un courtisan ne rencontra une expression plus noble.

Progrès du luxe, et ses effets.

On n'entendait à la cour d'un roi économe que ces mots : Il faut représenter avec noblesse. La maison des deux princes ses frères était montée avec une somptuosité qui surpassait de beaucoup celle de la maison du dauphin sous Louis XIV, et même sous Louis XV. Mesdames eurent plus à se louer de la libéralité du roi leur neveu que de celle du roi leur père. Les grands biens accumulés dans la branche d'Orléans, n'em-

pêchaient pas que les dépenses du duc d'Orléans et celles du duc de Chartres son fils, ne fussent indirectement onéreuses au trésor royal. Les deux branches de Condé, moins riches, appelaient des secours fréquens. Des princes, jeunes pour la plupart, cherchaient à se surpasser réciproquement par quelque genre particulier de splendeur, ou par un éclat plus tumultueux dans les plaisirs. L'usage qui s'introduisait à la cour, d'imiter les goûts des seigneurs les plus fastueux et les plus fous de l'Angleterre, ouvrait une source de dépenses immodérées. Le duc de Chartres donnait le signal, et le comte d'Artois était ardent à y répondre. Le luxe des chevaux était sans bornes. Les vieux parcs tombaient pour faire place à des jardins anglais d'une savante et coûteuse irrégularité. On s'épuisait en profusion pour des courtisanes qu'on affectait d'aimer peu. Le jeu était excessif à Versailles, parce que le jeu était excessif à Londres. La reine et le comte d'Artois en supportaient le plus souvent les pertes, et le duc de Chartres en enlevait les bénéfices. Les courses de chevaux et les paris qu'elles entraînaient, fournissaient un nouvel aliment à cette passion. Le roi témoignait une improbation constante, mais inutile, de

tous ces usages anglais (1). Les princes se trouvaient heureux de ressembler, par ces plaisirs à la fois mornes et bruyans, à des membres vantés de la chambre des lords ou de la chambre des communes.

La vieille cour, dans sa corruption, avait entraîné moins de dépenses que n'en coûtait cette cour avide de mouvemens, ivre de nouveautés. Tant que l'étiquette fut conservée, les équipages, les meubles, les habillemens et les ornemens de tout genre eurent une ampleur, une solidité qui les soutenaient assez long-temps contre de nouveaux caprices. Mais quand on affecta de se dégager de tout appareil magnifique pour se livrer entièrement à l'élégance, les futiles inventions de la mode furent inépuisables. Comme une reine aimable en dictait les lois, tout obéis-

(1) Le roi se trouvait un jour à l'une de ces courses que les princes et les jeunes courtisans faisaient faire par leurs jockeis. Le comte d'Artois l'invita à parier pour un coursier qu'il avait fait venir à grands frais d'Angleterre : Eh bien ! dit le roi, je parie un écu de trois livres. Si ce mot eût été dit par Louis XIV, tous les courtisans eussent bientôt renoncé à une manie que le roi eût traitée avec tant de dédain. Ils le jugèrent, dans la bouche de Louis XVI, une plaisanterie basse et digne d'une âme commune.

sait avec promptitude. La gêne qui existait depuis long-temps dans la plupart des grandes fortunes, devint plus alarmante. Les courtisans colorèrent des demandes avides du prétexte de la nécessité. Outre la liste des pensions qui se grossissait, il y eut beaucoup de dons clandestins, et des gratifications immenses qui, consignées dans un livre secret, échappaient plus facilement au contrôle. On ne se lassait point de créer les emplois inutiles, qui déguisent la munificence du souverain, et sont pour le peuple un continuel sujet de murmures.

Le comte de Maurepas.

Sans plan, sans opinion arrêtée, le comte de Maurepas regardait ce désordre comme inhérent à une cour, essentiel à la monarchie, et semblait toujours craindre que le roi ne se montrât trop sévère. Il le trompait par un air serein et par une gaieté où tout autre qu'un prince à la fois faible et inexpérimenté, aurait vu le comble de l'égoïsme et de l'imprévoyance.

Il faisait avec esprit l'apologie de ses goûts futiles, et, comme tous les vieux courtisans de Louis XV, savait leur donner quelque apparence de réflexion profonde. « Les philosophes et les anglomanes, disait-il à ses » familiers, menacent également la gaieté

» française. Maintenons le goût des sociétés
» délicates et légères, ou nous aurons bien-
» tôt des clubs; employons le vaudeville à
» faire la guerre aux traités de philosophie
» et aux écrits politiques. Le roi est sérieux;
» si son ministre l'était, on nous croirait déjà
» entrés dans le gouffre. Les finances ne se
» rétablissent pas. Croyez-vous qu'elles se
» rétabliront mieux quand tous les Fran-
» çais viendront aider le roi de leurs cal-
» culs? Il faut modérer le luxe, et non le
» décourager : s'il amène des embarras, il
» crée des ressources. Les finances n'at-
» teignent pas l'or qui se cache; le fisc ne
» sait le rencontrer qu'au milieu de la plus ac-
» tive circulation. J'ai vu, sous le cardinal de
» Fleury, que l'économie du gouvernement
» peut avoir ses excès. Il faut être comme
» lui, calme, adroit et flexible; mais ce
» n'est plus le temps d'imiter sa parcimonie.
» Qui plus que moi a souffert et gémi de
» l'état où il laissa notre marine? J'espère
» bien créer une marine florissante, et peut-
» être victorieuse. »

Il est vrai que la marine française recevait des accroissemens considérables. Les plans du duc de Choiseul se suivaient dans une

cour dont il était écarté par l'insurmontable aversion du monarque. Le gouvernement anglais ne montrait plus son arrogance qu'à ses colonies, craignait tout mouvement qui eût fait diversion à l'entreprise déjà commencée depuis plus de deux ans, de les soumettre par la force des armes; décelait sa crainte par la timidité de ses négociations avec des puissances rivales, et, pour la première fois, n'osait nous demander compte de l'activité qui régnait dans nos ports. Les subterfuges les plus aisés de la politique suffisaient aux cabinets de Versailles et de Madrid, pour détourner l'attention des ministres de la Grande-Bretagne; ceux-ci semblaient avoir pris le parti de cacher à leurs compatriotes, et de se dissimuler à eux-mêmes un danger auquel ils n'étaient point préparés. Ainsi, la France était libre de commencer une guerre maritime lorsqu'elle aurait achevé le développement de ses forces. Malgré les souvenirs importuns des désastres de la guerre de 1740, et de celle de sept ans, on se livrait à l'espérance d'obtenir, ou du moins de partager l'empire des mers, et de fonder la restauration des finances sur un vaste accroissement de commerce. L'ob-

jet d'une guerre où il s'agissait de seconder les efforts d'une république naissante, lorsque d'en propager les principes, inquiétait peu le comte de Maurepas, à qui tout danger était indifférent dès qu'il lui paraissait éloigné. La jeune noblesse, les philosophes et la plupart des commerçans hâtaient, par leurs vœux, l'exécution du plan présumé du comte de Maurepas, et souvent accusaient la marche lente de ce ministre.

Composition et vues du ministère en 1776.

Le comte de Vergennes appliquait à des desseins vastes, mais dont toutes les conséquences n'étaient pas prévues, les ressources d'une politique habile. Son but était d'opérer la ligue de tous les pavillons contre un pavillon dominateur. On se louait de l'activité du secrétaire d'état de la marine. Ce département était rempli par Sartines, qui, auparavant, s'était montré le plus habile lieutenant de police que la capitale eût eu depuis la premier d'Argenson. On avait senti le besoin d'un magistrat sévère pour dompter l'esprit insubordonné du corps de la marine. Divisé depuis long-temps entre deux factions, ce corps fatiguait le gouvernement par l'obstination de ses débats, ne

les suspendait que pour résister aux ministres eux-mêmes, et surtout pour éloigner avec arrogance les plus faibles prétentions de la marine marchande. Les ducs de Choiseul et de Praslin, sans faire cesser cet état de division, avaient inspiré à la marine un vif désir d'effacer les taches que lui avaient imprimées des chefs lâches ou imprudens.

Les opérations du comte de Saint-Germain, ministre de la guerre, étaient devenues un contre-sens depuis que la retraite de Turgot et de Malesherbes avait fait tomber les principes populaires. Cependant le comte de Maurepas lui permit de les continuer, sans doute pour se ménager le plaisir de les décréditer avec plus d'éclat. Le comte de Saint-Germain s'aperçut du piége, n'attaqua plus que faiblement les prérogatives militaires des nobles, et fit tomber sur les soldats les rigueurs des réformes nouvelles. Chacun des officiers-généraux et des colonels se rendit juge de ces ordonnances inconsidérées, et surtout de celle qui punissait par des coups de plat de sabre les fautes de discipline parmi les soldats. Le maréchal de Broglie prêta un appui manifeste à ceux qui refusaient d'introduire dans leurs corps la

rudesse germanique du comte de Saint-Germain. Des mots énergiques, proférés par des grenadiers, produisirent le même effet d'opposition qu'auraient pu faire d'éloquentes remontrances. L'un d'eux avait dit : *Je n'aime du sabre que le tranchant.* C'était le cri de l'honneur : il fut répété avec enthousiasme. Les partisans de la nouvelle discipline furent peu nombreux. Les majors les plus sévères pardonnaient des fautes assez graves pour n'avoir pas à les punir d'une peine trop dure. Ainsi la discipline était attaquée par le soin même qu'on avait pris d'en augmenter les rigueurs. Le roi ne voulut point faire expier un essai si malheureux au comte de Saint-Germain par une disgrâce subite ; mais il y prépara les esprits. Le prince de Montbarey fut d'abord nommé l'adjoint du comte de Saint-Germain. Six mois après, il lui succéda au département de la guerre, et modifia ses mesures sans paraître abandonner tout-à-fait son système.

Quant au système bien mieux entendu et plus fortement lié qu'avait développé Turgot, le gouvernement fut bientôt entraîné à le désavouer avec un mépris indiscret.

Les corps privilégiés avaient vu dans le nouveau contrôleur général de Clugny un défenseur de leurs droits. « Vous serez ferme, lui disait-on, aux usages antiques ; vous repousserez les innovations avec autant de fermeté que l'ont fait les plus sages de vos prédécesseurs. »

Opérations du conseil sous le contrôleur général de Clugny

Clugny s'empressa de mériter les éloges intéressés des hommes les plus puissans et les plus opulens du royaume. A chaque instant, des arrêts du conseil cassaient des dispositions ou locales ou particlles, que Turgot avait fait adopter pour familiariser la nation et la cour avec son système. Celles même qui n'étaient point révoquées, paraissaient tomber en désuétude. Ainsi se joignait au mal de la contradiction des lois de finances entre elles, celui de leur inobservation. Toute pudeur aussi-bien que toute prudence fut écartée du conseil le jour où on y délibéra de révoquer les édits même dont, quelques mois auparavant, le roi avait commandé l'enregistrement dans un lit de justice. Nul besoin de l'État, nul péril imminent, nul murmure de la nation ne forçaient Louis XVI à s'humilier ainsi devant les parlemens. En montrant un repentir si déplacé,

& pusillanime, il mettait son autorité bien plus en péril que le jour même où il vint rabaisser des magistrats enorgueillis de leur exil, sur des siéges d'où ils avaient si souvent inquiété son aïeul. Comment le comte de Maurepas put-il entraîner son élève à cette rétractation? S'agissait-il ici de révoquer des lois violentes, tyranniques, et maudites par le peuple? Non : l'unique prétexte d'actes si contraires à la dignité du roi, était de soulager les grands propriétaires de leur part à une faible taxe pour l'entretien des routes. D'abord il parut un édit pour le rétablissement des jurandes et maîtrises; ensuite on suspendit l'exécution de l'édit sur le remplacement des corvées, et peu de temps après on le révoqua définitivement. Le parlement ne se souvint que trop de cette victoire : lorsque, dans les jours qui précédèrent la révolution, le roi voulut établir un impôt territorial où la noblesse et le clergé étaient appelés à partager le fardeau des taillables et des corvéables, le parlement ne crut plus à la fermeté d'un prince qui avait déjà établi et désavoué ce principe. Je n'ai pu m'empêcher de faire, par anticipation, ce douloureux rapprochement, parce qu'il est juste, en écrivant l'his-

toire du plus malheureux des princes, de montrer quelle fut l'imprudence de son guide.

Le contrôleur général Clugny ne respecta qu'une seule mesure de Turgot ; il est vrai qu'elle n'avait pas encore reçu de celui-ci un commencement d'exécution, et que le nouveau ministre était séduit par l'espérance d'en usurper l'honneur. Cette mesure était l'établissement d'une caisse d'escompte, le premier effort de ce genre qu'on eût osé faire depuis la fameuse banque de Law. Turgot avait pris beaucoup de précautions pour que les opérations de la caisse d'escompte ne parussent pas subordonnées à celles du trésor royal, ni destinées à lui offrir une ressource dans des momens de gêne. Son successeur s'efforça aussi de faire croire à l'indépendance du nouvel établissement. La lenteur avec laquelle les actionnaires remplirent un fonds de deux millions qui devait servir de base à la caisse d'escompte, annonça combien le crédit public avait reçu une secousse profonde.

La courte administration de Clugny fut marquée par une création fort opposée à tous les principes qui avaient dominé sous le ministère précédent : ce fut celle de la lo-

lerie de France ; on substitua cet établissement à plusieurs loteries particulières, qui avaient été instituées ou tolérées sous des prétextes de bienfaisance. Des loteries étrangères avaient d'abord éveillé la passion pour un jeu dont on imitait les chances jusque dans la composition des emprunts.

Les procédés de Clugny avaient beaucoup d'analogie avec ceux de l'abbé Terray; mais s'il n'y mettait point la même violence, il y mettait beaucoup moins d'habileté. Sous l'un le fisc prenait beaucoup, sous l'autre il laissait beaucoup prendre ; et déjà le public eût préféré l'abbé Terray lui-même à son faible imitateur. Le roi gémissait de ce que les finances, ainsi conduites, devenaient incompréhensibles pour lui. Le comte de Maurepas était tout prêt à sacrifier un ministre dont les forces semblaient épuisées à l'entrée de la carrière, lorsque celui-ci fut frappé d'une maladie que les médecins jugèrent mortelle. On eut le temps de procéder avec réflexion au choix de son successeur. Monsieur fit des efforts pour élever au contrôle général un intendant de sa maison. Le comte de Maurepas craignait l'ascendant qu'une telle nomination donnerait à ce prince. Pour empê-

cher le roi de céder au vœu de son frère, il fallait ranimer en lui la ferveur avec laquelle il avait espéré le bien public, et lui montrer un homme qui pût l'opérer par d'autres procédés que ceux de Turgot. Un banquier né dans une république, et professant la religion réformée, Necker, fut indiqué au comte de Maurepas, et obtint le suffrage d'un vieux ministre qui avait vu, sous la régence, l'ébranlement donné à l'État par le fameux Écossais. Le nom de Necker était déjà entouré d'une telle considération, que personne ne parut faire un rapprochement qui eût été injuste, il est vrai, mais qui semblait naturel.

Les finances sont confiées à Necker.

Necker, né à Genève, était venu de bonne heure s'établir en France. Il se voua au commerce en sacrifiant son penchant pour les lettres, et surtout pour la renommée. Plein de constance dans ses vues, de dextérité dans ses moyens, doué des qualités qui inspirent la confiance et qui la justifient, il fut heureux. Sa fortune rapide n'excita point de réclamations. Bientôt il la considéra comme un moyen de satisfaire l'ambition à laquelle il avait momentanément renoncé. Une discussion qu'il eut à soutenir pour la compa-

gnie des Indes, que sa vigilance avait ranimée après la guerre de sept ans, et dont un ministre puissant avait juré la ruine, révéla au public, et peut-être à lui-même, les moyens qu'il avait de séduire et d'intéresser les lecteurs (1). Le titre d'envoyé de la république de Genève lui fournit une occasion d'ouvrir sa maison opulente à des personnages distingués. On le voyait libéral plutôt que fastueux, habituellement grave, mais connaissant les ressources d'un badinage agréable et d'une ironie piquante; distrait, mais de cet air ambitieux qui semble indiquer le travail du génie; bon sans être simple, adoré des siens, et jouissant avec calme d'hommages qu'il ne semblait pas commander. Personne ne lui en rendait de plus sincères ni de plus empressés que sa femme. Née à Genève, élevée par un père qui avait donné à son esprit une forte culture, ajoutant à cet avantage celui d'une beauté remarquable et d'une conduite pure, elle n'avait de pensées, de combinaisons (et

(1) Necker, dans cette discussion, répondait à des Mémoires écrits par l'abbé Morellet, et dans lesquels cet habile dialecticien développait les avantages d'une liberté de commerce illimitée.

elle combinait sans cesse) que pour l'objet de son culte. Sa société offrait un habile mélange d'hommes de cour et d'hommes de lettres. Madame Necker louait avec chaleur les talens et les vertus de plusieurs philosophes, sans paraître zélée pour la philosophie; mais elle prêtait en quelque sorte ses éloges pour qu'on les rendît à son mari : elle faisait d'adroites révélations sur les projets qu'il concevait pour le bien public. Dans d'autres cercles, les grâces de l'esprit pouvaient être plus faciles, la gaieté plus vive ; mais nulle part on ne trouvait ni des goûts plus nobles, ni des habitudes plus régulières, ni une prétention plus décidée à la perfection morale.

Necker, en défendant la compagnie des Indes, s'était trouvé, dès son début, en opposition avec les économistes. L'habitude des affaires et des calculs exacts donne souvent aux meilleurs esprits un dédain prononcé pour les théories. Soit que Necker entrevît de grands dangers dans les principes professés par Turgot, soit qu'une ambition secrète le portât à se déclarer l'adversaire d'un ministre contre lequel la plupart des grands s'étaient ligués, il attaqua sa doctrine sur la liberté illimitée du commerce des grains. Il

tint le public en balance, et se fit déclarer homme d'État à l'aide d'une brochure. Ceux qui réclamaient contre le nouveau Sully des économistes, annoncèrent dans Necker un nouveau Colbert. Il avait su préparer cette comparaison en publiant un éloge de ce ministre, dont le système était alors décrié. La palme académique qu'il obtint n'eût été qu'un succès frivole, s'il n'eût fait sentir que Colbert pouvait renaître dans son panégyriste. Ainsi s'aplanissaient par degrés les obstacles qui semblaient devoir éloigner du conseil du roi de France l'envoyé de la république de Genève. Une grande considération formait à cette époque un titre au moins égal à celui de la naissance, et pouvait même suppléer aux moyens de l'intrigue. On ne sait si Necker, pour arriver au pouvoir, eut recours à ces moyens: on pourrait le supposer par le nom de celui qui le désigna en même temps au roi et au comte de Maurepas. Ce fut le marquis de Pezay, qui, de la futile existence d'un poëte assez froidement érotique, avait passé promptement à celle d'un homme en crédit à la cour, quoique son nom fût nouveau dans ce pays. Pendant la vieillesse de Louis XV, on avait fait choix

de cet officier subalterne et novice, pour donner à son petit-fils des leçons de tactique, sans doute afin que ce prince ne se passionnât pas trop pour l'art de la guerre. Louis XVI, dès les premiers jours de son règne, voulut avoir, à l'exemple de son aïeul, des correspondances secrètes, soit à l'intérieur, soit au dehors. Le marquis de Pezay fut chargé de l'informer de tout ce que ses ministres pouvaient avoir intérêt à lui cacher, et devint un auxiliaire précieux pour le comte de Maurepas. La littérature légère que cultivait le marquis de Pezay, était peu goûtée dans la société sérieuse de madame Necker; mais celle-ci se gardait bien de négliger un homme en crédit. Le marquis de Pezay sut par elle combien Necker était propre à gouverner les finances. L'entreprise d'élever cet étranger au ministère le plus important, lui parut un effort patriotique dont la France le bénirait. Il sut persuader au comte de Maurepas que le suffrage de la capitale, et bientôt celui de la nation, justifieraient cette nouveauté hardie; qu'on pouvait y préparer les esprits par une nomination indirecte; qu'au moment où l'on voulait faire revivre, ou plutôt fonder le crédit public, il

importait de flatter les commerçans et les capitalistes, sur lesquels Necker exerçait l'empire le plus adroit; qu'il fallait ou sacrifier l'occasion de se venger de l'Angleterre, ou se confier à un homme qui sût imiter les procédés magiques des finances anglaises; et qu'enfin la situation d'un banquier genevois étant précaire à la cour, il aurait toujours besoin, pour se soutenir, de la même main qui l'aurait élevé.

Necker était recommandé au roi sous d'autres rapports, soit par ce même marquis de Pezay (1), soit par des hommes d'un ordre plus élevé qui avaient avec ce monarque la

(1) La faveur du marquis de Pezay ne se maintint que peu de mois après la nomination de Necker. Vraisemblablement il s'enorgueillit trop d'un succès aussi important. Le comte de Maurepas ne le trouva plus aussi docile à lui soumettre sa correspondance avec le roi, et l'éloigna de la cour. Celui qui avait fait nommer le directeur des finances, et que celui-ci appelait hautement son meilleur ami, reçut le titre modeste d'inspecteur général des gardes-côtes, partit pour cette mission, l'exerça avec beaucoup d'humeur et de brusquerie, succomba au ressentiment d'un intendant qu'il avait humilié, fut exilé dans sa terre, et mourut de chagrin à la fin de l'année 1777.

sympathie d'avoir l'amour du bien public pour première passion. « Le roi, disaient quelques-uns des courtisans, peut encore ouvrir son cœur à l'espérance d'établir un ordre stable et sévère, et de rendre ses vertus personnelles utiles au bonheur de la nation ; le travail de M. Necker serait pour lui une source continuelle d'émotions nobles et touchantes. Plus calme et moins absolu que M. Turgot dans ses opérations, il saurait mieux éviter la domination d'un parti. Plein de respect pour l'opinion publique, il aurait l'art et la force d'en être le guide ; il agirait pour le peuple *lentement*, mais avec persévérance, et combinerait le soin de le soulager avec celui de l'instruire. La plupart de ses desseins seraient impénétrables, parce que, sans avoir la sécheresse de l'homme d'État, il en a naturellement la réserve. »

Voilà comment un vieux ministre, qui n'aimait point les essais hasardeux, et un jeune monarque qui commençait à s'en effrayer, furent entraînés à confier les finances, c'est-à-dire le sort de la monarchie, à un républicain. Le contrôleur général Clugny mourut le 22 octobre 1776, après six mois

d'une administration sans vues et sans caractère : on lui donna pour successeur apparent, Taboureau, intendant de Valenciennes, qu'on avait moins choisi pour ses talens que pour sa complaisance. On créa pour Necker la place de directeur du trésor royal, avec des attributions assez étendues pour qu'il pût s'emparer de l'action principale du ministère. Taboureau ne fut considéré du public que comme le prête-nom de l'administrateur qu'on paraissait lui subordonner. Il n'entreprit point de lutter contre un rival qui le surpassait toujours en promesses et en ressources. Au bout de quelques mois, il se lassa d'un rôle sans dignité, et donna sa démission. Les esprits étaient préparés à voir Necker investi de la plus vaste autorité ; il eut la modestie de ne pas prendre le titre de contrôleur général, et l'orgueil de refuser les appointemens attachés à cette place. Cette dernière nouveauté plut à la plupart des Français. Les partisans des vieux usages (et le nombre en diminuait chaque jour) gémissaient de voir le roi se prêter à cette fierté républicaine ; plusieurs des philosophes entrevoyaient que la vertu de Necker était mêlée d'ostentation.

La marche du directeur du trésor royal

parut d'abord calculée d'après le principe, que la sagesse vaut mieux que le génie dans l'administration des finances ; mais il n'était pas encore assez exercé aux vues, ni même aux études de l'homme d'État, pour que cette sagesse lui fît prendre une marche sûre. Il avait superficiellement étudié le système du crédit public que l'Angleterre suivait depuis près d'un siècle ; il s'en exagérait les ressources, faute d'en avoir assez analysé les moyens. Il croyait au prodige, parce qu'il n'avait ni recueilli, ni examiné tous les faits. Le crédit public lui paraissait trop se fonder sur des ressorts purement moraux, tels que l'exaltation du patriotisme, tels que l'estime pour les vertus personnelles d'un souverain ou d'un ministre. La nécessité d'asseoir les emprunts sur un gage solide, de les combiner de manière à rendre plus abondante et plus féconde la masse des capitaux, et de préparer l'amortissement de la dette publique au moment même où l'on en accroît les charges ; ces ressources, qui allaient être bientôt perfectionnées dans une nation toute vouée aux calculs (1), n'avaient

(1) Les Anglais avaient depuis long-temps une caisse d'amortissement dont ils obtenaient quelques avantages pour modérer leur dette publique ; mais

pas suffisamment attiré la méditation de Necker : un certain penchant de son esprit à combiner des idées vagues avec des idées positives, l'empêchait de faire de grandes découvertes en finances.

Turgot, le jour même où il accepta le ministère, avait dit : *Point de nouveaux emprunts, point de nouvelles impositions.* Cette promesse était hardie de la part d'un homme qui savait que vingt-cinq millions suffiraient à peine pour égaler les recettes aux dépenses annuelles; mais des combinaisons puissantes pour améliorer les impôts par une répartition aussi juste que courageuse, rendaient concevable l'espérance du chef des économistes. L'audace de Necker fut vraiment incompréhensible; car son principe était : *Beaucoup d'emprunts nouveaux, et point d'impositions nouvelles.* Un art assez confus, qu'on appelle revirement de parties; un autre art bien dangereux, celui de tendre des amorces à la cupidité des capitalistes; enfin, une multitude de petits bénéfices qui, par leur accumulation, pa-

te fut le docteur Price qui, vers la fin de la guerre d'Amérique, imagina le plan, au moins très-spécieux, que le second Pitt mit en usage.

raissaient suppléer à un nouveau fonds de richesses : voilà les moyens par lesquels Necker, séduit lui-même, séduisit, pendant cinq ans, le roi, les grands corps de l'État, la ville de Paris, les villes étrangères qui passaient pour porter beaucoup de prudence dans leurs spéculations, telles que Gênes, Genève, Livourne, Hambourg, et même Amsterdam.

La quotité du déficit annuel était devenue plus que jamais difficile à constater, parce qu'il fallait ajouter à l'insuffisance périodique des revenus, des remboursemens qui devaient s'opérer à certaines échéances, et des anticipations qu'on couvrait par des anticipations nouvelles. Chacun des contrôleurs généraux avait démenti, en arrivant au ministère, les aperçus donnés par son prédécesseur sur les charges extraordinaires de l'année. L'abbé Terray, administrateur violent, mais comptable exact et judicieux, avait le premier montré, dans son compte de 1774, quelques moyens de se guider à travers cet obscur labyrinthe. Les calculs de Turgot sur les revenus et les charges de l'État, n'avaient différé de ceux de son prédécesseur que d'une somme de douze

État des finances. Emprunts de Necker.

ou quinze millions; c'était la moindre différence qu'on eût encore aperçue entre deux comptes successifs de contrôleurs généraux : l'un et l'autre avaient réduit le déficit; Clugny l'avait laissé s'augmenter de nouveau. Outre le soin de le combler, Necker avait à préparer les fonds d'une guerre qui, par son objet et par sa durée présumée, devait être extrêmement dispendieuse; mais il était dangereux de divulguer des desseins dont on pouvait s'étonner que l'Angleterre n'eût pas encore pris plus d'ombrage. Quels motifs alléguer pour une augmentation d'impôts? Comment prévenir ou étouffer l'opposition du parlement ou celle des pays d'États? Chacun des membres du gouvernement tremblait à la proposition d'un lit de justice. Le comte de Maurepas, qui avait renouvelé ce sujet d'alarme et d'humiliation pour l'autorité royale, ne voulait aucune mesure qui compromît le repos et troublât les jeux de sa vieillesse. Necker était arrêté par les craintes de ce ministre, et peut-être par les siennes propres : s'il parlait d'impôts, le parlement dirait bientôt, dans ses remontrances amères, qu'un étranger avait été appelé pour exercer sans mé-

nagement une tyrannie fiscale ; le clergé attaquerait en lui un protestant; la reine et les princes viendraient avertir le roi de ces murmures : celui-ci, ébranlé dès le premier choc, renoncerait aux impôts, à la guerre, et plus promptement encore à son ministre.

Necker fut effrayé de cette position, mais il voulut paraître calme et confiant. Il parla tant des ressources de l'économie, qu'on n'attendit point, pour croire à leur prompte efficacité, de voir la réforme introduite dans le château de Versailles. On se persuada que, grâce à la multiplicité des petits règlemens, et à la suppression de quelques offices de la maison du roi, le luxe de la cour était devenu moins dispendieux. Sans doute Necker n'aurait pas voulu se borner sur ce point à une vaine et trompeuse apparence; mais il attendait que le temps et la nécessité lui donnassent assez de force pour triompher à la fois de l'apathie du comte de Maurepas, de la faiblesse du roi, et des caprices d'une cour qui était séduite à chaque instant par l'image d'une fausse grandeur, et même d'une fausse élégance. Mais le temps ne rendait point de ressort à l'âme du vieux courtisan,

s'affaiblissait encore les résolutions trop peu énergiques de Louis. La cour, adroite dans ses insinuations, perfide dans ses flatteries, tâchait de persuader à Necker lui-même, qu'avec une habileté comme la sienne on n'avait pas besoin d'une économie trop sévère. Ainsi Necker, repoussé lorsqu'il voulait limiter les dépenses (1), n'eut plus de

(1) Voici comment M. Necker, dans un ouvrage publié en 1791, après son troisième ministère, rend compte des difficultés qu'il éprouvait dans le premier :

« Que l'on rapproche maintenant de cette force immense les moyens et les tentatives d'un ministre des finances qui, éperdu, pour ainsi dire, au milieu d'une cour depuis long-temps étrangère aux idées d'ordre et d'économie, s'efforce de combattre ces mêmes idées, et se voit dans la nécessité de combattre seul contre tous. On ne saura jamais toute la constance dont j'ai eu besoin. Je me rappelle encore cet obscur et long escalier de M. de Maurepas, que je montais avec crainte et mélancolie, incertain du succès auprès de lui d'une idée nouvelle dont j'étais occupé, et qui tendait le plus souvent à obtenir un accroissement de revenus par quelque opération juste, mais sévère. Je me rappelle encore ce cabinet en entresol, placé sous les toits de Versailles, mais au-dessus des appartemens du roi, et qui, par sa petitesse et sa situation, semblait véritablement un extrait et un superflu de toutes les vanités et de

ressources que d'améliorer les recettes en diminuant les frais de perception. Ce qu'il fit à cet égard est digne d'éloges; mais l'événement prouva qu'il en avait présenté les résultats avec exagération.

Ce fut sur la foi d'économies si imparfaitement exécutées, qu'on ouvrit des emprunts proportionnés à la grande entreprise de rendre à la marine française la puissance et la gloire qu'elle avait perdues depuis le funeste combat de la Hogue. Necker disait, pour se déguiser à lui-même le danger des ressources hardies et presque désespérées : « Des victoires, ou même une suite de com-

toutes les ambitions. C'était là qu'il fallait entretenir de réforme et d'économie un ministre vieilli dans le faste et dans les usages de la cour. Je me souviens de tous les ménagemens dont j'avais besoin pour réussir, et comment, plusieurs fois repoussé, j'obtenais à la fin quelques complaisances pour la chose publique; et je les obtenais, je le voyais bien, à titre de récompense des ressources que je trouvais au milieu de la guerre. Je me souviens encore de l'espèce de pudeur dont je me sentais embarrassé, lorsque je mêlais à mes discours et me hasardais à lui présenter quelques-unes des grandes idées morales dont mon cœur était animé. Je semblais alors aussi gothique au vieux courtisan, que Sully le parut aux jeunes le jour qu'on le revit à la cour de Louis XIII. »

» bats d'un succès balancé, amèneront une » paix glorieuse; celle-ci ouvrira un plus » vaste commerce : les bénéfices du com- » merce deviennent facilement ceux du tré- » sor royal; l'accroissement progressif du » revenu des douanes, et de plusieurs autres » taxes, dispense de recourir à des impo- » sitions nouvelles. Que la guerre soit heu- » reuse, et mon système de finances est » justifié. »

Les emprunts furent remplis avec une facilité qui devait paraître un phénomène, six ans après une violation ouverte de la foi publique. A l'imitation d'un moyen employé en Angleterre, pour attester la puissance du crédit, cinq ou six maisons de banque prenaient d'abord toutes les actions d'un nouvel emprunt, et, les faisant désirer avec art à la masse des capitalistes, ne les cédaient qu'avec un bénéfice assez considérable. Des philosophes, et même des hommes d'État, s'affligeaient des expédiens qu'une nécessité cruelle avait suggérés à Necker pour éveiller la cupidité des prêteurs; une grande partie de ces emprunts se constituait en rentes viagères. Outre que ce mode paraissait le plus onéreux pour l'État, on le trouvait bien opposé à la doc-

trine d'un administrateur qui faisait profession d'établir une alliance étroite entre les finances et la morale. « C'est une guerre intestine qu'on porte dans les familles, disaient ces observateurs, ou plutôt ce sont » les arides spéculations de l'égoïsme qu'on » substitue à la touchante prévoyance des » pères, des frères, des amis et de tous » les cœurs reconnaissans. Paris est la ville » qui fournit le plus à ces emprunts. Veut-» on y décupler le nombre des parens sans » tendresse, inviter aux fausses douceurs » d'un repos prématuré, celui qui n'est » arrivé qu'au milieu de sa carrière, et » présenter à la jeunesse l'attrait d'une per-» nicieuse oisiveté? On demande aujour-» d'hui du patriotisme. Où sera la puissance » de ce sentiment parmi tant d'êtres froids » et tristement calculateurs? Celui qui sa-» crifie sa famille à la perspective de dou-» bler son aisance, saura-t-il un jour se sa-» crifier à la patrie? »

Ces raisonnemens étaient de nature à exciter la sollicitude des magistrats partisans de la rigidité antique. Le parlement de Paris enregistra les emprunts de Necker, mais non sans quelque résistance. L'esprit d'opposition n'était point permanent dans ce corps,

ou de graves habitudes, de grands biens et les souvenirs d'une longue disgrâce, maintenaient ou rappelaient facilement l'amour de l'ordre. La résistance n'y prenait un caractère alarmant que lorsqu'elle était animée par un prince, un ministre, ou par un parti puissant à la cour. Les ministres de Louis XVI n'avaient point cet esprit tracassier qui devient bientôt factieux. Les princes étaient détournés des intrigues politiques par la multiplicité des fêtes et l'ivresse des plaisirs. Le prince de Conti, qui s'était fait une réputation de civisme par la fidélité qu'il avait gardée au parlement, était mort peu de mois après avoir obtenu le triste avantage de contribuer à la disgrâce de Turgot et de Malesherbes.

Cependant de jeunes magistrats étudiaient ardemment, mais avec précipitation, des points difficiles de droit public et d'administration, afin de surveiller et même d'embarrasser le ministère; les uns ne songeaient qu'à étendre les prérogatives des parlemens; d'autres aspiraient à faire reconquérir à la nation des droits ou perdus ou interrompus depuis plusieurs siècles: aucun d'eux ne s'annonçait avec plus d'éclat que Duval d'Eprémesnil. La fougue et l'audace qu'il

portait dans la discussion, inquiétaient ceux même des conseillers qui avaient montré le plus de vigueur dans la lutte hardie contre l'autorité royale. Il avait rencontré Necker dans les assemblées de la compagnie des Indes, et s'était déclaré son adversaire. Quelle brillante occasion pour lui d'avoir à combattre le même rival, lorsque celui-ci parlait au nom du roi, et que lui, du sein d'un corps si respecté, paraissait parler au nom de la nation! Le vice d'un système de finances qui exagérait les effets du crédit public sans le fonder sur une base solide, fut bientôt dévoilé aux yeux de d'Eprémesnil. Il s'attacha constamment à montrer que Necker imitait, sans les entendre, les ressources des ministres anglais; en même temps il enseignait à ses jeunes collègues à traiter les affaires d'État, dans le parlement de Paris, avec les mêmes développemens, et surtout avec la même passion qu'on les traite au parlement d'Angleterre. Souvent on faisait un bizarre amalgame des constitutions si différentes de deux peuples rivaux. Les vieux jurisconsultes étaient entraînés à parler des droits de la nation, eux qui n'avaient parlé, dans leur jeunesse, que des libertés de l'Église gallicane. La

proposition d'un appel aux états-généraux fût faite par d'Eprémesnil, dès la proposition du premier emprunt ouvert par le directeur du trésor royal. C'était une grande innovation que de rappeler l'existence et de provoquer, même indirectement, le retour de ces assemblées dont la longue interruption, ou plutôt l'abolition tacite, donnait encore plus de force aux parlemens que de sécurité au roi. Mais une proposition qui, douze ans après, devait tout bouleverser, ne parut alors que ridicule. Le parlement, après avoir enregistré les emprunts de *Necker*, adressa au roi des représentations secrètes, dans lesquelles il l'invitait à se défier des plans d'un étranger moins occupé de lui assurer des ressources permanentes que de séduire la nation. Le comte de Maurepas était attaqué dans ces mêmes représentations : une vive censure de ses conseils frivoles lui apprenait combien il faut peu compter sur la reconnaissance d'un corps ambitieux. A mesure qu'on vit la guerre approcher et réaliser quelques-unes des espérances qu'on en avait conçues, le parlement se modéra dans son opposition. Depuis le commencement du siècle, la monarchie française avait avec le gouvernement

mixte de l'Angleterre cette analogie, que l'autorité du roi y était plus compromise pendant la paix que pendant la guerre.

Tableau général des causes de la guerre d'Amérique.

Quelle était la situation politique et intérieure de l'Angleterre dans le moment où elle excitait à la fois parmi nous un imprudent esprit d'imitation et un salutaire esprit de rivalité? En traçant ce tableau, j'entre dans une suite de faits compliqués. C'est ici, surtout, que nous allons voir l'opinion commander aux événemens, et les événemens réagir sur elle. L'histoire de France devient non-seulement l'histoire de l'Europe, mais celle du monde entier. Londres, Paris et l'Amérique septentrionale s'offrent particulièrement comme trois théâtres où se développe une même action. Les deux hémisphères sont liés par une chaîne invisible; mais dans le mouvement commun qui les agite, l'un se trouve conduit à une glorieuse indépendance, et l'autre à un épouvantable bouleversement.

Situation politique de l'Angleterre. Plan de lord Bute sur les colonies anglaises.

Georges III, quoique fidèle, en apparence, à l'usage de former et de renouveler le ministère suivant le vœu présumé de la nation, c'est-à-dire, d'après les fluctuations de la majorité dans les deux chambres, donnait toute sa confiance au lord Bute, qui était le

chef secret de ses conseils. Celui-ci, plus opiniâtre que courageux, prenait beaucoup de moyens obliques pour étendre une prérogative que la révolution de 1688 avait contenue dans de sévères limites. Son but était surtout d'établir avec force le pouvoir du roi dans les colonies, dont un système sage et des guerres heureuses avaient augmenté le nombre, l'étendue et les richesses. Il avait supposé que le parlement d'Angleterre, rendu, par les progrès de la corruption, plus docile aux vœux de la couronne, verrait sans ombrage des entreprises qui ne menaçaient d'aucun danger apparent la liberté domestique des Anglais. La compagnie des Indes orientales, bizarre espèce de république où des capitalistes associés agissaient comme des législateurs, et surtout comme des conquérans, rendait presque indépendantes du pouvoir du roi les vastes possessions du Bengale, des côtes du Malabar et du Coromandel, et de tout le territoire que la perfidie ou la violence avaient détaché de l'empire du Mogol. Mais cette compagnie, livrée à des discordes continuelles, et trompée souvent dans les calculs de son avarice, paraissait devoir être bientôt forcée de prendre le roi pour médiateur, et par conséquent

de l'accepter pour maître. Le Canada, dont les habitans étaient accoutumés au régime monarchique, recevait avec respect les ordres du roi de la Grande-Bretagne. Les Iles-du-Vent et les Antilles montraient la même soumission : c'était les anciennes colonies de l'Amérique septentrionale qu'il s'agissait de soumettre à des lois bien différentes de celles qui régissaient l'Angleterre et l'Ecosse. Le roi se servait du parlement pour consacrer des mesures arbitraires dont seul il eût surveillé, modifié ou étendu l'exécution. Mais ses vues secrètes, ou plutôt celles de son conseiller, n'échappaient ni aux démocrates dont Wilkes animait les bravades séditieuses, ni à de puissantes familles qui, depuis l'expulsion de Jacques II, se maintenaient dans l'autorité à l'aide d'une ligue aristocratique dans le fond, et populaire dans la forme. Le combat entre les deux partis, des Wighs et des Toris, était aussi animé que dans les dernières années de la reine Anne. Les premiers, en prêtant leur appui aux colons américains, prétendaient défendre la liberté anglaise; les seconds saisissaient avec ardeur l'occasion de condamner des principes fortement imbus de républicanisme, et que les Américains appuyaient par

des actes de rébellion. Jamais des discussions plus brillantes n'avaient eu lieu au parlement d'Angleterre; mais l'éloquence du parti de l'opposition échouait presque toujours devant la vénalité flegmatique du parti ministériel.

Un homme habile dans les intrigues parlementaires et dans les opérations de finance, le lord North, avait été mis par le lord Bute à la tête du ministère, et lui promettait de vaincre la résistance des colonies. Ce ministre, d'un caractère irrésolu, affectait la fermeté: il proposait des partis violens, et les exécutait avec *mollesse; il* excitait la haine sans inspirer la crainte. Le cabinet britannique perdit sous lui le caractère d'audace et de vigilance que le duc de Newcastle, et surtout Pitt, avaient imprimé à leur administration triomphante. La querelle des colonies parut absorber toute son attention; il lui tardait de montrer le roi George vainqueur de ses sujets d'Amérique, afin de rendre l'autorité royale plus imposante aux yeux des Anglais. Cependant, occupé à recruter une petite armée, ou plutôt à marchander des soldats auprès du landgrave de Hesse et du duc de Brunswick, il laissait aux Américains le temps d'organiser une armée nationale.

Lord North. Bill du thé pour les colonies. Ses suites.

L'impôt sur le thé était devenu leur grief depuis qu'ils avaient su s'affranchir de l'impôt du timbre. La résolution qu'ils avaient prise de renoncer à l'usage du thé, paraissait faite pour éteindre ou pour suspendre cette querelle. Les ministres anglais affectèrent de croire qu'une telle résolution n'était point unanime, et serait peu durable. Ils firent expédier, sur la fin de l'année 1773, plusieurs navires chargés de thé pour le port de Boston : c'était de toutes les villes américaines celle qui se montrait le plus animée à secouer le joug de la métropole. Le peuple vit dans cet envoi déplacé une insulte faite à ses délibérations patriotiques, et le projet formé par le commerce anglais de ne fournir aux colonies que les objets dont il serait embarrassé.

Famine de l'Inde. 1768. et 1769.

Les deux mondes retentissaient alors d'un événement fait pour exciter contre les Anglais la plus juste indignation. Des agens de la compagnie des Indes orientales, et le lord Clive lui-même, gouverneur dont les talens, et surtout les perfidies, avaient fondé un empire nouveau sur les rives du Gange, s'étaient livrés aux spéculations d'un infâme et odieux monopole. Après s'être emparés de tout le commerce du tabac et du bétel, ils

avaient exercé leur tyrannique avarice sur les terres des malheureux Indiens. L'art funeste avec lequel ils avaient rompu des baux, exigé des redevances, et levé des impositions, avait fait passer entre leurs mains presque tout le riz, subsistance principale et nécessaire de ces contrées, où la religion défend de se nourrir de la chair des animaux. La famine la plus désastreuse dont les annales des temps modernes fassent foi, avait été bientôt le résultat de la cupidité de ces lâches conquérans. La patience de leurs victimes fit encore plus ressortir leur *froide férocité*. Point de soulèvement, point de murmures de la part de ce peuple affamé : les Indiens semblaient heureux d'échapper par la mort au joug le plus dur qu'une longue succession de maîtres divers leur eût encore fait subir. Languissans, inanimés, ils respectaient l'animal qui cherchait à côté d'eux la pâture. Ce crime coûta la vie à plusieurs millions d'Indiens. Ainsi, le dix-huitième siècle, qui semblait être voué à la philanthropie, vit se renouveler ces grands attentats sur les peuples, que l'histoire, l'éloquence et la poésie ne cessaient de reprocher aux Espagnols du seizième siècle.

Le parlement d'Angleterre montra d'abord l'intention de punir les auteurs de cette calamité; mais les orateurs les plus véhémens s'accordèrent bientôt à voiler des détails qui eussent excité l'horreur des nations. L'opulence fondée sur le crime acheta son pardon, et des débats insignifians n'annoncèrent que trop l'impunité des attentats dont les Indes pourraient encore être le théâtre. Le lord Clive fut accusé au parlement d'Angleterre, non pour la famine de l'Inde, quoiqu'il eût indirectement attiré ce fléau par différentes espèces de monopole, mais pour une épouvantable série de crimes commis sur des princes indiens. Il fut acquitté, et même en des termes honorables; mais ni ce témoignage du parlement, ni la jouissance de la plus grande fortune qu'il y eût en Europe, n'imposèrent silence à ses remords : après avoir passé quelques années dans un état alternatif de convulsions et d'abattement, il se délivra d'une vie que ses crimes lui avaient rendue insupportable.

Sans doute les colons américains ne pouvaient craindre que la métropole irritée lançât sur eux un si terrible fléau. Ce peuple agriculteur s'enrichissait déjà par une ex-

portation de grains; mais sa défiance s'était accrue dans une querelle ouverte depuis dix ans : il voyait le germe de tous les genres de tyrannie dans le système colonial de l'Angleterre. Dès qu'une fois le mot de monopole a retenti parmi le peuple, il n'y a plus de terme à ses alarmes, plus de frein à son indignation. Enfin, c'était surtout à Boston et à Philadelphie que le cri des Indiens opprimés avait retenti long-temps. A la nouvelle que des navires chargés de thé mouillent dans le port, et que d'autres sont encore attendus, plusieurs habitans de Boston s'assemblent, et jurent de ne point souffrir qu'on débarque cette denrée soumise à un impôt arbitraire. Une vingtaine d'entre eux se déguisent en sauvages, donnent à la fureur qui les transporte l'apparence d'un jeu, se font suivre par le peuple, entrent dans les navires, et jettent dans la mer plus de trois cents balles de thé. Voilà l'événement qui décida une guerre à laquelle les plus puissantes nations de l'Europe devaient bientôt concourir.

Un fait d'armes éclatant n'eût pas excité plus d'enthousiasme parmi les colonies anglo-américaines, que cet affront fait au système fiscal du ministère britannique. C'était sous

Insurrection de Boston et de la province de Massachusset.

1769.

les yeux d'une garnison anglaise que les Bostoniens avaient porté ce défi à la métropole. Tout faisait craindre qu'ils n'expiassent leur zèle par la ruine de leur commerce. La province de Massachusset, dont Boston est la ville principale, se déclare en *insurrection* contre les actes du gouvernement anglais. Le mot d'*insurrection* parcourt toute l'Amérique septentrionale; il se forme dans chaque province des assemblées dont l'autorité se substitue à celle des délégués du roi de la Grande-Bretagne. Le plan d'une confédération est tracé. Une grande portion du continent américain va reproduire une ligue semblable à celle qui fit compter à la Grèce une nouvelle ère de liberté, malgré les efforts des tyrans de Macédoine et de tous les rois élevés sur les conquêtes d'Alexandre; plus semblable encore à celle qui consolida la liberté de la Suisse et de la Hollande. Trois millions d'hommes, qui formaient alors la population de ces colonies, se divisaient en plusieurs nations, dont les intérêts, les travaux et les cultes étaient difficiles à concilier; il fallait mettre à la fois de la vigueur et de la flexibilité dans le faisceau qu'on voulait former de ces États divers. Dix ans passés dans une controverse politique avaient beau-

coup accru parmi les Américains le penchant à s'occuper des premiers principes de législation. Les écrits des publicistes qui se sont fait l'image la plus élevée de la liberté, tels que ceux de Sydney et de Loke, étaient depuis long-temps pour eux des livres sacrés. La Caroline vénérait ce dernier comme son législateur (1). Ce qui, pour la plupart des peuples européens, devait être considéré comme des hypothèses hardies ou chimériques, faisait la base de leurs institutions municipales. Les ouvrages des philosophes français étaient bien plus adaptés à leur position qu'à celle des peuples de l'Europe. Le titre de républicains n'était plus qu'un mot à ajouter à leurs mœurs déjà républicaines. Pour en connaître tout l'orgueil, il fallait cesser d'être tributaire. Les publicistes américains dirigeaient leur patrie vers l'indépendance, mais sans déclarer encore l'étendue de leur projet, parce que le sentiment de fraternité avec les Anglais n'était pas éteint dans tous les cœurs. Plusieurs co-

(1) Le plan de constitution que Loke avait rédigé pour la Caroline, fut modifié au bout de quelques années, parce que plusieurs articles avaient été jugés inexécutables ; mais l'esprit de cette constitution subsistait.

lons, surtout dans les contrées méridionales, s'effrayaient des maux de l'espèce de guerre civile dont le signal était donné. De riches planteurs, environnés de Nègres, ne pouvaient se passionner pour la liberté ni pour l'égalité, comme les familles frugales et laborieuses qui bâtissaient des fermes sur les rives de l'Ohio. Les militaires ne renonçaient pas à tout espoir de retour et d'avancement dans la mère-patrie. Mais vingt ou trente hommes, pour la plupart voués à l'étude des lois ou aux méditations de la philosophie, avaient résolu de ne pas laisser échapper une occasion d'appliquer des principes dont ils espéraient la gloire et la prospérité de leur patrie; ils brûlaient d'attirer sur leurs travaux l'attention de l'univers. Leurs vœux furent comblés quand ils eurent provoqué un congrès de députés des diverses colonies.

Congrès américain. Déclaration des droits. 1774.

Le congrès, composé de cinquante-un membres, se rassembla le 17 septembre 1774, à Philadelphie. On n'y vit point régner cette impétuosité qui agite le peuple, et entraîne ses chefs à l'approche des crises politiques. Loin de dissimuler les dangers attachés à une résolution courageuse, ces députés affectaient de les envisager avec calme. L'unanimité de leurs vœux augmen-

tait le sentiment des ressources de la patrie. Leur ton était modéré, et leurs principes absolus. L'un des premiers actes du congrès fut de rédiger une déclaration des droits. En revendiquant les leurs, les Américains semblaient rappeler à toutes les nations ceux qu'elles avaient perdus. Les révolutions des républiques d'Italie, de Suisse, de Hollande, et celle même de l'Angleterre, avaient toutes été concentrées dans le pays même auquel elles avaient donné ou promis la liberté. La révolution américaine prit, par l'effet des différens manifestes qui l'appuyèrent, et surtout de la déclaration des droits, un caractère d'abstraction, de généralité et d'audace philosophique, qui devait en étendre au loin les principes. Les écrivains français crurent reconnaître dans cet acte, qui fut depuis développé et rendu plus philosophique encore dans les constitutions particulières de plusieurs des États-Unis, une application exacte et un résumé judicieux de leur théorie (1).

(1) La déclaration des droits, qui forme le préambule de la constitution de la province de Massachusset, est le type de celles qui furent adoptées dans les autres provinces; elle est encore plus (et l'on ne peut trop s'en étonner) le type de celle qui fut adoptée en France pour une constitution où

On réalisait quelques-uns de leurs vœux au-delà de l'Océan atlantique; ils se confirmèrent dans l'opinion que les principes d'une législation universelle, étant une fois bien posés, devaient changer les destinées du globe.

Comme cette déclaration de droits pouvait paraître aux ministres anglais un signal de guerre, et leur servait au moins de prétexte pour dire que toute composition avec les colonies devenait impossible, les membres du congrès exprimèrent des sentimens pacifiques dans des proclamations et des adresses dont le but était d'augmenter le nombre de leurs partisans en Angleterre. L'art avec lequel ces pièces étaient composées produisait bien plus d'effet que les vulgaires artifices des manifestes diplomatiques: c'était le langage d'hommes sanctifiés en

l'on avait cru conserver le principe monarchique. Les provinces méridionales des Etats-Unis, dans lesquelles l'esclavage des Nègres subsiste encore aujourd'hui, n'hésitaient pas à reconnaître le principe absolu que tous les hommes étaient nés libres et indépendans. Les maximes générales dont le peuple, parmi nous, devait faire d'extravagantes applications, n'excitèrent ni enthousiasme, ni même attention, parmi les dernières classes du peuple en Amérique.

quelque sorte par une habitude constante de la morale, religieux et tolérans, nourris des connaissances qui supposent une société perfectionnée, exempts des petites fraudes qui semblent être le partage d'une société corrompue. Ces adresses étaient rédigées par Thomas Jefferson et par John Adams : l'une exprimait un reste d'affection pour le roi de la Grande-Bretagne; l'autre une affection non filiale, mais fraternelle pour le peuple anglais. Une troisième réveillait dans le cœur des Irlandais la haine pour des lois oppressives qui les traitaient comme un peuple conquis. La dernière appelait la colonie du Canada à faire cause commune avec d'anciennes colonies qui lui enseignaient le prix de la liberté. Des mesures actives étaient jointes à tous ces manifestes : le congrès promettait secours et délivrance à la province de Massachusset. Le cabinet britannique, par une prudence pusillanime, avait affecté de reporter sur cette province toute la vengeance de la rébellion. Boston, occupée par des troupes anglaises, avait vu son commerce interdit par un bill du parlement : rien ne pouvait ni entrer ni sortir du port auparavant le plus fréquenté de l'Amérique septentrionale. Le congrès usa

de représailles envers l'Angleterre, et défendit de recevoir, dans aucun port, les marchandises qu'elle voudrait y porter. Une prise d'armes générale était ordonnée; les milices s'organisaient avec activité. Cette vigueur, mêlée de circonspection, obtint le suffrage du plus grand homme d'État qu'eût alors l'ancien monde. Voici en quels termes lord Chatam s'exprimait à ce sujet dans la chambre des pairs :

Discours de Lord Chatam, 1775.

» L'histoire, mylords, a toujours été » mon étude favorite. Fier d'être Anglais, » j'ai mis mon plaisir et mes soins à me » nourrir de tous les grands exemples du » patriotisme de la Grèce et de Rome. Eh » bien, je déclare que, dans ces deux terres » classiques de la liberté, je ne vois ni peuple ni sénat dont la conduite me paraisse » plus noble et plus ferme que celle du congrès de Philadelphie. En méditant les actes » et les discours de ces sages députés, je » me dis : Les bravades et les manœuvres » de nos ministres sont aussi impuissantes » pour dégrader de pareils caractères, que » les forces de notre île, secondées par plusieurs milliers d'esclaves armés de la Hesse, » le sont pour subjuguer un pays où, sur » un espace immense, respirent la passion

» de la liberté et toutes les vertus qui la
» fondent. Aveugles ministres! ne voyez-
» vous pas que l'Amérique a ses Hampden et
» ses Sydney? Cet esprit d'opposition qui
» l'anime aujourd'hui, c'est le même qui
» enflammait nos ancêtres lorsqu'ils résis-
» taient à des taxes arbitraires, et lorsque,
» dans un âge reculé, ils gravaient la maxime,
» qu'aucun sujet de la Grande-Bretagne ne
» peut être taxé que de son consentement.
» Félicitons-nous de ce que le cri des Wighs,
» de ces gardiens fidèles des principes de
» notre constitution, retentit au-delà de
» l'Atlantique! C'est à nous, Wighs fidèles,
» à reconnaître plus que jamais les Anglo-
» Américains pour nos frères. Ils ont nos
» sentimens; ils parlent notre langage; leur
» chaleur patriotique s'est allumée à la nô-
» tre: la nôtre, peut-être, avait besoin d'être
» réveillée par leur énergie. C'est à nous à
» presser, par des représentations assidues,
» leur réconciliation avec la mère-patrie.
» Pas un moment n'est à perdre pour l'opé-
» rer: elle peut encore faire la terreur de la
» France et de l'Espagne, et prévenir des
» liens sacrilèges; elle n'offensera point
» notre gloire. Notre armée n'a pas encore
» éprouvé de défaites en Amérique..... Je

» vois qu'on s'étonne à ce mot. Nos minis-
» tres affectent de ne rien craindre des mi-
» lices inexpérimentées; et moi, je crains
» beaucoup les milices d'hommes libres.
» Mais quels sont les moyens de cette récon-
» ciliation? Est-ce de révoquer tel acte d'a-
» bord, et tel autre ensuite? Non; révoquez
» à la fois tout ce qui humilie, tout ce qui
» aigrit vos frères, et surtout commencez
» par éloigner de Boston une armée qui ne
» semble là que pour attendre un affront. »

Premier combat des insurgens à Lexington. 19 avril. 1775.

Le pressentiment de lord Chatam ne tarda pas à se vérifier. Les habitans de la province de Massachusset s'armaient en foule pour délivrer les Bostoniens. Le général anglais Gage, après avoir épuisé les moyens de persuasion, résolut de dissiper par la force leurs rassemblemens. Quelques compagnies sortirent de Boston pour parcourir la campagne, et se dirigèrent sur Lexington; elles rencontrèrent au-delà de cette ville un corps de milices provinciales. Le commandant de la troupe anglaise s'avança en criant : *Dispersez-vous, rebelles!* Les Américains restent immobiles; le combat s'engage : les provinciaux plient, mais ils se montrent disposés à défendre un pont qu'ils avaient fortifié à la hâte. On les poursuit, on les attaque vive-

ment; le pont est emporté. Les soldats anglais, croyant n'avoir plus rien à craindre d'ennemis qui ont montré plutôt l'intention que les moyens de se défendre, vont çà et là détruire des magasins de vivres. Tandis qu'ils les pillent ou les brûlent, les provinciaux, qui ont reçu des renforts nombreux, se placent en embuscade sur plusieurs points, tirent sur les Anglais qui marchent au hasard, fondent sur eux quand ils cherchent à se rallier, les poussent en désordre jusque sur Lexington; rien n'eût préservé cette avant-garde d'une destruction entière, si le général Gage n'eût envoyé un détachement pour protéger sa retraite. Mais la ville de Lexington est bientôt cernée par le nombreux concours des milices américaines; les Anglais se retirent et rentrent dans Boston pour y être assiégés.

Autre combat sous les murs de Boston. 17 juin. 1775.

Les renforts arrivaient de toutes parts à la province de Massachusset, et prévenaient souvent les ordres du congrès. Vingt-cinq ou trente mille hommes armés au hasard, mal pourvus d'artillerie, n'ayant point encore de chefs, et n'offrant qu'une image très-imparfaite d'organisation militaire, campaient sous les murs de Boston, sans que les Anglais, maîtres de la mer, fissent aucun

effort pour se dégager d'une position aussi honteuse qu'incommode. Enfin, l'arrivée d'un convoi qui portait l'armée anglaise à dix ou douze mille hommes, et la présence des généraux Howe, Clinton et Burgoyne, officiers dont on vantait les talens militaires, permirent aux assiégés de tenter une attaque sur les retranchemens de leurs ennemis. Les Anglo-Américains ne voulurent point se retirer sans combattre.

Ils avaient élevé une redoute sur une hauteur nommée Breedshill, d'où ils pouvaient jeter des bombes dans la ville. Le 17 juin 1775, un corps de l'armée anglaise vient attaquer de front ce poste redoutable, tandis qu'un autre, par un mouvement assez compliqué, cherche à couper la retraite aux Américains. Il s'agissait, pour y parvenir, de s'emparer de la petite presqu'île de Charles-Town, séparée par un court trajet de mer de la langue de terre qui domine Boston. Les forces anglaises ainsi divisées ne furent point assez imposantes pour frapper de terreur les Américains. L'attaque de front fut faible et infructueuse; le succès de l'autre fut chèrement acheté. En débarquant dans la presqu'île, sous la protection de leur flotte, les Anglais commencèrent par mettre

le feu à Charles-Town, qui, vu sa proximité de Boston, en est considérée comme le faubourg. Les habitans viennent se réfugier jusque sous les retranchemens de Breedshill ; et par l'indignation qu'ils excitent dans l'âme des soldats, ils doublent leur courage. Les Anglais s'approchent de la redoute, et s'apprêtent à la tourner : les Américains font de toutes parts le feu le plus vif ; la lueur de l'incendie de Charles-Town leur servait à ajuster leurs coups : ils visaient si juste, que tous les officiers anglais furent blessés ou tués, à l'exception du général Howe qui dirigeait l'attaque. Un renfort amené par Clinton vint rétablir le combat : les Américains avaient épuisé leurs munitions ; leur retraite fut conduite avec un ordre qu'on ne pouvait attendre de soldats nouveaux. Ils s'éloignèrent si peu, que le blocus de Boston ne pouvait être regardé comme levé. La conquête de la presqu'île de Charles-Town avait coûté aux Anglais plus de onze cents hommes tués ou blessés. Au bout de quelques jours, ils jugèrent prudent de l'abandonner, et rentrèrent une seconde fois dans Boston.

Ce combat, moins heureux pour les Américains que celui de Lexington, paraissait cependant être un présage plus décisif pour

le succès de la guerre. Ils avaient soutenu avec courage l'effort des troupes d'élite de l'Angleterre, commandées par des généraux habiles, et dont les opérations avaient été appuyées par l'artillerie de la flotte. Le congrès rendit des honneurs à la mémoire des guerriers qui avaient payé de leur sang une journée glorieuse : le nom du docteur Waren, fut inscrit le premier sur la liste des généreux martyrs de la liberté américaine : il l'avait déjà défendue par des discours empreints d'un profond patriotisme, et le premier il avait quitté des travaux paisibles pour courir aux armes; personne n'avait plus contribué que lui à la belle défense de la redoute de Breedshill. Sa mort héroïque répandit de l'éclat sur des vertus qu'il avait pratiquées sans orgueil. Le général américain Putnam avait commandé en chef pendant cette action ; il avait droit à des éloges, il en obtint, et prouva la sincérité de son civisme en passant avec joie sous les ordres de Washington, que le congrès nomma généralissime. Ce poste avait été brigué par le général Lee, homme ardent, ambitieux, militaire instruit, orateur habile; né Anglais, il s'était voué à la défense des colonies dès qu'il avait eu l'espérance de les voir ré-

voltées. Il n'avait à proposer que des partis extrêmes : suivant lui, on ne se prononçait pas assez tôt pour l'indépendance, on n'échauffait pas assez le peuple; on ne sévissait point avec assez de rigueur contre les royalistes. Si le général Lee eût été donné pour chef à la révolution américaine, elle n'aurait peut-être produit que l'anarchie. On choisit Washington, on eut la liberté.

Cet officier avait couvert, par une suite d'actions d'éclat et par des traits non moins nombreux de modération et de fermeté, le malheur qu'il eut d'assister à cette scène cruelle ou Jumonville fut tué, et qui décida la guerre de sept ans. Il avait été le libérateur de l'armée anglaise après le désastre du général Braddock. Depuis la paix il s'était voué à des travaux agricoles, mais sans perdre de vue les intérêts de sa patrie, et sans renoncer à ses études militaires. Doué d'une figure pleine de noblesse et d'aménité, riche, économe et bienfaisant, modeste sans être timide, il suppléait au génie par la perfection d'un sens juste et d'un esprit prévoyant. La gloire lui était moins nécessaire qu'une bonne réputation. Il en était de ce caractère accompli, comme de ces monumens où

règnent des proportions harmonieuses, et qu'on admire davantage après les avoir longtemps contemplés.

Washington reprend sur les Anglais la ville de Boston. Avril. 1776.

En arrivant à l'armée qui bloquait Boston, Washington fut effrayé de voir combien peu elle offrait d'élémens d'un bon régime militaire. Chacune des provinces y avait envoyé des corps plus ou moins nombreux, qui n'avaient promis qu'un service limité, et devaient, pour la plupart, se retirer dans quelques mois. Le congrès n'avait pas pris, et ne sut jamais prendre une autorité centrale suffisante pour enchaîner également et les provinces et les individus à la cause commune : c'était l'exemple, et ce n'était pas la loi qui décidait tous les efforts patriotiques. Que la chaleur des esprits vînt à se modérer un moment, tout était rompu. Washington corrigea quelques effets d'un mal dont il ne pouvait détruire le principe. Les engagemens furent un peu prolongés, et l'on n'eut plus à craindre que cette armée de vingt-huit ou trente mille hommes se trouvât en un seul jour diminuée de moitié ou des deux tiers. Les Anglais se virent resserrer plus étroitement dans Boston; le ministère britannique semblait les y avoir oubliés. Leurs provisions s'épuisaient; mais de

jour en jour elles pouvaient être renouvelées. Washington n'avait point assez d'artillerie pour faire un siége régulier; d'un autre côté il ne pouvait, en livrant un assaut, exposer au pillage, à l'incendie, une ville américaine qui avait donné le signal de la liberté. Le succès de ses opérations fut assuré lorsqu'il réussit à chasser les Anglais des hauteurs de Dorchester. Quelques bombes qu'il jeta sur la flotte anglaise mouillée dans le port de Boston, causèrent les plus vives inquiétudes à l'amiral Howe. Les Anglais, réduits à capituler, furent heureux que Washington leur promît de ne point inquiéter leur embarquement.

Divers succès des Américains.

Quelle joie pour les provinces, et surtout pour celle de Massachusset, d'avoir arraché aux Anglais la ville qui avait le plus affronté leur colère, et qui en avait ressenti si long-temps les effets! Les Bostoniens, en racontant leurs souffrances, excitèrent une vive indignation contre ceux des habitans de la même ville qui s'étaient joints à leurs oppresseurs. Tel est l'effet des révolutions, lors même que, bornées à un seul objet, elles ne changent point le système entier des mœurs et des habitudes; tel est l'effet de ces crises redoutables, qu'on y

commence toujours par imiter ou par surpasser les excès de l'autorité qu'on veut abattre. Dès le premier choc, on rompt violemment le droit commun avec l'espoir incertain d'y revenir un jour, et de le perfectionner. Les insurgens ne se contentèrent point de confisquer les biens de ceux qui avaient suivi les Anglais à leur départ de Boston ; la même peine fut appliquée à des royalistes timides qui s'étaient à peine éloignés de la neutralité dans cette cause. Plusieurs furent déclarés, par jugement, traîtres à la patrie. Un an après, dans des villes qui avaient à craindre l'approche de l'ennemi, d'autres royalistes furent déclarés suspects, et enfermés comme tels. Les provinces prenaient l'initiative de ces mesures, et le congrès les confirmait souvent. Les royalistes, quand les événemens devinrent plus favorables à leur parti, usèrent de représailles. Cependant les Anglo-Américains s'abstinrent, dans le cours de leur révolution, de tout acte sanguinaire, et ne mêlèrent point l'appareil des échafauds à celui des combats.

C'était dans les provinces méridionales que les royalistes se montraient les plus nombreux et les plus redoutables ; ils s'armèrent

dans les deux Carolines, sur la foi d'une puissante invasion que les Anglais avaient promis de faire dans ces provinces. Les patriotes résolurent de les accabler avant qu'ils pussent réaliser le projet d'ouvrir à leurs auxiliaires les passages les plus difficiles de cette contrée. Un seul choc termina ce mouvement. Les royalistes y furent vaincus, et la plupart des chefs se rendirent à leurs compatriotes, qui les reçurent comme des prisonniers de guerre.

Un détachement de la flotte anglaise, sous le commandement du lord Dunmor, avait fait dans la Virginie une odieuse tentative; c'était celle de soulever les noirs contre ceux des planteurs qui suivaient la cause de la liberté. A peine l'agent de ce projet eut-il formé des bandes de révoltés, qu'elles furent en proie à tous les fléaux : la famine et des maladies contagieuses en détruisaient promptement la plus grande partie. Le reste, en se sauvant sur les vaisseaux, y fut assailli par la tempête. Charles-Town, capitale de la Caroline méridionale, fut vivement attaquée par la flotte et l'armée anglaises. Le général Lee fit avec peu de troupes une défense qui sauva cette ville, et qui excita le plus vif enthousiasme parmi les Américains.

Le commerce anglais était troublé dans les Antilles, et jusque sur les côtes européennes, par de nombreux corsaires sortis des ports de l'Amérique méridionale.

Un seul événement malheureux interrompit cette glorieuse suite de succès qui couronnait les premiers efforts de la liberté américaine.

Expédition Canada. 1775.

Après avoir traversé, tantôt en vainqueurs et tantôt en amis, une grande partie du Canada, les Anglo-Américains furent forcés de lever le siége de Quebec, et d'abandonner une colonie qui offrait aux Anglais les meilleurs points d'appui pour des attaques successives. Trois mille hommes avaient tenté cette expédition, et y avaient montré un courage dont leur retraite même n'effaçait point la gloire. Le colonel Arnold, qui devait, dans cette guerre, se montrer d'abord sous l'aspect le plus honorable, et ensuite sous l'aspect le plus ignominieux, avait commencé ce mouvement avec une noble témérité. Une attaque soudaine et habilement concertée, qu'il avait faite avec une poignée d'hommes sur les forts de Ticonderago et de la Couronne, avait ouvert aux Américains le chemin du Canada. Les Anglais n'y avaient laissé qu'un petit nombre de troupes. Mont-

gommery, qui, jeune encore, s'était distingué dans la guerre de sept ans, fut chargé par le congrès de pénétrer dans cette colonie, et de gagner les Canadiens à une cause qui, de la situation d'un peuple conquis, les ferait passer à celle d'un peuple libre. Ses armes et son éloquence obtinrent d'abord un égal succès. Plusieurs forteresses lui cédèrent, et après un siége poussé vivement, Montréal lui ouvrit ses portes. Il fut bientôt sous les murs de Quebec. Carleton, officier anglais très-estimé pour sa prudence et sa bravoure, avait rassemblé dans cette ville huit cents soldats mêlés à des milices françaises. Montgommery vit que tout délai compromettait son entreprise, et se hâta de donner un assaut à la ville. Comme il s'élançait sur une batterie anglaise, il fut frappé à mort. Le bouillant Arnold fut blessé en voulant le venger. Un autre capitaine, Morgan, fut enveloppé avec tout un détachement, après avoir combattu avec une rare intrépidité. Les assiégeans se retirèrent affaiblis et découragés; mais Arnold ne leur permit pas de lever le siége. Peut-être eût-il obtenu le prix de sa courageuse persévérance, si les dispositions des habitans du Canada n'eussent tout à coup changé. Les prêtres de la

colonie s'étaient déclarés pour les Anglais; ils refusaient la confession et les sacremens à qui n'embrassait point le même parti. Les Canadiens renoncèrent, par un scrupule religieux, à l'espoir de l'indépendance. Le général américain, après de nouvelles tentatives, vit qu'il était temps de s'ouvrir un chemin à travers un pays qui abandonnait sa cause, et ramena en bon ordre sa petite armée à Ticonderago.

Le congrès célébra cette entreprise comme si elle eût eu d'heureuses conséquences. Toute cette assemblée exprima des regrets pathétiques sur la mort de Montgommery. La mémoire de ce brave officier fut honorée jusque dans le parlement d'Angleterre. Le parti de l'opposition se faisait un devoir d'exalter l'héroïsme, l'humanité et l'enthousiasme civique de celui que les ministres traitaient de rebelle. « Que les ministres, » dit Charles Fox, ne m'accusent pas de » pleurer un ennemi; je les accuse, moi, » d'avoir fait pour nous un ennemi d'un » guerrier doué de toutes les vertus, et » d'avoir détaché de notre cause tant » d'hommes qui avaient concouru et qui » concourraient encore aux triomphes de » la patrie. »

Un nouveau congrès s'était formé sous les auspices les plus favorables. La présence de Franklin avait doublé les forces de cette assemblée. Il revenait d'Angleterre, où son adroite et courageuse mission, comme représentant des colonies, avait suscité mille embarras aux ministres, et souvent fait avorter leurs projets. C'était de là qu'il avait donné à ses compatriotes le signal de l'insurrection, en les prévenant de mesures dont il avait surpris le secret, et en leur transmettant des lettres ministérielles qu'il avait osé intercepter. « Voilà le sort qu'on vous » prépare, avait-il écrit; *armez-vous.* » Lorsqu'il fut de retour parmi ses compatriotes, les premiers mots qu'il leur dit furent ceux-ci: « Vous avez tiré le glaive; vous l'avez fait » avec succès : on vous craint, on va vous » flatter. Si vous ne voulez être bientôt traités en rebelles, déclarez-vous indépendans. Le roi de la Grande-Bretagne ne » respire que votre esclavage. Ses ministres » serviront toujours un projet dans lequel » il est inflexible, parce qu'il ne sait pas en » calculer les dangers. Ne craignez point » d'effrayer, par une résolution hardie, le » parti qui réclame pour vous en Angleterre. L'inutilité de ses efforts depuis dix

Déclaration de l'indépendance des États-Unis. 4 juillet. 1776.

» ans l'a aigri, et lui fait craindre de voir
» renaître des jours d'oppression. Il tombe,
» si vous cédez. Il n'y a plus de liberté an-
» glaise, s'il n'y a pas une liberté américaine.
» Le nombre des Wighs diminue dans les
» deux chambres : les Toris triomphent.
» Combattez comme vous l'avez fait; triom-
» phez comme vous venez de le faire, et
» vous aurez dans la métropole des amis
» utiles, parce que votre courage et votre
» résistance les auront rendus puissans. Les
» ministres actuels, confondus dans leurs
» plans et dans leurs mesures, expieront
» l'incendie et le ravage qu'ils ont portés
» dans nos paisibles contrées. D'autres mi-
» nistres reconnaîtront notre indépendance
» garantie par des victoires. L'indépendance!
» voilà cette grande déclaration qu'attendent
» la France et l'Espagne pour aider notre
» cause de leurs flottes et de leurs armées.
» Jusque-là elles craindraient toujours une
» réconciliation qui ferait tourner contre
» elles les chances de la guerre. Combattez
» avec tous les avantages de votre position,
» ou cessez de combattre. »

Ainsi Franklin déconcertait d'avance un projet de conciliation que le ministère britannique voulait faire appuyer par une armée

de cinquante-cinq mille hommes. De grands pouvoirs pour la guerre et pour la paix avaient été confiés aux deux frères Howe; l'un commandait la flotte, et l'autre commandait les troupes de terre. Leur nom était cher aux Américains, parce qu'un de leurs frères les avait vaillamment dirigés, en 1760, dans la guerre du Canada, où il avait trouvé une mort glorieuse. Le général Howe, depuis son départ de Boston, s'était présenté successivement devant plusieurs ports. Maître de tout le pays de Long-Island, il y recevait de puissans renforts. Ses propositions avaient ébranlé plusieurs provinces; mais quand le parti le plus courageux fut proposé par Franklin, deux des provinces qui s'étaient prononcées contre l'indépendance, celles de Maryland et de la Pensylvanie, donnèrent de nouveaux pouvoirs à leurs députés. Le 4 juillet 1776, la déclaration d'indépendance fut arrêtée par tous les membres du congrès. Le soin de la rédiger avait été confié à Franklin, à Thomas Jefferson et à John Adams. Si la déclaration des droits faite par le premier congrès avait déjà frappé les esprits par l'application des maximes les plus hautes et les plus abstraites de la philosophie à des intérêts po-

litiques, l'acte d'indépendance devait produire une impression plus vive et plus profonde, parce que les Américains se saisissaient des droits qu'auparavant ils avaient revendiqués. Les combats de Lexington, de Boston, de Charles-Town, et ceux du Canada, servaient de garantie à tous les sentimens dont Franklin, Adams et Jefferson étaient les interprètes. Voici le préambule de cette déclaration :

« Lorsque le cours des événemens humains met un peuple dans la nécessité de » rompre les liens politiques qui l'unissaient » à un autre peuple, et de prendre parmi » les puissances de la terre la place séparée » et le rang d'égalité auxquels il a droit en » vertu des lois de la nature et de celles du » Dieu de la nature, le respect qu'il doit » aux opinions du genre humain exige de » lui qu'il expose aux yeux du monde et » déclare les motifs qui le forcent à cette » séparation.

» Nous regardons comme incontestables » et évidentes par elles-mêmes les vérités » suivantes : Que tous les hommes ont été » créés égaux ; qu'ils ont été doués par le » Créateur de certains droits inaliénables ; » que parmi ces droits on doit placer au

» premier rang la vie, la liberté et la re-
» cherche du bonheur; que pour s'assurer
» la jouissance de ces droits, les hommes ont
» établi parmi eux des gouvernemens dont
» la juste autorité émane du consentement
» des gouvernés; que toutes les fois qu'une
» forme de gouvernement quelconque de-
» vient destructive de ces fins pour les-
» quelles elle a été établie, le peuple a droit
» de la changer et de l'abolir, et d'instituer
» un nouveau gouvernement, en établissant
» ses fondemens sur les principes, et en or-
» ganisant ses pouvoirs dans la forme qui lui
» paraîtront les plus propres à lui procurer
» la sûreté et le bonheur. A la vérité, la pru-
» dence dictera que l'on ne doit pas chan-
» ger, pour des motifs légers et des causes
» passagères, des gouvernemens établis de-
» puis long-temps; et aussi l'expérience de
» tous les temps a montré que les hommes
» sont plus disposés à souffrir, tant que les
» maux sont supportables, qu'à se faire droit
» à eux-mêmes en détruisant les formes
» auxquelles ils sont accoutumés. Mais lors-
» qu'une longue suite d'abus et d'usurpa-
» tions, tendant invariablement au même
» but, montre évidemment le dessein de
» réduire un peuple sous le joug d'un des-

» potisme absolu, il a le droit, et il est de
» son devoir de renverser un pareil gouver-
» nement, et de pourvoir, par de nouvelles
» mesures, à sa sûreté pour l'avenir. Telle
» a été la patience de ces colonies dans leurs
» maux, et telle est aujourd'hui la nécessité
» qui les force à changer leurs anciens sys-
» tèmes de gouvernement. L'histoire du roi
» actuel de la Grande-Bretagne est un tissu
» d'injustices et d'usurpations répétées, ten-
» dant toutes directement à établir une ty-
» rannie absolue sur ces États. Pour le
» prouver, exposons les faits au monde
» impartial. »

Les hommes vertueux et paisibles qui avaient rédigé ce préambule foudroyant, se dissimulaient sans doute à eux-mêmes les conséquences de leur doctrine absolue sur le droit d'insurrection. Tous les gouvernemens européens, fiers de leurs bases antiques, n'aperçurent point combien de tels principes pouvaient les ébranler. Aucun souverain, aucun homme d'État ne témoigna la moindre alarme. Le roi de Prusse, dont l'Europe admirait le coup d'œil sûr et la vaste prévoyance, condamnait hautement les principes des Toris d'Angleterre, et montrait de l'admiration pour les sages du

congrès (1). Catherine II paraissait applaudir avec un zèle philosophique à une révolution qui, en abaissant la suprématie commerciale

(1) Je crois devoir montrer, par un fragment des Œuvres du roi de Prusse, combien peu ce génie pénétrant entrevoyait les conséquences des troubles de l'Amérique et des principes du congrès. L'indignation du chef d'une monarchie militaire contre le *despotisme* du roi George est assez remarquable.

« L'Angleterre était engagée dans une guerre » civile avec ses colonies, entreprise par esprit de » despotisme, conduite avec maladresse. C'est » l'Écossais Bute qui gouverne le roi et le royaume. » Semblable à ces esprits malfaisans dont on parle » toujours et qu'on ne voit jamais, il s'enveloppe, » ainsi que ses opérations, des plus profondes té- » nèbres. Ses émissaires, ses créatures sont les res- » sorts avec lesquels il meut cette machine poli- » tique selon sa volonté. Son système politique est » celui des anciens Toris, qui soutiennent que le » bonheur de l'Angleterre demande que le roi » jouisse d'un pouvoir despotique. Impérieux et » dur dans le gouvernement, peu soucieux sur le » choix des moyens qu'il emploie, sa maladresse » dans le maniement des affaires, l'emporte encore » sur son obstination. Un million de livres sterling » que la nation paye annuellement au roi pour l'en- » tretien de sa liste civile, ne suffisait qu'à peine » pour contenter la vénalité des membres du parle- » ment. La nation, dégradée par le souverain même, » n'eut depuis d'autre volonté que la sienne. Mais,

de l'Angleterre, pouvait rendre plus florissant le commerce de ses États. Deux rois, dont l'un avait humilié des républicains, et

» comme si ce n'était pas assez, le lord Bute en-
» gagea le roi à taxer des impôts arbitraires les
» colonies américaines, autant pour augmenter ses
» revenus que pour donner un exemple qui, par la
» suite des temps, pût être imité dans la Grande-
» Bretagne. Les Américains, qu'on n'avait pas
» daigné corrompre, s'opposèrent ouvertement à
» cet impôt, si contraire à leurs droits, à leurs
» coutumes, et surtout aux libertés dont ils jouis-
» saient depuis leur établissement. Un gouverne-
» ment sage se serait hâté d'apaiser ces troubles
» naissans; mais le ministère de Londres agit d'a-
» près d'autres principes. La dureté et la violence
» achevèrent de soulever les Américains. Ils tinrent
» un congrès à Philadelphie, où, renonçant au joug
» anglais, qui désormais leur devenait insupporta-
» ble, ils se déclarèrent libres et indépendans. Dès-
» lors voilà la Grande-Bretagne engagée dans une
» guerre ruineuse, avec ses propres colonies. La
» France, toujours rivale de l'Angleterre, voyait
» avec plaisir ces troubles; elle encourageait sous
» main l'esprit de révolte, et animait les Améri-
» cains à soutenir leurs droits contre le despotisme
» que le roi George III voulait y établir, en leur
» présentant en perspective les secours qu'ils pou-
» vaient en attendre. »

Œuvres de Frédéric III, t. 4.

dont l'autre avait été humilié par eux, Gustave III et Stanislas-Auguste, louaient avec complaisance les maximes des législateurs de l'Amérique : elles excitaient en Hollande un enthousiasme qui menaçait le pouvoir du stathouder. Les diverses déclarations des droits des treize États-Unis circulaient en Espagne sans y craindre la censure de l'inquisition ; et cette cour, catholique et despotique, allait les appuyer par ses armes.

Les ministres anglais parurent ne point comprendre la doctrine des législateurs de l'Amérique ; ni eux ni leurs partisans, quelle que fût la passion qui les animât, ne devinèrent l'effet qu'opéreraient de tels manifestes sur l'imagination des peuples. Il ne partit de la salle de Westminster aucun avertissement sinistre pour effrayer les cabinets dont la politique, en secondant les insurgés, semblait consacrer un code raisonné d'insurrection ; seulement une brochure publiée en Angleterre vers la fin de 1777, et qu'on croit avoir été inspirée par le ministère britannique, renfermait des avis et des prédictions dont voici la substance : « Vous armez, monarque imprudent, y disait-on en s'adressant à Louis XVI ; oubliez-vous dans quel siècle, dans quelles circonstances et sur

quelle nation vous régnez ? Les artifices de votre diplomatie ne peuvent plus nous le déguiser, vous armez pour soutenir l'indépendance de l'Amérique et les maximes du congrès. Il est une puissance qui s'élève aujourd'hui au-dessus des lois : c'est celle des raisonnemens ambitieux ; elle conduit une révolution en Amérique : peut-être elle en prépare une en France. Les législateurs de l'Amérique s'annoncent en disciples des philosophes français; ils exécutent ce que ceux-ci ont rêvé. Les philosophes français n'aspireront-ils point à être législateurs dans leur propre pays ? Des principes qui ne peuvent se plier aux lois anglaises s'accorderont-ils mieux avec les bases de votre monarchie ? Quel danger n'y a-t-il point à mettre l'élite de vos officiers en communication avec des hommes enthousiastes de liberté ? Vous vous inquiéterez, mais trop tard, quand vous entendrez répéter dans votre cour des axiomes vagues et spécieux qu'ils auront médités dans les forêts d'Amérique. Comment, après avoir versé leur sang pour une cause qu'on nomme celle de la liberté, feront-ils respecter vos ordres absolus ? D'où vous vient cette sécurité, quand on brise, en Amérique, la statue du roi de la Grande-Bretagne ;

quand on dévoue son nom à l'outrage ? L'Angleterre ne sera que trop vengée de vos desseins hostiles, quand votre gouvernement sera examiné, jugé et condamné d'après les principes qu'on professe à Philadelphie, et qu'on applaudit dans votre capitale. »

Les principes que réfutait cet écrit étaient préconisés avec enthousiasme dans les deux chambres du parlement d'Angleterre, par une opposition peu nombreuse, mais toute brillante de vertus, de talens et de gloire. Jusqu'à cette époque, les débats du parlement d'Angleterre n'avaient que faiblement excité la curiosité de l'Europe, et même de la France. Le soin d'y démêler de grands projets était abandonné aux hommes d'État, et aux nouvellistes dont les conjectures politiques charment l'oisiveté. Des discussions relatives aux rouages compliqués de la constitution anglaise, et à un système de finances plus compliqué encore; des développemens prolixes et embarrassés, qui se ressentaient de la gêne de l'improvisation; des images hardies peu conformes au génie facile de notre langue; des sarcasmes qui blessaient la politesse de nos mœurs : voilà ce qui ôtait parmi nous un puissant effet à des

Débats du parlement d'Angleterre 1776 et 1777.

discours qui, même en Angleterre, survivaient peu aux circonstances du moment. Pitt, dès le début de sa carrière, sut mêler à des résultats positifs, à de grandes vues d'administration, les mouvemens libres et les traits de flamme des orateurs de l'antiquité. L'orgueil de sa nation ne fut jamais si pleinement satisfait que dans les discours où il annonçait les succès toujours croissans de ses opérations. Les Français étaient trop humiliés dans ces discours pour les lire avec avidité. Ils pouvaient bien alors rire de leurs défaites, mais ils étaient importunés de la joie qu'elles causoient à leurs ennemis. La résolution adoptée par le ministère de dompter à tout prix la rébellion des colonies, offrit aux orateurs du parti de l'opposition le champ le plus favorable à l'éloquence. Leur compassion pour les Américains opprimés devint bientôt de l'enthousiasme pour leurs maximes : eux qui jusque-là semblaient avoir regardé la liberté comme un fruit particulier de leur île, ils commencèrent à en parler comme d'un bien que chaque nation avait possédé et pouvait ressaisir. Il est vrai que ce n'était point là le caractère particulier des discours de lord Chatam, Breton superbe et jaloux, qui ne savait point estimer sa pa-

trie sans déprécier les autres peuples ; mais, puisqu'il parlait de liberté, les Français étaient attentifs : on répétait à Paris les traits les plus animés de ses harangues, et c'était par mille éloges donnés à son génie qu'on se vengeait de ses diatribes contre la France.

Personnages distingués du parti de l'opposition.

Le parti de l'opposition avait fait depuis quelques années une conquête importante ; c'était celle de Charles Fox, que l'autorité de son père, lord Holland, avait d'abord attaché au parti ministériel, mais que la forte trempe de son esprit et de son caractère destinait au rôle d'un promoteur infatigable de la liberté : toutes les passions généreuses se conciliaient en lui avec des goûts effrénés ; le désordre de ses actions présentait un étonnant contraste avec l'enchaînement vaste et sévère de ses idées. Son éloquence avait ordinairement la dignité d'un homme d'État, et quelquefois la véhémence orageuse d'un tribun. Grave, abondant, méthodique, il ne s'enflammait que lorsqu'il arrivait au terme d'une démonstration. Chaque fois qu'il avait à parler des colonies, il se présentait comme un arbitre impassible entre le congrès et le ministère britannique, et finissait par adresser à ce dernier des reproches aussi foudroyans que s'il eût attaqué

le conseil de l'un des derniers Stuarts. Le rôle de chef d'opposition qu'il remplissait à la chambre des communes, et dont il ne devait sortir qu'à de courts intervalles, lui servait à développer des principes dont toutes les monarchies absolues devaient être épouvantées; mais les rois n'écoutaient point, et les peuples prêtaient l'oreille. Burcke, l'ami et l'émule de Fox, développait avec moins de force et de profondeur, mais avec plus d'éclat, une doctrine qu'il devait un jour repousser de toutes les forces de son indignation. Les Anglo-Américains, soit dans leurs succès, soit dans leurs revers, soit dans les actes de leur législation, trouvaient en lui un panégyriste prodigue de mouvemens passionnés, d'expressions magnifiques et d'hyperboles sonores. D'autres orateurs, tels que Cavendish et le colonel Barré, se faisaient remarquer par des talens divers dans un parti que l'admiration de l'Europe consolait de ses défaites au parlement. Wilkes ne cessait de répéter, dans des écrits audacieux, que le roi de la Grande-Bretagne forgeait dans les colonies les fers qu'il préparait à la nation anglaise, et s'indignait que les ports du royaume fussent ouverts à des soldats allemands vendus par leurs sou-

verains pour étouffer la liberté dans les deux hémisphères. L'auteur anonyme des Lettres de Junius lançait contre le parti ministériel les traits de la plus accablante satire. Une brochure publiée en Amérique, et qui avait puissamment contribué à préparer les esprits à l'acte d'indépendance, le *Sens Commun* de Thomas Payne, était avidement recherchée des Anglais, quoiqu'elle pût faire souffrir leur orgueil en leur montrant combien ils étaient encore loin de la liberté, telle que la concevait ce républicain dogmatique. Un publiciste aussi respecté pour ses *vertus que pour la* vaste étendue de ses connaissances, *le docteur Price*, plaidait la cause des Américains, tantôt avec la chaleur d'un missionnaire de la liberté, et tantôt avec l'onction d'un ministre de l'Évangile. La corruption ministérielle, les habitudes flegmatiques que fait contracter l'esprit de commerce, enfin la nécessité qui s'offrit bientôt de combattre les Français, les Espagnols et les Hollandais, préservèrent l'Angleterre des troubles intérieurs dont la menaçait une discussion si vive et d'une nature si périlleuse. Les principes du congrès américain, défendus et commentés par le plus brillant concours d'orateurs qu'eût encore offert le

parlement britannique, échouaient devant des institutions fixes qui remontaient au temps de la grande chartre : ainsi l'on pourrait dire qu'ils ne faisaient que passer en Angleterre pour s'établir graduellement dans un pays où les vieilles institutions étaient ébranlées, où les esprits se passionnaient pour les nouveautés, et repoussaient tous les préjugés pour se repaître de toutes les illusions.

Dispositions de la nation française.

Quand armera-t-on en faveur des insurgens ? on n'entendait que ce cri en France. La nation trompait son gouvernement, et se trompait elle-même en exagérant les avantages commerciaux qui devaient résulter de l'indépendance des colonies anglaises. La philosophie trouvait la politique trop lente à seconder ses vœux ; les poëtes qui, depuis long-temps, s'étaient faits les échos des philosophes, célébraient à l'envi les insurgens ; l'esprit de mode propageait la déclaration des droits de l'homme ; nul titre ne paraissait plus beau que celui d'un habitant de Boston. C'était dans les villes maritimes qu'éclatait avec le plus de vivacité l'enthousiasme pour la cause américaine. Elles étaient alors florissantes, et ne voyaient aucun terme à leur prospérité, si le gouvernement profitait de cette crise de l'Angleterre. Le commerce

qu'elles commençaient à ouvrir avec les Etats-Unis, leur semblait d'un heureux augure pour le moment où les fruits de la paix et de la liberté accroîtraient leurs richesses. C'était surtout des armes que demandaient les Américains. Nantes et Bordeaux leur en avaient déjà fourni, mais par une espèce de contrebande. L'entreprenant Beaumarchais, qui se regardait comme appelé à seconder les efforts de la liberté et du patriotisme depuis qu'il s'était rendu le fléau du parlement Maupeou, résolut de procurer aux insurgens des secours plus actifs, et fit fabriquer pour eux des armes qui leur furent envoyées presque sous les yeux de l'ambassadeur d'Angleterre. Celui-ci (lord Stormont) n'épargnait ni les plaintes ni les reproches, mais il ne parlait pas au faible Louis XVI avec autant d'arrogance que le lord Stair avait parlé à l'impérieux Louis XIV. Il sera temps, disaient sans doute les ministres du roi George, de se venger de la France quand les colonies seront soumises; et cette soumission, ils la regardaient comme le résultat inévitable de chaque nouvelle campagne. L'arrivée en France d'un négociateur tel que Franklin, dont l'habileté leur était si bien connue, les

inquiéta, mais sans les porter à des mesures énergiques.

Arrivée de Franklin en France. 1777.

Par l'effet que Franklin produisit en France, on eût dit qu'il remplissait sa mission, non auprès d'une cour, mais auprès d'un peuple libre. Des ménagemens imposés par la politique ne lui permettaient pas de se présenter souvent aux ministres, mais il communiquait avec tous les personnages qui dirigeaient l'opinion publique. Les hommes les plus frivoles croyaient voir en lui un sage de l'antiquité, qui revivait pour donner des leçons austères et des exemples généreux aux peuples modernes : on personnifiait en lui la république dont il était le représentant et le législateur; on faisait de ses vertus l'apanage de ses compatriotes, et l'on jugeait du caractère de leur physionomie d'après ses traits imposans et sereins. Heureux qui pouvait être admis à le voir dans la maison de campagne qu'il occupait à Passy! Ce vieillard, disait-on, joint le maintien de Phocion à l'esprit de Socrate. Les courtisans étaient frappés de sa dignité naturelle, et démêlaient en lui la profondeur de l'homme d'Etat; les jeunes officiers, impatiens de se signaler dans l'autre hémis-

phère, venaient l'interroger sur les forces des insurgens. Lorsque, avec une profonde douleur, mais avec une mâle franchise, il leur avouait des défaites récentes qui mettaient en danger sa patrie, il excitait en eux un désir plus vif d'être appelés à secourir et à diriger des républicaines. On voyait partout des portraits de Franklin, avec cette inscription, que la cour elle-même trouvait juste et sublime :

Eripuit cœlo fulmen, sceptrumque tyrannis.

Les femmes partageaient cette admiration pour le sage de l'Amérique; il savait pour elles égayer la raison dans des badinages philosophiques pleins de grâce et d'aménité, comme il avait su la rendre populaire dans la *Science du Bonhomme Richard*. Sa réserve n'avait rien de glacial : la finesse était un don particulier de son esprit; il la conciliait avec cette activité patiente du génie qui poursuit les grandes découvertes, et cette constance de l'âme qui fait réussir les grandes entreprises. On était charmé d'apprendre de lui par quelles épreuves stoïques, par quelles privations pythagoriciennes il avait fortifié à la fois son tempérament et son caractère. Vénéré des philo-

sophes français, il les consultait sur différens problèmes de législation, et sur des établissemens de bienfaisance et de philanthropie qu'il voulait introduire en Amérique. Ceux-ci triomphaient d'avoir trouvé un pays où se réalisaient leurs vœux, et avaient des oracles tout prêts à donner aux autres nations, ou même aux souverains qui exerceraient leurs facultés législatives. D'après ce tableau, il serait inutile de tracer l'histoire des négociations de Franklin auprès de la cour de France : ses vertus et sa renommée négociaient pour lui. Avant que la seconde année de sa mission fût expirée, personne ne concevait plus qu'il fût possible de refuser des flottes et une armée aux compatriotes de Franklin.

Départ du marquis de Lafayette pour l'Amérique.

Un jeune officier d'un nom illustre avait devancé les ordres de sa cour, ou plutôt en avait bravé les défenses pour se mêler dans les bataillons des insurgés américains : c'était le marquis de Lafayette; il avait à peine vingt ans, et venait de s'unir avec une jeune personne de la maison de Noailles, douée des qualités les plus aimables, et qui annonçait les vertus dont elle donna depuis les plus touchans témoignages. Tout permettait à Lafayette d'attendre au sein du

bonheur les occasions d'acquérir de la gloire; mais il était impatient, ainsi que la plupart de ses jeunes compagnons, de rendre aux armes françaises l'honneur qu'elles avaient perdu dans la guerre de sept ans. Un voyage qu'il avait fait en Angleterre lui avait inspiré plus profondément le désir de venger l'humiliation de sa patrie. Il avait puisé, dans l'entretien de plusieurs Anglais, un vif intérêt pour la cause des Américains. On avait vu souvent des officiers français aller chercher du service dans des guerres où leur gouvernement voulait rester étranger; leur zèle était surtout excité lorsque l'Autriche avait à repousser les efforts des Turcs : c'était un dernier souvenir des croisades. Au dix-huitième siècle, ce qui restait de l'esprit chevaleresque prenait une direction toute nouvelle. Dans quelque pays qu'on fût armé pour la liberté, la jeune noblesse brûlait de se présenter en auxiliaire du patriotisme; elle avait regretté la Pologne, elle voulait sauver l'Amérique, et craignait que le gouvernement qui avait laissé opprimer l'une de ces républiques, ne se décidât jamais à secourir l'autre. Le marquis de Lafayette fit part aux commissaires américains de la résolution qu'il avait prise de

combattre sous les drapeaux de Washington. Ses instances ne furent jamais plus vives, ni sa résolution mieux arrêtée que lorsqu'il apprit une suite de défaites qu'avait éprouvées l'armée des insurgens. Les commissaires du congrès n'osaient ou ne pouvaient lui procurer un navire : il en fit équiper un à ses frais, débarqua à Georges-Town, ranima l'espoir des Américains, reçut les remercîmens du congrès, et refusa les honneurs qu'on voulait lui rendre. Il servit d'abord comme simple volontaire; mais bientôt il obtint deux récompenses précieuses, le grade de major-général, et l'amitié de Washington.

Revers des insurgens américains.

Je n'ai encore retracé que la première époque de la guerre des insurgens américains, c'est-à-dire les faits qui précédèrent l'acte d'indépendance. Ces faits sont peu nombreux et d'une médiocre importance, à les considérer sous un rapport purement militaire ; cependant ils ouvrent dignement cette scène de combats qui avaient pour objet la liberté d'un peuple appelé à donner un nouvel aspect politique au nouvel hémisphère. Quoiqu'on n'y remarque pas ces opérations vagues et hardies qui annoncent l'essor d'une nation guerrière, on y

voit l'inspiration du patriotisme. D'autres peuples, dans une telle position, auraient pu faire briller un courage plus impétueux; mais nul n'aurait montré plus de constance, nul surtout n'aurait mieux évité le désordre et l'anarchie qui suivent les révolutions. Mais l'ardeur, et même la patience des insurgens, parurent s'affaiblir dans le moment où quelque gloire acquise, les actes du congrès et l'admiration de l'Europe, semblaient devoir donner à leurs âmes un nouveau degré d'exaltation. Ils avaient plutôt craint l'oppression qu'ils ne l'avaient éprouvée. La colère qu'on avait excitée en eux contre les Anglais n'avait point encore l'énergie de la haine; ils n'étaient point animés par le fanatisme, puisque leur religion n'était point menacée. Ils n'avaient ni les ressources d'une nation opulente, ni le redoutable désespoir d'une nation qui aspire à sortir de la détresse. L'union des treize États était trop récente et trop mal cimentée pour les assujettir à un mobile prompt et uniforme. Les Américains, habitués dans les campagnes à des épargnes rigides, et dans les villes à des spéculations où il entrait de la cupidité, s'imposaient difficilement des sacrifices pécuniaires. Dans l'impossibilité d'établir un re-

venu fixe et suffisant, le congrès, et bientôt toutes les provinces, créèrent un papier-monnaie sur l'hypothèque peu spécieuse de terres, ou plutôt de pays immenses à défricher. La première chaleur du patriotisme soutint ce papier-monnaie ; mais il n'était à l'épreuve ni du temps ni des revers. Enfin, c'était un malheur pour les milices américaines que d'avoir vaincu leurs ennemis dans plusieurs rencontres, sans le secours de l'art et de la discipline ; obstinées à repousser l'instruction militaire, elles manquèrent bientôt de cette confiance raisonnée qui double le courage. Il y eut un moment où toutes les ressources de l'Amérique furent dans les talens et l'indomtable énergie d'un seul homme. Ce moment suivit de près la solennelle déclaration de ces principes philosophiques et républicains devant lesquels l'Europe s'était inclinée avec un respect religieux.

Le général Howe s'empare de Long-Island, du nouveau Jersey, et menace Philadelphie.

Le général Howe, dont l'amiral son frère secondait les opérations avec une flotte formidable, s'était établi à Halifax. Des renforts de troupes allemandes lui arrivèrent
1776. successivement. La totalité des forces anglaises dans l'Amérique septentrionale s'élevait, au mois de juillet 1776, à cinquante-

cinq mille hommes. La première attaque du général Howe fut sur Long-Island, dont l'Américain Sullivan couvrait les positions avec un fort détachement. Ces troupes soutinrent mal le combat, et plusieurs postes étaient emportés quand le général Washington arriva dans l'île. Il vit et ne put réparer le désordre qui régnait parmi les Américains : des corps fuyaient à la première attaque; d'autres se laissaient tourner, et posaient les armes après une faible résistance. Sullivan, en voulant charger l'ennemi, avait été abandonné des siens, et fait prisonnier avec deux officiers généraux. Le général en chef avait pris des mesures pour que le reste de son armée fût promptement transporté de New-Yorck à Long-Island; mais, témoin d'un combat où les soldats américains trahissaient toutes ses espérances, il se garda bien de donner un ordre qui eût pu décider, dans un seul jour, la défaite, la honte et la soumission de sa patrie. Il ne s'attacha qu'à recueillir les débris d'un corps d'armée qui venait d'éprouver une perte de trois mille hommes; et cachant avec une rare habileté ses dispositions aux vainqueurs, il fit embarquer neuf mille hommes sur la rivière de l'Est, et les conduisit à New-Yorck, en sau-

vant une grande partie de l'artillerie et des bagages. Son intention n'était pas de se défendre long-temps dans cette ville ; il devait éviter toutes les actions où les Anglais tireraient un grand secours du feu de leurs nombreux vaisseaux. Il se préparait à évacuer New-Yorck, lorsque les Anglais vinrent l'attaquer vivement. Il vit ses troupes plier au premier choc, et ne conçut plus d'autre moyen de les ramener au combat, que de leur donner l'exemple d'une valeur impétueuse et d'un noble désespoir. Il n'y avait plus que lui, ses aides-de-camp et deux ou trois cents hommes qui combattissent dans toute l'armée américaine. Forcé enfin de rejoindre ceux qu'il ne pouvait entraîner sur ses pas, il ordonna la retraite, avec le regret de laisser à l'ennemi des canons, des magasins et des tentes, tout ce qui donnait à des troupes si mal aguerries la forme et les ressources d'une armée. Outre la honte d'avoir été deux fois vaincues, elles éprouvaient à l'approche de l'hiver tous les genres de privations et d'alarmes. La plupart d'entre elles avaient pour lâche consolation la perspective de pouvoir se retirer dans quelques mois, aux termes de leur engagement, et souvent elles devançaient ce terme par la

désertion. Un morne effroi régnait dans la province du Nouveau-Jersey, ouverte à l'invasion des ennemis. La moitié des habitans y courait au-devant du pardon que promettait le vainqueur. Le général Howe, en suivant plutôt ses propres penchans que les instructions du ministère britannique, se montrait plein d'humanité et de modération. La honte de céder aux Anglais était adoucie par le souvenir d'une longue fraternité. L'événement trahissait les espérances les mieux fondées de Washington. Un fort auquel on avait donné son nom, et qui était défendu par deux mille hommes, fut emporté d'assaut, et la garnison faite prisonnière. Celle qui défendait le fort Lee l'évacua précipitamment.

Washington attendait, comme son dernier moyen de salut, un corps d'armée avec lequel le général Lee couvrait les provinces de l'est; mais cet officier, importuné de rester au second rang, et mettant la belle défense de Charles-Town au-dessus de tous les travaux de Washington, semblait se plaire à augmenter les embarras de son rival; on eût dit que sa marche était calculée pour rendre tour à tour et faire perdre l'espérance au général en chef, qui comptait à

37615

peine trois mille hommes sous ses drapeaux. Bientôt Lee porta la peine de ces mouvemens obliques et mal ordonnés. Il avait eu l'imprudence d'établir sa tente à une certaine distance de ses quartiers, croyant être à vingt milles des ennemis. Un détachement de cavaliers anglais, commandé par le colonel Harcourt, fit une incursion rapide dans le pays que traversait le général Lee, et, guidé par un royaliste américain, le surprit, le désarma et l'emmena prisonnier. Les Anglais firent subir la captivité la plus rigoureuse à un officier qui avait déserté sa patrie pour embrasser la cause des rebelles. Le général Lee dut encore s'estimer heureux d'être justifié à ce prix des soupçons que les Américains concevaient sur sa loyauté.

Washington sauve Philadelphie dans les combats de Trenton et de Prince-Town. Décembre, 1776.

Ce qui, durant le cours de tant de disgrâces humiliantes, sauva les Américains, ce fut un sentiment bien rare dans les républiques, et surtout dans celles qu'agitent les troubles d'une révolution : ils restèrent fidèles à un chef dont la fortune n'avait ni récompensé ni lassé la constance. Le congrès, qui avait en vain ordonné des levées générales, investit Washington d'un pouvoir illimité à cet égard : il n'en usa qu'avec beaucoup de ménagemens. Persuadé qu'un re-

tour de la victoire pouvait seul lui rendre une armée, il était résolu de combattre dans le moment où l'ennemi ne pouvait lui en supposer ni le projet ni les moyens. Sa retraite s'était faite à travers le Nouveau-Jersey. Grâce au dévouement qu'il avait inspiré à quelques officiers, il avait eu quelques rencontres brillantes. Le général Howe, ralenti dans sa poursuite, soit par la difficulté d'assurer ses vivres, soit par l'espoir d'opérer une soumission volontaire, avait laissé à Washington le temps de se retrancher derrière la Delaware, dont celui-ci avait coupé les ponts, détruit ou emmené les bateaux. Comme on était au mois de décembre, Howe attendait que le fleuve fût arrêté par les glaces pour disperser des derniers débris de l'armée américaine et marcher sur Philadelphie, d'où le congrès s'était déjà retiré. Il avait permis à son armée, fatiguée des travaux de cette campagne, de prendre des cantonnemens fort étendus, depuis Trenton jusqu'à Prince-Town et Brunswick. A peine Washington s'aperçoit-il de la faute commise par l'ennemi, qu'il passe d'une extrême circonspection à une brillante audace. « Les Anglais, dit-il, ont trop étendu leurs ailes; il est temps de les leur rogner. » Il est par-

venu à rassembler sept mille hommes, mais plusieurs doivent le quitter dans huit jours, parce que leur service expire avec l'année. La veille de Noël, il fait monter ses troupes d'élite sur des bateaux qui descendent la Delaware avec beaucoup d'embarras et de périls : ce fleuve charriait des glaces. Il se présente inopinément au poste de Trenton, l'enveloppe, l'attaque avec vivacité, et fait poser les armes à trois régimens hessois, dont à peine un tiers parvient à s'échapper. Il fait ses dispositions comme pour conserver le poste qu'il a conquis. Les Anglais s'avancent de plusieurs points pour en expulser les Américains, avec l'espérance de les jeter dans la Delaware. Il s'y maintient pendant trois jours contre tous leurs efforts; mais il faudra le lendemain recommencer le combat devant les ennemis, dont les forces s'accroissent à chaque instant. Washington trouve à la fois le moyen de se soustraire à cette apparente nécessité, et de faire aux ennemis une surprise plus cruelle et plus humiliante que la première. Il fait tenir, pendant la nuit, les feux allumés dans le poste de Trenton, et en sort avec ses troupes dans le plus profond silence. Il marche sur Prince-Town, que

le général Howe a quitté la veille pour venir à sa rencontre, mais où il a laissé un détachement nombreux. Washington y arrive par un chemin de détour, trouve deux régimens anglais sous les armes, qui se disposaient à rejoindre l'armée principale, les attaque brusquement, les disperse, et leur fait des prisonniers. Ce mouvement s'était opéré avec tant d'adresse, que les Anglais, rangés en bataille devant Trenton, entendant au loin un bruit d'artillerie, le prirent pour le bruit du tonnerre. Quoique leurs forces fussent encore triples de celles des insurgens, ils résolurent de se mettre à l'abri de pareilles surprises en prenant leurs quartiers d'hiver à une petite distance de New-Yorck. Philadelphie fut ainsi sauvée, et le Nouveau-Jersey presque entièrement reconquis.

Sans doute les Anglais et leurs auxiliaires n'avaient profité, dans cette campagne, qu'avec beaucoup d'irrésolution, de deux victoires faiblement disputées. Leurs généraux, imitateurs sans génie de la tactique allemande, avaient ralenti leurs succès par de lourdes manœuvres. Cependant, quelle adresse et quelle vigilance de tous les momens ne fallut-il pas à Washington pour leur persuader qu'ils avaient devant eux

une armée, lorsque lui seul leur faisait tête? Trois mille fugitifs dépourvus d'artillerie, de magasins, de tentes, de vêtemens, de chaussures, impatiens de retourner dans leurs foyers : voilà les moyens avec lesquels Washington fit, pendant trois mois, illusion aux ennemis de sa patrie, et à sa patrie elle-même.

On peut regretter ici des détails qui feraient mieux connaître encore l'habileté et la constance de Washington; mais les résultats rapidement rapprochés de cette campagne de quatre mois suffisent pour peindre, non-seulement le général, mais le fondateur d'une nation, l'homme qui la dirige suivant son propre caractère, et la fait marcher, par une force insensible, aux combats, à l'ordre, à la victoire. Dans la campagne suivante, celle de 1777, nous allons voir encore Washington malheureux : la victoire fuit ses drapeaux, et couronne, sous un autre chef, les efforts des soldats américains; mais la réflexion montre, dans des succès obtenus loin de lui, la noble influence de son caractère et de toutes ses vertus. Cette campagne eut deux théâtres, l'un la Pensylvanie, et l'autre les frontières du Canada; elle est importante, puisqu'elle amena

le conflit, si long-temps attendu, de la France et de l'Angleterre.

Le ministère britannique, étonné qu'une forte escadre et une armée de cinquante-cinq mille hommes bien disciplinés n'eussent pas suffi pour dompter la rébellion des colonies, avait arrêté un plan nouveau pour soumettre l'intérieur de cette immense contrée. Ces opérations, qu'il était difficile d'ordonner de loin avec précision et régularité, n'eurent leur développement que dans l'été de 1777. Les commencemens de la campagne avaient été remplis par une insignifiante guerre de postes dans le Nouveau-Jersey. Le général Howe prend tout à coup la résolution de monter sur la flotte avec la plus grande partie de son armée : toutes les côtes des États-Unis sont en alarme ; on ne sait sur quel point va fondre l'orage. L'autorité dictatoriale de Washington est insuffisante pour ordonner et maintenir les préparatifs d'une défense commune, quand chaque province croit devoir veiller à sa défense particulière. Les renforts qu'il attend sont suspendus. Inquiet sur les provinces du nord, que menace une autre armée anglaise sous le commandement du général Burgoyne, il se prive de plusieurs corps qui

Les insurgens perdent la bataille de Brandiwine. Philadelphie est menacée de nouveau, et conquise.

1777.

sont restés fidèles à ses drapeaux ; il en grossit l'armée du nord ; avec ce qui lui reste il couvre encore Philadelphie ; il reconnaît que l'amiral Howe n'a point renoncé à l'espérance de conquérir la ville du congrès, véritable capitale de ces États nouveaux. En effet, la flotte anglaise, après quelques mouvemens calculés pour répandre une épouvante générale, s'empare de la baie de la Delaware, et les troupes sont débarquées fort près de Philadelphie.

Washington marche à leur rencontre avec dix mille hommes, et se retranche derrière la petite rivière du Brandiwine. Son dessein était de recommencer le genre de guerre par lequel il avait usé les forces et fait avorter les desseins de l'ennemi ; mais les milices pensylvaines, qui formaient l'élite de son armée, ne pouvaient se résoudre à souffrir une longue dévastation de leurs champs ; elles demandèrent la bataille. Trompé par les témoignages de cette ardeur belliqueuse, et encore plus par un faux avis qu'il reçut des siens mêmes ; Washington se résolut à défendre le passage du Brandiwine. Les Anglais et les Hessois l'exécutèrent en présence de l'armée américaine, et à une assez longue distance des points qu'elle défendait.

Une vive attaque et des manœuvres assez habiles jetèrent le plus grand désordre dans les bataillons américains. Washington, dans les soins qu'il prit pour les rallier, fut aidé par quelques-uns des siens, mais surtout par de valeureux étrangers : l'un d'eux était le comte Casimir Pulawski, cet intrépide Polonais qui, survivant seul à son héroïque famille, avait si long-temps vengé sur les Russes et voulu venger sur son roi même les maux de sa patrie. Depuis que la Pologne avait perdu tout espoir d'indépendance, il s'était fait l'auxiliaire de la liberté américaine ; quelques-uns de ses compagnons avaient cherché la même diversion à leur chagrin patriotique. On distinguait parmi eux Kosciusko, jeune alors, et qui devait un jour surpasser les exploits de tous les Pulawski, dans sa patrie un moment ressuscitée. Le comte Casimir ne manqua pas à sa renommée dans la journée de Brandiwine ; il ramena à la charge un corps de cavalerie, dont le congrès depuis lui donna le commandement. Le marquis de Lafayette ne montra pas moins d'ardeur à ranimer le combat : une blessure qu'il reçut arrêta ses troupes qui balançaient encore la victoire. D'autres officiers français, et particulièrement le capi-

taine de Fleury, s'étaient distingués à ses côtés. Tout ce que put opérer leur valeur, ce fut que la retraite n'eut point les suites funestes d'une déroute ; mais Philadelphie fut à découvert. Les Anglais y entrèrent, et furent étonnés de trouver de nombreux partisans dans une ville où le congrès avait tenu ses majesteuses délibérations.

23 septembr. 1777. Le général anglais crut avoir rompu la ligne américaine. Tranquille dans Philadelphie, et manœuvrant avec lenteur pour s'assurer le cours de la rivière de la Delaware, il attendait la soumission des provinces. Leur silence, ou plutôt leur attitude hostile, dut le convaincre bientôt que l'armée anglaise du nord n'obtenait point de succès. Il fut instruit de la position difficile où le général Burgoyne s'était engagé ; il jugea qu'à une si longue distance, des secours seraient trop tardifs, et qu'il valait mieux attirer sur lui seul les forces principales des Américains. Washington faisait le même calcul avec plus de prudence, et surtout avec un bien noble désintéressement : que l'Amérique fût sauvée, c'était là tout son vœu ; il ne regrettait point qu'elle le fût ou parût l'être par un autre bras que le sien. Il pressait, il harcelait Howe de manière à ne lui permettre ni

progrès ultérieurs, ni mouvemens dont l'armée du Canada eût pu tirer quelques secours indirects. La fortune avait encore une fois trahi ses espérances dans une bataille qu'il était venu livrer aux Anglais près de Germ-an-Town, à huit milles de Philadelphie; mais les Anglais étaient moins fiers d'avoir repoussé Washington, que surpris d'avoir été attaqués avec tant de vigueur. Ils abandonnèrent bientôt la ville même où ils avaient soutenu ce combat, pour concentrer leurs forces à Philadelphie. Mais bientôt Howe et Washington, en présence, entendirent partout retentir ces cris : « Une armée » anglaise a posé les armes devant les mi» lices américaines; c'est d'aujourd'hui que » l'Amérique est libre, indépendante. » Suivons les événemens du Canada.

Expédition de Burgoyne dans le nord de l'Amérique. 1777.

Depuis la mort de Montgommery et la levée du siége de Québec, les Américains n'avaient conservé de leurs conquêtes dans le Canada que les rives du lac Champlain, et le fort important de Ticonderago. Pour couvrir cette frontière, ils avaient formé une flottille qui soutint avec honneur plusieurs combats contre la flottille anglaise. Le général Carleton fut obligé d'employer deux campagnes à recouvrer la possession

du lac Champlain. Les ministres anglais estimaient dans le libérateur de Québec un guerrier sage et généreux; mais ils lui reprochaient trop de ménagemens pour les Américains; ils lui donnèrent pour successeur le général Burgoyne, qui était venu à Londres briguer leur suffrage, et les avait séduits par de brillantes promesses. On lui avait confié une armée peu nombreuse, mais formée de troupes d'élite. Il comptait sur les royalistes américains pour en augmenter les forces, et sur un autre secours que son prédécesseur avait toujours repoussé avec indignation; c'était celui des peuplades sauvages qui avoisinent le Canada.

Cruautés des sauvages alliés des Anglais.

Burgoyne, en armant ces hordes féroces, les avait conjurées de renoncer à leurs impitoyables lois de guerre, et d'adopter celles des nations européennes. Les Sauvages feignirent de comprendre et de respecter ces instructions; mais la première goutte de sang qu'ils versèrent réveilla toute leur barbarie. En dévastant les terres des colons limitrophes, ils ne purent s'abstenir du meurtre des vieillards, des femmes et des enfans. Les royalistes étaient, comme les patriotes, déchirés par leurs horribles instrumens de mort. Un seul trait va montrer

quelle était l'aveugle cruauté de ces anthropophages. Ils avaient pénétré inopinément dans un bourg où les préparatifs d'une noce occupaient tous les habitans, et les remplissaient d'allégresse : un riche royaliste mariait sa fille à un officier anglais ; ils étaient fiancés : on n'attendait plus que l'arrivée du jeune militaire pour commencer la cérémonie. Les Sauvages viennent tout renverser, tout égorger, et la jeune fille qui allait marcher à l'autel nuptial est livrée au plus affreux supplice. Les Américains ne tardèrent pas à être vengés de ceux qui avaient lancé sur eux cet épouvantable fléau.

Succès et revers du général Burgoyne dans le nord des Etats Unis.

Burgoyne ouvrit la campagne en marchant sur le fort de Tiçonderago, qui, l'année précédente, avait soutenu un siége honorable. La garnison, infidèle à la gloire qu'elle avait acquise, au premier bruit de l'approche d'une armée redoutable, sortit précipitamment de ce fort, que les Américains regardaient comme leur meilleur boulevart. La lâcheté inattendue de ces soldats produisit un effet fâcheux sur l'armée américaine : elle fuit; elle défend faiblement le passage des lacs et des rivières; et, vaincue

chaque fois qu'elle ose combattre, elle se retire à Saratoga. Si le général Burgoyne, qui avait fait la guerre de Hanovre, n'eût pas employé hors de propos des précautions militaires qui supposaient la présence d'un ennemi très-exercé, il avait tout à espérer de la terreur que ses armes avaient répandue. Au lieu de traverser rapidement un pays où l'on ne trouvait qu'à de longues distances des champs cultivés, il fit faire des attaques partielles de tous les forts et de tous les lieux retranchés où les troupes américaines avaient des magasins. Le mauvais succès de quelques-unes de ces attaques, et les retards causés par celles même qui avaient réussi, le mirent bientôt dans une situation où il lui était aussi difficile de rétrograder que de poursuivre ses stériles conquêtes.

Le congrès avait donné un nouveau général à l'armée du nord; c'était Gates, digne émule de Washington, et qui, comme lui, connaissait le prix d'une patiente activité dans une guerre de cette nature. Il avait sous ses ordres Arnold, le plus bouillant des officiers américains : tous deux ranimèrent l'ardeur des troupes. S'ils conti-

nuèrent la retraite, ce fut en la rendant un piége redoutable pour les vainqueurs. Ils savaient quelquefois les menacer de flanc, et les inquiéter sur leurs magasins.

Un corps de l'armée anglaise venait d'éprouver un échec auprès de Beninghton, lorsque le général Burgoyne se résolut trop tard à réparer ses lenteurs et à poursuivre sans relâche l'armée américaine; il passa la rivière d'Hudson, pénétra sans résistance à Saratoga, et vit devant lui un pays encore plus stérile que celui dont il sortait. Bientôt effrayé des vastes solitudes qui s'offraient à lui, *ralenti dans sa marche* par la nécessité de jeter des ponts sur une multitude de petites rivières et de torrens, il n'attendit plus son salut que d'un corps de l'armée anglaise, qui, de New-Yorck, devait s'ouvrir jusqu'à lui un passage difficile. Clinton, qui commandait ce corps, ne put, malgré beaucoup de diligence et quelques premiers succès, joindre Burgoyne au jour indiqué. Pendant que Clinton remontait la rivière du nord, en dévastant ses rivages, et s'emparait du fort Montgommery, l'armée de Gates, que Washington avait généreusement accrue de quelques renforts, marchait à la

Capitulation de l'armée anglaise, qui se rend prisonnière, à Saratoga. Octobre. 1777.

rencontre de Burgoyne, perdu et arrêté dans les déserts. Le choc fut vif, et dura tout un jour. Le désespoir et l'horrible perspective d'être livrés aux tourmens de la faim, avaient ranimé les efforts des Anglais; mais après un combat où la perte fut à peu près égale des deux côtés, Burgoyne ne réussit qu'à conserver des positions où rien ne pouvait soulager la misère de son armée. Déjà les rations étaient réduites ; encore quelques jours, et les vivres étaient épuisés. Gates ne cessait de fatiguer cette armée affaiblie, et dont les détachemens se dispersaient en vain pour s'ouvrir de nouveaux passages. Le 7 octobre, Arnold mit en désordre l'avant-garde de l'armée anglaise, et la repoussa jusque dans ses retranchemens. Le général Burgoyne soutint cette attaque avec l'élite de ses troupes; elles pliaient, lorsque Arnold reçut une blessure. Les Américains se retirèrent aux approches de la nuit; mais une défaite désastreuse n'eût pas laissé les Anglais dans une position plus cruelle que celle où ils se trouvaient après ce faible et dernier avantage. Plus d'espoir de s'ouvrir un chemin à travers les lignes de l'armée américaine ; des déserts devant soi

et derrière soi : l'armée est déjà réduite à moitié. Burgoyne se résout à la retraite, il arrive à Saratoga ; mais ses inquiétudes redoublent : l'ennemi n'aura-t-il pas fait assez de diligence pour lui ôter les moyens de repasser l'Hudson ? Bientôt il apprend que des corps américains en occupent les rives. Il marche, et à chaque ravin, à chaque ruisseau, il trouve l'ennemi prêt à lui disputer le passage.

Jusque-là, Burgoyne avait montré, dans la mauvaise fortune, la vigueur et la résolution qui lui avaient manqué pendant le cours de ses succès. Mais l'accumulation des embarras et des dangers venait d'épuiser sa constance ; il ne sut point recourir au comble de l'audace pour éviter le comble de l'ignominie. Le seul moyen de salut qui lui restait, était de passer le fleuve sous le feu du fort Edouard, occupé par les Américains. Sur la foi de ses éclaireurs, il juge impossible une entreprise que, dans une telle situation, il devait tenter par lui-même. Il négocie et signe la convention de Saratoga. Près de six mille hommes qui forment les débris de son armée, posent les armes le 17 octobre 1777, et se rendent prisonniers.

Le lendemain de la capitulation, Burgoyne, qui s'apprêtait à l'exécuter, reçut un courrier du général Clinton, qui lui apprenait que, maître du fort Montgommery et de la rivière du Nord, il espérait le joindre dans sept ou huit jours, avec quatre mille hommes : c'était trop tard ; et d'ailleurs, Clinton fut bientôt repoussé. Burgoyne fut fidèle à la capitulation ; un des articles portait que les Anglais seraient embarqués pour leur patrie, sous la condition de ne plus porter les armes contre les États-Unis de l'Amérique. Cependant ils restèrent prisonniers durant plusieurs années : sans doute c'est un juste sujet de reproche contre les Américains ; mais les Anglais portèrent la peine d'avoir, dix ans auparavant, dans la guerre de Hanovre, violé la même condition qui leur fut imposée par la convention de Closter-Severn.

Tiédeur des Américains après ce succès.

Qu'une nation vive, exaltée, eût obtenu un succès de ce genre, peu de jours lui eussent suffi pour délivrer ses foyers d'un ennemi frappé de confusion et d'épouvante. Si les insurgens eussent réuni avec célérité les troupes victorieuses de Saratoga à celles qui, sous les ordres de Washington, cou-

tenaient les Anglais dans Philadelphie, la délivrance de cette ville, celle de New-York, de Long-Island, Rhode-Island, terminaient en peu de mois une guerre que les Anglais n'eussent pu recommencer sans défense. Mais les insurgens ne surent point s'abandonner à cette impétuosité qui abrège la guerre en multipliant les triomphes. Le même flegme qui les fit s'avancer avec peu de désordre dans leur révolution, borna leur gloire et leurs succès dans la guerre; au lieu d'achever leur ouvrage, ils semblèrent dire à la France que c'était à elle à le terminer. Washington resta presque délaissé dans son camp de Valley-Forge. L'autorité dictatoriale qui lui avait été confiée, et qu'il ne pouvait exercer avec énergie sur des États dont le lien fédératif était sans vigueur, fut encore affaiblie par la gloire qu'avait acquise un autre chef. Peu s'en fallut que lui-même n'expiât, par une disgrâce, son noble désintéressement : modeste quand ses compatriotes étaient reconnaissans, il eut de la fierté quand il les vit près de l'ingratitude. Le congrès, que les manœuvres des ennemis de Washington avaient un moment ébranlé, répara son in-

justice, et reconnut dans ce général le premier libérateur de la nation. La négligence qu'on avait mise à lui fournir les moyens d'une victoire éclatante, avait eu des suites funestes, et le rendait plus nécessaire. Il opposa la constance et la fidélité de La Fayette aux intrigues de quelques lieutenans jaloux. Six mille hommes qui, pendant un hiver rigoureux et dans le voisinage des montagnes, manquaient souvent d'habits, de chaussures et de vivres, lui suffirent pour contenir les Anglais dans Philadelphie. Il avait conçu un plan vaste pour les en chasser; mais l'inactivité de ses compatriotes le forçait d'en demander l'exécution aux Français.

Débats du parlement d'Angleterre.

Le 20 novembre 1777, le parlement d'Angleterre ouvrit une session dont les débats sont immortels par l'admirable caractère qu'y déploya lord Chatam, et par les discours éloquens qui furent le testament politique de ce grand citoyen. On ne connaissait pas encore la convention de Saratoga. Les partisans du ministère exaltaient à l'envi les victoires de Brandiwine, de German-Town, la prise de Philadelphie et celle de Ticonderago. L'adresse de remercîment que, suivant

la coutume, on présentait au roi, était pleine d'expressions enflées, comme si la gloire de la nation anglaise et de son souverain eût été égalée à celle des anciens conquérans de l'univers. Le comte de Chatam refusa d'y donner son suffrage. — Je ne peux, je ne veux, » mylords, dit-il, féliciter le roi de ces succès apparens, insignifians, et peut-être funestes. Savez-vous quelle sera l'issue de » cette campagne, par laquelle on croit avoir » réparé les fautes et les malheurs des deux » campagnes précédentes? Vous entendrez » bientôt les ministres avouer eux-mêmes » qu'on ne peut subjuguer l'Amérique. » Quelle position solide, centrale, inattaquable s'est-on assurée au milieu d'un » peuple aussi calme qu'opiniâtre dans son » ressentiment? On a beaucoup souffert, » on n'a rien gagné dans le cours de trois » campagnes; et cependant nos ministres » ont-ils épargné les efforts de la nation? » ont-ils été avares de dépenses? ont-ils dédaigné aucun genre de secours? Ils ont » employé jusqu'à la massue et jusqu'au » scalpel des sauvages de l'Amérique: voilà » les armes qu'ils ont mêlées à celles des » soldats anglais. » — Lord Suffolk en-

treprit de justifier cette dernière mesure du gouvernement, et se servit de ces expressions : *Nous avons pu nous servir sans honte et sans crime des moyens que Dieu et la nature ont mis entre nos mains.*

A ces mots, lord Chatam fut saisi de la plus violente indignation, et voici en quels termes il l'exprima :

« Je suis étonné, mylords, je suis atterré d'entendre de tels principes professés dans cette chambre, dans ce pays. Je ne croyais pas avoir à réclamer de nouveau votre attention, mais je me sens forcé de parler : c'est notre devoir à nous tous membres du parlement, à nous chrétiens, de nous élever contre cette barbarie. *Que Dieu et la nature ont mis entre nos mains!* Quelles idées le noble lord se fait-il donc de Dieu et de la nature ? Comment ose-t-on justifier par la loi de Dieu et par l'Evangile, l'acte infâme de provoquer les massacres de ces cannibales, qui déchirent, torturent, dévorent leurs victimes, boivent leur sang, et se font un trophée de leur chevelure ! J'en appelle à ce banc sur lequel siégent des ministres

» éclairés de notre religion, pour la venger
» de cette inculpation sacrilége. Je somme
» les évêques d'interposer la sainteté de
» leur robe; les juges, d'interposer la pureté
» de leur hermine pour nous mettre à cou-
» vert de cette profanation; je vous somme,
» mylords, de venger la dignité de vos an-
» cêtres, celle de votre caractère, et l'hon-
» neur de notre caractère national. Parmi
» les images qui décorent les murs de cette
» chambre, je vois celle de l'immortel an-
» cêtre du noble lord auquel je réponds;
» je vois lord Effingham, ce glorieux des-
» tructeur de l'Armada, frémir d'indigna-
» tion. En vain aura-t-il défendu la religion
» et la liberté de la Grande-Bretagne con-
» tre la tyrannie de Rome, si des horreurs
» plus condamnables que les plus cruels
» usages de l'inquisition sont introduites
» et consacrées parmi nous. Vous envoyez
» des cannibales altérés de sang, contre
» qui?..... contre vos frères protestans.
» L'Espagne fit marcher dans les rangs de
» ses soldats, des chiens de guerre.....
» Qu'elle ne se vante plus d'avoir tout sur-
» passé en barbarie. Nous avons déchaîné
» d'autres chiens de guerre contre nos com-

» patriotes, contre ceux qu'unissent à nous
» les liens les plus sacrés. Que les saints
» prélats de notre religion se hâtent d'ac-
» complir une cérémonie lustrale pour pu-
» rifier notre pays de cette souillure, de ce
» crime monstrueux. Mylords, je suis vieux
» et faible, et ne puis plus en dire davan-
» tage; mais il m'était impossible d'en dire
» moins; je n'aurais pu ce soir poser ma
» tête sur mon oreiller, si je n'avais exhalé
» mon indignation. »

Toute l'assemblée avait paru partager les sentimens que lord Chatam venait d'exprimer avec tant d'énergie. Cependant un plan de conciliation avec l'Amérique, qu'il avait présenté, fut rejeté à la majorité de quatre-vingt-dix-sept voix contre vingt-huit. Mais ses plus sévères prédictions furent bientôt justifiées, et les ministres se virent forcés de faire connaître au parlement la convention de Saratoga. Les deux partis furent saisis d'une stupeur égale en apprenant une disgrâce aussi humiliante. On baissait les yeux, on gardait le silence. Les adversaires des ministres semblaient recueillir les forces de leur indignation pour les terrasser d'un seul coup. Lord North, dont le

flegme dédaigneux allait quelquefois jusqu'à feindre le sommeil pendant les Philippiques avec lesquelles on croyait le foudroyer; l'insensible lord North versa des pleurs, et, changeant tout à coup de langage, prétendit qu'il n'avait conseillé des préparatifs de guerre que pour donner plus d'efficacité à des négociations; il condamna tous les projets de taxe sur les Américains, et parla de leur accorder plus de droits qu'eux-mêmes, avant la déclaration d'indépendance, n'en avaient demandé. A la manière dont il décelait ses terreurs et proposait des sacrifices, on jugea qu'il regardait la guerre avec la France comme désormais inévitable.

Débats au parlement d'Angleterre sur l'indépendance de l'Amérique. 1778.

L'humiliation que subissait le ministère eût été bientôt suivie de sa chute, si l'événement d'une guerre maritime n'eût été envisagé diversement par les deux chefs les plus considérés du parti de l'opposition, le comte de Chatam et le marquis de Rockingham. Le premier désirait cette guerre, comme le terme des affronts que sa patrie supportait en silence depuis dix ans : ni l'âge, ni les infirmités, ni l'approche de la mort, ni la philosophie religieuse dont

il consolait ses derniers momens, ne modéraient sa haine nationale contre la France. Edouard III, Henri V et Marlborough n'avaient pas été transportés d'une haine plus vive contre nos aïeux. Un sentiment d'horreur le saisissait dès qu'il entendait parler de flottes françaises, fussent-elles inactives dans les rades de Brest et de Toulon. Le traité de Paris lui avait été odieux, parce qu'il avait laissé quelques vaisseaux à la France. La guerre des colonies lui avait été plus odieuse encore, parce qu'elle faisait perdre le temps d'incendier nos vaisseaux ou de les amener dans les ports de l'Angleterre. Son zèle pour la cause des Américains fut amorti dès qu'il espéra une guerre avec la France. Le temps était passé, suivant lui, de montrer aucune alarme; et reconnaître l'indépendance des Américains au moment où la France la reconnaissait, c'était éviter le combat au prix d'une ignominie.

Le marquis de Rockingham pensait, au contraire, que la politique et l'honneur prescrivaient de donner aux colonies la seule satisfaction qui pût les empêcher d'unir leurs armes à celles de la France; que toute di-

version offrait un grand péril, quand la maison de Bourbon, secondée par la jalousie secrète ou déclarée de toutes les puissances maritimes, allait défier les forces navales de l'Angleterre; que toutes les troupes auxquelles on ferait traverser l'Atlantique pour les porter encore une fois dans les déserts du Canada ou sur les rivages tout armés des Etats-Unis, manqueraient à la défense des Antilles, des Iles-du-Vent, des possessions vastes et mal assurées des Indes orientales, enfin de l'Angleterre elle-même. Un traité de commerce avec les Etats-Unis paraissait au marquis de Rockingham un dédommagement heureux de tout ce qu'avait coûté leur séparation de la métropole. Les ministres, heureux de se ranger au parti du lord Chatam, et de répéter avec lui les termes d'un accommodement devenu trop tardif, abandonnaient les inflexibles maximes des Toris.

Dernier discours de lord Chatam; sa mort.

Ce grand débat, qui donnait une face nouvelle aux délibérations du parlement, allait se décider le 7 avril 1778. Le parti de Rockingham se flattait d'un triomphe que lord Chatam ne pouvait disputer, et gémissait en même temps de la cause de son

absence. Depuis plusieurs jours, ses souffrances ne lui avaient plus laissé de relâche: l'Angleterre attendait dans la plus profonde douleur le moment où elle apprendrait la perte d'un homme qu'elle regardait comme son génie tutélaire. Le duc de Richemond avait proposé de reconnaître l'indépendance de l'Amérique. « N'envisagez plus, disait-il, l'étendue de cette perte, mais considérez combien elle est certaine. L'indépendance de l'Amérique est établie comme celle de tout autre Etat. Nos regrets seraient aussi superflus, que si nous gémissions encore d'avoir perdu autrefois la Normandie, la Guyenne, et presque toute la France. »

Tandis que le duc de Richemond parlait, on annonça lord Chatam : il n'avait pu résister au désir de venir assister de ses conseils sa patrie en danger. Il entra dans la chambre des pairs, conduit ou plutôt porté par son gendre et par celui de ses fils qui devait bientôt succéder à sa gloire, à sa puissance, à l'orgueil de ses vues et à sa haine implacable contre les Français. A cet aspect vénérable et touchant, tous les lords se lèvent. Il s'avance au milieu d'eux en les saluant avec grâce et noblesse. Il était couvert

d'un riche habit de velours qui cachait la flanelle dont tout son corps était enveloppé; sa figure était pâle, sa maigreur effrayante, mais ses regards brillaient encore de la flamme du génie et du patriotisme.

Quand le duc de Richemond eut fini de parler, lord Chatam se leva. « C'est la dernière fois, mylords, que j'entre dans ces » murs où j'ai vu prendre tant de résolutions utiles à la gloire et à la prospérité » de mon pays, et j'y entre accablé d'un » chagrin qui me rend insensible à mes souffrances, à la mort que j'attends. Que nous » sommes loin de ces jours où nous étions » craints dans l'ancien monde et respectés » du nouveau! Par quelle série de fautes » et de disgrâces a-t-on pu être amené au » point d'entendre proposer dans cette » chambre que l'Angleterre renonce à la » souveraineté de l'Amérique? Je rends » grâces au ciel de ce que la tombe ne se » soit pas fermée sur moi avant que j'aie » pu élever ma voix contre le démembrement de cette ancienne et noble monarchie. Je voudrais retrouver assez de forces » pour indiquer à mon pays quels efforts » il faut faire, quelles mesures il faut suivre

» pour se soustraire à cette ignominie, et
» je n'en trouve que pour vous dire com-
» bien elle me révolte, combien je trouve
» lâche de faire le sacrifice de nos droits,
» et d'abandonner les possessions les plus
» florissantes. Un peuple si long-temps la
» terreur du monde va-t-il se prosterner
» aux pieds de la maison de Bourbon? »
Ici la voix de lord Chatam s'altéra, et l'on remarqua même un peu de confusion dans ses idées. Il termina son discours par ces mots : « Tout parti, mylords, vaut mieux que
» le désespoir. Faisons un dernier effort;
» et si nous devons tomber, tombons en
» hommes. »

En répliquant à l'illustre vieillard, le duc de Richemond déclara qu'aucun moyen ne s'offrait à son esprit de pouvoir soutenir la guerre contre la maison de Bourbon, si l'on continuait celle des Etats-Unis. Il invita lord Chatam à déclarer les mesures qu'il pouvait concevoir. « Quel Anglais, ajouta-t-il, résoudra un tel problème, s'il est au-dessus du génie du noble lord? »

Le comte de Chatam voulait répondre à cet appel ; mais après avoir montré l'effort d'un homme qui, travaillé d'une

grande idée, cherche l'expression la plus énergique, il éprouva une convulsion qu'on crut être celle de l'agonie. Ses amis le prirent dans leurs bras. Les pairs se séparèrent en prononçant l'ajournement de ce débat. Lord Chatam se ranima quelques momens après, et put être transporté à sa maison de campagne, où il expira le 11 mai 1778, dans sa soixante-dixième année. La nation anglaise sentit profondément le vide que laissait dans le conseil national la perte de ce grand homme. Une mort que depuis six mois chaque instant faisait craindre aux Anglais, les frappa comme un coup imprévu. Lorsqu'on délibéra au parlement sur les honneurs à rendre à sa mémoire, il ne fut plus possible de distinguer ses amis d'avec ses adversaires. Le plus beau des hommages qui lui furent décernés fut le bill qui, pourvoyant avec magnificence au sort de sa famille, acquitta les dettes de l'homme d'État désintéressé qui avait doublé les richesses de la nation. Sa bienfaisance, et non son faste, avait porté ces dettes jusqu'à vingt mille livres sterling. Son fils eut la gloire de laisser une même succession, après une plus longue administration des revenus de

l'État. Lord Chatam différa en un point des personnages les plus distingués du dix-huitième siècle : chacun de ceux-ci fut ou affecta d'être profondément pénétré de cette bienveillance universelle qui paraissait préparer des jours nouveaux aux nations. Toutes les facultés de l'esprit, toute l'énergie de l'âme, étaient subordonnées, chez le premier Pitt, à un patriotisme arrogant, impérieux, et, pour tout dire, insulaire. Il s'obstinait à supposer au faible Louis XV, à Louis XVI, plus faible encore, et surtout plus scrupuleux, un projet de monarchie universelle, *que Louis XIV* lui-même n'avait pas sérieusement conçu ; et sous ce vain prétexte il dirigeait les Anglais vers la domination exclusive des mers : il eut l'orgueil d'avouer cette prétention, d'en faire une loi pour son pays, pour ses rivaux, pour ses élèves. Que la guerre de sept ans se fût prolongée de sept ans encore, et son projet eût été sans doute accompli par lui-même ; toutes les colonies tombaient sous le même vasselage, tous les ports subissaient les mêmes affronts. Ce que le cours de la victoire eût donné alors à l'Angleterre, elle chercha, après lord Chatam, et sous la conduite de son

fils, à l'obtenir par un cours de fraudes politiques. Ainsi les vertus de lord Chatam ne firent point le bonheur du monde, et l'Angleterre elle-même doit gémir à son tour de l'impulsion qu'elle reçut de ce génie audacieux. Depuis 1758, toute l'Europe obéit à deux mouvemens contraires : l'un vif, indiscret, exagéré, qui tendait à unir les peuples dans la recherche d'une félicité générale ; l'autre, morne et taciturne, qui tendait à les diviser pour les amener à une humiliation commune. Dans le récit que je viens de faire des événemens qui préparaient la guerre d'Amérique, j'ai montré lord Chatam comme l'un des propagateurs de l'esprit de liberté dont cette guerre alluma les plus vives étincelles ; mais il ne fut point en cela un homme du dix-huitième siècle : il fut un Anglais, un Wigh, un membre de l'opposition.

Le parlement, d'après l'autorité de lord Chatam, refusa de reconnaître l'indépendance des États-Unis de l'Amérique. Les ministres ne parlèrent plus des concessions qu'ils avaient proposées ; ils avaient atteint leur but, celui de ranimer l'orgueil de la nation. Les partis ne se divisèrent plus que

sur les moyens de combattre la France avec plus d'énergie. On résolut de l'accabler avant qu'elle eût appelé des forces auxiliaires. La presse des matelots, loi de guerre qui se ressent à la fois de l'anarchie et du despotisme, fut exercée avec une rigueur proportionnée aux dangers de la patrie. Les Anglais virent sans ombrage lever parmi eux plus de troupes que leur gouvernement n'en avait employé pendant la guerre de sept ans. On fit de nouveaux traités avec ceux des princes d'Allemagne qui grossissaient leurs trésors en vendant le sang de leurs sujets. Des escadres, continuellement exercées et montées par des hommes qui avaient triomphé dans les quatre parties du monde, promettaient de protéger de nombreuses colonies, et de conquérir plusieurs de celles que l'Angleterre voyait, avec une jalousie toujours croissante, au pouvoir de la France, de l'Espagne et de la Hollande. On spéculait sur les convois et les bâtimens de commerce qui allaient devenir la proie d'innombrables frégates. Le crédit public fléchissait peu, parce que les capitalistes étaient appelés, par les calculs de l'intérêt, aux efforts du patriotisme. Ce qui surtout soutenait la confiance des Anglais,

c'étaient les témoignages d'une admiration indiscrète que les Français, depuis vingt ans ne cessaient de leur prodiguer.

La capitulation du général Burgoyne avait mis un terme aux irrésolutions du cabinet de Versailles, mais sans le décider à cette brillante audace par laquelle les Français devraient toujours annoncer leurs résolutions. Franklin avait habilement profité du premier effet de joie et d'admiration qu'avait produit sur la cour de France le triomphe aussi complet qu'inopiné des milices américaines. Le représentant d'un peuple victorieux fut accueilli à Versailles avec une publicité et des honneurs que la présence de l'ambassadeur d'Angleterre avait longtemps interdits. Il présenta aux ministres un plan d'où pouvait résulter le coup le plus accablant qu'eût encore reçu l'Angleterre; ce plan lui avait été communiqué par Washington. « Annoncez, disait Franklin, l'intention de secourir les Américains quand vos flottes seront déjà dans leurs baies et dans leurs ports. Faites ce que ferait à votre place un ennemi qui, dans les deux dernières guerres maritimes, vous a montré combien peu il était arrêté par des scrupules. Les

La France reconnaît l'indépendance des États-Unis. Décembre. 1777.

Anglais s'obstinent à garder Philadelphie; l'escadre de l'amiral Howe, qui a remonté la Delaware, y reste dans une situation aussi incommode que périlleuse: qu'une escadre française, en lui fermant toute retraite, vienne la chercher et la brûler dans ces parages. » Mais Louis XVI ne pouvait se décider à une agression aussi violente. Quoiqu'il fût impossible de justifier autrement que par la raison d'État une guerre dont il faisait depuis deux ans les préparatifs, il voulait que des hostilités exercées par les Anglais lui fournissent un prétexte; au lieu d'accabler l'Angleterre, on fit tout pour l'impatienter.

Prépare à une guerre maritime.

Les préliminaires d'un traité d'amitié et de commerce avec les États-Unis d'Amérique furent signés le 16 décembre 1777. Ce traité fut conclu le 7 février de l'année suivante. Le marquis de Noailles, ambassadeur de France en Angleterre, fut chargé de le notifier à cette puissance, en donnant l'assurance dérisoire qu'un tel acte ne changeait rien aux dispositions pacifiques de sa cour. Les Anglais n'avaient jamais été crédules; nous venons de voir qu'à cette époque ils cessèrent d'être

timides. Ils profitèrent de l'avertissement qui leur était donné, et la cour de France eut à regretter d'avoir différé une agression qui, entreprise trois mois plus tôt, pouvait faire oublier à la marine française un siècle entier de revers. Les ambassadeurs de France et d'Angleterre avaient été réciproquement rappelés par leur cour.

La France s'était relevée de la langueur et de la mollesse qui avaient suivi la corruption progressive du règne précédent. Sous l'empire d'une jeune cour, elle brillait de jeunesse ; elle avait l'ardeur et les vives espérances de cet âge, mais elle en avait aussi la mobilité et l'irréflexion : elle avait désiré la guerre ; le gouvernement paraissait l'accorder à ses vœux ; mais à l'approche de ce grand événement, personne ne pouvait découvrir quel homme d'État donnerait de l'ensemble à des opérations compliquées et lointaines. Ce n'était pas d'un monarque irrésolu, entraîné à la guerre sans être guerrier, qu'on devait attendre une direction énergique et constante. Le comte de Maurepas, premier ministre, sans titre et sans volonté, dont les secrétaires d'État craignaient plutôt les railleries que la sur-

veillance, n'exerçait ni ne laissait exercer cette action centrale, sans laquelle les opérations brillantes manquent d'utilité, et les combinaisons habiles d'harmonie. Il ne sentait pas assez, ce vieillard futile, que, par un singulier enchaînement de circonstances, le destin de la monarchie allait se décider dans cette guerre commerciale; que, vive, ardente et prospère, elle pouvait sauver les finances, et qu'elle en rendait le désordre irréparable, si des efforts dispendieux ne conduisaient qu'à des succès équivoques. Il ne sentait que faiblement combien le nouveau règne avait besoin d'être affermi par le patriotisme et par la gloire; combien il importait que la nation française, fière d'elle-même, de ses généraux, de sa marine, et satisfaite des richesses qu'elle aurait conquises, se lassât d'admirer et d'imiter les Anglais.

Avant de présenter le tableau très-compliqué de cette guerre maritime, je dois rendre compte de quelques faits particuliers que l'ordre chronologique réclame ici; mais j'en réserve quelques-uns pour le dix-septième Livre, où j'examinerai plus spécialement les mœurs de la nation.

L'esprit polémique régnait en France ; l'activité du caractère se consumait dans des disputes ; le talent se prodiguait dans des pamphlets. Quelque intérêt que l'on prît à la grande querelle des États-Unis et de l'Angleterre, les cercles de la capitale n'étaient guère moins occupés d'un débat qui s'était élevé entre les admirateurs exclusifs de deux célèbres musiciens, Gluck et Piccini, l'un et l'autre appelés en France par la reine. Cette dispute eut le bizarre effet de jeter la division dans le parti philosophique, et de livrer à des haines fâcheuses les sociétés qui se piquaient le plus d'urbanité et de bienveillance. Le parlement de Paris faisait brûler de temps en temps des écrits philosophiques, et inquiétait par des décrets d'ajournement personnel des auteurs que cette disgrâce rendait subitement célèbres. Les économistes regagnaient du terrain sur leurs adversaires. L'un d'eux, l'abbé Beaudeau, appelé devant un tribunal, avait su intéresser un nombreux auditoire au développement d'une doctrine un peu obscure. Importuné du bruit que faisait ce plaideur dogmatique, le gouvernement lui fit gagner son procès, et l'exila.

Différentes sortes de débats en France. 1777 et 1778.

Les militaires écrivaient sur leur art. Un homme qui, par la multiplicité de ses prétentions ambitieuses, abusait des ressources d'un esprit vif et fécond, le comte de Guibert, énonçait des principes de tactique que d'autres officiers réfutaient avec animosité. Beaucoup d'oisifs disputaient sur l'*ordre mince* et sur l'*ordre profond*. Le prince de Montbarey, qui avait succédé au comte de Saint-Germain dans le département de la guerre, n'avait pas, à beaucoup près, calmé tous les débats sur la discipline militaire. Une seule opération de son prédécesseur avait été sanctionnée par la voix publique ; c'était la suppression de la peine de mort pour le délit de la désertion.

Les débats du corps de la marine étaient fort multipliés ; l'*épée* y luttait contre la *plume*, c'est-à-dire, les marins guerriers contre ceux qui étaient chargés des détails d'administration, les marins nobles contre les roturiers, et les vieux marins contre ceux qui, protégés par la cour, étaient appelés les *intrus*. Le ministre Sartine tenait, d'une main incertaine, la balance entre ces partis, et les plus

opiniâtres la faisaient pencher en leur faveur.

Le corps diplomatique continuait d'être divisé entre les partisans et les adversaires du système autrichien. Le comte de Broglie, Ségur et Favier avaient repris avec le roi cette correspondance dont Louis XV avait lâchement souffert que le duc d'Aiguillon pénétrât et punît le mystère. C'étaient eux qui avertissaient le roi des projets ambitieux des cours du Nord, et particulièrement de l'Autriche (1).

Aucun des ministres ne jouissait alors d'une

(1) Un autre agent diplomatique employé secrètement par Louis XV, et auquel Louis XVI donna aussi sa confiance, le chevalier d'Éon, exerça singulièrement la curiosité et la gaieté des Français.

Cet être équivoque, dont le sexe a été l'objet de si longues disputes, avait été tour à tour, et quelquefois simultanément occupé des travaux d'un diplomate, d'un érudit, d'un homme d'État, d'un jurisconsulte et d'un militaire. Peu de ses contemporains s'étaient livrés à des études et à des exercices plus virils. Son esprit avait de la justesse, et même de la profondeur sans élégance. Sa constitution était forte, endurcie à toute espèce de fatigue; sa figure avait une rudesse repoussante : son

considération égale à celle de Necker, qui n'avait pas même le titre de secrétaire d'État. En cherchant, par une surveillance active des détails, la réputation d'un économe probe et vigilant, il cachait ce que son sys-

caractère s'était montré difficile, querelleur, opiniâtre. Capitaine de dragons pendant la guerre de sept ans, il avait fait, avec sa compagnie, un corps de huit cents hommes prisonnier. Un défaut se mêlait à son courage : c'était une impatience qui le rendait presque un duelliste de profession ; il excellait dans les armes. De telles habitudes semblaient le rendre peu propre à la carrière diplomatique; elle fut pourtant le principal objet de ses soins et de son ambition. Il avait fait en Russie plusieurs voyages, moins comme un agent diplomatique avoué, que comme un espion. Dans un de ces voyages, il avait paru sous des habits de femme. Ses services avaient été récompensés, après la paix de 1763, par l'emploi de ministre plénipotentiaire de la cour de France auprès de celle d'Angleterre. L'arrivée d'un ambassadeur français, le comte de Guerchi, le fit rentrer dans un rôle subalterne : il ne s'y résigna point sans murmure. Il devint, par des provocations de tout genre, un adversaire dangereux du comte de Guerchi, dont la conduite envers lui parut arrogante et même peu loyale. Louis XV, pris pour arbitre dans ce débat, que les Mémoires injurieux du chevalier d'Éon prolon-

tème de finances avait de périlleux. On admirait ses opérations sans en connaître la base, comme on remplissait ses emprunts sans en connaître l'hypothèque. Son influence se faisait sentir jusque dans des

geaient et envenimaient, approuva tout haut son ambassadeur, et chargea, en secret, le chevalier d'Éon de le surveiller avec plus de rigueur que jamais. Une pension de douze mille francs fut le prix de cette mission et d'une correspondance dans laquelle Louis XV dévoilait (du moins on l'a ainsi supposé) les secrets les plus intimes de sa politique. Louis XVI, et surtout le comte de Maurepas, furent curieux de connaître ces secrets, comme si les pensées d'un roi qui pouvait bien faire épier ses ministres, mais non les diriger, eussent dû fournir des lumières bien précieuses. Beaumarchais, que sa gaieté, ses aventures et ses intrigues rendaient cher au comte de Maurepas, fut chargé de négocier auprès du chevalier d'Éon la remise de ces lettres. Peu de jours après son arrivée à Londres, des doutes qui avaient été jetés quelquefois sur le sexe du chevalier d'Éon, se réveillèrent, furent appuyés ou démentis par des témoignages contradictoires, et donnèrent lieu à un de ces paris bizarres par lesquels les Anglais croient signaler leur originalité. Le respect pour un militaire décoré de la croix de Saint-Louis, pour un personnage qui avait rempli les fonctions de mi-

actes de législation qui semblaient appartenir au chef suprême de la justice. Le garde-des-sceaux, Hüe de Miromesnil, ne jouait qu'un rôle insignifiant, conforme à la médiocrité de ses talens et à la faiblesse de son caractère. Necker eut la gloire d'ins-

nistre plénipotentiaire, pour le laborieux écrivain de treize volumes extrêmement sérieux, n'empêcha point de faire de ce pari une discussion juridique. Des juges anglais eurent l'indécente et téméraire confiance de prononcer que le chevalier d'Éon, qui n'était point leur justiciable, était une femme. Le comte de Maurepas voulut amuser Paris d'une discussion qui avait réjoui Londres. Beaumarchais eut l'art d'y amener le chevalier d'Éon. Il paraît que celui-ci s'attendait, pour prix du sacrifice qu'il venait de faire des lettres de Louis XV, à être reçu à la cour avec des honneurs qui le vengeraient du débat impertinent qu'il avait fait naître en Angleterre; mais, par une intrigue dont on ne peut expliquer ni la marche ni les motifs, on le vit inopinément se présenter sous des habits de femme. Les Français prirent le parti de rire d'une Clorinde sans jeunesse et sans attraits, et la chevalière d'Éon attachant à une robe la croix de Saint-Louis, parut bien un être extraordinaire, mais toujours un être fort équivoque, dont on soupçonnait que l'organisation participait un peu des deux sexes.

pirer à Louis XVI un des actes les plus honorables de son règne : il fit rendre un édit qui affranchissait tous les mainmortables des domaines du roi, et qui abolissait dans tout le royaume le droit de suite, reste honteux de la servitude de la glèbe. En vertu de ce droit, les seigneurs de fiefs à mainmorte réclamaient l'héritage d'un homme né dans l'étendue de leur seigneurie, lors même que, absent depuis plusieurs années, il avait porté son industrie sur un territoire franc. Voltaire, qui régnait sur une génération imbue de l'esprit philosophique, avait été le provocateur de cette loi bienfaisante. Il avait embrassé la cause de pauvres paysans de la Franche-Comté, qui, sous le nom de *mainmortables*, étaient opprimés par l'opulente abbaye de Saint-Claude : rarement ils recueillaient le prix des travaux de leurs pères. Les moines, qui les considéraient et les traitaient encore comme leurs serfs, trouvaient mille prétextes dans les droits perfidement obscurs de la mainmorte, pour s'emparer de leurs modestes héritages. Voltaire goûta le double bonheur de défendre les droits de l'humanité et d'attaquer l'avarice des moines. Il éleva des doutes

sur les titres dont ceux-ci se prévalaient, et défendit si bien les serfs du Mont-Jura, que, même en Pologne et en Russie, on paraissait s'intéresser à leur cause. L'obstination avec laquelle l'abbé de Saint-Claude voulut maintenir un droit odieux, fit oublier à des esprits prévenus ce que la religion avait fait autrefois pour amener l'abolition de la servitude. Cette affaire fut portée devant le parlement de Besançon, qui prononça pour l'abbé de Saint-Claude ; mais l'édit de Louis XVI donna aux mainmortables de la Franche-Comté le droit d'habiter avec sécurité toute autre partie de la France. La mainmorte existait encore en 1789 dans plusieurs domaines particuliers. Necker avait craint de promulguer des principes absolus qui eussent renversé violemment les débris faibles, mais nombreux, du système féodal.

Voyage de l'empereur Joseph II en France.

Un voyage que fit en France l'empereur Joseph II, fit naître d'abord beaucoup de conjectures politiques qui ne furent point justifiées, et bientôt intéressa les Français sous d'autres rapports. Ce monarque n'avait été déterminé à l'entreprendre que par le désir de venir puiser, au centre de la civi-

lisation européenne, les moyens de donner une splendeur nouvelle et un nouveau mouvement à ses États. Pour éviter la dépense et l'importunité d'une représentation digne du trône, il voyageait sous le nom du comte de Falkenstein. Il usa d'abord avec grâce de ce commode incognito, qui fournit à toutes les classes de Français les moyens de payer des tributs délicats à l'auguste voyageur. La reine vint au-devant de son frère, sous le prétexte d'une partie de chasse dans la forêt de Bondi; elle traversa Paris dans un équipage léger et découvert, avec le plus élégant cortége. L'empereur goûta vivement le plaisir de cette entrevue, et sourit à l'empressement d'une cour aimable. Une pluie qui survint, loin de déranger cette partie de plaisir, en rendit le désordre plus piquant et plus gai. La reine et ses jeunes amies riaient d'un contre-temps fâcheux pour tant de parures brillantes. Ce cortége traversa de nouveau Paris vers le soir, et entendit sur son passage les cris de l'allégresse la plus franche. 18 avril. 1777.

L'empereur passa six semaines dans la capitale de la France avec une simplicité que le peuple regardait comme l'attribut

d'un bon roi, et dans laquelle plusieurs personnes voyaient une imitation ambitieuse du roi de Prusse. Il occupait, dans un hôtel garni, un appartement à peine digne d'un officier de sa cour. Allait-il à Versailles, il semblait se faire un jeu de déconcerter le roi son beau-frère par des surprises fort gênantes. Quelquefois il assistait à son dîner comme un étranger confondu dans la foule; il attendait une audience jusque dans l'antichambre des ministres, et sans se faire annoncer : il respectait les droits des premiers arrivés. La reine, pour s'entretenir plus longtemps avec lui, et pour lui rendre la cour plus agréable, faisait gaiement le sacrifice de quelques lois d'étiquette dont elle apprenait chaque jour à se jouer davantage. Il visitait avec deux ou trois personnages de sa suite tous nos monumens et nos établissemens publics, s'entretenait familièrement avec ceux qu'il y rencontrait, et ne craignait pas, devant des Français, de paraître un peu frondeur. Il admirait l'Hôtel des Invalides, et ne contenait ni sa douleur ni son indignation en voyant dans l'Hôtel-Dieu, hôpital magnifiquement doté, un malade, un mourant, un mort gisant dans un même

lit: Ce fut lui qui attira le premier l'attention du public et de la cour sur une école que l'abbé de l'Épée avait établie pour les sourds-muets, et dans laquelle ce vertueux ecclésiastique s'attachait à faire participer aux bienfaits et aux travaux de la société, des êtres privés de l'organe le plus nécessaire à l'intelligence. Quoique cet établissement ne fût pas alors ce qu'il est devenu par les combinaisons plus savantes du successeur de l'abbé de l'Épée, l'empereur Joseph II en parla avec un intérêt qui faisait honneur à son âme. Les jugemens qu'on recueillait de lui avaient en général plus d'originalité que de justesse; il semblait prendre soin de fournir chaque jour aux entretiens de Paris cinq ou six anecdotes nouvelles. On citait de lui des reparties assez gaies, et d'autres d'une délicatesse tout-à-fait française. Sa figure, habituellement grave, s'embellissait quelquefois par un sourire aimable. Quoiqu'il se fût expliqué du ton de la colère ou du mépris sur les derniers ministres de Louis XV, il eut la curiosité d'aller voir la comtesse Dubarry dans sa jolie maison de Lucienne, et fut plus respectueux devant la maîtresse d'un roi libertin, que le czar Pierre ne l'a-

vait été devant la veuve de Louis XIV. Tous ceux qui avaient parlé au *successeur des Césars* avec une liberté que les rois accordent rarement, vantaient en lui un Marc-Aurèle. *Heureux*, disait-on, *les peuples dont le souverain aime à se montrer sans appareil, fuit le repos, cherche avidement l'instruction, vient au-devant des plaintes du peuple, et consulte les sages!* Quoique la simplicité des mœurs et des goûts fût plus naturelle dans Louis XVI que dans Joseph II, et qu'elle y fût complètement exempte de tout artifice secret de la vanité, le premier de ces monarques perdait tout dans le parallèle qu'on faisait de lui avec son beau-frère : « L'un, disait-on, nous laisse opprimer et se laisse gêner par un luxe qu'il condamne ; l'autre, après l'avoir écarté de sa personne, sait aussi le bannir de sa cour : l'un plaint ses sujets, et l'autre les soulage : l'un n'a jeté qu'un coup d'œil superficiel sur les grands monumens de sa capitale ; l'autre visite tout, jusqu'aux ateliers, jusqu'aux hôpitaux, jusqu'aux prisons d'une capitale qui n'est point la sienne. Pourquoi ne voit-on jamais le roi accompagner son beau-frère dans ces courses où l'empereur étudie tout

ce dont les souverains ne sont jamais assez instruits par leurs ministres ni par leurs courtisans (1)? Pourquoi faut-il que l'indolence règne autour de trois trônes occupés par des Bourbons, tandis que les souverains du Nord montrent tant d'activité? »

Des deux frères du roi, l'un, Monsieur, venait de faire un voyage dispendieux dans les provinces du midi et de l'ouest; l'autre, le comte d'Artois, se proposait de voyager avec un train encore plus somptueux. On rapporte que le roi, n'osant refuser la demande de son jeune frère, mais voulant l'exciter à la modérer, témoigna, en présence de ce prince, sa surprise au comte de Falkenstein du faible cortége dont il était suivi : *Il m'est arrivé souvent*, reprit le fils

(1) Ces remarques s'offraient si naturellement aux esprits, qu'elles étaient indirectement exprimées dans des pièces de vers où l'on voulait flatter l'empereur.

Le quatrain suivant, malgré sa dureté choquante, fut répété de tout Paris :

A nos yeux étonnés de sa simplicité,
Falkenstein a montré la majesté sans faste;
Chez nous, par un honteux contraste,
Qu'a-t-il trouvé? du faste, et point de majesté.

de Marie-Thérèse, *de voyager avec moins de suite.* — *Eh bien !* reprit le roi en riant et en montrant le comte d'Artois, *voilà un jeune gentilhomme qui me demande cent cinquante chevaux pour aller à Brest.* Le comte d'Artois n'en obtint pas moins pour son voyage tout le train qu'il avait demandé.

Le comte de Falkenstein rappela quelquefois à sa sœur, d'une manière ingénieuse et touchante, la simplicité de la cour de leur mère ; et le souverain, à la vue de mille superfluités fastueuses, disait : *Que de choses dont nous n'avons pas besoin à Vienne !* Jamais la reine ne fut applaudie avec plus d'enthousiasme que lorsqu'elle parut au spectacle à côté de son frère ; on semblait lui dire : Voyez comme nous savons apprécier la grandeur d'un souverain qui fuit le luxe et ménage son peuple !

Quoique l'auguste voyageur se fût imposé la loi de respecter l'opinion du jour, il lui arriva une fois de la contredire, et on lui en sut mauvais gré. Dans un cercle où il montrait un grand désir de plaire, une dame venait d'exalter les principes du congrès, et la courageuse patience des milices américaines. Piquée du silence que gardait le comte de

Falkenstein? elle osa l'interroger sur son opinion : Qu'en pensez-vous, M. le comte, lui dit-elle, et quel parti tenez-vous? *Eh! mais, madame*, répondit-il, *mon métier à moi est d'être royaliste.* Cette réponse, aussi adroite que judicieuse, jeta un peu d'alarme dans les sociétés : on craignait que Louis XVI ne fût averti d'examiner en royaliste les principes des insurgens.

La déférence de l'empereur pour une mère pieuse qui voulait bien partager avec lui le gouvernement des États héréditaires, mit des bornes à l'empressement qu'il avait de converser avec les philosophes français. Lorsqu'on apprit qu'en poursuivant son voyage il se dirigeait vers Genève, on ne douta point qu'un prince ami de la gloire n'allât voir Voltaire à Ferney. Une telle visite n'était pas seulement considérée comme un événement littéraire : on y attachait les conséquences politiques les plus étendues. Joseph II, en entrant à Ferney, eût paru mettre un vaste empire sous la protection de la philosophie : il s'en abstint, soit par fierté, soit par circonspection. Instruit des préparatifs que l'illustre solitaire avait faits pour le recevoir, il eut la cruauté de les rendre

inutiles. Voltaire en ressentit un chagrin assez vif; cependant il prit soin de justifier l'empereur de ce manque d'égards. Suivant lui, la familiarité indiscrète de quelques Genévois avait excité l'impatience du monarque. Il est bien vrai que Joseph II, en visitant les provinces de France, parut souvent fatigué d'un incognito qui l'exposait à une curiosité importune : alors il s'annonçait comme un souverain altier, et quelquefois comme un souverain jaloux. Ce fut surtout à Lyon et à Bordeaux qu'il laissa éclater son dépit. Le parallèle de ces deux villes florissantes avec sa capitale semblait l'attrister. Des mots pleins d'humeur et d'injustice, qui lui échappèrent, détruisirent un peu l'effet qu'avait produit à Paris son adroite simplicité. Cependant il résulta de son voyage un effet fâcheux pour le roi son beau-frère et pour sa sœur : le public, depuis ce temps, fut disposé à condamner avec une sévérité immodérée le luxe de la cour.

Une dispute qui s'éleva dans l'hiver de 1778, entre deux princes du sang, manifesta les fâcheuses dispositions de ce public. La reine, les princes et les princesses se rendaient souvent, à Paris, au bal masqué de

l'Opéra. Dans une de ces réunions tumultueuses, madame la duchesse de Bourbon, à la faveur du masque, fit des plaisanteries amères au comte d'Artois, également masqué. Irrité, il déchira le masque de la princesse, et sortit. Le duc de Bourbon résolut de venger l'outrage fait à sa femme. Les courtisans réglèrent entre eux des formes particulières pour un duel de cette nature. Le roi, en le désapprouvant, n'osa l'empêcher, ou du moins il souffrit que d'apparentes précautions qu'il avait prises pour le prévenir fussent éludées. Les princes se battirent, et furent bientôt séparés par les témoins : ni l'un ni l'autre n'avait reçu de blessure ; ce résultat déplut. Le public se déclara contre le comte d'Artois ; et comme la reine avait pris parti pour lui, elle eut part à cette espèce de disgrâce : en se montrant dans sa loge à l'Opéra, elle entendit, pour la première fois, des murmures.

Duel entre le comte d'Artois et le duc de Bourbon. 1778.

Un événement plus digne d'occuper la capitale fit bientôt oublier cette aventure de cour ; cet événement était l'arrivée de Voltaire à Paris. Il s'était bien gardé de négocier un retour qui, annoncé d'avance, eût soulevé contre lui le clergé et la magistrature,

ou du moins les vieux évêques et les vieux conseillers. Quoiqu'il eût souvent protesté, contre l'opinion où l'on était, que sa retraite sur les bords du lac de Genève était un exil, on regardait comme une sorte de convention tacite entre le gouvernement et lui, qu'il fût toujours absent, s'il ne voulait être formellement exilé. Cette étrange espèce de capitulation était tout-à-fait dans la politique et dans le caractère de Louis XV. Le jeune successeur de ce monarque, plus intimement religieux, mais aussi plus porté à s'effrayer de tout ce qui pouvait blesser l'opinion publique, n'eût jamais osé interdire l'approche de Paris au poëte qui était l'honneur de la France. Si Voltaire ne profita point, pour revoir la capitale, de la faveur que le ministère de Turgot et de Malesherbes répandait sur son parti, ce fut sans doute dans la crainte d'irriter par sa présence les ennemis de ces ministres. Il fut consterné en apprenant leur disgrâce; mais il reconnut bientôt que le parti philosophique avait acquis assez de force pour réparer cet échec. L'élévation de Necker avait surtout ranimé sa confiance. Il était impossible qu'un protestant ne prêtât point quelque appui au courageux défenseur

des Calas et des Sirven. Le comte de Maurepas avait autrefois figuré parmi les plus aveugles détracteurs du talent de Voltaire; mais il n'osait plus se déclarer contre un homme qui savait mieux que lui lancer le ridicule. Les lettres de cachet étaient alors infailliblement détournées par la crainte de quelques traits satiriques. Voltaire, fidèle à sa coutume de se faire du théâtre un rempart contre l'autel, prétendait n'être venu à Paris que pour voir la représentation d'*Irène*, sa dernière tragédie.

De tous les événemens que je retrace, il n'en est point dont les plus légères circonstances soient mieux gravées dans la mémoire que les scènes brillantes dont se composa le dernier séjour de Voltaire à Paris. Je crois devoir faire ici une remarque qui peint le dix-huitième siècle tel qu'il fut jusqu'à sa grande catastrophe. Quand j'en expose les faits militaires et politiques, je m'adresse à une génération qui les connaît peu ou qui les a promptement oubliés. Si quelques anecdotes littéraires me semblent devoir entrer dans le plan de mon ouvrage, je les trouve si familières à tous les esprits, qu'il me suffit de les indiquer.

Un triomphe semblable à celui que les pontifes de Rome décernèrent souvent à des hommes de génie, n'eût pas été plus flatteur, plus enivrant pour Voltaire que les hommages variés dont il fut l'objet pendant trois mois. Dans la maison où il logeait, celle du marquis de Villette (1), il n'était entouré que d'un cercle d'adorateurs. Là, comme à Ferney, il voyait des personnes qui devaient leur bonheur à sa bonté vigilante. Il goûtait le plaisir d'être réuni à son vieux ami le comte d'Argental, dont toute la vie n'avait été qu'un dévouement à ses intérêts et à sa gloire. Il s'entretenait avec d'Alembert des souvenirs et des espérances qu'éveille une longue fraternité de parti. Diderot, qui, dans son athéisme fougueux, avait souvent murmuré de ce qu'il appelait le *cagotisme* de Voltaire, concourait au triomphe qui lui était préparé comme à celui de la raison humaine. Deux littérateurs distingués, Marmontel et Laharpe, lui rendaient les soins de la reconnaissance et d'une sorte de piété

(1) Le marquis de Villette venait d'épouser mademoiselle de Varicourt, que Voltaire traitait comme sa fille adoptive, et à laquelle il donnait le surnom de *Belle et Bonne*.

filiale. Les philosophes, les poëtes, les savans, les artistes de tout genre le voyaient, l'entretenaient, le louaient avec transport, et recevaient de lui des mots flatteurs qui devenaient leurs plus beaux titres. Le regard de Louis XIV n'avait pas produit plus d'effet sur une cour dont il était adoré, que n'en produisait le regard étincelant de Voltaire sur tous ceux qui aspiraient à la gloire ou qui savaient l'apprécier. Il ne parut jamais plus attendri que dans une entrevue qu'il eut avec Turgot. *Laissez-moi*, lui disait-il, *baiser cette main qui a signé le bonheur du peuple.* Franklin vint l'entretenir de la destinée et des institutions de sa patrie, et le pria de bénir son petit-fils. Voltaire, exalté par un si touchant hommage, prononça sur la tête de l'enfant ces paroles solennelles : *Dieu et la liberté ; voilà la bénédiction qui convient au petit-fils de Franklin.*

On agitait à la cour si Voltaire y serait présenté. Séduite par l'éclat d'une si grande renommée, la reine cherchait à vaincre l'éloignement du roi pour le philosophe incrédule ; elle ne put y parvenir, mais elle ne laissa point ignorer à Voltaire quel eût

été son bonheur de parler à l'auteur de *Mérope* et de *Zaïre*. Les courtisans, et même quelques-uns des princes, n'étaient point arrêtés, dans le désir de le voir, par l'opinion personnelle du moins impérieux des monarques. Le maréchal de Richelieu, heureux de saisir une occasion de se réconcilier avec le public, qui lui pardonnait peu les scandales d'un libertinage suranné, et la part qu'il avait eue à la longue corruption du règne précédent, le maréchal de Richelieu s'efforçait de paraître l'ami sincère d'un poëte dont il avait été le protecteur tiède et suspect.

Le soin de plaire à tant de personnages divers, et de surpasser toujours, par la vivacité de son esprit, l'attente de ses admirateurs, n'empêchait point Voltaire de se livrer à des travaux aussi variés et aussi assidus que ceux dont il occupait sa solitude. Au bout de quelques semaines, il parut succomber à un excès de fatigues qui aurait accablé l'homme même de la constitution la plus robuste. Un crachement de sang qu'il éprouva avec beaucoup de violence, fit craindre pour ses jours. Paris était en alarmes; on se reprochait de n'avoir pas rendu

des honneurs assez éclatans à un vieillard qui semblait, par la pureté de son goût, et surtout par son génie, le représentant du siècle de Louis XIV, tandis que par la hardiesse de ses opinions et l'éclat de son esprit, il était le guide et le mobile du siècle présent. Le clergé voulut profiter de la maladie de Voltaire pour obtenir de lui le désaveu de ses erreurs. Christophe de Beaumont, ce prélat tantôt persécuté, tantôt persécuteur, impitoyable ennemi des jansénistes, ennemi constant, mais plus modéré, des philosophes, vivait encore, et sa bienfaisance avait fait oublier ses emportemens religieux. Il avait gémi de l'arrivée de Voltaire à Paris, mais il n'avait osé demander son exil; et d'ailleurs, Louis XVI ne l'eût jamais signé. Il résolut, avec le curé de Saint-Sulpice, de ne présenter à Voltaire, qu'on croyait mourant, que des motifs de paix, et de flatter son amour-propre pour l'amener à s'humilier profondément. Celui-ci hésitait peu à remplir des devoirs extérieurs de la religion, quand il voyait son repos compromis. Sa facilité à s'approcher de la sainte table avait souvent paru aux hommes religieux un sacrilége, et à ses disciples une sorte d'apos-

tasie. Il fit venir en toute hâte un chapelain, entre les mains duquel il laissa une profession de foi plus socinienne que catholique : le clergé fut mécontent, les philosophes l'étaient encore plus ; mais Voltaire guérit inopinément, et rétracta en riant son faible désaveu.

Triomphe de Voltaire.

La joie de le revoir exalta presque toutes les classes de la société. On l'attendait au théâtre, à ce lieu que, depuis plus de soixante ans, il avait rempli de sa gloire : on y donnait la troisième représentation d'*Irène*. Une foule immense était répandue sur le quai où il logeait. Ses disciples et lui-même éprouvèrent beaucoup de joie en voyant combien son nom, et même ses écrits, étaient connus de la multitude. Voilà pourtant ce qui devait être pour eux un sujet d'effroi ; ils ne retrouvèrent que trop, en d'autres temps, cette populace ignorante qui croyait avoir compris Voltaire, et ils eurent à frémir des prétendues lumières de la multitude. De plus nobles, de plus dignes admirateurs firent entendre leurs acclamations quand Voltaire parut dans une loge à la Comédie Française. Jamais le vaste théâtre d'Athènes n'offrit un tableau plus imposant que cette salle peu

spacieuse où la brillante élite du peuple français remerciait Voltaire, non-seulement d'avoir fait *Mérope*, *OEdipe*, *Alzire*, mais d'avoir défendu les Calas et les serfs du Mont-Jura. Une couronne lui fut présentée dans sa loge, et ce fut le prince de Beauveau qui la posa sur sa tête. *Irène* fut vivement applaudie; et c'était la première fois que des spectateurs français applaudissaient une faible tragédie par le souvenir de plusieurs chefs-d'œuvre. Le buste de Voltaire fut couronné par les comédiens, fiers de se trouver les interprètes d'un vœu national. A la *sortie du spectacle, tout s'empressa pour le voir de plus près, pour jouir de son émotion et en redoubler l'ivresse.* Les hommes les plus distingués du royaume venaient tour à tour le soutenir; on baisait ses vêtemens, on tombait à ses pieds. *Vous voulez donc*, disait le vieillard, *me faire mourir de plaisir?* Ces acclamations le suivirent jusqu'à sa demeure. Il s'entendait bénir de tous ses ouvrages, de la *Pucelle d'Orléans* comme de la *Henriade*.

Le public fit éclater les mêmes transports quand Voltaire vint assister à une séance de l'académie française, de ce corps où, par

la fécondité et la diversité de ses productions, il semblait tenir la place de dix auteurs classiques. Avide de ces honneurs, il eut une fantaisie qui pouvait paraître puérile chez un octogénaire, mais qui n'était pas sans intention chez un homme de parti : c'était d'être reçu parmi les francs-maçons, société bizarre qui remonte, dit-on, au temps de la destruction des Templiers, et qui, dépositaire d'un insignifiant secret, varie de forme et d'objet, suivant les circonstances ; se voue au plaisir, à la bienfaisance, et surtout aux devoirs de l'hospitalité dans les temps calmes, et aux discussions hardies, aux intrigues dangereuses dans les temps où se préparent les orages politiques. Les philosophes alors s'en étaient rendus maîtres ; ce fut là que l'auteur qui avait le plus cherché à inspirer l'humanité, fut remercié au nom du genre humain.

Sa mort. Ces émotions ravissantes épuisèrent ses forces. Il tomba dangereusement malade, et se rendit cette fois inaccessible aux ministres de la religion : il expira le 30 mai 1778, âgé de quatre-vingt-quatre ans. L'autorité ecclésiastique prétendait toujours avoir le droit d'exercer un juge-

ment sur les morts, en accordant ou en refusant la sépulture. Le parlement de Paris avait beaucoup restreint ce droit en faisant cesser les persécutions de l'archevêque de Paris contre les jansénistes mourans ou expirés. Il paraissait reconnu que les prêtres ne pouvaient plus se rendre juges des derniers sentimens de tous ceux qui sont nés dans la religion catholique, ni déclarer les jugemens du ciel à leur égard. Cependant le curé de Saint-Sulpice, soutenu par Christophe de Beaumont, refusa d'enterrer Voltaire, et le parlement ne se montrait point disposé à l'y contraindre. La capitale était dans la plus vive agitation, et réclamait, au nom de la France, contre l'outrage qu'on voulait faire au grand homme qu'elle pleurait. Un de ses neveux, conseiller-clerc au grand conseil, fit cesser le débat en conduisant les restes de Voltaire dans son abbaye, où les moines ne se firent point scrupule de l'inhumer. Si la nature eût accordé à Voltaire autant d'années qu'à Fontenelle, on peut présumer qu'il eût cherché à modérer les Français au moins dans leur effervescence politique; mais s'ils avaient refusé d'écouter sa voix, quels eussent

été les alarmes et les regrets de cet ami de l'humanité !

Mort de J. J. Rousseau.

Le rival de Voltaire, Jean-Jacques Rousseau, mourut dans la même année. Depuis quatre mois seulement il paraissait avoir retrouvé du calme; il n'avait que trop longtemps donné en spectacle à la capitale toutes les bizarreries de son caractère inquiet et de sa farouche indépendance. Pauvre, aussi fier de l'être que d'avoir produit *Emile*, il croyait vivre au milieu d'une ligue d'ennemis, parmi lesquels il faisait entrer tous ceux qui paraissaient le rechercher avec empressement, et les grands seigneurs et les jeunes disciples qui se vouaient à lui, et les étrangers illustres, et d'obscurs artisans. Ses grands travaux avaient cessé. Il ne profitait point, pour éclairer son siècle, ni pour modifier ses principes absolus, de cet âge où l'on aime le vrai, et où l'on ne voit plus que le bien possible.

Une occupation fatale à sa gloire amusait, ou plutôt empoisonnait ses loisirs. En écrivant ses *Confessions*, il retrouvait plus souvent les peines que les plaisirs qui lui furent donnés par son imagination brûlante. Un récit plein d'âme et de naturel,

des détails enchanteurs ne pouvaient sauver la tristesse générale du tableau, n'adoucissaient pas des avœux pénibles dont les lecteurs sont forcés de maudire la franchise, ni des révélations que la reconnaissance devait lui interdire.

Cet ouvrage si menaçant pour ses contemporains, et dont il avait l'indiscrète faiblesse de lire des fragmens, était devenu pour lui un nouveau sujet d'inquiétudes. Enfin, vaincu par ses alarmes, et peut-être même par la pauvreté, il accepta un ami et un asile. Le marquis de Girardin le reçut à Ermenonville, où son opulence et son goût avaient créé le jardin le plus délicieux de la France. Jean-Jacques Rousseau paraissait jouir en paix de ses goûts simples, et même de sa gloire, lorsqu'il se sentit subitement atteint d'un mal qui résultait de la complication des infirmités dont il était accablé depuis long-temps. A son dernier jour, il montra la force d'âme qu'il avait toujours affectée, et la sérénité touchante que depuis vingt ans il ne connaissait plus. Il mourut le 2 juillet 1778, âgé de soixante-six ans. Il fut pleuré plus que Voltaire lui-même : l'un et l'autre avaient trouvé la mort qui semblait

le mieux leur convenir, l'un dans un asile écarté, l'autre au milieu des applaudissemens. Tous ceux qui n'osaient plus aborder l'éloquent et farouche solitaire, vinrent honorer, je dirais presque adorer sa mémoire, dans l'île bordée de peupliers où le marquis de Girardin avait placé son tombeau. Après Voltaire et Jean-Jacques Rousseau, il n'y eut plus d'homme, au dix-huitième siècle, qui imposât ses opinions à ses contemporains. Tout fut entraîné, aucun guide ne parut.

FIN DU LIVRE QUINZIÈME.

LIVRE SEIZIÈME.

RÈGNE DE LOUIS XVI. — GUERRE D'AMÉRIQUE.

Une escadre de douze vaisseaux de ligne, sous le commandement du comte d'Estaing, était sortie de Toulon le 13 avril 1778, avec l'ordre tardif d'aller attaquer la flotte anglaise dans la baie de la Delaware. Tout annonçait que les Anglais, s'ils pouvaient être encore inopinément assaillis dans ces parages, ne se délivreraient d'une situation si dangereuse qu'en abandonnant Philadelphie. Le début de la guerre maritime paraissait devoir être digne de toute l'ardeur de deux nations qui autrefois s'étaient haïes avec plus de violence, mais qui n'avaient jamais eu plus de motifs de rivalité. Cependant Louis XVI croyait à peine être en guerre avec le roi de la Grande-Bretagne, ou du moins il désirait avoir à dénoncer un outrage fait à son pavillon, ou des dommages causés au commerce de la France. Dans le conseil d'un roi dont l'esprit se montrait tellement irrésolu, le plan de la première campagne avait été tracé avec peu de fermeté et de prévoyance.

Dispositions maritimes de la France. Flottes de Brest et de Toulon. 1778.

Les possessions françaises dans les Indes

orientales y avaient été complètement oubliées; cependant tout indiquait la nécessité de porter des secours à Pondichéry. Les Anglais en avaient cédé les ruines par le traité de Paris; mais le continuel accroissement de leurs conquêtes, ou plutôt de leurs usurpations, avait beaucoup diminué l'importance d'une ville d'où l'audacieux Dupleix avait autrefois montré aux Indes un nouveau conquérant. Les timides Indiens de la presqu'île avaient trouvé dans un prince mahométan, Hyder-Ali, un vengeur des maux que leur causait depuis trente ans l'avarice anglaise. Avec des troupes un peu moins efféminées que celles de ces climats, et qu'animait l'ardeur du pillage, il faisait la désolation de ceux des comptoirs anglais qui n'avaient point de forteresses. Il avait déjà pris des engagemens secrets avec la France. On le laissa essayer ses forces, et l'on voulut juger s'il valait la peine d'être secouru. Si l'escadre qui fut, trois ans après, confiée au bailli de Suffren, eût commencé dès l'ouverture de la guerre le cours de ses exploits, les Anglais eussent porté une peine sévère de la famine du Bengale et de tous les crimes que leur politique accumulait des rives du Gange à celles de l'Indus.

Dans les deux guerres maritimes précédentes, le commerce français avait été accablé sur toutes les mers, et cent millions qu'il avait perdus avaient été le premier signal des hostilités. Un souvenir si cruel prescrivait la plus active surveillance, et semblait même autoriser des représailles. Les nations ne sont que trop fidèles à répéter, même après un assez long intervalle, les violations du droit des gens dont elles ont souffert; mais ce sont les Français qui oublient le plus les anciennes offenses. Quoiqu'on les voie, dans tout le cours de leur histoire, commencer la guerre avec le plus vif élan du courage, ils la commencent sans fureur, et surtout sans cupidité. Louis XVI n'eût pas souffert que la renaissance de la marine fût souillée par un seul acte de piraterie. Malheureusement, l'imprévoyance accompagnait une si noble modération. Les riches convois de Saint-Domingue et de la Martinique allaient partir, et nulle escorte ne venait au-devant d'eux. On songea trop tard à établir des croisières. Les frégates étaient peu nombreuses et mal dirigées dans leurs courses. Le principal espoir de la France consistait dans la flotte de Brest, forte de trente-deux vaisseaux de ligne prêts à mettre

à la voile. On croyait qu'elle pouvait disputer avec avantage l'empire de l'Océan à une flotte que les Anglais équipaient à la hâte. Ils n'avaient, disait-on, que de vieux vaisseaux, mais ils avaient de vieux marins. L'expérience et le savoir du comte d'Orvilliers, commandant de l'escadre, les qualités brillantes de Duchaffaut, du comte de Guichen, de Lamothe-Piquet, d'Hector et de Bougainville, inspiraient encore plus de confiance que la force et l'agilité de vaisseaux savamment construits.

Combat de *la Belle-Poule*. 17 juin. 1778.

On apprit, avec des transports de joie, que la guerre avait commencé par le beau combat d'une de nos frégates. Laclochetterie, qui commandait *la Belle-Poule*, de vingt-six canons, et un lougre, s'aperçut, le 17 juin, qu'il était près de tomber dans une escadre anglaise : il sut l'éviter ; mais une frégate ennemie, *l'Aréthuse*, vint à sa poursuite. Il osa l'attendre ; refusa la visite qui lui était demandée ; se tira, par la vivacité de sa manœuvre, d'une position défavorable ; répondit au premier coup de canon par toute sa bordée ; soutint pendant plusieurs heures un choc meurtrier ; fut sauvé, par un calme qui survint, de l'approche de deux vaisseaux anglais ; mit en

suite l'*Aréthuse*, évita l'escadre anglaise, et vint débarquer à quelques lieues de Brest. Ce brave officier avait eu cinquante-sept hommes blessés et quarante tués à son bord. Le roi le nomma capitaine de vaisseau. Son nom et le récit de son combat retentirent dans toute la France; les Anglais avaient attaqué les premiers; la conscience de Louis XVI fut tranquille. On parut se préparer à une descente en Angleterre, non dans l'espoir de subjuguer les Anglais, mais dans celui de les humilier.

Combat d'Ouessant. 27 juillet. 1778.

Le 8 juillet, la ville de Brest fut témoin d'un spectacle imposant qui avait attiré un grand nombre de spectateurs : c'était la sortie de trente-deux vaisseaux de ligne et de quinze frégates ou autres bâtimens. L'amiral Keppel venait de rentrer dans Plymouth avec la plus forte des escadres anglaises. Il en sortit le 12, avec trente vaisseaux de ligne, dont sept à trois ponts. Le 23, les deux flottes furent en vue, à trente lieues d'Ouessant, et à une même distance des îles Sorlingues. Deux vaisseaux français s'étaient éloignés et étaient tombés sous le vent de l'escadre anglaise. L'amiral Keppel, qui cherchait à engager le combat, les fit poursuivre. D'Orvilliers ne s'inquiéta point

de leur salut. On s'observa pendant quatre jours ; on manœuvra pour avoir l'avantage du vent. La bataille devint inévitable le 27 ; les Anglais voyaient avec étonnement la belle ordonnance dans laquelle leurs ennemis se déployaient : jamais escadre française, depuis un siècle, n'avait offert une disposition si savante. Les deux armées navales occupaient un espace de trois lieues. Le vent soufflait à l'est ; il éprouva différentes variations durant le combat ; les Français étaient d'abord sous le vent. Trois divisions formaient leur ligne. L'avant-garde était sous les ordres du comte Duchaffaut. Le comte d'Orvilliers était au centre, et montait le superbe vaisseau *la Bretagne*, de 110 canons. Un autre vaisseau, non moins imposant, *la Ville de Paris*, que commandait le comte de Guichen, faisait partie de la même division. L'arrière-garde était, ou plutôt paraissait être sous les ordres du duc de Chartres, qu'un excellent marin, Lamothe-Piquet, était chargé de diriger. Il montait le vaisseau *le Saint-Esprit*, de 80 canons. Sa division se composait, en outre, de cinq vaisseaux de 74 et de trois de 64. Comme elle était la plus faible de l'armée française, l'amiral anglais avait conçu l'espoir de la couper

par une manœuvre hardie, en portant rapidement sur elle son avant-garde, qui comptait un vaisseau de plus. Le combat s'engage dans cette disposition. Le comte d'Orvilliers craint de profiter du désordre apparent de la ligne anglaise, dont les vaisseaux cherchent à filer successivement le long de la nôtre; mais au moment où il voit *le Saint-Esprit* et d'autres vaisseaux de l'avant-garde vivement attaqués et soutenant avec vigueur un combat inégal, il renverse son ordre de bataille; son arrière-garde devient avant-garde, et passe à son tour sous le vent de la ligne ennemie. Cette manœuvre s'exécute avec célérité et sans confusion. Après un feu très-vif, que les Anglais avaient dirigé sur le corps des bâtimens français, et que ceux-ci avaient dirigé sur les mâts, les voiles et les vergues de leurs ennemis, nombre de vaisseaux de part et d'autre étaient grièvement endommagés : nul n'avait été pris. Les deux amiraux croyaient avoir réciproquement l'avantage du combat, et se proposaient d'en user avec vivacité; mais tous deux furent trompés dans leurs espérances par l'impossibilité de se faire entendre ou de se faire obéir dans leurs signaux. Le duc de Chartres, qui d'abord avait engagé le combat avec cette

gaieté qui accompagne souvent la valeur française, manqua l'occasion de couper deux vaisseaux de la ligne anglaise. On ne sait si ce fut par inexpérience ou pour avoir cédé à des conseils pusillanimes. Keppel donna en vain au vice-amiral Palliser, qui commandait l'avant-garde, l'ordre de rengager la bataille ; celui-ci ne répondit rien à des signaux répétés trois fois. *Le Formidable*, que montait Palliser, était le plus endommagé des vaisseaux anglais. Ceux de la même division se tinrent également immobiles. La nuit vint, et dans la journée suivante les deux armées s'éloignèrent à peu près en même temps. L'amiral Keppel revint à Plymouth, mais il détacha quelques vaisseaux pour établir des croisières. D'Orvilliers rentra dans la rade de Brest avec toute son escadre, et sans y avoir été contraint par une nécessité impérieuse. La perte avait été faible et presque égale des deux côtés. Les Anglais comptaient cent cinquante hommes tués et quatre cents blessés. Les Français en avouaient un peu plus : aucun de leurs officiers n'avait péri. Le comte Duchaffaut, blessé, avait continué de commander la manœuvre de sa division avec une intelligence qui contribua beaucoup au salut de l'armée. Son fils tomba

à ses côtés, blessé, comme lui, dangereusement, et la douleur du père ne dérangea point les opérations du chef d'escadre.

Si, dans cette bataille indécise, les Français n'eussent signalé que leur courage, Londres n'en eût éprouvé ni étonnement ni vives alarmes; mais comment une marine dont le dernier combat avait été la déroute du maréchal de Conflans, venait-elle de déconcerter les habiles manœuvres d'une marine perfectionnée par trente victoires consécutives? Voilà ce que les Anglais avaient à examiner avec inquiétude. Sans craindre de donner quelque joie à leurs ennemis, ils reconnurent unanimement que pour eux l'absence d'une victoire devait être considérée comme une défaite. L'amirauté redoubla de vigilance : tous les vaisseaux, promptement réparés, se hâtèrent de quitter la rade, et se promenèrent sur l'Océan, où ils étaient accoutumés de dominer; les uns vinrent au-devant des convois que les ports d'Angleterre attendaient des deux Indes, et les autres interceptèrent les convois de Saint-Domingue et de la Martinique. La cupidité des Anglais satisfaite, adoucit les souffrances de leur orgueil. Keppel et Palliser portèrent leurs ac-

cusations réciproques devant un conseil de guerre qui, au bout de quelque temps, les acquitta l'un et l'autre.

Pendant que, par l'effet de la rentrée peu nécessaire de toute notre escadre, et du long retard qu'on lui fit éprouver pour remettre à la voile, le commerce français subissait, en différens parages, des pertes qui furent évaluées à quarante-cinq millions, Paris, et même Nantes et Bordeaux, célébraient avec ivresse le combat d'Ouessant. Le duc de Chartres avait suivi de près, dans la capitale, le courrier qui en portait la nouvelle. Au lieu de voir dans le retour précipité de ce prince une triste conjecture sur l'inaction de notre flotte, on se plut à penser que s'il se présentait en triomphateur, il avait de bonnes raisons de triompher. Il fut reçu à l'Opéra comme l'aurait été le vainqueur de Fontenoy, de Raucoux et de Laufelt. On citait, ou l'on supposait les bons mots dont, pendant l'action, il avait réjoui son équipage, et sa gaieté paraissait la meilleure garantie de son héroïsme. Des illusions que le roi, la reine et tous les ministres avaient partagées, firent place à un examen plus réfléchi. On parla d'un signal que le duc de Chartres n'avait pas voulu

comprendre, de deux vaisseaux qu'il avait laissé échapper, et du sourd mécontentement de d'Orvilliers et de Lamothe-Piquet. Les dispositions du roi, de la reine, des ministres et du public changèrent subitement. On accabla d'épigrammes le prince qu'on avait enivré d'éloges.

Un article de la Gazette de France, imprimé par un ordre de la cour, offrit contre ce prince une de ces inculpations vagues qui rendent l'apologie difficile. Cependant il accompagna le comte d'Orvilliers dans une seconde sortie qui fut sans résultat, et qui parut même avoir été sans objet. Les Anglais ne s'étaient plus présentés devant l'escadre française, qui avait tenu la mer pendant plus d'un mois, et le comte d'Orvilliers n'avait pas cherché les Anglais. Les marins demandaient à grands cris le rappel d'un prince qui, suivant eux, leur avait enlevé à Ouessant l'occasion du plus beau triomphe. La cour satisfit à leur vœu, et parut heureuse de se délivrer des services maritimes du duc de Chartres, en créant pour lui la charge de colonel-général des hussards. Les plaisirs auxquels il se livra, dans une longue oisiveté, ne calmèrent point son secret dépit; ses vices s'accrurent,

et la haine qu'il conçut contre le roi se développa au milieu de ces vices.

Quand les pertes du commerce furent connues, les plaintes se dirigèrent contre le corps entier de la marine; on oublia l'habileté, l'instruction et le courage calme dont il venait de donner des preuves. On lui reprocha de ne point connaître cette vigilance patriotique qui fait supporter aux marins anglais l'ennui des longues croisières, et qui les rend heureux de rendre des services sans éclat, dès qu'il s'agit des besoins du commerce. On demandait si des nobles, enivrés de leurs prérogatives, et toujours occupés à humilier la marine marchande, pouvaient être les protecteurs sincères d'un commerce dont ils affectaient d'avilir les travaux. Ces plaintes étaient exagérées. Une croisière faite par le chevalier Fabri, avec quatre vaisseaux sortis du port de Toulon, compensa un peu nos pertes par la prise de plusieurs bâtimens. Quelques frégates avaient dans cette année, 1778, soutenu des combats honorables; l'*Iphigénie*, commandée par Kersaint, revint avec de riches dépouilles.

Le comte d'Estaing, dont le caractère passait pour être entièrement opposé à celui du comte d'Orvilliers, annonça facilement la ma-

rine française dans le Nouveau-Monde. Tourmenté par des vents contraires, il n'avait pu se présenter que le 8 juillet dans les eaux de la Delaware. L'armée anglaise, instruite à temps de son approche, avait craint d'être attaquée dans Philadelphie par des troupes françaises, tandis qu'elle eût été pressée de front par l'armée de Washington, campée à Valley-Forge. Clinton, qui avait succédé au général Howe, avait quitté cette ville dans le moment où le général américain avait peu de forces pour le poursuivre; mais, résolu d'attendre si les événemens lui permettraient de se porter de nouveau sur une ville si importante, au lieu d'embarquer ses troupes, il avait fait une lente retraite à travers le Jersey. L'Amérique retentissait alors de chants d'allégresse. Ceux qui avaient brisé les images du roi George proclamaient avec les accens de la plus vive reconnaissance le nom de Louis XVI.

Expédition du comte d'Estaing dans l'Amérique septentrionale. 1778.

Ce monarque ambitionnait le titre de leur libérateur. Son ministre plénipotentiaire, Gérard, allait paraître au congrès. Les membres de cette assemblée recevaient du roi de France le titre de *chers* et *loyaux* amis, qui avait été pour la Confédération Suisse le prix des services les plus constans et les plus héroïques. Malheureusement, l'ivresse qu'exci-

taient parmi les Américains leurs succès diplomatiques, et surtout l'attente d'un secours proportionné aux forces de la première nation de l'ancien monde, les portait à une confiance inactive qui faisait le désespoir de Washington. Ce général, dans l'une et l'autre fortune, éprouvait une peine égale à retenir sous ses drapeaux des milices qui tantôt croyaient tout perdu, et tantôt affectaient de croire tout terminé. « Laissons peu de chose » à faire aux Français, disait-il à ses lieute- » nans. Ils s'approchent de nous sur le bruit » de nos victoires : qu'ils ne nous trouvent » pas languissans, énervés. Ne mettons pas » trop à l'épreuve une amitié naissante, une » amitié politique. La règle la plus sûre pour » trouver des auxiliaires fidèles, c'est de » combattre avec autant d'ardeur que si l'on » n'en avait point. La liberté est un bien » qu'on se donne, et qu'on ne reçoit pas. » A demain la bataille, si les Anglais veu- » lent nous attendre. »

Victoire de Washington à Monmouth. 1778.

Le général Lee, qui venait d'être échangé, servait alors sous les ordres de Washington, et commandait son avant-garde. Les mesures vives et hardies convenaient à son caractère ; mais il se voyait avec peine l'instrument de la gloire de son rival. Il attaqua les Anglais,

qui s'étaient arrêtés et retranchés auprès de Montmouth, et combattit personnellement comme un soldat irréprochable, mais non pas comme un chef actif et opiniâtre. Le corps qu'il commandait faisait sa retraite en désordre ; lorsque Washington vint avec le reste de ses troupes rétablir la bataille. Les généraux Greene, Wayne et Lafayette le secondèrent avec ardeur. Les Anglais plièrent aux approches de la nuit, et dès le lendemain ils précipitèrent leur retraite : ils arrivèrent à New-Yorck. Leur armée était en sûreté ; mais leur flotte paraissait exposée au plus grand danger. Composée de sept vaisseaux d'un ordre inférieur, elle était hors d'état de se mesurer avec l'escadre française, forte de douze vaisseaux de ligne, parmi lesquels il y en avait un de 90 canons, le *Languedoc*, un autre de 80, le *Tonnant*, et huit de 74. Mais de si imposantes machines ne se trouvaient point propres à remplir les desseins du comte d'Estaing, qui reconnut bientôt l'impossibilité de les faire entrer dans le mouillage de Sandi-Hook, où l'amiral Howe s'était prudemment retiré. Irrité d'obstacles imprévus, trompé, à ce que l'on croit, par des pilotes américains, d'Estaing montra de l'irrésolution dans ses manœu-

vres. Il savait que l'amiral Byron arrivait des Antilles, avec une flotte presque égale à la sienne, pour délivrer l'amiral Howe. Il craignit de l'attendre auprès de Sandi-Hook. Peu de temps après qu'il s'en fut éloigné, quatre vaisseaux, échappés à une tempête qui avait dispersé et désemparé le reste de l'escadre de Byron, se réunirent sans obstacle à celle de Howe, et rendirent à celui-ci la confiance d'aller chercher d'Estaing à son tour.

Mauvais succès de l'expédition de Rhode-Island. 1778.

Par les soins de Washington et de Lafayette, les Américains et les Français venaient de convenir d'un plan qui pouvait jeter beaucoup d'éclat sur les premières opérations de leurs armes réunies. Il s'agissait de la conquête de Rhode-Island. Le général américain Sullivan devait y débarquer avec cinq mille hommes ; d'Estaing devait le seconder en mouillant à l'entrée de Newport, et, après avoir pris ses mesures contre l'escadre anglaise, jeter sur un autre point de l'île les troupes de débarquement qu'il avait à bord. Sullivan tint sa promesse, et réussit à s'établir dans la partie septentrionale de Rhode-Island ; mais d'Estaing ne fut pas plus tôt entré dans le port, que, soit par inquiétude sur sa position, soit par un impa-

tient désir de livrer une bataille décisive, il fit sortir toute sa flotte, et, porté par un vent favorable, arriva précipitamment sur l'escadre anglaise, qui paraissait le fuir, mais qui manœuvrait pour recouvrer l'avantage du vent. Un moment allait décider à laquelle des deux nations devait rester l'empire des mers du Nouveau-Monde. Fier de la supériorité que lui donnait, non pas le nombre, mais la force de ses vaisseaux, d'Estaing s'avançait avec peu de précaution, et sans avoir sa ligne fortement établie. Howe avait parfaitement ordonné la sienne. Le combat était engagé, lorsqu'une brise s'élève, et devenant tout à coup le vent le plus furieux, déconcerte les manœuvres, trouble pilotes, amiraux. Bientôt on a perdu de part et d'autre tout moyen comme toute volonté de combattre : on n'a plus de force ni d'intelligence que pour résister aux élémens. De moment en moment on entend le bruit des voiles qui se déchirent, des mâts qui se fracassent. Ce ne sont pas seulement les flottes ennemies qui sont séparées; il n'est presque plus de vaisseaux qui marchent ensemble. Cette tempête, qui dura quarante heures, faillit être plus fatale aux Français que ne l'aurait été un combat désastreux. Leur vaisseau amiral,

le superbe *Languedoc*, de 90 canons, errait sans mât, sans gouvernail, rasé comme un ponton. Un des plus petits vaisseaux anglais, mais un de ceux que la bourrasque avait le moins maltraités, rencontre et ose attaquer ce colosse tout à l'heure si formidable. Le vaisseau amiral, qui ne peut plus manœuvrer, et qui, de tant de canons, n'en a plus que sept ou huit en état de service, est menacé de devenir la proie d'un vaisseau qui surpasse à peine une frégate. Il n'est point de ressources du désespoir, d'inventions subites que d'Estaing n'emploie pour prévenir un tel affront; mais ses efforts seront vains, si la fortune ne le seconde. Le vent continue avec violence; le vaisseau de 54 n'en reste pas moins acharné à la poursuite du *Languedoc*. La nuit vient, et il est encore là. Enfin, l'aube du jour montre à d'Estaing son salut : ce sont des vaisseaux français qui s'approchent. Le vaisseau anglais prend la fuite, sans avoir reçu le prix ni porté la peine de sa témérité. Par un singulier jeu de la fortune, le second vaisseau de l'escadre française, *le Tonnant*, de 80 canons, rasé comme *le Languedoc*, avait été, comme celui-ci, poursuivi long-temps par un vaisseau de 54, et avait dû son salut à la

même cause. D'Estaing eut le bonheur de rallier successivement tous les bâtimens de son escadre, et vint d'abord reprendre le mouillage de Newport, avec le regret de l'avoir quitté.

Le comte d'Estaing n'était point un de ces hommes savamment audacieux, qui ne s'éloignent des règles de la prudence commune que pour suivre les inspirations du génie. La conquête de la ville de Newport pouvait encore s'effectuer, et dès-lors il recouvrait tous les moyens de réparer les dommages de son escadre : celle de Howe n'avait-elle pas, de son côté, souffert de la tempête ? pourrait-elle sortir sitôt du mouillage de Sandi-Hook, qu'elle était venue reprendre ? L'Américain Sullivan n'avait point quitté Rhode-Island, et y avait reçu quelques renforts. « Débarquez, faisait-il dire aux Français; vous l'avez promis : votre départ pourrait nous livrer aux Anglais; débarquez : l'honneur et l'amitié vous en font la loi. » Le marquis de Lafayette était encore plus pressant dans ses instances auprès de ses compatriotes. Le devoir qu'il s'était imposé de soutenir avec éclat le nom français dans le Nouveau-Monde, avait tellement exalté son imagination, qu'il avait récem-

ment provoqué à un combat singulier le comte de Carlisle, un des commissaires anglais, en le rendant responsable des expressions injurieuses pour la France que contenait une proclamation faite au nom du roi de la Grande-Bretagne. Le comte de Carlisle n'avait point cédé à cette ardeur chevaleresque, et il avait montré, dans une réponse mesurée, quels désordres naîtraient, si les querelles des gouvernemens amenaient les haines individuelles et les combats singuliers.

On juge de ce que devait souffrir le marquis de Lafayette, en présumant que les Américains auraient bientôt à se plaindre d'avoir été abandonnés par les Français dans Rhode-Island. Les représentations qu'il fit au comte d'Estaing ne furent point écoutées. L'escadre remit à la voile, et vint réparer ses dommages dans la rade commode et sûre de Boston. Sullivan eût pu se venger en faisant à lui seul un effort qui conservait encore quelques chances de succès, car de nouveaux renforts étaient à sa portée; mais il aima mieux effectuer sa retraite, pour en faire un sujet de reproche contre les alliés des Etats-Unis : de là un ton d'aigreur, un langage presque hostile entre les militaires

de deux nations qui venaient de célébrer leur union nouvelle avec un égal enthousiasme. Le comte d'Estaing eut besoin de patience pour ramener les insurgens, qu'un exploit fait à propos eût portés à des entreprises décisives. Le nombre des Toris ou des royalistes s'accrut dans les Etats-Unis, et particulièrement dans les provinces méridionales. Les Anglais tournèrent leurs regards vers ces contrées fertiles, à la défense desquelles le congrès n'avait pas suffisamment pourvu. En débarquant sur les côtes de la Géorgie, ils n'éprouvèrent qu'une faible résistance. Une victoire complète qu'ils remportèrent sur une division américaine, leur valut l'importante possession de Savanah. Bientôt ils menacèrent les deux Carolines et la Virginie.

Prise de la Dominique. Perte des îles Sainte-Lucie et St.-Pierre. 1778.

Cependant, le comte d'Estaing brûlait de profiter, soit par quelque conquête, soit par une victoire navale, de la supériorité qu'il conservait encore sur l'escadre anglaise. Il avait reçu à Boston deux nouvelles qui étaient de nature à appeler ses armes sur un autre théâtre; l'une était la prise des îles Saint-Pierre et Miquelon par une division anglaise. Elles avaient été mal défendues, et le commerce français allait recevoir un

dommage considérable de la perte de ces îles nécessaires pour des pêcheries qui, outre leurs bénéfices, avaient l'avantage d'exercer nos marins. L'autre nouvelle faisait naître une brillante espérance : c'était la prise de l'île anglaise de Saint-Dominique. Le marquis de Bouillé, gouverneur de la Martinique, avait combiné dès long-temps les moyens de surprendre cette île. Il avait exécuté cette entreprise habile avec un petit nombre de frégates. Une garnison de cinq cents hommes, étourdie de la vivacité de cette attaque, avait posé les armes. Les Anglais stationnés à Halifax, avaient été assez vivement émus de cette perte, qui leur en faisait craindre beaucoup d'autres du même genre. Une partie de leur flotte avait été détachée pour aller aux Antilles. Le même jour, d'Estaing mettait à la voile. Trois bâtimens de transport, qu'une tempête jeta au milieu de son escadre, lui apprirent qu'une division anglaise le précédait sur la route des Antilles. Impatient de combattre, il vint la chercher à Antigoa, lorsqu'elle était à la Barbade ; ensuite il relâcha quelques jours à la Martinique.

Funeste combat de Ste.-Lucie. 1778.

Mais les Anglais, qui ne croyaient pas être poursuivis par une escadre si puissante, s'é-

taient déjà portés sur l'île française de Sainte-Lucie, et en avaient fait la conquête avec la même facilité que le marquis de Bouillé avait opéré celle de la Dominique. Le comte d'Estaing, en se présentant devant le port de Sainte-Lucie, le trouva occupé par six vaisseaux anglais et trois frégates qui s'étaient embossés. Il voulut les attaquer, mais les batteries de terre les protégeaient. Après un faible choc, il change de pensée, fait débarquer ses troupes, et se met à leur tête. Que mes lecteurs se rappellent le funeste combat d'Exiles, où la valeur des Français, soutenue par une opiniâtreté qu'à cette époque ils ne portaient pas toujours dans leurs opérations militaires, ne put triompher des difficultés d'un point d'attaque mal choisi, et ils auront une idée du combat de Sainte-Lucie. Arrivé sous le feu des batteries anglaises, d'Estaing ne put parvenir à les démonter. Tous les Français qui s'élancèrent dans les retranchemens ennemis y trouvèrent la mort. Trois assauts inutiles furent suivis d'une perte de près de quinze cents hommes tués ou blessés, ce qui formait le cinquième de l'armée assaillante; et les Anglais, fort inférieurs en nombre, n'avaient presque rien perdu. Le comte d'Es-

taing revint à la Martinique. Les deux escadres, peu impatientes de se mesurer, s'accordèrent réciproquement toute facilité de recevoir des renforts.

Quand les événemens peu décisifs et peu mémorables de cette année 1778 furent connus à Londres et à Paris, les deux gouvernemens, et même les deux nations, se plaignirent également d'avoir été trahis par la fortune dans leurs combinaisons les plus sûres, dans leurs espérances les plus légitimes; on eût dit cependant qu'elle s'était fait une loi de tenir entre eux la balance égale dans le genre de guerre où elle joue le plus grand rôle, et où il est le moins facile de l'enchaîner. Il semblait que le ciel se prêtait alors à seconder les vœux de la religion et de la philosophie, en montrant qu'aucune nation ne pouvait plus obtenir, par la guerre, d'avantages signalés. Jusqu'aux fautes des gouvernemens, des amiraux, des officiers, et jusqu'à leurs résultats, tout avait été compensé. L'Angleterre avait mis trop tard de l'activité dans ses préparatifs; la France avait peu profité de la supériorité de ses forces navales. La bataille d'Ouessant eut des suites déplorables pour notre commerce; mais, d'un autre côté, elle apprit à toutes les

nations disposées à se liguer avec nous, que notre marine avait acquis l'art des grandes évolutions. L'approche d'une escadre française avait fait évacuer aux Anglais Philadelphie, et depuis elle ne les avait pas empêchés de prendre Sa vanah. La prise de la Dominique était pour nous un dédommagement de la perte de Sainte-Lucie. Nous n'avions pris ni perdu un seul vaisseau. Les frégates avaient de part et d'autre vaillamment combattu. Je ne fais pas ici mention de ce qui s'était passé, cette année, dans Indes orientales : j'attends que Suffren y paraisse?

Les succès diplomatiques de la France furent, à cette époque, plus remarquables que ses succès militaires. Le caractère de probité que montrait Louis XVI, et les talens du comte de Vergennes, rendirent, pour dix années, à la France un rang dont le partage de la Pologne, lâchement toléré, l'avait fait descendre.

Le ministre des affaires étrangères avait deux objets à remplir : former la ligue des puissances maritimes contre l'Angleterre, et prévenir sur le continent des guerres dans lesquelles la France eût été bientôt forcée d'intervenir. Dans le temps où nos escadres

Guerre entre l'empereur et le roi de Prusse, au sujet de la succession de Bavière; 1778.

allaient défier les escadres anglaises, l'Allemagne était menacée d'un embrasement qui pouvait avoir la même durée et la même violence que les deux guerres produites par la rivalité de la Prusse et de l'Autriche : c'étaient ces puissances qui se mesuraient encore, et sur ces mêmes champs de bataille qu'elles avaient tant de fois jonchés de morts et de ruines. Frédéric, vieilli moins par l'âge que par des fatigues héroïques, était armé pour contenir l'ambition de Joseph II, qui, fidèle imitateur de la jeunesse de ce grand homme, quittait brusquement le rôle d'un prince philosophe pour prendre celui d'un prince conquérant. Le partage de la Pologne, sur lequel il avait vaincu les scrupules de Marie-Thérèse, annonçait déjà que les maximes philanthropiques vers lesquelles il inclinait ne gênaient point sa politique. Jaloux de la France, et trop fidèle au souvenir des maux et des dangers dont les armes de cette nation avaient entouré son berceau, il croyait cependant pouvoir user sans réserve de l'ascendant qu'un traité et le mariage de sa sœur semblaient donner au cabinet de Vienne sur celui de Versailles. Louis XVI, que le comte de Maurepas, et surtout le comte de Ver-

gennes, avertirent de se mettre en garde contre un prince ambitieux, n'avait point pris avec son beau-frère d'engagement indiscret. Il eut bien à se féliciter de cette prudence, quand la mort inopinée de l'électeur de Bavière développa les injustes pensées de Joseph II et du prince de Kaunitz.

L'électeur de Bavière avait pour héritier l'électeur palatin, prince faible, qui était étonné et comme effrayé d'un si bel accroissement de possession. Une invasion subite de la Bavière, faite par Joseph II, sous un vague prétexte de suzeraineté, comme roi de Bohême, décida le pusillanime électeur à céder à l'Autriche les deux tiers de son nouvel État. Le prince des Deux-Ponts, son héritier, n'avait pas cinq cents hommes à opposer aux armées de l'empereur : il se taisait. Le vieux Frédéric se déclara son vengeur, et celui de tous les princes allemands. Celui qui, vingt ans auparavant, avait été traduit au ban de l'Empire, prête toute la force de sa gloire et de son génie à ce corps languissant. Sa résolution est prise; ses formidables armées sont déjà dans la Bohême : voilà son premier manifeste. En vain l'Autriche l'invite-t-elle à imiter son exemple pour s'a-

grandir : fidèle au rôle d'un vengeur de l'indépendance germanique, rien ne tente celui qui vient de concourir au partage de la Pologne. Joseph II est contenu dans son ardeur belliqueuse par une mère qui se pardonne à peine le sang qu'elle fit verser dans le vain espoir de reconquérir la Silésie. Vergennes, qui comprend (suivant l'expression du roi de Prusse dans ses Mémoires) que *l'Autriche se fait de la Bavière une galerie pour pénétrer dans l'Alsace et dans la Lorraine*, encourage secrètement la Prusse, intimide l'Autriche, et lui fait passer de sévères représentations par l'organe de l'impératrice de Russie. Deux armées de cent mille hommes chacune, qui sont en présence, font, sur les confins de la Bohême et de la Silésie, des marches, des contre-marches tout-à-fait semblables à celles d'une petite guerre. La politique, qui veut les séparer, se sert de l'autorité de la philosophie. Frédéric est devenu assez puissant pour se montrer un ami de l'humanité. Joseph II voit bien qu'il faut attendre une autre occasion de gloire. On pose les armes, et la cession du petit cercle de Burkausen, faite par la Bavière à l'Autriche, termine un conflit qui pouvait coûter la vie à trois millions

Paix de Teschen. 13 mai. 1778.

d'hommes. La succession et tous les droits du prince des Deux-Ponts sont assurés, parce que Frédéric a interposé pour lui la majesté de son nom. Cet événement diplomatique excite la joie de l'Europe, et surtout des Français. On s'exalte, on s'enivre d'espérances : on croit que le secret de détourner la guerre peut être inscrit au nombre des grandes découvertes du dix-huitième siècle.

L'Espagne se rend médiatrice entre l'Angleterre et la France, et se déclare pour celle-ci.

On se flatta un moment que la guerre maritime serait étouffée dans son principe, et que le choc d'Ouessant suffirait pour annoncer aux deux nations rivales l'impossibilité d'obtenir l'une sur l'autre un triomphe complet. La cour d'Espagne ne parlait que de médiation : elle proposait à la France et à l'Angleterre une trève indéterminée qui eût été rendue commune aux insurgens de l'Amérique. Les Anglais auraient continué d'occuper les ports et les villes qu'ils avaient conquis dans cette contrée : toute attaque ultérieure leur eût été interdite. L'Espagne, pour tout le reste, en appelait au temps, comme au plus puissant des médiateurs ; elle évitait, par des offres de cette nature, de prêter un appui direct à des colonies dont 1779.

l'exemple pourrait un jour séduire les siennes. La France parut goûter de telles propositions : l'Angleterre s'offensa de ce qu'on voulait arracher d'elle, sans combat, une déclaration tacite de l'indépendance de ses colonies révoltées. *Sauvons notre gloire, si nous ne pouvons sauver toute l'étendue de notre puissance :* ce fut le cri de tous les Anglais. On vit cependant que le cabinet britannique n'envisageait pas sans effroi la réunion des forces navales de l'Espagne à celles que la France déployait avec honneur. La conduite de lord North fut timide envers la cour de Madrid, comme elle l'avait été quatre ans envers celle de France. Il laissa l'Espagne accroître ses préparatifs sans faire attaquer les riches convois sortis des ports du Mexique, du Pérou et des îles Philippines.

Pendant ce temps, le comte de Vergennes éblouissait Charles III par une perspective bien plus séduisante que celle qui lui avait été présentée par le duc de Choiseul vers la fin d'une guerre malheureuse. L'ambassadeur français auprès de la cour de Madrid ne cessait de lui représenter que le moment était favorable pour faire cesser le continuel

affront que les Anglais, du haut du rocher de Gibraltar, faisaient à l'Espagne; pour recouvrer l'île de Minorque, station si importante dans la Méditerranée, et pour mettre à couvert les possessions du Nouveau-Monde par la conquête des deux Florides. Louis XVI promettait encore à Charles III l'importante possession de la Jamaïque. C'était encore peu que tous ces avantages. Deux flottes combinées, qui allaient couvrir l'Océan de l'appareil le plus majestueux et le plus formidable, pouvaient détruire dans les ports de l'Angleterre ces chantiers, ces arsenaux où se forgeaient, depuis un siècle, des chaînes pour le commerce des deux mondes. Les Anglais, menacés chez eux, seraient forcés de rappeler bientôt leurs troupes disséminées dans un si grand nombre de colonies, de ports et de forteresses : arriveraient-elles à temps pour repousser quarante mille Français déjà rassemblés sur les côtes de la Bretagne, de la Normandie et de la Picardie? Quelle ardeur régnait dans cette armée, qu'on exerçait sans cesse aux manœuvres les plus savantes! Tous les princes voulaient y servir. Le maréchal de Broglie la commandait. Le plus grand signe de faveur pour les jeunes

officiers, la plus belle récompense accordée aux vieux militaires qui n'avaient point trahi l'honneur de la France dans les fatales plaines du Hanovre, c'était d'aller servir sous les ordres du vainqueur de Berghen. Le marquis de Lafayette quittait l'Amérique pour venir occuper le grade de major-général dans une armée qui semblait vouée à l'humiliation de la nouvelle Carthage. Eût-elle dû remonter sur les vaisseaux après une course rapide sur ces rivages, elle les aurait couverts d'assez de ruines pour fonder désormais la sécurité commerciale et politique du continent.

Menace d'une descente des escadres espagnole et française en Angleterre. 1779.

C'était ainsi que le comte de Vergennes faisait oublier au possesseur des trésors du Nouveau-Monde le danger d'assister des colonies révoltées contre une métropole impérieuse. L'Espagne publia son manifeste contre l'Angleterre ; la France se rappela qu'elle n'avait point encore donné le sien, et répara cette omission. Pendant ce temps, les flottes alliées marchaient au-devant l'une de l'autre. Le comte d'Orvilliers était sorti de Brest le 5 juin 1779, avec trente-deux vaisseaux de ligne. L'amiral anglais Charles Hardi, avec trente-huit vaisseaux de ligne, n'avait osé

ou n'avait pu se placer entre les deux escadres qui allaient se réunir : leur jonction se fit le 25 juin; elles formaient un ensemble de soixante-six vaisseaux de ligne, qu'accompagnait une multitude de frégates et de petits bâtimens. On admirait dans cette flotte le vaisseau espagnol *la Trinité*, de 114 canons, les vaisseaux français *la Bretagne* et *la ville de Paris*. Sept autres portaient 80 canons. Le comte d'Orvilliers commandait les deux flottes. Le comte de Guichen avait l'avant-garde; l'arrière-garde était sous les ordres de don Gaston. Deux escadres légères, l'une commandée par la Touche-Tréville, et l'autre par don Louis de Cordova, allaient à la découverte. Trois cents bâtimens de transport, rangés à Saint-Malo et au Hâvre-de-Grâce, attendaient des troupes prêtes à s'embarquer. L'Angleterre fut exposée à ce péril dans le moment où le génie ne présidait pas aux destinées de la France. L'incertitude, l'immobilité et la pesanteur castillane ne se communiquèrent que trop aux marins français. Maîtres de la mer, ils parurent d'abord s'y admirer avec complaisance, et ensuite s'y promener avec ennui.

Cette escadre, qui avait été contrariée par les vents, mais qui s'embarrassait aussi de vaines précautions, erra deux mois avant d'entrer dans le canal de la Manche. Enfin, elle se présenta devant Plymouth le 15 août. Telle était l'infériorité des forces de l'amiral anglais, qu'il n'osait venir au secours de cette rade. Les opérations allaient commencer. Les alliés venaient de s'emparer, à la vue de Plymouth, d'un vaisseau anglais de 64, qui était parti de Portsmouth pour aller rejoindre la grande flotte. Tout à coup un vent furieux bat les vaisseaux alliés, et les chasse du canal; en vain d'Orvilliers cherche-t-il, les jours suivans, à en fermer l'entrée aux Anglais; le 30 août, Charles Hardi profite d'un vent favorable, pénètre dans le canal, et bientôt dans la rade de Plymouth; de là il brave l'escadre alliée, qui fait de vains efforts pour l'attirer au combat, et se retire. L'équinoxe approchait; les vivres commençaient à devenir rares sur la flotte; des maladies contagieuses lui avaient enlevé près de cinq mille hommes : voilà quelles furent les excuses du comte d'Orvilliers pour couvrir l'issue languissante et peu honorable du

plus vaste armement qui eût encore paru sur les mers. On revint à Brest. Les Anglais, aussi confians et plus orgueilleux qu'après la bataille d'Ouessant, protégèrent l'arrivée de leurs riches convois, et se vengèrent de la crise qu'ils venaient d'éprouver, par les riches dépouilles que leur offrirent le commerce et les galions de l'Espagne.

La fortune parut être plus favorable aux Français dans l'autre hémisphère; mais ses faveurs furent courtes et peu proportionnées à l'enthousiasme qu'elles inspirèrent. Le comte d'Estaing avait reçu, comme je l'ai déjà dit, des renforts considérables. Les divisions que lui avaient successivement amenées les chefs d'escadre Lamothe-Piquet et de Grasse, élevaient son escadre au nombre de vingt-cinq vaisseaux de ligne. Il venait, dans la campagne précédente, d'expier tour à tour l'excès de la circonspection et celui de l'audace. Le souvenir du fatal échec de Sainte-Lucie ne l'empêcha pas de se préparer à des entreprises dignes de l'impétuosité française. L'amiral Byron n'avait que vingt-un vaisseaux de ligne à lui opposer. Le comte d'Estaing résolut d'attaquer

Conquête de l'île Saint-Vincent et de la Grenade. 1779.

l'île de Saint-Vincent, et ensuite celle de la Grenade. Quelques frégates, confiées au chevalier de Saint-Romain, suffirent pour la conquête de la première. Les Caraïbes, habitans d'une partie de cette île, dont les Anglais avaient peu ménagé la sauvage indépendance, s'unirent aux Français pour investir une faible garnison qui posa les armes sans combat.

Des fortifications imposantes semblaient mettre la Grenade à l'abri d'une surprise. Le gouverneur, Macartney, avait sous ses ordres mille soldats soutenus par des milices du pays. Le 2 juillet, le comte d'Estaing y débarque avec deux mille trois cents hommes. Bien sûr que Byron ne tardera point à venir le chercher dans ces parages, il ne veut pas différer l'attaque. Il partage sa petite troupe en trois colonnes; il commande celle du centre; le colonel Arthur Dillon marche à la tête de ses braves Irlandais. Le vicomte de Noailles, guerrier non moins valeureux, est à la tête de la troisième colonne. On se dirige vers un morne fortifié qui domine la forteresse, la ville et le port. Après quelques attaques simulées, l'assaut se donne. D'Estaing saute le premier dans

les retranchemens ennemis; les grenadiers et les canonniers le suivent: Français, Irlandais se précipitent avec une égale ardeur. Arthur Dillon, quoique blessé, ne cesse d'animer ses soldats. Tous les retranchemens sont emportés avant la nuit; le sang des vaincus est épargné. Le lendemain, le fort capitule, ou plutôt les Anglais se livrent à la discrétion des vainqueurs.

Bientôt la fortune présente à d'Estaing l'espoir d'un triomphe plus important. Il voit, le 6 juillet, l'escadre de Byron qui s'approche, et croit encore pouvoir secourir la Grenade menacée : c'est à qui des soldats français obtiendra la permission de monter sur les vaisseaux. Les Anglais reconnaissent leur erreur en s'approchant du port; mais il n'est plus temps pour eux d'éviter le combat : ils l'engagent au moins de manière à s'assurer une retraite facile; les vents favorisent cette disposition; mais trois vaisseaux anglais, qui ont été exposés au premier choc, sont en danger de périr ou d'être pris. Byron parvient à les rallier à son escadre, et se retire à Saint-Christophe. D'Estaing vient se présenter devant lui, et pendant plusieurs jours lui offre

inutilement le combat. Les Français dominent sur la mer des Antilles.

Singulière exaltation des esprits en France, après la prise de la Grenade.

Les trois événemens militaires qui, sous le règne de Louis XV, et sous celui de Louis XVI, excitèrent le plus l'enthousiasme des Français, furent la bataille de Fontenoy, la prise de Mahon et celle de la Grenade. Un seul pourtant, et c'est le premier, paraissait digne d'exalter l'orgueil d'une nation qui comptait tant de grandes journées dans ses fastes militaires. La prise du fort Mahon ouvrait avec éclat une guerre qu'on n'avait pas envisagée sans terreur. Un brillant assaut avait été suivi d'une victoire navale assez bien caractérisée. La conquête de la Grenade était un événement à peu près de la même nature, mais dans de plus petites proportions. Il n'y avait pas là de fort Saint-Philippe ; la bataille navale n'avait eu qu'un résultat médiocre ; mais depuis vingt ans on n'avait pas entendu parler d'un de ces exploits, où la valeur française brille de cette vivacité, et, si j'ose le dire, de cette grâce qui lui est particulière. On maudissait une circonspection savante qui conduisait à des résultats ou funestes ou insignifians; on attendait tout

d'un général qui rivalisait d'ardeur avec ses grenadiers. Les Anglais, en apprenant l'espèce de délire avec lequel on célébrait parmi nous un si faible triomphe, disaient avec dédain : *Voilà la joie d'un peuple enfant.* Tant d'acclamations prouvaient moins à leurs yeux la passion que la disette de la gloire. Il devait croître, *ce peuple enfant*, et devenir, en moins de vingt années, le peuple-roi.

Tandis qu'on se plaisait à voir le comte d'Estaing arborer successivement l'étendard de France sur tous les forts anglais des Antilles, et augmenter notre richesse coloniale de possessions déjà florissantes et faites pour exercer notre active industrie, un mouvement plus généreux que réfléchi l'avait porté au secours de ces insurgens dont, en France, on oubliait un moment la cause. Pressé par les cris des Américains, qui murmuraient contre leurs alliés, et se plaignaient de toutes les entreprises inutiles à leur salut, il avait tourné ses voiles vers Savanah, capitale de la Géorgie. En arrachant cette ville aux Anglais, il délivrait toute la partie méridionale des États-Unis. Une autre entreprise sur New-York, que la même année pouvait

Funeste expedition de Savanah, 1779.

voir accomplie, terminait cette guerre continentale. Ainsi, le comte d'Estaing renonçait volontairement aux conquêtes faciles qui pouvaient suivre celle de la Grenade; il sacrifiait une gloire presque assurée pour une expédition hasardeuse, et préférait l'honneur de sa patrie aux avantages directs qu'il pouvait lui assurer. Je dois faire ici une remarque non moins importante pour notre gloire nationale que pour l'intérêt de la morale politique. Les Français, qui se reprochaient l'affaire de Rhode-Island, brûlaient de l'expier, et ils ne cessèrent plus de se montrer généreux pour chacun de leurs alliés dans le cours de cette guerre maritime. Si la France, dans un temps où son gouvernement était bien loin d'avoir trouvé l'art d'assujettir la fortune à d'admirables combinaisons, fut puissante par ses alliances, elle le dut à un caractère de fidélité héroïque qui faisait encore plus le partage de ses guerriers que de ses hommes d'État. Elle est demeurée forte pour avoir conservé ce reste précieux de l'esprit de chevalerie. Ses intérêts politiques ont résisté à des fautes et à des malheurs multipliés, parce qu'elle a repoussé le plus souvent l'égoïsme

national. Le malheur qu'éprouva le comte d'Estaing sous les murs de Savanah, ne doit pas effacer le mérite d'une résolution loyale et toute française.

Cette ville était pour les Anglais une place d'armes, d'où ils faisaient de continuelles excursions, non-seulement dans la Géorgie, mais dans les deux Carolines. Les insurgens de ces contrées avaient peine à se défendre contre des royalistes nombreux. Washington était aussi occupé à étouffer des semences de dissensions intestines, qu'à contenir l'armée anglaise dans New-Yorck et Rhode-Island. Sullivan employait des troupes aguerries à punir des hordes sauvages qui avaient couvert de sang et de ruines des cantons populeux. Le général américain Lincoln, qui commandait les troupes géorgiennes, avait reçu avis de l'arrivée de la flotte française. Il vint, avec un corps peu nombreux, protéger le débarquement, qui eut lieu sans obstacle le 15 septembre, à trois milles de Savanah. Cinq mille Français se réunirent à trois mille Américains. Ces derniers avaient dans leurs rangs Pulawski, et d'autres Polonais, ardens encore à défendre la liberté lorsqu'ils étaient sans patrie. Le général anglais Prevost, qui commandait dans Sa-

vanah, répondit en termes vagues et faibles, qui semblaient annoncer une intention prochaine de capituler ; mais il attendait un renfort considérable. Une trève qu'il obtint, et qu'il eut l'art de prolonger, lui permit de recevoir ce renfort et d'achever, avec le secours des Nègres, les fortifications de la place. Dès-lors il changea de langage. Le siége, qu'on avait trop différé, paraissait devoir traîner en longueur. D'Estaing, confus d'avoir été joué, ne parlait que de punir sans délai un ennemi perfide. Il faisait pleuvoir les bombes sur une ville américaine. Les Anglais voyaient avec flegme la destruction de Savanah ; leurs ouvrages avancés n'avaient encore que peu souffert. Le mouillage de la flotte française n'était pas sûr : on touchait à une saison qui le rendait plus dangereux. Les inquiétudes que le comte d'Estaing concevait, comme marin, lui firent faire, comme général, une faute sur laquelle l'expédition de Sainte-Lucie eût dû le rendre circonspect. Les murs de Savanah n'offraient point de brèche praticable quand il résolut de les emporter d'assaut. Le 9 octobre, les alliés s'avancent sous le feu d'une artillerie que les Anglais dirigeaient avec beaucoup d'art

et la précision. D'Estaing, Lincoln et Pulawski combattaient avec la plus noble émulation de courage. Après beaucoup d'efforts, quelques grenadiers français parviennent à sauter dans la ville; une vive canonnade arrête les troupes qui veulent les suivre. Une brèche a été ouverte sur un autre point: Pulawski y court à toute bride avec deux cents cavaliers; il espère y pénétrer et venir au secours des grenadiers français: comme il est près de la muraille, il reçoit une blessure mortelle. Sa troupe hésite. D'Estaing veut renouveler le même effort; il est blessé à son tour, ainsi que les vicomtes de Fontange, de Bethisi, et le baron de Steding. Il faut penser à la retraite; elle se fait en bon ordre: faible consolation d'un tel revers. La perte des alliés, en tués, blessés et prisonniers, s'élevait à près de onze cents hommes. Affaiblis à ce point, comment continuer le siége? Lincoln se rejette, avec les Américains, dans la Caroline: d'Estaing regagne tristement ses vaisseaux; il en conduit une partie aux Antilles, et revient avec le reste en Europe.

En se présentant deux fois sans succès sur les côtes du continent américain, d'Estaing avait, par sa seule apparition, produit plus

Evacua de Rhode Island par les Ang.

d'effet que par ses armes. En 1778, les Anglais, sur le bruit de son approche, avaient quitté Philadelphie. En 1779, Clinton, effrayé par la même cause, abandonna Rhode-Island pour concentrer ses forces autour de New-Yorck, où il ne fut point attaqué.

Comme le comte d'Estaing avait honoré ses revers par sa bravoure, l'opinion publique lui demeura plus fidèle qu'elle ne l'est ordinairement à un général malheureux; mais il cessa d'être employé par la cour de France. On se plut à répandre que des ministres jaloux, et des marins insubordonnés, arrêtaient dans sa carrière le seul de nos généraux et de nos amiraux qui se fît craindre des Anglais. Dix ans après, on eut une triste occasion de reconnaître que le comte d'Estaing, malgré des qualités brillantes, était bien loin de pouvoir prétendre à la réputation d'un grand caractère et d'un esprit fécond en ressources.

Prise du Sénégal par le duc de Lauzun. 1779.

Deux hommes avaient conduit avec succès, pendant l'année 1779, une expédition utile : c'étaient le marquis de Vaudreuil et le duc de Lauzun. Le premier s'était présenté avec une petite escadre devant l'établissement du Sénégal, que nous avions cédé aux

Anglais par le traité de Paris. Le duc de Lauzun avait soumis avec rapidité plusieurs forts anglais sur les rivières de Gambie et de Sierra-Léona.

Ainsi les quatre parties du monde étaient engagées dans cette guerre ; mais elle acquérait moins de vigueur que d'étendue. La France avait pour elle les vœux et les secours indirects de toutes les puissances maritimes. Les cours du nord de l'Europe, malgré des motifs permanens de rivalité, préparaient, sous les auspices et par les soins du comte de Vergennes, une ligue dont la combinaison était un événement nouveau dans la diplomatie. L'Angleterre, depuis le commencement du siècle, s'était arrogé un droit qui rendait les guerres maritimes plus profitables pour son commerce que la paix même ; elle soumettait à un droit de visite les navires des puissances neutres, les confisquait sous différens prétextes, et surtout lorsqu'ils portaient à ses ennemis des instrumens et des matériaux pour des constructions navales. L'impératrice de Russie, Catherine II, avait trop le sentiment de sa puissance et de sa gloire pour tolérer cet outrage. La crainte d'être forcée à l'endurer en silence l'avait détournée d'une

Neutralité armée des puissances du Nord. 1779.

guerre contre la Turquie. Ces deux empires s'étaient trouvés heureux que la France calmât leurs nouveaux différens. Le roi de Suède, Gustave III, était impatient de donner une dignité extérieure à la couronne qu'il avait en quelque sorte reconquise. Il entraîna dans ses résolutions le roi de Danemarck, intéressé, comme lui, à ne point souffrir de gêne dans une exportation assez considérable. Ces puissances publièrent un commun manifeste pour annoncer que des croisières protégeraient le commerce de leurs sujets : voilà ce qui fut appelé la *neutralité armée;* effort sans doute trop faible, vu l'excès de l'oppression commune, mais qui pouvait faire craindre aux Anglais d'irriter de nouveau les puissances de la Baltique. Ils affectèrent de les ménager, mais sans déroger textuellement à un droit prétendu dont ils faisaient, comme de leur acte de navigation, le palladium d'un commerce usurpateur.

Les Anglais menacent la Hollande.

Ils eurent beaucoup moins de modération envers la Hollande. Cette république expiait chaque jour le tort d'une timide déférence pour une puissance maritime qui régnait à sa place dans les mers des Indes, et paraissait, non pas protéger, mais tolérer l'exis-

tence de ses belles colonies. La maison d'Orange, autrefois si distinguée par l'énergie de son patriotisme, était devenue, depuis le rétablissement du stathoudérat, secrètement complice de l'abaissement de sa patrie. Comme elle avait besoin d'être protégée contre les ressentimens et les ombrages des vieux républicains, elle mettait tout son espoir dans l'Angleterre, et livrait la Hollande au vasselage qu'elle-même subissait. Il tardait aux Anglais de se dépouiller du vain masque de protecteurs de la Hollande, pour fondre sur ses colonies, et saisir avidement tous les avantages d'une attaque imprévue. Le plan de campagne de leurs ministres, pour l'année 1780, était dirigé vers ce but. Les craintes qui avaient rendu longtemps leur politique timide, avaient cessé depuis la vaine apparition des escadres combinées de France et d'Espagne dans le canal de la Manche. Ils se réjouissaient surtout de ce que le siége de Gibraltar employait et consumait les forces les plus imposantes de ces deux puissances.

Gibraltar, depuis la déclaration de l'Espagne, était bloqué par terre. Les divisions de l'escadre espagnole allaient quitter successivement la rade de Brest et celle de Cadix.

pour fermer aux Anglais l'entrée du détroit. Déjà don Juan de Langara croisait à la hauteur du cap Sainte-Marie avec une escadre de neuf vaisseaux de ligne. L'amiral Rodney, qui avait reçu la mission d'approvisionner Gibraltar avant de se rendre aux Antilles, s'efforça de saisir le moment où les forces espagnoles n'étaient point encore rassemblées : nul des amiraux anglais ne comptait davantage sur la fortune; et l'audace de ses promesses paraissait aller jusqu'à la jactance. Il avait obtenu de grands succès dans la guerre de sept ans. Quand celle d'Amérique éclata, il se trouvait en France. Des dettes qu'il avait imprudemment contractées, le retinrent plus d'un an à Paris. Un jour, en dînant chez le maréchal de Biron, il s'était expliqué avec un égal dédain sur la timidité des marins français et sur celle de ses compatriotes. Il annonçait que s'il se trouvait à la tête d'une escadre anglaise, il saurait bien détruire successivement les forces navales des Espagnols et celles des Français. Cette indiscrétion fut ce qui lui couvrit le chemin de la gloire. Le maréchal de Biron tira une vengeance noble, mais indiscrète, de cette insulte faite à sa patrie : peu de jours après, il acquitta les dettes de Rodney. *Partez, mon-*

sieur, lui dit-il ; *essayez de réaliser vos promesses ; les Français ne veulent pas se prévaloir de l'obstacle qui vous empêchait de les accomplir : c'est par leur bravoure qu'ils mettent leurs ennemis hors de combat.*

L'amiral Rodney bat une escadre espagnole, et ravitaille Gibraltar. 8 janvier. 1780.

Rodney partit, vint répéter à Londres et au cabinet de Saint-James les discours qu'il avait tenus à Paris. Une flotte de vingt-un vaisseaux de ligne et un immense convoi lui furent confiés. La fortune (qu'on me permette de me servir souvent de ce mot dans le récit d'une guerre maritime) lui fit d'abord rencontrer vingt-une voiles espagnoles qui voyageaient sous l'escorte d'un vaisseau de ligne. Il s'empara du convoi et du vaisseau. Peu de jours après, il rencontra, à la hauteur du cap Sainte-Marie, don Juan de Langara, qui attendait, avec neuf vaisseaux, des renforts que la tempête et de mauvaises manœuvres avaient arrêtés dans leur marche. Rodney le força au combat. La valeur ne put que retarder l'issue désastreuse de cette lutte inégale. Les Espagnols, inférieurs en force, avaient en outre le désavantage de monter des vaisseaux trop lourds. La mer, violemment agitée, les poussait contre les rochers de San-Lucar. Après un long choc, un des vaisseaux espagnols s'embrase,

et six cents hommes sont abîmés dans les flots. Trois autres amènent leur pavillon. Don Juan combattait encore sur son vaisseau amiral, *le Phéniæ*, de 80 canons. Blessé dangereusement, et n'ayant plus autour de lui que des hommes hors de combat, il se rend aux Anglais. Deux autres vaisseaux espagnols furent pris dans la poursuite; mais par un singulier coup du sort, ceux qui s'en emparèrent furent conduits à Cadix. La tempête les avait jetés entre des écueils. Les pilotes espagnols, manœuvrant avec habileté, sauvèrent la vie de leurs vainqueurs, dont ils firent leurs captifs. Rodney entra triomphant à Gibraltar, où il amenait des provisions de toute espèce. C'était la première victoire navale que les maîtres de la mer eussent encore remportée dans une guerre si fertile en événemens. L'effet en était important, mais la gloire en était médiocre.

Glorieuses batailles du comte de Guichen contre Rodney. 1780.

Une année commencée, pour les alliés, sous de si tristes présages, fut cependant celle qui fit le plus craindre aux Anglais d'avoir rencontré, dans les Français, des rivaux avec lesquels il faudrait désormais partager l'empire des mers. L'amiral Rodney avait fait une grande diligence pour se porter aux Antilles. Le comte de Guichen, qui rem-

plaçait le comte d'Estaing dans le commandement de l'escadre, était arrivé, avec vingt-deux vaisseaux, devant Sainte-Lucie. Rodney, qui en avait vingt, mais d'une force supérieure à ceux de l'escadre française, présenta le combat, qui ne fut point accepté. Les deux flottes s'observèrent, et les Français étonnèrent leurs ennemis par la précision et l'habileté de leurs manœuvres. Rodney ne voulait engager l'action que lorsqu'elle lui promettrait une victoire décisive. Après des évolutions savantes, mais inutiles, Rodney entra au port de Sainte-Lucie; Guichen, au Fort-Royal de la Martinique.

Ce dernier sortit le 13 avril, conduisant avec lui des troupes de débarquement. Rodney le menaça de lui fermer le retour à la Martinique. Le 16, Rodney ayant bien disposé toute sa ligne, attaque le comte de Guichen, qui n'avait pas encore rallié la sienne. L'amiral anglais, favorisé par le vent, espère accabler l'escadre française avant qu'elle ait été fortifiée de plusieurs vaisseaux en retard. Presque au même instant son avant-garde est aux prises avec l'arrière-garde française, et son corps de bataille vient attaquer le centre, commandé par le comte de Guichen. Les deux vaisseaux amiraux,

l'un *la Couronne*, de 80 canons, l'autre, *le Sandwich*, de même force, se cherchent et se livrent un combat furieux d'où dépend le sort de la bataille. Rodney et Guichen, pendant ce choc, veillent également sur toutes leurs divisions. Rodney se dégage pour rompre sur un autre point la ligne des Français, et pour couper leur avant-garde, qui est devenue arrière-garde par la manœuvre du comte de Guichen. Un seul vaisseau, *le Destin*, l'arrête quelque temps. Bientôt le comte de Guichen revient, avec toutes ses forces, rejoindre la division menacée. Rodney veut recourir à des évolutions compliquées, mais ses signaux sont mal exécutés. Le vaisseau qu'il monte va bientôt être hors de service : le combat cesse, et les Français peuvent se féliciter d'une première victoire.

Deux autres batailles données par le comte de Guichen, dans cette année 1780, ne furent pas moins glorieuses. Il avait remis à la voile, et c'était encore Sainte-Lucie qu'il menaçait; mais il s'aperçut bientôt qu'il ne pouvait faire de surprise à Rodney. Les deux escadres furent bientôt à portée l'une de l'autre. Guichen se retira, mais avec l'espérance que le

Anglais mettaient dans la poursuite un désordre dont il pourrait profiter. Il s'arrêtait quelquefois et se présentait dans le plus bel ordre de bataille. Le 15 mai au soir, son arrière-garde fut atteinte par l'avant-garde anglaise. Le feu fut vif et ne produisit d'autre effet que d'endommager de part et d'autre des vaisseaux qui vinrent en bon ordre rejoindre leur escadre. Le 19 mai, Guichen attendait la bataille : Rodney vint la présenter. Rien ne fut donné à l'impétuosité dans ce choc général. Rodney fut forcé par son adversaire d'être méthodique dans tous ses mouvemens; il ne put parvenir à rompre sur aucun point la ligne des vaisseaux français. Désespéré d'avoir fait trois efforts inutiles, il alla mouiller à la Barbade, et eut, en y entrant, le chagrin de voir périr un de ses vaisseaux qui avait été exposé au plus grand feu de la bataille. Le comte de Guichen revint avec tous ses vaisseaux à la Martinique. Il avait eu, dans ces deux combats, environ douze cents hommes tués ou blessés, et sept ou huit cents dans la bataille du 16 mai. La perte des Anglais dut être au moins égale. Parmi les bons officiers que ces batailles enlevèrent à la marine française, on regrettait le fils du comte de Guichen.

Jonction des escadres française et espagnole dans les Antilles. 1780.

Le résultat de la dernière action était extrêmement avantageux aux Français, parce qu'ils attendaient l'arrivée de douze vaisseaux de ligne espagnols, et que l'amiral Rodney, forcé d'entrer dans un mouillage incommode, leur ouvrait un libre passage. La jonction des deux escadres française et espagnole se fit sans obstacle, entre la Dominique et la Guadeloupe. Rodney était sorti trop tard pour l'empêcher. Que ne devait-on pas espérer d'une escadre qui, après avoir livré trois combats glorieux, se trouvait accrue de douze vaisseaux de haut bord, d'un grand nombre de frégates, et de douze mille soldats espagnols ! Solano, qui avait amené un si puissant renfort, était cité pour sa loyauté et pour sa bravoure. Il avait promis à son gouvernement la conquête de la Jamaïque. Guichen avait promis au sien celle des possessions anglaises dans les îles, et surtout la reprise de Sainte-Lucie. Ces deux amiraux ne purent parvenir à s'accorder sur les opérations qu'ils allaient accomplir. La joie qu'avaient eue les soldats français, en se mêlant aux soldats espagnols, fit place au sentiment le plus pénible, quand ils virent ceux-ci frappés d'une maladie contagieuse qui était moins le résultat

d'une longue traversée, que de la malpropreté, vice héréditaire de cette nation. Les précautions de l'hygiène navale n'étaient alors bien connues que des Anglais; elles opéraient, pour l'accroissement ou pour le maintien de leur puissance maritime, plus d'effet que leurs évolutions. Quand on combat une nation instruite et industrieuse, il faut rivaliser avec elle dans tout ce que les arts et les sciences imaginent pour le développement des moyens militaires. Les Français négligeaient différens détails pour la salubrité de leurs vaisseaux et le régime de l'équipage; les Espagnols négligeaient ou ignoraient jusqu'aux plus simples précautions. C'était surtout à cette cause que les Anglais, menacés, l'année précédente, sur leurs propres rivages, par soixante-six vaisseaux de ligne, avaient dû leur salut; c'est à elle qu'ils dûrent, en 1780, de conserver leurs îles d'Amérique. En peu de temps les Français furent frappés de la même maladie que les Espagnols. On n'était occupé que de débarquer des malades, qui, rarement, recouvraient la santé sous le soleil brûlant des Antilles. Rodney reçut des renforts. Guichen, qui perdait le fruit d'une campagne glorieuse, saisit le prétexte d'une es-

corte à donner aux convois de Saint-Domingue et de la Havane, pour revenir en Europe avec des équipages languissans qui imploraient la terre natale. Au moins cette année fut la première où tous les retours furent heureux. L'intrépide Lamothe-Piquet avait donné aux marins l'exemple de se dévouer pour le salut du commerce. Il avait rendu fameux, par plusieurs actions d'éclat, l'*Annibal*, vaisseau de 74.

Langueur des insurgens. Ses causes.

La guerre des Antilles, le siége de Gibraltar, faisaient le désespoir des insurgens d'Amérique, qui se croyaient oubliés, et qui auraient voulu que toutes les flottes d'Espagne et de France fussent employées à la sûreté de leurs rivages. L'énergie républicaine était bien affaiblie dans une nation qui demandait à deux monarques d'arracher aux Anglais cinq ou six villes que ceux-ci possédaient encore. Les insurgens auraient été sans excuse à cette époque, s'ils avaient formé une seule nation; mais ils continuaient d'en former treize. Leur plus grande crainte était d'être trop intimement unis entre eux. Leur commerce languissait; un besoin continuel de munitions le rendait désavantageux. Les ressources de l'agriculture s'affaiblissaient dans un pays souvent dévasté; le papier-monnaie, toujours funeste dès

qu'un patriotisme exalté ne prête point de valeur à des hypothèques incertaines ou illusoires, tombait avec une extrême rapidité. La guerre avait moissonné beaucoup d'ardens républicains; les négociations appelaient ou retenaient au loin plusieurs de ceux qui, par leurs lumières et leurs vertus, étaient les appuis de la patrie; les membres du congrès se montraient, en général, extrêmement craintifs sur l'établissement d'une force militaire qui eût survécu à la nécessité de combattre. Le général Lee venait d'être humilié : le congrès avait puni sa conduite équivoque dans la bataille de Montmouth, par une année d'interdiction du service militaire. Arnold faisait oublier sa gloire par des vices qui allaient le précipiter dans un crime. Le général Gates n'avait plus de commandement. Sullivan n'était point heureux. Washington ne voulait être ni paraître un dictateur perpétuel; il faisait des représentations dans les jours tranquilles, et ne donnait des ordres qu'à l'approche des plus grands périls. Il reconnaissait ne pouvoir plus sauver sa patrie qu'à l'aide d'une armée française. Franklin et le marquis de Lafayette veillaient, de Paris, à en presser la formation et le départ.

Prise de Charles-Town par les Anglais. 1780.

Des revers multipliés furent pour les Américains les suites de la fatale journée de Savanah. Les Anglais, qui reçurent des renforts considérables, reconquirent toute la Géorgie et ne cessèrent de désoler les deux Carolines. Le général Cornwalis, qui dirigeait cette expédition, ne permit à l'Américain Lincoln de rallier ses troupes dans aucune position. Bientôt il le força de s'enfermer dans Charles-Town; et, après un siége conduit avec vigueur, il entra dans cette ville, où il fit prisonniers tous les Américains échappés à Savanah. Les Anglais, et surtout les Hessois, qui faisaient la force principale de cette armée, parcoururent en vainqueurs impitoyables une province où tout excitait leur cupidité, où rien ne mettait plus leur courage à l'épreuve. Les patriotes abandonnaient les villes; ils avaient à craindre d'être fusillés, même après avoir posé les armes. Les femmes de la Caroline osèrent seules défendre quelquefois leurs foyers contre les Anglais : bientôt elles furent comprises dans la proscription. Elles s'estimaient heureuses d'être réunies à leurs maris, à leurs enfans, dans les prisons ou à bord des vaisseaux qui les conduisaient en exil. Les lettres qu'elles écrivaient de là étaient des manifestes qui

ramenaient au combat leurs compatriotes. Souvent elles parvenaient à s'échapper avec leurs fils, avec leurs frères, et elles en faisaient des soldats intrépides.

La constance des femmes de la Caroline produisit les plus heureux effets. Des levées, que depuis long-temps on n'osait plus faire dans l'épuisement du trésor public, se firent, comme au commencement de la guerre, au nom de l'honneur et de la patrie. Boston et tout le Massachusset revinrent à leur première ardeur. Washington eût voulu conduire les secours qui marchaient vers la Caroline, mais sa petite armée était plus que jamais nécessaire à la défense du Jersey, et même de Philadelphie. La possession de New-Yorck permettait à Clinton de renouveler souvent ses excursions et ses attaques. Le moment allait bientôt venir d'attaquer les Anglais dans un poste si inquiétant pour toute l'Amérique. Le marquis de Lafayette et le chevalier de la Luzerne, nouveau ministre de la cour de France auprès du congrès, venaient de débarquer en annonçant l'arrivée d'une escadre et d'un convoi. Washington cherchait les moyens de faire la jonction de son armée avec ce corps auxiliaire.

Bataille de Cambden. 1780.

Le général Gates, qui avait été à Saratoga le libérateur du nord de sa patrie, fut nommé pour délivrer le midi d'un conquérant plus redoutable que Burgoyne. Il fit diligence, et le 16 août il présenta, auprès de Cambden, la bataille à Cornwalis. Les Américains, à l'exemple de leur chef, se battirent avec courage; mais une trop longue interruption des grands mouvemens militaires les avait ramenés à leur première indiscipline. Leur défaite, sans être honteuse, fut sanglante : ils perdirent plus de deux mille hommes. Cornwalis eût ardemment profité de sa victoire, si Clinton ne lui eût fait savoir dans quel péril le mettait l'arrivée, à Rhode-Island, d'une escadre de sept vaisseaux de ligne commandée par le chevalier de Ternay, et de six mille soldats français sous les ordres du lieutenant-général de Rochambeau.

Le plus pur héroïsme éclatait dans cette petite armée. Je ne puis me défendre ici de quelques réflexions sur le caractère et sur le sort de plusieurs officiers français qui furent employés à la guerre d'Amérique. Quelque conformité qui régnât alors dans leurs sentimens, ils devaient être jetés dans des partis opposés pendant la révolution de

leur patrie; presque tous y figurèrent : les malheurs les plus tragiques attendaient les uns, un bonheur soutenu fut le partage des autres. Mais plusieurs traits paraissent leur avoir été communs : à une intrépidité calme chez les uns, impétueuse chez les autres, ils joignaient l'esprit d'observation, l'amour du travail, le mépris de toute espèce de fatigue. Un rapport tout-à-fait fortuit, et qui devait avoir une grande influence, tant sur leur destinée que sur la nôtre, c'est qu'ils étaient, presque tous, d'un âge où l'événement qu'ils venaient contempler et affermir, l'établissement d'une vaste république, devait frapper vivement leur imagination. Ceux même qui avaient le plus de crédit à Versailles, trouvaient les pompes et l'agitation d'une cour languissantes, auprès des exercices et des travaux d'un peuple libre. Le gouvernement français avait voulu qu'ils reçussent les ordres de Washington : ils étaient fiers d'être subordonnés à un grand homme. Plus ils voyaient de simplicité en lui, plus ils le trouvaient semblable à ces héros de l'antiquité dont Plutarque a tracé la physionomie calme et imposante. Ceux même qui se piquaient le plus de penser en philosophes, voulaient agir en chevaliers.

La petite armée de Rochambeau resta plusieurs mois inactive à Rhode-Island, parce qu'elle y fut bloquée par l'escadre anglaise; mais elle s'y fortifia si bien, que Clinton ne put l'y venir attaquer.

Trahison d'Arnold. 1780.

La trahison d'Arnold éclata dans cet intervalle. Cet officier s'était trop enivré des louanges et de la reconnaissance de ses concitoyens; il voulut jouir de sa gloire comme s'il n'avait plus rien à y ajouter. Les blessures graves et nombreuses qu'il avait reçues lui prescrivaient un repos momentané : il crut l'ennoblir par un faste excessif. Dès-lors, il annonça des vices qui étaient rares alors chez les Américains. Tandis que les dangers de sa patrie l'appelaient, soit dans le camp de Washington, soit à la défense de la Géorgie et des Carolines, il accepta le poste inactif de gouverneur de Philadelphie. En cessant d'être brave, il cessa d'être citoyen. Arrogant, cupide, couvrant ses dépenses par des spéculations peu honorables, il se plaignait d'être oublié, lorsqu'il s'oubliait lui-même. Le congrès eut deux fois à examiner sa conduite pour des faits de concussion, et parut ne lui épargner une sentence rigoureuse qu'en considération de ses services passés. Irrité comme s'il avait

subi une condamnation formelle, il colora d'un prétexte de vengeance une trahison à laquelle il était amené par sa cupidité. Dès que les Anglais eurent connu ses dispositions, ils songèrent au parti qu'ils pourraient en tirer, et eurent la joie de trouver accessible à d'infâmes promesses l'homme qui avait le plus contribué, par son héroïsme, à leur faire essuyer l'affront de Saratoga. Ce n'était pas assez pour lui de passer dans leurs rangs : il consentait à leur vendre le salut de sa patrie.

De tous les forts que les Américains avaient élevés depuis la guerre, il n'y en avait point de plus important pour eux que celui de West-Point, bâti sur la rivière du nord. Deux ingénieurs français, Portail et Gouvion, y avaient fait des travaux distingués. Les Anglais, en l'occupant par surprise, pouvaient se porter rapidement sur les derrières de l'armée de Washington, et, la plaçant entre deux feux, lui fermer toute retraite. Arnold demanda au congrès le commandement de cette forteresse, et l'obtint sans peine. Celui qui s'était montré le plus vaillant des guerriers américains pouvait-il être soupçonné de perfidie ? Le général Clinton avait chargé de conférer avec lui le major André, jeune

homme digne d'une mission plus convenable à la loyauté de son caractère. Celui-ci revenait de cette conférence, portant avec lui le plan de la forteresse et les instructions données par Arnold sur les moyens de s'en emparer. Il était déjà près de rejoindre les siens, lorsqu'il fut rencontré par trois hommes des milices américaines. Il montre un passe-port qu'Arnold lui avait donné sous un nom supposé : on le laisse continuer sa route. L'instant d'après, sur quelques vagues soupçons, on le rappelle. Une question insidieuse qu'on lui adresse le fait connaître pour un Anglais : il est arrêté. Des offres d'argent, par lesquelles il s'est en vain flatté de tenter la foi des soldats, n'ont fait que déceler l'importance de son grade et celle de sa mission. Ses papiers, qu'on découvre, offrent une preuve manifeste du crime d'Arnold ; mais des hommes habitués à prononcer son nom avec reconnaissance doutent de ce qu'ils lisent : ce fut là le salut du traître. On n'avait fait aucune diligence pour l'arrêter, lorsqu'il apprit le malheur de l'officier anglais. Il s'échappa : un navire le reçut et le conduisit vers Clinton. Il osa exciter, par un manifeste, les guerriers dont il abandonnait les drapeaux,

à suivre son exemple. Il écrivit dans ce sens à Washington, oubliant qu'il s'était rendu le dernier des hommes, et que Washington en était le premier.

La découverte de ce complot, sans produire dans l'Amérique ce vif élan de patriotisme que montraient les républiques anciennes après de semblables dangers, rendit des forces nouvelles à une révolution dont les principes languissaient. Le nombre des royalistes, loin de s'accroître, diminua sensiblement, tant chacun eût rougi d'assimiler son nom à celui d'Arnold. Clinton intercéda en vain pour le malheureux André : les guerriers français, quoique touchés du noble caractère et des qualités intéressantes qu'il déploya près de ses derniers momens, insistèrent pour qu'il fût pendu comme espion. Le supplice d'André rendit Arnold odieux aux Anglais, qui déjà prenaient peu de soin de lui cacher leur mépris. Pour se délivrer d'une situation si cruelle, il obtint d'entrer en campagne; mais il ne fit qu'ajouter à sa honte, en prouvant que les blessures qui avaient servi de prétexte à son inaction ne l'avaient point rendu inhabile aux armes. Il eut même valeur, mais elle ne fut plus appelée que brigandage.

Revenons en Europe, et voyons quelle était alors la situation intérieure de l'Angleterre, et celle de la France.

Situation intérieure de l'Angleterre. 1781.

Lord North et lord Bute étaient confondus de la nature des obstacles qui ne cessaient de contrarier le plan qu'ils avaient conçu pour étendre l'autorité du roi de la Grande-Bretagne par un nouveau système colonial. « Tous les rois, s'étaient dit ces deux hommes d'Etat, applaudiront aux efforts courageux de la maison de Hanovre; ils savent combien est chancelant le trône sur lequel elle est assise. Chacun d'eux pressent aussi les nouveaux périls auxquels le sien est exposé. » L'événement avait tellement démenti leurs espérances, qu'ils voyaient tous les rois armés contre leur système; ils ne savaient plus que penser de la politique des cabinets.

Les Wighs reconquéraient lentement, dans toutes les parties de l'Angleterre, l'ascendant qu'ils avaient perdu depuis la paix de 1763. La majorité des suffrages, dans les deux chambres, était si faible en faveur des ministres, que des échecs éprouvés sur la mer ou sur le continent devaient déterminer leur chute. Les Wighs maintenaient le peuple dans un état continuel d'agitation. Le sang coulait dans des émeutes et dans des duels. Deux

chefs de l'opposition, Fox et le comte de Shelburne, avaient soutenu chacun un combat singulier contre des adversaires de leurs principes. Blessés l'un et l'autre, ils avaient excité plus d'intérêt que s'ils fussent sortis d'une bataille décisive contre les Français. Mais un événement bizarre et déplorable vint offrir une diversion aux esprits : les fureurs d'une populace fanatique, conduite par un fou qui s'érigeait en Catilina, forcèrent tous ceux qui se disputaient l'autorité à s'accorder momentanément pour le salut de leurs foyers.

Sédition excitée à Londres par lord Gordon.

Le parlement venait de modifier, par un *bill*, les peines atroces que les lois anglaises avaient prononcées depuis long-temps contre les catholiques, et dont la rigueur avait encore été accrue après la brillante et funeste expédition du prince Charles Edouard. Tel était à cette époque l'empire de la philosophie, que lord North, lord Germaine, Fox et Wilkes avaient voté de concert pour cet acte de tolérance. Cette union était d'autant plus remarquable, que le roi passait pour être un ennemi implacable des catholiques. Un membre de la chambre des communes, lord Gordon, méprisé pour l'extravagance de ses discours et de sa conduite, s'était

opposé à ce bill en termes séditieux. Rien n'avait paru plus ridicule que d'entendre, au dix-huitième siècle, un homme d'un rang considéré et d'une naissance honorable, imiter le ton à la fois prophétique et burlesque, mystique et factieux, d'un membre de l'armée des saints. Cinq ou six députés avaient appuyé sa réclamation. Déjà il s'était formé en Ecosse une association pour le maintien de la religion protestante. Lord Gordon voulut en former une du même genre au sein de la capitale. Le ministère et le parlement même fermèrent les yeux sur un appel aux protestans, qu'il osa faire insérer dans les papiers publics. Il invita les
15 juin. 1780. partisans qu'il avait dans la populace à se rendre aux champs de Saint-George, avec une cocarde bleue pour signe de ralliement. Nulle mesure ne fut prise pour prévenir ou pour disperser un rassemblement si ouvertement séditieux. Cette troupe, formée de quatre à cinq mille hommes, entra dans Londres; et après avoir commis des excès qui n'étaient qu'un faible prélude à ses fureurs, elle investit les deux chambres du parlement. L'audacieux membre de la chambre des communes osa y pénétrer pour lire la pétition des rebelles : on eut la faiblesse

de l'entendre. On délibéra sur cette pétition : elle fut rejetée. Lord Gordon éclatait en menaces, et, de la fenêtre, il s'adressait aux mutins pour désigner à leurs coups ceux de ses collègues qui se montraient le plus indignés de ses violences. Il voulut, le lendemain, empêcher le parlement de s'assembler. Deux cents membres traversèrent les groupes des rebelles pour se rendre au lieu de leurs séances : des soldats les y protégeaient ; mais les troupes étaient trop peu nombreuses à Londres pour veiller à la fois sur tous les quartiers menacés. Trois jours d'impunité avaient accru l'audace et le délire de la multitude. Plus de frein. Londres est exposée à plus de dévastations et de meurtres que si elle était devenue la proie d'un ennemi victorieux. Tous les hommes riches et puissans sont devenus des papistes aux yeux des brigands qui feignent le fanatisme ; ceux-ci se recrutent dans les prisons, qu'ils livrent à l'incendie après les avoir ouvertes aux malfaiteurs. Ils marquent de jour les maisons qu'ils doivent brûler dans la nuit. La nuit arrive ; l'heure du pillage et du massacre a sonné. Une populace frénétique fait servir des ton-

neaux de liqueurs à une combustion générale. La banque est investie; des troupes la défendent contre des brigands qui brûlent d'en piller les trésors. Les citoyens les plus considérés, occupés à soutenir un siége dans leurs propres maisons, ne s'étaient point formés en compagnies pour repousser ces bandes incendiaires. Cette nuit allait combler la ruine et la honte de l'Angleterre, si deux régimens nouveaux ne fussent arrivés au moment de la plus épouvantable confusion. Divisés en différens pelotons, ils marchent en ordre et en silence vers les rassemblemens les plus nombreux, font un feu soutenu sur des rebelles dont l'ivresse avait augmenté le désordre, et leur ouvrent quelque issue, afin de ne pas rendre le massacre trop général. Au point du jour, Londres est délivrée de leurs fureurs; mais plusieurs rues offrent des monceaux de cadavres. Trois ou quatre mille hommes avaient péri. Lord Gordon fut arrêté, et cet extravagant scélérat ne paya point de sa tête un tel crime.

Cet événement, qui fut bientôt oublié en Angleterre, ne fit point une sensation assez profonde parmi les Français, ni surtout

parmi ceux qui, sans trahir leur patrie, et sans croire l'aimer moins, ne cessaient d'exalter les institutions et les mœurs anglaises. Dans un temps où l'on recueillait les faits de l'ordre moral aussi scrupuleusement que ceux de l'ordre physique, on ne remarqua point assez combien les dernières classes du peuple sont rebelles aux progrès de la civilisation, et promptes à s'armer contre les objets de leur envie invétérée.

Le gouvernement françois veut conduire plus vivement la guerre.

L'admiration pour l'Angleterre s'accroissait parmi nous depuis qu'une ligue, plus imposante par son étendue que par sa vigueur, menaçait vainement son existence. On comparait sans justesse ses périls et ses ressources, avec les périls bien plus pressans dont le roi de Prusse s'était tiré avec tant de bonheur et de gloire. Cette disposition à louer ses ennemis était alors regardée comme l'attribut d'une nation franche et généreuse; mais si elle n'affaiblissait ni l'honneur ni le patriotisme, elle détruisait la confiance, qui est le gage des succès éclatans. Les marins, et surtout, parmi eux, les amiraux et les chefs d'escadre, n'avaient que trop partagé cette disposition du public, ou plutôt ce préjugé en faveur des An-

glais. Après trois ans d'épreuves honorables, ils songeaient plus à éviter une défaite qu'à obtenir et poursuivre la victoire. Un fonds d'inquiétude et de mécontentement commençait à régner à Versailles. La guerre répondait mal aux grandes espérances qu'on en avait conçues, et n'offrait encore aucune indemnité pour les énormes dépenses qu'elle causait. Le directeur des finances, Necker, usait sans mesure d'un crédit qui avait besoin d'être cimenté par des victoires et des conquêtes. C'était au caractère indécis du ministre de la marine, Sartine, qu'il attribuait les opérations sans résultat des escadres espagnole et française. Les marins se déclaraient contre ce ministre, et se plaignaient d'avoir été souvent arrêtés dans leurs succès par ses instructions timides et ambiguës. Sans doute il avait employé beaucoup de vigilance, et même de talent, pour créer des forces navales, mais il connaissait peu l'art de les diriger. Il songeait toujours à conserver, lorsqu'il y avait une pressante nécessité de vaincre. Des plaintes s'élevaient aussi contre le prince de Montbarey, ministre de la guerre. Dans le petit

nombre de combats qu'avaient soutenus les troupes de ligne, on ne pouvait reconnaître aucun progrès dans l'instruction militaire : elles allaient avoir de plus grandes expéditions à suivre, soit en Amérique soit en Europe. Le prince de Montbarey ne paraissait pas propre à leur donner une impulsion énergique. Necker résolut de faire éloigner deux ministres qui, par la faiblesse de leurs opérations guerrières, compromettaient ses opérations de finances.

Le marquis de Ségur et le marquis de Castries remplacent Montbarey et Sartine. 1780.

Le comte de Maurepas n'inclinait vers aucun changement : que la guerre fût conduite sans désastres, c'était assez pour l'honneur et la sécurité du ministre sibarite. Il était dangereux pour Necker de déplacer deux ministres sans le concours de celui que Louis XVI respectait toujours comme son guide politique. La conduite du directeur général des finances avait été jusque-là très-réservée dans une cour où sa naissance, sa religion et sa patrie étaient de continuels sujets d'ombrage. Ses économies si vantées n'avaient coûté aucun sacrifice important ni à la reine ni aux princes. Le clergé pardonnait à un protestant qu'il croyait être un ennemi déclaré du système de Turgot, et Necker ne cessait de parler avec un res-

pect profond des vertus et des propriétés d'un corps si puissant. Il avait parmi les nobles plusieurs partisans zélés; ceux auxquels un amour constant du bien public avait fait une haute renommée, le prince de Beauveau, le duc de Nivernais, le marquis de Castries, étaient ses amis : ce dernier avait pour lui l'éclat de la victoire de Clostercamp ; ses qualités civiles n'étaient pas moins recommandables que ses vertus militaires. Pour être un bon courtisan sous Louis XVI, il fallait être regardé comme un courtisan sincère : le marquis de Castries dédaignait les moyens de l'intrigue. Depuis long-temps désigné pour un ministère, il ne montrait nul empressement à l'obtenir. Necker aspirait à lui faire confier le département qui, après celui des finances, devait le plus influer sur la destinée de l'Etat, la marine. Ses vœux se trouvèrent d'accord avec ceux de la reine; elle proposait en même temps le marquis de Ségur pour le département de la guerre : c'était un ami de Castries, un digne émule de sa valeur et de sa loyauté : l'un et l'autre furent nommés.

Rien de plus heureux pour Necker que ce double choix; il lui ménageait l'appui de la reine contre le ressentiment secret du

comte de Maurepas, et lui procurait un puissant moyen d'enlever l'autorité principale aux mains débiles de ce vieillard; mais la reine, de son côté, voulait tenir ou paraître tenir les rênes de l'Etat. Cette ambition lui était suggérée par des courtisans qui espéraient en recueillir les fruits : ils dévouaient à mille sollicitudes une princesse qui paraissait être l'objet de leur adoration. Le droit illimité qu'elle avait acquis de demander des grâces, ne lui donnait que trop d'empire sur les ministres : son esprit n'était point porté vers les combinaisons graves que demande la science du gouvernement; elle n'avait reçu à la cour de sa mère qu'une instruction superficielle. Plaire aux Français avait été sa principale étude; elle eût craint de paraître sérieuse à une nation dont elle s'exagérait la frivolité. Le jeu des intrigues de cour l'amusait, parce qu'elle avait une activité très-mobile : du désir de les connaître, elle passa à celui de les conduire; mais elle était trop légère, trop bonne et trop crédule pour exceller dans un art où la dissimulation, la persévérance et la sécheresse d'âme font faire les grands progrès.

Quoiqu'elle fût portée à respecter un époux dont les vertus faisaient son bon-

heur, elle ne pouvait se défendre de voir en lui un roi fort embarrassé de son rôle, et dont la faible volonté avait besoin d'être soutenue par une volonté plus énergique.

« Les Français, disait-on à la reine, ne peuvent se passer d'enthousiasme. La guerre » a pris un aspect languissant, parce qu'elle » est conduite par un vieillard dont l'indifférence glace tout. Que Votre Majesté sollicite de nouveaux choix et de nouvelles » mesures; tout va prendre un mouvement » plus vif. Le temps des précautions sera » passé; M. Necker assurera l'ordre au dedans, le marquis de Castries et le marquis » de Ségur dirigeront la victoire au dehors. » L'influence d'une reine passionnée pour » la gloire se fera sentir à tous les marins, » à tous les soldats. »

La duchesse de Polignac, le baron de Besenval, le comte d'Adhémar, le comte de Vaudreuil, amenaient ainsi la reine à seconder les vues de Necker. Quand celui-ci vit installer au ministère deux hommes chers à l'armée, à la nation, à la reine, à la cour et à lui-même, il crut pouvoir sortir du rôle circonspect d'un économe, et développer les plans hardis d'un homme d'État. Il lui tardait de proclamer avec orgueil les succès

de son administration, afin de les étendre et de les assurer. Il espérait jouir de l'autorité d'un ministre principal, lorsqu'on verrait en lui un ministre nécessaire. Cette ambition, qu'un amour sincère du bien public légitimait à ses yeux, lui fit désirer la publication d'un compte qu'il avait rendu au roi au mois de janvier 1781. Le monarque consentit à donner cette satisfaction à un administrateur qui soutenait avec une confiance intrépide le fardeau des finances. Nulle innovation ne paraissait plus simple, plus conforme à l'esprit du jour, ni mieux indiquée par la théorie du crédit public.

Publication du *compte rendu* de Necker. 1781.

Mais Necker avait combiné cet ouvrage de manière à lui donner le caractère d'une révolution morale et politique. Loin de dissimuler l'analogie qu'avait cette publicité avec les lois de l'Angleterre, il l'offrait directement aux esprits, et se félicitait d'avoir dérobé aux ennemis de la France le secret de leur prospérité. Pour annoncer qu'un jour nouveau venait de luire sur les finances, il dévoilait les fautes commises jusqu'à lui, montrait les désordres d'une comptabilité mystérieuse, relevait les paroles perfides des préambules des édits d'autrefois, et faisait connaître au

public en combien de manières et avec quelle impudence ses prédécesseurs l'avaient trompé. Dans ce *compte rendu*, le ministre paraissait tout, et le roi presque rien. Le ton en était solennel, oratoire, et quelquefois pathétique. Les illusions qu'on répand avec le plus de succès sont celles par lesquelles on est entraîné soi-même. Necker avait trop d'orgueil pour n'avoir pas de bonne foi. Il y avait deux choses sur lesquelles il était destiné à se tromper long-temps : la rectitude constante qu'il supposait à l'opinion publique, et la confiance où il était de diriger cette opinion. En cherchant le positif, il rencontrait presque toujours le vague. Son enthousiasme était accompagné de tant de réserve et de gravité, que rien ne ressemblait mieux au calme de la sagesse. Il croyait ne pas déroger au rôle d'un homme de génie, en s'occupant beaucoup des détails; il les jugeait avec discernement, les liait avec art, et s'en faisait un point d'appui pour se livrer aux hypothèses les plus hardies, aux spéculations les plus incertaines. Son *compte rendu*, comme tous les ouvrages qu'il publia depuis, offrait des parties parfaitement éclairées, et d'autres complètement obscures. Le résultat de ses opérations depuis quatre an-

nées, tel qu'il le présentait, confondait l'imagination. Suivant lui, le déficit annuel du trésor royal, estimé à plus de vingt-sept millions, avait été comblé; et l'Etat, après avoir ouvert d'énormes emprunts sans créer de nouveaux impôts, voyait ses recettes excéder ses charges de dix millions. Pour expliquer un tel résultat, il présentait beaucoup de bonifications partielles, de réformes insensibles, de petites économies; il vantait la dextérité et le bonheur de ses emprunts, enfin les effets qu'il avait obtenus de l'ordre, de la bonne foi et du respect pour l'opinion publique. La somme totale de toutes ces ressources de genres si divers, si minutieux ou si vagues, échappait à l'habileté de tous les calculateurs. Le ton de conscience qui régnait dans ce *compte rendu*, suppléait un peu à ce qui lui manquait en clarté.

Ses effets dans le public et à la cour.

Necker avait voulu profiter de la faveur qu'inspiraient alors toutes les innovations, pour préparer les esprits à des opérations moins faciles et plus solides que les emprunts. Cet adversaire du système de Turgot se trouvait ramené, par la force des choses et par la droiture de ses intentions, à reproduire une partie de ce système bien démontrée aux yeux de la raison, mais vivement

repoussée par l'orgueil des grands : je veux parler de l'abolition des priviléges en matière d'impôts. Le *compte rendu* indiquait en termes voilés que le gouvernement se dirigeait toujours vers une égale répartition des charges de l'État. Les grands pouvaient dire : On nous menace ; et plusieurs d'entre eux sonnèrent bientôt l'alarme. Les économistes, très-absolus dans leurs maximes, ne parurent savoir aucun gré à Necker de s'en rapprocher, parce qu'il affectait, dans ce même ouvrage, de condamner l'ensemble de leur théorie. Ainsi, deux partis, dont l'inimitié s'accroissait chaque jour, hâtèrent de leurs communs efforts la chute du prétendu modérateur qui, en menaçant l'un, humiliait l'autre.

Cependant la majorité du public avait reçu avec transport le *compte rendu*. Deux classes de capitalistes, l'une qui vit dans l'agitation continuelle du jeu qu'elle fait sur ses fonds, l'autre qui, dans un repos indolent, accueille tout ce qui entretient sa sécurité, exaltaient Necker comme le libérateur de la France, comme l'adversaire le plus dangereux de la puissance des Anglais. Ceux des philosophes qui n'avaient pas pris une part active aux querelles et à la vengeance des

économistes, louaient dans Necker l'homme d'État qui avait fait abolir, ou du moins considérablement modifier le droit de main-morte. On le félicitait d'avoir eu le courage de tenter les premières réformes dans le régime des hôpitaux, où des abus invétérés et meurtriers trahissaient tous les vœux d'une charité prodigue en dotations. Rien ne paraissait plus touchant que l'association vigilante de sa femme à cette noble partie de son ministère. Des hommes passionnés pour le bien public fondaient de grandes espérances sur les administrations provinciales qu'il avait fait donner à deux provinces; on y trouvait les élémens d'un bon régime municipal dont toute la France pourrait recevoir le bienfait. Quelle noble émulation n'excitait-il pas entre tous les propriétaires! Que de travaux utiles pour l'agriculture, le commerce, les chemins et la navigation intérieure du royaume ne provoquait-il pas par un si sage règlement! Ainsi le zèle et les lumières de chacun allaient contribuer au bonheur de tous. « M. Necker, disait-on, trouve » au milieu d'une guerre dispendieuse plus » de ressources que n'en trouvaient ses pré- » décesseurs au milieu de la paix. Son ac- » tive philanthropie fait oublier les maux de

» cette guerre, dont les divers théâtres sont
» d'ailleurs si éloignés de nous. Tout est
» prêt pour que nos marins et nos soldats
» fassent succéder des victoires décisives à
» des succès balancés. M. Necker se hâtera
» d'en recueillir et d'en assurer les fruits.
» La paix doit être l'ouvrage de celui qui
» a fourni presque miraculeusement les
» moyens de continuer la guerre. »

Pendant qu'on se livrait à des espérances si conformes à l'esprit du jour, le comte de Maurepas recourait à la dextérité d'un vieux courtisan pour se venger d'un protégé qui voulait usurper toute sa puissance. La reine et sa jeune cour craignaient de prêter un appui déclaré à un homme qui commençait à exciter les murmures de la noblesse. L'adversaire de Turgot allait succomber aux mêmes intrigues et aux mêmes ennemis. Mais il est temps de reporter nos regards sur une guerre dont il est difficile de suivre et d'enchaîner les événemens. J'ai à rendre compte d'une campagne glorieuse.

Plan des opérations pour l'année 1781.

Les projets d'opérations navales pour l'année 1781 étaient imposans : depuis Louis XIV on n'en avait pas conçu de plus vastes. Les ministres de Louis XVI avaient agi avec la

plus grande énergie. Les négociations du comte de Vergennes, appuyées par les ressources que le directeur général des finances mettait à sa portée, donnaient une âme nouvelle à la ligue maritime. Les Hollandais étaient excités à tirer une vengeance éclatante des humiliations et des dommages que l'Angleterre venait de leur faire subir : elle s'était emparée des îles de Saint-Eustache, de Saint-Martin et de Saba, dans les Indes occidentales. Le départ inopiné du comte de Guichen pour l'Europe, sur la fin de l'année 1780, avait favorisé cette entreprise de l'amiral Rodney. Les deux mondes étaient indignés du brigandage et de la cruauté par lesquels les Anglais avaient signalé ce premier acte d'hostilité contre des républicains dont ils avaient fait depuis trente ans leurs vassaux maritimes. Rodney avait fait charger vingt bâtimens des dépouilles enlevées aux commerçans de Saint-Eustache. Le brave et vigilant Lamothe-Piquet, monté sur son vaisseau l'*Annibal*, eut le bonheur de leur ravir la plus grande partie d'une proie si riche et si honteuse. La Hollande armait en diligence, et ses marins, enflammés par le souvenir de la gloire de leurs ancêtres, ambitionnaient, pour premier triomphe, de chasser de la

Baltique les escadres anglaises. Ils s'attendaient que les puissances du Nord, en vertu de la neutralité armée, les recevraient comme des libérateurs. Le comte de Vergennes se flattait de les déterminer ensuite à des efforts plus actifs.

On pressait vivement les Espagnols d'user avec plus d'activité de leurs grands moyens maritimes : déjà ils étaient à portée de conquérir la Floride dans le continent américain. Les restes de ces troupes de débarquement que, l'année précédente, ils avaient portées avec si peu de précaution dans les Antilles, devaient servir à une entreprise précieuse à la fois pour la sûreté de ses colonies et pour celle des États-Unis. Le vaste armement qu'on préparait pour la mer des Antilles promettait la prise, jusque-là si difficile, des îles anglaises, et celle même de la Jamaïque, présent dont on était convenu de payer la fidélité des Espagnols. En Europe, tout leur faisait espérer des succès importans pour l'honneur de leur monarchie et la renaissance des beaux jours de leur marine. Le blocus de Gibraltar se continuait. La prise de l'île de Minorque concourrait, avec la soumission de cette forteresse, à repousser les Anglais de la Méditerranée,

Pour porter au comble leurs terreurs et leur confusion, les flottes combinées de France et d'Espagne iraïent encore une fois les chercher dans le canal de la Manche. Puisque l'Angleterre n'avait dû, en 1779, son salut qu'aux tempêtes, elle devait trembler que la dispersion de ses escadres, appelées au loin par le danger de chacune de ses possessions, ne l'exposât plus que jamais à l'incendie de ses rades, de ses magasins et de ses arsenaux. Les camps de la Normandie et de la Picardie n'étaient point levés : au premier bruit d'une victoire des flottes combinées, quarante mille hommes étaient encore prêts à s'embarquer sur des bâtimens de transport, et à venger, sur des rivages ennemis, les vieilles injures de Poitiers et d'Azincourt.

Voilà ce qu'on devait faire avec le concours de l'Espagne. La France avait encore d'autres entreprises à suivre : on ne voulait rien négliger pour opérer enfin l'entière délivrance des États-Unis. Les Américains, désespérés d'avoir perdu, par quatre années d'irrésolution et de langueur, les fruits de la capitulation de Saratoga, demandaient tout à la France, hommes, argent, muni-

tions, vaisseaux. Leur situation n'avait jamais été si déplorable, même à l'époque où ils combattaient sans alliés. Les Anglais possédaient la province de New-Yorck, celle de Long-Island, fondaient souvent sur le Connecticut et sur le Jersey, étaient maîtres de la Géorgie, et parcouraient en vainqueurs les deux Carolines. Point de crédit public, et presque point de revenus. Le congrès n'avait à sa disposition aucune ressource permanente : c'étaient les provinces qui s'imposaient elles-mêmes ; elles le faisaient avec un patriotisme tardif quand le danger s'approchait d'elles, et ne payaient plus que d'insuffisantes contributions quand elles se croyaient tranquilles. Cet isolement des provinces convenait si peu à une bonne organisation militaire, qu'après sept ans de combats, la force principale de l'armée consistait encore dans des milices : les soldats aguerris étaient depuis long-temps de retour dans leurs foyers.

Louis XVI ne voulut pas s'être engagé en vain au salut d'une république ; il lui prodigua des secours de tout genre : il eût rougi d'y attacher aucune condition qui eût fait repentir les Américains d'avoir choisi

un roi pour protecteur. Une escadre allait leur porter huit millions de livres tournois, des armes, des munitions, et de nouvelles troupes de débarquement, qui permettraient à la petite armée de Rochambeau de sortir de l'espèce de blocus où les Anglais la tenaient à Rhode-Island. Les instructions données à l'amiral français étaient un chef-d'œuvre de précision et d'habileté; elles lui enseignaient les moyens d'agir avec un égal succès dans la mer des Antilles et dans la baie de Chesapeack, et d'étourdir les Anglais par la rapide audace de ses opérations.

Enfin, pour réparer une négligence dont on eût pu croire les effets irremédiables, une partie de la grande flotte qu'on équipait à Brest, devait prendre la route des Indes orientales pour rétablir dans ces mers l'honneur du pavillon français, reconquérir les établissemens qui venaient de nous être enlevés sur la côte de Coromandel, délivrer Hyder-Ali de la position périlleuse où l'avait engagé son zèle à secourir nos possessions, et prévenir l'invasion du cap de Bonne-Espérance et des autres colonies hollandaises. L'escadre qui avait tant d'opérations à exé-

cuter, était peu considérable ; mais elle était sous les ordres du bailli de Suffren. Si la France eut à s'enorgueillir des campagnes de cet habile marin dans les Indes, elle dut regretter que l'élite de nos forces navales ne lui eût pas été confiée. Le comte de Grasse, le troisième amiral français que, dans cette guerre, on envoyait aux Antilles, était plus propre à commander un vaisseau qu'à gouverner une escadre. Les meilleurs marins avaient vu avec inquiétude le commandement passer entre les mains d'un homme inhabile aux grandes combinaisons de la tactique navale.

Attaque malheureuse sur l'île de Jersey. Janvier. 1781.

Des plans si étendus, et qui devaient montrer la France comme chargée, sur tout le globe, de la protection et de la vengeance des peuples qui avaient long-temps payé tribut à la cupidité anglaise, n'inspiraient pas une aveugle confiance au cabinet de Versailles : il savait par expérience tout ce qu'on doit craindre dans une guerre maritime ; mais il regardait comme un avantage inappréciable de prendre l'offensive sur tant de points différens. Cependant on préluda à de si grandes opérations par un essai déplorable. Un baron de Rulecourt

avait levé à ses frais une légion de huit cents hommes, composée de déserteurs et de vagabonds, dont il espérait faire de nouveaux flibustiers. Il demanda et obtint d'être transporté, avec cette petite troupe, à l'île de Jersey. Il débarque sans obstacle, repousse un petit corps qui marche à sa rencontre, arrive de nuit à Saint-Hillier, capitale de l'île, effraye le gouverneur en lui annonçant qu'il est suivi d'une armée de cinq mille hommes, et lui fait signer la reddition de l'île entière. Mais le jour montre au gouverneur et aux habitans qu'ils ont cédé à une terreur panique; ils voient le petit nombre de leurs ennemis, et n'aperçoivent point l'escadre française dont on les avait menacés. Les milices du pays se rassemblent et fondent sur Rulecourt. Celui-ci, dans son désespoir, cherche une mort glorieuse, et l'obtient. La plupart de ses compagnons meurent avec lui : deux cents sont faits prisonniers.

Départ du comte de Grasse pour les Antilles. Combats dans cette mer. 1781.

Le comte de Grasse mit à la voile, de Brest, le 24 mars, avec vingt-un vaisseaux de ligne et un immense convoi. Il conduisit si habilement cette flotte, et fut si bien secondé par les vents, qu'au bout de trente jours il fut en vue de la rade du Fort-Royal de la

Martinique. Une escadre anglaise de dix-sept vaisseaux de ligne osait l'attendre dans ces parages. Le vice-amiral Hood, qui la commandait, avait reçu de Rodney l'ordre d'attaquer. Un vaisseau anglais de 74, qui vint se réunir à lui, augmenta sa confiance. Il engagea le combat, sinon dans l'espoir de disperser une si forte escadre, au moins dans celui de prendre une partie du convoi. Le comte de Grasse songe d'abord à faire entrer ce convoi dans la rade, et quand il le voit en sûreté, il se présente à l'ennemi, et combat avec beaucoup de valeur. Hood cède peu à peu; mais dans son adroite retraite, il épie le moment où les Français garderont moins d'ordre dans leur ligne. L'avant-garde de ceux-ci s'écarte un peu: Hood revient à la charge. Le comte de Grasse, qui a rempli son objet principal, entre au port de la Martinique, sans chercher, en prolongeant le combat, à donner de l'éclat et une garantie à sa victoire.

Les Français prennent l'île de Tabago. Juin. 1781.

Le marquis de Bouillé, gouverneur de la Martinique, avait attendu impatiemment l'arrivée de cette escadre pour recommencer des expéditions sur les îles anglaises. Cet officier, plein d'ardeur et de talent, ne cessait de recueillir des [illegible] et

de combiner des stratagèmes qui pourraient faciliter la conquête de ces îles. L'escadre remet promptement à la voile, paraît menacer Sainte-Lucie, et vient se présenter devant Tabago. Le chevalier de Blanchelande y débarque avec cinq cents hommes. Le marquis de Bouillé se présente ensuite avec trois mille soldats sous les murs de la Concorde, et en forme le siége. On jugea inutile de recourir à l'assaut, et l'île fut soumise après que le gouverneur eut satisfait à tout ce que demande une défense honorable. Cette possession, jointe à la conquête de la Dominique, de la Grenade et de Saint-Vincent, accroissait beaucoup notre puissance et notre richesse coloniale. Pendant la durée du siége, le comte de Grasse avait repoussé, mais vainement poursuivi, huit vaisseaux anglais qui paraissaient vouloir secourir la garnison de Tabago.

Entrée du comte de Grasse dans la baie de Chesapeack. 1781.

Mais ce n'était pas aux Antilles qu'on pouvait trouver le dénoûment ni le prix le plus glorieux d'une guerre si dispendieuse : il fallait le chercher aux mêmes lieux où elle s'était allumée, sur les rivages de l'Amérique septentrionale. Il serait temps, après avoir rempli, en faveur des alliés de la France, les vœux de l'honneur et de la politique, de

poursuivre la conquête des Antilles. Tout parut conspirer pour le succès de nos armées navales. Rodney, jusque-là si confiant, fut pendant deux mois frappé de stupeur, et, après des mouvemens incertains, prit inopinément la résolution de ramener en Europe plusieurs de ses vaisseaux maltraités par les tempêtes et par les combats. L'escadre de l'amiral Hood et celle de l'amiral Grave, qu'il laissait en Amérique, étaient séparées, et inférieures à l'escadre française. Celle-ci, après avoir relâché à Saint-Domingue et à la Havane, entra paisiblement dans la baie de Chesapeack. On eût dit que le bon génie de la nouvelle république avait dirigé les mouvemens de cette flotte, et marqué l'instant le plus favorable pour son arrivée.

Nous avons vu que les Anglais avaient dans l'Amérique septentrionale trois points d'appui principaux, New-Yorck, Charles-Town et Savanah. Clinton se tenait le plus souvent immobile sur le premier point. Washington employait ses forces à le surveiller. La petite armée de Rochambeau, bloquée à Rhode-Island dès son arrivée, ne pouvait agir qu'au moment où des forces navales imposantes protégeraient

ses opérations. Un renfort de trois mille hommes lui fut d'abord amené par une division de l'escadre française sous les ordres du comte de Barras; mais comme les Anglais avaient à New-Norck bon nombre de vaisseaux, le moment d'agir n'était pas encore venu.

Divers combats des Anglais et des Américains dans les Carolines et dans la Virginie. 1780 et 1781.

La Caroline était le théâtre de combats multipliés et sanglans, qui offraient aux Américains et aux Anglais une alternative continuelle de victoires et de défaites. A peine le général Cornwallis eut-il remporté, auprès de Cambden, un succès important, que les fruits lui en furent ravis par la déroute de deux de ses corps avancés. Dans l'un, périt Fergusson, celui des officiers anglais qui avait montré la bravoure la plus brillante; dans l'autre, le général américain Morgan, autrefois compagnon d'Arnold dans la brillante expédition du Canada, et son émule en valeur, défit, avec huit cents hommes de milices, le colonel anglais Tarleton, qui lui opposait plus de deux mille hommes de troupes exercées; il lui fit cinq cents prisonniers. L'officier qui venait de subir l'affront d'une telle défaite avait été le fléau des Carolines par sa férocité bien plus que par son courage. Le général Cornwallis redoubla

d'activité pour venger ses deux lieutenans, et relever l'honneur des armes anglaises. Le général Greene, qu'il avait à combattre, se montra un digne élève de Washington, et fit une guerre savante avec des troupes inexpérimentées. Une action vive qui s'engagea entre les deux généraux, auprès de Guilfort, laissa aux Anglais un champ de bataille que les Américains avaient vaillamment disputé. Cornwallis, pour profiter de ce succès, divisa son armée en deux parties, dont l'une couvrit la Caroline, et l'autre, sous sa conduite, se porta dans la Virginie. Greene sut tirer un habile parti de l'absence de ce général et de la dispersion des forces anglaises. Il rentra dans la Caroline, et perdit, sans se décourager, deux batailles, l'une à Hobkirch, et l'autre à Eutaw-Spings. Vainqueur dans toutes les affaires de poste, et secondé par le zèle des habitans, auxquels il rendait une patrie, il parvint à rejeter les Anglais jusque dans Charles-Town : la Caroline fut libre. La Virginie allait l'être bientôt par des opérations dont le récit est fait pour intéresser même les guerriers français d'aujourd'hui.

Plan d'opérations contre le général Cornwallis.

Le traître Arnold avait fait, avant Cornwallis, une incursion dans la Virginie, et s'était abandonné à toute la violence d'un

1781.

homme qui cherche de l'or pour se dédommager de la perte de l'honneur. Le marquis de Lafayette, que Washington détacha pour aller réprimer ce brigandage, fit une telle diligence, qu'Arnold fut sur le point d'être privé de tous les moyens de se rembarquer. Cependant celui-ci put gagner à temps l'embouchure du fleuve James. Un soldat américain qui lui fut amené, et auquel il demanda ce que ses concitoyens auraient fait de lui s'il avait été leur prisonnier, lui fit cette réponse énergique : *Nous aurions séparé de ton corps cette jambe qui fut blessée au service de la patrie, et nous aurions pendu le reste.* Le marquis de Lafayette eut bientôt en tête une armée plus imposante; et ne pouvant se mesurer avec Cornwallis, qui menait avec lui l'élite de l'armée anglaise, il vint jusque sur les confins de la Virginie attendre les renforts que lui envoyait Washington. Dès qu'il les eut reçus, il rentra en campagne. Cornwallis décela de l'inquiétude, rougit d'abandonner subitement sa conquête devant un corps très-inférieur au sien, et fit cependant des mouvemens rétrogrades en se rapprochant de la mer. Washington avait déjà conçu le projet

de s'opposer à son embarquement, et de faire subir le sort de Burgoyne au plus actif, au plus habile des généraux anglais. L'arrivée de la flotte du comte de Grasse, qui lui était annoncée comme prochaine, secondait ce dessein, dont le comte de Rochambeau désirait ardemment l'exécution; mais il fallait que les Anglais fussent trompés au point d'y concourir eux-mêmes. Washington avait songé d'abord à faire le siége de New-Yorck. Quand il eut abandonné ce projet pour un autre qui était à la fois moins dangereux et plus décisif, il affecta de n'avoir en vue que New-Yorck. Clinton, qui défendait cette ville, fut confirmé dans ses craintes, quand une lettre interceptée lui révéla toutes les dispositions de l'attaque. Washington ne l'avait écrite que pour qu'elle tombât entre les mains du général anglais : celui-ci fait presser Cornwallis de se tenir à portée de marcher à son secours. Washington, par d'autres stratagèmes, réussit encore à faire croire que la flotte du comte de Grasse se dirige sur New-Yorck; mais le 28 août elle s'était présentée à l'embouchure des fleuves James et Yorck, c'est-à-dire aux seuls points par où il était possible à Cornwallis

de s'embarquer. Le marquis de Saint-Simon est porté, avec un corps de trois mille hommes, sur des bâtimens de transport qui remontent le fleuve James, et vient se réunir à l'armée de Lafayette. Cornwallis, que ce dernier n'avait cessé de presser vivement, était déjà arrivé à Yorck-Town. Effrayé des obstacles inattendus qui se présentaient pour son embarquement, il avait employé tous ses soins à se fortifier dans une position favorable. Washington avait prévu cette résolution de l'ennemi, et, d'après son invitation, le comte de Barras était parti avec quatre vaisseaux de ligne chargés de toute l'artillerie nécessaire à un siége.

Victoire navale du comte de Grasse dans la baie de Chesapeack 1781.

Cependant, l'escadre de Hood venait de se réunir à celle de Grave, dans le mouillage de Sandi-Hook. Ce dernier, comme le plus ancien, prit le commandement, et quoiqu'il n'eût que dix-neuf vaisseaux de ligne, il résolut d'attaquer le comte de Grasse qui en avait vingt-quatre. Il trouva l'amiral français moins disposé à prendre l'offensive qu'à recevoir la bataille. Le choc des deux avant-gardes fut terrible; celle des Anglais fut vivement repoussée. L'amiral Grave, qui n'était point poursuivi, chercha pendant quatre jours la petite escadre du comte

de Barras; mais, en apprenant qu'elle avait rempli sa mission, il se retira dans le port de New-Yorck, où il fut obligé de brûler un de ses vaisseaux. Quatre autres étaient grièvement endommagés. Deux frégates tombèrent au pouvoir des Français : ils étaient maîtres, par cette victoire maritime, de toute la baie de Chesapeack. L'armée de Washington et celle de Rochambeau s'embarquèrent, et vinrent cerner de toutes parts Cornwallis, qui appelait en vain le secours de la marine anglaise. Clinton, désespéré de ne pouvoir marcher à la délivrance de celui qu'il a contribué lui-même à entraîner dans un piége fatal, fait en vain une incursion dans le Connecticut : elle ne peut détourner Washington d'une entreprise qui va faire l'étonnement et la joie des deux hémisphères. Le siége d'Yorck-Town est vivement poussé. Les Américains sentent tout l'avantage de combattre à côté des Français. Washington veut fournir à ses compatriotes l'occasion de soutenir avec honneur cette brillante rivalité.

Siége d'Yorck-Town.

Yorck-Town était défendu, à droite, par des redoutes, des batteries, avec une palissade derrière ; le front, du même côté, était couvert par un ravin marécageux : on y

avait construit une large redoute. Le marais s'étendait le long du centre, qui était défendu par une palissade et par des batteries; sur la gauche, était un ouvrage à corne, avec un fossé, un rang de fraises, et un abatis soutenu par deux redoutes. La tranchée avait été ouverte le 6 octobre. Dix mille Américains et sept mille Français attendaient, de Washington, l'ordre d'attaquer les deux redoutes principales : il fut donné le 12; on se promit de n'user que de la baïonnette.

Les Américains furent conduits à l'attaque de l'une de ces redoutes par le marquis de Lafayette, par le colonel Hamilton, qui, après s'être distingué à la guerre, devait se montrer bientôt un administrateur plein de sagesse, et par le colonel Lawrence, fils du président du congrès. Ils comptaient dans leurs rangs le général Lincoln, qui avait à venger sur les Anglais le malheur de ses armes à Savanah et à Charles-Town. Les Français marchèrent à l'attaque de l'autre redoute, conduits par le baron de Vioménil, le dernier défenseur de l'indépendance polonaise; par le marquis de Saint-Simon, qui, malade, vint chercher sa guérison à l'assaut; et par le vicomte de

Noailles, qui avait eu une part brillante à l'exploit de la Grenade. On distinguait encore parmi eux le duc de Lauzun, à qui l'on devait la prise du Sénégal ; Robert de Dillon, colonel en second de la légion de Lauzun ; le comte de Deux-Ponts, colonel du régiment de ce nom ; le comte Charles de Damas ; le comte de Rochambeau, fils du général, et colonel d'Auvergne, le plus brave des régimens de France ; le comte Charles de Lameth ; deux officiers de l'état-major, Alexandre Berthier, qui essayait de grands talens et qui préludait à de grandes destinées, et Mathieu Dumas, qui joignait la même ardeur aux mêmes connaissances. Je n'ai pas besoin de dire avec quelle vivacité et quel succès cette attaque fut conduite. Presque au même instant les Américains et les Français se trouvent maîtres des deux redoutes : ceux-ci avaient fait cinq cents prisonniers, après avoir éprouvé une perte assez considérable. Le marquis de Saint-Simon et le comte Charles de Lameth furent au nombre des blessés.

Prise de cette ville.

Ce succès décidait la prise d'Yorck-Town. Cornwallis essaya trop tard de transporter ses troupes par eau vers Glocester : un détachement, sous les ordres du général de

Choisy, fit rétrograder les navires. Cornwallis se vit réduit à signer, le 17 octobre, une capitulation plus humiliante encore que celle de Burgoyne. Sept à huit mille hommes qui restaient d'une armée affaiblie par plusieurs combats, par la désertion, par la faim et par des maladies contagieuses, furent faits prisonniers. Les forces navales que les Anglais avaient à Yorck-Town et à Glocester furent remises aux Français. Les articles de la capitulation étaient durs, parce que les Américains s'étaient fait une loi de les calquer sur ceux que Cornwallis avait imposés au général Lincoln, lors de la reddition de Charles-Town. Cornwallis sut depuis montrer sur un autre théâtre, que les talens et les vertus militaires peuvent se perfectionner à l'école du malheur. L'Amérique retentit des mêmes acclamations qu'y avait excitées la capitulation de Saratoga. L'enchaînement merveilleux des incidens qui avaient favorisé une puissante combinaison, fit croire à la nouvelle république que, déjà reconnue par les rois de la terre, elle était avouée et protégée par le ciel. Le congrès adressa des félicitations éloquentes à Washington, au général de Rochambeau et au comte de Grasse; mais le premier exhortait en vain

Capitulation du général Cornwallis.

ses compatriotes à tenter de nouveaux efforts pour la délivrance entière de la république. Les Anglais, resserrés dans la province de New-Yorck et dans les villes de Charles-Town et de Savanah, n'y furent point attaqués : ils montraient, par leur timidité, que tout espoir de recouvrer l'Amérique était perdu pour eux. Des armées en présence gardèrent une trève tacite qui devança de dix-huit mois, pour l'Amérique, les jouissances de la paix. Les officiers français se dédommagèrent de l'absence des combats, par des courses dans lesquelles ils admiraient les effets du travail, de la simplicité des mœurs, de la tolérance, de la liberté et de la victoire.

Prise de l'île Saint-Eustache par le marquis de Bouillé. Novembre. 1781.

L'escadre du comte de Grasse avait remis à la voile aussitôt après la prise d'Yorck-Town, et le marquis de Saint-Simon s'y était embarqué avec le corps qui servait sous ses ordres : elle se dirigeait vers les Antilles. Le marquis de Bouillé n'avait pas attendu ce secours pour faire de nouvelles conquêtes. De la Martinique, il ne cessait d'observer quelles possessions les Anglais, menacés sur tant de points, laissaient à découvert ou faiblement protégées. Rien ne lui avait paru plus noble, plus conforme à

une généreuse politique, que de reprendre sur les Anglais les colonies hollandaises. Trois frégates, quelques petits bâtimens, et deux mille hommes de troupes, lui permirent de réaliser ce projet, dans l'absence de l'escadre anglaise. Il se porta d'abord sur l'île de Saint-Eustache, belle colonie que les rapines de l'amiral Rodney avaient plus ravagée que n'auraient fait les ouragans les plus désastreux de ces contrées. La négligence de la garnison anglaise fut telle, que le marquis de Bouillé put s'approcher sans obstacle de la forteresse : c'étaient des Irlandais qui ouvraient la marche. L'uniforme rouge qu'ils portaient trompa les Anglais, qui crurent recevoir un renfort de leurs compatriotes, et s'approchèrent d'eux avec tous les signes de la confiance et de la joie : un feu très-vif les avertit trop tard de leur méprise. Le gouverneur, Kokburn, fut fait prisonnier dès le premier choc. Les Anglais regagnent en désordre la forteresse; mais les troupes du marquis de Bouillé les serrent de si près, qu'ils n'ont pas même le temps de baisser le pont-levis : on entre avec eux dans le fort. Confus, épouvantés, ils posent les armes : l'île entière est soumise. On y trouve le reste des dépouilles que

Rodney n'avait point encore fait embarquer; elles ne deviennent point le butin des vainqueurs : tout est restitué aux Hollandais. Le lendemain, les îles voisines, de Saba et de Saint-Martin, se soumettent au marquis de Bouillé. En deux mois, le comte de Kersaint a reconquis les colonies hollandaises de Démérari, d'Essequebo et de Surinam. C'était un glorieux moment pour les Français, que celui où toute la vivacité de leurs efforts, et toute l'habileté de leurs combinaisons, étaient employées au secours des faibles. C'était en même temps une époque bizarre, que celle où le roi de France prodiguait ses trésors pour mériter les bénédictions de deux républiques.

Prise de Démérari, d'Essequebo et de Surinam par le comte de Kersaint.

Cependant il fallait porter aux Anglais des coups qui leur fussent plus sensibles. Le comte de Grasse, après avoir pris un peu de repos à la Martinique, se présenta, le 11 janvier 1782, devant Saint-Christophe, avec trente-deux vaisseaux de ligne. Le corps de troupes qu'il amenait, joint à celui du marquis de Bouillé, s'élevait à six mille hommes. Une forteresse renommée, Brimstonehill, exigeait un siége régulier. On l'entreprit avec confiance, parce qu'on croyait n'avoir rien à craindre de l'escadre anglaise : elle

Prise de l'île Saint-Christophe.

était inférieure de dix vaisseaux à celle du comte de Grasse. L'amiral Hood, qui en avait pris le commandement, parut pourtant vouloir affronter ces forces supérieures. Aussitôt que le comte de Grasse l'aperçoit, il fait lever les ancres. L'amiral anglais feint d'abord d'accepter la bataille; il se retire ensuite, et voit avec plaisir l'escadre française s'éloigner de plus en plus de l'île assiégée. Par une habile manœuvre que secondent les vents et l'extrême agilité de ses vaisseaux, il évite la ligne française, et, se glissant derrière elle, arrive au même mouillage que le comte de Grasse venait d'abandonner. Honteux de la surprise qui lui a été faite, le comte de Grasse attaque enfin la flotte anglaise, dont tous les vaisseaux embossés ne pouvaient plus manœuvrer. Il est repoussé deux fois, et n'ose ou ne sait pas user du moyen par lequel l'Anglais Elphinston, monté sur une escadre russe, brûla, en 1770, la flotte turque dans le port de Tschesmé. Nous ne verrons que trop tôt quelles furent, pour notre marine, les suites de la double faute de l'amiral de Grasse et du mépris que les officiers de son escadre conçurent pour ses talens. Nous avons encore quelques faits glorieux à raconter. Le

marquis de Bouillé, qui se vit privé du secours de l'escadre française, n'en continua pas avec moins d'ardeur le siége de la forteresse. Il vint à la rencontre de treize cents soldats que Hood avait débarqués pour la secourir, les battit, et leur fit regagner précipitamment leurs vaisseaux. Brimstonehill capitula, et l'amiral Hood abandonna les rivages d'une île que son habileté n'avait pu conserver à l'Angleterre. Peu de jours après, l'île de Montserrat se rendit au comte de Barras.

Les Espagnols paraissaient enfin avoir reçu des Français l'exemple de l'audace, et même de la vigilance; ils attaquèrent la Floride, qu'ils avaient, dans le siècle dernier, tenté de reprendre sur les Anglais par des combats acharnés, et même par des crimes. En se délivrant d'un sujet d'alarmes pour leurs immenses colonies, ils délivraient également les Etats-Unis d'un voisinage dangereux. La ville de Pensacola soutint un siége assez long : sa soumission décida celle de la Floride occidentale. On la dut à l'activité de l'amiral Solano.

Conquête de l'île de Minorque et du fort Saint-Philippe par le duc de Crillon. 1781 et 1782.

Un autre succès augmenta l'orgueil et les espérances des Espagnols : ce fut la prise de l'île de Minorque, que les Anglais s'

taient fait céder de nouveau par le traité de 1763. Les Français concoururent avec les Espagnols à cette conquête importante, et ce fut dans toute cette guerre la seule occasion où le mélange de ces deux milices, d'un caractère si différent, produisit, ou plutôt n'empêcha point un succès. Pour commencer cette expédition, une flotte de dix-huit vaisseaux était sortie du port de Brest, sous le commandement du comte de Guichen. Il avait avec lui deux marins chers au commerce français, dont ils avaient été les intrépides protecteurs, Beausset et Lamothe-Piquet. Les Anglais ne purent empêcher cette escadre de se joindre, dans le port de Cadix, à trente vaisseaux espagnols que commandait don Louis de Cordova. Cet armement chassa tout devant lui dans la Méditerranée. Dix mille Espagnols et quatre mille Français débarquèrent successivement dans l'île de Minorque : ils avaient pour chef le duc de Crillon, militaire plein de bravoure et de talent, qui, fatigué d'avoir été subordonné à de mauvais généraux dans la guerre de sept ans, avait passé au service de l'Espagne. L'île de Minorque fut conquise en quelques jours, à l'exception du fort Saint-Philippe. Depuis les derniers

travaux que les Anglais y avaient faits, on le considérait comme une des premières citadelles du monde. Il était défendu par quatre régimens anglais sous les ordres du gouverneur Murrai. Celui-ci fit connaître quelle serait sa résistance par la réponse noble qu'il fit à la première sommation du général espagnol. *Lorsqu'un de vos vaillans ancêtres*, écrivit-il au duc de Crillon, *fut sommé par son roi d'assassiner le duc de Guise, il répondit :* L'honneur me le défend. *J'oppose les mêmes paroles à vos propositions : l'honneur me défend de les accepter.* Le siége du fort St.-Philippe fut conduit d'une manière qui mérita les plus grands éloges des hommes de l'art. Le duc de Crillon crut devoir, dans cette circonstance, s'éloigner des procédés ordinaires et recourir beaucoup plus au corps de l'artillerie qu'à celui du génie; il s'étudia particulièrement à communiquer aux Espagnols la témérité brillante qui cherche jusqu'aux dangers inutiles : lui-même en donna l'exemple. Il monta le premier au sommet d'une tour pour en arracher un drapeau anglais, reçut une vive décharge, et fut légèrement blessé. Comme on blâmait ce général d'avoir fait une action de grenadier : *J'avais voulu*, dit-il, *rendre mes Espagnols tout Fran*

çais, afin qu'on ne s'aperçoive plus qu'il y a ici deux nations. Murrai, après la plus honorable défense, fut réduit à capituler le 4 février 1782. Les alliés furent émus de pitié et frappés d'admiration en voyant l'état déplorable de la garnison qui se rendait prisonnière.

Bataille navale entre les Anglais et les Hollandais. 1781.

Les Hollandais eurent part aussi à la gloire de cette campagne de 1781. Les Anglais avaient résolu de leur fermer la Baltique. Une escadre de sept vaisseaux, sous le commandement du plus vieux et du plus opiniâtre de leurs marins, Hyde-Parker, était partie pour remplir ce double objet. Une escadre hollandaise, du même nombre de vaisseaux, et à laquelle s'était réunie une forte frégate américaine, sortit du Texel vers la fin de juillet, sous les ordres de l'amiral Zoutman. Les deux escadres, qui se dirigeaient en même temps vers la Baltique, se rencontrèrent à peu de distance de Doggers-Banck : l'une et l'autre montrèrent une égale ardeur pour le combat, et s'y disposèrent dans un silence terrible. Elles s'approchent à une demi-portée de fusil : les deux vaisseaux amiraux s'engagent les premiers ; le *Ruiter*, monté par l'amiral Zoutman, combat comme s'il était dirigé par l'immortel marin dont il porte le nom. L'action devient

générale et dure quatre heures, sans qu'aucun des combattans obtienne un avantage signalé. Au moment où, par un dernier effort, ils voulaient décider la victoire, les deux flottes reculent tout à coup; tous les vaisseaux avaient été tellement endommagés, qu'aucun d'eux ne pouvait plus se gouverner; la mer, qui gronde et bouillonne, s'interpose entre eux pour les séparer. La perte des Anglais dans cette bataille fut de quatre cent cinquante hommes tués ou blessés. Les Hollandais en perdirent cinq cents. Ces derniers rentrèrent au Texel, où un de leurs vaisseaux coula. Hyde-Parker regagna l'Angleterre dans un même état de détresse. Ses compatriotes donnèrent des éloges à sa bravoure; mais il ne cessa d'accuser l'amirauté, qui lui avait donné des forces insuffisantes. Un pareil début devait encourager les Hollandais, et cependant le combat de Doggers-Banck fut le dernier où l'on pût reconnaître une marine autrefois si vantée : ils parurent n'être plus que les spectateurs d'une guerre où toutes leurs possessions étaient envahies ou menacées.

Les événemens des Indes orientales, dont je tracerai tout-à-l'heure un tableau rapide, devenaient alarmans pour l'Angleterre. Ce n'était plus seulement un chef barbare qui

menaçait les conquérans, ou plutôt les tyrans des Indes : c'était un Français, un marin en qui l'on croyait voir revivre les talens de Duquesne et de Tourville, et les vues élevées de Labourdonnaie et de Dupleix. Que la guerre eût continué deux années seulement avec la vigueur que les alliés avaient déployée dans celle-ci; qu'ils eussent renoncé à l'entreprise tout à la fois gigantesque et frivole du siége de Gibraltar; que des nombreux vaisseaux et des trente mille hommes ridiculement employés à l'attaque de ce rocher, on eût tiré de puissans renforts pour les utiles expéditions des deux Indes; enfin, que des vaisseaux français eussent ramené l'escadre hollandaise dans la Baltique, et décidé les puissances du Nord à venger leur pavillon, c'en était fait de la puissance coloniale de l'Angleterre et de toute sa tyrannie maritime.

Discours de Fox contre les ministres 1782.

Quatre ans auparavant, le ministère britannique avait été fortement ébranlé par la capitulation du général Burgoyne; tout indiquait qu'il ne survivrait pas long-temps à celle du général Cornwallis. Le parti de l'opposition accabla les ministres de reproches, d'invectives et d'accusations. Le roi venait de prononcer un discours dans lequel, en exprimant de faibles regrets pour des pertes

qu'il affectait d'atténuer, il exprimait encore de la sécurité pour l'avenir. Trois orateurs s'élevèrent avec force contre l'adresse de remercîment : c'étaient Fox, Burke et le jeune Pitt, second fils de lord Chatam. On eût dit que chacun d'eux imitait une qualité particulière du talent de ce grand homme : Fox, l'énergie de ses pensées et de ses mouvemens; Burke, la brillante vivacité de ses images; et son fils, la lucidité de ses raisonnemens. Ce fut Fox qui poussa le plus loin la violence de ses attaques. « Je m'attendais, » dit-il, à n'entendre d'un souverain chéri » que des paroles dignes de son cœur; tout » me faisait croire qu'il aurait le courage » de confesser une trop longue erreur au » moment où le peuple anglais l'expie si » cruellement : mais qu'ai-je entendu? le » système que nous maudissons depuis dix » ans, on le reproduit encore! Nos mal- » heurs, on les nie! nos dangers, on ne » veut pas les voir! nos affronts, on les » supporte avec une lâcheté flegmatique! » Celui qui, ne connaissant pas le caractère » personnel de notre monarque, lui attri- » buerait ce discours et n'y verrait pas » l'ouvrage de ses ministres, le prendrait » pour un despote insensible qui se fait une

» horrible joie de sacrifier la vie et la liberté
» de ses sujets, et qui se montre encore altéré
» de vengeance lorsqu'il ne peut plus espé-
» rer la victoire. L'indignation m'emporte,
» sans doute. Eh! puis-je la contenir, quand
» je viens d'entendre un orateur nous ac-
» cuser de l'origine et des suites funestes de
» la guerre d'Amérique, nous qui en avons
» désavoué l'exécrable principe et prédit
» toutes les conséquences? Les discours de
» l'opposition sont à vos yeux une source
» de calamités : hommes d'Etat misérables,
» ne voyez-vous pas que ces terreurs sont
» l'aveu de votre ineptie? C'était par vos
» actes qu'il fallait confondre nos paroles,
» par vos succès qu'il fallait humilier notre
» prévoyance, par la gloire et la prospérité
» de notre nation qu'il fallait étouffer nos
» chagrins. Vos fautes ont fait la force de
» tous nos discours que vous avez méprisés.
» C'est vous qui, dans cette chambre, avez
» doublé le nombre de nos partisans et de
» nos amis, et qui, dans la nation, l'avez
» rendu égal à celui de tous les généreux
» Anglais. Grâces au ciel, nous avons ac-
» qu's le droit et la puissance de vous arrêter
» dans des mesures funestes : nous pouvons
» au moins vous empêcher d'envoyer une

» troisième armée anglaise passer sous des » fourches caudines; nous pouvons plus, et » la pitié ne nous empêchera point de rem- » plir ce devoir, nous devons vous pour- » suivre jusque devant le tribunal de la » justice, et vouer de grands coupables à » l'échafaud. »

Nouveau ministère. Mars. 1782.

Les ministres n'obtinrent, dans cette occasion, qu'une faible majorité; elle décrut encore dans les débats qui suivirent. Lord Germaine, chargé du département des colonies, et lord Sandwich, qui présidait l'amirauté, furent menacés d'être mis en accusation. Une discussion très-vive était engagée, lorsque lord North, en entrant, dit, avec son flegme accoutumé : *Cette discussion fait perdre à la chambre un temps précieux; Sa Majesté vient d'accepter la démission de chacun de ses ministres.* Le roi George fut alors obligé de subir la loi d'un parti qui voulait faire dominer les principes les plus sévères du *wighisme*. Le vertueux marquis de Rockingham fut mis à la tête du ministère; Fox, le duc de Richemond, le lord Shelburne furent nommés secrétaires d'État. L'amiral Keppel présida l'amirauté. Burke et le colonel Barré eurent des emplois importans. Le jeune Pitt, assez sûr de son

génie pour ne vouloir pas s'essayer dans un rôle secondaire, couvrit du voile de la modestie un refus ambitieux. Le triomphe complet du wighisme fut attesté par des actes humilians pour la couronne. Le parlement cassa tout ce qu'il avait fait lui-même concernant l'élection si long-temps contestée de Wilkes. On crut être arrivé au moment où se réaliserait l'importante motion que Pitt avait faite pour la réforme des élections parlementaires. Un respect raisonné pour des abus anciens, et peut-être nécessaires, sauva l'Angleterre de ces crises, de ces calamités dans lesquelles on tombe souvent en cherchant la perfection d'un système politique.

Renvoi de Necker. Mai. 1781.

Les succès de la campagne de 1781 ne produisirent pas en France l'allégresse qu'ils devaient exciter; et la prise d'Yorck-Town, le plus beau fait d'armes de la guerre, fut moins célébrée que ne l'avait été la conquête de la Grenade. Après quatre ans, on sentait tout le fardeau de la guerre: celui qui en avait su dissimuler aux Français les énormes dépenses, Necker, n'était plus en place; il avait succombé à toutes les inimitiés, à tous les reproches qu'avait excités son orgueilleux *compte rendu;* et le

roi de France avait cru montrer, en l'éloignant, qu'il ne se laisserait point assimiler à un roi d'Angleterre. La disgrâce de Necker était considérée comme une calamité publique. La noblesse avait presque décerné un triomphe au duc de Choiseul, lorsqu'il fut exilé par Louis XV; les regrets causés par le départ de Necker ne se manifestèrent point avec le même éclat, mais ils furent plus profonds et plus généralement sentis. Il y eut d'abord dans tout le royaume un silence lugubre : commerçans, capitalistes, hommes de loi, propriétaires aisés, toutes ces classes enfin dont se composait le *tiers-état*, montraient l'excès de la consternation. Le *tiers-état*, si long-temps dédaigné, croissait en force, et par les progrès de la civilisation, et par ceux de la philosophie. Turgot avait voulu en être le bienfaiteur; Necker en avait été le courtisan. Le peuple préférait celui qui avait pris le plus de soins pour lui plaire, et qui avait le plus frappé son imagination par des ressources dont il semblait emporter le secret. En regrettant Necker, on pleurait sur le roi; et le peuple, qui aimait Louis XVI, disait hautement : *On a trompé notre bon roi; on le trompera toujours; que va-t-il devenir?*

Des observateurs plus sévères, et que leurs emplois mettaient à portée de suivre de plus près les mouvemens de la cour, regardaient la disgrâce de Necker comme une nouvelle et fatale révélation sur le caractère du roi. Ils ne doutaient pas que Necker ne l'eût informé avec scrupule de tous ses plans, et qu'ils n'eussent reçu l'assentiment du monarque. « Tel est donc, disaient-ils, l'effet » de la faiblesse, qu'elle peut faire oublier » à un roi, naturellement probe et sincère, » la honte d'être infidèle à des promesses ou » positives, ou répétées cent fois d'une ma- » nière indirecte. Craignons que Louis XVI » n'abandonne un jour ses droits, son au- » torité, son trône, avec la même facilité » qu'il sacrifie ses ministres. »

Naissance d'un dauphin. 1781.

La tristesse que répandit dans le peuple le renvoi de Necker fut si profonde, que les fêtes occasionées par la naissance d'un dauphin ne la dissipèrent pas complètement. La reine avait accouché de ce prince le 22 octobre 1781. De nouveaux impôts prolongèrent le chagrin du peuple, et parurent justifier ses tristes pressentimens. Les fonctions de contrôleur général des finances avaient été établies pour Joly de Fleury, qui n'avait aucune renommée comme administrateur.

Forcé de recourir à de nouveaux emprunts que la diminution du crédit rendait plus difficiles, il leur donna pour hypothèque un troisième vingtième, auquel on ajouta de nouveaux sous pour livre et une augmentation de droits sur les entrées de Paris. Les parlemens, favorables à un contrôleur général qui portait un nom cher à la magistrature, ne firent que de faibles représentations contre les emprunts et contre les impôts que nécessitait une guerre dont on pouvait enfin espérer d'utiles et de glorieux résultats.

Mort du comte de Maurepas et de Turgot. 1781.

Le conseil du roi parut changer de face par la mort du comte de Maurepas. Ce ministre, qui profana par la futilité de ses goûts la dignité de la vieillesse, et qui trahit par son égoïsme la confiance du jeune monarque dont il aurait dû affermir le règne et le caractère, expira le 21 novembre 1781. La France avait fait, au mois de mars de la même année, une perte déplorable, celle de Turgot : il mourut à l'âge de quarante-neuf ans, d'un accès de goutte, maladie qui avait frappé la plupart de ses parens à un âge peu avancé. Il avait porté dans sa retraite l'activité d'un esprit vaste et d'une âme bienveillante ; il développait chaque jour

ses projets avec la certitude que le roi serait bientôt forcé d'y chercher le salut de ses finances et de son autorité, mais aussi avec la crainte qu'il ne l'y cherchât trop tard. Ce genre d'alarmes troublait seul les paisibles jouissances qu'il trouvait dans la culture des lettres, et dans le commerce d'amis qui aimaient et qui honoraient chaque jour davantage ce ministre disgracié. Le ciel privait l'infortuné Louis XVI d'un guide sage et ferme qu'il eût pu retrouver aux différentes époques de ses dangers, et dont le secours lui eût été particulièrement utile, et même nécessaire, dans l'année 1787, au moment où l'on voulut appliquer à la fois tous ses principes. Turgot eût-il triomphé et de la faiblesse du monarque, et de l'agitation du peuple, et des intrigues de la cour, et de la fatale résistance des grands? voilà ce qu'on ne peut affirmer; mais ce dont personne ne doute, c'est qu'il eût su mourir comme son ami Malesherbes.

Louis XIV, après la mort du cardinal Mazarin, avait annoncé et tenu la résolution de régner seul. Louis XV, après la mort du cardinal de Fleury, fit la même promesse, et l'oublia au bout de quelques jours. Louis XVI, quand il eut perdu son faible

guide, crut de bonne foi pouvoir se passer à jamais d'un ministre principal. Il annonçait qu'on ne verrait pas sous son règne une autorité telle que celle du duc de Choiseul. Cependant il donna au comte de Vergennes le titre de chef du conseil des finances : c'était lui conférer une sorte de suprématie sur les autres ministres. Il est vrai que le roi se réservait de s'occuper spécialement des finances; il en conférait avec tous les ministres d'État : leurs comptes furent soumis à un examen très-rigoureux. Le marquis de Ségur et le marquis de Castries, fiers de l'intégrité et même du succès de leur administration, s'offensèrent bientôt d'un esprit de recherche qu'on poussait envers eux jusqu'à la dureté et l'injustice. Quelquefois ils refusaient de venir au conseil où ils étaient mandés, ou bien ils y montraient un chagrin profond qui blessait et désolait le roi. La reine se déclarait contre le comité, le comte de Vergennes, et le contrôleur général Joly de Fleury, qui paraissait être le protégé de ce ministre. Louis, importuné des révélations qu'un pareil travail lui donnait sur les finances, et des tracasseries qu'il faisait naître, y renonça, et Joly de Fleury fut promptement sacrifié à l'espoir de ramener la paix dans le conseil.

Cet état de désunion entre les ministres, et ce défaut d'une action centrale, contribuèrent aux mauvais succès de la campagne de 1782; il faut en offrir le triste tableau.

La France et l'Espagne avaient tout disposé pour la conquête de la Jamaïque. Le comte de Grasse, avec une escadre de trente-trois vaisseaux de ligne, était parti du Fort-Royal de la Martinique pour aller chercher l'escadre espagnole à Saint-Domingue. Il avait à bord une armée bien suffisante pour jeter la terreur dans la Jamaïque, et il allait au-devant de seize mille soldats espagnols; un tel renfort n'eût plus laissé de doute sur le succès de l'expédition. Rodney, qui était revenu d'Angleterre, croisait dans le canal de Sainte-Lucie, avec une escadre de trente-cinq vaisseaux, pour empêcher cette jonction. Il rencontra, le 9 avril, l'escadre française qui avait dépassé la Dominique, et qui se développait pour couvrir un nombreux convoi. Il résolut de l'attaquer. Un vent frais qui s'éleva, seconda son dessein. Les premiers vaisseaux français qui furent engagés reçurent, avec une grande intrépidité, le choc du *Formidable* et de deux choc[illegible] 90. Après quelques heures de

Bataille navale perdue par les Français. 12 avril. 1782.

combat, Rodney vit son avant-garde tellement maltraitée, qu'il laissa l'amiral de Grasse continuer sa route; mais il le suivit de fort près. Le 11 avril, l'escadre française était entre la Guadeloupe et les Saintes, dans une situation où l'on ne pouvait le forcer au combat. Déjà il n'y avait plus d'obstacles à sa jonction avec l'escadre espagnole. Un accident, peu fait pour déconcerter le comte de Grasse, lui fit perdre les avantages de sa position. Un de ses vaisseaux, *le Zélé*, avait abordé, vers le soir, *la Ville de Paris*, et rompu, par l'effet de ce choc, ses mâts de beaupré et de misaine. Dans cet état déplorable, *le Zélé* tomba sous le vent de l'escadre anglaise. Le 12, au point du jour, le comte de Grasse ne vit plus ce vaisseau, et voulut le rallier à sa flotte : son armée arrive sur les Anglais; *le Zélé* se dégage, mais la bataille devient inévitable.

Le comte de Grasse conduisait le centre, le marquis de Vaudreuil était à l'avant-garde : l'arrière-garde était commandée par le célèbre navigateur de Bougainville (1).

(1) Dans le Dix-septième Livre, je parlerai des Voyages autour du Monde de Bougainville, de Cook et de Lapeyrouse.

Les forces étaient à peu près égales de part et d'autre. Les deux escadres avaient eu dans le combat du 9 deux vaisseaux endommagés, qui étaient entrés dans des ports voisins. Le comte de Grasse avait mis en sûreté son convoi. Cependant ses vaisseaux restaient chargés de plusieurs milliers de soldats et d'un nombreux attirail qui gênaient beaucoup les manœuvres. A sept heures du matin le combat s'engage; dans l'horrible mêlée de soixante-trois vaisseaux de guerre, tout semblait dépendre des deux plus puissantes masses. *Le Formidable*, de 98, et *la Ville de Paris*, de 110, pendant une bataille de douze heures, lâchèrent quatre-vingts fois leur épouvantable bordée. Les marins des deux nations montraient autant de justesse que de promptitude dans le service des batteries; mais des deux amiraux, l'un, Rodney, quoique contrarié par le vent, semblait toujours prêt à percer la ligne française; l'autre, qui paraissait plus songer à son vaisseau qu'à son escadre, n'ordonnait point de grandes évolutions. Jusqu'à dix heures, les efforts de Rodney pour exécuter la manœuvre décisive avaient été inutiles. *Le Sceptre* et *le Glorieux* avaient soutenu le choc d'une grande partie de l'avant-garde

anglaise ; mais le vent changea, et, passant de l'est au sud-est, servit les desseins de Rodney. A l'impétuosité de ses mouvemens, on eût dit qu'il commençait seulement la bataille. Les vaisseaux français du centre et de l'avant-garde avaient beaucoup souffert : l'arrière-garde restait un peu en arrière. *Le Glorieux* était démâté : quatre vaisseaux anglais viennent l'assaillir ; il cède et se retire : la ligne des Français est coupée. Les signaux de Rodney sont entendus : tous ses vaisseaux viennent, dans un ordre savant, suivre la route que leur indique *le Formidable*. Les Français vont combattre partiellement et sans concert ; mais leur courage n'est point épuisé. Les Anglais seraient encore loin de la victoire, si leur artillerie, en moissonnant des rangs de soldats inutiles aux manœuvres, n'augmentait le désordre et le désespoir de nos marins. *Le Canada*, monté par Cornwallis, réussit enfin à s'emparer de *l'Hector* ; *le César* se rend au *Centaure*, après avoir eu deux capitaines tués. *Le Glorieux* et *l'Ardent* éprouvent le même sort. *Le Diadème*, tout fracassé, s'enfuit. Cornwallis, qui a commencé la victoire, se précipite sur *la Ville de Paris*, que six heures

d'un combat acharné paraissent avoir mis dans la plus grande détresse. Il en est reçu comme si ce vaisseau eût encore conservé toutes ses foudres; il insiste : six vaisseaux secondent son attaque. Tantôt *la Ville de Paris* se défend seule, tantôt elle reçoit un secours momentané du *Languedoc*, de *la Couronne*, du *Pluton* et du *Triomphant;* ils sont successivement écartés. Le comte de Grasse se défend encore. Le soleil est près de se coucher; la nuit peut amener le salut de l'amiral; mais Samuel Hood, monté sur *le Barfleur*, s'approche assez près de *la Ville de Paris* pour emporter soixante hommes d'une seule décharge. Le combat continue : une seconde décharge du *Barfleur* foudroie *la Ville de Paris*. Trois hommes seulement, y compris l'amiral, sont restés sans blessure; il cède enfin à la fortune, et se rend à Samuel Hood. La nuit mit fin au combat.

Voilà cette fatale journée que les Français ont encore à venger, et que sans doute ils vengeront sous les auspices de la gloire et du génie. Sans cette journée, l'équilibre était tout-à-fait rétabli entre la marine de la France et celle de l'Angleterre; sans elle, les rivages des deux continens étaient affran-

chis des dures lois d'un commerce dominateur. Il est vrai que la bataille du 12 avril ne fut suivie d'aucune conquête, ni même d'aucune entreprise des Anglais; mais leur triomphe était d'une importance extrême dans l'opinion, parce que les Français n'étaient alors que trop disposés à reconnaître la supériorité maritime de leurs ennemis. L'effet de dix combats où notre marine les avait tenus en échec par l'habileté de ses manœuvres, fut, sinon perdu, du moins obscurci.

Rodney n'avait point mis de vigueur dans sa poursuite; mais la fortune, toujours prête à le seconder, lui fit rencontrer, le lendemain, deux vaisseaux et trois frégates qui n'avaient point pris part à la bataille : il s'en empara. Une seule frégate réussit à s'échapper. Bougainville conduisit à Saint-Eustache une partie de l'escadre battue. Le marquis de Vaudreuil conduisit l'autre à Saint-Domingue, où était arrivé le convoi, désormais inutile pour l'expédition de la Jamaïque, à laquelle il fallait renoncer. Les Anglais avaient eu dans la bataille plus de mille hommes tués ou blessés. Les Français en avaient perdu trois mille, sans compter les prisonniers. Quatre cents hommes avaient été tués sur le seul vaisseau *la Ville de*

Paris. Le brave capitaine Laclochetterie, celui qui, sur la frégate la *Belle-Poule*, avait commencé si glorieusement la guerre, fut au nombre des morts, ainsi que cinq autres capitaines, d'Escars, Bernard de [illegible]rigny, Saint-Césaire, Dupavillon, et de Lavi[illegible]mté. Les Anglais regrettaient les deux capitaines Boyne et Blair. Le vaisseau *le César* brûla durant la nuit qui suivit la bataille : le feu y prit par l'imprudence des Français prisonniers; leur désespoir était tel, qu'ils ne firent aucun effort pour l'éteindre. *La Ville de Paris* avait été en vain réparée à la Jamaïque; ce vaisseau coula après avoir conduit en Angleterre le malheureux comte de Grasse.

Tandis que, dans sa patrie, on dévouait son nom à l'outrage, et que des chansons d'une infâme et odieuse gaieté insultaient à sa défaite, il était à Londres l'objet d'une admiration et d'un enthousiasme excessifs. Il fut présenté au roi; on eut l'inhumanité de lui donner des fêtes. Partout il était salué du surnom de l'*intrépide Français*. Chacun voulait avoir son portrait. Ces témoignages rendus à la valeur d'un ennemi malheureux n'étaient, de la part des Anglais, qu'un moyen de prolonger la joie

du triomphe dont ils s'enorgueillissaient. La nation française le comprit ainsi, et n'en fut que plus irritée contre l'amiral qui n'avait pas su faire respecter aux Anglais le deuil profond dans lequel il devait être plongé.

Le gouvernement anglais devait une grande réparation à Rodney, dont la destitution avait été prononcée avant la bataille du 12 avril. Le roi lui donna la pairie, et le parlement pourvut à son sort avec libéralité. Cependant ses compatriotes se plaignirent de lui, lorsqu'ils apprirent que le chevalier de Lapeyrouse, avec un vaisseau et deux frégates, avait impunément dévasté un de leurs plus beaux établissemens dans la baie d'Hudson; que les Français n'avaient point été inquiétés dans les Antilles, ni les Américains sur leurs rivages, et même qu'on avait été forcé d'évacuer Savanah. Les ministres wigus, qui dominaient alors le roi, pensaient qu'il fallait se hâter de conclure la paix après une victoire éclatante; mais le gouvernement français avait encore le salutaire orgueil de différer la paix jusqu'à ce que son malheur eût été réparé. Le patriotisme des différens corps de l'État vint seconder cette noble résolution.

Les princes, le clergé, les Etats, le commerce, firent des souscriptions pour remplacer les huit vaisseaux qu'on avait perdus à la bataille du 12 avril, et surtout *la Ville de Paris*. On se rappelait avec douleur que ce magnifique vaisseau avait été donné au roi Louis XV après un grand désastre maritime, et l'on se livrait à de tristes présages : ils ne furent que trop confirmés par la funeste expédition de Gibraltar.

Cette forteresse, qu'une armée nombreuse et tristement inactive bloquait par terre, tandis qu'une escadre de quarante-six vaisseaux de ligne espérait fermer aux Anglais l'entrée du détroit, avait été ravitaillée, en 1780, par l'amiral Rodney, et en 1781 par l'amiral Darby. Les ouvrages des assiégeans avaient été conduits jusqu'au pied du rocher ; leurs bombes avaient détruit la ville presque entièrement, mais les fortifications n'avaient été nullement atteintes. La cour d'Espagne n'en persévérait pas moins dans la résolution d'enlever aux Anglais une possession qui avait été pour eux le prix facile et inespéré d'une surprise. L'honneur national demandait à l'Espagne de rentrer dans ce fort, comme il avait demandé à la France de chasser les Anglais de Calais et de Dun-

Siége de Gibraltar. 1782.

kerque; mais c'était sur les côtes de l'Angleterre qu'il fallait reconquérir Gibraltar, et l'on avait trop facilement abandonné une entreprise qui avait été éprouvée, non par trois expéditions, mais par trois voyages maritimes mal conduits.

La prise de Gibraltar était un problème qui exerçait les meilleurs marins, les officiers les plus instruits et les ingénieurs les plus distingués. On vantait parmi ces derniers le chevalier d'Arçon, homme d'une âme et d'une imagination ardentes. Un projet qu'il avait conçu pour l'attaque de Gibraltar était mis au rang des grandes découvertes du génie militaire. Avec des carcasses de gros navires rasés comme des pontons, recouverts d'un blindage incliné, et qu'il croyait, par une mécanique très-compliquée, avoir mises à l'abri des bombes et des boulets, il établissait des batteries flottantes qui devaient offrir un front de cent cinquante pièces de canon, et battre d'assez près la place pour faciliter l'assaut. Les hommes les plus habiles avaient applaudi à ce moyen : la cour d'Espagne résolut de l'employer. Elle confia la direction du siége au duc de Crillon, célèbre par la conquête de l'île de Minorque. Deux princes français, le comte

d'Artois et le duc de Bourbon, voulurent prendre part à une expédition qui fixait les regards de toute l'Europe. Un valeureux étranger, le prince de Nassau, qui se faisait une patrie partout où il espérait trouver des périls et de la gloire, se présenta au camp de Saint-Roch. Là, les deux nations alliées rivalisaient de luxe, en attendant l'occasion de rivaliser de bravoure. Jamais une expédition guerrière ne s'était présentée sous un aspect plus séduisant ni plus commode. Des tentes somptueuses pour les officiers, d'élégantes baraques pour les soldats, de petits jardins dont elles étaient entourées, des tables splendidement servies, des jeux de toute espèce, des concerts et des danses auraient fait oublier qu'il s'agissait du siége le plus difficile et d'une entreprise vraiment gigantesque, si l'intrépide gouverneur de la place, Elliot, ne l'avait de temps en temps rappelé aux assiégeans par des sorties heureuses. Loin de lui savoir mauvais gré de troubler ainsi leurs plaisirs, ils faisaient offrir diverses sortes de rafraîchissemens au gouverneur d'une garnison qu'on croyait affamée; et celui-ci, pour dissimuler sa détresse, en faisait offrir à son tour. Au milieu de ces traits de courtoisie militaire,

et de ces divertissemens, de sourds élémens de discorde fermentaient parmi les assiégeans. Le duc de Crillon n'approuvait point le plan des batteries flottantes : les officiers et les soldats espagnols en auguraient encore plus mal. Cependant le ministre principal de cette monarchie, le comte de Florida Blanca, exigea que l'on fît un prompt usage des batteries flottantes, parce que, impatient de la paix, il croyait l'obtenir à des conditions honorables, si les Anglais perdaient l'espoir de conserver Gibraltar (1). Ce fut,

(1) On lit sur ce fait des détails intéressans dans les Mémoires peu connus du duc de Crillon; ils montrent la prévoyance et la loyauté de ce militaire. Il venait de faire beaucoup de représentations au comte de Florida Blanca contre le projet du chevalier d'Arçon, et il refusait d'être chargé du siége. « Ce ministre, est-il dit dans ces Mémoires, » eut l'air de penser un moment, et dit à M. de » Crillon : Laissez-moi passer un instant dans mon » cabinet, et restez ici. Il ne tarda pas à revenir, » et dit alors à M. de Crillon : J'ai connu votre » sagesse, et surtout votre discrétion, votre con- » duite dans la conquête de Mahon; ainsi je vais » vous parler avec confiance. Nous sommes en me- » sure de faire la paix, et c'est la prise de Gibraltar » qui doit en décider les conditions. Toute l'Eu- » rope a les yeux ouverts sur le projet de M. d'Ar- » çon, et le regarde comme assuré : la France n'en

dit-on, à regret, que le chevalier d'Arçon vit faire une épreuve précipitée de machines dont il n'avait pas encore perfectionné la construction. Le moyen qu'il avait imaginé pour les mettre à l'abri des boulets rouges, par une circulation d'eau perpétuelle et de

» doute point, et nous savons (par toutes les nou-
» velles d'Angleterre) que les Anglais sont si pré-
» venus sur le succès de cette entreprise, qu'il y a
» toute apparence que le gouverneur de Gibraltar,
» homme de mérite, et aussi sage qu'il est brave,
» ne voudra pas s'obstiner au parti hasardeux de
» se laisser emporter d'assaut, dès qu'il verra sa
» place ouverte, ou du moins avant d'avoir reconnu
» la possibilité de le donner; vous serez d'ailleurs
» toujours le maître d'en retarder le moment. Alors
» vous nous enverrez un courrier pour demander
» au roi ses derniers ordres, en insérant dans
» votre lettre vos réflexions sur cette entreprise :
» voilà ce qui dépendra de vous; et pendant que,
» pour son exécution, vous ferez traîner vos pré-
» paratifs, nous aurons le temps de pousser nos
» négociations sans vous compromettre, ni l'armée
» du roi.

» M. de Crillon fit à son tour un moment de
» réflexion sur les dernières paroles du ministre,
» et lui dit : Monsieur, on connaît votre amitié
» pour moi, et les bontés du roi : cette justification
» paraîtrait suspecte. Ainsi je vais vous faire une
» proposition d'après laquelle j'accepterai le pro-

trous qui se correspondaient, n'était point encore assuré.

Destruction des batteries flottantes. 1782.

Le 13 septembre, à sept heures du matin, dix batteries flottantes furent lancées d'Algésiras : trois s'approchèrent fort près de la place. Le prince de Nassau en montait une.

» jet, et vous donne ma parole que, jusqu'à son » exécution, faite ou manquée, j'aurai l'air de » l'adopter comme s'il était de moi, puisque vous » me faites l'honneur de croire que mon faible » suffrage pourra y ajouter quelque force; je vous » promets même d'employer de la meilleure foi » (dont je me flatte que vous êtes assuré de ma » part) tous les moyens possibles qui me seront » indiqués par M. d'Arçon pour la réussite de son » projet; j'y mettrai la plus grande activité, mais » sans y faire rien de mon chef que ce qu'il me » prescrira, me soumettant en cela absolument » à ses ordres, aux conditions expresses qu'en » partant pour Gibraltar je laisserai dans les mains » d'une femme de mes amies, que vous con- » naissez et estimez, qui est madame de Marco, » une déclaration authentique contre le projet de » M. d'Arçon. Madame de Marco ignorera le » contenu du paquet que je lui donnerai comme » un témoignage de confiance en elle, sur l'exécu- » tion de mes dernières volontés. Ce paquet ne » pourra être ouvert qu'au moment où elle recevra » un courrier de moi ou de mon fils. » Cette proposition fut acceptée.

Jusqu'à trois heures de l'après-midi, elles eurent un succès qui paraissait confirmer toutes les espérances de leur inventeur. Ce nouveau genre d'attaque était secondé par le feu des batteries du camp de Saint-Roch. Les Anglais montraient de l'hésitation et de l'étonnement. Les fortifications de la place, et surtout les murs du vieux môle, étaient vivement attaqués. Les boulets, les bombes, et même les boulets rouges, n'avaient produit aucun effet sur les batteries flottantes. L'alarme commença quand on vit deux de ces batteries fumer et s'embraser. De petits bâtimens et des nageurs accoururent pour éteindre la flamme; mais pendant qu'on était occupé de ces soins, les batteries ralentissaient leur feu : celui des assiégés redoublait; ils lançaient contre elles des chaloupes canonnières qui les prenaient de flanc. Les boulets rouges déconcertaient les efforts des travailleurs. La valeur héroïque et la présence d'esprit du prince de Nassau, du chevalier d'Arçon et d'un brave Espagnol, Moreno, retardaient le désastre général; mais la nuit rendit plus affreux le développement de ce vaste incendie. Les bombes et les boulets ne cessaient de pleuvoir de l'inexpugnable rocher; l'obscurité ne permettait

plus ces secours empressés qui avaient arrêté le feu. Les Espagnols mirent le feu à plusieurs des batteries que les boulets rouges avaient épargnées, soit par un mouvement de rage, soit par la crainte qu'elles ne tombassent au pouvoir des Anglais. De malheureux soldats, pour échapper à l'incendie, se jetaient dans la mer, et, désespérant d'atteindre le rivage, revenaient s'accrocher aux batteries mêmes qu'ils voyaient brûler. Plusieurs officiers français, et particulièrement MM. de Rouffignac et de Grave, s'exposèrent aux plus grands dangers pour sauver leurs compagnons. L'humanité que les vainqueurs déployèrent adoucit un peu l'horreur de cette nuit terrible. Un Anglais, dont il ne faut pas que la postérité oublie le nom, le capitaine Curtis, monté sur une chaloupe canonnière, brava plus de dangers pour sauver les victimes de ce désastre, qu'il n'en avait couru dans le combat même : quatre cents hommes lui durent la vie. Plus de quinze cents Français ou Espagnols périrent. Une seule des dix batteries flottantes ne fut point brûlée, mais elle se rendit aux Anglais.

Rome ravitaille Gibraltar.

On juge de la consternation et de toutes les discordes qui régnaient parmi les alliés

après cette fatale expédition. Les marins espagnols et français ne s'entendaient plus sur aucun point. Quelque invraisemblable qu'il fût que l'amiral Howe pût, avec trente-trois vaisseaux de ligne, forcer le détroit et secourir Gibraltar en présence d'une escadre de quarante-six vaisseaux, parmi lesquels on en comptait cinq de 110 canons, et le plus beau vaisseau qu'on eût encore vu, *la Trinité*, armé de 130 canons et construit en cèdre, le découragement général rendait tout possible. L'escadre anglaise qui avait fait voile de Plymouth le 11 septembre, était, le 9 octobre, à la hauteur du cap Saint-Vincent. Don Louis de Cordova voulait aller à sa rencontre, lorsqu'un furieux coup de vent tourmenta sa flotte pendant la nuit. Plusieurs vaisseaux rompirent leurs câbles; quelques-uns, en s'abordant, reçurent les plus grands dommages: le vent en chassa d'autres dans la Méditerranée. Le lendemain, un vent du sud-ouest permit aux Anglais l'entrée du détroit. Une nouvelle variation du vent les fit entrer à pleines voiles dans la baie de Rosa, et Gibraltar fut ravitaillé une troisième fois. Un seul espoir restait aux alliés après ce nouvel affront; c'était de s'en venger par une victoire navale. Quoique

onze vaisseaux, la plupart espagnols, eussent été jetés par la tempête à une distance qui ne leur permettait plus de prendre part à l'action, les marins français voulurent engager le combat. Lamothe-Piquet, qui commandait une division, arriva précipitamment sur l'escadre anglaise. Howe soutint avec vigueur le choc impétueux des Français; mais comme il avait rempli l'objet de son expédition, il ne songea qu'à se retirer en bon ordre, et il y parvint. Dès ce moment, l'amiral Howe fut reconnu par les Anglais pour leur plus grand homme de mer.

Cependant le siége de Gibraltar fut continué sur un plan nouveau, que l'imagination vive et féconde du chevalier d'Arçon avait conçu. Le duc de Crillon était parvenu à faire brèche dans le rocher. A la faveur d'une seule nuit, il fit construire une muraille d'où l'on bravait le feu des assiégés. Les militaires les plus instruits peuvent seuls prononcer sur les résultats qu'on devait attendre de ce nouveau plan d'attaque. La paix arrête les travaux difficiles du siége de Gibraltar.

Puisque nous sommes arrivés à la conclusion de cette guerre maritime, nous ne nous arrêterons pas long-temps à rendre compte

des opérations militaires dans les Indes orientales. Les événemens de cette contrée n'ont point, comme ceux de l'Amérique, de liaison intime avec le développement des mœurs nationales, but principal de cette histoire. D'ailleurs, les Français n'y figurèrent que fort tard, et leurs derniers exploits furent inutiles, parce qu'ils étaient postérieurs à la signature des préliminaires de paix. De quel intérêt serait-il de suivre avec détail les actions militaires d'Hyder-Ali et de son fils Tippoo-Saïb? Des combats où quelques centaines d'Européens, moins animés par la gloire que par l'avarice, guident des milliers de cypaies, offrent des tableaux froids et confus. C'est aux annales anglaises à les retracer, puisqu'une grande partie de la puissance de cette nation est fondée sur des combats de cette nature.

Affaires de l'Inde durant tout le cours de cette guerre.

Dès l'année 1778, et même avant que la guerre maritime eût commencé en Europe, la France avait perdu presque toutes les possessions qui lui restaient sur la côte du Coromandel; elles avaient été prises successivement à la suite d'un engagement maritime où le chef d'escadre français *Tronjoli* fut battu et forcé de se retirer à l'Ile-de-France. *Hyder-Ali* avait eu la générosité

de marcher au secours de Pondichéry, assiégé par les Anglais. Ses efforts ne purent que retarder la prise de cette ville. Le gouverneur Bellecombe capitula le 17 octobre 1778, après quarante jours de tranchée ouverte. Hyder-Ali, sans alliés, continua d'inquiéter les Anglais. Il employa trois ans à soumettre une partie du Carnate. Au mois de septembre 1781, il assiégeait Arcate, capitale de cette province. Quelques artilleurs français qu'il avait dans son armée, lui firent remporter une victoire complète sur l'armée anglaise qui s'approchait pour faire lever le siége. Des renforts fournis par le gouverneur du Bengale, Hastings, et des troupes nouvelles qu'une flotte anglaise avait conduites dans les ports de la presqu'île, eurent bientôt réparé cette défaite : Hyder-Ali fut battu à son tour. Dans cette même année 1781, les Anglais attaquèrent, avec autant de vigueur que de succès, plusieurs possessions des Hollandais dans l'Inde. Ces colonies, restes encore magnifiques d'une puissance qui avait coûté à ces républicains tant d'efforts, de patience et de courage, étaient, pour la plupart, bien fortifiées, et furent mal défendues. La forteresse de Negapatnam, sur la côte du Coromandel, fut livrée aux

Anglais, si ce n'est par la trahison, au moins par la lâcheté du gouverneur. La conquête de la baie de Trinquemale et d'une partie de l'île de Ceylan fut encore moins disputée. Enfin, les Hollandais perdirent leurs établissemens sur la côte occidentale de Sumatra. Dans leur désespoir et leur humiliation, ils avaient imploré la France. Ce gouvernement, qui s'était montré insensible à la perte de ses comptoirs sur la côte du Coromandel, et qui, depuis la guerre, n'avait envoyé aux Indes qu'un seul vaisseau, *le Protée*, dont les Anglais s'emparèrent, fut ému de la situation de ses alliés. Une escadre de onze vaisseaux de ligne, commandée par le bailli de Suffren, suivie d'un convoi qui portait trois mille hommes, parut dans la mer des Indes.

Depuis que les Européens se disputaient l'empire de cette mer et la possession de ses rivages; depuis trois siècles où les Portugais, les Hollandais, les Français et les Anglais s'annoncèrent successivement en maîtres de ces belles contrées, il n'y eut point d'actions plus vivement, plus savamment disputées que les quatre batailles navales qui, dans l'année 1782, furent livrées par le bailli de Suffren à l'amiral Hughes; elles sont faites pour être méditées par les marins; mais eux seuls

peuvent les décrire. Quoique le bailli de Suffren n'y remportât pas d'avantages décisifs, il sut presque toujours en profiter comme de victoires complètes. Il compta quelquefois un ou deux vaisseaux de plus que l'ennemi; mais quelle difficulté pour lui de réparer ses pertes et de trouver des mouillages sur des côtes où sa patrie ne possédait plus rien! Jamais plus exacte discipline ne fut observée sur les vaisseaux français. Dès le premier coup de canon, Suffren communiquait à tous ses équipages sa fermeté, son coup d'œil vif, son courage indomtable. J'ai entendu quelques marins faire le récit de ces combats où ils avaient assisté; on voyait, à la chaleur dont ils étaient encore animés, qu'ils rappelaient les plus beaux jours de leur vie. Ce qu'il y eut de vraiment extraordinaire, c'est que les Anglais, habitués depuis si long-temps aux mers des Indes, paraissaient connaître beaucoup moins que l'amiral français une navigation qui demande tant d'études.

Au sortir du premier de ces combats, celui du 15 février 1782, Suffren se présenta devant Pondichéry, et, y voyant flotter le pavillon anglais, vint dans la rade de Porto-Novo, amener un renfort de troupes à Hyder-Ali, et lui faciliter la conquête importante

de Gondelour. Le second et le troisième combat furent si heureux, que Suffren parvint à reprendre Trinquemale dans l'île de Ceylan. Les Hollandais respirèrent : Suffren faisait pour eux tout ce qu'auraient pu faire leurs meilleurs marins dans leurs jours de gloire.

Hyder-Ali, secondé par les Français, qu'il avait si long-temps attendus, et tranquille sur ses possessions du Malabar, parvint à s'établir dans le Coromandel. Tout cédait à ses armes, lorsque la mort le frappa inopinément. Quoique son fils Tippoo-Saïb eût hérité de sa bravoure, ce prince n'avait point assez d'autorité pour contenir sous ses drapeaux les petits souverains dont son père s'était fait le chef suprême. Il éprouva des défections : les Anglais en profitèrent. Ses États furent ravagés; sa capitale, Hyder, fut prise avec d'immenses trésors. Enfin, il put se venger. Une victoire qu'il remporta lorsqu'on le croyait tout-à-fait abandonné, lui rendit ses États du Malabar; mais les Anglais assiégeaient ses troupes dans Gondelour. Le comte de Bussy s'était enfermé dans cette ville, et la défendait vaillamment. Le sort de Gondelour dépendait d'une cinquième ba-

Mort d'Hyder-Ali.

taille maritime : elle eut lieu le 20 juin 1783, et mit le sceau à la gloire de Suffren. Avec quinze vaisseaux, il maltraita et mit en fuite une escadre de dix-huit vaisseaux qui voulait lui fermer l'entrée de la rade de Gondelour. L'amiral français avait combattu à bord d'une frégate, afin de veiller mieux aux mouvemens de toute son escadre. Une action si glorieuse était inutile pour la paix, dont les préliminaires furent signés le 20 janvier 1783 : elle ne fut proclamée que le 25 novembre de la même année.

Négociations pour la paix. 1782.

L'avénement du marquis de Rockingham, du duc de Richemond et de Fox au ministère, avait été la circonstance la plus décisive pour cette paix. Depuis long-temps ils annonçaient la résolution de reconnaître l'indépendance des Etats-Unis. Ils n'en craignaient point les conséquences commerciales ; aucun d'eux ne doutait que le besoin, l'habitude et l'intérêt n'engageassent bientôt les Anglo-Américains à ouvrir des relations libres et faciles avec la métropole dont ils avaient secoué le joug. Les principes de la constitution anglaise leur paraissaient affermis par l'humiliation même que la couronne allait subir après tant d'inutiles efforts pour étendre sa prérogative.

C'était pour eux une joie particulière que

démontrer à lord Bute que tous ses projets avaient été confondus. D'ailleurs ne valait-il pas mieux, pour l'Angleterre, reconnaître l'indépendance des États-Unis par un traité particulier avec cette nouvelle puissance, que de paraître forcée à ce sacrifice par la maison de Bourbon? Si la guerre devait continuer encore, et survivre au motif qui l'avait allumée, la France et l'Espagne, après leurs nouveaux revers, n'auraient-elles pas tout à craindre d'une armée anglaise qui, de Charles-Town et de New-Yorck, pourrait être portée dans les Antilles? D'après ces considérations, le ministère britannique ouvrit avec les Etats-Unis des négociations particulières, dont la France fut loin de s'offenser : le succès en pouvait-il être douteux, lorsque l'Angleterre cédait tout? Cependant ces espérances de paix parurent compromises par la mort du marquis de Rockingham, chef de la nouvelle administration, l'homme alors le plus considéré de l'Angleterre, et qui tempérait par les qualités les plus aimables les maximes d'un patriotisme rigide. Deux des secrétaires d'Etat prétendaient à exercer après lui la suprématie ministérielle; l'un était Fox, et l'autre lord Shelburne. Le premier avait

affaibli sa renommée en montrant que les fonctions publiques ne réprimaient point l'emportement de ses goûts et de ses passions. Le second avait la dignité de mœurs qui fait la plus belle décoration de l'homme d'État. Pitt profita de leur division, et se liant avec lord Shelburne, auquel il paraissait céder le premier rang, il éconduisit du ministère Charles Fox; et dès-lors commença entre eux une lutte politique qui devait suivre tout le cours de leur vie. Cependant, Pitt et lord Shelburne se gardèrent d'abjurer les principes des wighs; ils tinrent à honneur de proclamer les premiers l'indépendance des États-Unis, et même ils consentirent à faire à cette république quelque cession de territoire. Franklin eut la gloire d'obtenir cette reconnaissance solennelle de la liberté de sa patrie; mais il ne voulut point que l'Amérique achetât le repos aux dépens de la reconnaissance : il exigea et obtint que les préliminaires n'auraient leur exécution qu'à l'époque de la paix entre la maison de Bourbon et l'Angleterre (1).

Traité de paix entre la Grande-Bretagne et les Etats-Unis, 20 janvier. 1783.

(1) Le traité de paix entre la Grande-Bretagne et les États-Unis d'Amérique fut signé le 20 janvier 1783. Le voici :

Puisque je me suis attaché à présenter l'origine et les progrès d'une république que les philosophes et les guerriers français avaient puissamment contribué à établir, je

ARTICLE PREMIER. Le roi de la Grande-Bretagne reconnaît, dans les termes les plus amples, les États-Unis : savoir, le New-Hampshire, la baie de Massachusset, Rhode-Island, et les plantations de la Providence; le Connecticut, le New-Yorck, le New-Gersey, la Pensylvanie, la Delaware, le Maryland, la Virginie, les deux Carolines et la Géorgie, pour États libres, souverains et indépendans; renonce pour lui, ses royaumes, ses successeurs et héritiers, à toute prétention de gouvernement, propriété et droits territoriaux sur lesdits États.

II. Il est déclaré que les limites des États-Unis de l'Amérique seront dorénavant une ligne depuis l'angle nord-ouest de la Nouvelle-Ecosse jusqu'aux montagnes qui séparent les rivières qui se déchargent dans le fleuve Saint-Laurent, de celles qui tombent dans l'Océan atlantique; de là descendant le long de la rivière de Connecticut, jusqu'au quarante-cinquième degré de latitude nord; ensuite par une ligne ouest de la même latitude jusqu'à la rivière des Iroquois ou de *Cataraqui*, au milieu de cette rivière jusqu'au lac Ontario, traversant le milieu de ce lac jusqu'à la communication par eau avec le lac Erié; de là au milieu du lac jusqu'à sa communication par eau avec le lac Huron, traversant

crois devoir parler de quelques scènes intéressantes que l'Amérique offrit immédiatement après la fin de la guerre.

ce lac et le lac supérieur au nord des îles Royales et Philippeaux, le long lac, celui des bois jusqu'à sa pointe la plus nord-ouest; ensuite suivant un cours directement ouest jusqu'au Mississipi; de là au milieu de ce fleuve jusqu'au point où il coupe la partie la plus au nord du trente-unième degré de latitude septentrionale jusqu'au milieu de la rivière d'Apala-Chicola; au milieu de cette rivière jusqu'à sa jonction avec la rivière *Flint;* de là droit à la source de la rivière Sainte-Marie, et de là, descendant au milieu de cette rivière, jusqu'à l'Océan atlantique.

III. Les habitans des Etats-Unis continueront de jouir du droit de pêche sur le banc de Terre-Neuve et le golfe Saint-Laurent.

IV. Les créanciers de part et d'autre ne rencontreront aucun obstacle au recouvrement de leurs dettes.

V. Le congrès recommandera aux différens États la restitution des biens et propriétés confisqués appartenans à des sujets britanniques.

VI. Il ne se fera plus à l'avenir de confiscation ni aucunes poursuites contre ceux qui, dans cette guerre, ont pris les intérêts de la Grande Bretagne; personne ne supportera à ce sujet aucune perte ni dommage à l'avenir; et les personnes qui pourraient

Une crainte sérieuse, celle d'une guerre civile et de tous les fléaux de l'anarchie militaire, troubla bientôt la joie qu'éprouvaient les Américains en voyant toute l'étendue de leurs rivages affranchie de la présence d'un ennemi qui dépouillait devant eux toute sa fierté, et ne semblait plus occupé qu'à fléchir

Fermeté et désintéressement de Washington. 1782.

être détenues prisonnières en Amérique sur de pareilles charges, seront immédiatement élargies, et les poursuites commencées seront annulées.

VII. Il y aura paix solide et permanente entre l'Angleterre et les Etats-Unis de l'Amérique; tous les prisonniers de part et d'autre seront remis en liberté sans rançon. Les flottes et armées britanniques seront retirées du territoire des Etats-Unis, laissant dans les fortifications l'artillerie américaine qui peut s'y trouver, et sans enlever les nègres ou toutes autres propriétés des Américains. Les archives et les autres actes ou papiers, publics et privés, qui peuvent être tombés dans les mains des officiers britanniques, seront restitués.

VIII. La navigation du Mississipi, depuis sa source jusqu'à l'Océan, restera pour toujours libre à tous les sujets de la Grande-Bretagne et des Etats-Unis.

IX. En cas qu'il arrivât que quelque place ou territoire appartenant à la Grande-Bretagne ou aux Etats-Unis fût conquis par les armes de l'un ou de l'autre peuple avant l'arrivée de ces articles en Amérique, ces places ou territoires seront restitués sans exiger de compensation.

leur ressentiment. Le congrès, qui, depuis quelque temps, ne soutenait plus ses opérations qu'avec les subsides de la France (ils s'élevèrent en tout à dix-huit millions), avait laissé un arriéré considérable dans la solde de l'armée, et surtout dans celle des officiers. L'empressement qu'on mettait à les licencier les choqua, et leur donna de vives inquiétudes sur leur payement et sur les récompenses qu'ils avaient méritées. Plusieurs d'entre eux s'assemblèrent, et tinrent un langage hostile contre leur patrie même : ils parlaient de ne poser les armes et de ne se disperser qu'après que le congrès aurait satisfait à leurs réclamations. Ceux qui montraient le plus de turbulence, et qui avaient conçu les desseins les plus pernicieux, ne s'étaient pas flattés de pouvoir séduire leur général par la perspective de substituer son autorité à celle du congrès, et ses volontés aux lois de la patrie; mais ils espéraient abuser de sa vive affection pour ses frères d'armes, et de sa sollicitude pour le sort qui les attendait. Washington n'éclata point d'abord contre les fauteurs d'un mouvement si dangereux; mais il les confondit dans une assemblée générale des officiers, auxquels il sut communiquer son civisme et son désintéresse-

ment. On eût craint, en se rangeant encore parmi les mécontens, de s'avouer un traître. De tous les malheurs qu'on avait envisagés, aucun ne parut plus grave que celui de perdre l'estime de Washington. L'armée prit le parti de se confier à l'équité du congrès et aux promesses que faisait cette assemblée à un guerrier citoyen : elle n'eut pas à s'en repentir.

Ainsi s'exécuta sans tumulte, ou plutôt au milieu d'un attendrissement général, ce passage difficile d'un état de guerre, et même de révolution, à l'état de paix. Washington jugea sa patrie; il ne vit point d'ambition parmi les premiers magistrats, point de turbulence dans le peuple. Les lois étaient peu sévères, mais elles tiraient une grande force de leur ancienneté, puisque enfin c'étaient les lois mêmes que chacune des provinces s'était données ou avait reçues à sa naissance; elles étaient également corroborées par l'autorité de la religion qui subsistait, avec une douce faveur, entre des cultes divers, habitués à se tolérer. Le luxe ne régnait point dans les villes; l'extrême misère n'était point connue des campagnes. Les finances étaient fort embarrassées; mais nul établissement dispendieux,

nulle habitude de prodigalité, ne s'opposaient à leur restauration graduelle. Une longue interruption du commerce avait ramené les Américains à l'agriculture, source des véritables richesses, et paisible école des bonnes mœurs. Les fonctions les plus importantes étaient remplies par des hommes entre lesquels régnait une émulation de vertus aussi-bien que de connaissances utiles et variées, tels que Franklin, Hamilton, Adams et Jefferson.

Washington reconnut qu'il était temps de sanctionner par sa retraite la république dont il était le véritable fondateur; heureux de voir l'intérêt de sa patrie d'accord avec la noble modération de ses goûts et de son caractère! Quand il eut pris cette résolution, il parut mettre ses soins à ce qu'elle ne fût pas jugée un sacrifice, et qu'on ne fût pas tenté de lui en faire un mérite. « Ne croyez pas (disait-il à tous ses » officiers assemblés pour recevoir ses » adieux), ne croyez pas que je renonce à » la gloire; je m'en propose une très-élevée : » c'est celle d'être un bon cultivateur dans » un pays qui doit tout tenir de l'agricul- » ture. Si nous nous sommes donné réci- » proquement de bons exemples à la guerre,

» le veux vous en donner encore ou en
» recevoir de vous dans des travaux pai-
» sibles. Nous nous visiterons, mes amis, et
» c'est dans nos champs bien cultivés, au
» sein de nos heureuses familles et de nos
» joyeux domestiques, que nous rappelle-
» rons tant de dangers, tant de travaux et
» tant de bienfaits de la Providence. Je
» prends congé de vous le cœur plein de
» l'affection la plus pure, et pénétré de la
» plus grande reconnaissance. Puissent les
» jours qui vont suivre être aussi heureux
» pour vous que ceux qui les ont précédés
» ont été glorieux! Je ne puis aller à cha-
» cun de vous lui dire adieu; mais je serai
» reconnaissant si chacun de vous vient me
» serrer la main. » Tous vinrent en silence, et avec les signes de la plus vive émotion, serrer la main de leur général. Peu de temps après, ils le virent monter sur un bateau qui le portait sur l'autre rive de la rivière du Nord. Le général et toute son armée prolongeaient leurs adieux en élevant leurs chapeaux en l'air.

Washington se rendit à Annapolis, où le congrès tenait alors ses séances. Voici le discours qu'il tint en présence de cette assemblée: Son discours et ses adieux au congrès.

« Les grands événemens qui devaient » amener ma retraite sont enfin réalisés, je » viens en offrir au congrès mes sincères » félicitations. J'ai l'honneur de me présen- » ter devant lui pour déposer le comman- » dement dont il a daigné m'honorer, et je » lui demande la permission de quitter la » carrière où je n'étais entré que pour le » service de mon pays. »

» Heureux de voir enfin l'indépendance » des Etats-Unis assurée, je quitte avec » plaisir des fonctions dont je ne m'étais » chargé qu'avec la plus grande défiance. » La tâche était difficile; et je sentais toute » la faiblesse de mes moyens; mais, d'un » autre côté, la justice de notre cause, » l'union de tous les citoyens, et surtout » la protection du ciel, qui dispose et des » hommes et des empires, tant et de si puis- » sans motifs m'ont soutenu.

» Le succès qui a couronné nos armes a » surpassé nos plus hautes espérances. Plus » je porte mes regards sur les effets mer- » veilleux de la protection céleste qui s'est » manifestée en notre faveur, plus je sens » augmenter ma reconnaissance.

» En répétant ici les obligations que je » dois au zèle de toute l'armée, j'aurais de

» grands reproches à me faire si je ne té-
» moignais, dans cette circonstance solen-
» nelle, ce que je dois en particulier aux
» services et aux talens des officiers qui
» m'ont été personnellement attachés pen-
» dant le cours de cette guerre. Quand ils
» m'auraient été unis par les liens du sang,
» je n'aurais pas été mieux servi par leur
» affection et leur dévouement. Permet-
» tez-moi de recommander surtout à la
» bienveillance du congrès ceux qui ont
» continué leur service jusqu'à ce moment:
» ils ont des droits aux égards les plus dis-
» tingués.

» Un devoir indispensable en terminant
» mes fonctions publiques, c'est de recom-
» mander les intérêts de ma chère patrie à
» la protection de l'Etre Tout-Puissant qui
» dispose des empires: qu'il daigne étendre
» ses bénédictions sur tous ceux qui sont
» chargés de veiller au bonheur et à la tran-
» quillité de l'Etat!

» J'ai rempli mon devoir: je me retire du
» théâtre des affaires publiques. Je prie cette
» auguste assemblée, dont j'ai long-temps
» exécuté les ordres, de recevoir de ma part
» les adieux les plus affectionnés. Je remets

» ma commission, et je me retire de tous les
» emplois de l'administration publique. »

Le président du congrès, Thomas Mifflin, lui répondit en ces termes :

« Les Etats-Unis, assemblés en congrès, » reçoivent avec la plus vive émotion la re- » mise que vous faites ici des pouvoirs qui » vous avaient été confiés. Vous ne vous en » êtes servi que pour conduire nos troupes » de victoires en victoires, dans le cours » d'une guerre périlleuse dont le succès était » si douteux.

» Appelé par votre pays à la défense de » ses droits attaqués, quand vous avez ac- » cepté cette auguste fonction, les Etats- » Unis n'avaient aucune alliance; ils étaient » sans amis, et même sans gouvernement » national qui pût vous seconder.

» Vous avez conduit avec sagesse et cou- » rage cette importante guerre, et dans les » circonstances les plus pénibles, inviola- » blement attaché à l'autorité civile, vous » en avez toujours respecté les droits. » Vous avez déployé la plus grande persé- » vérance jusqu'au moment où les Etats- » Unis, aidés par un roi et une nation » magnanimes, ont pu terminer heureuse-

» ment cette guerre. Vous avez vu la liberté,
» l'indépendance, la sûreté de votre pays,
» affermies sur des bases solides.

» Vous avez défendu la liberté dans ce
» nouveau monde; vous avez donné de ter-
» ribles leçons à ceux qui exercent ou qui
» souffrent l'oppression, et vous vous reti-
» rez du théâtre où se sont passées tant d'ac-
» tions mémorables, emportant avec vous
» les bénédictions de tous vos concitoyens.
» La gloire de vos vertus survivra à votre
» autorité militaire; elle ira instruire et ani-
» mer les siècles les plus reculés. Comme
» vous, nous sommes convaincus de ce que
» nous devons à l'armée qui a servi sous
» vos ordres. Nous nous chargeons spécia-
» lement du sort des officiers attachés à
» votre personne jusqu'à l'époque glorieuse
» dont nous sommes les témoins.

» Nous nous joignons à vous pour recom-
» mander les intérêts de notre cher pays à
» la protection du Tout-Puissant. Nous le
» prions de disposer les cœurs et les esprits
» des citoyens, de manière qu'ils ne laissent
» échapper aucune occasion de devenir
» une nation aussi heureuse que respecta-
» ble. Nous lui demandons surtout qu'une
» vie qui nous est si chère soit l'objet de sa

» protection spéciale. Nous le prions de ré-
» pandre sur vos jours toutes ses faveurs,
» et de vous accorder cette récompense
» que le monde ne peut donner. »

Une lettre que Washington écrivit de sa retraite, exprime en termes bien nobles et bien touchans le bonheur qui fut le prix de ses travaux. En voici un fragment :

« Un voyageur chargé d'un pesant far-
» deau, arrivé au terme de son voyage après
» une longue et pénible route, n'est pas plus
» heureux que moi. Du haut de son habi-
» tation il promène ses regards sur l'espace
» immense qu'il a parcouru. Là il reconnaît
» les marais, ici les passages dangereux,
» les précipices qui se sont rencontrés dans
» son chemin, et qu'il n'a franchis que par
» la seule protection du grand arbitre de
» nos destinées.

» Maintenant, simple particulier sur les
» bords du Potowmac, *à l'ombre de ma*
» *vigne et de mon figuier*, loin du tumulte
» des camps et des embarras des affaires
» publiques, je m'abandonne à ces douces
» jouissances que fuient ou le guerrier qui
» aspire à la renommée, ou le ministre qui
» nuit et jour s'occupe du soin de rendre
» son pays heureux, et peut-être de ruiner

» les États voisins, comme si ce globe ne
» pouvait suffire à tous les hommes. Le
» courtisan qui attend du sourire gracieux
» de son souverain l'arrêt de sa destinée, ne
» peut avoir l'idée du bonheur qui est de-
» venu mon partage. Non-seulement je me
» suis éloigné d'un théâtre rempli d'agita-
» tions, mais dans le recueillement je sa-
» voure les douceurs de la vie privée. Sans
» porter envie à personne, je me laisserai
» tranquillement entraîner par le fleuve de
» la vie, jusqu'au moment où j'irai m'en-
» dormir avec mes ancêtres. »

J'ai montré dans le Livre précédent l'effet qu'avaient produit les maximes générales du congrès et la déclaration des droits de l'homme; mais quel que fût alors le prestige de ces principes abstraits dont on attendait une félicité commune, ils ne pouvaient exercer une influence aussi profonde que des tableaux faits pour élever l'âme et l'attendrir. Les jeunes officiers français avaient été témoins de plusieurs scènes touchantes; ils étaient aussi les amis et les frères d'armes de Washington. Ils avaient reçu ses adieux et ceux de tant de familles dont ils avaient protégé les foyers. Ils exaltaient à l'envi un peuple qui les bénissait, et qui n'eût pu être libre sans leur secours. Ils dissimulaient les

fautes de ce peuple, ses longs momens de langueur, et cet égoïsme de provinces qui avait souvent trahi la cause commune. Le congrès avait fait fléchir l'austérité de ses principes démocratiques en permettant une décoration militaire qui, par allusion au caractère de Washington, fut appelée l'*ordre de Cincinnatus*. Plusieurs officiers français la portèrent : c'était un nouveau lien avec la patrie qu'ils avaient un moment adoptée. D'autres Français voulurent, après la paix, visiter la république naissante, et confirmèrent les éloges qu'en avaient fait les militaires par lesquels elle avait été défendue. Huit ou dix ans après, quelques-uns de ces hommes, proscrits dans leur patrie, furent conduits sur ces mêmes rivages, et ne les trouvèrent point inhospitaliers. Mais quoique la population, l'agriculture et le commerce des Etats-Unis se fussent accrus dans une proportion étonnante; quoique Washington, une seconde fois arraché de sá retraite, se montrât un administrateur aussi ferme qu'il avait été un général intrépide, le temps des illusions était passé pour ces Français, et ils virent les Américains sous un aspect beaucoup moins favorable.

La paix entre l'Angleterre et les Etats-

Paris fut signée définitivement le 21 janvier 1783. La veille, les préliminaires de paix entre l'Angleterre, la France, l'Espagne et la Hollande, avaient été signés à Versailles. La Hollande avait perdu plusieurs de ses belles possessions; elles lui furent restituées. L'Angleterre fit à l'Espagne la cession de l'île de Minorque et de la Floride occidentale. La France et l'Angleterre se restituèrent réciproquement les conquêtes qu'elles avaient faites l'une sur l'autre dans les deux Indes, à l'exception de l'île de Tabago, qui fut cédée à la France, et de l'établissement du Sénégal, dont elle recouvra la possession. Les autres avantages que la France obtint, furent une augmentation de territoire autour de la ville de Pondichéry, et celle des pêcheries du banc de Terre-Neuve; enfin, la suppression de la condition humiliante que le traité de 1763 avait imposée relativement à Dunkerque. Voici les articles de ce traité.

Traité de paix entre la France, l'Espagne, la Hollande et l'Angleterre. 1783.

ARTICLE PREMIER. Oubli et amnistie de tout ce qui a pu être fait ou commis avant ou depuis le commencement de la guerre qui vient de finir.

II. Les traités de Westphalie, de 1648; de Nimègue, de 1678 et de 1679; de Ris-

wick, de 1697; de Paris et d'Utrecht, de 1713; de Baden, de 1714; de la triple alliance, de 1717; de la quadruple alliance de Londres, de 1718; d'Aix-la-Chapelle, de 1748, et de Paris, de 1763, doivent servir de règle dans tous les points auxquels il n'est pas dérogé par ce traité.

III. Tous les prisonniers seront élargis sans rançon, chaque couronne soldant les avances qui auraient été faites pour la subsistance et l'entretien de ses prisonniers. Tous les vaisseaux de guerre ou marchands pris depuis l'expiration des termes convenus pour la cessation des hostilités, seront pareillement restitués de bonne foi, avec leurs équipages et cargaisons.

IV. Le roi d'Angleterre est maintenu dans la propriété de l'île de Terre-Neuve et des îles adjacentes, excepté des îles de Saint-Pierre et Miquelon, lesquelles sont cédées en toute propriété à la France.

V. Le roi de France renonce au droit de pêche qui lui appartenait en vertu de l'article XIII du traité d'Utrecht, depuis le cap Bonavista jusqu'au cap Saint-Jean, sur la côte orientale de l'île de Terre-Neuve, par le cinquantième degré de latitude nord; et le roi d'Angleterre consent que la pêche as-

signée aux Français, commençant audit cap Saint-Jean, passant par le nord, et descendant par la côte occidentale de l'île de Terre-Neuve, s'étende jusqu'à l'endroit appelé *Caprayé*, au quarante-septième degré cinquante minutes de latitude. Les Français jouiront de la pêche qui leur est assignée par le présent article, comme ils ont eu droit de jouir de celle qui leur était assignée par le traité d'Utrecht.

VI. Les Français exerceront la pêche dans le golfe Saint-Laurent, conformément à l'article V du traité de Paris.

VII. Le roi d'Angleterre restitue à la France l'île de Sainte-Lucie, dans l'état où elle était lorsque les armes britanniques en ont fait la conquête. Il cède aussi et garantit à la France l'île de Tabago.

VIII. Le roi de France restitue à la Grande-Bretagne les îles de la Grenade, des Grenadins, de Saint-Vincent, la Dominique, Saint-Christophe, Montserrat, et Nevis, dans l'état où elles étaient lorsque la conquête en a été faite par la France.

IX. Le roi d'Angleterre cède et garantit à la France la rivière de Sénégal et ses dépendances, avec les forts de Saint-Louis, Pador, Galam, Acquin et Portendich; il

lui restitue aussi l'île de Corée dans l'état où elle se trouvait lorsque la conquête en a été faite.

X. Le roi de France garantit à l'Angleterre la possession du fort James et de la rivière de Gambie.

XI ET XII. Des commissaires seront chargés de fixer les bornes des possessions respectives dans l'Afrique; et quant à la traite de la gomme, les Anglais pourront la faire depuis l'embouchure de la rivière Saint-Jean jusqu'à la baie et fort de Portendich, bien entendu que dans la rivière Saint-Jean, sur la côte, et dans la baie de Portendich, ils ne pourront faire aucun établissement permanent de quelque nature que ce soit.

XIII. L'Angleterre restitue à la France tous les établissemens qui lui appartenaient au commencement de la guerre sur la côte d'Orixa et dans le Bengale, avec la liberté de faire entourer Chandernagor d'un fossé pour l'écoulement des eaux. Le roi d'Angleterre s'engage à prendre les mesures qui seront en son pouvoir pour assurer aux Français, dans cette partie de l'Inde, comme sur les côtes d'Orixa, de Coromandel et de Malabar, un commerce sûr, libre et indépendant, tel que le faisait la compagnie

française des Indes orientales, soit qu'ils fassent ce commerce individuellement ou en corps de compagnie.

XIV. Pondichéry sera également rendu et garanti à la France, de même que Karical; et le roi d'Angleterre procurera, pour servir d'arrondissement à Pondichéry, les deux districts de Vélanour et de Bahour; et à Karical les quatre magans qui l'avoisinent.

XV. La France rentrera en possession de Mahé, ainsi que de son comptoir à Surate; et les Français feront le commerce dans cette partie de l'Inde, conformément aux principes établis dans l'article XIII de ce traité.

XVI. Les alliés respectifs des deux puissances, dans les Indes, seront invités à accéder à cette pacification.

XVII. Le roi d'Angleterre consent à l'abrogation et suppression de tous les articles relatifs à Dunkerque, à compter du traité de paix conclu à Utrecht en 1713 inclusivement, jusqu'à présent.

XVIII. Les deux puissances contractantes travailleront à de nouveaux arrangemens de commerce sur le pied de la réciprocité et de la convenance mutuelle.

XIX. Tous les pays conquis de part et d'autre, et qui ne sont pas compris dans ce traité, à titre de cession ou de restitution, seront rendus sans compensation.

XX. On assigne le temps où les restitutions ou évacuations seront effectuées dans toutes les parties du monde.

XXI. La décision des prises faites antérieurement aux hostilités sera remise aux cours de justice respectives.

XXII. Pour empêcher le renouvellement des procès terminés dans les îles conquises par l'une ou l'autre des puissances contractantes, il est convenu que les jugemens rendus en dernier ressort, et qui ont acquis force de chose jugée, seront maintenus.

XXIII. Les deux puissances se garantissent généralement et réciproquement toutes les spéculations du présent traité.

XXIV. Les ratifications seront échangées le plus tôt possible.

Murmures en Angleterre. Nouveaux changemens dans le ministère.

Comment lord Shelburne et William Pitt furent-ils amenés à signer deux traités par lesquels l'Angleterre renonçait à la plus grande partie de ses colonies dans l'Amérique, à une possession importante dans la Méditerranée, à l'orgueil d'exercer une domination exclusive dans les Indes et sur les

rivages de l'Afrique, et surtout au plaisir d'insulter journellement la France dans une de ses villes? Pitt et lord Shelburne devaient être effrayés, à la fin de 1782, de continuer une guerre qui avait ajouté à la dette déjà immense de l'Angleterre, cent dix millions sterling (environ deux milliards cinq cents millions de livres tournois)! Ils craignaient que la ligue formée entre presque toutes les puissances européennes ne prît un caractère alarmant pour le commerce britannique. Les batailles de Suffren leur donnaient des alarmes sérieuses pour les Indes. Une vingtaine de vaisseaux de guerre qui avaient été successivement enlevés à la France, à l'Espagne et à la Hollande, n'empêchait point que la marine de ces trois nations ne fût de plus d'un tiers supérieure à la marine anglaise. Que d'efforts et de sang même n'eût-il pas fallu pour reconquérir des îles d'une médiocre valeur? Deux grandes victoires récemment obtenues donnaient un air de générosité à des sacrifices nécessaires. Pitt et lord Shelburne n'avaient que trop de raison de penser que le commerce britannique ferait, en quelques années de paix, des conquêtes plus importantes. Les principes qui dominaient alors en Europe, et particulière-

ment en France, donnaient l'espoir que ce pays consentirait à un traité de commerce avec l'Angleterre. Quels avantages Pitt ne se promettait-il pas de la lutte commerciale d'un peuple essentiellement calculateur sur un peuple fier alors de sa légèreté ? On s'était expliqué sur ce sujet, et le comte de Vergennes avait fait des promesses qui, jointes à d'autres ressources de son adroite politique, contribuèrent beaucoup à la conclusion d'une paix dont ce ministre put tirer un légitime orgueil. Heureux si les trois années pendant lesquelles on put méditer le traité de commerce, avaient été employées à bien préparer cet essai périlleux!

La paix de 1783 excita les plus vives réclamations en Angleterre. L'orgueil de cette nation éclata en murmures. Ce fut dans cette rumeur générale que se forma contre les ministres une ligue parlementaire que les Anglais nomment encore aujourd'hui la *ligue monstrueuse*. On vit avec étonnement et scandale Charles Fox s'unir avec ce lord North que, dans plusieurs de ses discours, il avait menacé de l'échafaud. Des hommes entre lesquels l'amitié était devenue impossible après mille déclarations d'un mépris réciproque, annoncèrent au parlement leur union nou-

velle. Les ministres, auteurs de la paix, perdirent la majorité; Fox et lord North prirent leur place. Pitt, à qui les injustes procédés de ses rivaux avaient ramené la faveur de la nation, ne les laissa pas long-temps jouir d'un triomphe honteusement acheté : il trouva bientôt l'occasion de les renverser à son tour, fut lui-même infidèle à lord Shelburne, dont il eût dû être l'allié constant, et s'empara de l'autorité principale. La faute que Fox avait commise en s'unissant à lord North, était aussi opposée à la loyauté de son caractère qu'à la rigidité de ses principes politiques. Les Français, qui s'indignaient des intrigues de la cour de Versailles, connurent trop peu et ne surent point assez improuver les intrigues qui, chez leurs présomptueux voisins, dégradaient les plus beaux caractères.

Quelques objections faites en France contre la paix.

Un petit nombre de censeurs obstinés condamnaient en France la paix de 1783, ou du moins ne partageaient pas la vive allégresse qu'elle avait fait naître. « Où sont » donc, disaient-ils, les avantages politiques » et commerciaux que nous avons acquis » en indemnité de quinze cents millions » empruntés, dont l'intérêt va coûter à » l'Etat une charge annuelle de soixante-

» dix millions ? Quelques villages autour de
» Pondichéry, la petite île de Tabago :
» voilà ce qu'on nous offre pour nous con-
» soler de ces charges nouvelles et intolé-
» rables. La conquête de l'Alsace, de la
» Franche-Comté et de la Flandre coûta
» trois fois moins à Louis XIV. Il est vrai
» que le roi de France goûte la satisfaction
» d'avoir fondé une république. Louis XIV
» eût attaché moins de prix à une création
» de ce genre, et eût pu en voir les consé-
» quences sous un jour différent. La recon-
» naissance est-elle donc une vertu fort pra-
» tiquée dans les républiques ? N'y a-t-il
» plus rien d'anglais dans le cœur des An-
» glo-Américains ? Ce peuple, malgré son
» enthousiasme républicain, calcule avec
» beaucoup d'exactitude. Il jugera des pro-
» ductions des manufactures anglaises et des
» nôtres d'après ses besoins, ses goûts et
» ses habitudes. Dans toutes ses transactions
» mercantiles, le souvenir des exploits du
» comte de Rochambeau et du marquis
» de Lafayette aidera bien peu à faire
» pencher la balance en notre faveur.
» Mais, dit-on, la France a montré une
» politique magnanime en veillant aux
» intérêts de ses alliés. Peut-être serait-

» il plus juste de dire qu'on s'est sacrifié » pour eux dans la paix comme dans la » guerre. Les Hollandais ont si peu agi » pour nous et pour eux-mêmes, que l'é- » quité n'eût point été blessée s'ils avaient » perdu quelques-unes de leurs colonies, et » si nous avions acquis une colonie de plus. » Quant à l'Espagne, fallait-il la récompen- » ser d'avoir montré tant de négligence et » de maladresse dans toutes ses expéditions » navales? d'avoir fait manquer nos expé- » ditions contre les rivages de l'Angleterre? » de nous avoir attiré un grand désastre » dans les Antilles, et plus d'un affront » devant le rocher de Gibraltar? »

Toutes ces objections contre une paix qui faisait oublier les affronts du traité de 1763, devaient faire peu d'impression dans un temps où l'on voulait que la politique eût le caractère le plus noble, le plus désintéressé, et devînt en quelque sorte l'auxiliaire de la philosophie. La paix fut célébrée avec beaucoup d'enthousiasme. On revint à des vœux, à des projets philanthropiques qu'une guerre peu sanglante avait faiblement interrompus. On voyait les deux mondes liés par une chaîne plus douce et plus intime que l'an-

La majorité du public applaudit à cette paix; vives espérances qu'on en conçoit.

cien système de colonisation. Les peuples, disait-on, n'auraient plus seulement à faire l'échange des productions de leur sol et de leur industrie, mais celui de leurs lumières. Ni différence de culte, ni différence de gouvernement, n'arrêteraient cet utile commerce de pensées.

Voyons comment l'Europe se présentait aux yeux des Français, et surtout de ceux qui conduisaient tous les ressorts de l'opinion publique.

Coup d'œil sur l'Europe à l'époque de la paix.

Autriche.

L'empereur Joseph II, après la mort de la reine sa mère, en l'année 1780, put se livrer à son esprit réformateur, et le fit avec une philanthropie impétueuse. Il avait aboli la peine de mort dans ses États, et s'était prononcé pour l'abolition de la servitude; mais les seigneurs hongrois refusèrent d'affranchir leurs serfs, et l'empereur ne put vaincre leur résistance. Souvent les philosophes s'inquiétaient de la précipitation qu'il mettait à réaliser leurs vœux; mais ils donnèrent de grands éloges à la conduite ferme et mesurée qu'il tint envers le pape Pie VI, qui, dans l'année 1774, avait succédé au judicieux Ganganelli. L'empereur Joseph II, par divers règlemens, avait attaqué l'autorité ecclésiastique, qu'il se pro-

posait de restreindre encore dans de plus sévères limites. Rome resta sans foudres contre cette entreprise. Pie VI crut fléchir l'empereur en se présentant à Vienne presque dans l'attitude d'un suppliant. Les signes de respect et de déférence filiale qui lui furent prodigués ne le consolèrent point d'un refus permanent par lequel Joseph II semblait venger, après plusieurs siècles, ceux de ses prédécesseurs qui avaient été excommuniés, avilis, et même exhumés par des pontifes ambitieux.

Le grand Frédéric, qui approchait de sa fin, avait moins de ferveur pour les principes des philosophes français ; mais il entretenait avec plusieurs d'entre eux une correspondance dans laquelle le monarque absolu, le héros et le conquérant, empruntait les formes d'une amitié délicate. La principale occupation de sa vieillesse était de veiller au bonheur de son peuple; mais soit par l'effet d'un injuste dédain pour l'esprit des Allemands, soit par un secret ombrage de tout ce qui pouvait limiter son pouvoir, il fit prospérer un Etat sans créer une nation. Prusse.

Catherine II, en abolissant la servitude dans ses domaines, et en proclamant dans ses ukases quelques maximes de philosophie, Russie.

tâchait de faire oublier la catastrophe qui l'avait fait monter sur le trône de son époux. Le prince Potemkin, qui avait acquis sur son esprit plus d'ascendant que les Orlof même, était alternativement philosophe et superstitieux. La cour de Saint-Pétersbourg offrait un singulier sujet d'observation : tout y était européen, français à la surface ; mais l'empreinte d'une origine tartare se faisait encore sentir au fond des caractères.

Suède. Gustave III régnait paisiblement en Suède ; mais il supportait impatiemment une paix qui reculait pour lui l'époque de la gloire. Il faisait fleurir les lettres, l'agriculture et le commerce autant qu'il se pouvait dans un pays très-appauvri. Comme il avait abaissé les grands et paraissait indifférent sur les croyances religieuses, c'était un disciple de plus que les philosophes français croyaient compter sur le trône.

Danemarck. Le sage ministre Bernstorf faisait goûter au Danemarck le bienfait d'une administration paternelle. La liberté des opinions et des écrits s'introduisait sans danger apparent dans cet Etat despotique.

Pologne. Stanislas-Auguste, roi de Pologne, avait besoin de la philosophie pour adoucir l'ennui de sa position, et pour trouver quel-

ques moyens de l'améliorer. Si les Polonais s'éclairaient, ils calmeraient leurs préjugés et leurs discordes, et donneraient à leur roi le pouvoir de faire autant de bien que des voisins impérieux le permettraient.

En portant ses regards au midi, on voyait le sage Léopold exécuter paisiblement, en Toscane, tout ce que son frère n'opérait pas sans secousse au milieu d'un peuple nombreux et stationnaire dans ses goûts, ses mœurs et ses opinions. Toscane.

En Espagne, les cachots de l'inquisition ne s'ouvraient point, mais les bûchers en étaient à peu près éteints. Le lustre momentané qu'avait recouvré cette puissance, non par ses armes, mais par un traité honorable, donnait quelque espoir qu'elle se laisserait entraîner au mouvement commun de l'Europe. Espagne.

Quant au Portugal, tout indiquait qu'il resterait long-temps dans l'état où les Anglais avaient intérêt de le maintenir. Depuis la mort du roi Joseph, auquel succéda, en 1777, sa fille Marie, et depuis la disgrâce du marquis de Pombal, ce royaume, malgré la ferveur de son catholicisme, était plus soumis aux Anglais que l'Irlande même; ils conspiraient, avec l'inquisition, pour Portugal.

prolonger l'ignorance du peuple et des grands.

Républiques de l'Europe.

Les républiques de l'Europe présentaient en général un aspect plus calme qu'imposant. Entre elles se distinguait, par la douceur permanente de son administration, le sénat de Berne, qui ne méritait d'autre reproche qu'un peu de fierté envers les sujets dont il faisait le bonheur. Venise se consolait, par des plaisirs, de sa décadence graduelle. La Hollande retardait la sienne par ses vertus commerciales. L'indignation que cette république avait conçue contre un chef qui, pendant la guerre, avait arrêté l'essor du patriotisme renaissant, préparait des troubles dans lesquels la France devait être invitée à jouer le même rôle que dans la guerre d'Amérique. Les villes hanséatiques étaient si heureuses, que leur existence politique avait depuis long-temps cessé d'être aperçue. La république de Genève se livrait à des dissensions qui faisaient briller les talens de plusieurs de ses citoyens; elle s'étourdissait sur le danger de recourir une seconde fois à la médiation de la France.

Colonies.

La paix ne tarda pas à développer mille germes de prospérité dans toutes les colonies. Saint-Domingue et la Martinique fai-

saient de continuels prodiges de culture : heureuses ces colonies, heureuse la métropole qu'elles enrichissaient, si leurs travaux eussent excité assez de reconnaissance pour modérer les réclamations qui se faisaient en faveur des Nègres! Les îles anglaises étaient florissantes. Le Brésil triomphait, par la fertilité de son sol, des lois ineptes d'un gouvernement qui s'était livré à l'Angleterre. Le Mexique, le Pérou, le Chili et le Paraguai, s'annonçaient comme le berceau d'empires puissans dont l'esprit monastique retardait seul les progrès.

Empires d'Asie.

En Asie, l'Angleterre pressait, par des intrigues et par des crimes, la chute de l'empire du Mogol, que l'anarchie féodale plaçait dans la situation où fut l'Europe sous les descendans de Charlemagne. Le gouverneur du Bengale, Hastings, qui s'était annoncé par la famine de ce malheureux pays, suivait les traces tortueuses et sanglantes du lord Clive, son prédécesseur. La Perse avait obtenu quelque intervalle dans les guerres civiles qui la déchiraient depuis un siècle. La Chine, sous le règne long et paisible de l'empereur Kien-Long, croissait, sinon en prospérité réelle, du moins en population. En attirant l'or des Européens,

elle persistait dans la précaution de ne leur ouvrir qu'un seul de ses ports. L'ignorance où l'on était du véritable état de cet empire, prêtait à des exagérations, à des fables sur son bonheur.

Quelques symptômes de civilisation commençaient à se manifester en Turquie. Il s'agissait de savoir qui l'emporterait ou des sultans qui voulaient combattre les Européens avec les armes et quelques-uns des arts de l'Europe, ou des janissaires, dont de telles innovations auraient détruit la milice anarchique; lutte cruelle, qui n'est point encore terminée aujourd'hui.

Résultats généraux de la guerre d'Amérique.

Cette situation de l'Europe et du monde favorisait l'esprit cosmopolite, et l'on croyait être arrivé au moment où le genre humain allait être gouverné par des sages. On admirait la puissance progressive de l'opinion, et l'on ne voulait pas voir les maux qui résulteraient d'un affaiblissement général de l'autorité. On voulait faire régner les principes, et les lois régnaient moins. En France, surtout, la religion était sans empire, et l'autorité royale sans vigueur. Les mœurs devenaient chaque jour plus aimables et plus relâchées. On cédait avec délices au sentiment de la bienveillance générale, et l'on portait

peu de scrupule dans l'observation des devoirs domestiques. On croyait gouverner le monde, et toutes les familles étaient faiblement gouvernées. Je n'arriverai que trop tôt à dire quelle longue succession de coups de foudre dissipa des illusions que les sciences, les arts et les lettres entretenaient à l'envi. Les hommes d'un esprit plus calme, et qui trouvaient du danger ou du vide dans des espérances illimitées, applaudissaient, sous d'autres rapports, à la paix de l'Amérique, et se félicitaient de ce qu'elle arrêtait des relations trop intimes et trop fraternelles avec une république; de ce qu'elle permettait d'établir l'ordre dans les finances, et surtout de ce qu'elle humiliait l'Angleterre. « Une » paix, disaient-ils, qui prive l'Angleterre » de ses colonies les plus florissantes, prouve » la puissance de nos ressources, l'habileté » de nos négociateurs, l'ascendant que notre » cabinet exerce sur l'Europe; enfin, ce qui » est plus important encore, elle atteste les » progrès de notre marine. Le but de la » guerre est rempli; elle laissera de glo- » rieux souvenirs, et permet les plus belles » espérances. Quel eût été l'éclat de nos » triomphes, si les marins espagnols avaient » rivalisé d'habileté, de science et de cou-

» rage avec les nôtres ! Une seule bataille
» perdue par l'inhabileté d'un chef qui n'é-
» tait que valeureux, doit-elle faire ou-
» blier ce combat d'Ouessant où les Anglais
» furent étonnés de voir leur tactique con-
» fondue par une marine qui venait d'être
» créée presque à l'instant ? Doit-elle faire
» oublier la victoire navale remportée par
» le comte d'Estaing après la prise de la
» Grenade ? trois victoires du comte de
» Guichen dans les Antilles, cinq victoires
» du bailli de Suffren dans les Indes, et celle
» par laquelle le comte de Grasse, depuis si
» malheureux, enleva au général Corn-
» wallis, errant sur les rivages de la Vir-
» ginie, le secours de la marine anglaise ?
» Doit-elle faire oublier les combats parti-
» culiers où Lamothe-Piquet, Beausset,
» Laclochetterie, Dupavillon, Kersaint,
» Bougainville et Lapeyrouse, attaquèrent
» et vainquirent des forces supérieures ? La
» France, dont la marine vient de fournir
» tant d'exploits, a dû se montrer géné-
» reuse envers des alliés qui ont été loin
» d'égaler sa gloire, mais dont il importait
» de prévenir le découragement. C'est à
» l'Angleterre à l'éprouver, enfin, ce dé-
» couragement qui maintiendra la liberté

» du commerce et la paix du monde. »

Ces espérances furent détruites par l'effet des discordes intestines qui se manifestèrent en France quatre ans après cette paix. La jalouse Angleterre contribua beaucoup à susciter nos troubles, et surtout à en prolonger les funestes résultats. Les représailles de la guerre d'Amérique furent atroces; mais l'Angleterre, à son tour, commence à porter la peine des inexorables perfidies de sa politique. Cette peine ne sera complète qu'au moment où sortiront des plus beaux ports de l'Europe les vaisseaux, déjà nombreux, qui doivent servir la vengeance nationale et seconder les combinaisons du génie. Ce jour, que la pensée de tous les Français anticipe, a été présent à la mienne quand j'ai écrit l'histoire de la guerre d'Amérique. En vain dit-on que l'historien ne doit appartenir à aucun temps, à aucun lieu; l'historien peut-il oublier une patrie comme la France, un temps comme celui où nous vivons (1)?

(1) Je crois devoir indiquer les Ouvrages que j'ai particulièrement consultés pour écrire l'histoire de la guerre d'Amérique. Ce sont plusieurs volumes de l'*Annual Register*, collection féconde en matériaux historiques (il serait à souhaiter que la France eût un Ouvrage de ce genre); l'*Histoire de la Ré-*

volution d'Amérique, par David Ramsay, et la *Vie de Washington*, par le même auteur ; une autre *Vie de Washington, par John Marshal* ; l'*Histoire de l'indépendance des États-Unis, par William Gordon* ; l'*Histoire de l'administration de lord North* ; l'*Histoire impartiale des événemens de la dernière guerre dans les quatre parties du monde* ; les *Mémoires du règne de George III, par Belsham*. Tous ces ouvrages m'ont été fort utiles, mais je me fais un plaisir de reconnaître les obligations particulières que j'ai à l'excellente *Histoire de la guerre d'Amérique*, écrite en italien par M. *Botta*.

Le point de vue sous lequel j'ai considéré une époque si intéressante, n'était point l'objet des différentes histoires que je viens de mentionner. Je ne connais qu'un seul Ouvrage historique où l'on ait envisagé l'influence qu'eut la révolution d'Amérique sur l'esprit, les vœux et la destinée des Français. M. *Dampmartin*, dans le cinquième volume de *la France sous ses Rois*, a présenté quelques vues sur ce sujet, et l'a fait avec beaucoup de sagacité.

Je m'étais proposé d'abord de traiter la guerre d'Amérique avec autant de rapidité que j'ai traité celles de 1741 et de sept ans ; et, d'après ce plan, j'aurais terminé mon Ouvrage au Cinquième Volume. Mais je n'ai pu me résoudre à sacrifier des développemens qui sont nécessaires pour faire connaître la marche du dix-huitième siècle.

Je n'indique point les Ouvrages où j'ai puisé des renseignemens pour tout ce qui concerne l'administration et la politique du Gouvernement français, les intrigues de cour, le caractère de différens personnages, les anecdotes du temps. Ces ouvrages sont nombreux, mais on sent que les souvenirs et les conversations doivent offrir encore plus de faits pour une histoire contemporaine.

FIN DU SEIZIÈME LIVRE ET DU CINQUIÈME VOLUME.

TABLE

DES SOMMAIRES

DE CE VOLUME.

LIVRE QUINZIÈME.

RÈGNE DE LOUIS XVI. — MAUREPAS, NECKER, VERGENNES.

La cour après la retraite de Turgot, page 7. — Progrès du luxe, et ses effets, 13. — Le comte de Maurepas, 16. — Composition et vues du ministère en 1776, 19. — Opérations du contrôleur général de Clugny, 22. — Les finances sont confiées à Necker, 26. — Etat des finances. Emprunts de Necker, 36. — Tableau général des causes de la guerre d'Amérique, 46. — Situation politique de l'Angleterre. Plan de lord Bute sur les colonies anglaises, *ibid.* — Lord North. Bill du thé pour les colonies. Ses suites, 49. — Famine de l'Inde, 50. — Insurrection de Boston et de la province de Massachusset, 53. — Congrès américain. Déclaration des droits, 56. — Discours de lord Chatam, 60. — Premier combat des insurgens à Lexington, 62.

— Autre combat sous les murs de Boston, 63. — — Washington reprend sur les Anglais la ville de Boston, 68. — Divers succès des Américains, 69. — Expédition du Canada, 72. — Déclaration de l'indépendance des Etats-Unis, 75. — Débats du parlement d'Angleterre, 85. — Personnages distingués du parti de l'opposition, 87. — Dispositions de la nation française, 90. — Arrivée de Franklin en France, 92. — Départ du marquis de Lafayette pour l'Amérique, 94. — Revers des insurgens américains, 96. — Le général Howe s'empare de Long-Island, du Nouveau-Jersey, et menace Philadelphie, 98. — Washington sauve Philadelphie dans les combats de Trenton et de Prince-Town, 102. — Les insurgens perdent la bataille de Brandiwine : Philadelphie est menacée de nouveau, et conquise, 107. — Expédition de Burgoyne dans le nord de l'Amérique, 111. — Cruautés des sauvages alliés des Anglais, 112. — Succès et revers du général Burgoyne dans le nord des Etats-Unis, 113. — Capitulation de l'armée anglaise, qui se rend prisonnière à Saratoga, 115. — Tiédeur des Américains après ce succès, 118. — Débats du parlement d'Angleterre, 120. — Sur l'indépendance de l'Amérique, 125. — Dernier discours de lord Chatam. Sa mort, 127. — La France reconnaît l'indépendance des Etats-Unis, 135. — Elle se prépare à une guerre maritime, 139. — Différentes sortes de débats en France, 136. — Voyage de l'empereur Joseph II en France, 146. — Duel entre le comte d'Artois et le duc de Bourbon, 155. — Arrivée de Voltaire à Paris, *ibid.*

— Son triomphe, 161. — Sa mort, 164. — Mort de J. J. Rousseau, 166.

LIVRE SEIZIÈME.

RÈGNE DE LOUIS XVI : GUERRE D'AMÉRIQUE.

MAUREPAS, NECKER, VERGENNES, SÉGUR, CASTRIES.

Dispositions maritimes de la France. Flottes de Brest et de Toulon, 169. — Combat de la *Belle-Poule*, 172. — Combat d'Ouessant, 173. — Expédition du comte d'Estaing dans l'Amérique septentrionale, 181. — Victoire de Washington à Montmouth, 182. — Mauvais succès de l'expédition de Rhode-Island, 184. — Prise de la Dominique. Perte des îles Sainte-Lucie et Saint-Pierre, 189. — Funeste combat de Sainte-Lucie, 190. — Guerre entre l'empereur et le roi de Prusse au sujet de la succession de Bavière, 193. — Paix de Teschen, 196. — L'Espagne se rend médiatrice entre l'Angleterre et la France, et se déclare pour celle-ci, 197. — Menace d'une descente des escadres espagnole et française en Angleterre, 200. — Conquête de l'île Saint-Vincent et de la Grenade, 203. — Singulière exaltation des esprits en France après la prise de la Grenade, 206. — Funeste expédition de Savanah, 207. — Evacuation de Rhode-Island par les Anglais, 211. — Prise du Sénégal par le duc de Lauzun, 212. — Neutralité armée des puissances du Nord, 213. — Les Anglais menacent la Hollande, 214. — L'amiral Rodney bat une flotte espagnole et ravitaille Gibraltar, 217.

—Glorieuse bataille du comte de Guichen contre Rodney, 218. — Jonction des escadres française et espagnole dans les Antilles, 222. — Langueur des insurgens. Ses causes, 224. — Prise de Charles-Town par les Anglais, 226. — Bataille de Cambden, 228. — Trahison d'Arnold, 230. — Situation intérieure de l'Angleterre, 234. — Sédition excitée à Londres par lord Gordon, 235. — Le gouvernement français veut conduire plus vivement la guerre, 239. — Le marquis de Ségur et le marquis de Castries remplacent Montbarrey et Sartine, 241. — Publication du *Compte rendu* de Necker, 245. — Ses effets dans le public et à la cour, 247. — Plan des opérations pour l'année 1781, 250. — Attaque malheureuse sur l'île de Jersey, 256. — Départ du comte de Grasse pour les Antilles. Combats dans cette mer, 257. — Les Français prennent l'île de Tabago, 258. — Entrée du comte de Grasse dans la baie de Chesapeack, 259. — Divers combats des Anglais et des Américains dans les Carolines et dans la Virginie, 261. — Plan d'opérations contre le général Cornwallis, 262. — Victoire navale du comte de Grasse dans la baie de Chesapeack, 265. — Siége d'Yorck-Town, 266. — Prise de cette ville, 268. — Capitulation du général Cornwallis, 269. — Prise de l'île Saint-Eustache par le marquis de Bouillé, 270. — Prise de Démérari, d'Essequebo et de Surinam par le comte de Kersaint, 272. — Prise de l'île Saint-Christophe, *ibid.* — Conquête de l'île de Minorque et du fort Saint-Philippe par le duc de Crillon, 274. — Bataille navale entre les Anglais et les

Hollandais, 277. — Discours de Fox contre les ministres, 279. — Nouveau ministère, 282. — Renvoi de Necker, 283. — Naissance d'un dauphin, 285. — Mort du comte de Maurepas et de Turgot, 286. — Bataille navale perdue par les Français, 289. — Siége de Gibraltar, 297. — Destruction des batteries flottantes, 302. — Howe ravitaille Gibraltar, 304. — Affaires de l'Inde durant tout le cours de cette guerre, 307. — Mort d'Hyder-Alì, 311. — Négociations pour la paix, 312. — Traité de paix entre la Grande-Bretagne et les Etats-Unis, 314. — Fermeté et désintéressement de Washington, 317. — Son discours et ses adieux au congrès, 321. — Traité de paix entre la France, l'Espagne, la Hollande et l'Angleterre, 329. — — Murmures en Angleterre. Nouveaux changemens dans le ministère, 334. — Quelques objections faites en France contre la paix, 337. — La majorité du public applaudit à cette paix; vives espérances qu'on en conçoit, 339. — Coup d'œil sur l'Europe à l'époque de la paix, 340. — Autriche, *ibid.* — Prusse, 341. — Russie, *ibid.* — Suède, 342. — Danemarck, *ibid.* — Pologne, *ibid.* — Toscane, 343. — Espagne, *ibid.* — Portugal, *ibid.* — Républiques de l'Europe, 344. — Colonies, *ibid.* — Empires d'Asie, 345. — Résultats généraux de la guerre d'Amérique, 346.

FIN DE LA TABLE DU CINQUIÈME VOLUME.

HISTOIRE
DE
FRANCE,
PENDANT LE XVIIIe SIÈCLE.

T. VI.

DE L'IMPRIMERIE DE POULET,
QUAI DES AUGUSTINS, N° 9.

HISTOIRE

DE

FRANCE,

PENDANT

LE DIX-HUITIÈME SIÈCLE;

PAR CHARLES LACRETELLE,

MEMBRE DE L'INSTITUT, PROFESSEUR D'HISTOIRE A L'ACADÉMIE DE PARIS.

TROISIÈME ÉDITION, REVUE ET CORRIGÉE.

TOME SIXIÈME.

A PARIS,

CHEZ F. BUISSON, LIBRAIRE-ÉDITEUR,

RUE GILLES-CŒUR, N° 10.

1812.

HISTOIRE

DE

FRANCE,

PENDANT LE XVIIIe SIÈCLE.

LIVRE DIX-SEPTIÈME.

TABLEAU DES MOEURS, DES LETTRES, DES SCIENCES ET ARTS, DU COMMERCE, etc., AVANT LA RÉVOLUTION.

Disposition des esprits après la paix de 1783.

LES grands mouvemens et les chances diverses d'une guerre vraiment nationale avaient dissimulé la faiblesse du gouvernement; elle se manifesta par degrés dans les années qui suivirent la paix. Si les momens les plus heureux pour les nations sont ceux où l'autorité se fait sentir avec douceur, il faut tout craindre lorsqu'on la voit timide et vacillante. C'était pourtant alors un sujet de joie général, que de remarquer dans le

monarque et dans son conseil une irrésolution qui flattait l'esprit d'indépendance de tous les Français. A l'ombre de vieilles institutions, qu'on croyait encore celles d'une monarchie absolue, la cour devenait une espèce de république, et la France se réglait sur l'exemple de la cour. Un peuple aimable jouissait sans tumulte d'une situation qu'embellissaient tous les prestiges de l'espérance. Tous les ressorts de la monarchie se relâchaient; aucun ne se rompait avec éclat. Des milliers de réformes projetées ne faisaient naître aucune idée de bouleversement ni de révolution. On désirait que la France subît en peu d'années plus de changemens qu'elle n'en avait reçu dans le cours de quatorze siècles. Cette génération se chargeait du sort de toutes les générations à venir. C'était un moindre titre d'orgueil d'être Français que d'être un homme du dix-huitième siècle. L'espace de dix-sept ans, qui restait pour achever le cours de ce siècle, paraissait bien suffisant pour réaliser tous les vœux qu'on avait faits en faveur de l'humanité. Tandis qu'on méconnaissait ou qu'on admettait froidement le pouvoir de la Providence divine, on voulait agir à sa

place, et faire répéter dans mille ans, à des peuples fortunés : Voilà ce qu'ont fait pour nous les hommes du dix-huitième siècle. Toutes les nations européennes affectaient plus ou moins cette exaltation; la France l'éprouvait seule avec sincérité, avec ivresse. Une passion si douce semblait n'avoir rien de commun avec le fanatisme; mais combien elle se montra violente et terrible lorsqu'elle fermenta dans les esprits vulgaires, ou devint un prétexte pour des âmes corrompues! J'ai maintenant à la peindre dans ses plus douces illusions; je n'aurai que trop tôt à indiquer ses premières fureurs. Voyons d'abord ce qui donnait au gouvernement une dangereuse sécurité à l'approche des plus grands périls.

Calonne contrôleur général.

Un ministre séducteur régissait les finances; c'était Calonne, cet ambitieux maître des requêtes, qui, dans sa jeunesse, avait cru appeler sur lui toutes les faveurs de la cour en se rendant le dénonciateur de La Chalotais (1) pour un délit imaginaire. Bientôt

(1) Le procès de La Chalotais contre le duc d'Aiguillon fut terminé au commencement du règne de Louis XVI. Le comte de Maurepas, parent du

épouvanté d'un éclat qui le rendait odieux, il avait montré toute la flexibilité de son caractère en ralentissant par degrés la persécution contre cet inflexible et vertueux magistrat. Mais les parlemens se souvinrent qu'il l'avait commencée; les ennemis de La Chalotais virent de la perfidie dans la manière dont Calonne avait excité et trompé les vœux de leur vengeance. Actif, laborieux, habile à flatter les opinions du jour, il parvint à tirer parti de l'opinion même qui le représentait comme le moins scrupuleux des administrateurs. Louis XVI n'avait encore eu que des contrôleurs généraux d'une réputation inattaquable. La cour, en affectant un peu de complaisance pour les sentimens personnels du monarque, avait vanté, au moins pendant quelques mois, la vertu de Turgot et le rigorisme de Necker. Les deux derniers contrôleurs généraux, Joly de Fleury et d'Ormesson, n'avaient

duc d'Aiguillon, négocia avec les deux procureurs généraux du parlement de Rennes pour obtenir le désistement des poursuites qu'ils avaient commencées contre leur accusateur. Ils cédèrent, et obtinrent plusieurs faveurs de la cour.

rien fait de remarquable. Le premier avait laissé l'anarchie s'introduire dans l'administration des finances. Tous les ministres, présidés par le comte de Vergennes, s'en étaient occupés, et ce sujet épineux avait fait naître entre eux de vives discordes. Joly de Fleury, qui ne put les concilier, fut sacrifié au besoin de la paix. D'Ormesson, qui lui succéda, fit de vains essais de prudence et d'économie. Vers la fin d'une guerre dispendieuse, la rareté du numéraire devint telle, que la caisse d'escompte fut obligée de suspendre ses paiemens. Les courtisans profitèrent de cette circonstance pour publier que l'impéritie de d'Ormesson égalait sa probité, et même qu'elle en était un peu le résultat. Le roi, blâmé par eux d'avoir consulté, en le nommant, sa conscience et ses affections, ne manqua pas de se condamner lui-même. Calonne, qui lui fut vivement recommandé par le comte d'Artois, fut nommé contrôleur général. Les parlemens s'indignaient de ce choix, la nation en était alarmée; la cour respirait, elle s'était assuré quelques années de repos et de plaisir. Le roi fut soulagé en s'entretenant avec un ministre des finances qui se jouait des embar-

ras du jour, et montrait d'un air de triomphe les ressources de l'avenir. Calonne empruntait, anticipait, rendait des édits bursaux, prolongeait des vingtièmes, imposait des sous additionnels avec une aisance que n'avait encore eue aucun de ses prédécesseurs. Le crédit que Necker avait su créer par un air d'austérité, se maintenait par la confiance, et même par la gaieté que montrait Calonne. Une paix honorable pour la marine, et profitable au commerce, favorisait ses opérations. Il en eût recueilli des fruits bien plus heureux s'il eût été le modérateur des goûts d'une nation légère qui se trahissait dans la lutte de son industrie contre l'industrie anglaise ; mais, léger lui-même, et mettant sa politique à flatter des abus qu'il espérait réprimer un jour, il se servait, par insouciance, de la maxime à la mode : *Laissez faire*. Tout fut aimable dans les formes extérieures de son administration. Avant Calonne, ce qu'on craignait le plus au milieu des fêtes de la cour, c'était l'aspect d'un contrôleur général. Calonne y répandait la sécurité en paraissant tout approuver de son inaltérable sourire. Il augmentait le charme de ces fêtes par les grâces

de sa conversation, et surtout par la facilité de ses promesses. Le comte d'Artois pouvait confier gaiement au ministre, son protégé, les pertes qu'il avait faites au jeu. Tout était si promptement réparé, que le roi était tenté de croire que son frère avait appris à se modérer dans sa dépense. La reine avait-elle à réclamer de nouveaux dons pour les parens de son amie la duchesse de Polignac? le contrôleur général paraissait avoir tenu en réserve une place commode, un domaine parfaitement à leur convenance. L'intéressait-elle pour un militaire sans fortune ou pour un artiste malheureux? Calonne accordait des secours à tous les objets d'une pitié généreuse. A quelque heure de la journée qu'on l'abordât, on le trouvait dans la situation d'un homme qui a fini son travail, et qui, confiant et serein, écoute vos vœux avec intérêt, et suit vos pensées en les développant. Il causait bien et discourait encore mieux. Tous les différens systèmes d'économie politique lui étaient parfaitement connus. Il se gardait bien de montrer le dédain que les hommes d'Etat affectent ordinairement pour les théories. Il raillait en public les économistes;

mais il leur faisait entendre en secret qu'il était un adepte de leur école, et que s'il agissait aujourd'hui en Colbert, il saurait bientôt se conduire en Sully. Son style avait moins de solennité, mais une élégance plus naturelle que le style de Necker. Celui-ci s'étudiait trop à écrire éloquemment sur les finances. Calonne ne s'attachait qu'à présenter les résultats de son administration avec une clarté séduisante. Il savait que les Français, dans toutes les discussions difficiles, penchent pour celui qui fatigue le moins leur attention.

Ouvrage de Necker sur l'administration des finances.

Necker, dans sa disgrâce, était encore un homme public, puisqu'il était un écrivain véhément. C'était la publication de son Compte rendu qui lui avait fait perdre la confiance du roi. Fier d'avoir commis une faute qui flattait la curiosité et l'orgueil des Français, il parvint à se distraire de ses chagrins, et développa, dans un ouvrage aussi important que neuf, toutes les données de son Compte rendu. Necker recouvrait dans la retraite ce qui lui avait manqué en précision et en justesse lorsqu'il était en place. Son esprit, incertain au moment de l'action, devenait ferme et pénétrant lorsque l'ac-

tion était passée. Son livre *De l'Administration des Finances* produisit autant d'effet que si l'auteur avait encore dirigé celles du royaume : presque tout y était positif; et, cependant, on applaudit à cet ouvrage, comme s'il avait offert le mérite qu'alors on estimait le plus, celui d'une vaste théorie. Des magistrats, des jurisconsultes, des militaires, des prélats l'étudièrent, non pour devenir administrateurs, mais pour se rendre des censeurs redoutables de l'administration. L'Introduction, dans laquelle Necker avait prodigué ses couleurs les plus brillantes, était un tableau exagéré de ce que produisent, pour le crédit public, les vertus de l'administrateur. Il était aisé d'y voir un panégyrique de Necker écrit par lui-même, et une satire indirecte et pressante du ministre qui occupait sa place. On fit grâce au panégyrique en faveur de la satire. Calonne ne témoigna en rien qu'il pouvait être blessé par ce lieu commun de morale publique; il n'inquiéta point son adversaire : on lui sut gré d'être serein, et, plus encore, de se montrer généreux (1).

(1) Voici un fragment de l'introduction du livre de M. Necker, sur les finances. Il pourra faire juger du ton général de l'ouvrage.

Calonne était haï des parlemens ; mais sa fâcheuse renommée leur inspirait des craintes qui contenaient un peu leur opposition. En le voyant continuer le système des emprunts, et augmenter de beaucoup les anticipations, les magistrats du parlement de

« Ces souvenirs, cette méditation d'un homme » public rendu à lui-même, ne pourront au moins » déplaire ; et quand la nation française, de qui » j'ai reçu tant de marques de bienveillance, n'y » verrait que les traces de ma reconnaissance, » mon cœur serait satisfait. Oui, nation généreuse, » c'est à vous que je consacre cet ouvrage, non par » une dédicace vaine et fastueuse, mais par un hom- » mage habituel et de tous les jours ; mais par ce » sentiment profond qui tout à la fois m'agite et » me console. Ah ! si j'eusse pensé que vous auriez » honoré ma retraite de tant d'intérêt, peut-être » eussé-je tout supporté, tout hasardé ; mais non, » les choses en étaient venues à un point ; les at- » taques et les contrariétés étaient telles, que mon » sacrifice n'eût pas été de durée ; et lorsque par » des circonstances personnelles, ou par la marche » qu'on a suivie, l'on ne tire sa force que de soi- » même, il faut veiller de bien plus près sur sa » considération, et se garder de la souplesse qui » amène la ruine avec le déshonneur. Peut-être » même est-ce encore une action publique que » de montrer au milieu des cours, et à ceux dont » l'œil n'est jamais frappé que par l'éclat du rang

Paris semblaient dire : Il s'embarrasse ; ne l'attaquons vivement qu'au moment d'un embarras extrême. Cependant un emprunt de quatre-vingts millions, présenté dans l'année 1785, et hypothéqué sur un troisième vingtième qui devait cesser dans l'année, fut l'objet d'une discussion très-vive : le parlement alla jusqu'à de troisièmes remontrances. Forcé d'enregistrer, il écrivit une protes-

» et des dignités, qu'il existe encore une autre » grandeur, celle du caractère et de la vertu. »

Le passage qui suit immédiatement celui-ci, contient une assertion fort étonnante, et qu'il ne faut pas perdre de vue. Elle eut une grande influence sur la marche de l'assemblée des notables, et contribua beaucoup à renverser tous les projets de M. de Calonne.

« D'ailleurs mon devoir envers le roi m'obligeait » encore à de la prévoyance, afin de pouvoir remettre dans toute sa force le dépôt qui m'avait » été confié. C'est ainsi que je me suis conduit ; » j'ai quitté la place que j'occupais en laissant des » fonds assurés pour une année entière ; je l'ai » quittée dans un moment où il y avait au trésor » royal plus d'argent comptant et plus d'effets » exigibles qu'il ne s'en était jamais trouvé de mémoire d'homme, et dans un moment enfin où la » confiance publique, entièrement ranimée, s'était » élevée au plus haut degré. »

tation formelle au bas de l'enregistrement; mais ce corps ayant été mandé à Versailles, pour voir biffer cette protestation, se soumit avec une docilité inattendue. Calonne triomphait, mais Louis XVI était troublé ; dès qu'il avait tenu un lit de justice, il se croyait sur le chemin de la tyrannie : sa conscience était intimidée de tout ce qui épouvantait sa faiblesse.

Calonne prépare le roi à une grande mesure.

Dès ce moment Calonne flatta le roi d'établir l'ordre de ses finances et la sécurité de son règne par des voies plus douces, quoiqu'elles fussent tombées en désuétude : il prétendait avoir trouvé un moyen infaillible d'éluder l'opposition des parlemens et de confondre leur orgueil. Quoique les monarques faibles paraissent être naturellement en garde contre les choses nouvelles, elles leur plaisent souvent, parce qu'ils préfèrent à des obstacles connus ceux dont ils n'ont encore aucune idée. Calonne captiva l'esprit du roi en lui présentant des projets étendus, mais vagues, qui répondaient aux trois vœux que Louis ne cessait d'exprimer : *Plus de nouveaux emprunts, plus de nouveaux impôts, et, surtout, plus d'opposition des parlemens.* Il le ramenait au système de Turgot, qui

croyait subvenir à toutes les charges de l'Etat en y faisant contribuer les deux ordres les plus puissans du royaume.

« Il existe, disait-il au roi, une disproportion entre les recettes et les dépenses; » elle est ancienne, elle est progressive, elle » est effrayante : je cache à tout autre qu'à » votre majesté la nature et l'étendue du » mal; mais j'en prépare le remède. Je ne » trouble point encore une sécurité qui » maintient et développe le crédit public. » On voit le trésor royal satisfaire librement » à des charges sous lesquelles on croyait le » voir accablé. Bientôt j'aurai assuré le » paiement de quatre cents millions d'arriéré des dépenses de la guerre. Les heureux fruits de la paix ont justifié cette » guerre. Toutes vos villes maritimes prospèrent, vos colonies font des progrès merveilleux; Saint-Domingue, la Martinique, » toutes les Antilles, ne nous permettent plus » d'envier les trésors du Nouveau-Monde; » la nouvelle compagnie des Indes (1) va

(1) Un arrêt du conseil d'état, du 14 avril 1785, accorda un privilége pour une nouvelle compagnie des Indes. Aucune grande opération n'en signala la courte existence, mais du moins elle s'abstint des

» régler avec sagesse un commerce qui,
» plus nécessaire que fructueux, ne doit
» point être abandonné aux expéditions in-
» téressées et hasardeuses des particuliers.
» La considération que, sous le règne de
» votre majesté, la France a reconquise, af-
» fermit la tranquillité intérieure. De grands
» propriétaires, de grands bénéficiers, in-
» troduisent plusieurs genres d'améliora-
» tions dans notre agriculture; du sein des
» palais même on s'occupe de féconder les
» champs. L'argent abonde dans le royaume.
» Le peuple n'a jamais eu plus de moyens
» de travail. Le luxe réjouit ses regards,
» parce qu'il met ses bras en activité. Le
» peuple, à qui des jurisconsultes décla-
» mateurs s'efforcent vainement de faire
» maudire le luxe, serait attristé s'il voyait
» interrompre les dépenses qu'une inepte

fautes qu'on avait reprochées à la compagnie antérieure. Les écrivains économistes attaquèrent avec force ce nouvel établissement. On lut avec intérêt un mémoire judiciaire où la question des priviléges exclusifs était discutée. On craignait que M. de Calonne ne sévît contre l'avocat qui avait présenté la réclamation du commerce de France; il se contenta de le réfuter, et le fit avec beaucoup de politesse.

parcimonie appelle superflues. Conti-
» nuez ces travaux splendides, qui font
» l'ornement de Paris, de Bordeaux, de
» Lyon, de Nantes, de Marseille et de
» Nîmes, et qui sont presque entièrement
» acquittés par ces villes florissantes. Veillez
» sur tous vos ports; fortifiez le Hâvre, et
» créez Cherbourg en bravant la jalousie de
» l'Angleterre. Point de ces mesures qui
» décèlent et ne soulagent pas la gêne du
» trésor. Que des serviteurs durement ren-
» voyés n'aillent pas répandre leurs plaintes
» parmi vos sujets : la plaie de l'Etat ne doit
» être dévoilée que lorsque tout sera prêt
» pour la guérir. Alors on pourra montrer
» autant de franchise que de confiance; alors
» on pourra invoquer les grands moyens
» de salut que réclament depuis plus d'un
» siècle les finances de la monarchie : l'un,
» c'est une nouvelle combinaison des impôts
» qui en augmente le revenu et qui en dimi-
» nue les charges; l'autre, c'est l'abolition
» des priviléges que la timidité du gouver-
» nement a conservés, soit aux pays d'Etats,
» soit aux deux ordres les plus puissans du
» royaume. Il est, Sire, une belle vertu qui
» se développe aujourd'hui dans la nation,

» et surtout parmi les hommes qui en sont
» l'élite : c'est l'amour du bien public ;
» chaque jour vous communiquez à vos
» sujets ce noble sentiment. L'amour du
» bien public n'a plus qu'un seul obstacle
» à vaincre, c'est l'esprit de corps. Rien de
» plus difficile (et M. Turgot l'a éprouvé)
» que de faire consentir les parlemens à
» l'abolition des priviléges en matière d'im-
» pôts ; ce n'est point à eux qu'il faut de-
» mander ce sacrifice ; il est plus sûr de s'a-
» dresser à cette même noblesse, à ce même
» clergé dont les parlemens prétendent dé-
» fendre et ne cessent d'attaquer les préro-
» gatives. Vous trouvez le clergé plus sou-
» mis qu'il ne l'a été sous aucun de vos pré-
» décesseurs. Plus de controverses, plus de
» schisme : on ne voit plus les fractions di-
» visées de ce grand corps, tantôt implorer
» l'appui du gouvernement, et tantôt en
» braver les défenses pour se persécuter
» avec acharnement. Le cours des opinions
» de ce siècle a mis l'autel en péril, mais
» l'autel est placé sous la protection du
» trône ; l'Eglise de France n'a jamais compté
» un plus grand nombre de prélats bienfai-
» sans : de riches bénéficiers ne voudront

» plus être regardés comme les membres
» parasites de l'Etat; ils subiront des charges
» qui les rendront citoyens, et qui, préve-
» nant un légitime sujet de murmures, im-
» primeront plus de respect pour leur mis-
» sion et pour leur caractère. La noblesse
» ne sera pas moins empressée à seconder
» vos vœux. J'avoue que rien ne garantit
» encore les dispositions de ceux des nobles
» qui, vivant dans la retraite, accroissent
» peu leurs lumières, et dont la fierté, ou
» plutôt la rudesse, dévoile quelque cha-
» grin; mais tous les autres ne seront-ils
» pas entraînés par un mouvement qu'eux-
» mêmes ils ont donné aux esprits? Ceux
» qui se sont couverts de gloire dans la
» guerre d'Amérique, sauront, par quelques
» sacrifices, couvrir les dépenses de cette
» guerre. Peut-être trouverez-vous dans le
» tableau que je vous présente quelques
» traits de ce caractère confiant que vous
» me reprochez quelquefois, et dont je ne
» puis tout-à-fait me disculper. Mais quel
» est mon bonheur, d'annoncer à votre
» majesté que j'ai trouvé le moyen d'écarter
» d'un plan courageux toute supposition
» frivole ou téméraire! Je ne veux point

» flatter l'effervescence des esprits; je veux
» qu'elle soit dirigée et contenue. Ce serait
» le comble de l'imprudence que de sou-
» mettre de grands intérêts d'État à la dis-
» cussion des assemblées du clergé, de ré-
» tablir celles de la noblesse, d'éveiller le
» dangereux esprit de corps en faisant dé-
» libérer séparément les corporations. Si
» l'on ne pouvait rien obtenir qu'à ce prix,
» il vaudrait mieux opposer à l'inévitable
» résistance des parlemens toutes les forces
» de l'autorité royale, et leur montrer que
» la main paternelle qui leur a rendu l'exis-
» tence peut révoquer ses bienfaits et châ-
» tier la rébellion. Mais pourquoi troubler
» un règne bienveillant et paisible par ces
» rigueurs qui ont désolé le règne de votre
» aïeul? C'est l'exemple de Henri IV que je
» présenterai à celui de ses descendans en
» qui la France retrouve le mieux l'image
» d'un roi si chéri. Ce fut dans une assem-
» blée de notables qu'il annonça les bien-
» faits dont le peuple, après deux siècles,
» s'entretient encore avec attendrissement.
» Mais, Sire, le projet que je conçois de-
» mande à être long-temps médité : je ne
» veux point imiter l'exemple des ministres

» qui ont compromis le succès de mesures
» importantes, pour en avoir précipité l'exé-
» cution. Vous aurez, en quelque sorte, à
» donner une nouvelle constitution à l'État
» en changeant le régime des finances :
» toutes les parties d'un plan si vaste exigent
» de longs travaux. Je sens que je ne peux
» être absous, aux yeux de votre majesté, du
» reproche d'un peu de hardiesse, qu'en lui
» prouvant jusqu'où s'est portée ma pré-
» voyance. »

Calonne réveillait dans le roi le souvenir de ses premiers vœux, de ses plus douces espérances : ce ministre parut avoir une connaissance parfaite des hommes dans le moment où, pour le malheur de la France, celui du prince, et le sien même, il les jugeait avec une complète illusion. On était arrivé à une époque où les esprits les plus subtils ne pouvaient se défendre de l'enthousiasme. La bonté se montrait dans toutes les occasions publiques, la générosité éclatait dans tous les discours. Il y avait une foule de séducteurs, et cependant on comptait peu d'hypocrites. Un tableau détaillé des mœurs et de la disposition des esprits, va montrer combien les projets de Calonne eussent été hasardés, même sous un mo-

narque doué de quelque force d'âme, et combien ils étaient funestes sous un prince qui ne garda jamais six mois une même volonté.

Tableau de la cour.

Un étranger qui, en voyant la cour après la paix de 1783, se fût abstenu de prendre connaissance des intrigues secrètes, aurait pensé sans doute que si la cour de Louis XIV dut présenter un aspect beaucoup plus auguste, à aucune époque elle ne put offrir un aspect plus aimable. Il eût respecté, dans un monarque de trente ans, une régularité de mœurs dont bien peu de ses prédécesseurs avaient donné l'exemple. Louis XVI était au milieu de sa cour comme un père facile qui tolère les plaisirs de sa jeune famille. Quelques soins de piété remplis sans faste, et avec un zèle qu'il n'osait manifester dans toute sa ferveur; un travail assidu avec ses ministres; des études particulières qui étaient pour lui de nobles délassemens, quelques entretiens avec des courtisans judicieux, la tendre affection qu'avaient pour lui madame Elizabeth, ses tantes Mesdames, et le vertueux duc de Penthièvre; la douce perspective d'avoir bientôt à s'occuper de l'éducation de son fils et de sa fille; enfin, l'unique passion de son cœur, son amour-

Le roi.

pour la reine, lui donnaient autant de bonheur qu'en peut goûter, dans une situation périlleuse, un prince d'un faible caractère.

La cour n'affectait plus cette aridité de sentimens qui naît trop souvent de l'excès même de la politesse, et qui avait dû devenir une mode, ou plutôt une loi, sous un monarque égoïste et libertin. Comme la reine était l'âme de toutes les fêtes, dispensait presque toutes les récompenses et influait sur presque toutes les délibérations, on se conformait à la vivacité de ses goûts. On osait montrer à Versailles l'air du plaisir, et même de la gaieté ; on s'y rendait dans des équipages plus élégans que somptueux. On volait encore avec plus de vitesse et de joie vers le petit Trianon et le château de Saint-Cloud, où la reine tenait une cour plus intime. Les affaires se décidaient dans des lieux où tout semblait respirer l'oubli des affaires. Chacun affectait l'enthousiasme de la jeunesse, parce que la reine avait encore la vivacité de cet âge. Le soin de plaire empêchait que la conversation ne fût bruyante ; mais toujours elle était animée, et respirait la même indépendance que si l'on s'était cru très-loin du souverain. Les guerriers revenus de l'Amérique van- La reine.

taient les institutions des heureux insurgens. Ceux qui leur enviaient l'avantage d'avoir vu naître une république, parlaient de l'Angleterre avec admiration, et faisaient de fréquens voyages dans cette île. Ils disaient, à leur retour, que la France était peu avancée dans sa civilisation, et qu'il était temps de se rapprocher des institutions anglaises. La fille de Marie-Thérèse désapprouvait intérieurement ceux qui tenaient à la cour un pareil langage ; mais comme il n'était aucun de ces courtisans qui ne crût sincèrement concilier ces opinions nouvelles avec une affection héréditaire pour la monarchie, la reine ne leur faisait pas un crime de ce qu'elle regardait comme des vœux chimériques.

Société intime de la reine.

Ceux qu'elle consultait n'étaient renommés ni par leur circonspection, ni par l'austérité de leur caractère. Un seul d'entre eux avait de la gravité, mais sans prudence : c'était l'abbé de Vermont. On verra dans le dernier Livre les tristes effets de ses conseils. Le baron de Bezenval était un mentor peu sérieux. Le duc de Coigny, courtisan d'un âge mûr, n'avait d'autre prétention que de retracer la politesse et la grâce de l'antique chevalerie. Le comte de Vaudreuil, avec

un esprit vif et un caractère tranchant, lançait de tous côtés les traits de la satire ; et s'environnait des hommes de lettres qui recherchaient le plus le mérite à la mode, celui de la hardiesse dans les opinions. Le crédit des courtisans les plus privilégiés cédait à celui de la duchesse de Polignac, amie de la reine. Sa figure, pleine de charmes, peignait une âme bienveillante. Son caractère était paisible jusqu'à l'indolence. Faite pour orner la cour, mais ennemie de la contrainte, elle avait été forcée, par des parens et des amis ambitieux, de céder à la faveur : elle avait accepté à regret la place de gouvernante des enfans de France. La reine voulait être l'amie la plus constante et la plus dévouée. Dans la crainte de n'être pas assez chérie pour elle-même, elle s'occupait à faire oublier la hauteur de son rang. C'était elle qui, auprès de son amie, s'alarmait la première de quelque apparence de froideur. Elle lui écrivait dans les jours même où elle était assurée de la voir. Elles oubliaient ensemble les intrigues de la cour et les dangers de l'État ; ni l'une ni l'autre ne se doutaient qu'elles pussent être les objets de la haine et de la calomnie. On voyait la reine se renfermer quelquefois dans les

devoirs d'épouse et de mère. Dans d'autres momens, elle se rendait l'arbitre des délibérations les plus importantes ; et puis une parure qu'elle inventait, un nouveau divertissement qu'on préparait à la cour, la rappelaient à tous les goûts qu'on applaudissait en elle lorsqu'elle était dauphine. On ne pouvait, dit le baron de Bezenval dans ses Mémoires, lui parler d'affaires dans le temps du carnaval. Elle prenait souvent part aux plaisirs de la capitale. On apprenait avec mécontentement qu'elle se rendait sans son époux au bal masqué de l'Opéra, où le délire d'une égalité bruyante compromettait sa dignité. L'histoire, qui marche accompagnée de la morale, interroge les souverains sur des convenances violées.

Il était manifeste qu'un parti puissant, et peut-être même des partis opposés, s'occupaient alors de diffamer la reine et d'avilir son époux. Les motifs d'animosité qu'avait contre eux le duc de Chartres, étaient connus. Ce fut vers ce temps qu'on vit s'éteindre la vive amitié qui avait régné entre la reine et le comte d'Artois. Ce refroidissement prit bientôt le caractère d'une sourde et cruelle discorde.

Des princes inoccupés avaient autour d'eux des hommes d'un esprit remuant, qui s'efforçaient de leur suggérer quelque passion, afin de donner du ressort à leur âme. Chacun d'eux représentait à son futile patron, que la France attendait de lui son salut. Un prince paraissait-il éprouver la fatigue des plaisirs, c'était le moment qu'on saisissait pour le conjurer de se rendre le soutien de l'État et le guide du roi. Toutes ces intrigues, tous ces discours ne produisaient chez les princes que des efforts d'un moment et de vaines saillies d'ambition.

Il y avait à la cour plusieurs hommes à qui de nobles goûts et des habitudes de bienfaisance avaient fait sentir le besoin de l'ordre. On citait parmi eux le duc de Penthièvre, le maréchal de Beauveau, les ducs de Biron, de Nivernais, de Charost, Du Châtelet et de Larochefoucauld; mais, en général, les fortunes particulières étaient conduites sur le même plan que la fortune publique, ou plutôt avec la même absence de plan. La banqueroute du prince de Rohan Guéménée produisit un éclat odieux; sa fortune et les dons qu'il tenait de la cour étaient immenses. Ce coupable dissipateur avait entraîné dans sa ruine une foule de

bourgeois médiocrement aisés et d'obscurs artisans : le peuple en garda un long souvenir.

Extrême mobilité des modes.

Presque tous les genres de luxe avaient été, sous Louis XIV, imposans ou gracieux ; sous Louis XV, ils furent lourds et bizarres. Les nations étrangères copiaient encore nos modes, par respect pour notre vieille renommée dans ce genre ; les Anglais seuls saisirent le moment où le faux goût dominait parmi nous, pour s'affranchir d'un tribut qui pesait sur leur commerce et ralentissait leurs manufactures. Le commencement du règne de Louis XVI fut l'époque d'une heureuse révolution dans les arts : les modes s'en ressentirent; elles devinrent plus légères, d'un goût plus délicat, mais sans avoir aucun caractère de grandeur ni de magnificence. La reine y présidait : on eût dit, à l'élégante simplicité de sa parure, qu'elle cherchait à flatter l'esprit d'économie de son époux ; mais c'était un piége où elle-même était trompée : il fallait renouveler perpétuellement et diversifier à l'infini ce qui n'avait nulle solidité. Il n'y eut plus de bornes au caprice.

Bientôt on reconnut que les Français pouvaient avoir des rivaux ou des maîtres dans

les inventions de la mode; on consulta les étrangers, et l'on imita souvent les Anglais. Sur quel point ne montrait-on pas de la déférence pour ces insulaires? La frivolité fut sourde aux plaintes de nos manufacturiers; la reine seule les entendit, et prenant en pitié les négocians de Lyon, qui voyaient la mousseline préférée à leurs belles soieries, elle essaya, mais avec un faible succès, de revenir sur l'exemple qu'elle avait donné. Heureusement pour la splendeur de Lyon, les étrangers n'imitèrent point notre inconstance. Le futile et cruel égoïsme qui sacrifiait ainsi l'intérêt national, était sans excuse au sortir d'une guerre dispendieuse soutenue pour le commerce. Les faibles acquisitions qu'on obtint par le traité de 1783, ne pouvaient être mises en balance avec les dommages qui devaient résulter de cette révolution dans les modes. Tel guerrier qui avait signalé son courage à l'attaque d'une colonie anglaise, se faisait une gloire, après la paix, de rapporter de l'Angleterre une mode qui allait causer la désolation ou la clôture de deux cents ateliers.

Diverses observations sur les mœurs.

Les mœurs de la cour n'étaient point gouvernées par l'exemple du roi, mais du moins on n'y voyait plus l'ostentation du

déréglement comme au temps de la régence, ni comme au temps où une courtisane subjuguait un monarque énervé. La vertu n'était plus menacée du ridicule ; les faiblesses étaient fréquentes, mais on les couvrait du voile de la décence, ou bien on cherchait à leur donner l'excuse d'un sentiment profond. Les grands désordres avilissaient les femmes qui s'y étaient précipitées ; et les hommes qui s'en glorifiaient, n'étaient plus guère fêtés que par le duc de Chartres, bruyant imitateur des vices de son bisaïeul. Il y avait comme un code de conventions secrètes, non pas tout-à-fait pour légitimer, mais pour pallier l'infidélité conjugale : les femmes paraissaient avoir cédé à la séduction la plus adroite et la plus opiniâtre ; les séducteurs étaient tenus de montrer du respect, et même une longue amitié pour leurs prétendues victimes. On manifestait hautement une passion pour avoir le plaisir d'en exagérer la violence. Ce n'était pas assez que de prévenir l'éclat des discordes domestiques : les époux, réciproquement infidèles, affectaient entre eux le ton d'une estime et d'une amitié inaltérables. Peut-être des conventions si commodes furent-elles plus fatales aux mœurs que ne l'avaient été aupa-

ravant un libertinage impétueux ou une corruption révoltante. Presque toutes les sociétés qui se piquaient de politesse, imitèrent ces mœurs de la cour, mais en les prenant plus au sérieux; les jeunes gens, surtout dans les provinces, voulaient montrer des sentimens passionnés, exprimaient leur premier désespoir par la menace d'un suicide, et l'effectuaient quelquefois. De tous les héros de roman on imitait de préférence ceux qui avaient un ton sentencieux et tragique. Ainsi se développaient des caractères ardens et susceptibles de tous les effets de l'enthousiasme.

La noblesse est moins respectée; les classes intermédiaires s'élèvent.

Le changement le plus sensible dans les mœurs de la cour était la diminution du respect pour les rangs et pour tous les avantages de la naissance. Si le duc de Saint-Simon et le comte de Boulainvilliers trouvaient que sous Louis XIV mille atteintes y avaient été portées par les faveurs arbitraires du monarque et par la résolution qu'il avait manifestée de ne récompenser, dans les nobles, que des services rendus ou la soumission la plus passive, combien ces fiers défenseurs des droits et des préjugés féodaux n'eussent-ils pas été choqués

de voir, sous Louis XV et sous Louis XVI, la puissante élite du tiers-état dominer dans le conseil du roi, s'enrichir par l'administration des revenus publics, s'allier aux plus nobles familles, en relever la splendeur sans y porter aucun des ridicules reprochés aux vieux traitans, monter aux grands emplois de la magistrature, faire honorer le commerce si long-temps livré à d'injustes dédains, et s'illustrer par la culture des lettres! Les nobles eussent été insensés de vouloir lutter contre un ordre de choses qui tenait aux progrès de la civilisation; ils ne purent jouer long-temps le rôle de protecteurs hautains des hommes opulens dont ils avaient brigué l'alliance, ni des hommes de lettres auprès desquels ils cherchaient une flatteuse renommée. Ceux-ci, malgré beaucoup de respect et quelques flatteries, leur faisaient sentir la puissance de l'opinion : ceux-là fortifiaient chaque jour leur autorité sur des gendres prodigues. Un seul rempart restait aux nobles; il était d'une nature bien fragile, mais ils en usèrent avec beaucoup d'art : ils n'avaient plus que leur politesse même pour manifester leur supériorité. La politesse de cour avait un charme

tout particulier pendant les heureuses années du règne de Louis XVI. Il n'y avait aucun genre de mérite qui ne fût loué avec chaleur. Forcés de payer tribut à l'esprit philosophique, les nobles semblaient entrer aisément en composition sur le préjugé de la naissance; mais ils veillaient à le justifier, non-seulement par les grâces faciles qu'ils regardaient depuis long-temps comme leur apanage exclusif, mais encore par la vivacité de leur esprit et l'universalité prétendue de leurs connaissances. Ce nouveau genre de prétention, qui faisait un étonnant contraste avec l'ignorance altière de leurs aïeux, avait multiplié parmi eux les brillans discoureurs.

Politesse, aménité de la conversation.

La conversation avait moins de légèreté, mais l'enthousiasme n'y laissait pas un moment de langueur; les femmes avaient l'art de la diriger, même lorsqu'on traitait les sujets les plus sérieux. On les consultait sur les innovations qu'on voulait introduire dans l'État, et sur tous les actes de bienfaisance publique. Le bel esprit n'osait se montrer qu'accompagné de sensibilité; la pitié s'étendait jusqu'aux malheurs de l'autre hémisphère. Chaque société devenait un tri-

bunal où tous ceux qui se disaient opprimés trouvaient de nombreux vengeurs. Les plaisanteries irréligieuses étaient tombées en oubli; non qu'elles fussent jugées dangereuses, mais elles étaient usées. En général on se taisait sur la religion, et les prélats rompaient peu ce silence. Les anecdotes scandaleuses inspiraient un froid mépris. On se détournait de ce sujet d'entretien, à moins qu'il ne prêtât des armes à l'esprit d'opposition. Quand on entendait discourir sur les dangers de l'État tel jeune militaire ou tel jeune évêque, on regrettait que leur élocution brillante ne fît point l'ornement d'une assemblée politique; c'était alors qu'on enviait hautement l'Angleterre. Avec quel transport de joie n'eût-on pas appris que bientôt il existerait une tribune où seraient appelés tous ceux dont on admirait l'éloquence!

A peine, sous Louis XIV, et même dans les commencemens du règne de Louis XV, pouvait-on citer une vingtaine de courtisans qui manifestassent et l'ambition et le talent de diriger les affaires de l'État; c'était un soin qu'on abandonnait à des maîtres de requêtes, et l'administration des finances, surtout, pa-

raissait avoir quelque chose de roturier. La cour de Louis XVI offrait une foule de courtisans spirituels et prodigues qui paraissaient avoir une vocation indéterminée pour toute espèce de ministère, et particulièrement pour celui des finances; ils voulaient prouver que rien ne rebute un esprit vaste, que rien n'effraie une âme ardente.

Tous les goûts étaient des passions; on montrait beaucoup d'enthousiasme pour les beaux arts : des particuliers, plus fastueux qu'opulens, affectaient la libéralité des Farnèse ou des Médicis. On avait annoncé que la philosophie, en faisant la guerre à l'imagination, entraînerait la décadence des beaux arts; cependant on les voyait briller d'un éclat tout nouveau depuis un petit nombre d'années. L'école française, affranchie des règles arbitraires de Vanloo, et de la folle licence de Boucher, revenait à un goût noble et judicieux, grâce aux travaux de Vien, de Ménageot, de Barbier, de David, de Regnault et de Vincent. Progrès des beaux arts. Peinture.

Julien, Houdon, de Joux, Moitte et Chaudet, guidés par le sentiment de l'antique, opéraient la même réforme dans la sculpture. Le faux goût avait été vaincu du moment où parurent la *Baigneuse* de Julien, Sculpture.

le *Léonard Vinci* de Ménageot, le *Socrate*, le *Belisaire*, le *Serment des Horaces* de David, le *Mathieu Molé* de Vincent, et la *Cananéenne* de Drouais.

Architecture. Monumens divers.

Dès le milieu du dix-huitième siècle, le génie de Souflot avait rendu à l'architecture un caractère élevé. On admirait l'hôpital de Lyon, la salle de spectacle de Bordeaux et celle de Nantes. La capitale voyait peu s'élever de grands monumens. L'église de Sainte-Geneviève s'achevait avec lenteur; celle de la Madeleine restait abandonnée après un faible essai; enfin, le Louvre, imparfait, négligé, continuait d'offrir un mélange choquant de constructions disparates; mais du moins on pouvait regarder comme des ouvrages accomplis dans leur genre, la coupole de la Halle aux blés, l'École de droit et l'École de chirurgie. Le luxe des particuliers suppléait à la munificence publique : des hôtels où l'on imitait, dans de petites proportions, mais avec élégance, les beaux palais de Rome, donnaient un aspect enchanteur aux rivages de la Seine, aux Boulevarts et aux Champs-Elysées. Le gouvernement faisait de grandes promesses pour les embellissemens de Paris; on espérait pouvoir corriger avec le temps l'insalu-

brité de certains quartiers, et débarrasser les places publiques, les ponts même, de bâtimens informes. Le baron de Breteuil, ministre de la maison du roi, était actif, intelligent; mais il annonçait avec trop d'ostentation les plans d'un gouvernement obéré : la détresse du trésor royal était dévoilée par l'inexécution de promesses magnifiques. Un nouveau pont allait porter le nom de Louis XVI; on y travaillait avec assez d'ardeur. Le pont de Neuilly, qui fut construit pendant les dernières années de Louis XV, et qui fut l'ouvrage de l'ingénieur Perronnet, est un des plus admirables monumens de la France.

Musique.

Celui de tous les beaux arts qui avait fait le plus de progrès dans le dix-huitième siècle, était la musique; et l'on pouvait se vanter, à cet égard, d'avoir beaucoup surpassé le siècle de Louis XIV. Rameau, qui avait substitué un autre système musical à celui de Lulli, ne fit qu'une révolution imparfaite, et se vit abandonné à son tour. Le charmant intermède de J. J. Rousseau avertit les musiciens français de se diriger vers un genre simple, facile et gracieux. Grétry et Monsigny surent créer une musique nationale, en faisant passer dans leurs notes toute la vi-

vacité d'une conversation piquante. Comme ils furent toujours vrais et souvent pathétiques, on peut croire que leurs productions sont à l'abri de l'inconstance des modes musicales. Le débat, ou plutôt l'espèce de guerre qui s'éleva entre les partisans de Gluck et de Piccini, enrichit l'Opéra de chefs-d'œuvre de styles divers. *Armide*, *Alceste*, les deux *Iphigénie*, montrèrent dans Gluck les plus puissantes ressources du génie dramatique. Son rival, Piccini, n'obtint pas moins de succès dans l'opéra de *Didon*. Les Français purent se croire transportés au théâtre d'Athènes, quand Sacchini leur donna *OEdipe à Colonne* (1).

(1) En rejetant des détails qui me conduiraient trop loin, je dois indiquer ici d'autres perfectionnemens du goût dans des arts divers. La gravure avait suivi le sort de la peinture, dont elle est la traduction : elle fut froide et maniérée pendant une grande partie du règne de Louis XV. Berwick contribua un des premiers à lui rendre de la simplicité et de la force. L'art typographique avait également déchu ; les Didot l'élevèrent plus haut qu'il n'avait encore été porté en France, et peut-être même chez l'étranger. Si l'on peut en juger d'après les témoignages de plusieurs hommes éclairés, l'art de la représentation théâtrale n'eut jamais plus de noblesse ni de vérité que depuis l'année 1760 jus-

Les beaux arts produisaient, dans les campagnes, des effets d'un autre genre, et dont l'invention était récente. J'ai déjà parlé, dans le Cinquième volume de cette Histoire, de la naissance des jardins anglais : ce luxe, qui s'était extrêmement répandu et perfectionné, donnait un nouveau charme au sol de la France. Les châteaux des princes et de plusieurs personnages illustres ou opulens, se présentaient, depuis l'introduction de cet art, comme les plus aimables et les plus paisibles retraites. De jolies chaumières, des fabriques, des ermitages, des tombeaux érigés à des hommes vertueux, semblaient en faire des asiles ouverts à la méditation. Des hommes auparavant futiles et toujours dissipés, dépensaient des sommes considérables pour devenir ou pour paraître sérieux, amis de la solitude et susceptibles des pensées fortes qu'elle inspire. Jardins anglais.

Les lettres, depuis la mort de Voltaire, n'étaient plus sous un régime monarchique; le règne des opinions philosophiques était alors à la troisième génération. La première n'avait vu que les tentatives faibles ou isolées Philosophie.

qu'en l'année 1789. Tous les hommes d'un goût exercé ont célébré le talent de Le Kain, de Mlle Duménil et de Mlle Clairon, de Préville et de Molé.

de plusieurs beaux-esprits qui cherchaient à se montrer supérieurs au vulgaire sans songer à l'entraîner. La seconde génération avait été vivement agitée par les efforts impétueux et combinés de plusieurs hommes, les uns d'un génie vaste, les autres d'un esprit remuant. Cet âge fut celui des combats : les philosophes et leurs adversaires semblaient toujours rangés en bataille. Ces derniers combattaient tantôt avec des armes que le temps avait usées, tantôt avec les premières armes que le hasard leur fournissait : ils étaient presque toujours vaincus, et trop pressés d'avouer leur défaite. Les philosophes étaient unis par leurs périls, plus encore que par l'analogie de leurs opinions et la sympathie de leurs caractères. Audacieux et féconds en stratagèmes, ils s'acharnaient à la victoire et s'étourdissaient sur les suites d'un triomphe complet. La troisième génération vit le combat presque entièrement cessé : les philosophes comptaient des alliés secrets jusque dans les rangs de ceux qui avaient tant d'intérêt à les combattre. Ils ne voyaient plus nul honneur à poursuivre leurs attaques contre la religion et ses ministres. La politique et l'administration leur paraissaient un plus digne objet

de leurs recherches : ils étaient novateurs sans être factieux.

Des disciples et des amis de Voltaire, nul n'avait la puissance de le remplacer. Diderot, qui avait presque disputé l'empire au vieillard de Ferney, en poussant plus loin l'incrédulité, déceda, dans ses vieux jours, les chagrins qui suivent l'athéisme. Il perdit beaucoup auprès des philosophes, et encore plus auprès du public, en diffamant, dans *l'Essai sur les règnes de Claude et de Néron*, J. J. Rousseau qui n'était plus ; en flétrissant, par les outrages les plus emportés, la mémoire de celui qu'il avait tant de fois serré dans ses bras, et dont il n'avait plus à craindre ni la réplique véhémente, ni le pardon dédaigneux (1). Diderot.

(1) Diderot mourut le 30 juillet 1784, à l'âge de soixante-onze ans. Il ne sut, à aucune époque de sa vie, et encore moins dans sa vieillesse, recueillir les forces de sa pensée, pour composer les grands ouvrages qu'on attendait de lui. La complaisance extrême qu'il avait pour ses amis ou pour quiconque voulait le flatter, emportait tous ses loisirs. Il concourait à des ouvrages médiocres, dont il n'était pas l'auteur, et cherchait à les animer par des pages brillantes. Fatigué de compromettre son repos par des productions hardies, et même cyniques, il se bornait à faire des lectures clandestines, soit de son *Jacques*

Chaque jour augmentait le nombre des prosélytes de la philosophie de J. J. Rousseau, parce qu'elle était favorable à l'exaltation des esprits. Celle de Voltaire commençait à être regardée comme superficielle, ou, du moins, comme trop restreinte dans ses applications. Les ouvrages où l'athéisme était professé avec un calme sinistre, tels que le *Système de la nature*, et ceux qui, plus dangereux, appliquaient le matérialisme à la morale, ne plaisaient plus qu'à des hommes dont l'imagination s'était glacée par les calculs, ou dont le caractère s'était dégradé par les vices. En général, ceux qui avaient accepté le titre fastueux de philosophes, régnaient moins depuis que la philosophie était devenue plus commune. Ce n'était plus le temps où, rassemblés dans un banquet chez un homme opulent ou chez une femme spirituelle, ils

le Fataliste, soit de sa *Religieuse*, soit du plus honteux de ses ouvrages posthumes, le *Supplément aux Voyages de Bougainville*. Peu de temps avant sa mort, il avait fait un séjour assez long auprès de l'impératrice de Russie, qui, sans doute, dut être effrayée de son audace philosophique. Cependant elle fut pour lui, jusqu'à la fin, une bienfaitrice active et délicate.

pouvaient se flatter d'imposer à leurs concitoyens toutes les opinions dont ils étaient convenus. Les vieilles renommées décroissaient; les nouvelles n'avaient point cet éclat précoce qui captive l'admiration.

D'Alembert, dans ses dernières années, avait suivi une marche inverse de Fontenelle. Celui-ci était parvenu, en vieillissant, à réformer le luxe de son esprit, et ses *Eloges des Savans* étaient aussi remarquables par les grâces naturelles du style que par l'étendue des idées. D'Alembert jeta trop de frivoles allusions dans ses derniers travaux académiques. Il mourut le 20 octobre 1783, honoré de l'Europe savante, et vivement regretté des amis qu'il avait rendus témoins de ses vertus. Les ennemis de la philosophie lui reprochaient l'opiniâtreté, les préventions, et même les combinaisons perfides d'un homme de parti. D'Alembert.

Le marquis de Condorcet semblait désigné pour succéder à d'Alembert. Il possédait les connaissances les plus variées, et cultivait les mathématiques, ainsi que les belles-lettres, avec une haute intelligence plutôt qu'avec génie. Personne ne semblait avoir pris plus de précautions pour se mettre en garde contre l'esprit de système et l'esprit Condorcet.

de parti. Avec lui on quittait rarement l'analyse; mais on était surpris de le voir arriver, par cette méthode austère, à des résultats hasardés et tranchans. Le public le jugeait froid; ses amis lui connaissaient une âme ardente. On disait de lui : *C'est un volcan couvert de neige.* Un grand bienfait avait embelli et honoré sa jeunesse; c'était l'amitié de Turgot. Fidèle à tous les plans de cet administrateur, il défendit chacun des ministres qui voulurent les reproduire. Il servit la cour tant qu'elle eut à lutter contre les parlemens, et fut ensuite un inexorable ennemi de la cour.

Bailly. Bailly publiait un ouvrage important dont le savant Montucla lui offrait le modèle; celui-ci avait écrit avec une précision lumineuse l'*Histoire des Mathématiques*. Bailly fit avec des couleurs plus brillantes l'*Histoire de l'Astronomie ancienne et moderne*. On aimait en lui un caractère heureusement tempéré; mais l'étude du cœur humain n'était que faiblement entrée dans le cercle étendu de ses connaissances. Son âme s'ouvrait naturellement aux douces illusions de la bienveillance. Estimé des philosophes, il était plutôt leur discret ami que leur guide.

Thomas. Thomas avait assuré sa gloire littéraire

ses derniers ouvrages : l'*Eloge de Marc-Aurèle*, l'*Essai sur les Femmes*, et surtout l'*Essai sur les Eloges*. La composition dramatique du premier de ces ouvrages ; les vues ingénieuses du second ; les sentimens de vertu qui donnaient au dernier une chaleur vraie et soutenue, faisaient sentir combien Thomas avait eu tort auparavant de chercher, dans les secrets de l'art, des effets d'éloquence que sa belle âme lui eût fournis. Sa santé chancelante lui faisait un besoin de la retraite. Une autre raison diminuait encore l'influence qu'il eût dû exercer sur le parti philosophique. Dans ses dernières années, il s'adonna tout entier à la poésie, quoiqu'il n'eût point reçu la flamme poétique. Il mourut en 1785, avec le regret d'avoir seulement ébauché un poëme épique, la *Pétréide*. Les nombreux fragmens qui en ont été publiés montrent l'art d'une versification savante ; mais le travail s'y fait trop sentir. Thomas, en croyant faire une épopée, faisait réellement un poëme didactique.

Vicq d'Azir.

Un médecin savant et laborieux, Vicq d'Azir, était compté au nombre des écrivains les plus distingués de cette époque. Ce fut lui qui, en 1788, succéda au grand Buffon à l'Académie française. En prononçant

son éloge, il se montra initié dans tous les secrets du style pur et pompeux de son prédécesseur; mais les lettres et les sciences devaient bientôt perdre Vicq d'Azir.

La Harpe. La Harpe, malgré la fécondité de ses productions, ne surpassait point celles qui avaient annoncé en lui un talent précoce et le goût le plus sûr. Il ne justifiait que faiblement le choix de Voltaire, qui l'avait désigné comme son héritier. On ne voyait en lui ni le désir, ni la faculté de développer les systèmes dominans; il n'était un adepte de la philosophie que par soumission pour ses maîtres. Son talent s'éleva beaucoup lorsqu'il conçut l'utile entreprise d'examiner et de consacrer les titres de gloire de nos grands écrivains. Il fut éloquent en louant le génie.

Marmontel. Marmontel se distinguait aussi dans la critique, et donnait dans ses *Elémens de Littérature* le modèle d'un style pur et gracieux. On lui reprochait trop d'indépendance et quelques injustices dans ses opinions littéraires. Il était loin de porter la même hardiesse dans ses opinions philosophiques : il ne faisait la guerre qu'aux préjugés les plus dangereux; la modération de son caractère et le calme de sa vie le disposaient à res-

peter toujours ce qu'il avait respecté dans ses plus jeunes années.

Champfort avait une impulsion tout-à-fait différente. Il affecta de bonne heure la misanthropie, quoiqu'on soit fort éloigné d'en trouver des traces dans ses premières productions, et surtout dans l'aimable *Eloge de La Fontaine*. Quelques chagrins de vanité développèrent en lui cette triste disposition. Il crut faire des progrès dans la philosophie en devenant amer et dédaigneux. Bientôt il tomba dans une morne indolence. Champfort.

L'historien Gaillard imitait Voltaire dans les formes de la narration, sans être doué d'un goût aussi sûr. L'amour de l'humanité inspirait ce philosophe bienveillant. Il semblait toujours animé de l'espérance qu'on pourrait réaliser bientôt le beau rêve de l'abbé de Saint-Pierre. Gaillard.

Enfin, si l'on parcourt la liste des successeurs de ces philosophes qui, vers le milieu du dix-huitième siècle, opérèrent une si grande révolution, on en trouvera plusieurs dont l'esprit droit et la conscience pure devaient être éclairés par l'expérience, mais nul dont le génie pût la devancer.

Quoique le goût de la métaphysique ne

fût pas éteint, l'imagination commençait à reprendre tous ses droits. C'était alors un genre de mérite très-recherché que d'être un métaphysicien éloquent. L'ambition générale était de montrer plusieurs sortes de talens à la fois. Heureux l'écrivain dont on pouvait dire : Il s'est fait philosophe, mais la nature l'avait fait orateur ou poëte. On n'écrivait plus une ligne sans imaginer qu'elle dût être lue par une élite de sages et de rois, et influer sur la destinée du genre humain. Cette préoccupation jetait dans les écrits une solennité trop uniforme ; mais il faut convenir qu'elle inspirait souvent de hautes pensées et de nobles images.

L'abbé Raynal.

Il y eut un ouvrage où se trouvèrent réunis, avec un peu de confusion, presque tous les genres de style. Ce fut *l'Histoire philosophique du commerce des deux Indes, par l'abbé Raynal.* L'auteur avait obtenu la communication de plusieurs mémoires adressés au gouvernement français, sur la plupart des établissemens européens dans les deux Indes. Il mit beaucoup d'art à employer ces matériaux, et sut souvent en relever le mérite par une rédaction élégante. Ses descriptions avaient de l'éclat et de la

vérité ; mais il s'attacha trop à substituer à des détails arides, des ornemens indiqués par l'esprit du jour. Il se fit aider dans ce travail, et eut recours à ses amis (1). L'abbé Raynal adopta sans scrupule tout

(1) Le collaborateur le plus actif et le plus brillant de l'*Histoire philosophique du Commerce européen dans les deux Indes*, fut Pechmeja. Avec un esprit vif et une âme ardente, il parut peu s'occuper de chercher la gloire. Il dut pourtant une belle et touchante renommée à la tendre amitié qui l'unissait au médecin Dubreuil. On jugera, par les deux anecdotes suivantes, de l'élévation que l'un et l'autre portaient dans ce sentiment :

« Vous n'êtes pas riche, disait-on à Pechmeja. » Mais, répondit-il, Dubreuil est riche. »

Dubreuil tombe dangereusement malade ; un cercle nombreux de parens et d'amis l'environnait. Dubreuil paraissait peu sensible à leur empressement ; il appelle Pechmeja, et lui dit tout bas : « Mon ami, la maladie dont je suis atteint est con» tagieuse, je ne puis permettre qu'à toi de me » rendre des soins : fais retirer tout le monde. »

Pechmeja ne survécut que peu de jours à son ami. Le maréchal de Noailles leur fit élever un tombeau commun dans le cimetière de Saint-Germain.

Vers le même temps, les deux frères jumeaux Lacurne et de Sainte-Palaye étaient cités comme

ce que lui offraient ses officieux collaborateurs. Comme ils ne s'étaient point concertés entre eux, ils l'engagèrent dans des opinions contradictoires, et le rendirent plus sceptique et plus mécontent qu'il ne l'était en effet. Tout habitués qu'étaient les rois à recevoir des apostrophes familières, ils dûrent être interdits de celles que leur adressa l'abbé Raynal : nul d'entre eux, pas même le roi de Prusse, n'avait été épargné dans ses conseils impérieux, dans ses dures réprimandes. Toutes ces déclamations furent d'abord écoutées sans humeur et sans scandale. L'abbé Raynal, pour arriver aux honneurs de la persécution, fut obligé de diriger ses traits contre le comte de Maurepas. Le parlement servit la colère du ministre : l'abbé Raynal, décrété de prise de corps, promena ses chagrins et sa gloire dans les pays étrangers. Il fut plaint à Paris : un homme de lettres s'honora en refusant d'accepter un emploi qu'on lui enlevait. L'Histoire philosophique fut vivement prônée

des modèles les plus purs de l'amitié fraternelle. Champfort a célébré leur union avec une sensibilité qu'on regrette de ne pas retrouver plus souvent dans ses ouvrages.

dans les provinces, et y alla grossir le nombre des esprits moroses.

Deux ouvrages, d'une inspiration plus douce, obtinrent un succès auquel l'esprit de parti n'eut aucune part, et firent honorablement la clôture d'un siècle littéraire si remarquable par la variété, et surtout par l'influence de ses grandes productions. Ceux-ci semblaient destinés à calmer les âmes que les autres avaient agitées. La philosophie de Platon parut revivre dans la partie morale des *Études de la Nature*, par Bernardin-de-Saint-Pierre. Elève de J. J. Rousseau, mais plus circonspect et moins impérieux que son maître, il n'avait pas eu besoin de lui emprunter les armes de sa puissante dialectique ; mais il s'était montré aussi habile que lui à peindre les premières impressions de notre âme, nos plaisirs les plus purs, nos penchans les plus généreux ; enfin, tous ces sentimens qui ont fait dire au sage qu'un Dieu habite en nous. A l'aspect des magiques tableaux de Bernardin-de-Saint-Pierre, les matérialistes eux-mêmes regrettèrent la perte de ce qu'ils appelaient des illusions. Bernardin-de-Saint-Pierre.

Le *Voyage du jeune Anacharsis* fit l'effet d'un trésor trouvé dans les ruines de la Grèce. L'abbé Barthélemy.

L'abbé Barthélemy avait employé trente ans à perfectionner cet ouvrage. Une vaste érudition s'y produisait sous des formes ingénieuses et brillantes. L'élégance et le pur atticisme du style voilaient avec art le travail qu'avaient coûté d'immenses recherches. Un écrivain dont les affections étaient toutes monarchiques, avait cru pouvoir, sans danger, retracer tout ce qu'enfanta chez les Grecs l'amour de la liberté. Mais quand le Voyage du jeune Anacharsis parut, l'esprit de liberté manifestait parmi nous toute son effervescence : c'était en 1788. Déjà l'on voyait commencer les troubles qui rendaient inévitable un bouleversement général; le peuple français n'était que trop disposé à faire un imprudent échange de ses qualités et de son bonheur, contre les passions turbulentes et le sort agité des républiques anciennes.

Poésie. Voltaire, quoique chef des philosophes, avait eu dans sa vieillesse à défendre la poésie contre l'invasion des idées philosophiques. On prévoyait, avec trop de résignation, que bientôt il faudrait renoncer à ce genre de jouissances et de gloire : les raisonnemens semblaient partout faire la guerre aux fictions. La prose, qui avait indiscrètement

étendu ses conquêtes, s'enrichissait des dépouilles de la poésie, et ne lui laissait plus qu'un domaine fort circonscrit. Saint-Lambert, après le succès du poëme *des Saisons*, donna tous ses soins à un ouvrage de morale qu'il appela *Catéchisme universel*. Il se servait de l'analyse pour faire le portrait et tracer les devoirs d'un homme de bien. L'excellent traité des *Offices de Cicéron* aurait dû lui apprendre qu'on ne prouve rien en morale sans une inspiration éloquente. Les ouvrages de Fénélon et de J. J. Rousseau auraient dû l'avertir que, pour peindre l'homme de bien, il faut le montrer guidé par le sentiment de la Divinité. Marmontel n'était point né poëte. Laharpe et Champfort ne purent jamais être que des poëtes du second ordre. Guimond de la Touche qui, dans deux actes d'Iphigénie en Tauride, avait annoncé le talent le plus heureux, ne survécut que peu de temps à ce brillant début. Une vie errante et longtemps malheureuse avait empêché Dubelloi de donner à son style cette pureté qui perpétue les succès. Ce peintre brillant des mœurs chevaleresques ne fit que préluder à l'entreprise d'introduire sur le théâtre français les événemens de notre histoire. La tâche qu'il indiqua reste encore à remplir. De tous

les poëtes de cette époque, aucun n'eut de plus fréquentes inspirations du génie que Lemière; mais des défauts de goût, et surtout d'harmonie, qui eussent été pardonnés à un contemporain de Corneille, restaient sans excuse dans un temps où la langue avait acquis toutes ses richesses. Une mort prématurée enleva deux jeunes poëtes qui avaient donné plus que des espérances, Malfilâtre et Gilbert. Le premier paraissait destiné à retracer avec un coloris séduisant les douces impressions qui lui étaient naturelles; l'autre prouvait, par ses chagrins et par son humeur, sa vocation pour la satire.

Les succès de plusieurs ouvrages qui rappelaient et n'égalaient pas les grands modèles de notre littérature, n'eussent point sauvé la poésie française, s'il ne se fût élevé un poëte fait pour parcourir avec éclat une longue carrière.

L'abbé Delille.

L'abbé Delille, doué de la facilité et de l'esprit d'Ovide, avait eu la sagesse de s'adonner à Virgile, comme au vrai modèle de perfection. Sa traduction des Géorgiques fut un des événemens les plus remarquables de notre littérature, et fit découvrir une force, une richesse nouvelle dans notre langue poétique; le génie des anciens y était

reproduit avec un tel éclat, qu'il ne fut plus possible au bel-esprit de renouveler contre eux les attaques des Perrault et des Lamothe. Après ce succès, le talent de l'abbé Delille flotta pendant quelques années entre des sujets qui séduisaient sa féconde et mobile imagination : il fit différentes sortes de promesses, que quarante ans de travaux devaient réaliser. Enfin, dans le poëme des Jardins, il chanta un art nouveau qui naissait en France. Il veillait à défendre cet art des caprices du faux goût qui multipliait, dans un coin de terre, de mesquines parodies des phénomènes et des plus heureux accidens de la nature. On connaît la grâce et la fraîcheur des descriptions répandues dans ce poëme; le temps y montre un mérite qu'on n'apercevait point alors; tous les goûts, toutes les paisibles rêveries d'un âge qui semblait appelé à tant de bonheur, y sont fidèlement retracés. Beaucoup d'autres poëtes, avec moins d'art et d'inspiration, multipliaient des peintures qui semblaient promettre le retour de l'âge d'or. Les pastorales n'eurent jamais plus de vogue que dans les années qui précédèrent nos orages politiques. Le bon Gessner, en reproduisant, avec un pinceau facile et gracieux, les beaux

sites et les mœurs innocentes que lui offrait sa patrie, avait beaucoup contribué à répandre parmi nous ce tranquille délire.

Lebrun. Lebrun, qui avait publié ses premières odes dans le moment où l'on recherchait le plus l'audace des expressions ainsi que celle des pensées, fut toujours tourmenté du désir de disposer de la langue, comme si le goût et le génie n'en avaient pas déterminé le caractère. Quand l'inspiration lui faisait oublier ce pénible travail, il s'élevait à un degré de force et de noblesse que notre poésie lyrique n'avait plus connu depuis J. B. Rousseau. Impitoyable détracteur de la plupart des philosophes, il laissa pourtant refroidir ses vers par l'étalage d'une philosophie analytique dont il n'était qu'un adepte très-vulgaire. Sa vanité vindicative, quoiqu'elle lui suggérât souvent des traits heureux contre d'obscurs ennemis, acheva d'arrêter un talent qui n'avait point sa source dans une âme élevée et généreuse. On parlait de liberté, il en outrade langage au point de montrer dans ses vers l'orgueil et l'humeur d'un républicain. Le comte de Vaudreuil écoutait, et faisait écouter au comte d'Artois ces rimes audacieuses; ils en admiraient le mécanisme habile, sans

s'occuper de la pensée. *Ces poëtes sont fous*, disait le comte de Vaudreuil; *mais quelle verve! quel génie!*

Ducis. Un poëte tragique, Ducis, remplissait la scène avec honneur. Le goût avait pu concevoir des alarmes, en le voyant transporter sur un théâtre épuré par le génie, les conceptions informes du tragique anglais; mais l'auteur des tragédies françaises d'*Hamlet* et du *Roi Léar* substituait d'autres beautés, et même d'autres défauts, à ceux d'un modèle souvent sublime et plus souvent barbare. Ducis, en imitant Sophocle, rassura ceux qu'il avait inquiétés en imitant Shakespeare. Les grandes scènes d'*OEdipe chez Admète* émurent profondément les âmes; depuis *Mérope*, la scène française n'avait point retenti d'accens aussi pathétiques.

Parny. L'affectation et la légèreté étudiée que Dorat et le marquis de Pezai avaient introduites dans la poésie légère, perdirent leur frivole prestige lorsque Parny publia ses poésies érotiques. Touchés des vives expressions d'un sentiment aimable et vrai, les Français se félicitèrent d'avoir trouvé le Tibulle qui manquait encore à leur littérature.

Collin d'Harleville. L'affectation avait dominé bien plus encore dans la comédie; cet art se perdait au

milieu des succès qu'obtenaient chaque jour de beaux-esprits froids et compassés. Celui qui aurait voulu juger des mœurs d'après ce miroir infidèle, aurait demandé ce qu'étaient devenus les passions énergiques, les caractères déterminés, et même les ridicules saillans. Un jeune poëte doué d'une imagination fraîche et brillante, Colin d'Harleville, peignit, dans chacune de ses comédies, un aimable Français du dix-huitième siècle; son art consistait surtout à retracer les illusions d'un esprit gai et d'une âme bienveillante. On reconnaissait l'auteur dans le personnage principal de ses comédies; on aimait à s'y reconnaître soi-même : on applaudissait à de douces rêveries dont on venait d'éprouver le bonheur. L'*Optimiste* fut joué devant des hommes qui tous croyaient vivre dans le meilleur des pays et le plus éclairé des siècles. Cette pièce était dans sa nouveauté quand tous les maux fondirent sur une génération qui voyait avec dédain le bonheur et la sagesse des générations passées.

Comédie du *Mariage de Figaro.*

La comédie du *Mariage de Figaro*, jouée quatre ans avant l'*Optimiste*, fut presque un événement politique, ou du moins un présage des événemens qui allaient éclater.

Les mémoires judiciaires de Beaumarchais avaient indiqué en lui les secrets les plus précieux du talent comique. Quand il donna le *Barbier de Séville*, en 1775, on admira le don qu'il avait d'égayer la satire, de conduire avec facilité une intrigue, et d'en faire sortir des situations fortes et plaisantes; mais on regretta que cette comédie ne fût point écrite d'un style naturel, et que l'esprit y fût altéré par le mauvais goût. Il eût fallu à Beaumarchais de sages loisirs pour suppléer à une éducation littéraire trop imparfaite. Mais les loisirs étaient-ils possibles pour un homme qui, se croyant sûr d'accabler tous ses ennemis, ne s'embarrassait pas d'en augmenter le nombre, et qui, occupé du double soin d'étayer sa réputation et d'augmenter sa fortune, voulait que son nom intervînt dans tous les chocs de l'opinion, et même dans tous les grands intérêts des puissances? Au milieu des intrigues d'une vie turbulente, il composa une comédie nouvelle, une comédie véritablement encyclopédique; il voulut y faire entrer mille portraits divers, et surtout le sien même; signaler toutes les opinions du jour, exprimer avec audace celles qu'on ne pouvait encore énoncer librement,

s'emparer des ridicules, des travers que la prudence, la crainte, et surtout le respect pour les bienséances sociales, avaient jusque-là mis hors de l'atteinte de tous les auteurs comiques. Morale, législation, politique, métaphysique même, Beaumarchais voulut tout passer en revue, tout examiner, comme on peut le faire dans un souper libertin. Ce qu'il y eut d'étonnant, c'est qu'il parvint à donner quelques proportions à cette comédie colossale, et que le comique ne fut pas complètement étouffé dans une si vaste et si extravagante débauche de l'esprit. Une idée première y dominait. Suivant un usage immémorial au théâtre, les plébéiens étaient sacrifiés à la vanité des grands; Beaumarchais entreprit, au contraire, de livrer les grands à la risée de leurs subalternes. C'était réellement une innovation démocratique dans le système de la comédie : tous les détails développaient cette intention. Les grands seigneurs n'étaient pas plus respectés dans leurs fonctions éminentes que dans leurs futiles loisirs. Le mot de l'envie, le mot par lequel la multitude proteste en secret contre l'inégalité des conditions, était proféré : *Qu'avez-vous fait pour jouir de tant de biens?*

vous vous êtes donné la peine de naître. Ce fut aux nobles les plus fêtés, à ceux même qui paraissaient avoir servi de modèle à son *Comte Almaviva*, que Beaumarchais fit les premières confidences de cet ouvrage ; ce fut d'eux qu'il s'aida pour obtenir la représentation d'un drame qui semblait porter avec lui toute une révolution. Le gouvernement y était lui-même attaqué ; il le sut, et céda. Un monarque de mœurs austères fut amené à souffrir la représentation d'une pièce dont la scandaleuse licence était le moindre inconvénient. La comédie du *Mariage de Figaro* attira la plus grande affluence de spectateurs pendant plus de cent représentations ; aucun des chefs-d'œuvre de notre théâtre n'obtint un tel succès. Les nobles éprouvèrent encore plus de plaisir à se voir sur la scène, que les plébéiens n'en avaient à les signaler. Le gouvernement, livré, suivant l'usage, à un repentir tardif, expia sa faiblesse par une rigueur inconséquente. Une légère imprudence que commit Beaumarchais, servit de prétexte pour le faire renfermer pendant quelques jours dans une maison de correction. L'auteur à qui l'on avait permis d'ébranler par

le ridicule les institutions de la monarchie, fut puni comme un jeune homme dont l'étourderie aurait causé quelques alarmes. Sa comédie, pendant ce temps, recevait les applaudissemens accoutumés (1).

Je pourrais parler ici de quelques autres ouvrages froidement et systématiquement

(1) Beaumarchais, dans la préface du *Mariage de Figaro*, entreprend de prouver, avec une espèce de gravité, que nulle pièce de théâtre n'avait eu encore un but aussi moral. Dans le cours de cette longue apologie, il paraît convaincu que la France touche au moment d'une grande réforme dans ses vieilles institutions : il redouble ses attaques contre les nobles. Toute cette préface est écrite avec un excès de mauvais goût qui annonce le déclin, non-seulement du talent, mais de l'esprit de l'auteur. En effet, Beaumarchais, depuis, n'écrivit plus rien qui rappelât ses piquans mémoires ni son *Barbier de Séville*. Le public parut se plaire à humilier, dans plusieurs occasions, un homme dont il avait aimé la gaieté, et auquel il avait pardonné beaucoup d'imprudence. L'on se rangea du parti de deux de ses plus violens détracteurs, auxquels il fit de faibles réponses. L'un était le comte de Mirabeau, et l'autre l'avocat Bergasse. Quand la révolution éclata, Beaumarchais était privé de tout moyen d'y jouer un rôle important. Il eût pu, cependant, regagner la faveur d'une grande partie du public, en flat-

licencieux, et surtout d'un roman enfanté par une imagination perverse, les *Liaisons dangereuses;* mais quiconque a pu observer les mœurs de la capitale avant la révolution, convient que ces ouvrages peignaient sans vérité, et même sans vraisemblance, la société, dont ils prétendaient offrir le tableau.

L'état des lettres, tel que je viens de le tracer, était satisfaisant, mais sans offrir l'éclat prodigieux du siècle de Louis XIV, ni de cette époque où Voltaire, Montesquieu, J. J. Rousseau et Buffon se montrèrent dans toute la puissance de leur génie. Mais on s'applaudissait de voir l'instruction généralement répandue. On ne tenait aucun compte des classes du peuple qui ne peuvent s'instruire, et l'on ne s'inquiétait point de celles qui s'instruisaient mal. Il semblait

tant les principes, ou plutôt les excès de cette époque. Il s'en abstint; sa conduite fut modérée, et il essuya plusieurs persécutions. Il mourut en 1798, peu de temps après son retour d'Angleterre. D'après l'attachement qu'eurent pour lui des hommes d'un esprit distingué et d'un caractère pur, on peut juger qu'il sentait vivement l'amitié. Comme plusieurs de ses contemporains, il fut turbulent sans être factieux.

à quelques esprits spéculatifs qu'il n'y aurait plus ni discordes, ni malentendus sur la terre, dès que les enfans auraient appris la logique de Condillac. Les sciences exactes favorisaient elles-mêmes ce système de perfectibilité indéfinie. Suivons un moment leurs progrès, et surtout leur influence.

Voyages. Ce fut, dans le dix-huitième siècle, un grand événement que le voyage des savans français au cercle polaire et à l'équateur, pour déterminer la figure de la terre. Cette mission, dont le résultat fut de confirmer la théorie de Newton, encouragea les savans à chercher les moyens de résoudre tout ce qui restait encore de problématique dans la géographie. Toutes les sciences demandaient à la navigation le complément ou la vérification de leurs découvertes. L'observation des astres avait donné la mesure de la terre. Notre globe, parcouru dans tous les sens, offrait de nouveaux moyens d'observer le système solaire. Les savans, successeurs ou émules des bienfaisans missionnaires dans les contrées les plus reculées des deux mondes, semblaient être les précurseurs de cette nouvelle confédération qu'on voulait établir entre les peuples. Anquetil, Gentil et Son-

nérat venaient demander compte aux Bramines de tout ce qu'ils avaient pu conserver de la sagesse et des lumières de leurs ancêtres. Quelques Anglais exerçaient sur les antiquités des Indes la sagacité et la patience de leur esprit, tandis que leurs compatriotes se livraient à des rapines toujours dénoncées et toujours impunies. L'Egypte, en peu d'années, fut parcourue par une suite d'observateurs judicieux et de voyageurs intrépides. Le chevalier Bruce s'enfonçait dans l'Abyssinie. Volney recueillait sur l'Egypte et sur la Syrie des renseignemens exacts, et saisissait des aperçus lumineux qui ne pouvaient se dévoiler qu'à un esprit élevé. Le baron de Tott traçait une esquisse rapide de l'Empire ottoman, dont ses talens avaient fortifié le plus important boulevart. Le comte de Choiseul-Gouffier, depuis ambassadeur à Constantinople, visitait les ruines de la Grèce, et, dans son *Voyage pittoresque*, pressait les souverains de rendre un nouveau lustre à la terre des beaux-arts et de la liberté.

Tout était en mouvement pour découvrir des végétaux précieux, pour les conquérir et les transporter d'un hémisphère à l'autre. Plusieurs hommes actifs avaient suivi l'exem-

ple donné par le bienfaisant Poivre, intendant de l'Ile-de-France. Un petit navire qui portait un arbrisseau, fragile espérance d'une riche reproduction, semblait plus précieux que ces lourds vaisseaux qui transportent tant d'or d'Acapulco à Manille. L'impératrice de Russie, Catherine II, faisait visiter par le savant Pallas des contrées qui n'avaient jamais été contemplées que par des yeux stupides. Plusieurs naturalistes se frayaient une route hardie à travers les déserts de l'Afrique. Sparrmann et Levaillant franchissaient les limites de la colonie hollandaise du cap de Bonne-Espérance, pénétraient jusque dans des lieux dont la nature semble avoir fait le domaine des bêtes féroces, et goûtaient le plaisir de ces chasses périlleuses que l'antiquité croyait réservées à ses demi-dieux.

Voyages autour du monde.

Bougainville.

Mais il était un genre de voyage bien plus séduisant pour l'imagination, et plus important pour les sciences, pour la splendeur de l'Europe et la civilisation du globe entier : c'étaient les voyages autour du monde. Pendant près d'un siècle, on les avait abandonnés, par dépit de ne plus trouver de mines d'or et d'argent. L'expédition de l'amiral Anson ranima le goût de ces grandes en-

treprises. En France et en Angleterre, des hommes d'État éclairés mirent leur orgueil à les diriger pour obtenir des avantages communs à toutes les nations. La fatale guerre de sept ans touchait à sa fin, lorsque Byron, Wallis et Carteret, sortirent des ports de l'Angleterre pour visiter la mer du Sud.

Habile à faire oublier les affronts d'une paix honteuse, mais nécessaire, le duc de Choiseul ordonna, en 1763, une expédition pour le même objet; elle fut confiée à M. de Bougainville, marin distingué par ses vastes connaissances. Celui-ci parut d'abord n'être chargé que de la triste mission de remettre aux Espagnols les îles Malouines. Mais un vaste champ de découvertes s'offrit à lui quand il entra avec ses deux frégates dans l'Océan Pacifique. Plus courageux et plus patient que Wallis, qui avait dirigé sa route à peu près vers les mêmes archipels, il fit des reconnaissances géographiques plus exactes et plus étendues. Il saisit toutes les occasions d'observer et de peindre les mœurs variées d'insulaires qui, malgré leur voisinage et une origine commune, offraient ici une férocité rebelle à tous les arts de la civilisation, et là toutes les langueurs d'une vie voluptueuse.

L'île d'Otahiti, visitée avant lui, mais dont il étudia le premier les usages et les productions, parut réaliser à ses yeux ce que les fables grecques rapportent des îles consacrées à Vénus. Après avoir découvert un nouvel archipel, celui *des Navigateurs*, il visita des îles australes qu'il nomma *Grandes-Cyclades*. Il allait reconnaître la côte orientale de la Nouvelle-Hollande, et ravir à Cook la gloire de résoudre le premier le problème sur l'existence du continent austral, lorsque le manque de vivres le força de se diriger vers les Indes. Ce voyage autour du monde, dont le récit animé avait charmé les Français, excita une vive émulation parmi nos marins; mais les ministres successeurs du duc de Choiseul craignaient toutes les dépenses qui n'avaient pas pour objet le luxe de la cour et les plaisirs de Louis XV. Les Anglais ne se ralentirent point dans leurs efforts pour compléter la géographie du monde.

Voyages des savans pour observer le passage de Vénus sur le soleil.

Peu de faits me paraissent plus remarquables dans l'histoire de l'esprit humain, que l'attention qui fut donnée à deux passages de la planète de Vénus sur le disque du soleil. Ces événemens astronomiques offraient l'espérance de déterminer la distance exacte du

soleil à la terre. Les observations, contrariées par divers accidens, furent inexactes et mal d'accord entre elles. Ce qu'il y eut de remarquable, c'est que c'était dans l'année 1761, où presque toutes les puissances de l'Europe étaient engagées dans une guerre opiniâtre, que s'était formée une confédération entre les savans français, anglais, russes, danois et suédois, pour résoudre ce grand problème. Les Gentil, les Chappe, les Pingré, les Masson brûlaient d'impatience de saisir, en 1769, le second passage de la planète propice qui s'offrait encore pour rectifier leurs observations, et leur indiquer la distance du soleil et sa grandeur majestueuse. Tout est en mouvement dans les deux hémisphères. De combien de mois n'a-t-on pas devancé le moment attendu pour se transporter dans les lieux que la science a indiqués comme les meilleurs points d'observation! Que de scrupules! quelle vigilance! quelle anxiété! Le soleil permettra-t-il aux hommes de surprendre des secrets qu'il leur dérobe par des flots de lumière? Chappe est dans la Californie : noble martyr de la science; il ne mourra du moins qu'après avoir rectifié, sous un ciel brûlant,

les observations qu'il avait faites six ans auparavant, au milieu des glaces de la Sibérie. La fatalité poursuit l'astronome Gentil, qui s'est une seconde fois transporté dans les Indes. La pureté de ce beau ciel ne s'est pas démentie pendant six mois. Le jour arrive : le grand astre s'avance avec pompe; en un instant un fatal nuage s'élève; et, comme pour désespérer plus cruellement le malheureux astronome, ne voile le soleil que pendant le temps nécessaire à l'observation. Mais, cette fois, le zèle avait été si général dans tous les lieux habités par des savans, tant de courses avaient été entreprises, on s'était armé de tant de précautions contre les plus légères erreurs, qu'on obtint, sinon le résultat désiré, au moins un résultat satisfaisant. La différence entre les observations n'était que d'un quart de seconde, différence beaucoup trop importante, puisque ce quart de seconde répond à un million de lieues. Les sciences purent déclarer au monde que la distance du soleil à la terre surpasse trente-quatre millions de lieues, et que cet astre est au moins quatorze cent mille fois plus gros que notre globe.

Les trois voyages de Cook.

Le second passage de Vénus fut l'occa-

sion du premier voyage du capitaine Cook autour du monde. Je ferais une grave omission dans le tableau d'un siècle où l'opinion recevait tous les genres d'influence, si je ne parlais ici de cet immortel navigateur, dont les travaux, les découvertes, les nobles et sages relations n'inspirèrent pas moins d'enthousiasme aux Français qu'à ses compatriotes. Il semblait être le commun député de l'Europe, pour porter les arts qui la faisaient fleurir, et les douces institutions qui lui promettaient tant de bonheur, dans des pays incultes et barbares. C'était lui que la grande société des Chrétiens avait appelé à la belle mission de réparer le brigandage et les crimes des Pizarre, des Valverde et des Almagro. Guide de plusieurs savans renommés, tels que Bancks, Solander, Green, Sparrmann, Forster, Anderson, qui s'embarquèrent successivement avec lui dans ses trois voyages, c'était pour eux, bien plus que pour le roi de la Grande-Bretagne, qu'il prenait possession de tant d'archipels, de tant de terres pour lesquelles il était un nouveau Colomb. Sur les deux frégates de Cook régnait l'activité de la plus florissante académie. Seul dominateur de la mer Paci-

fique, qu'il parcourut trois fois, une continuelle succession de nouveaux phénomènes appelait ses regards, son intrépidité, sa constance. Ce n'était pas sans d'utiles méditations que ces savans observaient la triste et hideuse enfance des sociétés humaines; c'était avec plus d'ardeur encore qu'ils observaient le travail de la nature exerçant sa puissance sans le concours et sans le contrôle de l'homme. Ils voyaient se former les bancs de corail, s'élever les rochers, naître les îles. Avec des inductions tirées du langage, des coutumes et des cultes les plus grossiers, ils reconnaissaient les plus antiques émigrations des peuples, et montraient Malaca peuplant Otahiti. Fêtés de quelques insulaires, repoussés par d'autres avec férocité, volés par tous, ils excitaient ici une joyeuse admiration, et là une terreur muette; quelques peuplades étaient assez stupides pour les voir avec indifférence. Ils avaient devant eux tous les faits de l'ordre moral pour rectifier les conjectures de la philosophie. Ceux qui s'étaient promis d'être les bienfaiteurs d'un nouveau monde, ceux auxquels le roi Georges, le lord Sandwich et tous les Anglais distingués confiaient les grains de blé,

les ceps de vigne, les arbres, les légumes, les animaux domestiques qui font nos richesses, surent en vain conserver dans une immense navigation ces dépôts précieux. Les insulaires repoussaient le plus souvent le bien qu'on voulait leur faire, et les nouvelles jouissances qu'on voulait ajouter à leur apathique félicité. Cependant ils étaient livrés aux fléaux de deux maladies contagieuses que l'équipage des navires européens recèle presque toujours. Cook n'eut jamais le bonheur de voir prospérer les fruits qu'il avait semés sur des terres fécondes. Vancouver, qui de son compagnon devint son successeur, fut effrayé de voir, après moins de vingt années, les beaux et joyeux habitans d'Otahiti transformés en une peuplade livide, décharnée, et, pour comble de maux, livrée sans relâche à des discordes civiles. Le résultat des travaux de Cook et d'une intrépidité qui l'avait conduit jusqu'au 70e degré de l'hémisphère austral, fut de l'amener à deux réponses négatives sur les deux questions qui avaient été l'objet de ses voyages : Y a-t-il un continent austral? Y a-t-il dans l'Amérique septentrionale un détroit qui puisse conduire de l'Atlantique

dans la mer du Sud? Mais les savans décernent à Cook la palme qu'il ne voulut pas s'adjuger, et proclament les terres australes une cinquième partie du monde.

Tout ce qu'il y avait en France de sages et de rêveurs (le nombre de ces derniers était illimité), étaient charmés de voir ainsi s'agrandir l'univers, dans un moment qui paraissait si bien choisi pour en perfectionner toutes les lois. Dès qu'un des voyages de Cook avait été traduit, il excitait un intérêt semblable à celui qu'avaient inspiré, au commencement du seizième siècle, les relations pompeuses des navigateurs qui offraient à l'ambition des cours et à l'avidité des aventuriers les trésors variés des deux Indes. On ne se lassait pas de louer toutes les salutaires précautions que Cook avait inventées pour maintenir la santé de son équipage. La guerre, qui s'éleva entre l'Angleterre et la France, n'arrêta point parmi nous l'intérêt pour le navigateur anglais; elle fut au contraire l'occasion du plus bel hommage rendu à ses travaux. Turgot, du fond de sa retraite, adressa au Gouvernement un mémoire non signé, dans lequel il proposa de faire respecter

par tous les navires français les deux frégates de Cook. Louis XVI et le ministre Sartine accueillirent ce noble vœu. Franklin, qui avait proposé une même mesure aux États-Unis, et qui même en avait déjà pris l'initiative, eut le chagrin de se voir désavoué par la jalousie de ses compatriotes. Voici la lettre que le ministre de la marine écrivit, le 19 mars 1779, à tous les commandans de vaisseaux : « Le capi-
» taine Cook, qui partit de Plymouth au
» mois de juillet 1776, à bord de la frégate
» *la Résolution*, et en compagnie de *la*
» *Découverte*, capitaine Clercke, pour ten-
» ter des découvertes sur les côtes, îles et
» mers du Japon et de la Californie, doit
» être sur le point de retourner en Europe.
» Comme de pareilles entreprises sont d'une
» utilité générale pour toutes les nations, la
» volonté du roi est que le capitaine Cook
» soit traité comme le commandant d'une
» puissance neutre et alliée, et que tous les
» capitaines qui rencontreront ce naviga-
» teur célèbre, l'informent des ordres de
» Sa Majesté à son égard, et en même temps
» lui fassent connaître qu'il doit lui-même
» s'abstenir de toute hostilité. »

Cook n'était plus quand la France honorait ainsi ses intentions généreuses. Un mois auparavant, il était tombé sous la massue des sauvages qu'il voulait civiliser. Chaque État de l'Europe crut avoir perdu un de ses meilleurs citoyens.

Voyage de La Pérouse.

Depuis qu'une paix honorable avait été signée, Louis XVI voulait illustrer son règne par une expédition utile aux sciences. Un marin qui avait su, même après le funeste combat du 12 avril 1782, troubler le commerce de l'Angleterre dans la baie d'Hudson, le chevalier de La Pérouse, fut choisi par lui pour diriger un nouveau voyage autour du monde. On n'espérait plus surpasser la gloire de Cook, mais on voulait compléter ses découvertes. Les instructions données au chevalier La Pérouse furent l'ouvrage du monarque lui-même, et d'un marin estimé pour ses hautes connaissances et chéri pour ses vertus, Fleurieu. Ces instructions, fort détaillées, sont remarquables par l'étendue et la précision du savoir. Le caractère bienveillant de Louis XVI s'y fait sentir dans plusieurs passages, et surtout dans celui-ci : « Le » sieur de La Pérouse, dans toutes les oc» casions, en usera avec beaucoup de dou-

» ceur et d'humanité envers les différens
» peuples qu'il visitera dans le cours de son
» voyage.

» Il s'occupera avec zèle et intérêt de tous
» les moyens qui peuvent améliorer leur
» condition, en procurant à leur pays les
» légumes, les fruits et les arbres utiles
» d'Europe; en leur enseignant la manière
» de les semer et de les cultiver; en leur
» faisant connaître l'usage qu'ils doivent faire
» de ces présens, dont l'objet est de multi-
» plier sur leur sol les productions néces-
» saires à des peuples qui tirent presque
» toute leur nourriture de la terre.

» Si des circonstances impérieuses, qu'il
» est de la prudence de prévoir dans une
» longue expédition, obligeaient jamais le
» sieur de La Pérouse à faire usage de la
» supériorité de ses armes sur celles des
» peuples sauvages, pour se procurer, mal-
» gré leur opposition, les objets nécessaires
» à la vie, tels que des subsistances, du bois,
» de l'eau, il n'userait de la force qu'avec
» la plus grande modération, et punirait,
» avec une extrême rigueur, ceux de ses
» gens qui auraient outrepassé ses ordres.
» Dans tous les autres cas, s'il ne peut obte-

» nir l'amitié des sauvages par les bons trai-
» temens, il cherchera à les contenir par la
» crainte et les menaces; mais il ne recourra
» aux armes qu'à la dernière extrémité,
» seulement pour sa défense, et dans les oc-
» casions où tout ménagement compromet-
» trait décidément la sûreté des bâtimens et
» la vie des Français dont la conservation lui
» est confiée.

» Sa Majesté regarderait comme un des
» succès les plus heureux de l'expédition,
» qu'elle pût être terminée sans qu'il en eût
» coûté la vie à un seul homme. »

C'est à qui des marins et des savans obtiendra le périlleux honneur d'accompagner La Pérouse. On voit avec intérêt accourir parmi eux deux jeunes marins qui goûtent tout le bonheur des goûts studieux, d'une grande fortune et de l'amitié fraternelle. Ce sont deux fils du banquier de la cour, Laborde, qui faisait connaître son immense fortune par l'étendue de ses bienfaits (1). L'expédition mit à la voile de la rade de Brest, le 10 août 1785. Les deux frégates se nommaient, l'une *la Boussole*, et l'autre *l'Astro-*

(1) Il me semble que c'est une espèce de devoir pour l'historien, que de faire connaître les noms de

labe; cette dernière était commandée par le capitaine de vaisseau de Langle. Les commencemens de la navigation furent heureux. La Pérouse doubla presque sans difficulté le cap Horn, où l'amiral Anson avait été assailli des plus horribles tempêtes. Il est rapi-

ceux qui concoururent à une expédition si honorable et si malheureuse : en voici la liste.

ÉTAT *nominatif des officiers, savans et artistes embarqués sur les frégates* la Boussole *et* l'Astrolabe. — Juillet 1785.

LA BOUSSOLE.

MM. de *La Pérouse*, capitaine de vaisseau, commandant en chef.

Lieutenans.

De *Clonard*, chargé du travail.
D'*Escures.*

Enseignes.

Boutin.
De *Pierrevert.*
Colinet.

Gardes de la Marine.

Mel de Saint-Céran.
De *Montarnal.*
De *Roux Darbaud.*
Frédéric Bondron.

dement porté vers les îles Sandwick, que la catastrophe du capitaine Cook devait lui rendre si redoutables. Ses précautions et sa douceur ont désarmé la férocité de ces insulaires. Il fait sans orgueil des découvertes assez importantes. Heureux de joindre son nom

Ingénieurs, Savans et Artistes.

De *Monneron*, capitaine au corps du génie, ingénieur en chef.

Bernizet, ingénieur-géographe.

Rollin, chirurgien-major.

Lapante-Dagelet, astronome.

De *Lamanon*, physicien, minéralogiste, météorologiste.

L'abbé *Mongès*, physicien, et faisant fonctions d'aumônier.

Duché de Vancy, dessinateur de figures et paysages.

Prévost (le jeune), dessinateur pour la botanique.

Collignon, jardinier-botaniste.

Guery, horloger.

L'ASTROLABE.

MM. de *Langle*, capitaine de vaisseau, commandant.

Lieutenant.

De *Monti*, fait capitaine de vaisseau.

Enseignes.

Freton de Vaujuas.

à celui du navigateur anglais, il reconnaît après lui, avec de nouveaux détails et de nouveaux dangers, la côte nord-ouest de l'Amérique, et ne veut pas que les Français restent frustrés de leur part dans le commerce fructueux des pelleteries de cette contrée.

C'est dans le *port des Français*, dont la découverte remplit ses vœux et accroît ses espérances, que l'attend un premier malheur.

Daigremont.
De *Laborde Marchainville*, surnuméraire.
Blandela, lieutenant de frégate.

Gardes de la Marine.

De *Laborde Bautervilliers.*
Law de Lauriston.
Raxi de Flassan, surnuméraire.

Savans et Artistes.

Monge, astronome.
De *La Martinière*, docteur en médecine, botaniste.
Dufresne, naturaliste.
Le Père *Receveur*, religieux, naturaliste, faisant fonctions d'aumônier.
Prévost (oncle), dessinateur pour la botanique.
Lavaux, chirurgien ordinaire de la marine.
Lesseps, vice-consul de Russie, interprète, débarqué au Kamtschatka, et chargé de porter à Paris les dépêches de La Pérouse.

Il s'agissait de sonder l'intérieur d'une baie. Deux canots étaient chargés de ce travail. Les instructions par lesquelles La Pérouse croyait avoir prévenu tous les dangers, furent mal comprises ou mal exécutées. Un des canots, monté par un officier de marine nommé d'Escures, tombe dans des brisans. Sur le second étaient les deux frères Laborde, éloignés des brisans de plus d'un quart de lieue. Ils espèrent sauver leurs malheureux compagnons. Il n'est plus temps; ils n'arrivent que pour être engloutis après eux. C'était la première fois qu'on avait permis aux deux frères de remplir une même mission. Vingt-un Français périrent dans cette fatale baie. Toutes les pertes qu'on éprouve dans des expéditions de ce genre sont des malheurs domestiques. La Pérouse donna des larmes à ses jeunes élèves; son cœur était navré, mais sa constance n'était pas vaincue.

L'illustre géographe passe bientôt de la côte nord-ouest de l'Amérique à la côte orientale de l'Asie. Il veille pour tous les navigateurs à venir, et ne craint ni périls ni fatigues pour diriger la course de ceux qui visiteront après lui des plages jusque-là peu fréquentées par les navires européens.

Tant de travaux, exécutés dans le cours de deux ans et demi, ne sont encore qu'une partie de sa tâche : il lui reste à visiter les terres australes. Déjà il voit s'élever une colonie anglaise dans la Nouvelle-Hollande. Botany-Bay lui offre un phénomène moral digne de toute son attention. Des malfaiteurs, sortis des ports de l'Angleterre, sont devenus, sous les lois du sage et vigilant gouverneur de la colonie, de paisibles cultivateurs. C'est sans violence qu'ils ont pris les premiers possession de l'hémisphère austral. La Pérouse songe à des établissemens qui peuvent honorer encore davantage sa patrie : mais à peine est-il parti pour cette nouvelle expédition, que tout lui devient funeste. Son second et son ami, le capitaine Langle, périt avec plusieurs de ses compagnons pour s'être trop fié aux démonstrations pacifiques de perfides insulaires. Un naturaliste accompagnait cet infortuné marin, et partagea son sort; il se nommait *Lamanon*. Enclin à reconnaître, d'après l'autorité de J.-J. Rousseau, un grand fonds de bonté dans ce qu'on nomme l'état de nature, tout ce qu'il voyait depuis trois ans chez les sauvages, les larcins les plus impu-

dens, une hideuse prostitution, les sacrifices humains, rien n'avait encore pu le détromper. La veille de sa mort, Lamanon disait : « Les sauvages valent mieux que nous. »

La Pérouse s'ouvre une route nouvelle.... mais bientôt on ne reçoit plus aucun renseignement sur son sort. Les mois se succèdent. Un silence affreux cache sa destinée. En vain on interroge les Anglais, les Hollandais, les Portugais et les Espagnols qui reviennent des Indes et se sont approchés des terres australes. Depuis le mois de septembre 1788, on n'a plus rien appris de La Pérouse. Deux grandes expéditions furent ordonnées, l'une au commencement de nos troubles, l'autre dès les permiers momens où un grand homme venait de les calmer, et toutes deux avec le noble but de se diriger vers la recherche du malheureux navigateur, qu'on pouvait supposer encore retenu dans quelque île. Le résultat de ces courses et de ces nobles dépenses est la triste conjecture que les deux frégates de l'intrépide La Pérouse ont été brisées contre un écueil d'un archipel du Sud. Chaque fois que Louis XVI s'entretenait de cette expédition, qui avait été pour lui le dernier de ses beaux rêves,

en plaignant le sort de La Pérouse, il ne pouvait s'empêcher de se plaindre lui-même : « Je vois trop, disait-il, que je ne suis point » heureux. »

Tandis qu'avec tant de dangers on complétait la géographie du globe, la physique, et surtout la chimie, découvraient au milieu de nous un monde nouveau. Les expériences des Galilée, des Torricelli, des Pascal, sur la pesanteur et les propriétés de l'air, avaient donné naissance, pendant le dix-septième siècle, à la physique expérimentale. La chimie fut plus heureuse encore vers la fin du dix-huitième siècle, en soumettant à l'analyse tout ce qu'il y a de plus subtil et de plus imperceptible. Le feu, à l'aide duquel on interroge toutes les substances, fut lui-même interrogé sur la sienne. Le génie fit une révolution dans le système des quatre élémens, et leur enleva leur simplicité, leur unité prétendue. On décomposa, on recomposa l'air. On fit plus : on trouva dans les vapeurs, dans les gaz émanés de certaines substances, un air plus léger que l'air atmosphérique. Plusieurs grands chimistes avaient paru à la fois en France, en Angleterre, en Allemagne, en Italie. Unis pour Chimie.

une réforme dont ils pressentaient le besoin, ils firent la guerre, non-seulement aux préjugés de l'ignorance, mais à ceux d'un savoir imparfait, et profitèrent soit des découvertes, soit des erreurs même de leurs ingénieux devanciers.

Lavoisier. Un homme d'un esprit vaste, d'un caractère constant, et qui dévouait sa grande fortune à l'intérêt des sciences, Lavoisier, donnait des lois à tous ses concurrens. Riche de beaucoup de découvertes qui lui appartenaient, il avait éminemment l'art de classer et d'unir dans un même système des expériences qui, jusqu'à lui, avaient paru isolées. Ce fut lui qui, en créant une langue nouvelle pour la chimie, opéra la belle union de la logique de Condillac à une science trop long-temps entourée de mystères, de vains miracles et de promesses artificieuses. Des savans français, dignes successeurs de Newton, Lagrange, Laplace et Monge, quittèrent un moment les hauteurs de l'astronomie et des calculs les plus difficiles, pour seconder les travaux, ou plutôt la révolution de Lavoisier. C'était en vain que murmuraient et se liguaient, dans leur dépit, d'autres savans d'un

esprit inventif, mais qui suivaient une direction moins sûre. Le combat fut court, et la victoire assurée. Tout reconnut le triomphe des chimistes français. Les plus opulens et les plus distingués de leurs compatriotes se firent une joie de concourir à leurs expériences. Il ne s'était guère passé plus de soixante années depuis ce temps où un prince, neveu de Louis XIV, fut si indignement calomnié par la cour pour avoir suivi, avec une vive curiosité, les leçons du chimiste Homberg. Maintenant les femmes de la cour venaient écouter avec ravissement les leçons de Fourcroy, brillant interprète de la nouvelle chimie. On découvrait une suite de faits merveilleux dans la nature; et cependant les savans français, habitués à une circonspection sévère, s'étudiaient à contenir l'impatience de leurs innombrables disciples. Tout à coup un bruit se répand qu'on vient de créer un navire aérien, et que l'air est navigable : on doute; mais en quelques jours le prodige est confirmé.

Invention des ballons par les frères Montgolfier.

Le 5 juin 1783, les Etats particuliers du Vivarais étaient assemblés dans la petite ville d'Annonay, lorsqu'ils reçurent des deux frères Montgolfier, propriétaires d'une belle

manufacture de papier dans cette ville, l'invitation d'assister à une expérience de physique qu'ils allaient faire ce jour même. On se transporte sur la place publique. On voit un sac de trente-cinq pieds de hauteur, fait en toile doublée de papier. Ses plis nombreux et affaissés indiquent que l'intérieur est vide, ou ne contient que de l'air atmosphérique, en équilibre avec l'air extérieur. Mais à peine les deux physiciens l'ont-ils gonflé par un procédé qu'ils laissent ignorer, le sac gigantesque prend la forme d'un ballon majestueux, qui s'enfle, s'irrite, et tend à quitter la terre. Il faut tout l'effort des bras les plus vigoureux pour le retenir. Le ballon est libre enfin; il s'élance, il s'élève en moins de dix minutes à plus de mille toises, et descend avec lenteur, après avoir décrit un espace de sept mille deux cents pieds. Voilà le fait qu'attestent plusieurs milliers de témoins.

Les idées du génie ont une étonnante simplicité. Il avait suffi à l'inventeur, ou aux deux inventeurs (les frères Montgolfier se plaisaient à laisser indivise entre eux une si grande gloire); il leur avait suffi de méditer sur l'ascension des vapeurs dans l'atmos-

plière, de les voir former lentement les nuages suspendus sur nos têtes, pour concevoir que le secret d'élever dans l'air une machine imposante consistait à renfermer dans un vaisseau léger un fluide spécifiquement moins lourd que l'air atmosphérique. Après un peu d'indécision sur l'emploi des moyens qui procureraient un nuage factice, ils s'arrêtèrent au plus simple et au moins dispendieux de tous. Une combustion entretenue à l'aide d'un brasier sous l'orifice du ballon, introduisait dans la machine ce fluide spécifiquement moins lourd, ou plutôt diminuait la pesanteur spécifique de l'air intérieur par le seul effet de la raréfaction. C'était ainsi qu'ils avaient résolu cet étonnant problème; mais ils n'avaient pas laissé connaître leur procédé.

Nouveau genre de ballon inventé par Charles.

Tandis que tout retentissait de l'expérience des frères Montgolfier, Charles, célèbre physicien, inventait un moyen d'ascension qui devait donner plus d'étendue et plus de sûreté à la navigation aérienne. Les chimistes avaient reconnu que le plus léger de tous les gaz est celui que fournit l'eau, dont il est un des principes constitutifs, le gaz hydrogène, auquel ils ont donné le

nom d'*air inflammable*. Sa pesanteur est dix fois moindre que celle de l'air atmosphérique. Il s'agissait de l'enfermer dans un vaisseau imperméable. La chimie avait découvert la propriété qu'ont les huiles de dissoudre la gomme élastique. L'idée d'enfermer l'air inflammable dans une enveloppe de taffetas enduit de cette gomme, s'offrit à Charles, et il y eut peu de savans auxquels elle ne parût extrêmement audacieuse : ils craignaient surtout pour un ballon chargé d'*air inflammable* tous les accidens électriques. Le 27 août 1783 est annoncé pour cette grande expérience. Ce n'est plus une petite ville, c'est la plus brillante des capitales, c'est l'élite du peuple le plus curieux, le plus éclairé qui vient contempler ce grand spectacle. La vaste enceinte du Champ de Mars ne suffit pas au concours des curieux. Des milliers de spectateurs, placés dans des chars magnifiques; d'autres qui voguent sur la Seine dans des barques parées comme pour un jour de fête ; d'autres enfin, placés sur le bel amphithéâtre de Passy, bravent une pluie orageuse. Il semble à tous que le triomphe sera plus beau d'élever cette machine dans

le ciel au moment où il rassemble ses tempêtes.

C'est le canon qui donne le signal de cette nouvelle prise de possession de l'air. Le globe s'élance avec la vitesse la plus impétueuse, atteint les nues, les perce, les franchit, est caché dans leur sein, leur échappe, reparaît, s'éclipse de nouveau et reparaît encore. Ce fut un jour de fête pour les Parisiens. Leur joie, ou plutôt leur orgueil, fut un peu modéré, quand on apprit que le ballon, au lieu d'aller annoncer à des contrées lointaines la nouvelle invention des Français, n'était tombé qu'à quatre lieues de Paris. Cependant on se disait avec une satisfaction légitime, que jamais aucun art n'avait fait des progrès aussi rapides. Depuis deux mois, les frères Montgolfier avaient créé une barque aérienne, fragile et périlleuse ; et, par l'invention de Charles, aidé des frères Robert, habiles mécaniciens, on possédait déjà un bateau aérien commode et sûr, et qu'on jugeait, avec raison, fait pour des voyages de long cours.

Mais quel homme osera monter cette machine qui ne s'élève dans l'air que pour en

devenir le jouet? Ce n'est pas à des Français, à des savans du dix-huitième siècle qu'il peut manquer une telle audace. En attendant les essais qui sont annoncés, on s'agite, on discute, on s'emporte, ainsi qu'il arrive toujours dans les sujets qui excitent fortement l'imagination. Il s'établit une lutte très-vive entre les partisans de l'aérostat qu'on doit à Montgolfier et les partisans de l'aérostat de Charles. C'est le premier que d'abord on préfère pour une ascension : hommage périlleux qu'on rend au génie de l'inventeur. Pilâtre de Rosier, professeur de physique, et le marquis d'Arlandes, entreprirent le premier voyage aérien.

Ascension aérostatique de Pilâtre de Rosier.

La cour du dauphin était alors au château de la Muette, dans le bois de Boulogne. La duchesse de Polignac, gouvernante des enfans de France, y rassembla une nombreuse et brillante société. Ce fut avec un mélange inexprimable de plaisir et de crainte qu'on vit les premiers aéronautes monter dans la montgolfière. Les cordes sont coupées; le ballon se soulève; on admire, on frémit. Un silence profond règne dans le jardin. Le marquis d'Arlandes témoigne de la sécurité en saluant les spectateurs, qui lui répondent

enfin par des acclamations. Le soin d'entretenir le feu pour monter davantage rendait les aéronautes insensibles à leurs dangers. Mais bientôt quelques accidens leur inspirèrent de l'inquiétude. Ils songèrent à descendre; mais un courant d'air les retenait constamment sur la Seine : un autre courant vint les en détourner, et leur fit traverser rapidement Paris : ils cessèrent d'entretenir le feu. Le ballon descendit lentement sur la butte aux Cailles. Le trajet n'avait été que de quatre à cinq mille toises; mais c'était assez de cet acte d'intrépidité pour donner une nouvelle idée de la puissance de l'homme.

Ascension de Charles dans le jardin des Tuileries.

Bientôt Charles veut prouver qu'avec le même courage il possède des moyens de navigation aérienne plus assurés et plus étendus. Il a choisi pour compagnon le mécanicien Robert, qui a secondé son expérience du Champ de Mars. Sur le bruit de cette nouvelle ascension, on accourt à Paris des extrémités de la France et des pays étrangers. Les fêtes de Louis XIV n'avaient pas attiré un concours plus imposant. Le 1er décembre 1783 est indiqué pour le jour de l'expérience. Le jardin des Tuileries en sera le théâtre. C'est un globe majestueux, dont la forme

a été savamment calculée pour la plus libre expansion de l'air inflammable, est attachée une nacelle élégante, ornée de peintures, parée de fleurs. Tout bannit l'idée de la crainte. L'aéronaute sourit lorsqu'on lui parle de danger, et qu'on veut lui faire craindre l'excès d'activité translative de l'air inflammable, et tous les accidens électriques. L'air est froid; un brouillard cache la voûte du ciel. Charles commence par consulter la direction du vent, à l'aide d'un petit ballon. La grande machine se gonfle. Charles et Robert sont dans la nacelle. Charles, entouré des plus augustes spectateurs, s'adresse à Montgolfier pour couper la corde. « Vous » avez tracé la route, dit-il à son rival; je la » suis avec confiance. »

Quelle impression ne dut pas produire sur un million de spectateurs la vue de deux hommes planant sur la capitale, du haut d'un char aérien, fiers de la route qu'ils se tracent, tranquilles comme s'ils l'avaient cent fois parcourue, s'élevant à volonté, et réalisant enfin tout ce qu'avaient de plus merveilleux les fables antiques! On s'associe à leurs pensées; on croit jouir avec eux du spectacle magnifique qui se déploie à leurs regards; on

croit respirer avec eux l'air le plus pur et le plus vif. On tressaille d'admiration, on pleure de joie. « Quel siècle que le nôtre ! » se disaient les spectateurs, dont les uns étaient encouragés par le savoir, et les autres encore plus animés par leur ignorance même, à tout espérer. « Combien de découvertes » sont le partage de cette heureuse géné- » ration ! Il y a peu d'années qu'on a trouvé » l'art de décomposer la foudre, de l'attirer, de la rompre, et de la faire ruisseler en filets insignifians. Voilà qu'on découvre l'art de s'élever en un instant plus » haut que les lieux d'où la foudre gronde. » L'imagination se représente une multitude de ballons et d'aéronautes qui, en peu d'années, vont traverser l'air et dominer les vents avec la même facilité que l'art du navigateur les maîtrise sur les mers. « Quels » nouveaux moyens de communication établis entre les peuples ! Quels nouveaux » secours offerts ou apportés à des opprimés » ou à des captifs ! Quels rapides échanges » de productions, de connaissances et de » lumières ! Qu'il sera beau d'apparaître du » haut des nues à des peuples encore bar- » bares comme des Dieux bienfaisans, de

» leur dicter des lois venues du ciel, qui
» adouciront leur férocité, et des oracles qui
» éclaireront leur ignorance! » Voilà le nouveau délire qui agite, et surtout qui égaie les Parisiens. Si quelques hommes un peu plus calmes et plus réfléchis veulent arrêter tant de douces illusions, en présentant comme insoluble le problème de donner une direction aux ballons, « ce qu'on vient de faire,
» leur dit-on, était jugé bien plus difficile:
» nous verrons tant de nouveautés ravissantes. — Quel vertige vous possède? disent
» des observateurs chagrins; ces pernicieuses
» machines, si elles se perfectionnent, introduiront une effroyable anarchie dans
» la société, rompront le frein des lois, et
» enfin offriront un nouveau champ de bataille aux hommes qui, maîtres des airs,
» commenceront par s'y combattre. » On sourit avec mépris à ces objections. « De
» telles alarmes, s'écrient les plus exaltés
» des jeunes gens, auraient pu être justes si
» la navigation aérienne eût été découverte
» au quinzième et au seizième siècles; mais
» au dix-huitième, que craint-on? ne s'est-il
» pas fait une ligue entre tous les sages pour
» détourner le fléau de la guerre? »

Le voyage de Charles et Robert fut aussi paisible que leur ascension avait été pompeuse, ils s'élevaient à volonté en jetant du lest : presque toujours ils se tinrent à une hauteur moyenne. Après avoir fait plus de neuf lieues, ils descendirent dans la plaine de Nesles. Des cavaliers au galop, à la tête desquels était le duc de Chartres, vinrent témoigner aux deux aéronautes toute leur allégresse. « Je vais re-» monter, leur dit Charles, et prouver com-» bien est commode un voyage aérien, » combien il est facile de l'interrompre et » de le reprendre. » En effet, il remonta sans son compagnon, et, pendant une demi-heure, parcourut l'espace qu'il avait indiqué aux cavaliers empressés de le suivre (1).

(1) Je crois devoir citer ici un fragment d'un mémoire de Charles sur cette grande expérience, qui explique avec beaucoup de clarté le procédé dont il usait, et le seul qu'on suive aujourd'hui pour les ascensions aérostatiques.

« Durant tout le cours de ce voyage, il ne nous » est pas survenu la plus légère inquiétude sur » notre sort et celui de notre machine. Le globe » n'a souffert d'autre altération que les petites mo-» difications successives de dilatation et compres-» sion qui nous faisaient alternativement remonter

Je n'entrerai point dans le détail d'autres expériences par lesquelles l'enthousiasme du public fut d'abord entretenu et ensuite épuisé. Celle qui fut faite à Lyon, le 23 janvier 1784, fut remarquable par l'empressement avec lequel une foule de jeunes gens d'une haissance illustre briguèrent l'honneur de monter dans une montgolfière à laquelle une ga-

» d'une quantité quelconque. Le thermomètre a été
» pendant plus d'*une heure entre* 10 *et* 12 *degrés au-*
» *dessus de zéro.* L'intérieur de notre char était ré-
» chauffé par les rayons du soleil. Sa chaleur se fit
» bientôt sentir à notre globe, et contribua, par
» la dilatation de l'air inflammable intérieur, à
» nous contenir à la même hauteur sans être obligés
» de perdre du lest. Mais nous faisions une perte
» plus précieuse : l'air inflammable, dilaté par la
» chaleur solaire, s'échappait par l'appendice du
» globe que je tenais à la main, et que je lâchais
» suivant les circonstances pour donner issue à
» l'air trop dilaté. C'est par ce moyen simple que
» nous évitions ces expansions et ces explosions
» que les personnes peu instruites redoutaient pour
» nous. L'air inflammable ne pouvait pas briser sa
» prison, puisque la porte lui en était toujours
» ouverte par le bas; et l'air atmosphérique ne
» pouvait entrer dans le globe, puisque sa pression
» même faisait de l'appendice une véritable soupape
» qui s'opposait à son entrée.

lerie spacieuse avait été adaptée; ils étaient fiers d'avoir pour guides les deux frères Montgolfier et Pilâtre de Rosier. Peu s'en fallut que les concurrens ne décidassent entre eux, par les armes, à qui serait accordée une honorable préférence. Au jour indiqué, les plus impatiens s'élancèrent dans la galerie : c'étaient le prince Charles, fils du prince de Ligne, les comtes de Laurencin, de Dampierre et de la Porte. Les deux Montgolfier, Pilâtre de Rosier, et un physicien nommé Fontaine, s'élancèrent avec eux. Ils s'élevèrent fort haut, mais ils ne voyagèrent que pendant quinze minutes.

Blanchard passe le Pas-de-Calais en ballon.

Peu de temps après, un hasard presque miraculeux fit réussir l'entreprise la plus hardie qu'aient encore tentée les aéronautes. Un mécanicien nommé Blanchard, qui, avant la découverte de Montgolfier, avait annoncé qu'il s'éleverait dans l'air à l'aide d'un bateau volant, forcé d'abandonner un procédé mécanique que tous les savans avaient reconnu impraticable, voulut se signaler par l'intrépidité, puisqu'il n'avait pu avoir le mérite de l'invention. A l'aide d'une souscription ouverte en Angleterre, il fit un ballon d'une forme imposante, et annonça qu'il oserait

s'élancer de Douvres pour débarquer sur les côtes de France. Les Anglais eurent l'orgueil d'encourager une expérience qui pouvait leur présenter l'image de quelques dangers éloignés, en rendant leur île accessible à des navires aériens. La témérité de Blanchard fut justifiée. Parti de Douvres, il descendit sur les côtes de France, à une petite distance de Calais (1). Pilâtre de Rosier craignit d'avoir été surpassé en courage, et annonça qu'à son tour il s'élancerait de Boulogne-sur-mer

(1) Le voyage aérostatique dans lequel Blanchard traversa le Pas-de-Calais excita en France le plus vif enthousiasme. Il était accompagné, dans ce trajet périlleux, d'un Anglais, le docteur Jefferies. Chacun d'eux avait arboré le pavillon de sa nation. Des contre-temps qu'ils éprouvèrent les forcèrent à jeter leurs couvertures, leurs habits même. Le docteur Jefferies jeta son pavillon : Blanchard conserva le sien, qui flotta seul sur l'Angleterre. On lui sut beaucoup de gré d'avoir ainsi soutenu l'honneur de sa nation. Les habitans de Calais lui donnèrent le titre, fort envié alors, de citoyen de cette ville, et lui firent un beau présent.

La reine jouait lorsqu'on lui apprit l'heureuse issue de ce voyage; elle mit beaucoup d'argent sur une carte, en disant que le gain en était destiné à Blanchard. Elle gagna une somme considérable qui fut remise à l'aéronaute.

pour débarquer sur les côtes d'Angleterre. Vainement Charles avait annoncé qu'unir le procédé de Montgolfier au sien, ce serait placer un réchaud sur un baril de poudre; l'infortuné Pilâtre crut, en combinant ses moyens, avoir trouvé le secret de parer à tous les accidens d'une traversée si difficile. Le physicien Romain s'unit à son entreprise. La ville de Boulogne, qui fut témoin de leur ascension, fut presque au même instant témoin de leur désastre : leur ballon s'enflamma dans la nue; ils tombèrent, et moururent comme frappés de la foudre.

Ce premier naufrage aérien, quoiqu'il fût facile d'en assigner et d'en éviter la cause, ralentit un peu les expériences aérostatiques : d'ailleurs, les savans avaient prononcé que la direction des ballons était un problème à peu près de la même nature que la quadrature du cercle et le mouvement perpétuel. Mais ce qui avait le plus modéré l'enthousiasme pour les ballons, c'est qu'ils avaient déjà cessé d'être une nouveauté; les esprits étaient éblouis d'une découverte qu'on jugeait bien autrement importante; elle offrait bien plus de prise à l'imagination, parce qu'elle était plus complètement philanthropique et fan-

tastique : je veux parler du mesmérisme. La maxime du temps semblait être celle-ci : *Il faut tout croire, excepté ce qu'ont cru nos pères.*

Magnétisme animal. Mesmer.

Un médecin allemand, Mesmer, arrive à Paris, précédé par quelque renommée ; on annonce qu'il possède une doctrine mystérieuse, et que, de tous les investigateurs des secrets de la nature, aucun ne les pénètre avec plus d'ensemble ni d'audace ; il n'a pas encore développé sa théorie, que déjà on parle de certains prodiges qui la prouvent. Il donne des convulsions à des malades ; ces convulsions opèrent une guérison soudaine. Ne fallait-il pas une étrange hardiesse pour annoncer de tels miracles à des hommes habitués, par leurs parens, à tourner en dérision les convulsionnaires du cimetière de Saint-Médard ? Mais il se garde bien de rattacher de tels faits à la vieille cause du jansénisme, ni à aucun dogme religieux : la fière raison du dix-huitième siècle l'eût bientôt repoussé. Il vient prouver, au contraire, que les miracles qui ont donné le plus de crédit à des hommes prétendus inspirés, et les ont fait placer au nombre des dieux, des prophètes

ou des saints, sont des faits très-aisés à produire, à multiplier. On l'écoute avec un vif intérêt, avec le double plaisir de se moquer des fables antiques et de faire de nouveaux prodiges. Mesmer expose alors une théorie tout-à-fait incompatible avec les procédés de logique dont on vantait la sévère circonspection. Jamais, dans un système, on n'avait franchi plus de faits, supprimé plus de données nécessaires, ni généralisé avec plus de confiance des phénomènes isolés, dont la cause première sera toujours impénétrable à l'homme. L'aiguille aimantée et toutes les découvertes électriques conduisaient Mesmer à affirmer l'existence d'un fluide universel qui régit les astres et les trois règnes de la nature. Il appelait magnétisme animal ce fluide considéré dans l'homme, qui est *machine électrique parfaite*. Malheureusement chez quelques individus il en existe trop, et chez les autres pas assez. Mais ne peuvent-ils pas réciproquement se soutirer le trop plein, ou se communiquer ce qui leur manque? De l'équilibre qu'on rétablit dépend non-seulement la santé, mais la sagesse et la science. Par analogie avec l'électricité artificielle,

les doigts de l'homme peuvent être considérés comme des pointes excellentes pour soutirer le trop plein du fluide; la main entière sert à en communiquer où il en manque. Voilà un procédé bien simple trouvé pour rétablir l'harmonie dans l'univers. Mesmer en ajoutait encore quelques autres peu compliqués et qui n'étaient nullement dispendieux. Sa préparation ordinaire était un baquet composé de bouteilles rangées dans un certain ordre; elles étaient bordées de pointes de fer trempant d'un côté dans l'eau, et de l'autre communiquant au cercle des malades, qui étaient attachés entre eux par une corde. Ce simple appareil suffisait pour produire des effets d'imagination très-diversifiés, sur des hommes et des femmes que l'espérance d'une guérison et l'amour de la nouveauté rendaient crédules. Les premiers momens de ce spectacle étaient un peu mornes. Des êtres frivoles et d'une bruyante étourderie semblaient transformés en une assemblée de Quakers qui attendent l'inspiration. Mais dès que l'un des malades sectaires éprouvait une forte crise, l'observateur le plus calme eût vu avec étonnement quelle est la puissance des facultés sympa-

thiques de notre imagination. Un homme robuste éprouvait quelquefois les mêmes crises qu'une femme délicate. Tel incrédule cédait aux mêmes émotions que l'enthousiaste. Les confidences circulaient. On se sentait tomber avec ravissement dans un somnambulisme prophétique. On révélait ses maux et ceux de ses voisins. L'ignorant semblait être subitement illuminé d'une science supérieure à celle des médecins les plus accrédités. La croyance où l'on était qu'on avait senti renouveler son être, et que de nouveaux principes de vie rendaient de la force et de la fraîcheur à un sang altéré, devait opérer quelques guérisons, au moins momentanées, chez des personnes dont le chagrin ou l'ennui avait causé les maux.

Au dix-septième siècle, Arnault, Nicole et Pascal attestaient avoir vu des religieuses de Port-Royal récompensées de leur zèle pour la doctrine de saint Augustin par des guérisons miraculeuses dont elles étaient l'objet ou l'instrument. Qu'on se garde bien de soupçonner la bonne foi de tels hommes! tout ce qu'ils prenaient pour des effets de la grâce, étaient des effets de l'enthousiasme; l'imagination peut avoir sur nos organes une

faculté qui les restaure, comme elle a une faculté qui les détruit. Les hommes d'esprit du dix-huitième siècle ne doutaient pas plus du pouvoir de la nature que les solitaires de Port-Royal n'avaient douté du pouvoir de la grâce. Plusieurs d'entre eux adoptèrent, avec enthousiasme, le mesmérisme, et quelques-uns même, malgré le mépris où cette doctrine est aujourd'hui tombée, lui sont restés secrètement fidèles. Deux hommes, qui, fortement unis avant la révolution, se séparèrent avec éclat dès qu'elle eut commencé, Duport et d'Éprémesnil, se faisaient remarquer entre les Mesmérites par la chaleur de leur prosélytisme. Il y avait d'autres adeptes d'un nom plus illustre, d'un âge plus mûr, et d'un caractère plus grave. La cour n'avait que faiblement partagé ces illusions. Le roi concevait tous les désordres qui résulteraient de cette révolution médicale : il attendait la fin du vertige, et se gardait bien de prendre des mesures qui eussent ajouté à l'exaltation des esprits en les réprimant avec trop de sévérité. La reine n'avait cessé de montrer du dédain pour les baquets des Mesmeristes. D'après l'invitation du Gouvernement, les

savans et les médecins s'expliquèrent sur le système du magnétisme animal, et renversèrent une hypothèse qui, étayée par deux ou trois faits, voulait embrasser et réformer toute la nature. Les sectateurs de Mesmer auraient trouvé mille moyens de disputer avec les savans, et surtout avec les médecins. Heureusement ils avaient assez prêté au ridicule pour en recevoir tous les traits : on chanta, et Mesmer disparut. Les somnambules prophètes, chassés des magnifiques baquets de la capitale, allèrent porter leurs convulsions et leurs rêveries dans des campagnes isolées où le bon sens des paysans leur faisait la guerre.

Esprit du barreau. Influence de différens procès sur l'opinion.

Les cercles de la capitale prenaient vivement parti dans plusieurs causes célèbres portées devant les tribunaux. Il était peu de contestations particulières où l'on ne discutât des questions importantes d'intérêt public. Le barreau s'est agrandi, et semble devenir un Forum. Les jurisconsultes se font législateurs, et des hommes d'une imagination vive et d'une âme passionnée se font jurisconsultes. L'éloquent comte de Lally, en demandant à deux cours supérieures vengeance de l'arrêt du parlement

de Paris, trouve l'intérêt du peuple infatigable comme sa piété filiale. Un aveugle amour de célébrité engage d'Éprémesnil à se déclarer son adversaire. Les palmes du talent restent à celui qui défend la cause la plus sacrée. Le comte de Mirabeau commence à la fois sa renommée par ses excès et par son art à les justifier. Le pouvoir arbitraire s'est exercé sur lui : il s'annonce comme le fléau du pouvoir arbitraire.

Un magistrat qu'anime l'amour de l'humanité et celui de la gloire, le président Dupaty, s'empare de la révision d'un procès criminel jugé par le parlement de Paris; et, sauvant de l'échafaud trois hommes obscurs, développe éloquemment les principes de Montesquieu, de Beccaria et de Servan : il entraîne tous les esprits. La France aspire à la réforme de ses lois criminelles.

Tiers-état, commerçans, avocats.

L'esprit d'opposition n'était dans les classes privilégiées qu'une mode, qu'un petit aiguillon donné à l'indolence, ou qu'un moyen de célébrité : on contredisait pour se donner de l'importance; mais les classes pauvres et souffrantes écoutaient. Depuis qu'elles s'entendaient plaindre sans cesse, elles se plaignaient davantage. C'était de bonne foi qu'on cher-

chait à les soulager; mais tous ces soulagemens, elles les jugeaient faibles et dérisoires. La noblesse, malgré ses grands biens, était obérée, la multitude était misérable; mais jamais les classes intermédiaires n'avaient été plus heureuses. Les commerçans, riches et peu magnifiques, étaient arrivés à un degré de puissance et de considération où Colbert lui-même n'avait pu les élever. Les avocats, fortement unis entre eux par la discipline presque républicaine qu'ils s'étaient donnée, et qui ormait une sévère garantie de l'honneur, étaient regardés comme de judicieux arbitres des familles. Les plus beaux titres donnés par la fortune paraissaient à peine un équivalent de la réputation qu'obtenaient alors l'éloquent Gerbier, Target, Tronchet, Touret et Portalis.

Curés.

Louis XVI n'avait cessé de s'occuper du sort des pauvres ecclésiastiques avec la sollicitude d'un monarque bon et pieux. En augmentant la portion congrue d'un grand nombre de curés et de vicaires, il les avait au moins sauvés de l'indigence; mais il avait maintenu l'usage établi, depuis Louis XV seulement, de refuser les évêchés et les bénéfices opulens aux ecclésiastiques roturiers.

La démarcation établie par cet usage entre le haut et le bas clergé rompit l'union de ce grand corps. Les ecclésiastiques roturiers, auxquels on reprochait leur origine, furent forcés de s'en souvenir, et dès que le tiers-état eut à faire des conquêtes politiques, les curés rentrèrent dans cette grande famille dont ils firent le triomphe.

Par une singulière fatalité, ou plutôt par une grave inconséquence, Louis XVI, malgré ses principes populaires, fut conduit à établir une démarcation encore plus injurieuse et plus inique entre les militaires nobles et les militaires roturiers. Un règlement proposé par un sage administrateur, le marquis de Ségur, ministre de la guerre, et qui devait améliorer le sort des officiers de fortune, après avoir été long-temps discuté dans le conseil du roi, fut détourné de son but. On ne se souvint plus des Chevert et des Fabre, et l'on rappela, dans toute leur rigueur, d'anciennes ordonnances qui réservaient exclusivement aux nobles les grades militaires.

Dès-lors il y eut dans l'armée une scission secrète plus dangereuse encore que ne l'était celle du clergé. Le corps des bas-officiers

attendit et trouva l'occasion de montrer tous ses titres à la gloire.

Comme la population s'accroissait en France à un degré que suivaient trop lentement les progrès de la culture et de tous les genres de travail, les vagabonds y formaient un peuple nomade qui ne cessait d'être un sujet de pitié et d'effroi. Les mendians infestaient surtout la capitale, et, entassés dans des quartiers insalubres, se répandaient de là dans les marchés, dans les promenades, dans les campagnes, et venaient jusqu'à Versailles attrister d'une haie longue et hideuse le séjour de la magnificence. Les plans sages qu'avaient conçus Turgot et Necker pour extirper le fléau de la mendicité, n'avaient reçu qu'un commencement d'exécution. On avait eu surtout à regretter que madame Necker n'eût pu continuer ses soins pour l'amélioration des prisons et des hopitaux. Des abus invétérés avaient résisté à cette heureuse, mais passagère influence. Ces abus s'accroissaient toujours dans l'hôpital le plus riche, le plus vaste et le plus mal ordonné de l'Europe, l'Hôtel-Dieu de Paris. Ils furent dénoncés au roi et à la nation par une commission de l'academie des

sciences, que le gouvernement avait chargée de cet examen. Bailly, qui en fut l'organe, exposa dans un rapport dont chaque ligne était dictée par un esprit sage et par une belle âme, à quel point cet asile, fondé par la charité, était dangereux pour ceux qu'on y portait. Il proposa l'établissement de quatre nouveaux hospices distribués dans différens quartiers de Paris. Des administrateurs philosophes, et particulièrement Dupont, l'élève et l'ami de Turgot, avaient auparavant émis le même vœu. Ces réclamations instantes furent faites dans un moment qui leur paraissait bien peu favorable. Le gouvernement venait de divulguer sa détresse avec une solennité bien inattendue. Cependant on n'oublia point la cause des malheureux. Des hommes opulens, des particuliers aisés, d'autres qui l'étaient à peine, firent ce que le gouvernement ne pouvait faire. Des souscriptions ouvertes furent remplies avec une libéralité et une promptitude qui surpassaient les espérances de ceux qui avaient provoqué cet acte d'humanité.

Tandis que les Français étaient enivrés d'espérance, quelques voix s'élevaient pour leur donner des avertissemens sévères; mais

le même genre d'avis avait été inutilement prodigué dès la première invasion des principes philosophiques. La critique littéraire s'exerçait depuis soixante ans en prophéties menaçantes. Les feuilles de Fréron, de Clément, et les *Nouvelles Ecclésiastiques*, en avaient été remplies. On les trouvait dans les derniers ouvrages de Lefranc de Pompignan, dans les comédies de Palissot, dans les satires de Gilbert, et jusque dans des chansons. Mais si la malice du public accueillait toutes les épigrammes, sa frivolité, sa gaieté, rejetaient les prédictions chagrines. Rien n'avait paru changé dans l'État; toutes les institutions s'amélioraient : les mœurs, dont l'irrégularité n'avait pu s'accroître depuis la régence, avaient acquis une grâce et une douceur enchanteresses: des menaces qu'une expérience de plus de cinquante ans paraissait démentir, devenaient surannées et inspiraient tout l'ennui des lieux communs. Elles n'avaient pas produit plus d'effet dans la chaire. Les prédicateurs du dix-huitième siècle n'eurent pas recours à une sainte véhémence pour confondre les sarcasmes de l'incrédulité. La plupart d'entre eux firent des sacrifices à

l'esprit philosophique, et furent liés avec des philosophes. Vers le milieu du siècle, l'abbé Poule avait fait espérer un digne successeur de Massillon; il égalait le plus pathétique des orateurs chrétiens, lorsqu'il s'abandonnait à son âme; mais trop souvent il cherchait, avec un peu de travail, une élégance qui, chez Massillon comme chez Racine, avait été un don du génie. Sa carrière apostolique n'eut qu'une courte durée. Beauvais, évêque de Sénez, parut imiter Bossuet, et fut à ce sublime modèle à peu près ce qu'avait été l'abbé Poule à Massillon. La hardiesse évangélique était l'attribut particulier de l'évêque de Sénez. Chargé de prononcer l'oraison funèbre de Louis XV, il parla de ses fautes avec une sévérité que l'esprit du temps rendait moins courageuse. On retint surtout ces éloquentes paroles : *Le silence des peuples est la leçon des rois.* M. l'abbé Maury émut vivement les âmes dans le panégyrique de saint Vincent de Paule. Jamais moment n'avait été mieux choisi pour célébrer le plus intrépide et le plus modeste des héros de la charité chrétienne.

Bornons ici ce tableau où nous venons

de voir la France sous tant d'aspects divers (1). Il m'a paru important de constater le dernier état d'une monarchie qui fut

(1) Pour compléter ce tableau de la France depuis l'année 1783, je joins ici un résultat général de statistique, donné par M. Necker dans son livre de l'*Administration des Finances*. Il m'a paru nécessaire, pour l'intelligence du Livre suivant de cette Histoire, de donner aussi le relevé des dépenses de l'Etat.

« L'étendue du royaume, sans la Corse, est de » 26,951 lieues carrées, dont la longueur est de » 25 au degré, et par conséquent de 2,282 toises » et $\frac{2}{3}$.

» Sa population est de 24 millions 676 mille » âmes.

» C'est donc 916 individus par lieue carrée.

» Ses contributions s'élèvent à 584 millions » 400 mille livres.

» C'est 21,684 livres par lieue carrée.

» Et 23 livres 13 sous 8 deniers par tête de tout sexe et de tout âge. »

» *Récapitulation des Dépenses de l'État.*

	liv.
1. Intérêts de la dette publique.	207,000,000
2. Remboursemens	27,500,000
3. Pensions	28,000,000
	262,500,000

douze ans bouleversée, et qui depuis est devenue le plus puissant empire. J'ai peint toutes les classes de Français, parce qu'elles vont toutes être en mouvement, et subir cha-

		liv.
	Ci-contre.	262,500,000
» 4.	Partie des dépenses de la guerre	105,600,000
» 5.	Dépenses de la marine. . . .	45,200,000
» 6.	Affaires étrangères.	8,500,000
» 7.	Maison du roi.	13,000,000
» 8.	Prevôté de l'hôtel.	200,000
» 9.	Bâtimens	3,200,000
» 10.	Maisons royales.	1,500,000
» 11.	Maison de la reine.	4,000,000
» 12.	Famille royale.	3,500,000
» 13.	Les princes frères du roi . .	8,300,000
» 14.	Frais de recouvrement. . . .	58,000,000
» 15.	Ponts et chaussées, etc. . . .	8,000,000
» 16.	Secrétaires d'Etat, et employés dans l'administration. . .	4,000,000
» 17.	Intendans de provinces . . .	1,400,000
» 18.	Police.	2,100,000
» 19.	Pavé de Paris.	900,000
» 20.	Frais de justice	2,400,000
» 21.	Maréchaussée.	4,000,000
» 22.	Dépôts de mendicité.	1,200,000
» 23.	Prisons et maisons de force.	400,000
» 24.	Dons et aumônes	1,800,000
		539,700,000

cune leur révolution particulière. Pour préparer les esprits à de grands événemens, j'avais peu à examiner le caractère des ministres, encore moins celui des princes. Ces

	liv.
Ci-contre.	539,700,000
» 25. Dépenses ecclésiastiques. . .	1,600,000
» 26. Frais du tréso royal et de diverses caisses.	2,000,000
» 27. Traitemens divers.	400,000
» 28. Encouragemens au commerce	800,000
» 29. Haras.	800,000
» 30. Universités, colléges, etc. .	600,000
» 31. Académies	300,000
» 32. Bibliothèque du roi.	100,000
» 33. Jardin du roi	72,000
» 34. Imprimeries.	200,000
» 35. Constructions et entretien des palais de justice	800,000
» 36. Intendant des postes, et dépenses secrètes.	450,000
» 37. Autres dépenses relatives aux postes.	600,000
» 38. Franchises et passe-ports . .	800,000
» 39. Ordre du Saint-Esprit . . .	600,000
» 40. Dépenses dans les provinces.	6,500,000
» 41. Ile de Corse	800,000
» 42. Dépenses diverses.	1,500,000
	558,622,000

derniers surtout seront peints par le silence de l'histoire. Je reprends une narration compliquée. J'ai retracé des illusions ; il me reste à exposer des fautes : je serai court. Je crois que le temps est venu de chercher dans des faits contemporains des leçons importantes, mais non d'y chercher des titres d'accusation.

Avant le 15 août 1785, l'agitation des esprits ne s'était encore manifestée que par des symptômes qui, sans avoir rien de sinistre, devaient exciter la sollicitude de l'homme d'Etat. Avec beaucoup d'estime pour le mo-

	liv.
Ci-contre.	558,622,000
» 43. Dépenses particulières du clergé de France.	750,000
» 44. Idem du clergé étranger. . .	50,000
» 45. Dépenses particulières aux pays d'Etats.	1,500,000
» 46. Entretien et confection des routes	20,000,000
» 47. Dépenses des villes, hôpitaux et chambres de commerce .	26,000,000
» 48. Dépenses imprévues	3,000,000
» Supplément additionnel pour » former une somme ronde . . .	78,000
TOTAL.	610,000,000

narque, il y avait moins de respect pour le trône. Le public repoussait moins les calomnies contre la reine, mais ne s'en rendait pas l'écho tumultueux. La jeune noblesse s'était distinguée dans la guerre d'Amérique. Le clergé de France offrait plus de charité chrétienne qu'aucun autre clergé de l'Europe catholique. L'irrégularité de quelques prélats était voilée par les vertus du plus grand nombre. Les parlemens, que leur inimitié contre Turgot avait rendus infidèles à la reconnaissance envers le roi, s'étaient montrés depuis cette courte épreuve plus soumis au gouvernement qu'ils ne l'avaient été à aucune époque du règne de Louis XV. Un seul jour, une seule faute, un seul conseil dangereux, un seul mouvement emporté rompit tous les freins que l'opinion respectait encore, excita la licence à chercher près du lit du monarque des scandales imaginaires, souilla tout à la fois la mitre et le diadème, enfin mit sur la même sellette des hommes qui tous les jours bravent l'infamie, et des êtres qui semblaient n'en pouvoir jamais être atteints. Il était dit que tous les premiers traits lancés contre le trône partiraient du trône même.

Si l'on eût dit à Louis XIV : « L'homme » le plus éminent du clergé de France, » un membre de la famille que vous avez » le plus favorisée, ourdit avec des per- » sonnages impurs, des charlatans, des » escrocs et des prostituées, une intrigue » où l'honneur de votre auguste compagne » est compromis par les suppositions les » plus téméraires; tout porte à le croire » la dupe des personnages impurs qu'il » avait rassemblés autour de lui, mais il y » a de la corruption jusque dans sa cré- » dulité. » Si une telle révélation eût été faite à Louis XIV, il n'est pas difficile de concevoir quelle eût été la conduite d'un roi toujours roi. Sitôt que l'accusé eût comparu devant ses terribles regards, et lui eût fait l'aveu d'une intrigue honteuse : « Allez, » indigne prélat, lui eût-il dit, allez loin » de ma cour chercher un refuge, non pas » auprès des fidèles confiés à vos soins, mais » auprès de moines auxquels vous montre- » rez chaque jour votre front humilié, et, » s'il se peut, votre pénitence. Vieillissez » dans la retraite. Je ne mets point de terme » à votre exil. Cachez bien à quel point vous » fûtes coupable : je vous aiderai de tous

» mes soins. On pourra me croire injuste, » mais du moins on ne saura pas com- » bien vous avez souillé votre caractère. » Le prélat eût obéi. Ses remords auraient abrégé ses jours ou les auraient sanctifiés. Voici quelle fut la conduite de Louis XVI.

Procès du collier. 15 août 1785.

Le jour de l'Assomption, la cour présentait à dix heures du matin l'aspect le plus imposant et le plus serein. Au milieu des personnages distingués qui circulaient dans l'appartement du roi, était le cardinal de Rohan, revêtu de ses habits pontificaux : il attendait les ordres du roi, qui allait se rendre à la messe. Nulle espèce de rumeur, nul pronostic d'un grand orage n'avait averti les courtisans d'examiner la contenance de ce prélat. Couvert d'éminentes dignités, possédant, par l'accumulation de ses bénéfices, un revenu de huit cent mille livres, membre d'une famille ancienne et renommée, qui, depuis trois règnes, avait épuisé tous les genres d'illustration sans rien ajouter à sa gloire, le prince Louis de Rohan, cardinal, évêque de Strasbourg, grand-aumônier, était considéré avec indifférence : il n'était point en faveur. Le roi s'était plaint assez souvent des prodigalités du cardinal, et avait paru craindre que la maison de Rohan

ne fournît un second exemple de la banqueroute la plus ignominieuse. La reine, depuis long-temps, l'accablait de tous les signes d'une aversion insurmontable. On prétendait que le prince Louis, lorsqu'il était ambassadeur à Vienne, avait représenté devant l'impératrice-reine la conduite de l'aimable dauphine sous des couleurs défavorables. Si les courtisans habiles s'éloignaient d'un homme qui portait à la cour un tel titre de réprobation, les seigneurs les plus respectés s'éloignaient encore plus d'un prélat qui, âgé de cinquante ans, était encore sans frein dans ses penchans, sans délicatesse dans ses liaisons; mais l'espèce d'isolement où il était laissé, il ne l'imputait qu'à la défaveur. En vain, depuis quelque temps, avait-il voulu persuader que cette disgrâce avait cessé, et que la reine le regardait d'un œil plus favorable; on ne comprenait rien à des discours qu'aucune observation des habitués de Versailles ne venait confirmer. On le connaissait vain, susceptible de recevoir et de se faire beaucoup d'illusions; mais personne ne pouvait savoir quelle inconcevable crédulité fascinait les yeux, altérait l'entendement de ce prélat poli, spirituel, né à la cour.

Le roi fait demander le cardinal de Rohan

dans son cabinet intérieur. L'entretien se prolonge : la messe est retardée. Tout a pris un air sombre ; on commence à soupçonner un mystère important. Déjà il court quelque rumeur d'une grande indiscrétion commise, d'un nom auguste compromis. Bientôt après on parle d'un magnifique collier dérobé sous d'infâmes prétextes, d'une escroquerie, et c'est le cardinal de Rohan qui en est accusé. On sait que la reine est présente à l'interrogatoire qu'il subit devant le roi. Alors se réveille dans tous les esprits l'idée du profond ressentiment qu'elle nourrit contre lui depuis plusieurs années. Cette princesse vive, aimable, légère, sera-t-elle vindicative ? Osera-t-on sévir contre un cardinal, braver la cour de Rome et le clergé de France, désoler une illustre et puissante famille ? On apprend qu'il est arrêté, qu'on le conduit à la Bastille, qu'on le livre au parlement. L'agitation redouble. Une révolution si subite à la cour paraît être une révolution dans l'Etat. Les courtisans se divisent : « Voilà donc, » disent les uns, le roi qui trahit le penchant » à la sévérité que M. de Maurepas s'était » étudié à contenir en lui. Le roi, disent » les autres, montre un respect bien reli-

» gieux pour les lois, puisqu'il leur confie
» le soin de punir une offense que chacun
» de ses prédécesseurs eût punie par lui-
» même. N'est-il pas temps d'étouffer, par
» un exemple éclatant, ces diffamations par
» lesquelles on persécute une reine modèle
» de grâces et de bonté? » Au milieu de ce tumulte d'opinions opposées, les amis du baron de Breteuil, ministre de la maison du roi, répandent que le cardinal est convaincu, par ses propres aveux, d'une intrigue coupable et déshonorante pour son caractère. Les amis de la reine annoncent que l'indignation de cette princesse est au comble, et n'est que trop légitime. Les amis du roi montrent une profonde tristesse. Transportons-nous dans l'appartement du roi au moment où le cardinal y avait comparu.

Il ne put cacher sa terreur quand il vit les regards sévères du roi et les regards courroucés de la reine. Après quelques momens d'un trouble réciproque : « Ex-
» pliquez-vous avec franchise, lui dit le
» roi : qu'est-ce qu'un collier de diamans
» acheté chez les joailliers Boehmer et Ba-
» sange, et que vous dites avoir procuré à
» la reine? » Le cardinal pâlit. « Ah! sire, je

» vois trop tard qu'on m'a trompé. — Eh ! » pouviez-vous, dit la reine, vous méprendre à une signature que sûrement vous » connaissez? » Sans répondre à la reine, le cardinal proteste de son innocence. Déjà le roi craint d'être un juge trop rigoureux; il se ferait un scrupule d'abuser de quelques mots qui échapperaient à la terreur du prélat humilié. « M. le cardinal, lui dit-il, il » est très-simple que vous soyez un peu » troublé de cette explication : remettez-» vous; et pour que la présence de la reine » ni la mienne ne nuisent pas au calme qui » vous est nécessaire, passez dans la pièce » à côté : vous y serez seul. Ecrivez-y votre » déposition, que vous me remettrez en-» suite. »

Le cardinal obéit, resta à peu près un demi-quart d'heure, et remit un papier au roi, qui lui dit : « Je vous préviens que vous » allez être arrêté. » — « Ah! sire, j'obéirai » toujours aux ordres de votre majesté ; » mais qu'elle daigne m'épargner la douleur » d'être arrêté dans mes habits pontificaux, » aux yeux de toute la cour. » — « Il faut » que cela soit ainsi, reprit le roi; » et comme le cardinal voulut insister, il le quitta brusquement.

Avec quelque sévérité que fût traité le cardinal, on laissa à ses hommes de confiance le temps de brûler les papiers qui pouvaient le compromettre, et à lui-même la permission de les leur indiquer. Les actes de rigueur, et surtout contre des grands, étaient tellement rares, que les agens auxquels l'exécution en était confiée remplissaient sans dureté, et même sans vigilance, des ordres qu'ils s'attendaient à voir bientôt révoqués.

Mais voici où commencent pour le cardinal toutes les horreurs de la situation la plus ignominieuse : son procès s'instruit, c'est le besoin de sa justification qui va révéler la honte de ses liaisons, la sottise de ses espérances, la bassesse de ses intrigues. Une comtesse de La Motte est arrêtée à Bar-sur-Aube le 18 août. Son mari est depuis longtemps mis au nombre des aventuriers les plus dangereux de la capitale. Quant à elle, qui se vante de descendre des Valois par un bâtard de Henri II, on sait que ses parens ont vécu dans un état d'indigence et d'opprobre : sa jeunesse a été protégée par la comtesse de Boulainvilliers; mais les soins d'une femme distinguée par des qualités rares n'ont pu étouffer dans la jeune Valois des penchans vicieux qui se sont trahis surtout

depuis la mort de sa bienfaitrice. Solliciteuse hardie, et mêlant toujours, comme le font ces femmes, la fourberie à l'impudence, elle a lassé la pitié de tous les hommes en place. Depuis une année elle a montré un luxe subit qu'on attribue à la prostitution. Voilà celle que le cardinal de Rohan accuse de l'avoir séduit : voilà son accusatrice. Pour rendre vraisemblable de la part d'un prince de l'Eglise une action d'escroquerie, la comtesse de La Mothe prétend qu'il y a été entraîné par un charlatan nommé Cagliostro. Voilà celui qui, dans cette affaire, se présentera comme l'allié et même comme l'ami du cardinal. Un faussaire, une prostituée vont bientôt achever de salir la pourpre romaine par leur présence et leurs dépositions. Ce n'est pas tout : une autre affaire d'escroquerie, et dans laquelle vont paraître tous les genres de corruption raffinée qui se pratiquent dans une grande capitale, servira d'épisode à ce procès, dans lequel il faut prononcer un nom auguste.

Qu'apprend le public dans un long conflit de procédures, de mémoires, de rumeurs de toute espèce? pas un fait qui ne blesse la vraisemblance. Tout ce qui a reçu le com-

plément de la preuve judiciaire est incompréhensible. Il faut croire, le fait est prouvé, que le grand-aumônier du roi, dans l'espoir de rentrer en grâce auprès de la reine, s'est servi de la comtesse de Valois, qui n'a jamais eu le moindre accès auprès de cette princesse; que pendant deux ans cette femme lui a persuadé qu'elle conduisait avec succès une négociation dont l'issue serait de le faire nommer premier ministre; qu'elle lui a présenté, comme l'unique prix de ce comble d'honneur et de puissance, l'achat d'un collier de diamans estimé 1,600,000 l., dont le roi a refusé l'emplette, et qui, ne pouvant être porté publiquement par la reine, sera pour elle la superfluité la plus incommode. Des aveux positifs prouvent encore que le cardinal, après avoir demandé à la plus audacieuse des intrigantes une garantie des sentimens de la reine, a été la dupe d'une scène jouée dans les jardins de Versailles au mois d'août 1784, et dans laquelle la fille Oliva, misérable prostituée, s'est présentée à lui comme la reine, a laissé tomber à ses pieds une rose, et lui a dit quelques mots qui ont confirmé toutes ses espérances. Tant d'illusions dont il a été le jouet, et

dont les preuves existent, rendront-elles concevable une illusion plus forte encore? Le collier a été acheté par le cardinal sur la foi d'un écrit qui lui a été remis par la comtesse de La Mothe, et dans lequel la reine, en approuvant chacun des articles du marché, semblait s'en rendre garante. Jamais la fourberie n'avait présenté à la crédulité un piége plus grossier : la signature n'était pas même une imitation grossière de celle de la reine, et en voici l'énoncé : *Marie-Antoinette de France*. Par quelle inconcevable inadvertance une princesse d'Autriche eût-elle signé comme aurait pu le faire une princesse de la maison de Bourbon? Les particuliers qui vivaient le plus éloignés de la cour auraient suspecté, ou plutôt rejeté cette signature étrange. Le grand-aumônier du roi l'avait admise sans scrupule. Il est vrai que le collier avait passé dans ses mains sans qu'il eût fait usage de cet écrit auprès des joailliers, et qu'il ne le leur avait montré que plusieurs mois après le marché conclu; que ce collier était évidemment devenu la proie de la comtesse de La Mothe et de son mari; que ce dernier, après l'avoir dépecé, en avait vendu une grande partie en Angle-

terre. Le cardinal alléguait, pour la preuve, la plus forte de sa bonne foi, l'invitation qu'il avait faite aux joailliers de s'adresser à la reine elle-même. Un genre de justification qu'il n'osait articuler, mais qui prouvait en lui une crédulité poussée jusqu'à la démence, c'était l'ascendant qu'exerçait sur son esprit l'imposteur Cagliostro par des scènes extravagantes et des apparitions de fantômes.

Convaincu que l'histoire n'a pas encore les moyens de résoudre toutes les difficultés de ce procès énigmatique, j'en évite les scandaleux détails : c'est du public que j'ai à m'occuper particulièrement; j'ai surtout à indiquer les premières injustices d'un esprit d'opposition qui ne devait plus avoir de frein.

Un seul fait avait dans ce procès tous les caractères de l'évidence : c'est que la reine, à peine instruite de l'existence de la comtesse de La Mothe, persévérant dans sa froideur pour le cardinal, avait été tout-à-fait étrangère à la négociation du collier. Toute femme eût ressenti la même indignation que la reine de France. Le mouvement qui l'avait portée à demander une instruction juridique était naturel; mais c'était au ministre, au monarque à peser, dans cette situation

difficile, toutes les considérations de la politique et de la prudence. Eh bien! le public s'attacha, durant ce procès, aux seuls soupçons qu'il était impossible d'admettre. On se tenait aux aguets de tous les mots qui pouvaient compromettre la reine, et l'on s'impatientait de ne les entendre proférer par aucune des parties. On prétendit que les mémoires étaient remplis de mensonges concertés, et que les avocats sacrifiaient des moyens de justification de leurs cliens pour sauver l'honneur du trône. L'animosité contre la reine fait naître une sorte d'intérêt pour le cardinal : cet intérêt, il le partage avec qui? avec Cagliostro. On a lu avec enthousiasme un mémoire écrit au nom de cet imposteur. D'Eprémesnil passait pour avoir eu part à sa rédaction. C'était un tissu de fictions sans vraisemblance, qui ne pouvait produire quelque illusion que dans un moment où le magnétisme était en honneur. Le comte de Cagliostro y était représenté comme *le fils d'un grand-maître de l'ordre de Malte, mystérieusement élevé à la Mecque, à Médine. Voyageur dès sa plus tendre jeunesse, c'était dans les pyramides de l'Égypte qu'il avait appris les*

sciences occultes de l'Orient. Son gouverneur, le sage Altothas, qui lui avait donné tout ce savoir, était chrétien, et de plus chevalier de l'ordre de Malte; mais il avait l'habitude de se déguiser et de faire déguiser son élève en musulman. De grands honneurs avaient été rendus au comte de Cagliostro dans l'île de Malte. Parvenu à la maturité de la raison et de son génie, il avait voyagé en Europe. Médecin et prophète, doué du pouvoir d'évoquer les ombres, il s'était annoncé partout comme l'ami des hommes: *c'était le surnom que lui avait donné la reconnaissance. Il avait un sentiment de prédilection pour les Français; il les appelait* mes enfans. *Sa fortune, qu'il tenait de parens inconnus, lui donnait les moyens d'exercer une libéralité sans mesure.* Voilà les fables qui furent articulées devant le tribunal le plus grave de l'Europe, et qui trouvèrent quelque foi au milieu de la nation la plus enorgueillie de ses lumières, et même de son incrédulité.

Dix mois sont employés à l'instruction de ce procès. Le gouvernement n'agit pas, ou n'agit qu'avec timidité. Les Rohans, fortement unis pour sauver une ignominie à leur

famille, sont secondés par leurs nombreuses alliances et par le parti qui veut faire supposer des torts à la reine. Ils trouvent partout des créatures, et le roi n'en a pas. Les magistrats du parlement de Paris étaient renommés pour leur intégrité ; mais dès qu'il s'agissait de prononcer contre le gouvernement, ils avaient l'ostentation du courage. A mesure que le jour du jugement approchait, une foule curieuse venait pressentir les dispositions des juges, et s'efforçait de les déterminer en faveur du cardinal, quoique ce prélat eût été plutôt prodigue que charitable. A force de le plaindre, on commençait à l'aimer. Ce fut avec une joie effrénée, et au milieu des applaudissemens, qu'on apprit l'arrêt de la cour. Le cardinal avait été déchargé de toute accusation à une majorité de cinq voix seulement. L'arrêt ne contenait aucune improbation de sa conduite. Cagliostro était acquitté comme lui. La comtesse de La Mothe était condamnée à faire amende honorable la corde au cou, à être fouettée, et marquée sur les deux épaules, et mise à l'hôpital pour le reste de ses jours : son mari était condamné aux mêmes peines par contumace ; Villette, qui s'avouait l'auteur de la fausse

signature *Marie-Antoinette de France*, banni à perpétuité.

Le roi, d'après les instances de la reine, se détermina à une mesure par laquelle il eût dû commencer, ou plutôt étouffer cette fatale affaire. Le baron de Breteuil, qui avait été chargé d'aller apprendre au cardinal qu'il était libre de sortir de la Bastille, revint, quatre heures après, le trouver au palais de Strasbourg, pour lui annoncer que le roi lui demandait sa démission de la charge de grand-aumônier de France, et qu'il l'exilait à son abbaye de la Chaise-Dieu. Le public murmura de cette rigueur tardive, par laquelle le roi semblait se venger d'un arrêt qui avait trompé ses espérances. La comtesse de La Mothe ne subit que quelques jours après le jugement, la peine qui lui était infligée, et ce fut dans la prison même. On avait craint que cette femme furieuse ne fût portée par le désespoir à proférer en public des calomnies atroces. La femme du geôlier vint lui annoncer qu'un homme à cheval la demandait pour lui remettre des lettres importantes : elle se leva de son lit avec précipitation. Le bourreau, aposté, saisit ce moment pour la marquer du fer rouge. Elle se

débattit avec violence pendant l'exécution. Conduite à la Salpêtrière, elle tenta de s'étouffer avec la couverture de son lit. Deux ans après, elle parvint à s'évader de cette prison, et alla trouver en Angleterre son mari, qui possédait encore quelques débris du collier. Ce couple infâme publia, en 1789 (et l'on croit que ce fut à l'instigation de l'implacable ennemi de la reine, le duc d'Orléans), un libelle qui surpassait en turpitude et en absurdité les plus monstrueuses productions de ce genre. L'excès, ou plutôt l'évidence de la scélératesse, ôta tout effet aux révélations de l'imposture. On ne peut lire ce libelle sans être convaincu que la reine n'eut jamais aucune espèce de communication avec des êtres dont la présence eût avili le trône.

Le procès du collier suffisait pour révéler aux hommes d'État les dispositions inattendues et fâcheuses du public. D'où pouvait naître ce sentiment de malveillance contre le Gouvernement, lorsqu'il n'en émanait que des actes de bonté et d'une modération poussée jusqu'à la faiblesse? Le peuple français était injuste, afin de paraître fier. Ne devait-on pas craindre de fournir de nouveaux

alimens à cet esprit d'indépendance ? Le contrôleur général Calonne brava ce danger. Un homme d'un esprit aussi étendu, aussi flexible, ne pouvait pas se tromper sur des signes qui eussent frappé l'observateur le plus vulgaire ; mais plus il regardait une révolution comme inévitable, plus il voyait de gloire à s'en rendre maître. Les embarras du trésor royal, loin de l'épouvanter, ne faisaient qu'exciter en lui un désir plus vif de frapper d'un même coup tous les abus de l'administration, et de donner une face nouvelle au royaume.

Préparatifs de Calonne pour l'assemblée des notables 1786.

« Les Français, disait-il à plusieurs » hommes distingués, actifs et laborieux » dont il avait coutume de s'environner ; les » Français sont avides de nouveautés, je » veux les en combler ; ils veulent de la har- » diesse, je saurai les étonner par la mienne ; » ils veulent du mouvement, eh bien, ils » éprouveront quelque peine à me suivre. » Je crains l'irrésolution du roi ; mais je » saurai le faire entrer dans une situation » qui lui rendra nécessaires la constance et » le courage. Qu'il fasse avec moi un pre- » mier pas ; je suis sûr qu'il ne pourra plus » m'abandonner sur la route. L'alternative

» que lui offrira un ordre de choses si nou-
» veau, sera celle d'abdiquer ou de me
» suivre.

» Rien, en apparence, ne me presse en-
» core d'éclater, et si je n'étais qu'un de
» ces ministres qui savent dormir en paix
» auprès d'un abîme que le temps a creusé
» et qui s'agrandit tous les jours, je pour-
» rais donner des illusions au roi, au public,
» et peut-être m'en faire à moi-même; je
» saurais, en prolongeant les expédiens qui
» me sont propres, appeler encore à mon
» secours ceux de l'abbé Terray, ou ceux
» de M. Necker. Mes emprunts ont à peu
» près aussi bien réussi que ceux de ce der-
» nier. Sans doute il s'en faut de beaucoup
» que j'aie retranché tous les désordres de
» l'administration, mais j'ai du moins éloigné
» ceux qui faisaient le plus de scandale. J'ai
» ébloui les capitalistes par des rembourse-
» mens qu'on croyait impossibles. Les ren-
» tes sont payées avec exactitude, les billets
» sur les fermes bien acquittés; l'agiotage,
» qui s'anime de plus en plus, me fourni-
» rait beaucoup de moyens de tendre des
» piéges à l'avidité; mais quelle bassesse à
» moi de prolonger ma carrière ministérielle

» par de telles ressources, sûr de trouver
» au bout la haine du peuple et le mépris de
» la postérité; d'attendre qu'une première
» faute, un premier malheur fournisse contre
» moi des armes aux parlemens, et que le
» roi déconcerté leur sacrifie le ministre
» qu'ils craignent!

» Depuis long-temps j'ai préparé l'esprit
» du monarque à de vastes mesures. Il man-
» querait de force pour les exécuter en dé-
» tail, il ne faut qu'un acte de sa volonté
» pour les remplir dans leur ensemble. Les
» princes faibles se trouvent plus à l'aise
» quand il ne s'agit que de vouloir une fois.
» J'ai réveillé dans l'âme du roi l'attache-
» ment qu'il avait montré pour les principes
» populaires de Turgot; et comme je n'ai
» point divulgué mes pensées, les ennemis
» les plus ardens de ce ministre sont aujour-
» d'hui mes prôneurs et mes auxiliaires.

» Je me suis uni fortement aux deux hom-
» mes qui pouvaient le plus contrarier mes
» desseins. Le comte d'Artois, auquel la no-
» blesse et le clergé ont recours chaque fois
» qu'ils craignent pour leurs priviléges pé-
» cuniaires, va m'aider à les détruire. Je ré-
» ponds du dévouement et de la fidélité de

» ce prince. J'éprouve bien de la joie à vous
» faire connaître mon second auxiliaire ;
» c'est le comte de Vergennes, l'homme en
» qui le roi s'est créé un rempart pour se
» défendre de l'ascendant qu'exerce sur lui
» la reine. Son esprit flegmatique, mais pro-
» fond, s'est prêté à mes vues hardies. Par
» un bonheur singulier de ma position, elles
» sont parfaitement en harmonie avec les
» siennes. Tous les plans de sa politique
» échouent, si mes plans de finances n'ob-
» tiennent point de succès. Le traité de com-
» merce qu'il vient de conclure avec l'An-
» gleterre, lui impose l'obligation de se-
» conder mes desseins. Plus de gloire et
» bientôt plus d'autorité pour M. de Ver-
» gennes, si ce traité, qui faisait une condi-
» tion secrète, mais indispensable de la paix
» de 1783, n'excite pas en France un mou-
» vement universel d'industrie et d'activité.
» Le mouvement qu'il faut donner au-
» jourd'hui à la nation, c'est de mes projets
» qu'il dépend. Il faut que la France agri-
» cole vienne au secours de la France ma-
» nufacturière. Je connais tous les moyens
» d'augmenter les produits de notre sol par
» la suppression de mille entraves, et sur-

» tout par celle des funestes priviléges que
» conservent, à la honte de notre perfection-
» nement social, les corps, les grands et les
» provinces. L'alliance étroite de M. de Ver-
» gennes est l'ancre qui retiendra mon vais-
» seau s'il survient une tempête. Un ministre
» circonspect va décider un roi craintif à
» consommer en quelques jours plus de
» grandes opérations qu'il ne s'en est pré-
» senté à l'esprit de ses plus illustres prédé-
» cesseurs. Peut-être vous étonnerez-vous
» de ne pas m'entendre parler de l'appui de
» la reine. Je vous confierai que le roi met
» quelque orgueil à lui cacher les projets
» les plus importans de son conseil intime,
» comme pour s'absoudre de la facilité avec
» laquelle il lui laisse dispenser toutes les
» faveurs de la cour. D'ailleurs, il eût été
» dangereux pour moi de vouloir allier les
» contraires en me servant à la fois de la
» reine et du ministre qui lui est opposé.
» Doutez-vous qu'elle ne se rallie aux seuls
» plans qui puissent soutenir la splendeur
» de la cour! Monsieur a toujours professé
» les principes dont je vais faire des lois.
» Vous savez combien domine dans les
» princes de la maison de Condé, l'esprit

» d'une obéissance passive aux volontés du
» roi. Le duc d'Orléans hait la cour, dont il
» est méprisé; l'avilissement dans lequel il
» est tombé me met à l'abri de ses coups.

» Il fallait justifier à vos yeux ma con-
» fiance avant de vous exposer mon projet.
» Peut-être l'avez-vous déjà pénétré. Au-
» cun de vous n'a regardé comme de frivo-
» les exercices de l'esprit, les conversations
» animées et fécondes dans lesquelles nous
» avons tant de fois examiné les anciennes
» constitutions de la monarchie, et cherché
» d'un œil attentif ce qu'on pourrait en faire
» revivre pour terrasser l'orgueil des parle-
» mens. Avec les grands vassaux de la cou-
» ronne a disparu pour jamais cette cour de
» pairs dont nous n'avons conservé qu'une
» représentation frivole. Je n'irai point me
» servir de ce que le régime féodal eut de
» plus terrible, quand je veux en extirper
» les derniers abus. Nulle nation, nous en
» sommes souvent convenus, n'a su moins
» profiter de ses états-généraux que les Fran-
» çais. Comme les plus fameuses de ces as-
» semblées nationales ont été tenues dans
» des temps de troubles ou de guerres civi-
» les, et qu'elles en ont toujours prolongé

» la durée et aggravé la violence, elles ont
» laissé un souvenir pénible. Ce n'est point
» en France que les états-généraux ont pro-
» duit de ces lois fortes et durables, de ces
» grandes chartes où le monarque voit ses
» limites, et le peuple ses droits. Deux ou
» trois hommes supérieurs y ont énoncé de
» grands principes qui n'ont jamais été con-
» sacrés, et des sentimens généreux que ni le
» tiers-état, ni la noblesse, ni le clergé, n'ont
» compris. Ministre de l'autorité royale, je
» n'irai pas la livrer à des chances épouvan-
» tables.

» Il est un genre d'assemblée que l'usage
» a depuis long-temps aboli, et dont le
» renouvellement adroit plairait beaucoup
» à une nation qui croit avoir perdu tous
» ses privilèges; c'est une assemblée de no-
» tables. Vous savez ce que les exemples
» peuvent sur les esprits; nous avons ici
» l'exemple de Henri IV. N'entendez-vous
» pas les Français s'écrier, dès la première
» annonce d'une assemblée de notables,
» nous sommes donc encore une nation?
» Cet immense intervalle qui, depuis deux
» siècles, les sépare du trône, va se dimi-
» nuer à leurs yeux. Ils croiront avoir re-

» trouvé un lien de famille avec les Bourbons. J'avoue qu'il y a quelque danger à » exciter un tel enthousiasme, mais j'ai combiné tous les moyens de le contenir, et » nul autre n'en aurait le secret. Qu'est-ce, » après tout, qu'une assemblée de notables? » C'est une élite de la nation qui est ajoutée » momentanément au conseil du roi. Ceux » qui doivent la composer donnent au monarque une garantie de leurs sentimens » par l'élévation et la dépendance de leur » fortune. On peut aujourd'hui faire un tel » choix que la nation y reconnaisse celui » qu'elle-même aurait fait. Tous les défenseurs des principes populaires, et ils sont » nombreux dans la haute noblesse, y seront » appelés. Le prince de Beauveau, les ducs » de Nivernois, de Larochefoucauld, de » Béthune-Charost, ne seront point infidèles à leurs maximes. Le clergé nous » offre trois prélats partisans zélés du système de M. Turgot, les archevêques de » Toulouse, d'Aix et de Bordeaux. Vous en » connaissez plusieurs chez qui une charité » active entretient l'esprit de soumission et » de paix. Pour balancer une opposition im» prévue, nous aurions toujours les princes,

considération égale à celle de Necker, qui n'avait pas même le titre de secrétaire d'État. En cherchant, par une surveillance active des détails, la réputation d'un économe probe et vigilant, il cachait ce que son sys-

caractère s'était montré difficile, querelleur, opiniâtre. Capitaine de dragons pendant la guerre de sept ans, il avait fait, avec sa compagnie, un corps de huit cents hommes prisonnier. Un défaut se mêlait à son courage : c'était une impatience qui le rendait presque un duelliste de profession; il excellait dans les armes. De telles habitudes semblaient le rendre peu propre à la carrière diplomatique; elle fut pourtant le principal objet de ses soins et de son ambition. Il avait fait en Russie plusieurs voyages, moins comme un agent diplomatique avoué, que comme un espion. Dans un de ces voyages, il avait paru sous des habits de femme. Ses services avaient été récompensés, après la paix de 1763, par l'emploi de ministre plénipotentiaire de la cour de France auprès de celle d'Angleterre. L'arrivée d'un ambassadeur français, le comte de Guerchi, le fit rentrer dans un rôle subalterne : il ne s'y résigna point sans murmure. Il devint, par des provocations de tout genre, un adversaire dangereux du comte de Guerchi, dont la conduite envers lui parut arrogante et même peu loyale. Louis XV, pris pour arbitre dans ce débat, que les Mémoires injurieux du chevalier d'Éon prolon-

tème de finances avait de périlleux. On admirait ses opérations sans en connaître la base, comme on remplissait ses emprunts sans en connaître l'hypothèque. Son influence se faisait sentir jusque dans des

geaient et envenimaient, approuva tout haut son ambassadeur, et chargea, en secret, le chevalier d'Éon de le surveiller avec plus de rigueur que jamais. Une pension de douze mille francs fut le prix de cette mission et d'une correspondance dans laquelle Louis XV dévoilait (du moins on l'a ainsi supposé) les secrets les plus intimes de sa politique. Louis XVI, et surtout le comte de Maurepas, furent curieux de connaître ces secrets, comme si les pensées d'un roi qui pouvait bien faire épier ses ministres, mais non les diriger, eussent dû fournir des lumières bien précieuses. Beaumarchais, que sa gaieté, ses aventures et ses intrigues rendaient cher au comte de Maurepas, fut chargé de négocier auprès du chevalier d'Éon la remise de ces lettres. Peu de jours après son arrivée à Londres, des doutes qui avaient été jetés quelquefois sur le sexe du chevalier d'Éon, se réveillèrent, furent appuyés ou démentis par des témoignages contradictoires, et donnèrent lieu à un de ces paris bizarres par lesquels les Anglais croient signaler leur originalité. Le respect pour un militaire décoré de la croix de Saint-Louis, pour un personnage qui avait rempli les fonctions de mi-

de renverser le plus beau de leurs droits. Le sentiment qu'excitait cette mesure dans les autres classes de la nation, était la curiosité. Plusieurs personnes n'y voyaient qu'un expédient pour créer de nouveaux impôts. D'autres, même en partageant cette opinion, étaient enchantées de ce que les embarras du trésor diminuaient toujours quelque chose de l'autorité absolue. On avait un peu moins la certitude d'être souverainement heureux dans les dernières années du siècle ; mais on comptait sur du mouvement et du plaisir.

LISTE DES MEMBRES DE L'ASSEMBLÉE DES NOTABLES.

Formation des sept Bureaux.

Premier Bureau.

MONSIEUR, frère du roi.
M. de Dillon, archevêque de Narbonne.
M. de Séguiran, évêque de Nevers.
M. le duc de Larochefoucauld.
M. le maréchal de Contades.
M. le maréchal de Beauveau.
M. le duc du Châtelet.
M. le comte de Brienne.
M. le baron de Flaschlanden.
M. de Sauvigny, conseiller d'État.

M. de Fourqueux, conseiller d'Etat.
M. d'Aligre, premier président du parlement de Paris.
M. d'Ormesson, président à mortier, *idem*.
M. de Lamoignon, *idem*.
M. de Saron, *idem*.
M. Joly de Fleury, procureur général du parlement de Paris.
M. de Bernis, coadjuteur d'Alby et archevêque de Damas, député du clergé des Etats de Languedoc.
M. Le Provost de la Voltais, député de la noblesse des Etats de Bretagne.
M. Gérard, préteur de Strasbourg.
M. Tolozan de Montfort, prevôt des marchands de Lyon.
M. d'Isnard, maire de Marseille.
M. Duperré Duvencur, maire de Rouen.

Deuxième Bureau.

Monseigneur le comte d'Artois, frère du roi.
M. de Brienne, archevêque de Toulouse.
M. de la Luzerne, évêque de Langres.
M. le duc d'Harcourt.
M. le maréchal de Stainville.
M. le prince de Robecq, lieutenant-général.
M. le duc de Laval.
M. le duc de Guines.
M. le marquis de Lafayette.
M. Lambert, conseiller d'Etat.
M. de Villedeuil, intendant de Rouen.
M. de Nicolaï, premier président de la chambre des comptes de Paris.

M. Le Berthon, premier président du parlement de Bordeaux.

M. de Cœurderoy, premier président du parlement de Nancy.

M. de Castillon, procureur général du parlement d'Aix.

M. l'abbé de Fabry, député du clergé des Etats d'Artois.

M. le comte de Chatellux, député de la noblesse des Etats de Bourgogne.

M. de Morfontaine, prevôt des marchands de Paris.

M. Angrand d'Alleray, lieutenant civil du Châtelet de Paris.

M. le chevalier Deydé, maire de Montpellier.

M. de Beauvoir, maire de Bourges.

M. de Roulhac, maire de Limoges.

Troisième Bureau.

M. le duc d'Orléans.

M. de Cussé, archevêque d'Aix.

M. de Fontange, évêque de Nancy.

M. le duc de Clermont-Tonnerre.

M. le maréchal de Broglie.

M. le comte de Thiard.

M. le comte de Rochechouart.

M. le marquis de Bouillé.

M. Vidaud de la Tour, conseiller d'Etat.

M. Berthier, intendant de Paris.

M. de Pontcarré, premier président du parlement de Rouen.

M. de Berulle, premier président du parlement de Grenoble.

M. de Barentin, premier président de la cour des aides de Paris.

M. de Cambon, procureur général du parlement de Toulouse.

M. de Caradeuc, procureur général du parlement de Rennes.

M. le marquis d'Estournelles, député de la noblesse des Etats d'Artois.

M. de Lamotte Fablet, député du tiers-état de Bretagne.

M. de Crignan de Bonvalet, maire d'Orléans.

M. le Caron de Chocqueuse, maire d'Amiens.

M. de Manézy, maire royal de Nancy.

Quatrième Bureau.

M. le prince de Condé.

M. Dulau, archevêque d'Arles.

M. de Lauzières, évêque de Blois.

M. le duc de Chabot.

M. le maréchal d'Aubeterre.

M. le comte d'Estaing.

M. le marquis de Langeron.

M. le marquis de Mirepoix.

M. Dupleix de Bacquencourt, conseiller d'Etat.

M. de Neville, intendant de Bordeaux.

M. de Saint-Seine, premier président du parlement de Dijon.

M. de Grosbois, premier président du parlement de Besançon.

M. de Montholon, procureur général de la chambre des comptes de Paris.

M. de Bordenave, procureur général du parlement de Pau.

M. l'abbé de la Farre, député du clergé des Etats de Bourgogne.

M. le marquis d'Hautpoul, député de la noblesse des Etats du Languedoc.

M. Duquesnoy, député du tiers-état d'Artois.

M. le marquis de Bonfontan, premier capitoul de Toulouse.

M. le vicomte du Hamel, lieutenant de maire de Bordeaux.

M. de Pujol, prevôt de Valenciennes.

Cinquième Bureau.

M. le duc de Bourbon.

M. de Talleyrand-Périgord, archevêque de Reims.

M. de Beausset, évêque d'Alais.

M. le duc de Nivernois.

M. le maréchal de Mailly.

M. le comte d'Egmont.

M. le comte de Puységur.

M. le comte de Choiseul-la-Beaume.

M. Le Noir, conseiller d'Etat.

M. Esmangart, intendant de Lille.

M. de la Tour, premier président du parlement d'Aix.

M. de la Caze, premier président du parlement de Pau.

M. Hocquart, premier président du parlement de Metz.

M. le baron de Spon, premier président du conseil souverain d'Alsace.

M. Pérard, procureur général du parlement de Dijon.

M. Hocquart, procureur général de la cour des aides de Paris.

M. Noirot, député du tiers-état de Bourgogne.

M. Huvino de Bourghelles, mayeur de Lille.

M. Huez, maire de Troyes.

M. Duval de Lamotte, maire de Montauban.

Sixième Bureau.

M. le prince de Conti.

M. de Juigné, archevêque de Paris.

M. Seignelay Colbert de Gast le Hilb, évêque de Rodez.

M. le duc de Luxembourg.

M. le maréchal de Vaux.

M. le duc de Chabot.

M. de la Galaizière, conseiller d'Etat.

M. de Croix, marquis d'Heuchin.

M. de Castuelan, premier président du parlement de Rennes.

M. de Polinchove, premier président du parlement de Douai.

M. Dudon, procureur général du parlement de Bordeaux.

M. de Reynaud, procureur général du parlement de Grenoble.

M. de Lançon, procureur général du parlement de Metz.

M. de Beaumez, procureur général du parlement de Douai.

M. de Loyson, procureur général du conseil souverain d'Alsace.

M. le chevalier Dusuc de Saint-Affrique, député du tiers-état du Languedoc.

M. Verdier, maire de Bayonne.

M. de la Grandière, maire de Tours.

M. de Maujean, maire-échevin de Metz.

M. Reboul, maire de Clermont-Ferrand.

Septième Bureau.

M. le duc de Penthièvre.

M. Champion de Cicé, archevêque de Bordeaux.

M. de Gallard de Terraube, évêque du Puy.

M. le maréchal de Mouchy.

M. le prince de Croy.

M. le comte de Périgord.

M. le marquis de Gouvernet.

M. le comte de Montboissier.

M. Boutin, conseiller d'Etat.

M. de Senaux, procureur général du parlement de Toulouse.

M. de Malartic, premier président du conseil souverain de Roussillon.

M. de Belbeuf, procureur général du parlement de Rouen.

M. Doroz, procureur général du parlement de Besançon.

M. de Marcol, procureur général du parlement de Nancy.

M. de Vilar, procureur général du conseil souverain de Roussillon.

M. de Hercé, évêque de Dol, député du clergé des Etats de Bretagne.

M. le comte de Vandeuve, maire de Caen.

M. de Souyn, maréchal des camps et armées du roi, maire de Reims.

M. Giraud Duplessix, procureur-syndic et maire de Nantes.

M. Goblet, premier échevin de Paris.

Secrétaires-Greffiers.

M. Hennin.

M. Dupont.

FIN DU LIVRE DIX-SEPTIÈME.

LIVRE DIX-HUITIÈME.

PRÉLUDE DE LA RÉVOLUTION.

Quelle que fût l'activité de Calonne et de ses collaborateurs, ils n'avaient pu rédiger un grand nombre de mémoires importans, dans le court délai qu'ils s'étaient prescrit. La convocation des notables fut retardée de trois semaines. Les ennemis de ce ministre employèrent ce délai soit à déconcerter les projets qui devaient être présentés à l'assemblée des notables, soit à lui en supposer d'odieux. Ils surent qu'il avait à faire la révélation d'un déficit dans les revenus du roi : c'était à leurs yeux un indice manifeste de ses déprédations. M. Necker avait déclaré dans son *Compte rendu* que, sous son administration, les recettes excédaient les dépenses de dix millions. Comment, en six années, s'était opéré le passage d'une situation prospère à une détresse honteuse ? Dès qu'on sut qu'un gouvernement obéré allait demander de l'aide, il fut tacitement résolu

de lui vendre cher de faibles secours. Le clergé s'unit aux parlemens.

Mort du comte de Vergennes.

Mais ce qui nuisit le plus aux projets de Calonne, ce fut la mort du comte de Vergennes. Le roi perdit, le 13 février 1787, le seul ministre qui eût su lui inspirer la faculté de vouloir avec quelque persévérance. Il le regretta sincèrement, et à plus juste titre qu'il n'avait regretté le comte de Maurepas. Vergennes avait rendu à la France plus de considération au-dehors qu'elle n'en avait obtenu depuis la paix de Ryswick. Ce ministre eût-il été fidèle aux projets de Calonne? tout porte à le croire. Sa longue carrière ministérielle avait dû lui apprendre que les pas rétrogrades mènent presque toujours à des abîmes.

Le comte de Montmorin est nommé ministre des affaires étrangères.

Discours du roi à l'ouverture de l'assemblée des notables. 1787.

Le roi fit à Versailles, le 22 février, l'ouverture de l'assemblée des notables. Voici le faible discours par lequel il annonça d'importantes mesures.

« Messieurs, je vous ai choisis dans les » différens ordres de l'État, et je vous ai » rassemblés autour de moi pour vous faire » part de mes projets.

» C'est ainsi qu'en ont usé plusieurs de » mes prédécesseurs, et notamment le chef » de ma branche, dont le nom est resté » cher à tous les Français, et dont je » me ferai gloire de suivre toujours les » exemples.

» Les projets qui vous seront communiqués de ma part sont grands et importans. D'une part, améliorer les revenus » de l'Etat et assurer leur libération entière par une répartition plus égale des » impositions; de l'autre, libérer le commerce des différentes entraves qui en gênent la circulation, et soulager, autant » que les circonstances me le permettent, » la partie la plus indigente de mes sujets: » telles sont, messieurs, les vues dont je » suis occupé, et auxquelles je me suis fixé » après le plus mûr examen. Comme elles » tendent toutes au bien public, et connaissant le zèle pour mon service dont » vous êtes tous animés, je n'ai point craint » de vous consulter sur leur exécution; » j'entendrai et j'examinerai attentivement » les observations dont vous les croirez susceptibles. Je compte que vos avis, conspirant tous au même but, s'accorderont

» facilement, et qu'aucun intérêt particulier
» ne s'élevera contre l'intérêt général (1). »

(1) Ce discours du roi, dans lequel on peut remarquer la froide circonspection de ceux que prononce le roi d'Angleterre à l'ouverture du parlement, fait une sorte de contraste avec la harangue chevaleresque que tint Henri IV à l'assemblée des notables, à Rouen. La voici :

« Si je voulais acquérir le titre d'orateur, j'aurais
» appris quelque belle harangue, et je la prononcerais avec assez de gravité; mais, messieurs,
» mon désir tend à des titres bien plus glorieux,
» qui sont de m'appeler *libérateur et restaurateur*
» *de cet Etat;* pour à quoi parvenir je vous ai assemblés. Vous savez à vos dépens, comme moi
» aux miens, que lorsque Dieu m'a appelé à cette
» couronne, j'ai trouvé la France, non-seulement
» quasi ruinée, mais presque perdue pour les Français. Par grâce divine, par les prières, par les
» bons conseils de mes serviteurs qui font profession des armes, par l'épée de ma brave et généreuse noblesse (de laquelle je ne distingue pas
» mes princes, pour être notre plus beau titre, foi
» de gentilhomme); par mes peines et mes labeurs,
» je l'ai sauvée de perte. Sauvons-la à cette heure
» de ruine : participez, mes sujets, à cette seconde
» gloire avec moi, comme vous avez fait à la première. Je ne vous ai point appelés, comme fai-
» saient mes prédécesseurs, pour vous faire ap-

Le discours du garde-des-sceaux, Miroménil, est trop insignifiant pour être rapporté.

Discours de Calonne.

Le contrôleur général s'était réjoui d'avoir à déployer devant une assemblée si brillante, l'étendue de ses idées et la grâce facile de son élocution : il surpassa l'opinion que ses amis même avaient de ses talens. Il avait à présenter, d'abord la situation florissante du royaume, et il fit ce premier tableau avec autant d'éclat que de vérité ; mais comment passer d'un point de vue si satisfaisant à l'aveu d'une gêne inouïe dans les finances ? Le contrôleur général déclara qu'elles avaient été mal gouvernées depuis le commencement du siècle, ou du moins qu'un petit nombre d'années où l'ordre s'était fait sentir, n'avait pu

» prouver mes volontés : je vous ai fait assembler
» pour recevoir vos conseils, pour les croire, pour
« les suivre, bref, pour me mettre en tutelle entre
» vos mains ; envie qui ne prend guère aux rois,
» aux barbes grises et aux victorieux ; mais la vio-
» lente amour que je porte à mes sujets, l'extrême
» désir que j'ai d'ajouter deux beaux titres à celui
» de roi, me font trouver tout aisé et honorable.
» Mon chancelier vous fera entendre plus ample-
» ment ma volonté. »

réparer les effets d'une administration presque toujours confuse et déréglée; on le savait, mais aussi on croyait savoir, d'après l'autorité et les calculs de Necker, que cet administrateur économe avait couvert le déficit. Calonne prouva que quatorze cents millions ajoutés à la dette de l'Etat pour la guerre d'Amérique, rendaient ce fait impossible; enfin, une adroite énumération des avantages obtenus par cette guerre, amenait le terrible aveu que le déficit s'était accru d'une manière qui appelait les remèdes les plus prompts. C'était dans le système presque entier de Turgot, dans les mesures qui avaient excité le soulèvement des grands corps de l'Etat, qu'il trouvait les moyens de combler ce déficit. Sa plus puissante ressource était un impôt territorial substitué aux tailles, aux vingtièmes, dans lequel on n'eût respecté ni les priviléges pécuniaires de la noblesse, ni ceux du clergé, ni ceux des pays d'Etat, et qui eût été payé en nature, comme l'étaient les dîmes du clergé. La suppression d'un grand nombre d'abus, en ajoutant à la richesse nationale, devait accroître les revenus du roi. Calonne promettait quelques heureuses modifications pour l'impôt de la ga-

belle, annonçait la suppression des corvées, et de différens droits gênans pour le commerce; enfin l'établissement des assemblées provinciales, institution qui devait sans cesse alimenter l'esprit public et faire naître beaucoup de travaux utiles.

Voici quelques fragmens du discours de Calonne, qui en feront connaître l'esprit :

« ..... L'économie d'un ministre des finances peut exister sous deux formes si » différentes, qu'on pourrait dire que ce » sont deux sortes d'économies.

» L'une qui frappe tous les yeux par des » dehors sévères, qui s'annonce par des » refus éclatans et durement prononcés, » qui affiche la rigueur sur les moindres » objets, afin de décourager la foule de » demandeurs. C'est une apparence imposante qui ne prouve rien pour la réalité, » mais qui fait beaucoup pour l'opinion; » elle a le double avantage d'écarter l'importune cupidité, et de tranquilliser l'inquiète ignorance.

» L'autre, qui tient au devoir plutôt qu'au » caractère, peut faire plus en se montrant » moins; stricte et réservée pour tout ce » qui a quelque importance, elle n'affecte » pas l'austérité pour ce qui n'en a aucune;

» elle laisse parler de ce qu'elle accorde,
» et ne parle pas de ce qu'elle épargne.
» Parce qu'on la voit accessible aux de-
» mandes, on ne veut pas croire qu'elle
» en rejette la plus grande partie; parce
» qu'elle tâche d'adoucir l'amertume des
» refus, on la juge incapable de refuser;
» parce qu'elle n'a pas l'utile et commode
» réputation d'inflexibilité, on lui refuse
» celle d'une sage retenue; et souvent, tan-
» dis que par une application assidue à tous
» les détails d'une immense gestion, elle
» préserve les finances des abus les plus
» funestes, et des impérities les plus rui-
» neuses, elle semble se calomnier elle-
» même par un extérieur de facilité que
» l'envie de nuire a bientôt transformé en
» profusion. »

« ..... Je dois l'avouer, et je n'ai eu garde
» d'en rien déguiser, le déficit annuel est
» très-considérable. J'en ai fait voir au roi
» l'origine, les progrès et les causes.

» Son origine est ancienne; le déficit en
» France existe depuis des siècles. Le sys-
» tème, en bouleversant les fortunes parti-
» culières, devait du moins rétablir le ni-
» veau dans les finances de l'État; ce but
» a été manqué, et même sous l'administra-

» tion économique du cardinal de Fleury, » on ne l'a point atteint. Ce n'est pas l'o- » pinion commune, mais c'est la vérité, et » il est constaté par un travail fait au tré- » sor royal sur les comptes de ce minis- » tère, que pendant sa durée le déficit a » toujours subsisté.

» Ses progrès sont devenus effrayans » sous le dernier règne. Le déficit passait » 74 millions quand l'abbé Terray fut ap- » pelé à l'administration des finances ; il » était encore de 40 quand il en sortit. » Cependant, par le mémoire qu'il remit au » roi en 1774, accompagné d'un état des re- » cettes et des dépenses pour la même an- » née, il n'avait porté le déficit annuel qu'à » 27,800,000 livres. Mais il est connu et » prouvé, par le compte effectif de cette » même année, qu'en réalité il était alors » de 40,200,000 livres.

» Cette différence confirme ce que j'ai » dit de la difficulté de former une ba- » lance exacte des recettes et des dépenses » ordinaires.

» Les finances étaient donc encore dans » un grand dérangement lorsque sa ma- » jesté est montée sur le trône. Elles res- » tèrent à peu près au même état jus-

» qu'en 1776, époque à laquelle le déficit
» fut estimé être de 37 millions par celui
» même qui, peu de temps après, fut
» chargé de la direction des finances.

» Entre cette époque et celle du mois de
» mai 1781, le rétablissement de la marine
» et les besoins de la guerre firent emprun-
» ter 440 millions.

» Il est évident que le produit de toutes
» les réformes, de toutes les bonifications
» qui ont été faites dans l'intervalle, quel-
» que élévation qu'on puisse leur donner,
» n'a pu compenser, à beaucoup près,
» l'augmentation de dépense qui est résul-
» tée nécessairement de l'intérêt de ces em-
» prunts, qu'il faut toujours compter sur le
» pied de neuf à dix pour cent, soit comme
» viagers, soit eu égard aux rembourse-
» mens, et qui par conséquent s'est élevé à
» plus de 40 millions par an. Le déficit s'est
» donc accru, et les comptes effectifs le
» prouvent. »

. . . . . « Que reste-t-il donc pour com-
» bler un vide effrayant, et faire trouver le
» niveau désiré?

» Que reste-t-il qui puisse suppléer à tout
» ce qui manque, et procurer tout ce qu'il
» faudrait pour la restauration des finances?

» LES ABUS.

» Oui, messieurs, c'est dans les abus mêmes » que se trouve un fonds de richesses que » l'État a droit de réclamer, et qui doivent » servir à rétablir l'ordre. C'est dans la pros- » cription des abus que réside le seul moyen » de subvenir à tous les besoins. C'est du » sein même du désordre que doit jaillir une » source féconde qui fertilisera toutes les » parties de la monarchie.

» Les abus ont pour défenseurs l'intérêt, » le crédit, la fortune, et d'antiques pré- » jugés que le temps semble avoir respectés; » mais que peut leur vaine confédération » contre le bien public et la nécessité de » l'État?

» Le plus grand de tous les abus serait » de n'attaquer que ceux de moindre im- » portance, ceux qui, n'intéressant que les » faibles, n'opposent qu'une faible résis- » tance à leur réformation, mais dont la » réformation ne peut produire une res- » source salutaire.

» Les abus qu'il s'agit aujourd'hui d'a- » néantir pour le salut public, ce sont les » plus considérables, les plus protégés, ceux » qui ont les racines les plus profondes et » les branches les plus étendues. »

. . . . . « Qui pourrait douter des dis-
» positions dans lesquelles vous allez vous
» pénétrer de ces grands intérêts ! Appelés
» par le roi à l'honorable fonction de coo-
» pérer à ses vues bienfaisantes, animés d'un
» sentiment du plus pur patriotisme qui,
» dans tous les cœurs français, se confond
» avec l'amour pour leur souverain et l'a-
» mour de l'honneur, vous n'envisagerez,
» dans l'examen que vous allez faire, que
» le bien général de la nation.

» Vous vous souviendrez qu'il s'agit du
» sort de l'État, et que des moyens ordi-
» naires ne pourraient ni lui procurer le
» bien que le roi veut lui faire, ni le pré-
» server des maux qu'il veut prévenir.

» Les observations que vous présenterez
» à Sa Majesté, auront pour but de seconder
» et de perfectionner l'accomplissement de
» ses intentions ; elles seront inspirées par
» le zèle, et mêlées des expressions de la
» reconnaissance due à un monarque qui
» n'adopte de projets que ceux où il voit
» le soulagement de ses peuples, qui s'unit
» à ses sujets, qui les consulte, qui ne se
» montre à eux que comme leur père.

» Que d'autres rappellent cette maxime
» de notre monarchie : *Si veut le roi, si*

» *veut la loi;* la maxime de Sa Majesté est :
» *Si veut le bonheur du peuple, si veut le*
» *roi.* »

Les notables se déclarent contre Calonne.

Le sort des grandes mesures est attaché, surtout en France, à un premier moment d'enthousiasme. Plus Calonne avait pris de soins pour opérer ce premier effet, plus il devait être effrayé de ne le point obtenir. Un discours vague et embarrassé du premier président du parlement de Paris, répandit une couleur morne sur la fin de cette séance. L'archevêque de Narbonne prononça, au nom du clergé, quelques mots d'une froide gratitude envers le souverain.

Le public, à la lecture du discours du contrôleur général, éprouva des sentimens divers. Mille choses le flattaient dans la perspective qui lui était offerte. « Voilà de beaux
» plans, disait-on, mais qu'un autre les exé-
» cute. Nulle garantie avec un ministre pro-
» digue. » On regrettait Necker, et l'on se persuadait que si le roi l'eût conservé auprès de lui, il n'aurait point eu à prononcer le triste mot de *déficit*. Les nombreux admirateurs de ce dernier se montrent indignés du démenti qu'il vient de recevoir. On feint d'avoir encore plus de foi pour ses calculs, afin de renverser ceux de Calonne. Les no-

tables délibèrent lentement, et ne cessent de demander des comptes, des états pour constater le déficit. On se bat avec des chiffres ; le public prend part à cette guerre. Les rentiers s'alarment ; la brillante légèreté de Calonne leur inspire moins de confiance que la marche austère et compassée du ministre genévois. Les philosophes, déconcertés par cette rumeur, n'osent célébrer avec enthousiasme tous les triomphes qu'obtient l'esprit philosophique dans les projets de Calonne. On rit du poëte Lebrun, qui, dans des vers emphatiques, a osé comparer ce ministre à Sully. Depuis cinquante ans les richesses du clergé étaient un continuel sujet de murmures. Aujourd'hui on bénit le courage avec lequel le clergé défend ses priviléges. Les archevêques de Narbonne, de Toulouse, d'Aix et de Bordeaux sont devenus des pères de la patrie.

Monsieur paraît se ranger du parti de l'opposition : c'est de son bureau que partent les traits les plus envenimés contre le contrôleur général. Le comte d'Artois défend avec chaleur, mais sans effet, des mesures qu'il comprend peu. Le duc d'Orléans, mal avec la cour, mal avec le public, affecte l'insouciance, mais jouit en secret de

voir le roi qui se trouble et s'embarrasse. Les autres princes montrent pour la cour une soumission inutile : chacun de leurs bureaux se déclare avec plus ou moins d'énergie contre le ministre qui a convoqué les notables.

Un ennemi secret, plus dangereux par l'influence de ses fonctions que par ses talens et son caractère, agit contre Calonne : c'est le garde-des-sceaux Hüe de Miromènil. Il réunit dans des assemblées secrètes ceux des notables qui tiennent à la magistrature, et concerte avec eux les moyens de prévenir tous les coups qui peuvent être portés aux parlemens. Les premiers présidens et les procureurs généraux avaient alternativement l'esprit de cour et l'esprit de corps. Dès qu'un garde-des-sceaux leur faisait espérer que le roi changerait bientôt de volonté et de ministre, ils pouvaient avoir impunément les honneurs du courage.

La reine était blessée d'avoir été appelée fort tard à la confidence d'une mesure si importante. Dès le premier moment, elle avait conçu des alarmes sur l'assemblée des notables et sur la honteuse révélation qu'on allait y faire. C'était en vain que la duchesse de Polignac et le comte de Vaudreuil vou-

laient lui faire partager leur enthousiasme pour le génie de Calonne; elle se taisait, et ce silence décelait son mécontentement. J'ai déjà parlé de l'abbé de Vermont, qui avait été son premier instituteur. L'archevêque de Toulouse parvint à séduire un homme dont les conseils avaient d'autant plus de poids qu'ils ne paraissaient inspirés par aucune sorte d'intérêt personnel ni d'affection particulière. L'abbé de Vermont sut bientôt persuader à la reine que la plupart des mesures de M. de Calonne opéreraient le salut des finances, mais que pour les faire réussir dans l'assemblée des notables, il fallait en sacrifier l'auteur.

L'orage grossissait. Cependant trois semaines s'étaient passées dans des débats peu importans; les notables avaient plutôt décelé leur esprit d'opposition qu'ils ne l'avaient manifesté par ces mesures qui ne permettent plus de retour; ils avaient fait différentes concessions, et ne s'étaient formellement prononcés que contre la perception de l'impôt territorial en nature, et contre le mode d'organisation des assemblées provinciales. Les deux premiers corps de l'État, en approuvant cette institution, se plaignaient de ce que leurs droits étaient sacrifiés au

tiers-état, avec lequel ils allaient être confondus sans droit de préséance. Ce débat, auquel le public donna peu d'attention au milieu d'objets beaucoup plus importans, était l'avant-coureur d'un débat qui, deux ans après, devait embraser tout le royaume.

Séance des notables, du 12 mars 1787.

Calonne, inquiet, mais non découragé, voulut répondre à ses adversaires dans une séance générale, et faire cesser les rumeurs du public qui présageait sa chute. Un seul moyen s'offrait de donner à cette séance un effet décisif et triomphant : c'était que le roi y parût, y déclarât *plus formellement* qu'il ne l'avait encore fait son adhésion à des projets salutaires, et son attachement pour le ministre qui les lui avait inspirés. Mais le roi ne vint pas appuyer son contrôleur général en péril. Celui-ci s'efforça de donner le change au public, aux notables eux-mêmes, sur le genre d'opposition qu'il éprouvait. Dès le début de son discours, il paraissait convaincu que l'ensemble de son système était adopté, et que la discussion ne roulait plus que sur des détails. Il se hâtait de déférer à l'avis des notables, louait leur zèle, et se félicitait de tous les secours qu'il avait reçus de la sage et brillante élite de la nation. A travers les témoignages d'une recon-

naissance si suspecte, les notables ne pouvaient s'empêcher de voir un empressement très-vif de les congédier. Ils interrompaient assez souvent, par des murmures, le discours du contrôleur général.

Le lendemain de cette séance, l'archevêque de Narbonne déclara dans le bureau de Monsieur que Calonne trompait le roi, la France et l'Europe, en supposant que les notables souscrivaient à l'ensemble de son système; il s'éleva contre toute espèce d'imposition territoriale, et proposa une réclamation solennelle du bureau contre le discours du contrôleur général : elle fut bientôt signée. Tous les autres bureaux, même celui du comte d'Artois, prirent la même mesure.

Ces réclamations furent rendues publiques : le roi avait consenti à leur publicité. Ceux des notables qui approchaient le plus souvent de sa personne ne l'abordaient plus qu'avec un sentiment de crainte. Le roi les rassurait. *Vous me prouvez votre zèle*, disait-il, *en me faisant connaître la vérité dans toute son étendue.* L'opposition ainsi encouragée devint impitoyable contre le ministre. On dénonçait tous les actes de son administration. Sans se souvenir de la guerre d'Amé-

Discours de Calonne.

rique, on imputait à Calonne le déficit tout entier. Loin de lui savoir gré de la franchise de ses révélations, on prétendit qu'il avait dissimulé l'excès du mal avec une infidélité coupable, et que le déficit, au lieu d'être, comme on l'avait dit d'abord, de cent douze millions, devait être porté à cent quarante, ou même à cent soixante-dix. L'alarme se répand à la cour. Comment réparer le coup porté au crédit public, à la dignité de la couronne? Voici l'expédient qu'on présente au chef d'une monarchie que, depuis plus d'un siècle, l'on regardait comme absolue.

« L'opposition de l'assemblée, lui disait-» on, n'est dirigée que contre un ministre » prodigue, et peut-être prévaricateur. » N'est-il pas naturel que les notables, ayant » de faire des sacrifices importans au nom des » corps auxquels ils appartiennent, exigent » quelque garantie? Le caractère de M. de » Calonne, et, ce qui est encore pis, sa re-» nommée, repoussent toute confiance. C'é-» tait une grande faute que de convoquer » les notables: c'en serait une plus grande » de les renvoyer sans avoir obtenu d'eux de » grandes concessions. Que fait le roi d'An-» gleterre? il cède au parti de l'opposition, » et s'en fait un nouvel instrument; il satis-

» fait les plus ambitieux, et les enchaîne à » ses desseins. Voilà l'exemple qu'il faut » suivre. »

C'étaient des notables qui tenaient au roi un tel langage; ils répondaient des dispositions de toute cette assemblée, si on éloignait un ministre dangereux. Le roi n'était plus soutenu que par une sorte de pudeur contre sa faiblesse. Il était abattu lorsque Calonne lui apportait son travail, et lui disait de temps en temps quelques mots affectueux, comme pour s'excuser d'avance d'une résolution qu'il n'avouait pas encore. Le contrôleur général interprétait ces mots comme de nouveaux témoignages de faveur, et tâchait de décider le monarque à punir les intrigues du garde-des-sceaux. Le roi se montrait indigné de la conduite de Miroménil, qui conspirait avec le parlement pour aggraver sa détresse : il eut le courage de s'en venger. Le 8 avril, le baron de Breteuil vint demander au garde-des-sceaux sa démission. Calonne croyait triompher : le lendemain le baron de Breteuil vint lui demander sa démission à son tour.

Le président de Lamoignon était nommé garde-des-sceaux. Fourqueux, vieux conseiller d'Etat, succédait, ou plutôt paraissait

succéder à Calonne. L'opinion publique célébra la victoire qu'elle venait de remporter, et ne voulut pas en examiner les suites. L'ivresse aurait été complète, s'il eût appris en même temps que Necker était rappelé au ministère. Mais ce bonheur ne paraissait que différé. *Demandons-le bien souvent*, disaient ses partisans, *et nous l'obtiendrons.*

Séance des notables, du 27 avril 1787.

Le calme a reparu dans l'assemblée des notables. Aider le roi est devenu le vœu commun. Les sacrifices qui tout-à-l'heure paraissaient effrayans, semblent légers. Comme on croit le mal plus grand qu'il n'était annoncé, on ajoute au remède. L'impôt territorial, établi sans aucun égard pour les anciens priviléges, est insuffisant pour combler le déficit; on vote encore un impôt du timbre, dont le bénéfice est estimé à trente millions. On invite le roi et tous les princes qui président les bureaux, à faire de grandes réductions dans leurs maisons et leurs dépenses. Jamais la vertu de l'économie n'a été en si grande recommandation parmi les Français. Il s'agit de ne pas manquer aux engagemens de l'Etat : l'honneur s'est réveillé. Ce sentiment et celui de la plus tendre affection pour la famille royale se sont produits dans la séance du 27 avril,

présidée par le roi. Une réunion si touchante est l'ouvrage de l'archevêque de Toulouse; il en reçoit le prix : il entre comme par droit de conquête au ministère, sous le titre de *chef du conseil des finances*. Son début était brillant, nous verrons comment il le soutiendra.

Les réformes s'effectuent. Le roi renonce avec facilité à différens genres de pompe dont il n'avait jamais senti que la gêne. Dans la maison de la reine et dans celle des princes on congédie d'anciens serviteurs. On ose même retrancher des traitemens considérables à des hommes d'un puissant crédit, tels que les ducs de Coigny et de Polignac. Ceux-ci ne se soumettent pas sans murmures : ils crient à l'amitié trahie. « Le roi » et la reine, disaient-ils, devaient un autre » prix à notre dévouement. » L'archevêque de Toulouse, la reine et le monarque lui-même s'efforcent d'apaiser leur colère en leur montrant combien il importe de satisfaire au vœu des notables.

On a tout obtenu de cette assemblée. Louis éprouve la satisfaction d'un homme qu'une main secourable a retiré d'un précipice. La dernière séance des notables, celle du 25 mai, est consacrée à des félicitations réci-

Clôture de l'assemblée des notables, 25 mai 1787.

proques. Le roi les remercie autant de leur opposition précédente que de leur docilité actuelle. Le garde-des-sceaux Lamoignon fait un résumé des travaux des notables. Voici les principaux résultats qu'il annonce :

« . . . . . Tout sera réparé sans secousse, sans bouleversement des fortunes, » sans altération dans les principes du gouvernement, et sans aucune de ces infidélités dont le nom ne doit jamais être proféré » devant le monarque de la France.

» L'univers entier doit respecter une nation qui offre à son souverain de si prodigieuses ressources, et le crédit public devient plus solide aujourd'hui que jamais, puisque tous les plans proposés » dans cette assemblée ont eu pour base » uniforme la religieuse fidélité du roi à » remplir ses engagemens.

» Pour atteindre à un but si digne de » sa sollicitude, le cœur du roi a été profondément affecté de la nécessité d'établir de nouveaux impôts; mais des sacrifices dont Sa Majesté abrégera fidèlement » la durée, n'épuiseront pas un royaume » qui possède tant de sources fécondes de » richesses, la fertilité du sol, l'industrie

» des habitans, et les vertus personnelles
» de son souverain.

» La réforme arrêtée ou projetée de
» plusieurs abus, et le bien permanent que
» préparent de nouvelles lois concertées
» avec vous, Messieurs, vont concourir
» avec succès au soulagement actuel des
» peuples.

» La corvée est proscrite; la gabelle est
» jugée; les entraves qui gênaient le com-
» merce intérieur et extérieur seront dé-
» truites, et l'agriculture, encouragée par
» l'exportation libre des grains, deviendra
» de jour en jour plus florissante.

» Les nouvelles charges des peuples fini-
» ront avec les besoins qui les font naître.

» Le roi a solennellement promis que le
» désordre ne reparaîtrait plus dans ses finan-
» ces, et Sa Majesté va prendre les mesures
» les plus efficaces pour remplir cet engage-
» ment sacré dont vous êtes les dépositaires.

» Une nouvelle forme dans l'administra-
» tion, sollicitée depuis long-temps par le
» vœu public, et récemment recommandée
» par les essais les plus heureux, a reçu
» la sanction du roi, et va régénérer tout
» son royaume.

» L'autorité suprême de Sa Majesté accor-

» dera aux administrations provinciales les
» facultés dont elles ont besoin pour assu-
» rer la félicité publique. Les principes de
» la constitution française seront respectés
» dans la formation de ces assemblées, et
» la nation ne s'exposera jamais à perdre
» un si grand bienfait de son souverain,
» puisqu'elle ne peut le conserver qu'en
» s'en montrant toujours digne.

» L'évidence du bien y réunira tous les
» esprits. L'administration de l'Etat se rap-
» prochera de plus en plus du gouverne-
» ment et de la vigilance d'une famille
» particulière, et une répartition plus équi-
» table, que l'intérêt personnel surveillera
» sans cesse, allégera le fardeau des im-
» positions.

» Pour rendre à jamais durables dans
» son royaume les utiles résultats de vos
» travaux, le roi va imprimer à tous ses
» bienfaits le sceau des lois.

» Sa Majesté désire que le même esprit
» qui vous anime, Messieurs, se répande
» dans les assemblées qu'elle daigne honorer
» de sa confiance, et elle espère qu'après
» avoir montré sous ses yeux un amour si
» éclairé du bien public, vous en dévelop-
» perez le germe dans toutes ses provinces. »

L'archevêque de Toulouse est loin de s'exprimer avec la supériorité d'un homme sûr des ressources de son génie et de celles de l'Etat. Son discours est vague : on y reconnaît tous les signes d'un esprit embarrassé. Diverses harangues ranimèrent la satisfaction de l'assemblée. Chacun des notables, en se retirant, répétait ces belles paroles que, dans un discours fort animé, le premier président de la chambre des comptes, Nicolaï, avait empruntées de Montesquieu : *Je rends grâces au ciel de ce qu'il m'a fait naître dans le siècle et sous le gouvernement où je vis ; et de ce qu'il a voulu que j'obéisse à ceux qu'il m'a fait aimer.*

On s'attendait que le roi, le lendemain de la clôture de l'assemblée des notables, en signifierait avec autorité toutes les résolutions au parlement de Paris, et que dans un lit de justice tenu à Versailles même, il prescrirait l'enregistrement prompt et passif de tant d'édits importans. Le péril éminent des finances, la nécessité de se relever aux yeux de cabinets jaloux qui jouissaient sans doute de tant d'aveux pénibles, les suffrages presque unanimes des hommes les plus distingués de l'Etat, tout semblait autoriser le monarque à prévenir, par une mesure absolue, une

résistance qui, réprimée trop faiblement et trop tard, pouvait amener la chute du trône; il était encore temps d'opposer à l'esprit d'indépendance les inspirations du patriotisme. Le parlement, qui n'était pas préparé à une opposition active et périlleuse, n'eût demandé peut-être que de nobles motifs pour justifier sa prompte obéissance, et il eût affecté l'enthousiasme pour ne pas avouer la crainte. L'archevêque de Toulouse commença par déceler la sienne: Les édits furent successivement, et même à d'assez longs intervalles, présentés au parlement de Paris, comme pour essayer sa docilité et ne pas effaroucher son orgueil. Tout le prestige causé par l'assemblée des notables se dissipa au bout de quelques jours. La noblesse de province se plaignait d'avoir été trahie par la noblesse de cour. Le clergé était encore plus mécontent des prélats qui l'avaient représenté dans l'assemblée des notables. L'avarice était à son aise depuis qu'elle pouvait prendre les couleurs de la liberté. Beaucoup d'hommes, étrangers aux intérêts de ces deux ordres, et qui même en étaient les ardens ennemis, étaient fâchés de voir finir le combat. La révolution financière que les édits du roi allaient consommer était dans

leurs principes; mais ce qu'ils désiraient le plus sans se l'avouer à eux-mêmes, c'était une révolution politique. On regrettait qu'une opposition dont on s'était amusé ou enorgueilli se fût terminée au renvoi de Calonne. Enfin, on avait attendu un grand mouvement de la nation, et l'on ne voyait qu'une intrigue de cour. On se demandait avec une sorte d'embarras et de pudeur ce que penseraient les Anglais d'une opposition si futile et si promptement avortée. Telle était alors la disposition des esprits, qu'on cherchait bien moins à être un peuple heureux qu'à n'être plus un peuple d'esclaves aux yeux des Anglais.

Impôt du timbre présenté au parlement de Paris. Juin. 1787.

Le parlement avait enregistré sans beaucoup de difficultés deux des édits préparés par l'assemblée des notables, et dont les dispositions étaient fort contraires à ses principes : par le premier, la corvée était supprimée une seconde fois : le second établissait la liberté de la circulation intérieure et de l'exportation des grains hors du royaume. Le parlement voulait ménager ses forces pour résister à l'établissement des impôts : c'était celui de la subvention territoriale qui lui déplaisait le plus; mais il ne pouvait le repousser sans réclamer les priviléges de la

noblesse et du clergé, et par-là il risquait de s'aliéner la plus grande partie de la nation. Loménie de Brienne eut la maladresse de tirer le parlement de cet embarras : ce fut l'impôt du timbre qu'il lui présenta d'abord. Un impôt du même genre avait servi de prétexte au soulèvement des colonies anglaises contre leur métropole. Les orateurs du parlement de Paris étaient fiers d'avoir à répéter les raisonnemens des publicistes américains.

A peine a-t-on appris dans le public que le parlement se prépare à soutenir le choc le plus vif et le plus opiniâtre contre la cour, tout s'empresse autour des magistrats qui ont engagé l'action. Ils excitent particulièrement l'enthousiasme des jeunes avocats, des étudians en droit et des clercs de procureurs, corporation nombreuse, et qui, sous le nom de *basoche*, prit, à différentes époques des troubles de la France, une organisation presque militaire. La multitude se sent attirée au palais par des symptômes de tumulte. Ceux qui ne possèdent rien se plaignent des vexations que va causer l'impôt du timbre. A chaque séance que le parlement consacre à cette affaire d'Etat, la salle immense où circulent les hommes du barreau

se remplit de curieux, ou plutôt d'acteurs de toute espèce. D'insolentes vociférations intimident les vieux conseillers; il en était plusieurs qui, turbulens dans leur jeunesse, avaient appris, par l'âge et par la persécution du chancelier Maupeou, à ne plus porter de défi au gouvernement. On jette des couronnes de laurier aux orateurs fougueux qui dénoncent le ministre. On affecte une profonde vénération pour quelques vétérans du jansénisme, rigides partisans de l'économie publique et privée; ceux-ci étaient toujours portés à croire que mille désordres se passaient dans une cour où régnaient le luxe et la dissipation. Les ducs et pairs se rendent à ces assemblées : on applaudit avec transport ceux d'entre eux qui se prononcent contre la cour, et c'est le plus grand nombre. Le nom de d'Eprémesnil est dans toutes les bouches, il jouit du bonheur d'être l'idole du peuple, tandis qu'il défend les droits de la noblesse.

Comment la multitude s'était-elle sitôt mise en mouvement pour une cause qui n'intéressait que les grands? C'est une question qui mériterait l'examen de l'histoire, mais qu'il lui est bien difficile de résoudre aujourd'hui. L'Angleterre commençait-elle à

user de terribles représailles pour le soulèvement de ses colonies et la guerre d'Amérique? Tout porte à le penser. On ne peut encore indiquer d'une manière positive les noms, les ressources et les intrigues des agens qu'elle employait. Ces sortes de renseignemens ne sont guère fournis à l'histoire qu'à une longue distance; il faut les chercher surtout dans des correspondances diplomatiques, qui sont livrées fort tard aux recherches des observateurs curieux. Les mouvemens de la multitude avaient encore un autre mobile.

Le duc d'Orléans, pendant l'assemblée des notables, n'était point encore sorti du calme apathique avec lequel il paraissait soutenir la froideur de la cour et le mépris du peuple. Il était même, de tous les princes, celui qui avait pris le moins de part à une délibération si importante et si nouvelle. Il affectait d'aller à la chasse les jours où l'opposition contre le ministre Calonne semblait le plus animée. Une spéculation qu'il avait faite immédiatement après la mort de son père, avait indigné contre lui les habitans de Paris, quoiqu'elle fût de nature à augmenter la splendeur de cette capitale: ils n'avaient pu voir sans douleur sa-

crifier les vieux arbres du Palais-Royal. On condamnait d'avance les galeries spacieuses qui allaient les remplacer, et qui, malgré une construction peu élégante, offrent aujourd'hui un des marchés les plus brillans de l'Europe. On plaignait les propriétaires des maisons voisines, que le duc d'Orléans n'indemnisait pas. Quand on le vit cupide, on se souvint encore mieux de toutes les accusations qui l'avaient représenté comme un lâche. En butte à de sanglantes épigrammes, il montrait le plus profond dédain pour l'opinion publique. Cette indifférence était simulée : les plus grands excès ne pouvaient l'étourdir sur l'espèce d'abjection qui le suivait au milieu de ses immenses richesses. On lui persuada que c'était la cour même qui excitait contre lui le public. Il en fut plus animé à se venger de la cour, et il saisit le moment où ses intrigues ne seraient point aperçues au milieu d'une effervescence générale.

Ce prince, après la clôture de l'assemblée des notables, se fit des partisans dans le parlement de Paris. Ses affidés avaient des relations assidues avec de jeunes conseillers qu'animaient l'amour de la liberté, et surtout le désir de produire leurs talens avec éclat. « Ce beau mouvement, leur disait-on,

» se bornera-t-il, suivant l'usage, à de troi-
» sièmes remontrances, ou même à des pro-
» testations contre un enregistrement forcé?
» Si l'on ne s'écarte pas de la marche ordi-
» naire, le gouvernement réduira les cours
» souveraines à n'être plus que des cours de
» judicature; elles perdront toute considé-
» ration en perdant leur concours à l'auto-
» rité législative. Quoique la nation sente
» plus que jamais le besoin d'opposer des li-
» mites à l'autorité royale, on saura lui faire
» illusion avec des assemblées de notables.
» Ne peut-on répondre par un piége habile
» au stratagème par lequel la cour élude
» l'opposition des parlemens? »

Nous allons voir bientôt quel redoutable stratagème fut imaginé pour embarrasser la cour. Sans nous arrêter à montrer ici tous les différens mobiles qui pouvaient agir sur le parlement, indiquons au moins le caractère des deux principaux chefs de l'opposition.

Portrait de d'Eprémesnil.

D'Eprémesnil avait cette chaleur d'âme qui semble annoncer l'énergie du caractère, mais qui n'en est souvent qu'un indice trompeur. Doué de plusieurs qualités brillantes de l'esprit, il était tout-à-fait privé de la plus nécessaire à un homme d'Etat, de celle qui saisit l'ensemble d'un plan et montre un but déterminé. Ses connaissances étaient variées,

mais superficielles. Il les faisait valoir avec beaucoup d'art : c'était un séducteur qu'on séduisait sans peine. On le conduisait, et c'était lui qui paraissait tout conduire. Il parlait avec une étonnante facilité, mais il ne lui était donné d'être éloquent que lorsqu'il avait à montrer du courage. Il chercha les périls pour avoir plus souvent des effets d'éloquence. Ce chef d'opposition était l'homme le plus gai, le plus confiant, le plus simple : l'agitation l'amusait. On eût dit, dans le temps même où il troublait toute la France, qu'il n'avait d'autre pensée que celle de se bien tirer d'une situation dramatique. Dans ses emportemens contre la cour, il se croyait le sujet le plus fidèle du roi ; en compromettant beaucoup les intérêts et même l'existence de sa compagnie, il en était le partisan le plus fougueux.

Portrait de Duport.

Duport, qu'une étroite amitié unissait alors à d'Eprémesnil, était d'un esprit et d'un caractère tout-à-fait opposés. Fortement imbu des principes philosophiques, il en exagérait toutes les conséquences, et ne souffrait pas qu'on les admît avec des restrictions. Quoique très-jeune, il n'avait rien de la jeunesse : son esprit était froid, son caractère imperturbable. Il mettait son orgueil à ne

servir d'instrument à personne, et voulait que les plus grands personnages servissent ses desseins : il y réussissait souvent. Avec l'esprit de parti le plus déterminé, il n'avait nul esprit de corps : tandis qu'il animait le parlement contre la cour, il prévoyait la chute de cette compagnie, et méditait une réforme générale de l'ordre judiciaire.

Pendant quelques semaines, l'opposition du parlement avait peu déplu à l'archevêque de Toulouse, parce que les magistrats paraissaient avoir pour objet principal de poursuivre Calonne, même depuis sa disgrâce, et de lui ôter tout espoir de retour au ministère. A chaque séance on révélait les abus et l'infidélité de son administration : on parlait même d'instruire son procès. Le roi crut peut-être sauver son ancien ministre en lui donnant de nouveaux signes de colère : il lui retira le cordon du Saint-Esprit, et l'exila en Lorraine ; mais l'orage excité contre lui n'était pas encore calmé. Necker, dans de volumineuses brochures, lui imputait le déficit tout entier. Calonne passa en Angleterre, et de là il répondit à Necker et au parlement : il mit beaucoup d'esprit, de grâce et de modération dans son apologie. La carrière de

cet homme d'Etat eût été plus longue et plus heureuse, s'il avait commencé par mériter une bonne renommée.

On aura de la peine à croire comment fut proféré, au sein du parlement, le mot d'*états-généraux*. Il était question de demander au gouvernement des états pour justifier les dépenses. Un conseiller, qu'on savait être lié avec le duc d'Orléans, et qui avait l'habitude de donner une tournure plaisante à ses pensées les plus hardies, coupe la délibération par ces mots : « Vous demandez des » états ; ce sont les *états-généraux* qu'il faut » demander. » Le rire qu'excite ce pitoyable jeu de mots a couvert la témérité de la proposition : c'est ce que voulait sans doute son auteur; il s'explique, et fait entendre qu'il s'agit d'embarrasser la cour. Deux orateurs le secondent avec plus de gravité. Les jeunes conseillers sont charmés d'avoir une telle réponse à faire à l'assemblée des notables. Les jansénistes éprouvent pour la première fois des doutes sur la légitimité de l'enregistrement des impôts par les cours souveraines. Cependant on hésite, on n'ose prononcer son sentiment : cette question sera examinée de nouveau. A peine le public est-il instruit de la grande proposition qui vient

Le parlement demande les états-généraux.

d'être faite, qu'il la trouve sublime. On connaît le gouvernement, et l'on sait tout ce qu'il est possible d'arracher à sa faiblesse.

Une seconde séance a déjà promis davantage pour la convocation des états-généraux. Les pairs se sont rendus au parlement. Parmi eux se trouvent plusieurs des notables, et ceux-là même paraissent désirer une véritable assemblée nationale. L'esprit du parlement a changé : tout le pousse hors de ses vieilles maximes. Quelques orateurs cherchent à modérer les esprits en traçant le tableau des débats stériles ou sanglans qui ont presque toujours suivi les états-généraux. L'enthousiasme répond par ces mot qu'alors on appliquait à tout : *Les temps sont bien changés!* Rien ne paraissait plus gothique que la prudence : toute objection était regardée comme une insulte à un siècle de lumières. Si quelques vieux magistrats, et surtout les présidens, représentent que le parlement lui-même aura à rendre compte aux états-généraux de la manière dont il a su se substituer aux droits de la nation, d'Eprémesnil leur répond que les états-généraux ne peuvent manquer de sceller une alliance intime avec les parlemens ; qu'ils sentiront la nécessité

d'établir ces grands corps les surveillans de tout ce qui se passera dans les longs intervalles de leur convocation; qu'ainsi sera remplie une grande lacune des constitutions du royaume, et que les parlemens pourront opposer à des volontés arbitraires, non un droit contesté, mais un droit émané de la source la plus pure. Ainsi, après l'exemple de Calonne, renversé par ceux même auxquels il avait procuré l'insigne honneur de figurer dans l'assemblée des notables, d'Eprémesnil comptait, et pour lui-même et pour son corps, sur la reconnaissance des états-généraux. On rapporte qu'un conseiller lui fit cette apostrophe prophétique : « La Providence punira vos funestes » conseils en exauçant vos vœux. » A une faible majorité, le parlement, toutes les chambres assemblées et assisté par les pairs, décida que dans de troisièmes remontrances contre les impôts du timbre et la subvention territoriale, on déclarerait au roi que les états-généraux ont seuls le droit de consentir aux impôts, et que le parlement reconnaît son incompétence pour enregistrer les édits qui les établissent.

Cependant, pour n'être pas entraîné trop loin dans une mesure dont il voulait seulement faire une menace, le parlement char-

gea de la rédaction de ces troisièmes remontrances le conseiller Ferrand, qui s'était le plus opposé à la demande des états-généraux. Mais les ménagemens que put imaginer sa prudence n'empêchèrent pas les Français d'entendre comme un grand coup de foudre le mot d'*états-généraux* prononcé par le parlement : ce coup de foudre leur paraissait purifier l'atmosphère. La cour en frémit; et elle avait été loin de deviner ce point d'attaque. Le roi feignit de n'avoir pas entendu le mot d'*états-généraux*, et se fit l'effort de venir ordonner, dans un lit de justice, l'enregistrement de l'impôt du timbre et de la subvention territoriale. Une simple protestation contre cet enregistrement forcé eût paru de la faiblesse : le parlement, le lendemain du lit de justice, usa d'une formule nouvelle, et déclara nul tout ce qui s'y était fait.

Monsieur et le comte d'Artois avaient été chargés d'aller ordonner le même enregistrement, l'un à la chambre des comptes, l'autre à la cour des aides. Le peuple de Paris salua de mille acclamations le premier de ces princes, qui prenait quelque plaisir à se laisser soupçonner d'opposition contre la cour. Le comte d'Artois fut accablé d'outrages : un bruit de sifflets et mille vociférations

injurieuses le poursuivaient dans sa voiture. Un attroupement se forma autour de lui quand il descendit les degrés du Palais. Le chevalier de Crussol, capitaine de ses gardes, fit le commandement : *Haut les armes!* On vit au même instant la foule, saisie de terreur, s'échapper par toutes les issues.

Exil du parlement à Troyes.

Pendant plusieurs jours, l'agitation qu'on entretenait dans les esprits fit craindre un soulèvement général. Le gouvernement ordonna la translation du parlement à Troyes, et tout se tint immobile. Les magistrats obéirent; mais les avocats et les procureurs se gardèrent bien de les suivre dans ce nouveau séjour. L'anarchie qu'amenait une situation si violente allait s'augmenter par l'interruption du cours de la justice

Tableau de l'Europe en 1787 et 1788.

Des embarras politiques commençaient à se déclarer dans ces circonstances fatales. L'Angleterre se tenait déjà prête à humilier un gouvernement qui venait d'avouer un déficit annuel de cent quarante millions, et qui se laissait refuser les moyens de le couvrir.

Le calme profond dont les deux hémisphères avaient joui pendant cinq années, commençait à être vivement menacé par l'ambition de la Russie, par les intrigues vindicatives de l'Angleterre, et par les trou-

bles de la Hollande et des Pays-Bas. De nouvelles oscillations dans la balance de l'Europe annonçaient que la France en maintenait l'équilibre avec moins de vigueur et de dignité.

Mort du grand Frédéric.

L'Europe venait de perdre son plus glorieux modérateur : Frédéric II était mort le 17 août 1786. Infidèle, dès son avénement au trône, à tous ses vœux philanthropiques, aux promesses qu'il avait faites pour le repos des nations, ce grand homme voulut les accomplir au moins dans ses dernières années. Il eut assez de force dans le caractère pour profiter du moment où il avait acquis assez de puissance et de gloire, et le repos de Frédéric devint celui du monde. Cependant il n'était pas sans inquiétude sur l'état futur d'une monarchie qui devait son principal éclat à la grandeur de son nom; il s'était occupé à laisser à son successeur les ressources d'un trésor opulent, comme le meilleur point d'appui d'une puissance fragile. Sa prévoyance fut bien trompée : ce fut un prince prodigue qui lui succéda. Frédéric Guillaume II montait sur le trône de son grand-oncle avec un vif désir d'égaler ses exploits. Doué de plusieurs qualités brillantes, il n'avait point l'énergie qui aurait pu en faire des vertus. Sa taille, sa figure, semblaient annoncer un homme

Portrait de Frédéric-Guillaume.

fait pour régner; mais, timide à la cour de Frédéric II comme le sont ordinairement les héritiers des monarques absolus, il n'osa rien vouloir pendant toute sa jeunesse, et quand il régna il n'eut que des volontés incertaines. Les passions se combattaient en lui : aucune ne prenait sur son caractère un empire constant. Quelquefois il cédait à toutes les voluptés; d'autres fois il était susceptible de l'amour le plus romanesque. Tantôt il s'annonçait comme un roi chevalier, tantôt il affectait d'être initié aux combinaisons les plus perfides de la politique. On le voyait un jour monarque impérieux, et le lendemain le maître le plus facile. Sa bravoure était brillante; sans être ambitieux, il voulait être guerrier. Il avait le trésor le plus riche de l'Europe, et croyait en avoir l'armée la plus redoutable. Ces deux motifs de confiance allaient le précipiter dans les entreprises les plus téméraires.

L'empereur d'Autriche, Joseph II, se voyait encore loin de ce degré de gloire où le grand Frédéric avait pu s'arrêter. Les réformes précipitées qu'il entreprenait dans ses États, ne suffisaient pas à l'agitation de son caractère. Il tournait ses regards vers l'Orient, et la Turquie européenne lui pa- Joseph II.

raissait l'objet d'un partage plus noble et beaucoup plus important que la Pologne. Le comte de Vergennes avait su long-temps contenir en lui des pensées que réprouvait l'intérêt de la France; mais depuis la mort de ce ministre que Louis XVI opposait à l'Autriche, à la reine, à sa propre faiblesse, et surtout depuis les troubles politiques de la France, Joseph II se croyait affranchi de tout surveillant importun. Il se rapprocha de la Russie, prodigua des témoignages d'admiration à Catherine, et résolut d'avoir avec elle une entrevue. Cette rencontre de deux puissans souverains, qui se promettaient de fouler aux pieds les débris de l'Empire ottoman, eut lieu dans l'antique Tauride. Pendant plusieurs mois, l'Europe retentit des détails merveilleux de cette entrevue et du voyage triomphant de l'impératrice Catherine à travers la Crimée, sa nouvelle conquête.

Voyage de Catherine II dans la Crimée. 1787.

Potemkin avait succédé auprès de l'impératrice Catherine à tout le crédit des Orloff. Elle crut ne régner véritablement qu'au moment où elle put s'affranchir de la tutelle de deux hommes auxquels elle devait trop, et dont la vue lui rappelait sans cesse le crime qu'elle voulait faire oublier à l'Eu-

rope, à sa conscience. Potemkin, qu'elle avait tiré d'un état obscur pour l'élever aux plus éminentes dignités, ne pouvait lui inspirer d'ombrage ; elle se conformait, avec la déférence d'une femme subjuguée, aux conseils politiques et même aux caprices de son ministre. Celui-ci, inquiet sur la durée d'une faveur que de jeunes rivaux pouvaient lui enlever subitement, cherchait à se rendre nécessaire. L'inaction politique où l'on présumait que la France serait long-temps retenue, l'animait à poursuivre des plans de conquête que la Russie, depuis les exploits de Munich, avait seulement interrompus. Catherine II fut invitée par lui à visiter la Crimée dans l'appareil le plus imposant, à y conduire son petit-fils Constantin pour le couronner et le montrer aux peuples de la Grèce comme le futur empereur d'Orient(1). Potemkin profita de ce voyage pour éblouir sa souveraine par une suite d'enchantemens. Il n'avait cessé de l'entretenir des merveilles que son administration vigilante avait opé-

(1) Cette partie du projet de Potemkin n'eut pas lieu, parce que le jeune prince Constantin tomba malade. On eut le temps de réfléchir sur l'extrême imprudence de ce couronnement.

rées dans la Crimée. Il fit plus de dépenses pour offrir à ses regards de vains simulacres d'industrie et de prospérité, qu'il n'en aurait fallu pour achever de solides établissemens. Ce courtisan eut recours à des moyens tout-à-fait semblables à ceux qu'emploient les décorateurs du plus pompeux de nos spectacles pour procurer l'illusion d'un moment. Sur une grande partie de la route, un double amphithéâtre de collines offrait une grossière apparence de villes et de villages récemment bâtis, quand on n'avait pas eu le temps d'achever des murailles, on les montrait peintes sur des cartons. On figurait de la même manière des citadelles et des arsenaux. Le *knout* avait forcé au loin de misérables Tartares à venir se présenter, au devant de ces feintes habitations, avec l'air de l'aisance et de la joie. De nombreux troupeaux venus de quatre cents lieues erraient sur les penchans de ces collines. Catherine se laissait tromper, afin, sans doute, de tromper l'Europe sur les ressources de son empire. Quand elle arriva dans la ville de Cherson, qui s'élevait avec assez de promptitude, Potemkin lui fit lire sur un arc triomphal une inscription grecque

qui rappelait à Catherine et divulguait à l'Europe ses projets ambitieux : *C'est ici le chemin qui conduit à Byzance.*

Le charme de ces fêtes s'augmenta quand on vit arriver à Cherson l'empereur d'Autriche et le roi de Pologne. Catherine s'occupa peu d'un ancien favori auquel elle avait donné un trône, mais qu'elle avait ensuite navré d'humiliations et de chagrins. Elle mit tous ses soins à séduire un monarque qui, depuis plus de quinze ans, cherchait une gloire éclatante et n'en obtenait qu'une médiocre. Comme il est difficile à des souverains de conduire une négociation par eux-mêmes, Catherine et Joseph II semblaient plus occupés de se plaire que de concilier leurs intérêts politiques. L'un et l'autre avaient auprès d'eux des courtisans aimables et spirituels qui diversifiaient à l'infini les fêtes et les surprises. Tandis que tout s'attristait en France, la gaieté française était transportée dans cette Tauride qui ne rappelle à notre imagination que des usages féroces.

Deux souverains qui se disposaient à ébranler le monde, se servaient de notre langue, de notre politesse, de notre galanterie, de nos jeux, pour préluder à leurs sanglans desseins.

Tous les rois de l'Europe avaient plus de confiance et d'orgueil depuis que le roi de France subissait une première humiliation, présage de malheurs plus terribles. Ils montraient pour lui une froide compassion, voisine du dédain, et ne se doutaient pas qu'ils seraient humiliés à leur tour. Cependant ce fut à Cherson même que Joseph II reçut la première nouvelle d'un événement qui allait commencer les malheurs de l'Autriche : la révolte du Brabant (1). Il s'efforça cependant de dissimuler ses inquiétudes devant une

(1) Le prince de Ligne a fait, dans plusieurs lettres adressées à une dame française, un tableau très-vif et très-spirituel du voyage de l'impératrice Catherine et de Joseph II en Crimée. Je vais en extraire quelques circonstances importantes pour l'histoire.

« Je crois encore rêver quand, dans le fond d'une » voiture à six places, qui est un vrai char de triom- » phe orné de chiffres en pierres brillantes; je me » trouve assis entre deux personnes sur les épaules » desquelles la chaleur m'assoupit souvent, et que » j'entends dire, en me réveillant, à l'un de mes » camarades : — J'ai trente millions de sujets, à » ce qu'on dit, en ne comptant que les mâles. — Et » moi vingt-deux, répond l'autre, en comptant » tout. — Il me faut, ajoute l'une, au moins une » armée de six cent mille hommes, depuis Kamts-

souveraine qui, au milieu d'entretiens gais et frivoles, épiait les pensées de son nouvel ami, et se disposait à profiter de ses embar-

» chaîka jusqu'à Riga. — Avec la moitié, répond » l'autre, j'ai juste ce qu'il me faut.

» Ségur vous mandera combien ce camarade im- » périal lui a plu. Ségur a plu, en revanche, beau- » coup à l'Empereur. Ce monarque enchante tous » ceux qu'il voit. Dégagé des soins de son empire, » il fait le bonheur de ses amis par sa société. Il n'a » eu qu'un petit moment d'humeur, l'autre jour, » lorsqu'il a reçu des nouvelles de la révolte des » Pays-Bas. Tous ceux qui avaient des terres en » Crimée, comme tous les mourzas, et ceux à qui » l'impératrice en a donné, comme à moi, par exem- » ple, lui ont prêté serment de fidélité. L'empereur » est venu à moi, et, me prenant par le ruban de » ma toison, il m'a dit : « Vous êtes le premier de » l'ordre qui ait prêté serment avec des seigneurs à » barbe longue. — Il vaut mieux, lui dis-je, pour » votre majesté et pour moi, que je sois avec les » gentilshommes tartares qu'avec les gentilshommes » flamands.

» Nous passons en revue, en voiture, tous les » Etats et les grands personnages. Dieu sait comme » nous les accommodons ! — Plutôt que de signer la » séparation de treize provinces, comme mon frère » George, dit Catherine II avec douceur, je me » serais tiré un coup de pistolet. — Et plutôt que de » donner ma démission, comme mon frère et beau- » frère, en convoquant et rassemblant la nation

ras. En la reconduisant jusqu'à Moscou, il vit toutes les scènes pompeusement ridicules que Potemkin avait disposées pour le retour de l'impératrice. Il feignait d'admirer [illegible] de créations subites. L'impératrice, qui présen-

» pour parler d'abus, je ne sais pas ce que j'aurais » fait, dit Joseph II.

» Ils étaient aussi du même avis sur le roi de » Suède, qu'ils n'aimaient pas, et que l'empereur, » disait-il, avait pris en guignon en Italie, à cause » d'une robe de chambre bleue et argent, avec une » plaque de diamans. L'un et l'autre convinrent qu'il » a de l'énergie, du talent et de l'esprit. — Oui, » sans doute, leur dis-je en le défendant, puisque » les bontés qu'il m'a témoignées, et un grand ca- » ractère que je lui ai vu déployer, m'attachent à » lui. Votre majesté devrait bien empêcher un li- » belle affreux dans lequel on ose traiter comme un » don Quichotte un prince bon, aimable et doué » de génie.

» Leurs majestés impériales se tâtaient quelque- » fois sur les pauvres diables de Turcs. On jetait » quelques propos en se regardant. Comme amateur » de la belle antiquité, et d'un peu de nouveautés, » je parlais de rétablir les Grecs; Catherine, de » faire renaître les Lycurgue et les Solon. Moi, je » parlais d'Alcibiade; mais Joseph II, qui était plus » pour l'avenir que pour le passé, et pour le positif » que pour la chimère, disait: « Que diable faire de » Constantinople? »

tait de pensées plus dignes de son enthousiasme, en l'entretenant du projet de faire revivre la splendeur, les beaux-arts, et même les républiques de la Grèce.

Toutes les cours de l'Europe supposèrent que l'alliance la plus étroite avait été le résultat de cette longue entrevue, et que la chute de l'Empire ottoman y avait été décidée. Loménie de Brienne, qui venait de recevoir le titre de ministre principal, gémit d'un mouvement qui menaçait le plus ancien allié de la France, et ne sut le prévenir par aucun acte de vigueur et de fierté. Le comte de Ségur, ambassadeur de France en Russie, et le comte de Choiseul-Gouffier, ambassadeur auprès de la Porte-Ottomane, firent de concert mille efforts pour détourner l'orage: leur gouvernement n'appuyait point assez leurs négociations pacifiques; elles furent infructueuses.

La Porte déclare la guerre à la Russie. 1787.

L'Angleterre avait avidement saisi l'occasion de se substituer, auprès du divan, à l'influence si long-temps respectée du cabinet de Versailles, et de rompre ou d'affaiblir les nouvelles relations que la France venait de contracter avec la Russie. Depuis nombre d'années, l'Angleterre était seule en posses-

Traité de commerce entre la France et la Russie. 1786.

sion du commerce avec ce dernier empire. Le gouvernement français avait échoué dans toutes ses négociations pour obtenir une part active dans ce commerce, où il avait beaucoup à gagner. Enfin, le comte de Ségur réussit à conclure, dans les premiers jours de l'année 1787, un traité de commerce avec la Russie. L'Angleterre en avait pris beaucoup d'ombrage. Comme il était évident que la cour de France ne pourrait refuser quelque appui à la Turquie si la guerre était engagée, le ministère britannique ne doutait pas que cet événement ne changeât les dispositions amicales de la cour de Pétersbourg à l'égard de la France. Enfin l'Angleterre, en témoignant beaucoup de sollicitude pour le salut de la Turquie, espérait que cette puissance verrait désormais en elle sa protectrice la plus zélée, et lui céderait le fructueux commerce du Levant. Elle ne cessait de reprocher au divan son hésitation, ses lenteurs; l'exhortait à prévenir les efforts d'une ligue qui n'était point complètement ourdie, et lui promettait deux puissantes diversions, l'une opérée par le roi de Prusse, et l'autre par le roi de Suède. Le signal fut donné. L'ambassadeur de Russie

fut mis aux Sept-Tours, et l'Europe vit avec étonnement la guerre provoquée par une puissance depuis long-temps affaiblie et découragée. Cette audace inattendue déconcerta un peu les projets de ses deux redoutables ennemis. La Russie n'était pas encore tout-à-fait prête, l'Autriche n'avait pas même commencé ses préparatifs. Cette impératrice qui venait de se livrer à tant d'orgueil, et dont l'imagination s'était bercée de tant de projets romanesques, se vit, dès le début de la guerre, menacée jusque dans sa capitale; et c'était par une nation que depuis quatre-vingts ans la Russie n'avait cessé de vaincre, d'avilir et de dépouiller, la Suède.

Quatre monarques du Nord se présentaient à la fois comme des imitateurs du grand Frédéric : Joseph II, Catherine II, Frédéric-Guillaume et Gustave III. Ce dernier, le plus faible de tous ces potentats, était celui qui, par ses qualités personnelles, approchait le plus du héros leur modèle commun. La gloire de la révolution qui avait rendu de l'éclat à sa couronne commençait à vieillir. Des exploits guerriers lui paraissaient nécessaires pour confirmer sa réputation et son existence politique (1). Il conçut le pro-

Expédition de Gustave III. Il marche sur Petersbourg.

(1) « Gustave III avait souvent dit qu'*il fallait*

jet hardi de s'élancer sur ce vaste empire avec la même vélocité qu'autrefois Frédéric II s'était précipité d'abord sur la Silésie, et ensuite sur la Saxe. Une flotte le transporta rapidement dans la Finlande. La petite armée qu'il conduisait, en s'avançant sur les frontières de la Russie, ne rencontra point d'ennemis : tous les corps russes étaient en mouvement pour se diriger vers la Turquie. Mais Gustave III fut étonné de sa propre audace, lorsque tout lui en promettait le succès. Il craignait un piége dans la facilité même que l'ennemi lui laissait d'arriver jusqu'à Pétersbourg. Sans doute il n'aurait pu venger que pendant un bien court nombre de jours, dans cette capitale, les longs affronts de sa

» *une guerre pour caractériser un règne.* En vain
» le grand Frédéric, son oncle, en le complimen-
» tant sur la révolution qui avait augmenté son pou-
» voir, lui avait recommandé d'être pacifique, et
» l'avait averti *que, depuis qu'il existait en Europe*
» *quatre monarchies qui pouvaient chacune rassem-*
» *bler quatre cent mille soldats, un roi de Suède,*
» *avec une armée de vingt-cinq mille hommes,*
» *ne devait plus espérer de jouer un grand rôle en*
» *Europe.* Gustave ne pouvait se résigner au repos,
» et il voulait à toute force être conquérant. Ce
» n'était pas le ressentiment des anciennes pertes
» de la Suède qui l'animait contre la Russie; il avait

patrie ; mais ce triomphe d'un moment eût excité l'enthousiasme des Suédois, et dompté peut-être le ressentiment des nobles, auxquels il avait ravi d'insolens priviléges. Quel effet n'eussent point produit les dépouilles de Pétersbourg étalées dans Stockholm! Une lettre tombée entre les mains de Gustave, mais que le gouverneur russe Michelson avait écrite pour le tromper, lui fit supposer une armée de douze mille hommes qui n'existait pas. Il abandonna son entreprise, en s'estimant heureux de ne l'avoir expiée par aucun revers. Quelques années après, il

» souvent montré à cette puissance qu'il était prêt
» à s'allier avec elle si elle voulait lui permettre
» d'enlever la Norwège aux Danois; et il promet-
» tait au roi de France une union indissoluble, s'il
» consentait à lui donner les moyens de reprendre
» aux Russes la Finlande et la Livonie. Toute al-
» liance lui était égale, pourvu qu'elle fût offensive
» et laissât le champ libre à ses passions. »

Ce fragment est tiré du *Tableau politique de l'Europe pendant le règne de Frédéric-Guillaume*, *par M. le comte de Ségur*. L'auteur de cet ouvrage distingué, qui a ranimé parmi nous l'étude de l'histoire, et enseigné l'art de l'écrire avec calme et dignité, s'était trouvé dans la situation la plus favorable pour apprécier les combinaisons politiques. C'est le guide que j'ai le plus suivi.

rétablit sa gloire dans une bataille navale qu'il soutint avec une rare intrépidité contre le prince de Nassau (1), devenu amiral de la Russie. On crut à sa bravoure, mais on ne crut plus à son génie.

(1) C'est le prince de Nassau dont j'ai parlé au cinquième volume de cette Histoire, à l'occasion du siége de Gibraltar. Le prince de Ligne, dans ses Lettres, trace un portrait brillant de ce militaire toujours errant, et cité partout pour sa rare intrépidité.

« Je viens de voir gagner quatre batailles navales » à un volontaire qui, depuis l'âge de quinze ans, a » su acquérir de la gloire par des aventures bril- » lantes. Brave et joli petit aide-de-camp d'un » général qui l'employa beaucoup ; lieutenant d'in- » fanterie, capitaine de dragons, courtois chevalier, » vengeant les injures des femmes, ou redressant » les torts de la société ; quittant, pour faire le » tour du monde, tous les plaisirs, dont il est dé- » dommagé un instant par la reine d'*Otaïti*, en » Asie ; tuant des monstres, comme Hercule. De » retour en Europe, colonel d'un régiment d'in- » fanterie française, et d'un régiment de cavalerie » allemande sans savoir l'allemand ; chef d'une » expédition, capitaine de vaisseau, presque brûlé » et noyé au service d'Espagne ; major-général de » l'armée espagnole, officier-général au service » de trois pays dont il ne sait pas la langue, et le » plus brillant vice-amiral qu'ait jamais eu la Russie. » On lui refuse l'existence qui lui est due, et il s'en

Potemkin était fort éloigné de prouver le [illegible] dans la guerre qu'il avait allumée contre les Turcs. Il perdit plus de dix mois auprès de la forteresse d'Oczakoff, que des ingénieurs français eussent réduite en moins de trois mois. Il la prit enfin, et ce succès tardif fut souillé du plus horrible massacre. Non-seulement la vaillante garnison de la place fut passée au fil de l'épée, mais les soldats russes égorgèrent pendant trois jours des vieillards, des femmes et des enfans. C'était ainsi que s'accomplissaient les brillans projets de Catherine : c'était avec de tels soldats qu'elle espérait faire revivre

Prise d'Oczakoff par les Russes.

» est fait une en attendant que les lois lui accordent
» celle qui lui appartient.
» *Nassau-Siegen* par la naissance est devenu
» *Nassau-Sieger* par ses exploits. Vous savez que
» *sieger* en allemand signifie *vainqueur* en français.
» Il a été reconnu à Madrid ancien grand d'Es-
» pagne, sans s'en douter; en Allemagne, il est
» prince de l'Empire, quoique ses Etats aient été
» donnés à un autre. Si l'injustice ne l'en avait pas
» privé, il aurait dépensé pendant quelque temps
» sur des sangliers, et peut-être des braconniers,
» son caractère fougueux; mais son goût pour le
» danger l'aurait bientôt averti de ce qu'il pouvait
» valoir à la guerre. »

dans la Grèce les Léonidas, les Thémistocle et les Aristide!

Politique de Pitt.

On apercevait plus directement encore l'influence de l'Angleterre dans les troubles qui venaient d'éclater en Hollande. Une politique semblable à celle des princes d'Italie au sixième siècle, et à celle de l'Espagne sous Ferdinand-le-*Catholique* et Philippe II, s'était introduite dans le cabinet de Saint-James. De perfides manœuvres qui tendaient à rompre entre les souverains et les peuples les antiques liens de l'affection et de l'obéissance; des fraudes politiques d'un genre nouveau, parce qu'elles s'appliquaient à des illusions nouvelles, étaient concertées dans un palais qui fut tant de fois ensanglanté par les passions et les frénésies populaires. C'était le fils de lord Chatam qui suivait ce système artificieux, et cependant il avait hérité de plusieurs des grandes qualités de son père. L'autorité prédominante qu'il reçut au sortir de l'adolescence, et qu'il devait conserver toute sa vie, n'altéra jamais son respect pour les lois et la liberté de son pays : il servait bien la constitution en servant bien son roi. Il savait dédaigner le faste et se montrer libéral. Occupé d'établir la

fortune publique sur de nouvelles bases, il se serait reproché quelques soins donnés à sa fortune particulière. Deux passions qui naissent du pouvoir, l'orgueil et la vengeance, ne troublèrent jamais son âme. Comme il était né dans des temps plus heureux que son père, on pouvait croire que son civisme se concilierait avec des pensées plus généreuses, et qu'il aurait moins d'arrogance insulaire. Son éloquence, facile et persuasive, avait été souvent animée par ces vœux de bienveillance sociale qui ont tant de séduction dans la bouche de l'homme d'Etat. Que manquait-il donc à Pitt pour se faire bénir du genre humain ? Il lui manquait cette magnanimité constante qui défend, même pour les plus chers intérêts de la patrie, tout ce qui s'éloigne de la justice et de la droiture. Il fut perfide pour vouloir trop paraître habile. Il chercha les intrigues pour montrer du génie ; mit toutes les puissances en danger, afin qu'il ne se formât plus de ligue contre la domination maritime de l'Angleterre ; suscita d'abord des émeutes, puis des soulèvemens, puis des révolutions ; ne s'embarrassa ni de répandre l'or, ni de faire couler le sang ; se crut absous de tous les malheurs de

l'Europe, si l'Angleterre augmentait ses vaisseaux et ses colonies; se rendit tour à tour l'allié du despotisme et celui de l'anarchie; réchauffa tous les vieux préjugés et se déclara pour plusieurs innovations philosophiques; abusa de tout, même de l'hospitalité et des apparences de la compassion, continua ses froids calculs au bruit des trônes écroulés, et, maudit par tous ceux qu'il avait fait servir d'instrumens à ses desseins, mourut fier et tranquille.

Révolution de la Hollande. 1787.

La révolution de la Hollande fut, en 1787, le premier jeu de sa politique. Les meilleurs citoyens des Provinces-Unies n'avaient pas pardonné au stathouder, Guillaume V, la conduite suspecte qu'il avait tenue pendant la guerre d'Amérique. La maison d'Orange, depuis la révolution de 1747, qui, en rétablissant le stathoudérat, l'avait rendu héréditaire, n'avait cessé de voir son appui dans le gouvernement anglais. Cette politique avait créé pour le stathouder des intérêts contraires à ceux du pays. On s'en aperçut quand une ligue des puissances maritimes se forma contre l'Angleterre. La question dans cette guerre était, pour la France et pour l'Espagne, de savoir si elles existeraient avec

plus ou moins de splendeur. Pour la Hollande, c'était de savoir si elle existerait encore comme une nation indépendante. Le stathouder ne put arrêter, dans ses compatriotes, un noble réveil du patriotisme; il se réserva d'en trahir les efforts. Sa prérogative lui donnait le droit de diriger seul les forces navales de la république; il ne mit que lenteur dans ses préparatifs et qu'ambiguïté dans ses instructions. Le combat de Doggers-Bancks excita l'enthousiasme des Hollandais, et jeta une sombre et scandaleuse tristesse dans la cour de La Haye. Depuis ce moment, toutes les mesures du stathouder eurent une direction lente et suspecte. A peine quelques vaisseaux parurent-ils dans la mer des Indes, où la république possédait encore de magnifiques débris de son ancienne domination. Les gouverneurs et les garnisons des puissantes colonies de la Hollande semblaient rivaliser de précipitation et d'infamie pour signer de lâches capitulations. Le bailli de Suffren, ce héros de notre marine, fut le libérateur des colonies hollandaises; mais comme la paix fut conclue avant qu'on eût pu connaître en Europe toute l'étendue de ses succès, les Hollandais eurent l'humi-

liation d'acheter, par un pénible sacrifice, cette paix qui relevait l'orgueil de la France et de l'Espagne : ils cédèrent Négapatnam à l'Angleterre. Secrètement irrités contre le stathouder, et voulant se mettre à l'abri de sa politique mercenaire, ils surent, deux ans après, le forcer à se rapprocher de la cour de France. Un nouveau traité entre ces deux Etats fut conclu en 1785, et le comte de Vergennes ne s'en applaudissait pas moins que des actes les plus brillans de sa politique.

Traité de commerce entre la France et l'Angleterre. 1786.

L'Angleterre dissimula son dépit, et ce fut le moment qu'elle choisit pour presser la consommation d'un traité de commerce avec la France. La politique semblait alors avoir changé de principes et de langage ; les hommes d'Etat affectaient de ratifier tous les vœux de la philosophie. C'était un point convenu entre eux, que la prospérité d'une nation est illusoire si elle ne profite à toutes les autres ; que les bénéfices du commerce, sujet habituel de discordes entre les peuples, devaient être, au contraire, de nouveaux liens d'union et de paix. La France, toujours sincère dans des principes qu'elle trouvait glorieux de faire adopter à toutes

les cours s'abandonnait aux charmes de toutes ces espérances. « Nos manufactures, » disait-on dans ce pays, vont souffrir un » peu; mais quelle impulsion ne recevront-» elles pas d'une rivalité habituelle d'indus-» trie avec un peuple qui a porté si loin la » perfection des arts mécaniques! » Quant à l'Angleterre, elle voulait bien accepter les bénéfices prochains de ce traité de commerce : mais, sans doute, elle se réservait de le rompre au moment où la France en recueillerait à son tour des fruits heureux. Je n'énonce point ici une vaine conjecture : la conduite que tint le gouvernement britannique dans les affaires de la Hollande, va montrer combien, sous le voile d'une fraternité nouvelle avec la France, il cherchait avidement toutes les occasions d'humilier et de braver une puissance qu'il n'avait jamais cessé d'envier et de haïr.

Guillaume V se voyait disputer plusieurs des droits qu'il regardait comme la prérogative du stathoudérat. Il avait perdu la majorité dans les états-généraux. Ce qui augmentait ses alarmes, c'était de voir le parti patriotique énoncer des principes assez semblables à ceux des insurgens d'Amérique.

Si les patriotes tendaient à limiter son autorité, ce n'était point pour augmenter celle des grands; ils voulaient tout faire pour le peuple, et cependant la multitude s'indignait de leurs efforts : elle était restée constamment attachée à la maison d'Orange, qui, au dix-septième siècle, avait pu lui commander de véritables rébellions et des crimes odieux.

Intrigues de l'Angleterre en Hollande.

Le stathouder, de concert avec l'ambassadeur anglais Harris (depuis lord Malmesbury), résolut de recourir à cette multitude. A La Haye, particulièrement, elle servit ses desseins, couvrit d'outrages les chefs du parti populaire, dévasta leurs maisons, et mit souvent leurs jours en danger. Suivant la constitution nouvelle, ils étaient obligés de recourir au stathouder comme au chef de la force armée, pour se mettre à l'abri des violences qu'il avait provoquées lui-même. Ils ne se firent point un scrupule de s'écarter d'une marche régulière qui compromettait leur liberté et leur vie : ils s'emparèrent, par le fait, du droit de réprimer les émeutes. Le stathouder, indigné de cet attentat contre sa prérogative, porta ses plaintes d'abord à l'Angleterre, et ensuite à la Prusse.

Le chef d'une monarchie limitée et le chef d'une monarchie absolue parurent prendre un intérêt égal à la position du premier magistrat des Provinces-Unies.

L'épouse du stathouder, femme emportée et vindicative, était sœur de Frédéric-Guillaume II, roi de Prusse. Dirigée par les conseils de Harris, il lui tardait d'affermir la domination du stathouder par le moyen des flottes de l'Angleterre et des armées de la Prusse. Pour en faire un souverain absolu, elle commençait par en faire le vassal de deux puissances qui ne se piquaient point de désintéressement. Elle intervenait dans tous les débats pour en accroître la violence; quelquefois elle répondait elle-même aux députés qui avaient été chargés d'exposer au stathouder les griefs des Etats; et quand ils témoignaient leur répugnance pour ce genre inusité de communication, elle criait à l'outrage, et montrait le roi son frère prêt à la venger. De part et d'autre on franchissait toutes les limites constitutionnelles. Le stathouder s'arrogeait un pouvoir plus étendu; les patriotes demandaient une nouvelle abolition du stathoudérat. Les émeutes étaient si fréquentes et si terribles, qu'on

Intrigues de l'épouse du stathouder. 1787.

pouvait les considérer comme les préludes d'une guerre civile. Comme s'il eût été impatient d'en donner le signal, le prince d'Orange fit marcher ses troupes contre la ville d'Utrecht : elles furent repoussées par la petite armée des patriotes.

Le gouvernement de France désirait avec ardeur prévenir cette effusion de sang. Il offrait sa médiation aux deux partis, mais sans l'appuyer par aucune disposition militaire. La mission de Rayneval, négociateur adroit et éclairé, fut infructueuse. Les émissaires anglais criaient partout aux armes. L'or de l'Angleterre troublait les états-généraux des Provinces-Unies, comme l'or de la Russie avait long-temps troublé les diètes de la Pologne et de la Suède.

On comptait parmi les patriotes plusieurs hommes d'un esprit et d'un caractère distingués ; mais on vit, entre les Etats-Unis et la Hollande, la différence d'une nation qui montre toute l'ardeur de la jeunesse, à une nation vieillie. Toutes les provinces étaient, en secret, jalouses de celle de Hollande, qui les surpassait de beaucoup en richesses. C'était celle-ci qui résistait au stathouder avec le plus de fierté. Mais au milieu des efforts de

son patriotisme, on apercevait les langueurs et les incertitudes qui sont trop souvent compagnes de l'opulence. On pouvait honorer les vertus et les talens de Paulus et de Gislaer, mais on ne voyait en eux ni un Franklin ni un Washington. La vertu militaire des Hollandais avait éprouvé dans ce siècle deux échecs décisifs, l'un à la bataille de Malplaquet, l'autre à celle de Fontenoy. Les adversaires du stathouder commirent une faute semblable à celle que l'histoire reproche aux républiques d'Italie : ils confièrent leurs forces à un militaire étranger, et, ce qu'il y avait de pire, à un prince : c'était le rhingrave de Salm. Nulle espèce de renommée n'avait pu le désigner aux Hollandais comme un libérateur ; il ne les avait séduits que par un zèle affecté pour des principes populaires. Sa naissance, ses liaisons et ses mœurs rendaient sa sincérité suspecte.

Commencemens de guerre civile en Hollande.

Frédéric-Guillaume avait tenu un langage arrogant aux Hollandais par l'organe de son ambassadeur, le comte de Gortz ; mais pouvait-on croire que ce prince fût, dès son avénement au trône, infidèle à la politique de Frédéric II, au point d'affronter sans

ménagement la France, que ce héros n'avait combattue qu'avec tant de regret ? Pitt et Harris connaissaient le caractère impétueux et l'esprit irréfléchi de ce monarque : ils entreprirent de l'entraîner au nom de l'honneur.

La populace hollandaise s'animait plus que jamais dans son attachement fanatique pour la maison d'Orange ; les patriotes n'existaient à La Haye qu'au milieu des plus grands dangers. Les troupes qu'ils avaient réclamées pour leur garde étaient en trop petit nombre, ou trop peu sûres pour contenir les fureurs de la multitude. Une sourde rumeur, et même quelques renseignemens positifs, leur avaient fait craindre une nouvelle émeute. Harris et tous les Anglais témoignaient une joie qui paraissait être le signal d'une scène de dévastation ou de carnage. Dans les villes d'Amsterdam et de Rotterdam, on s'apprêtait à marcher au secours des patriotes menacés.

L'épouse du stathouder est arrêtée dans un voyage. Signal de la guerre.

Dans de telles circonstances, l'épouse du stathouder quitta subitement Loo pour se rendre à La Haye. Un poste militaire arrêta la princesse lorsqu'elle arriva sur les frontières de la province de Hollande. Les ma-

gistrats supposèrent que son voyage avait pour but d'aller presser l'exécution de projets séditieux et sanguinaires; ils ne lui permirent point de continuer son voyage.

Comme les Etats de Hollande venaient de déclarer le stathouder déchu de tous ses emplois, ils se croyaient libres de recourir à tous les moyens que leur prescrivait la sûreté commune. Cependant les magistrats affectèrent de respecter dans l'épouse du stathouder la sœur du roi de Prusse. On la fit reconduire avec beaucoup d'égards au palais qu'elle venait de quitter, et l'on se garda bien d'exercer sur elle une surveillance qui l'eût fait considérer comme captive. Aux cris d'indignation et de vengeance que poussèrent le stathouder et Harris en apprenant l'outrage fait à la princesse, on se confirma dans la pensée qu'ils l'avaient prévu, et qu'ils avaient jugé ce prétexte nécessaire pour décider le roi de Prusse à défendre par les armes la cause de sa sœur (1). Le mot d'hon-

(1) M. Caillard, auteur d'une histoire fort détaillée et fort exacte de cette révolution de Hollande dont on résume ici les principaux événemens, rapporte un grand nombre de faits qui prouvent que toutes

neur sonne bien haut dans une jeune cour : tout fut en tumulte dans celle de Berlin. On s'exprimait avec autant d'emportement que si la couronne du grand Frédéric eût reçu le plus insigne affront. Malheureusement, un

les émeutes dont ce pays fut troublé étaient dirigées par l'Angleterre. Voici une anecdote relative au voyage de l'épouse du stathouder.

« Après le sac de Zutphen, M. d'*Eckeren de Zuydras*, bourgmestre de cette ville, et l'un des » plus ardens stathoudériens, part sans délai pour » Nimègue, où il va rendre compte de ce qui s'est » passé ; et c'est alors que la princesse part pour » La Haye dans un équipage tel que nous l'avons dit. » Pour M. Zuydras, il monte aussitôt dans une voi- » ture légère qui devait lui faire gagner du temps, » s'achemine à La Haye par un autre chemin, et ar- » rive dans cette ville. Il rassemble les chefs du parti » Orange, les instruit du départ de la princesse et » du moment où elle doit arriver à la Maison-du- » Bois. C'était dans la nuit du 28 au 29 juin. Le » chevalier Harris passait cette soirée dans une so- » ciété nombreuse, où il ne put cacher le trouble » extrême dont il était agité, et qui fut remarqué » généralement. Distrait dans ses discours, distrait » dans son jeu (il est cependant très-habile joueur), » il confondait perpétuellement ses cartes, commet- » tait les fautes les plus grossières, et paraissait » n'avoir apporté dans la société que son corps,

prince qui avait été jusque-là cité comme le modèle des esprits sages, et que Frédéric avait inscrit au nombre des héros, le duc de Brunswick, pressait le monarque de déployer sa puissance. Lui-même était entraîné par une sorte d'affection paternelle pour le stathouder, dont il avait été le tuteur et le premier guide. C'était à lui que devait être confié le commandement de l'armée prussienne que réclamait la sœur de Frédéric-Guillaume; il était impatient d'accroître sa renommée militaire. Lieutenant de Frédéric, il se faisait un point d'honneur de montrer que rien ne résistait à la tactique prussienne. Les troupes du roi de Prusse,

» tandis que son esprit était à d'autres lieux, à » d'autres affaires. La populace avait été informée » à temps, et plus de deux mille âmes s'étaient » rendues vers la Maison-du-Bois. La nouvelle ar- » riva, vers onze heures et demie, que la princesse » avait rencontré quelque obstacle sur sa route; et » on vit le comte de Bentenk de Roone traversant » à cheval les rues de la ville, accompagné de deux » postillons, et se portant à toute bride vers la Mai- » son-du-Bois. Il s'était charge, sans doute, du soin » de haranguer la populace et de la faire rentrer » dans la ville. En effet, tout ce rassemblement se » dissipa, et la nuit se passa sans tumulte. »

même depuis une longue paix, semblaient toujours prêtes à entrer en campagne. Rien n'était si facile que d'en détacher vingt mille hommes pour une expédition rapide. En agissant avec vivacité, la cour de Berlin se croyait sûre de devancer et d'étourdir celle de Versailles.

Expédition du duc de Brunswick en Hollande, 1787.

Depuis plus de six mois, le gouvernement français avait annoncé la formation d'un camp à Givet : c'était l'espoir des patriotes de la Hollande. L'archevêque de Toulouse commença par appliquer à un autre usage les fonds destinés à ces préparatifs, qui eussent suffi pour contenir la Prusse, et même pour intimider l'Angleterre. Il acheva de rendre sa politique méprisable, en parlant sans cesse de ce camp qui n'existait pas. Quand les Hollandais réclamaient des secours moins illusoires, il insultait à leurs alarmes, et refusait de croire que le roi de Prusse osât, sans l'avoir consulté, s'avancer en médiateur ou en conquérant dans la Hollande. Trois colonnes prussiennes défilaient déjà sur trois points différens : le ministre principal de France ne voyait dans cette marche qu'un vain épouvantail.

Quelques personnes ont pensé que dans

le moment où l'archevêque cherchait à reprimer en France l'esprit de liberté, il lui paraissait imprudent de le seconder dans les Provinces-Unies, et de faire triompher une seconde fois des insurgens par les armes d'un monarque absolu; mais il était trop tard pour faire de telles réflexions. Le gouvernement français avait pris des engagemens pour la défense de ses alliés. S'il y avait du danger à exalter encore l'esprit de liberté parmi les Français, il y en avait un plus grand encore à s'avilir à leurs yeux. Le triomphe des patriotes Hollandais eût annoncé aux puissances de l'Europe qu'elles s'étaient trop hâtées de se réjouir des embarras intérieurs de la France: Louis XVI eût été plus respecté de ses sujets, s'il eût continué à se faire respecter de ses voisins; enfin, les Hollandais vaincus intéressaient la générosité des Français, et ceux-ci ne pouvaient manquer de dire à leur gouvernement : « Voyez le triste sort » de ces hommes qui viennent chercher » parmi nous un asile. Vous avez excité » en eux de nobles passions pour les tra» hir ensuite. C'est par vos ordres qu'ils » ont pris les armes, et vous étiez d'accord

» avec leurs implacables ennemis. Que ces
» proscrits se consolent pourtant, leurs
» malheurs sont les nôtres : la nation
» française est toujours magnanime, même
» quand son gouvernement se montre lâche
» et perfide. »

Le duc de Brunswick entrait dans la Hollande à la tête de vingt mille Prussiens, et s'étonnait sans doute de n'éprouver nulle part une résistance digne d'un peuple illustré par deux siècles de gloire et de vertu. La facilité de ses exploits leur ôtait toute gloire. Des forteresses bâties par Cohorn, et bien approvisionnées, se rendaient à lui ou dès la première sommation, ou après l'éclat de quelques bombes. Les Hollandais recouraient en vain à la ressource qui avait signalé le noble désespoir de leurs aïeux : ils ouvraient leurs digues ; mais les inondations étaient imparfaites, parce qu'elles n'avaient pas été combinées sur plusieurs points, et d'ailleurs la saison ne les favorisait pas : il ne fallait pas user sitôt d'un pareil moyen. Un peuple qui défend son indépendance doit couvrir ses champs de soldats, avant d'être réduit à les inonder.

Le rhingrave de Salm s'était enfermé

dans la ville d'Utrecht, et avait annoncé plusieurs fois une résistance opiniâtre. Il l'évacua précipitamment sur le bruit de l'approche des Prussiens, et disparut si bien, que pendant plusieurs mois on ne put découvrir en quel pays il était allé cacher sa honte. Amsterdam seul parut déterminé à soutenir un siége; mais une ville si populeuse n'eût pu se défendre qu'en mettant en campagne une petite armée pour assurer ses communications, ses vivres et son commerce. Pendant vingt jours que dura ce siége, les Hollandais s'attendaient à chaque instant à recevoir la nouvelle d'un mouvement opéré par les Français; mais le camp de Givet était tout aussi désert que s'il n'y eût eu aucune hostilité exercée sur le territoire de Hollande. Amsterdam se soumit au vainqueur. Le stathouder et son épouse jouirent avec arrogance d'un succès qui devait les humilier, puisqu'ils le devaient à deux puissances dont ils allaient subir les lois.

Prise des villes d'Utrecht et d'Amsterdam par le duc de Brunswick

L'expédition du duc de Brunswick en Hollande eut depuis des conséquences déplorables pour l'Europe, pour Frédéric-Guillaume, et pour le duc de Brunswick lui-même. Le moment vint où l'on crut que le peuple français pouvait être châtié

aussi promptement et par les mêmes moyens que la Hollande. Des hommes d'Etat et des guerriers illustres ne doutèrent point que l'exaltation dont les Français étaient transportés dans les années 1790, 1791 et 1792, ne dût être réprimée par des soldats que le grand Frédéric avait instruits. On oublia ce qu'avaient pu dans l'Amérique des milices enflammées par le patriotisme. On ne citait plus que l'expédition de la Hollande, et la promenade militaire dans laquelle les Prussiens avaient soumis en quelques jours de vieux républicains. Le duc de Brunswick était regardé comme destiné par la Providence à punir les peuples rebelles. Que résulta-t-il de cette opinion? Les maux de la France s'accrurent, et l'Europe les expia en les partageant. Frédéric-Guillaume dissipa ses trésors dans une expédition insensée. Le duc de Brunswick et l'armée prussienne perdirent leur renommée. Les soldats français connurent le secret de leurs forces et de leurs destinées.

La cour de France offrit un asile à ceux qu'elle n'avait pas défendus de l'oppression. Le stathouder, il est vrai, ne tira pas une vengeance sanguinaire des patriotes hollandais, mais il les destitua pour la plupart de

leurs emplois; et, secondé par les états-généraux, que les armes prussiennes avaient rendus complètement dociles à ses volontés, il prononça des exils, des confiscations de biens. La France fut obligée de fournir des secours, et même des alimens, à des hommes qui n'avaient succombé dans leur entreprise que parce qu'ils étaient trop riches. La Hollande, soumise par la Prusse, devint en quelque sorte une province anglaise.

Afin de prolonger l'épouvante du ministère français, Pitt ordonna un armement dans les principaux ports de l'Angleterre. Louis XVI répondit à cette menace par un armement qui se ressentait beaucoup de la pénurie de ses finances. Heureusement l'Espagne, fidèle au traité de famille, montra plus de vigueur et d'activité dans ses préparatifs maritimes. Le ministère britannique réfléchit: Pitt jugea qu'en attaquant la France au commencement de ses discordes, il courrait le risque d'en hâter le terme et d'en perdre le fruit. En effet, plus d'une fois des troubles en France et des chocs élevés entre le roi et les parlemens avaient été calmés par le besoin de repousser les ennemis du dehors. Pour mieux désoler la France, Pitt se montra pacifique.

Pendant que l'archevêque de Toulouse

dévoilait par les actes de sa politique extérieure la faiblesse et l'irrésolution de son caractère, il était investi par le roi d'une autorité égale à celle dont avait joui le cardinal Mazarin. Ce fut cet homme d'État cauteleux qu'il parut prendre pour modèle ; mais celui-ci, soit par le bonheur des circonstances, soit par une certaine vigueur de caractère, eut toujours à offrir des résultats imposans de ses négociations au dehors, tandis qu'en France il négociait sans dignité, et surtout sans bonne foi, avec les adversaires de l'autorité royale. Ridicule aux yeux des Parisiens, l'heureux continuateur des combinaisons politiques de Richelieu était respecté de l'Europe. Enfin, à la différence de son modèle, Loménie de Brienne fut faible et ne fut pas fourbe ; il ne changeait pas seulement de moyens, mais de pensées. Ses plans les plus mystérieux furent toujours divulgués avant l'exécution. Avec une grande réputation de finesse, il ne trompa personne que la reine et l'abbé de Vermont, qui avaient cru voir en lui du génie. Enfin il prouva qu'avec une absence totale de caractère, l'esprit et le savoir ne sont dans l'homme d'Etat que des qualités futiles. Il finissait avec ineptie ce qu'il avait commencé avec finesse.

Depuis que l'archevêque de Toulouse avait été déclaré ministre principal, le maréchal de Ségur et le maréchal de Castries s'étaient retirés du ministère. Il répugnait à leur fierté de recevoir les ordres d'un archevêque, et surtout ils craignaient de porter la responsabilité de toutes les fautes où un ministre sans prévoyance et sans projets ne manquerait pas de s'engager. Le département de la marine fut donné à La Luzerne, et celui de la guerre au comte de Brienne, frère de l'archevêque de Toulouse. Cette dernière nomination ajoutait beaucoup à l'autorité, déjà si grande, de ce prélat. Il régnait une parfaite union entre les deux frères : l'un et l'autre avaient fait un usage libéral de leurs revenus, qu'ils se plaisaient à confondre. L'archevêque augmenta les siens en se faisant donner de nouvelles abbayes. Quoique ce moyen de soutenir de grandes dépenses ne coûtât rien à l'État, il déplut au public, et surtout il excita les murmures de plusieurs hommes de la cour, qui supportaient avec une extrême impatience les réformes que l'archevêque avait ordonnées (1). Changemens dans le ministère.

(1) Un extrait des Mémoires du baron de Bezenval va montrer le peu de ménagement que gar-

Necker, en se montrant désintéressé, avait excité un enthousiasme qui survivait à sa disgrâce. Tout ministre qui se montrait avide, était regardé comme un personnage vulgaire. L'archevêché de Sens, étant venu à vaquer, Brienne s'y fit nommer en renonçant à celui de Toulouse. Cet échange n'était point avantageux, mais il le rapprochait des beaux

daient les courtisans envers Louis XVI, et l'excessive bonté de ce monarque.

« La reine avait déjà fait de grands retranche-
» mens dans sa maison et dans ses chevaux; mais
» comme ils ne portaient que sur les valets, cela
» n'avait pas produit un grand effet. Le premier
» qui frappa d'autant plus qu'on devait moins le
» prévoir, ce fut celui du duc de Coigny, presque
» favori du roi, et fort bien traité de la reine. Il
» eut quelques notions de ce qui allait lui arriver,
» et voulut avoir un entretien particulier avec elle :
» la reine le refusa, quoique le duc de Coigny, alors
» à Trianon, dînât et soupât avec elle, et y passât
» toute la journée.

» Enfin il reçut la lettre ministérielle qui lui an-
» nonçait que le roi réunissait sa petite écurie à sa
» grande; qu'en conséquence le duc de Coigny
» n'aurait plus d'ordres à donner; que cependant
» Sa Majesté lui laissait tout l'honorifique de sa
» charge, et, je crois, les appointemens. Sur cette
» nouvelle, le duc de Coigny alla chez le roi, où
» il s'emporta fort; le roi se fâcha de son côté :

établissemens que son frère avait créés à Brienne.

Le parlement de Paris, exilé à Troyes, n'y remplissait aucune fonction judiciaire. Les causes étaient appelées, mais nul avocat ne se présentait pour les défendre. Les conseillers avaient d'abord joui de leur gloire. Des hommes distingués, et des femmes animées

Le parlement de Paris est rappelé.

» l'entrevue fut extrêmement vive. Ce prince, en » parlant de cette conversation à quelqu'un, lui dit » en ma présence : *Nous nous sommes véritablement fâchés, le duc de Coigny et moi; mais je crois qu'il m'aurait battu, que je le lui aurais passé.*

» Quel dommage qu'un tel caractère ne soit pas » tombé en de meilleures mains!

» Le duc de Coigny donna la démission de sa » charge de premier écuyer, et celle de son fils, » qui en avait la survivance.

» La reine voulut se plaindre à moi de l'emportement du duc de Coigny, et de ce qu'il n'avait » pas été sensible à la manière pleine de bonté dont » le roi lui avait parlé. *Madame*, lui dis-je, *il perd » trop pour se contenter de complimens. Il est » pourtant affreux*, ajoutai-je, *de vivre dans un pays » où l'on n'est pas sûr de posséder le lendemain ce » qu'on avait la veille. Cela ne se voit qu'en Turquie.*

» Préalablement à ce qui arrivait au duc de Coigny, la reine, qui avait fait avoir au duc de Polignac la direction générale des postes aux chevaux du royaume, poussée par l'archevêque de

du plus vif patriotisme, quittaient la capitale pour venir les visiter. Le parlement semblait avoir acquis une autorité nouvelle depuis qu'il avait fait, en faveur des états-généraux, une abdication solennelle du droit d'accorder ou de rejeter les impositions. Cependant, au bout de deux mois, ses magistrats craignirent que le gouvernement et la nation ne les oubliassent dans leur exil. La plupart d'entre eux manifestaient de l'ennui et des

» Toulouse, lui témoigna qu'elle désirait qu'il remît cette place. Le duc de Polignac la pria de » trouver bon qu'il discutât cette affaire avec l'archevêque; elle y consentit. Et là, le duc de » Polignac ayant démontré la nécessité de séparer » la poste aux chevaux de celle aux lettres, confiée » à M. d'Ogny, par des raisons sans réplique, il » réduisit l'archevêque au silence. Alors se tournant vers la reine : *Madame*, lui dit-il, *sans demander à Votre Majesté une décision qui ne peut être douteuse, il me suffit qu'elle me montre quelque désir que je remette une place que je tiens de ses bontés, pour que je la lui rende; et voilà ma démission.* La reine la prit, en louant beaucoup sa noblesse et son honnêteté; ce qui ne le dédommagea pas tout-à-fait de cinquante mille livres » de rente qu'il perdait; mais cela ne prit rien sur » sa gaieté, qu'il conserva toujours avec la reine et » dans la société. La poste aux chevaux fut réunie à » celle aux lettres, sous la direction de M. d'Ogny.

alarmes : ce fut le moment que choisit le ministre principal pour les flatter. Un peu avant l'époque ordinaire de la rentrée du parlement, il ouvrit des négociations avec les exilés. « Que nous veut-on ? » disaient d'Eprémesnil, Duport, l'abbé Sabathier, Fréteau, Robert Saint-Vincent et l'abbé Le Coigneux, moteurs ardens de l'opposition ? « L'honneur nous permet-il d'écouter au- » cune proposition du ministre? Nous avons » reconnu notre incompétence pour enre- » gistrer et même pour proroger des im- » pôts. Dès ce moment nous sommes comp- » tables envers la nation de tout ce que nous » ferions contre ses droits. » — Ah! ces- sez, disaient les négociateurs employés par Brienne, « cessez de nous parler de ces » principes absolus. Voulez-vous ruiner » l'État par ce zèle affecté pour les droits » de la nation, nous livrer au mépris et » bientôt à l'agression des puissances étran- » gères ? »

Cependant les chefs de l'opposition se gardaient bien d'adoucir la sévérité de leur langage. Les agens du ministre principal cessèrent de les entretenir de l'impôt du timbre, et même de la subvention territoriale, pour laquelle on croyait voir dans

la nation une horreur invincible. « Ne par-
» lons plus d'impôts, disaient-ils, le gou-
» vernement aime mieux revenir aux em-
» prunts. Voici ce qu'il vous propose : le
» roi prendrait l'engagement solennel de
» convoquer les états-généraux dans cinq
» ans. Ainsi, les nouveaux emprunts seraient
» placés d'avance sous la garantie d'une
» assemblée nationale, qui ne peut jamais
» être infidèle à l'honneur. Les emprunts
» seraient considérables, mais successifs.
» Vous les voteriez avec tous les signes
» d'un libre consentement et d'une récon-
» ciliation parfaite avec la cour. On ne de-
» mande qu'une complaisance légère pour
» première condition de votre retour à Paris:
» prorogez le second vingtième, avec l'abo-
» lition absolue de toute espèce de privi-
» léges, et promettez de ne pas vous oppo-
» ser aux emprunts. »

Rien de si dangereux que d'ouvrir avec un corps une négociation compliquée. Le comble de l'imprudence est de lui demander des engagemens secrets. L'honneur qui lie les individus à l'observation de leur promesse, est sans autorité auprès d'un corps au nom duquel nul de ses membres n'a droit de stipuler. Aujourd'hui même, on ne

sait pas encore quels furent les magistrats qui, dans cette occasion, prirent ou parurent prendre des engagemens secrets avec la cour.

Le parlement, séant à Troyes, prorogea le second vingtième, on lui permit de faire dans la capitale une rentrée solennelle. Il semblait que le gouvernement et ce corps avaient cherché, dans cette bizarre transaction, à s'adoucir réciproquement la honte de revenir sur leurs pas. L'un retirait deux impôts qu'il avait annoncé lui être absolument nécessaires, et l'autre contredisait cette déclaration d'incompétence qui avait retenti avec tant d'éclat dans tout le royaume; mais c'était le gouvernement qui cédait le plus, et par conséquent qui s'avilissait davantage. La capitale célébra le retour des magistrats comme un premier triomphe remporté sur le despotisme. La multitude fit éclater son allégresse par des excès. Le parlement, de plus en plus aveuglé, ne s'apercevait pas qu'il se mettait dans la dépendance de cette multitude en se prêtant aux témoignages de sa dangereuse et turbulente faveur. D'un autre côté, le duc d'Orléans et ses amis adressaient aux magistrats des reproches secrets de leur condescendance. « N'allez pas

» plus loin, leur disaient-ils; la honte serait » le salaire d'un nouveau sacrifice fait au » gouvernement. Que ferez-vous si, par vos » complaisances, il est affranchi de ses be- » soins? Le ministre principal, dès qu'il aura » pu assurer les ressources de l'année, subs- » tituera bientôt des formes impérieuses aux » formes caressantes par lesquelles il cher- » che à vous avilir. Ne savez-vous pas que » consentir à un emprunt, c'est consentir à » un impôt? Montrez de la vigueur : un » prince du sang sacrifiera ses affections les » plus chères et tout le repos de sa vie pour » vous en donner l'exemple. »

Séance royale. 19 novembr. 1787.

Le roi se rendit au parlement le 19 novembre, accompagné des princes du sang et des pairs. Son discours était rempli d'expressions paternelles ; mais l'habitude de les entendre les faisait paraître triviales. Le garde-des-sceaux, Lamoignon, exprima ensuite les volontés du roi avec précision et noblesse. Il y eut dans l'assemblée un profond recueillement, quand il annonça que le roi prenait l'engagement de convoquer les états-généraux dans l'année 1792. Le garde-des-sceaux apportait deux édits : l'un créait des emprunts successifs de quatre cent vingt millions dans le cours de quatre années,

et l'autre rendait aux Protestans les droits de citoyens. La discussion ne roula que sur le premier de ces édits. Le roi permettait que l'on délibérât en sa présence. Le garde-des-sceaux recueillait les voix, et, malgré les discours véhémens de d'Eprémesnil, de Robert Saint-Vincent, de Fréteau et des abbés Sabathier et Le Coigneux, la majorité se prononçait pour l'enregistrement des emprunts.

Cependant, depuis le commencement de la séance, le duc d'Orléans semblait agité d'un trouble extrême. Les passions violentes qui fermentaient dans son âme donnaient à sa physionomie quelque chose d'effrayant. On croit qu'il s'était excité, par l'ivresse, à un effort de courage qui allait décider du sort de sa vie entière, et malheureusement du sort du royaume. Enfin il se compose, il se recueille, et affectant une intrépidité calme au moment où il est livré aux plus sombres agitations, il fait au roi l'interpellation suivante : « Sire, j'ose demander à votre majesté » si la séance présente est un lit de justice? » Le roi lui fait cette faible réponse : « C'est » une séance royale. — Cependant, sire, » il ne s'y passe rien qui ne caractérise un » lit de justice, et vos fidèles sujets osaient

» espérer que votre majesté n'aurait plus
» recours à une formalité contraire aux lois
» du royaume. Je la supplie de permettre
» que je dépose dans le sein de la cour
» déclaration que je regarde cet enregistre-
» ment comme illégal. Il serait nécessaire,
» pour la décharge des personnes qui sont
» censées y avoir délibéré, d'ajouter que
» c'est par exprès commandement du roi. »

Le duc d'Orléans vient de relever le courage des membres du parlement; leurs regards expriment plus de fierté. Le roi garde quelque temps le silence; enfin il ordonne l'enregistrement de l'emprunt; et, comme pour laisser le champ plus libre aux magistrats que le duc d'Orléans vient de rallier à son parti, il sort accompagné des princes et des ministres; il sort sans avoir clos la séance.

Le duc d'Orléans, qui avait accompagné le roi, rentre bientôt au parlement : on exalte son patriotisme; chacun brûle de partager sa gloire et ses périls; ceux qui ont montré de la condescendance pour le vœu de la cour, ou se taisent ou se rétractent. La cour prend l'arrêté suivant :

« La cour, considérant l'illégalité de ce
» qui vient de se passer à la séance du roi,
» où les voix n'ont point été comptées et

» réduites en la manière prescrite par les » ordonnances, de sorte que la délibération n'a pas été complète, déclare qu'elle n'entend prendre aucune part à la transcription ordonnée être faite sur ses registres, d'emprunts graduels et progressifs » pour les années 1788, 1789, 1790, 1791 » et 1792.

Il suffisait d'un tel arrêté pour rendre impossibles des emprunts que l'opinion publique favorisait si peu. Ainsi, le principal ministre éprouvait une seconde défaite : il avait renoncé aux impôts, on lui refusait les emprunts. Pour annoncer que l'autorité royale existait encore, il fallait qu'elle se vengeât. Dissoudre les parlemens était la seule mesure qui pût frapper l'imagination; mais il fallait du temps pour y décider le roi et l'archevêque lui-même. Le duc d'Orléans fut exilé à Villers-Cotterets, et Fréteau et l'abbé Sabathier furent conduits dans des prisons d'Etat. L'honneur prescrivait à leurs collègues de réclamer contre ces actes d'autorité. Les supplications qu'ils adressèrent au roi eurent un caractère menaçant. Toutes les cours souveraines du royaume répétèrent le langage du parlement de Paris. L'exil du duc d'Orléans à Villers-Cotterets leur

Exil du duc d'Orléans. 1787.

paraissait un des actes les plus violens que l'autorité absolue eût osé tenter depuis l'existence de la monarchie. Les réponses du roi à ces remontrances portaient l'empreinte de sa faiblesse accoutumée. On pouvait même y apercevoir quelques traces de repentir. Cependant il dissimulait alors, et il attendait, pour éclater contre le parlement, que son ministre principal eût combiné dans tous ses détails un troisième plan un peu plus vigoureux que les deux autres.

Tandis que le duc d'Orléans excitait un intérêt général, il se montrait lâchement accablé de sa disgrâce. On prétend que dès le premier jour où il arriva à Villers-Cotterets, il éprouva les plus violens transports de fureur; qu'il rendit ses domestiques témoins du désordre de son esprit; que pendant plusieurs jours il parut insensible aux soins qu'on prenait pour le distraire, et qu'enfin, au moment où il parut se calmer, il prononça le serment de se venger du roi et de la reine. Le duc d'Orléans avait des amis d'un caractère loyal, et qui ne lui ressemblaient que par un penchant impétueux pour les plaisirs; mais plusieurs de ses familiers étaient habitués aux combinaisons les plus perverses. Un cavalier masqué, qu'il

rencontra dans une promenade, lui adressa, dit-on, ces paroles : *Tu seras roi.* On ajoute que dans des orgies nocturnes, un mannequin couvert du manteau royal fut percé sous ses yeux. Ces faits ne sont point authentiques, et ne seront admis que lorsqu'ils auront été certifiés, dans des mémoires, par des hommes d'une véracité éprouvée. Le duc d'Orléans présidait les loges de francs-maçons. Il se plaisait à des mystères qui ne sont le plus souvent que des jeux bizarres; et peut-être a-t-on donné trop d'importance aux scènes vaguement effrayantes par lesquelles on trompait l'ennui de son exil. Quoi qu'il en soit, le prétendu héros de la séance royale ne chercha pas long-temps à justifier les éloges qu'on donnait à sa fermeté. Dans un séjour aimable, où le suivaient tous les genres de luxe et de plaisirs, il était aussi languissant que si on l'eût relégué dans une île déserte. D'après ses instances, la duchesse d'Orléans ne cessait d'entretenir le roi et la reine du chagrin que lui causait leur trop légitime courroux. Lui-même, pour fléchir la reine, lui écrivit une lettre pleine de témoignages de soumission et de repentir. Cette princesse en fut touchée. Le roi, dans le mo-

ment même où il se disposait à renverser les parlemens, céda aux prières de la duchesse d'Orléans, permit à son mari de revenir d'abord au Raincy, ensuite à Paris même. Bientôt il consentit à le voir à Versailles : ils eurent ensemble un entretien particulier. En sortant, le roi montrait la plus pure satisfaction : quelque chose d'effrayant perçait à travers l'air calme et recueilli du prince.

Le parlement de Paris discutait l'édit sur les Protestans. Vingt ans plus tôt, combien une telle résolution n'eût-elle pas agité et divisé les esprits? En 1787, on ne s'étonnait que d'une chose : c'était qu'il pût y avoir une discussion sur des principes évidens. Lamoignon de Malesherbes, qui était rentré dans le conseil depuis la nomination de son parent, avait provoqué cette réparation tardive de la fatale erreur de Louis XIV. On vit avec étonnement d'Eprémesnil se déclarer contre un édit appelé par l'opinion publique, lui qui ne cessait d'en seconder les vœux et d'en flatter les caprices. Les instances de ses amis, qui lui représentaient tout le danger de perdre la faveur populaire, ne purent vaincre ses scrupules religieux. D'Eprémesnil avait été initié à une secte alors peu ré-

pandue, qu'on appelait les *Martinistes* ou les *Illuminés*. Il avait foi aux inspirations célestes, et même aux apparitions des êtres surnaturels. La voix de la vierge Marie, qu'il crut entendre, le rendit inflexible dans son opposition contre l'édit des Protestans. Indigné de ne pouvoir ramener les esprits à son sentiment, il eut recours à un mouvement d'éloquence depuis fort long-temps inusité au parlement de Paris; il montra une image du Christ, et s'écria : « Voulez-vous » le crucifier encore une fois? » Ce mouvement ne produisit nul effet, et l'édit fut enregistré.

Le principal ministre concertait avec le garde-des-sceaux Lamoignon un plan fort étendu : l'un et l'autre veillaient avec un grand soin à le dérober à la connaissance du parlement de Paris; ils voulaient parvenir à peu près au même résultat que le chancelier Maupeou, mais par des voies différentes. C'eût été de leur part renoncer à toute réputation d'habileté, que de copier l'opération d'un de leurs prédécesseurs. Lamoignon, qui portait un nom si honoré dans la magistrature, ne voulait pas marcher ouvertement sur les traces d'un chancelier dont

Edits pour l'établissement des grands bailliages et *d'une cour plénière.* Mai. 1788.

on ne prononçait plus le nom qu'avec mépris. Cependant il semble qu'il eût été plus naturel de faire dire au roi : « Au commencement de mon règne j'ai rappelé de l'exil » les membres du parlement de Paris. Depuis un an, ils suscitent des troubles dans » mon royaume : je révoque mes bienfaits : » je supprime le parlement de Paris, et j'appelle pour le remplacer le *grand-conseil*, » auquel j'ajoute de nouveaux membres. »

Ce langage eût paru violent, mais il eût annoncé une résolution ferme. Au reste, quand l'imagination s'exerce sur les moyens de salut qui à cette époque pouvaient s'offrir à l'autorité royale, elle n'en trouve aucun dont il soit possible d'affirmer le succès. Les fautes commises pendant une année entière, jointes à des fautes anciennes, avaient tout compromis, tout altéré; déjà il n'était plus au pouvoir du roi de faire croire qu'il serait constant dans une volonté.

Voici quel était le plan du principal ministre et du garde-des-sceaux. Ils ne cassaient point le parlement; mais, en supprimant plusieurs chambres des enquêtes et des requêtes, ils le réduisaient à soixante-seize membres. L'esprit de cette disposition était

d'éloigner les jeunes conseillers, qui presque tous avaient pris parti contre la cour. Mais les ministres connaissaient mal la double puissance de l'honneur et de l'esprit de corps, en supposant que ceux même des magistrats qui leur étaient le plus dévoués pussent abandonner leurs collègues. Les plus hautes faveurs conférées par l'autorité royale ne pouvaient être mises en balance avec le danger d'encourir le mépris public. Le ressort du parlement de Paris, dont l'immense étendue excitait depuis long-temps des réclamations, était considérablement diminué dans le plan des deux ministres, par l'établissement de six grands bailliages qui devenaient juges d'appel. Enfin, ils lui enlevaient la plus imposante de ses prérogatives, en formant une cour plénière dont les fonctions seraient d'enregistrer tous les actes de l'autorité royale. Elle devait être composée du roi, du chancelier, en l'absence de celui-ci, du garde-des-sceaux, des présidens du parlement de Paris, des princes du sang, du grand-aumônier et des autres grands-officiers de la couronne, des pairs, de deux archevêques, deux évêques, deux maréchaux de France, deux commandans de province, deux lieutenans-généraux, et en outre de

quatre personnes qualifiées, d'un certain nombre de conseillers d'Etat et de maîtres des requêtes, d'un député de chaque province; et quand un grand nombre de magistrats se serait trouvé absent, ils eussent été remplacés par des magistrats du conseil.

Protestation du parlement de Paris. 4 mai 1788.

Une vague rumeur annonçait que le roi allait frapper un grand coup d'autorité. D'Eprémesnil parvint à se procurer une copie des édits qui allaient être proclamés dans un lit de justice. On croit que ce fut en corrompant un ouvrier de l'imprimerie royale. Il va sonner l'alarme chez tous ceux qui s'étaient associés à ses périls. Il obtient une convocation générale des chambres : plusieurs des pairs s'y rendent, et voici le langage qu'il leur tient : « Les inquiétudes de cette com» pagnie et celles de la nation n'étaient que » trop fondées. J'ai percé un mystère affreux. » Il ne s'agit plus de conjectures ni de sup» positions : voici les nouveaux édits que « l'on prépare. » D'Eprémesnil en fait la lecture, et il ajoute : « Les mouvemens qui » vous transportent m'ont appris vos résolu» tions, ou plutôt elles m'étaient connues » même avant d'entrer dans cette salle. Nul » de vous ne se rendra le complaisant salarié » de ministres en démence. On nous laisse

» encore quelques momens pour protester:
» faisons-le avec toute l'énergie d'hommes
» d'honneur, avec tout le calme de sujets
» courageux et fidèles. Quand un grand
» sujet d'effroi va se répandre dans la na-
» tion, qu'elle ait un motif de consolation et
» d'espérance en apprenant qu'aucun de
» nous ne se sépare des honorables com-
» pagnons de ses travaux. Vous avez vu
» dans l'édit sur la cour plénière, quelle
» représentation dérisoire les ministres vou-
» draient donner de ces assemblées où nos
» rois conféraient avec leurs grands vas-
» saux! C'est à l'aide d'un tel fantôme qu'ils
» ont entrepris de dégager le roi d'une
» parole solennelle, et de lui faire éluder la
» convocation des états-généraux. La nation
» n'oublie point les paroles données par le
» monarque; elle n'oubliera pas non plus
» ce que nous avons fait pour qu'elle rentrât
» dans ses droits. Après l'honneur d'avoir
» fait une si noble réclamation, il en reste
» encore un que nous allons obtenir : c'est
» d'être punis de notre fidélité aux consti-
» tutions du royaume. Bientôt nous serons
» plaints et regrettés par le roi que nous
» avons essayé en vain d'éclairer sur ses vé-
» ritables intérêts et sur sa gloire. Mais ren-

» dons grâces au ciel de ce que l'excès de la
» violence est accompagné de l'excès du
» délire. Les progrès qu'a faits la nation de-
» puis dix-huit ans sont incalculables. Elle
» était en quelque sorte dans un état d'en-
» fance, lorsqu'un homme, dont je rougis
» d'avoir encore à prononcer le nom devant
» cette compagnie, le chancelier Maupeou,
» forma et put exécuter le projet de dis-
» soudre les parlemens. Aujourd'hui où l'on
» veut renouveler cette tentative, la nation
» est dans toute sa force. Les trois ordres
» du royaume sont animés des mêmes sen-
» timens : c'est de nous qu'ils les ont re-
» çus. Il faut aimer les périls qui produi-
» sent un si bel effet. Gardons-nous ici de
» tout acte qui caractériserait la rébellion :
» la force d'inertie est pour les magistrats la
» défense de l'honneur. Vos ancêtres n'a-
» vaient que cette arme à opposer aux me-
» naces du roi d'Espagne Philippe II; et à la
» tyrannie des Seize. Laissons les siéges
» qu'ils occupèrent tellement honorés, que
» ceux même qui ne rougissent de rien
» craignent de nous y remplacer. »

L'assemblée des chambres fut entraînée. Chacun des membres convint qu'il fallait protester, et l'on ne s'occupa plus que du

mode de la protestation. Voici celle qui fut arrêtée : « La cour, justement alarmée » des événemens funestes dont une notoriété » trop constante paraît menacer la constitu- » tion de l'Etat et la magistrature; considé- » rant que les motifs qui portent les ministres » à vouloir anéantir les lois et les magistrats » sont la résistance inébranlable que ceux-ci » ont mise à s'opposer à deux impôts désas- » treux, la demande qu'ils n'ont cessé de » faire des états-généraux avant tout impôt » nouveau, les projets que peuvent avoir ces » ministres de libérer l'Etat sans les convo- » quer, et en se servant d'un moyen auquel » ils prévoyaient bien que les cours souve- » raines s'opposeraient constamment; dési- » rant ladite cour, avant tous événemens, » poser les principes d'une manière positive, » déclare que la France est une monarchie » dans laquelle le roi gouverne par des lois » fixes et établies; qu'au nombre de ces lois » il en est de fondamentales : celles qui as- » surent la couronne à la maison régnante, » à ses descendans, de mâle en mâle, par » ordre de primogéniture; celle qui con- » serve aux états-généraux seuls, convo- » qués légalement, le droit d'octroyer les » impôts; celle qui assure l'inamovibilité des

» offices de magistrature; celles qui main-
» tiennent la liberté individuelle et la pro-
» priété des citoyens, etc., etc. Déclare en
» outre ladite cour que dans le cas où, sub-
» juguée par force, elle se trouverait dans
» l'impossibilité de veiller elle-même aux
» principes ci-dessus établis, elle dépose dès
» à présent ce dépôt entre les mains du roi
» lui-même, des princes de son auguste
» maison, des pairs du royaume, des états-
» généraux et de tout le royaume. Déclare
» qu'elle n'entend prendre aucune part à
» ce qui pourrait être tenté contre ces prin-
» cipes, et que dans le cas où l'on préten-
» drait établir un corps quelconque pour
» représenter la cour des pairs, aucun mem-
» bre de ladite cour ne peut ni n'entend y
» prendre séance, et n'entend reconnaître
» pour telle que celle qui existe. »

De tous les actes du parlement de Paris, nul ne me paraît avoir un caractère plus profond que cet arrêté. L'art avec lequel, dans l'énonciation des lois fondamentales du royaume, des principes contestés sont mêlés avec des principes certains, et surtout la sombre vigueur des conclusions, indiquent les progrès que depuis un an de combats contre la cour cette compagnie avait

faits dans un art bien dangereux pour le repos des empires, art auquel on a donné depuis le nom de *tactique révolutionnaire*. L'engagement pris à la fois par tant d'hommes dont les intérêts et les sentimens étaient opposés, fut le modèle de ce grand serment du jeu de paume, qui, l'année suivante, parut si imposant aux Français; fut le signal de la destruction des grands corps du royaume, et amena la chute de ce même parlement de Paris. Ainsi, dans la conduite des révolutions, les armes nouvelles qu'on imagine tournent souvent à la confusion et au désastre de leurs inventeurs.

Arrestation de d'Epréménil au sein du parlement. 5 mai. 1788.

Le principal ministre fut confondu en apprenant que des plans dont il croyait avoir bien assuré le secret avaient été divulgués avec tant d'éclat dans le parlement de Paris, et que ce corps, au sein duquel il croyait avoir conservé un parti, allait lui opposer les forces d'une résistance unanime. Une des parties essentielles de son plan se trouvait déjà inexécutable; il n'avait plus à compter sur cette grand'chambre qui devait représenter tout le parlement. Dans sa colère, il recourut à une mesure tentée par Mazarin, et dont lui-même avait renouvelé l'exemple, l'enlèvement de deux conseillers au parle-

ment. Il voulut faire expier à d'Eprémesnil son audace, et punir en même temps un jeune magistrat, Goislard de Monsabert, qui avait montré beaucoup de véhémence dans la dernière séance du parlement.

L'ordre fut donné au marquis d'Agoust, capitaine des Gardes-Françaises, de les arrêter l'un et l'autre, pendant la nuit, dans leur domicile. Instruits du sort qui les attendait, ils s'étaient absentés. Dès le point du jour, d'Eprémesnil vint trouver ses collègues : il les somma de se réunir. Une assemblée générale se tient. Le peuple se rend en foule au Palais. Dix mille personnes, parmi lesquelles plusieurs portaient des armes de différentes sortes, pressées dans cette vaste enceinte, s'animaient de plus en plus dans des projets séditieux. Chez plusieurs on ne remarquait que l'enthousiasme de la jeunesse ; mais d'autres, dont les vêtemens annonçaient la misère, et dont la figure était effrayante, faisaient entendre d'horribles menaces. On couvrait d'opprobre le nom de Brienne, de Lamoignon, du comte d'Artois, de la reine et du roi lui-même. « Nous » ferons, disait-on, un rempart de nos corps » à d'Eprémesnil. » On se livrait à des transports de joie lorsqu'on voyait arriver les

pairs qui étaient restés fidèles à la cause du parlement; on leur criait : « Défendez d'E-
» prémesnil, ne souffrez pas qu'on vous l'ar-
» rache. » Enfin le marquis d'Agoust, escorté de plusieurs grenadiers, força le passage, et se présenta au milieu de l'assemblée. « Le roi
» m'ordonne, dit-il, d'arrêter MM. d'Eprémesnil et de Monsabert. Je n'ai point
» l'honneur de les connaître, mais je les in-
» vite à se conformer à la volonté de S. M. »
Un silence profond suivit cette interpellation. Les deux conseillers menacés n'étaient pas et n'eussent jamais été désignés par un seul regard de leurs collègues. D'Agoust répète la même sommation. D'Eprémesnil se lève : « Je suis, dit-il, un de ceux que
» vous cherchez. J'obéis à l'autorité, mais
» je proteste contre la violence. » Ensuite s'approchant du marquis d'Agoust : « Vous
» proposez-vous, lui dit-il, d'employer la
» force ou les moyens ordinaires? — Le roi
» reprend le capitaine, vous en laisse le
» choix. — En ce cas, dit d'Eprémesnil,
» suivez-moi, et nous échapperons, par
» des issues secrètes, à une foule qui pour-
» rait contrarier votre mission. » Ils sortent en effet par des escaliers dérobés. D'Eprémesnil est conduit aux îles Sainte-Margue-

rite, et Monsabert au fort de Pierrecize.

Le parlement, qui avait été sommé de se dissoudre, obéit. La foule se dissipe, et, pour se consoler du dénoûment de cette scène, va dans différens quartiers insulter différens postes du guet de Paris. Les Gardes-Françaises ferment les portes du Palais.

Le surlendemain, le parlement se rend à Versailles, d'après l'ordre qu'il en avait reçu. Le roi fait enregistrer dans un lit de justice les édits dont j'ai rendu compte, ainsi qu'un édit fort sage pour la réforme de la procédure criminelle. Tout se passe dans un morne silence. Le roi sort : chacun des membres du parlement et plusieurs pairs renouvellent le serment d'opposition.

Durant ces différentes journées, le duc d'Orléans ne fit aucun acte public, qui pût réveiller contre lui la colère du roi; mais il est très-vraisemblable que cette circonspection apparente lui servit de voile pour continuer ses intrigues. La multitude se meut rarement d'elle-même, surtout pour des intérêts politiques qu'elle ne peut comprendre. Le duc d'Orléans, qui, six mois plus tard, devait être son idole, était, suivant toute apparence, l'un de ses moteurs secrets. A compter de ces journées, de nou-

veaux milliers de mendians et de vagabonds vinrent se joindre à ceux de la capitale. Ce n'était point le parlement de Paris qui appelait ces terribles auxiliaires : le duc d'Orléans d'un côté, l'Angleterre de l'autre, propageaient les désordres.

Pour procéder sans opposition à l'établissement des grands bailliages, Brienne et Lamoignon avaient fait déclarer tous les parlemens du royaume en vacances. On vit bientôt les magistrats subalternes honorer le malheur des premiers magistrats, et refuser leurs dépouilles. Les membres du Châtelet de Paris donnèrent cet exemple. L'opinion publique réunissait toutes ses forces pour empêcher les défections soit parmi les juges, soit parmi les avocats.

Les fautes du gouvernement et celles de tous les corps s'étaient amoncelées depuis le commencement du siècle. Il en résultait un état de choses qui semblait tenir de la fatalité. Quelque mesure qu'on adoptât, la résistance surpassait toujours celle qu'il était naturel de prévoir. A plusieurs époques de la monarchie, un règne heureux put être l'ouvrage du bon sens ; mais on était arrivé à un moment où il ne pouvait être le résultat que de la plus grande énergie de caractère

et du plus vif éclat de la gloire. La France, jetée dans les troubles politiques, n'obtint qu'à la dernière année de ce siècle agité un moyen de salut et de puissance.

Désordres de l'administration.

Je ne m'arrêterai pas à signaler toutes les fausses combinaisons du principal ministre : sa conduite fut marquée d'une sorte de vertige ; mais quand on se fait une image fidèle de ce temps, on conçoit que l'excès de la force eût précipité tous les maux, et que les ménagemens les rendaient inévitables. Ce qui nuisit le plus aux plans de l'archevêque, c'est qu'il gouvernait les finances en ministre insensé. Il usait des dernières ressources du trésor royal avec une telle imprudence, qu'il allait le laisser complètement vide pour le service des quatre derniers mois de l'année. Les fonds même dont le gouvernement n'était que dépositaire n'étaient pas respectés. Lui, prélat charitable, il osa distraire pour les besoins de l'État le montant de cette souscription que des particuliers bienfaisans avaient remplie, avec un si louable empressement, pour la fondation de quatre nouveaux hôpitaux dans la capitale. Une autre souscription venait d'être faite par des particuliers pour les habitans de plusieurs vil-

lages qui avaient été frappés de la grêle. L'archevêque s'empara également de ce fonds prodigue et sacré. Il s'étourdissait tellement au milieu de ces désordres, qu'il trompait par sa confiance ceux qui s'étant associés à ses desseins partageaient ses dangers. Chaque fois que le garde-des-sceaux Lamoignon lui demandait si l'état des finances ne renverserait pas leur opération commune, le principal ministre le rassurait de l'air le plus serein. C'était un phénomène moral qu'une telle conduite de la part d'un prélat qui, pendant quarante ans, avait mérité les suffrages des hommes les plus distingués. On l'explique par un fait : la santé de l'archevêque était chancelante dès son entrée au ministère. Le trouble et l'anxiété dans lesquels il vivait avaient aigri ses maux; de là sans doute cette alternative de confiance téméraire et de crainte pusillanime qui caractérisa son administration. Suivons-en les déplorables résultats.

Toutes les provinces étaient plus ou moins agitées depuis la clôture des parlemens. Il se formait entre les nobles des ligues secrètes, d'autant plus dangereuses que des militaires y prenaient part. La fière noblesse d'épée devenait l'auxiliaire de cette magistrature

qui avait été si long-temps l'objet de ses mépris. Tous les commandans de province furent fidèles; mais ils montraient de la tristesse et du découragement.

Troubles de la Bretagne. Juin. 1788.

Ce fut seulement en Bretagne que les troubles prirent un caractère formidable. Les villes de Rennes et de Nantes étaient dans un état habituel de soulèvement. La clôture du parlement de Bretagne avait été accompagnée de scènes violentes. Les régimens qu'on avait employés pour faire respecter les ordres de la cour, étaient publiquement insultés et ne se vengeaient pas. La discorde pénétra parmi les officiers de ces régimens : on vit un combat singulier de quinze gentilshommes bretons contre quinze militaires. Les officiers du régiment de Bassigny publièrent une déclaration dans laquelle ils osèrent protester contre les ordres même dont l'exécution leur était confiée, Les jeunes gens de Nantes venaient en armes au secours des jeunes gens de Rennes, alors partisans zélés d'un parlement et d'une noblesse contre lesquels ils allaient, quelques mois plus tard, se déclarer avec l'impétuosité bretonne. C'était le comte de Thiars qui commandait dans cette province; il était [illegible] pour l'aménité de son caractère et les grâc[illegible]

de son esprit. Comme il ne pouvait répondre de la fidélité des troupes qui étaient sous ses ordres, il craignit de compromettre l'autorité royale par des actes de rigueur. Il s'efforça de calmer les esprits, et il se fit écouter du tiers-état de cette province; mais la noblesse ne mit point de frein à son arrogance. Voici un arrêté que signèrent plusieurs membres de cet ordre :

« Nous soussignés, membres de la no-
» blesse de Bretagne, déclarons infâmes
» ceux qui pourraient accepter, soit dans
» l'administration nouvelle de la justice, soit
» dans l'administration des Etats, des places
» qui ne seraient pas avouées par les lois
» constitutionnelles de la province. »

La noblesse nomma ensuite douze députés pour aller faire au roi de sévères représentations contre des édits qui leur paraissaient violer les priviléges et la constitution de la Bretagne. A peine furent-ils arrivés à Paris, que Brienne les fit arrêter. Le régiment de Bassigny fut cassé, et les officiers signataires de la protestation furent déclarés incapables de servir. Le maréchal de Stainville fut chargé de conduire un corps de seize mille hommes dans la Bretagne pour y prévenir la guerre civile.

Réclamations de la province du Dauphiné. Juin. 1788.

Dans le Dauphiné, la noblesse avait suivi une marche moins impétueuse, mais plus habile : elle s'unit intimement au tiers-état, qui avait à sa tête un homme renommé dans la province pour la droiture de son caractère et l'étendue de son esprit, Mounier. Ces deux ordres, auxquels le clergé ne tarda pas à se joindre, saisirent le moment où l'autorité royale dévoilait sa faiblesse, pour réclamer le rétablissement des États particuliers du Dauphiné. Le principal ministre ne parut pas éloigné de céder à leurs vœux.

Représentations du clergé de France contre l'édit de la cour plénière.

Tout se réunissait contre Brienne. On avait vu l'archevêque de Paris, Juigné, prélat d'une austère piété, assister aux séances les plus orageuses du parlement, et même à celle où d'Eprémesnil vint chercher un refuge au sein de cette compagnie. Dans une assemblée générale du clergé, il fut fait des réclamations assez vives contre les nouveaux édits. On présumait bien que ce corps, lent à se décider, donnerait des suites à ce premier acte d'opposition.

Conduite imprudente du clergé.

Ce qui doit le plus étonner dans les représentations du clergé de France, c'est la vive sollicitude avec laquelle il réclama la parole du monarque, pour la conve-

cation des états-généraux. Un délai de cinq ans lui paraissait trop long; il déclarait que les périls de l'État demandaient le secours le plus prochain. Quel était donc l'esprit de vertige qui se répandait entre tous les adversaires du gouvernement? Le clergé pouvait-il fermer les yeux sur un mouvement imprimé à la France depuis plus de soixante-dix ans? Ignorait-il que l'incrédulité avait passé des classes heureuses aux classes souffrantes? Ne se souvenait-il plus des dangers que lui-même avait signalés avec véhémence? Si les philosophes, secondés par le temps, avaient pu se faire écouter d'un monarque timide et religieux, quel empire n'exerceraient-ils pas sur une assemblée nationale dans laquelle ils compteraient de nombreux disciples? A quel titre les protestans, rappelés en France, seraient-ils exclus de cette assemblée? Que de maux n'avaient-ils pas à venger? Fallait-il s'exposer à leur ressentiment ou se soumettre à leur clémence? Le jansénisme avait encore des partisans, et ils étaient recommandables par l'austérité de leur vie et la franchise avec laquelle ils parlaient de leurs maximes. Les souvenirs d'un schisme ancien et la naissance d'un nouveau schisme pouvaient troubler violemment les

états-généraux, à moins que l'incrédulité ne vînt se placer au milieu des combattans pour les accabler tous de son impartialité dédaigneuse.

Le roi renonce à l'établissement d'une cour plénière, et promet les états-généraux pour le premier mai 1789.

Les représentations du clergé de France furent pour le principal ministre le coup le plus accablant. Quand il voulut y répondre, il s'engagea, suivant son usage, dans de faibles explications et dans des promesses inconsidérées. On vit que le terme assigné pour les états-généraux serait avancé. Toute la nation en conçut la plus vive allégresse : il n'était plus possible de la satisfaire sur aucun point, si elle n'obtenait celui-là. En moins de quinze jours, le roi, qui semblait rouler de précipice en précipice, déclara dans trois arrêts du conseil, d'abord qu'il renonçait à l'établissement de la cour plénière, ensuite que les états-généraux seraient convoqués le 1er mai 1789; enfin, que les divers corps du royaume, et toutes les sociétés savantes, étaient invités à lui adresser des mémoires sur le meilleur mode de composition des états-généraux. Ce dernier arrêté était une sorte de proclamation de la liberté de la presse.

L'archevêque venait de renoncer au troisième plan que, de détresse en détresse,

il avait imaginé. Il en avait conçu un quatrième : c'était le plus spécieux de tous; mais c'est un triste avantage, dans un homme d'Etat, que cette facilité à concevoir de nouveaux projets, lorsqu'il se montre incapable d'en exécuter aucun. Voici celui qu'il méditait à la veille de sa chute. La ligue de la noblesse et du clergé lui paraissait tellement forte, qu'il cherchait à donner un nouvel auxiliaire au gouvernement; et c'était ce tiers-état, qui, fidèle allié de la troisième race, l'avait aidée tant de fois à contenir les grands. Le principal ministre avait été trompé dans tous ses calculs, parce que les grands corps avaient plus écouté leurs passions que leurs intérêts. Le peuple lui-même paraissait méconnaître les siens, puisqu'on le voyait s'attacher à la cause des privilégiés; mais il était un moyen infaillible de changer ses dispositions : c'était de réveiller en lui un sentiment d'orgueil. En annonçant une prochaine convocation des états-généraux, l'archevêque de Sens se flattait de diriger les esprits vers l'examen d'une seule question : Quel rang le tiers-état y occupera-t-il? L'histoire de nos assemblées nationales offrait

à cet égard des exemples contraires. Le tiers-état avait obtenu, à différentes époques, une représentation plus ou moins nombreuse ; les trois ordres avaient quelquefois délibéré séparément dans les états-généraux, et quelquefois ensemble. Le tiers-état n'avait cessé de s'agrandir depuis plusieurs siècles, et les deux premiers ordres avaient éprouvé des pertes progressives. Le but de l'archevêque était de les diviser, et de pousser si loin l'animosité de leurs débats, qu'il leur fût désormais impossible de réunir leurs efforts contre l'autorité royale. Le roi saisirait le moment d'y intervenir comme un arbitre respecté, et, se déclarant pour le tiers-état, il renverserait d'une main puissante ces priviléges qui avaient rallié de si nombreux défenseurs. C'était pour donner le signal de cette espèce de guerre entre les trois ordres, que le principal ministre avait excité les hommes de lettres à présenter des vues sur l'organisation des états-généraux. Ils défendaient depuis plusieurs années des principes populaires ; eux seuls s'étaient félicités de la nouvelle abolition des parlemens ; eux seuls, depuis que l'esprit de révolte parcourait tout le royaume, n'a

vaient point aggravé les périls de l'autorité royale.

Il ne fut pas donné à l'archevêque de Toulouse d'exécuter ce dernier plan; ses mesures financières l'avaient encore plus décrié que la fausse vigueur et la versatilité de ses combinaisons politiques. Il marchait à une banqueroute générale, quoiqu'il fût fort éloigné de la vouloir. Dans sa confusion et son épouvante, il proposa au roi de rendre à Necker l'administration des finances, en lui accordant l'entrée au conseil. Le poste de contrôleur général n'était plus rien depuis la création d'un premier ministre; trois administrateurs, Fourqueux, Lambert et Villedeuil, l'avaient rempli depuis la clôture de l'assemblée des notables. On n'avait vu en eux que les premiers commis d'un ministre imprévoyant, prodigue et déconcerté. C'était un poste de cette nature que Brienne faisait offrir à l'homme qui était alors le plus chéri et le plus respecté de la nation; le roi et la reine même joignirent leurs instances à celles de l'archevêque. Necker, que tous les événemens menaient à un rôle principal, se garda bien d'accepter un rôle secondaire : c'eût été sacrifier tout le prestige qui était alors atta-

Renvoi de Brienne. Necker est rappelé au ministère. Août. 1788.

ché à son nom, que d'en prêter l'appui à un ministre décrié.

Brienne divulgua alors toute l'étendue de sa détresse par un arrêt du conseil du
1788. 27 août; le roi y déclarait que les rentes sur l'hôtel-de-ville seraient payées de deux cinquièmes en numéraire, et les trois autres en assignats portant intérêts. Les rentiers éclatèrent; tout le peuple de Paris s'unit à leur voix, et partagea leur indignation. Cette capitale était dans l'état d'effervescence qui avait précédé les troubles de la fronde, lorsque le cardinal Mazarin souleva les esprits par des arrêts du conseil du même genre, et pour le même objet. L'épouvante se répandit à la cour; les deux frères du roi vinrent le supplier de mettre un terme à cet état d'anarchie; la reine n'osa plus soutenir le principal ministre; lui-même confessa qu'il était privé des moyens de calmer ce nouvel orage, et que Necker pouvait seul soutenir la monarchie ébranlée. Necker daignerait-il accepter le ministère? On eut recours à tous ses amis pour le fléchir, on lui fit des promesses illimitées; la reine lui écrivit une lettre affectueuse : il accepta. L'opinion publique sentit que rien ne pouvait résister à

sa puissance : elle avait fait nommer un dictateur de son choix (1).

Tout parut s'apaiser : les capitalistes se montrèrent fidèles à l'administrateur dont ils préconisaient depuis douze ans les principes et les vertus ; lui-même leur donnait l'exemple de généreux sacrifices, et couvrait de ses propres fonds le vide effrayant du trésor. Les rentiers attendirent sans impatience que Necker pût révoquer l'arrêt du conseil qui avait excité leur indignation. Au lieu de se plaindre des délais qu'il apportait à cet acte prescrit par la justice et par l'honneur, on les regardait comme une garantie

(1) « Je me rendis à Versailles, » dit M. Necker dans ses Mémoires sur la révolution française. « Le roi voulut me voir dans le cabinet de la reine, » et en sa présence ; il éprouvait, dans sa grande » bonté, une sorte d'embarras, parce qu'il m'avait » exilé l'année précédente. Je ne lui parlai que de » mon dévouement et de mon respect, et dès ce » moment je me replaçai près du prince ainsi que » je l'avais été dans un autre temps. M. Necker ajoute dans une note : « J'avais rendu publique une » réponse de moi à une attaque injurieuse à M. de » Calonne, nonobstant une improbation indirecte » de la part du roi : c'était un tort ; mais, entraîné » par un vif sentiment d'honneur, je courus librement les hasards d'une sorte de désobéissance. »

de la sincérité qu'il voulait porter dans tous ses engagemens. Plus il était avare de dons et de promesses, plus on le bénissait. Il continuait sans une excessive rigueur, mais avec persévérance, des réformes auxquelles son prédécesseur n'avait voulu donner qu'une apparente sévérité. Enfin, Necker avait le bonheur de confirmer, par une seconde expérience, tout ce qu'il avait énoncé dans ses ouvrages, concernant l'alliance de la morale et du crédit public. Il tirait sa force de l'opinion, mais l'opinion lui vendait cher les secours qu'elle pouvait lui prêter pour la restauration des finances. Le peuple croyait voir dans Necker un surveillant qu'il avait établi auprès du trône, un délégué direct qui veillait sur ses intérêts en attendant qu'il fût représenté dans les états-généraux. Ce ministre du roi était obligé d'accomplir les vœux de l'opinion, même aux dépens de l'autorité royale. Quelquefois il cherchait à les devancer, afin de n'en paraître pas trop ouvertement l'esclave.

Ce n'était déjà plus dans le public une question de savoir si les parlemens seraient rétablis; cependant plusieurs grands bailliages avaient reçu leur organisation : il était dur d'abandonner au mépris de leurs con-

citoyens, et à la haine de leur corps, des magistrats qui avaient donné une preuve de soumission aux volontés du monarque. Ce danger était encore plus grand pour le garde des sceaux Lamoignon, qui n'avait pas craint de compromettre un nom si respecté dans la magistrature. Enfin, la fermentation de plusieurs provinces et la révolte de la Bretagne ne couvraient-elles pas d'ignominie un nouvel acte de faiblesse? Cependant Necker crut devoir céder aux circonstances. Le roi s'excusa timidement auprès de Lamoignon, qu'il était résolu de sacrifier. Les exilés furent rappelés, les députés de la Bretagne sortirent de la Bastille; les grands bailliages furent supprimés. Des lois si récentes, qui avaient été promulguées avec tous les signes de la colère du souverain et dans tout l'appareil de sa puissance, furent révoquées par lui-même, comme si elles avaient été l'ouvrage de la démence et de la tyrannie.

Rentrée du parlement. Tumulte, émeutes.

Le jour où le parlement fit sa rentrée avait été annoncé comme un jour de fête pour la capitale : la licence et l'ivresse de la multitude en firent un jour d'anarchie. Les vagabonds dont Paris ne cessait de se remplir, parcoururent toutes les rues comme

des forcenés; leurs vociférations étaient des outrages pour le roi même, qui paraissait, non pas céder à un mouvement d'équité, mais avouer son impuissance et sa défaite. Ils lançaient des fusées et des petards, et les dirigeaient, avec une sorte de méchanceté, contre toutes les personnes qui paraissaient ne pas se plaire à ces jeux grossiers, à cette insolente joie. Plusieurs femmes furent blessées. Ces vagabonds faisaient une guerre acharnée aux agens de la police et à ceux qu'ils désignaient comme tels; ils cherchaient à les mutiler, à les étouffer. Pendant plusieurs jours ils recommencèrent les mêmes excès et en accrurent la violence : ils levaient une contribution sur les passans, afin de fournir aux frais de ces fusées et de ces petards, qui pouvaient porter l'incendie dans plusieurs quartiers de la capitale. La troupe du guet était devenue l'objet de leurs insultes, et fuyait lâchement à leur approche; ils en attaquaient ouvertement les corps-de-garde, et les démolissaient. Leur attroupement principal se formait autour de la statue de Henri IV. S'ils voyaient passer quelques hommes qui, pendant la révolution parlementaire, avaient porté le nom de royalistes, ils les forçaient de faire amende hono-

rable aux pieds de la statue. Leur joie extravagante et cruelle s'exerçait sur deux mannequins qui représentaient, l'un l'archevêque de Sens en habits pontificaux, et l'autre Lamoignon en simarre. Les hôtels de Brienne et de Lamoignon furent menacés du pillage. Quelques invalides réussirent à les protéger. Les brigands osèrent attaquer le domicile même du commandant du guet. C'était un officier nommé Dubois, qui avait fait beaucoup d'efforts pour exciter sa troupe au devoir. Il rassembla autour de lui les hommes les plus sûrs, et répondit par des menaces aux sommations des brigands. Ceux-ci commencèrent leur attaque. Dubois ordonna une décharge qui en fit périr un grand nombre. Ils se dispersèrent, et rentrèrent dans d'obscurs réduits, d'où la révolution ne devait que trop tôt les tirer. A qui l'histoire doit-elle imputer ces premiers essais de mouvemens si terribles? Il faut se souvenir de ce que j'ai dit précédemment de l'influence du duc d'Orléans et de celle de l'Angleterre (1).

(1) Le parlement n'avait point provoqué les mouvemens séditieux de la place Dauphine. Tous les conseillers en gémissaient, et plusieurs firent des

Voilà ce qu'était la multitude dans sa joie : que serait-elle dans sa fureur ?

Les alarmes qu'avaient causées ces scènes de désordre ne frappèrent qu'un moment les esprits. Les états-généraux, annoncés comme prochains, réveillèrent toutes les espérances, et leur donnèrent un nouveau degré d'ivresse. On s'était défié de la promesse du roi tant qu'il avait eu auprès de lui un ministre auquel on supposait bien à tort une profonde perfidie. Mais le caractère de Necker et sa position ne permettaient pas de douter qu'il n'aspirât lui-même à la convocation des états-généraux. Autant une telle épreuve eût été dangereuse pour les ministres qui venaient d'être renvoyés, autant elle s'offrait sous de flatteurs auspices à celui que la nation elle-même avait rappelé au ministère. Déjà, entre les divers projets de réforme et d'institutions nouvelles, il faisait le choix de celles qui, en imposant quelques

efforts pour les calmer. Cependant, quand le parlement eut à juger plusieurs des mutins qui avaient été arrêtés avec des armes ou des torches à la main, il montra excessivement d'indulgence pour des hommes qu'il croyait fortement attachés à sa cause : ils furent tous *mis hors de cour*, à l'exception d'un seul qui fut condamné à quelques jours de prison.

limites à l'autorité royale, lui laisseraient une action libre et régulière. Dans son plan, il suivait moins les institutions que les formes de la constitution anglaise. *C'est ici que je m'arrêterai*, disait-il; et il pensait que la nation s'arrêterait au même point.

Plan de Necker pour la formation des états-généraux.

Personne n'avait l'esprit plus éloigné que Necker de ces combinaisons perverses dont Machiavel a tracé ou le code ou la satire. Cependant il était forcé d'appeler la politique à son secours : il avait deux devoirs et deux penchans à concilier, puisqu'il était en même temps l'homme du roi et l'homme du peuple. C'était à ses yeux une pensée criminelle que celle de faire de sa popularité une arme contre le monarque dont la confiance, les vertus, et déjà le malheur, touchaient profondément son âme : il désirait au contraire en faire un point d'appui pour l'autorité chancelante.

L'idée tardive qui s'était présentée à l'esprit de l'archevêque de Sens, de rompre l'union entre les trois ordres du royaume, fixa l'attention de son successeur. Déjà les écrits de divers publicistes avaient énoncé la proposition formelle de donner au tiers-état une double représentation dans l'as-

semblée nationale. Le clergé et la noblesse ne pouvaient dissimuler les alarmes que leur causait cette haute prétention. Au lieu de voir, comme ils s'en étaient flattés, leurs prérogatives se confirmer et s'étendre, ils approchaient du moment où elles allaient être examinées et anéanties. Ils craignaient cependant de divulguer leurs craintes.

Le parlement de Paris réclame la forme des états de 1614.

Le roi venait de fixer l'époque de la convocation des états-généraux au 1er mai 1789, et cette déclaration avait été envoyée au parlement de Paris. Plusieurs membres de ce corps étaient interdits de voir si promptement exaucer des vœux qui n'avaient pas été sincères ; mais il était trop tard pour manifester du repentir. D'Eprémesnil avait perdu cette confiance qui avait prêté tant d'effet à ses discours, et qu'avait dû exalter un triomphe si récent. Lié avec Duport, qui déjà traçait un aperçu de toutes les institutions philosophiques que les états-généraux devaient cimenter, il savait que toutes les espérances du parti populaire portaient sur la double représentation du tiers-état, et sur la délibération des ordres en commun. Pour lui, le terme de ses vœux était de faire entrer quelques principes de la

constitution anglaise dans les vieilles constitutions du royaume. De sinistres présages agissaient sur son imagination, et lui représentaient un vaste ébranlement, dont l'avenir l'accuserait un jour. Il éprouvait des remords, et craignait le peuple au moment où il était encore l'objet de ses acclamations. Il avait formé le projet de défendre l'autorité royale, en suivant une direction différente de celle du monarque. Comme la modération lui était impossible, lors même qu'il croyait rentrer dans des principes modérés, il était prêt à faire un grand éclat et à souffler l'esprit de discorde tout en parlant de paix : il allait perdre avec la faveur populaire ce que son talent avait de plus magique. On le vit embarrassé, soucieux, dans la séance où le parlement procédait à l'enregistrement de la déclaration concernant la convocation des états-généraux. Sans développer les motifs de son opinion, il demanda que la cour mît pour condition expresse à l'enregistrement, que les formes de la convocation des états-généraux de 1614 seraient exactement suivies. Les trois ordres y avaient délibéré séparément, et la représentation du tiers-état avait été à peu près dans la même proportion que celle des deux

autres (1). Duport et plusieurs des jeunes conseillers réclamèrent vivement contre cette proposition, qui préjugeait la question la

(1) « Les derniers états avaient été rassemblés » en 1614, au moment de la majorité de Louis XIII, » et sous l'autorité toujours subsistante de Marie » de Médicis. Ils furent convoqués à la hâte et dis- » sous de la même manière. On y vit les efforts du » clergé pour faire reconnaître en France l'autorité » temporelle du pape et le concile de Trente ; mais » aucune autre discussion importante n'occupa les » états. Les trois ordres, rassemblés séparément, se » rendaient des visites par commissaires, s'en- » voyaient réciproquement des orateurs. On obser- » vait scrupuleusement toutes les étiquettes, on » comptait le nombre des pas que l'on faisait dans » une des trois chambres, pour accompagner les » délégués des deux autres, ou pour aller au-devant » d'eux. Il y avait de ces pas, un tel nombre pour le » tiers-état, un tel nombre pour la noblesse, un » tel autre pour le clergé, et l'on en tenait registre. » On inscrivait également les harangues, et ces » harangues ressemblaient à des déclamations théâ- » trales plutôt qu'à des controverses sérieuses. En- » fin, au milieu des complimens les plus fastidieux, » il s'élevait des querelles sur des phrases inconsi- » dérées; et il fallut, entre autres, beaucoup de né- » gociations et d'entrevues pour apaiser la fermen- » tation occasionée par une comparaison impertis- » nente d'un orateur du tiers, qui, en parlant au » roi, avait désigné les nobles comme des adora-

plus importante; mais la majorité du parlement y vit le salut de ce corps et celui de la noblesse : elle fut adoptée.

Vives disputes entre le tiers-état et les deux autres ordres.

Ce fut le signal de la guerre entre le tiers-état et les privilégiés. Au caractère qu'eurent les premières hostilités, on put juger combien elle serait terrible. Le peuple en un instant fut instruit de l'atteinte que la restriction du parlement portait à ses droits. L'horreur publique éclata contre ce corps. Le parlement de Paris se vit abandonné des hommes de loi qui avaient fait toute la force et tout le succès de sa résistance : même dans son sein il s'élevait des défenseurs ardens des principes populaires. Duport avait rallié ses amis, et ne cessait de reprocher au parlement une déclaration qui lui faisait perdre le prix des combats dont il était sorti avec tant de gloire.

Cependant la cour était divisée en deux

» teurs de la *Déesse Pécune*. On composa cependant des doléances, et l'on espérait recevoir quelque satisfaction avant la séparation des états; mais cette séparation fut ordonnée au moment même de la réception des cahiers. Les députés du tiers-état parurent humiliés et désolés d'être contraints à s'en retourner dans leurs bailliages sans avoir rien obtenu pour la chose publique. »

(*Révolution française, par M. Necker.*)

partis qui, dès le premier moment de leurs discordes, s'accablaient de tous les temoignages d'une haine emportée. Le duc d'Orléans se déclarait pour le tiers-état, et cherchait avidement toutes les occasions d'exciter l'enthousiasme du peuple. La plupart des nobles qui s'étaient distingués dans la guerre d'Amérique suivaient le même parti, et l'appuyaient des maximes qu'ils avaient recueillies au milieu de cette république naissante. Dans la Bretagne, les bataillons de jeunes gens qui venaient de se former pour la défense du parlement de Rennes, menaçaient déjà les nobles à la voix desquels ils avaient paru marcher. Partout la multitude, en faisant cause commune avec les classes les plus brillantes du tiers-état, ajoutait un poids terrible à leurs réclamations, et les traduisait dans un langage ignoble et furieux. Les bienfaits les plus récens étaient méconnus. Le peuple des campagnes, chez lequel il est si facile d'éveiller l'envie, poussait des cris de rage autour de ces châteaux dont l'accès avait été souvent ouvert à sa misère. Il rendait responsables de ses maux ces mêmes magistrats qui, dans leurs remontrances, en avaient fait souvent un tableau exagéré. De braves et vieux mili-

taires auxquels un nouvel édit refusait le prix de leurs services, se montraient fiers d'une origine plébéienne que la vanité de leurs jeunes colonels leur avait souvent reprochée. Les curés de campagne voyaient arriver le moment où les grandes dignités de l'Eglise pourraient récompenser la simplicité de leur foi et la constance de leur charité. Les gens de lettres rompaient leur ancienne alliance avec les hommes de la cour qui cherchaient à les humilier, et rangeaient au nombre des titres glorieux du tiers-état les ouvrages immortels de plébéiens tels que Corneille, Racine, Molière, Boileau, Lafontaine, Voltaire et les deux Rousseau. On interrogeait l'histoire, on s'armait d'une haine nouvelle contre la féodalité. Il se formait dans les différentes villes principales du royaume des associations où l'on s'engageait à faire triompher la cause du tiers-état. Tous les traits du ridicule étaient lancés contre les anoblis qui, par leurs prétentions, paraissaient désavouer leurs pères. On applaudissait avec transport, au théâtre, les vers et les maximes dans lesquels l'orgueil des rangs était confondu. Enfin le tiers-état, dès les premiers jours où l'on rappela son nom et où l'on voulut s'opposer à ce qu'il se maintînt dans un rang où

le cours des siècles l'avait fait monter, ressemblait, non à un parti qui réunit ses forces, mais à une armée qui vient dicter des lois. Dès qu'il avait un tel sentiment de sa puissance, il devenait bien dangereux de la lui contester.

Seconde assemblée des notables. 1788.

Il paraît que Necker ne vit pas, dans l'origine, l'inévitable et prochaine issue de ce combat. Quelle qu'en fût la violence, il espérait tout pacifier par une sorte de transaction. Des deux grandes prétentions qu'élevait le tiers-état, c'est-à-dire son doublement, et la délibération des ordres en commun, il croyait pouvoir adopter la première et rejeter la seconde. Il attachait beaucoup de prix à une faveur qu'il se proposait de rendre illusoire. Pour parvenir à ce but, dont les dangers devaient lui être démontrés par les progrès de l'effervescence générale, il fit rappeler par le roi l'assemblée des notables, qui, convoquée deux ans auparavant, paraissait déjà bien vieille à la nation. Il espérait la trouver docile à tous ses vœux : son nom y avait été tant de fois prononcé avec respect ! Il n'en changea point la composition. Une série de questions relatives à l'organisation des états-généraux fut soumise à cette assemblée, où le tiers-état

n'était représenté que par un petit nombre de maires tenant pour la plupart à la classe privilégiée.

Le tiers-état attendit avec peu de sollicitude le résultat des délibérations de l'assemblée des notables. Pour se mettre en possession de ses droits, il n'avait qu'à vouloir, et il voulait : on lui avait appris à s'appeler la nation, et déjà il délibérait moins sur le rang qu'il occuperait dans les états-généraux, que sur les moyens d'y établir des lois dignes du dix-huitième siècle. Soixante années de combats entre l'autorité royale et les parlemens, avaient tout-à-fait décrié les constitutions du royaume. A force de les voir interpréter en sens contraire, on s'était convaincu ou qu'elles n'existaient pas, ou qu'elles ne valaient pas la peine d'être éclaircies. L'enthousiasme avec lequel on ne cessait de prononcer le mot de dix-huitième siècle, de *siècle des lumières*, avait jeté une rouille profonde sur tous les siècles antérieurs.

Différens écrits en faveur du tiers-état.

On se battait avec acharnement et l'on raisonnait peu pendant les guerres civiles qui accompagnèrent la captivité du roi Jean et la démence de Charles VI, l'atroce frénésie

de Charles IX et les honteuses langueurs de Henri III. Mais on raisonna beaucoup à l'approche de la plus grande révolution que dût éprouver la monarchie. Les passions se plaisent aux résultats absolus : elles se croient sages en les adoptant. Les écrits qui furent publiés depuis la fin de 1788 jusqu'au mois de mai 1789, eurent un grand caractère de vigueur et d'audace. Il y en eut deux qui servirent de ralliement à tous les défenseurs de la cause populaire : l'un était l'*Essai sur les Priviléges*, et l'autre avait pour titre : *Qu'est-ce que le Tiers-état?*

Une marche abstraite et méthodique favorisait les progrès de la liberté de la presse : c'était le tiers-état qui en avait fait la conquête. Par elle, il gagnait beaucoup plus de terrain que toutes les ligues des privilégiés ne pouvaient lui en faire perdre.

Le roi avait fait l'ouverture de l'assemblée des notables le 9 novembre 1788. Le discours qu'il prononça, et celui de Barentin, garde-des-sceaux, ne contenaient aucune révélation sur les intentions du gouvernement. Necker s'était réservé d'en être l'organe. Il s'étendit beaucoup sur les heureux changemens que deux siècles avaient appor-

tés à la condition du tiers-état, et exprima le vœu que cet ordre jouît d'une double représentation ; mais il s'expliqua d'une manière fort ambiguë sur la seconde question, c'est-à-dire la délibération des états-généraux par ordre ou par tête, et parut même incliner, à cet égard, pour la forme suivie dans les états de 1614. Les notables se divisèrent, comme ils l'avaient fait dans leur première assemblée, en six bureaux présidés par les princes. Pendant plusieurs jours ils s'occupèrent de recherches historiques qui devaient éclairer leurs travaux : ils semblaient reculer devant une grande difficulté. Le comte d'Artois et les princes des deux maisons de Condé s'étaient vivement prononcés contre les prétentions du tiers-état.

A la séance du 28 novembre, le prince de Conti s'adressa à Monsieur dans des termes assez remarquables : « Monsieur, dit-il, je dois » à l'acquit de ma conscience, à la position » critique de l'Etat, et à ma naissance, de vous » faire observer que nous sommes inondés » d'écrits scandaleux qui répandent de toutes » parts dans le royaume le trouble et la divi- » sion. La monarchie est attaquée : on veut » son anéantissement, et nous touchons à ce

» moment fatal. Mais, Monsieur, il est im-
» possible qu'enfin le roi n'ouvre pas les
» yeux, et que les princes ses frères n'y
» coopèrent pas. Veuillez donc, Monsieur,
» représenter au roi combien il est impor-
» tant pour la stabilité de son trône, pour
» les lois et pour le bon ordre, que tous les
» nouveaux systèmes soient proscrits à ja-
» mais, et que la constitution et les formes
» anciennes soient maintenues dans leur in-
» tégrité. Au reste, Monsieur, quoi qu'il
» arrive, je n'aurai point à me reprocher
» de vous avoir laissé ignorer l'excès des
» maux dont nous sommes accablés, et les
» dangers plus grands encore qui nous at-
» tendent; et je ne cesserai de former les
» vœux les plus ardens pour la prospérité de
» l'État et le bonheur du roi, qui en est
» inséparable. »

Le roi ne vit pas sans humeur les princes du sang suivre une direction contraire à la sienne. Voici la lettre qu'il écrivit à Monsieur. « Je vous renvoie, mon cher frère, le pa-
» pier que M. le prince de Conti a remis
» au comité hier. Après l'avoir examiné,
» j'ai trouvé que l'objet dont il était question
» s'écartait absolument de ceux pour l'exa-

» men desquels j'ai assemblé les notables :
» ainsi je défends aux bureaux de s'en oc-
» cuper, et ils doivent continuer leur tra-
» vail ordinaire. M. le prince de Conti,
» comme les autres princes de mon sang,
» doivent s'adresser directement à moi, et
» je les écouterai toujours avec plaisir quand
» ils voudront me dire ce qu'ils croiront
» m'être utile. »

Des six bureaux de l'assemblée des notables, un seul, celui de Monsieur, se déclara pour la double représentation du tiers-état; mais les autres ne l'avaient rejetée qu'à une faible majorité. Ainsi le tiers-état apprenait qu'il avait dans la noblesse et dans le clergé des partisans décidés à braver les longs ressentimens de leur ordre.

En apprenant le résultat de la seconde assemblée des notables, qui fut close le 12 décembre 1788, les défenseurs du tiers-état montrèrent plus d'indignation que de crainte. Ce fut alors que parut se renouveler d'une manière solennelle l'antique alliance que les rois avaient contractée avec le peuple. Les grandes communes adressaient au roi des *pétitions* dans lesquelles étaient rappelés la politique et les bienfaits d'un grand nombre de ses

prédécesseurs. C'était avec le sentiment d'une profonde affection, mais non avec humilité, qu'on le pressait de suivre l'exemple de Louis-le-Jeune, de Philippe-Auguste, de Saint Louis et de Philippe-le-Bel. Dans les divers écrits, on parlait du roi avec sensibilité, et de son ministre avec enthousiasme. Necker se tenait prêt à répondre à cet appel; cependant il gémissait de perdre la faveur et l'appui des deux premiers ordres: il s'efforçait de rester fidèle au rôle d'un modérateur, et ne voulait faire triompher le tiers-état qu'à demi.

Le roi accorde la double représentation au tiers-état.

Le roi fit paraître, le 27 décembre 1788, une déclaration qui fut appelée *résultat du conseil*. Malgré l'avis des notables, il décida que les députés du tiers-état seraient égaux en nombre aux députés des deux premiers ordres réunis. Il déclarait en même temps qu'il n'entendait rien changer à l'institution des trois ordres appelés à délibérer séparément. Un rapport de M. Necker, comme ministre d'Etat, contenait les motifs embarrassés de ces deux dispositions contradictoires. Cependant le tiers-état affecta d'accepter avec reconnaissance les moyens qu'on lui fournissait de remporter une victoire com-

plète. « Nous saurons bien, disait-on, forcer » la noblesse et le clergé à une délibération » commune. Le roi et son ministre ont craint » sans doute de les irriter en nous accor- » dant à la fois deux faveurs signalées; mais » l'une est la conséquence de l'autre : ils » ont pris avec nous un engagement qui » les lie. »

Cependant, à dater du 27 décembre, l'enthousiasme pour les vertus et les lumières de Necker ne fut plus que simulé parmi les chefs du parti des communes. Ses précautions politiques leur avaient déplu : la marche oblique qu'il se proposait de suivre, leur paraissait tenir ou de la perfidie ou de la pusillanimité. Ils n'attaquaient point encore sa popularité : ils étaient résolus de la lui opposer à lui-même, et de l'étourdir à force de louanges.

A l'approche de leurs discordes civiles, les Français conservaient encore des traits touchans de leur premier caractère. L'hiver de 1788 à 1789 fut un des plus rigoureux de tout le siècle : l'excès du froid suspendait différentes sortes de travaux et gênait le transport des subsistances. La récolte n'avait point été abondante, et Necker avait peut-être ajouté

au mal en manifestant trop tôt ses alarmes. Le tableau de la misère était affreux dans la capitale, parce qu'elle avait reçu depuis les premiers troubles, ainsi que je l'ai déjà dit, un dangereux surcroît de population. L'animosité des partis, quoique vivement excitée, céda au désir commun de soulager le malheur. La religion mourante se ranima pour montrer de nouveaux prodiges de la charité, et la philosophie lui servit d'auxiliaire. Les greniers où les malheureux vivaient entassés, les grabats où ils étaient mal défendus des rigueurs de la saison, étaient visités en même temps par les défenseurs les plus fougueux des deux partis. Des haines qui avaient rompu la paix des familles se calmaient, ou du moins s'interrompaient auprès du lit de la souffrance. Il régnait une noble prodigalité dans les dons. L'archevêque de Paris, Juigné, y consacrait tout son revenu, et empruntait quatre cent mille francs pour un si digne emploi. Les curés le secondaient; plusieurs d'entre eux, et particulièrement les curés de Saint-André-des-Arts et de Sainte-Marguerite, suppléaient à la modicité des dons qu'ils pouvaient offrir, par l'activité de leurs soins : ils avaient

inventé une combinaison d'alimens qui coûtait peu aux ouvriers, et facilitait à leurs bienfaiteurs les moyens de les nourrir. Dans plusieurs hôtels splendides on rassemblait, autour de larges fourneaux, des malheureux qui n'eussent point trouvé d'autre asile contre le froid.

Tous les dons qui se distribuèrent à cette époque n'eurent pas une source aussi pure. Le duc d'Orléans fit d'immenses libéralités, et sut même les accompagner de toutes les grâces de la bienfaisance; mais les complots dans lesquels il entra expliquent ou calomnient les sentimens dont il paraissait animé. On citait de lui mille traits de bonté, et peut-être déjà respirait-il le crime. Les Parisiens, dont il avait été long-temps la risée, commencèrent à voir en lui un digne descendant de Henri IV.

Bientôt toute la nation est en mouvement: Élections.
il s'agit de procéder à l'élection des députés aux états-généraux. Necker et les notables avaient eu recours à une sage précaution en établissant deux degrés pour les élections: les premières assemblées nommaient les électeurs, et ceux-ci nommaient les députés. Ce fut alors que l'orgueil de la na-

tion put paraître légitime : ceux qui briguaient ses suffrages étaient dignes de les tenir long-temps incertains. Le barreau, la chaire, l'établissement des assemblées provinciales, seul résultat de l'assemblée des notables qui se fût consolidé au milieu des discordes intestines; enfin, l'institution récente des *clubs*, réunions empruntées de l'Angleterre, et qui devaient bientôt porter une atteinte funeste au caractère national, avaient beaucoup répandu le talent de la parole. Ce qui multipliait le plus les effets de l'éloquence, c'est qu'il y avait de la sincérité dans les âmes. On avait extrêmement simplifié les principes de la législation en les rendant absolus. Un ton tranchant couvrait des connaissances superficielles : avec vingt ou trente axiomes on confondait tout le savoir des vieux publicistes. Les mots *expérience* et *routine* étaient devenus parfaitement synonymes. On n'invoquait un peu l'histoire que pour ne pas professer ouvertement l'ignorance. Des vertus héréditaires, perfectionnées par des vertus nouvelles qu'on devait aux progrès de la bienveillance sociale, le mélange heureux des grâces de la politesse avec la chaleur des sentimens, des

traits vifs et lumineux, des développemens faciles, beaucoup de candeur et beaucoup d'esprit; tous ces dons, répartis entre un grand nombre de députés, promettaient du bonheur à la France et des consolations à son roi. Mais des deux partis qui allaient se combattre, l'un ne sentait pas assez ce que le dix-huitième siècle commandait, et l'autre comptait pour rien les leçons de tous les siècles antérieurs. Tous les choix prouvaient que le combat serait bien engagé, bien soutenu : on ne craignait pas qu'il fût sanglant. « C'é-» tait, disait-on, par défaut de lumières » que le sang avait été versé dans les divers » troubles de la France. Quand les mots » sont bien définis, les haines doivent s'é-» teindre. Les ambiguïtés théologiques con-» duisaient à des meurtres; mais il n'est pas » de passions qu'on ne puisse domter avec » la logique de Condillac. »

En différens bailliages, les nobles élurent pour leurs représentans des partisans déclarés de la cause populaire. C'était surtout à Paris et dans le Dauphiné que la noblesse avait montré cet esprit de paix et de désintéressement. Les curés, que favorisait le système de Necker, avaient réussi en divers

lieux à l'emporter sur leurs évêques ou sur d'opulens bénéficiers. La noblesse de Bretagne, cédant aux dangereuses inspirations de l'orgueil et de la haine, avait pris le parti de ne pas envoyer de députés aux états-généraux. Le résultat de toutes les élections offrait une majorité imposante pour le parti démocratique.

Le comte de Mirabeau.

Les élections de la Provence avaient été fort orageuses. Cette province venait d'obtenir, ainsi que le Dauphiné, le rétablissement de ses anciens Etats. Le comte de Mirabeau s'y était présenté : ses désordres avaient retenti dans tout le royaume; ils étaient particulièrement connus dans la Provence, d'après les plaintes trop légitimes que sa femme avait portées contre lui devant le parlement d'Aix. Ce même procès lui avait fourni une occasion de produire ses talens : on en connaissait l'étendue, on en craignait l'usage. Depuis plusieurs années, il s'était fait, sans mission, un homme public, afin de racheter ou de couvrir les excès de sa vie privée. Il paraissait un censeur austère des opérations des ministres, lors même qu'il en était un adroit complaisant. Peu d'hommes le surpassaient en instruction po-

litique, aucun ne l'égalait en véhémence. Comme ses vices tenaient à la violence des passions, il en tirait parti pour augmenter ses moyens de séduire. Les défauts même de son esprit aidaient à ses succès. Privé de goût, il se livrait à cette bizarre audace d'expressions qui usurpe les honneurs de l'originalité. Il ne pouvait plus espérer de considération; mais puisque tout s'agitait, il pouvait encore espérer de la puissance, et même de la gloire. Lorsque par son impétuosité il prenait de l'empire sur les esprits, il en conservait sur le sien: dans le tribun on apercevait l'homme d'Etat. On sentit d'abord combien il était dangereux; on comprit ensuite combien il était nécessaire. Sa conduite dans les élections de la Provence révéla toute sa force et son adresse. Repoussé des nobles, il chercha un refuge auprès du tiers-état, et il en devint l'idole. Il tint sans cesse en mouvement la multitude, et ne lui laissa commettre que les excès qui servaient ses desseins. La ville de Marseille avait été troublée par une vive émeute pour les subsistances; tous les magistrats étaient déconcertés: Mirabeau seul calma le peuple, et réussit à lui faire comprendre de bons raisonnemens sur ce sujet difficile; mais en même temps il

tonnait contre les nobles. Voici un fragment remarquable d'un discours qu'il adressa au tiers-état de la Provence :

« Généreux amis de la paix! j'interpelle » ici votre honneur, et je vous somme de » déclarer quelles expressions de mon dis- » cours ont attenté au respect dû à l'auto- » rité royale ou aux droits de la nation?..... » Nobles Provençaux, l'Europe est atten- » tive : pesez votre réponse. Hommes de » Dieu, prenez garde; Dieu vous écoute.

» Que si vous gardez le silence, si vous » vous renfermez dans les vagues déclama- » tions que vous avez lancées contre moi, » souffrez que j'ajoute un mot.

» Dans tous les pays, dans tous les âges, » les aristocrates ont implacablement pour- » suivi les amis du peuple; et si, par je ne » sais quelle combinaison de la fortune, il » s'en est élevé quelqu'un dans leur sein, » c'est celui-là surtout qu'ils ont frappé, » avides qu'ils étaient d'inspirer la terreur » par le choix de la victime. Ainsi périt le » dernier des Gracques de la main des pa- » triciens; mais atteint du coup mortel, il » lança de la poussière vers le ciel, en at- » testant les Dieux vengeurs; et de cette » poussière naquit Marius : Marius, moins

» grand pour avoir exterminé les Cimbres » que pour avoir abattu dans Rome l'aristocratie de la noblesse.

» Mais vous, communes, écoutez celui » qui porte vos applaudissemens dans son » cœur sans en être séduit. L'homme n'est » fort que par l'union; il n'est heureux que » par la paix. Soyez fermes, et non pas opiniâtres; courageux, et non pas tumultueux; libres, mais non pas indisciplinés; » sensibles, mais non pas enthousiastes. »

Le discours dont je viens d'extraire ce passage fut lu et admiré dans toutes les parties du royaume. Je m'étonne que des hommes qui se livraient plus que jamais à tous les rêves de la bienveillance, à qui toute idée de proscription et de meurtre faisait horreur, n'aient pas regardé comme une effrayante nouveauté d'entendre faire l'éloge des vengeances de Marius, de ce sanguinaire rival du sanguinaire Sylla. *C'est une menace*, disait-on; mais il est dangereux que l'esprit s'habitue à des menaces épouvantables.

Si quelques mots proférés par l'esprit de parti, si beaucoup d'intrigues et quelques violences chagrinaient un moment les esprits,

l'enthousiasme renaissait à la vue des instructions que les différens bailliages avaient
Cahiers des trois ordres. données à leurs représentans. Dans les cahiers même des ordres privilégiés, presque tout se ressentait de l'esprit de bienveillance, dont l'impulsion était devenue irrésistible. Le clergé, en se plaignant des philosophes, exprimait plusieurs des vœux de la philosophie, et sanctionnait, au nom de l'Evangile, cette tolérance dont le mot l'avait si long-temps offensé. Ce corps faisait le sacrifice de ces priviléges pécuniaires pour la défense desquels il venait de se joindre à tous les adversaires du gouvernement. La noblesse se montrait de même disposée à céder à la nation ce qu'elle avait jusque-là refusé au roi. Les deux ordres privilégiés, malgré tous les témoignages d'un respect affecté pour les constitutions du royaume, appelaient des changemens qui en eussent altéré ou déplacé toutes les bases. Ils s'accordaient à demander le retour périodique des états-généraux, et la responsabilité des ministres. C'était surtout dans les cahiers du tiers-état qu'on remarquait un ensemble de principes hardis. La manière dont s'étaient rencon-

trés, en plusieurs points, vingt mille électeurs qui, en huit jours, avaient tracé le plan d'une constitution, paraissait un éclatant témoignage du haut degré de civilisation où la France était parvenue. L'apparente unanimité des vœux en faisait oublier la hardiesse; on ne voulait pas voir de révolution là où un combat ne semblait pas possible. Cependant la réflexion faisait découvrir de graves différences entre les instructions que les députés du tiers-état avaient reçues de leurs commettans : les uns avaient respecté des limites tracées par Montesquieu; les autres s'étaient égarés avec J. J. Rousseau dans un état politique idéal; quelques-uns avaient consulté l'abbé de Mably, cet exclusif et froid admirateur des institutions de Sparte et de Rome. Ici c'était la constitution anglaise qui était présentée comme modèle, et là c'était celle des Etats-Unis de l'Amérique. Dans la plupart de ces cahiers on montrait plutôt de l'affection pour le roi que des principes monarchiques : on voulait à la fois lui donner du bonheur et lui ravir de l'autorité. Louis XVI, depuis le commencement de son règne, s'était conduit de manière à faire penser que de tels vœux n'étaient pas

contradictoires. Il était peu de ces cahiers où l'on ne se fût imposé la tâche de saper les derniers restes du régime féodal; mais dans ceux-ci on conservait quelque existence à la noblesse, et dans les autres on lui enlevait jusqu'à ses plus faibles prérogatives. Le sentiment religieux n'était nulle part exprimé avec chaleur, et l'on pouvait s'apercevoir que de tous les philosophes du siècle, aucun n'avait exercé un empire plus général que Voltaire. Les réformes de l'ordre judiciaire y étaient présentées d'une manière effrayante pour les parlemens. Ces ébauches de constitution se ressentaient peu de la diversité d'intérêts qui pouvait diviser les provinces; toutes les classes de Français tendaient à s'unir par des liens plus intimes. Je crois que l'on ne trouverait pas dans les fastes du monde une époque où l'on ait autant parlé de sacrifices, où même on les ait offerts avec plus de sincérité. La vile doctrine qui fonde la morale sur l'intérêt personnel, avait été récemment professée avec un succès déplorable, et cependant on était bien éloigné d'en faire la règle de ses vœux. Il était réservé aux Français de causer une partie de leurs malheurs par l'excès même du dé-

sintéressement : c'est un genre de vertige dont on trouve peu d'exemples dans l'histoire (1). Combien n'eût-il pas été à souhaiter que, devançant les leçons de l'expérience, ces électeurs eussent donné à leurs représentans des préceptes de la nature de ceux-ci : « Faites peu de lois, ne dédaignez pas toutes » les lois anciennes, méritez que les vôtres » soient long-temps respectées, en les appli» quant bien aux lieux, aux climats, aux » personnes; ne faites pas du peuple français » un peuple nouveau; ménagez ses qualités » aimables, elles sont presque des vertus : » respectez le temps; il se venge de tout ce » qu'on fait sans le consulter. Le plus sou» vent les lois ne sont bonnes que lorsqu'un » siècle entier les a mûries. Ne vous y » trompez pas, tout ce qui est dans l'opi» nion n'est pas encore dans les habitudes; » craignez d'irriter vos successeurs en ne » leur laissant rien à faire ; car, pour agir » à leur tour, ils renverseront votre ouvrage. » Vous triompherez facilement de la résis» tance des deux ordres, mais tout est perdu

(1) Un grand esprit de sagesse se faisait remarquer dans les cahiers rédigés par MM. Mounier et Malouet.

» si vous devez ce succès au secours de la » multitude. »

Le jour de l'ouverture des états-généraux approchait. *La France*, disaient quelques hommes, *va tomber dans un abîme de maux; la France*, disait le plus grand nombre, *va s'élever au faîte de la gloire.* L'une et l'autre prédictions devaient s'accomplir successivement : avant d'arriver à un calme environné de gloire, les Français avaient un abîme à traverser.

FIN DU SIXIÈME ET DERNIER VOLUME.

TABLE

DES SOMMAIRES

DE CE VOLUME.

LIVRE DIX-SEPTIÈME.

TABLEAU DES MOEURS, DES LETTRES, DES SCIENCES, ET ARTS, DU COMMERCE, etc., AVANT LA RÉVOLUTION.

DISPOSITIONS des esprits après la paix de 1783, *page* 1.—Calonne contrôleur général, 3.—Ouvrage de Necker sur l'administration des finances, 8. — Calonne prépare le roi à une grande mesure, 12.— Tableau de la cour, 20. —Le roi, *ibid.* —La reine, 21.—Société intime de la reine, 22.—Extrême mobilité des modes, 26. — Diverses observations sur les mœurs, 27.—La noblesse est moins respectée : les classes intermédiaires s'élèvent, 29.—Politesse, aménité de la conversation, 31.—Progrès des beaux arts : peinture, sculpture, 33.—Architecture : monumens divers, 34. — Musique, 35. — Jardins anglais, 37. —Philosophie, *ibid.* —Diderot, 39. — D'Alembert, 41. —Condorcet, *ibid.* —Bailly, 42.

—Thomas, *ibid.* —Vicq d'Azir, 43. —La Harpe, 44.—Marmontel, *ibid.*—Champfort, 45. —Gaillard, *ibid.*— L'abbé Raynal, 46. —Bernardin-de-Saint-Pierre, 49. — L'abbé Barthélemy, *ibid.* — Poésie, 50. — L'abbé Delille, 52. — Lebrun, 54. — Ducis, 55. — Parny, *ibid.* —Colin d'Harleville, *ibid.* — Comédie du *Mariage de Figaro*, 56. — Voyages, 62. — Voyages autour du monde, 64. — Bougainville, *ibid.* — Voyages des savans pour observer le passage de Vénus sur le soleil, 66. — Les trois voyages de Cook, 68. —Voyage de La Pérouse, 74. — Chimie, 83. —Lavoisier, 84. — Invention des ballons par les frères Montgolfier, 85. — Nouveau genre de ballon inventé par Charles, 87. — Ascension aérostatique de Pilâtre de Rosier, 90. — Ascension de Charles dans le jardin des Tuileries, 91. — Blanchard passe le Pas-de-Calais en ballon, 97. — Magnétisme animal, 100. — Mesmer, *ibid.* — Esprit du barreau. Influence de différens procès sur l'opinion, 105. — Tiers-état, commerçans, avocats, 106. —Curés, 107. — Procès du collier, 119. — Préparatifs de Calonne pour l'assemblée des notables, 134. — L'assemblée des notables est convoquée, 142.

LIVRE DIX-HUITIÈME.

PRÉLUDE DE LA RÉVOLUTION.

Mort du comte de Vergennes, 153. — Discours du roi à l'ouverture de l'assemblée des notables, *ibid.* — Discours de Calonne, 156. — Les notables

se déclarent contre Calonne, 164. — Séance des notables, du 12 mars 1787, 168. — Disgrâce de Calonne, 169. — Séance des notables, du 27 avril 1787, 172. — Clôture de l'assemblée des notables, le 25 mai 1787, 173. — Impôt du timbre présenté au parlement de Paris, 179. — Portrait de d'Eprémesnil, 184. — Portrait de Duport, 185. — Le parlement demande les états-généraux, 187. — Exil du parlement à Troyes, 191. — Tableau de l'Europe en 1787 et 1788, *ibid.* — Mort du grand Frédéric, 192. — Portrait de Frédéric-Guillaume, *ibid.* — Joseph II, 193. — Voyage de Catherine II dans la Crimée, 194. — La Porte déclare la guerre à la Russie, 201. — Traité de commerce entre la France et la Russie, *ibid.* — Expédition de Gustave III : il marche sur Pétersbourg, 203. — Prise d'Oczakoff par les Russes, 207. — Politique de Pitt, 208. — Révolution de la Hollande, 210. — Traité de commerce entre la France et l'Angleterre, 212. — Intrigues de l'Angleterre en Hollande, 214. — Intrigues de l'épouse du stathouder, 215. — Commencemens de guerre civile en Hollande, 217. — L'épouse du stathouder est arrêtée dans un voyage. Signal de la guerre, 218. — Expédition du duc de Brunswick en Hollande, 222. — Prise des villes d'Utrecht et d'Amsterdam par le duc de Brunswick, 225. — Changemens dans le ministère, 229. — Le parlement de Paris est rappelé, 231. — Séance royale du 19 novembre 1787, 236. — Exil du duc d'Orléans, 239. — Edits pour l'établissement des grands bailliages et d'une *cour plé-*

nière, 243. — Protestation du parlement de Paris, 246. — Arrestation de d'Eprémesnil au sein du parlement, 251. — Désordres de l'administration, 256. — Troubles de la Bretagne, 258. — Réclamations de la province du Dauphiné, 260. — Représentations du clergé de France contre l'édit de la cour plénière, *ibid.* — Conduite imprudente du clergé, *ibid.* — Le roi renonce à l'établissement d'une cour plénière, et promet les états-généraux pour le 1er mai 1789, 262. — Renvoi de Brienne. Necker est rappelé au ministère, 265. — Rentrée du parlement; tumulte, émeutes, 269. — Plan de Necker pour la formation des états-généraux, 273. — Le parlement de Paris réclame la forme des états de 1614, 274. — Vives disputes entre le tiers-état et les deux autres ordres, 277. — Seconde assemblée des notables, 280. — Différens écrits en faveur du tiers-état, 281. — Le roi accorde la double représentation au tiers-état, 286. — Elections, 289. — Le comte de Mirabeau, 292. — Cahiers des trois ordres, 296.

FIN DE LA TABLE DU SIXIÈME ET DERNIER VOLUME.

TABLE GÉNÉRALE
DES MATIÈRES
CONTENUES DANS CET OUVRAGE.

A

Aérostats. (Voyez *Ballons.*)
Agiotage (l') date son origine du système de Law, I, 295 *et suiv.* — S'empare de l'administration du duc de Bourbon, II, 8.
Agoust (le marquis d'), capitaine des Gardes-Françaises, arrête Goislard et d'Eprémesnil au sein même du parlement, VI, 252.
Aguesseau (d'), procureur général au parlement de Paris, se déclare contre la bulle *Unigenitus*, I, 84. Se rapproche du duc d'Orléans, concurrent pour la régence, 92-108. Attaque le testament de Louis XIV, 121. Sa conduite modérée dans le conseil de conscience créé par le régent, 127-133. Est fait chancelier; son portrait, 155. Combat le système de Law; est exilé, 293. Son rappel, 315. S'oppose aux prétentions du cardinal Dubois; est exilé de nouveau, 351. — Est rappelé, II, 52. Les sceaux lui sont rendus, 80. Négocie avec le parlement pour la cour; déplaît aux deux partis, 89. Resté au conseil, devient étranger aux grandes combinaisons de l'état et aux intrigues de la cour, 271. — Sa retraite et sa mort, III, 185.
Aighan (le duc de Saint-), ambassadeur de France; Sa fuite d'Espagne, et dangers qu'il court, I, 267.

Aiguillon (le duc d'), aidé des milices bretonnes, bat les Anglais à Saint-Cast, III, 345.—Reproches et railleries des Bretons à son sujet; il cherche à s'en venger. Affaire de La Chalotais, IV, 112 *et suiv.* Son procès, 251. Il est nommé ministre des affaires étrangères, 279. N'empêche pas le partage de la Pologne, 301. Fait arrêter ou exiler les agens secrets de Louis XV qui ont pris part aux affaires de ce pays, 329. Son renvoi, 352. — Fin de son procès avec La Chalotais, VI, 4.

Albéroni (l'abbé). Son origine; causes de sa fortune, I, 75. Accusé d'avoir trahi la princesse des Ursins, comment il se justifie, 83. Administration et intrigues de ce ministre espagnol, 178. Il est fait cardinal, 186. Ses projets pour culbuter le régent de France et rétablir le fils de Jacques II sur le trône d'Angleterre; ses entreprises et intrigues à ce sujet; il réconcilie Charles XII et le czar Pierre pour leur faire exécuter son plan; attaque la Sicile, 192-213. Menace l'Angleterre, 266. Eclate contre la France, 267. Espérances de ce ministre, 268. Ses déclarations et manifestes, 269. Il échoue partout à la fois, 274. Le régent demande son renvoi; il est chassé de l'Espagne; bassessé de ce prélat; il se retire à Rome, 277 *et suiv.*

Alembert (d'). Ses travaux et découvertes en mathématiques. Son origine; il publie l'Encyclopédie, III, 83 *et suiv.* Son *discours préliminaire de l'Encyclopédie*, 92. Sa correspondance avec Voltaire, 143. — Ses derniers travaux académiques remplis d'allusions frivoles; sa mort, VI, 41.

Alexis, fils aîné du czar Pierre. Son procès et sa mort, I, 203 *et suiv.*

Amelot, ministre des affaires étrangères, II, 182. Est renvoyé, 270.

Amérique (I[3]). Causes de la scission de ses colonies avec leur métropole, IV, 181.—Tableau général des causes de la guerre d'Amérique: plan de lord

Bute sur les colonies anglaises; bill du thé pour les colonies; insurrection de Boston et de la province de Massachusset, V, 46 *et suiv.* Congrès américain; déclaration des droits, 56. Combats des insurgens, 62 *et suiv.* Washington reprend Boston sur les Anglais, 68. Divers succès des Américains, 69. Expédition du Canada, 72. Déclaration de l'indépendance des Etats-Unis, 75. Arrivée de Franklin en France, 92. Départ de Lafayette pour l'Amérique, 94. Revers des insurgens américains, 96. Washington sauve Philadelphie, 102. Autres revers; Philadelphie menacée de nouveau et conquise, 106. Expédition de Burgoyne dans le nord de l'Amérique, 111. Cruauté des Sauvages alliés des Anglais, 112. Succès et revers de Burgoyne; l'armée anglaise prisonnière à Saratoga; tiédeur des Américains, 115. Débats au parlement d'Angleterre sur l'indépendance de l'Amérique, 125. Il refuse de la reconnaître, 133. Elle est reconnue par la France, 134. Expédition du comte d'Estaing dans l'Amérique septentrionale, 181. Victoire de Montmouth, 182. Mauvais succès de l'expédition de Rhode-Island, 184. Prise de la Dominique; perte des îles Sainte-Lucie et Saint-Pierre, 189. Funeste combat de Sainte-Lucie, 190. Conquête de l'île Saint Vincent et de la Grenade, 203. Funeste expédition de Savanah, 207. Evacuation de Rhode-Island par les Anglais, 211. Langueur des insurgens; ses causes, 224. Prise de Charles-Town par les Anglais, 226. Bataille de Cambden, 228. Trahison d'Arnold, 230. Demande de secours à la France, 255. Divers combats des Anglais et des Américains dans les Carolines et dans la Virginie, 261. Plan d'opérations contre le général Cornwallis, 262. Siége d'Yorck-Town, prise de cette ville; capitulation de Cornwallis, 269. Traité de paix entre la Grande-Bretagne et les Etats-Unis, 315. Fermeté et désintéressement de Washington; son

discours et ses adieux au congrès, 317 *et suiv.* Résultats généraux de cette guerre, 346.

Angleterre. Mort de la reine Anne; premières entreprises du prétendant, I, 66. Troubles de ce royaume, 169. Le prétendant se dispose à passer en Angleterre; Stairs veut le faire assassiner, 174. Le complot est déjoué, 175. Le prétendant échoue dans son entreprise sur l'Ecosse, 176. Le roi Georges reçoit des avances de la France, 177. Traité de 1717 entre les deux puissances, 186. Intérêts et politique du roi, 188. Cette puissance cherche à tromper la France par une apparente modération, 210. Flotte anglaise en Sicile; journée décisive pour la domination maritime des Anglais, 265. — Calme de cette puissance pendant la guerre de 1733, II, 172. Son premier ministre Walpole, 173. Guerre sourde avec l'Espagne; médiation de la France; convention du *Pardo*, rejetée du peuple anglais, 196 *et suiv.* Secours donnés à Marie-Thérèse dans la guerre de la Succession d'Autriche, 246 *et suiv.* Menaces contre les colonies françaises et espagnoles, 264. Entrée de l'amiral Mathews dans le port de Naples, 275. Projet de descente des Français en Angleterre, en faveur du prétendant; il est abandonné, 284 *et suiv.* Perte de la bataille de Fontenoi, 328. Expédition du prince Edouard, fils du prétendant, en Écosse et en Angleterre, 338 *et suiv.*, 367 *et suiv.* Barbarie des vainqueurs après la défaite et la fuite du prince, 372. Supplice de ses partisans; dévastation de l'Écosse, 376. Coup d'œil sur cette puissance, après la guerre de 1746, 381. Elle réussit à faire rétablir le stathoudérat dans la maison d'Orange; donne des secours aux Hollandais contre la France, 386 *et suiv.* Affaires maritimes; expédition de l'amiral Anson; prise de Louisbourg, 400 *et suiv.* Tentative sur les côtes de France; seconde victoire maritime, 406. Politique de l'Angleterre dans la

guerre de l'Inde, 411. — Caractère de l'esprit philosophique dans ce royaume; adversaires et défenseurs de la révolution, III, 35 *et suiv.* La cour de Saint-James fait arrêter et renvoyer de France le prétendant, 173. Les Anglais veulent la guerre; Pitt et Fox; affaires des Indes, 223 *et suiv.* Agressions en Canada; assassinat de Jumonville, 251. Défaite à Port-Mahon; procès de l'amiral Byng, 247 *et suiv.* Révolution dans le ministère; impulsion donnée par Pitt; rupture de la convention de Closter-Seven, faite par le duc de Cumberland; secours donnés à la Prusse; succès de l'armée hanovrienne, 328 *et suiv.* Descente sur les côtes de France, bâtimens incendiés à Cherbourg et à Saint-Malo; défaite à Saint-Cast, 344. Victoires contre les escadres de Toulon et de Brest, 365. Prise de la Guadeloupe et de Québec; destruction des établissemens français sur la côte d'Afrique, 367. Mort du roi George II; démission de Pitt; négociations, 387. Paix de 1763, 392. — Situation politique de ce pays, IV, 174. Influence des philosophes écossais, 176. Prospérité des finances de l'Angleterre, 180. Premières causes de la scission des colonies anglaises. 181. Bill du timbre, 185. Sa révocation, 190. Dispositions des puissances contre le vasselage maritime des Anglais, 193 *et suiv.* — Situation politique de l'Angleterre; plan de lord Bute sur les colonies anglaises, V, 46. Lord North; bill du thé pour les colonies; ses suites, 49. Famine de l'Inde, et procès du lord Clive, 50. Insurrection et congrès des Américains; discours de lord Chatam au parlement à ce sujet, 58. Les Anglais chassés de Boston, dont ils s'étaient emparés, 68. Expédition du Canada, 72. Débats au parlement sur l'indépendance des États-Unis, 85. Personnages distingués du parti de l'opposition, 87. Opérations du général Howe dans l'Amérique septentrionale, 98. Expédition de Burgoyne dans

le nord des États-Unis; capitulation de l'armée anglaise qui se rend prisonnière à Saratoga, 111 *et suiv.* Débats au parlement sur l'issue de cette guerre, 120 *et suiv.* Il refuse de reconnaître l'indépendance des États-Unis, 133. Guerre d'Amérique; combat d'Ouessant sous les ordres de l'amiral Keppel, 173. Perte de la Dominique; prise de Sainte-Lucie, de Saint-Pierre, 189. L'Angleterre rejette la médiation de l'Espagne, qui lui déclare la guerre, 197. Menace d'une descente des escadres françaises et espagnole réunies, 200. Affaire de Savanah, 207. Évacuation de Rhode-Island, 211. Perte du Sénégal, 212. Menaces contre la Hollande, 214. L'amiral Rodney bat une escadre espagnole et ravitaille Gibraltar, 217, et perd plusieurs batailles contre le comte de Guichen, 218 *et suiv.* Prise de Charles-Town par Cornwalis, 226. Bataille de Cambden, 228. Situation intérieure de l'Angleterre, 234. Sédition excitée à Londres par lord Gordon, 235. L'escadre de Hood battue sur la mer des Antilles, 258. Perte de l'île de Tabago, *ibid.* Divers combats avec les Américains dans les Carolines et dans la Virginie, 261. Plan d'opération contre le général Cornwalis, 262. Il est battu dans la baie de Chesapeack, 265; et à Yorck-Town, 266. Capitulation de ce général, 269. Perte de l'île de Saint-Eustache, 270; de toutes les colonies hollandaises, 272; de l'île de Minorque et du fort Saint-Philippe, 274. Bataille avec les Hollandais à Doggers-Banck, 277. Plaintes contre les ministres; renouvellement du ministère; triomphe complet du Wighisme, 279 *et suiv.* Victoire navale contre l'amiral de *Grasse*, dans le canal de Sainte-Lucie, 289. Bataille gagnée par Rodney et Samuel Hood contre le comte de Grasse, dans le canal de Sainte-Lucie, *ibid.* Ils emmènent l'amiral français en Angleterre, où il est l'objet d'une admiration et d'un enthousiasme excessifs,

295. Les Anglais sont assiégés dans Gibraltar; bravoure du gouverneur Elliot; incendie des batteries flottantes des alliés; la place est ravitaillée malgré la présence de leur escadre; le siége est repris, mais la paix vient arrêter tous les travaux, 297 *et suiv.* Affaires des Indes orientales; conquête des établissemens hollandais sur la côte de Sumatra; batailles navales livrées par l'amiral Suffren à l'amiral Hugues; ravages des états de Tippoo-Saïb; perte de la bataille de Goudelour, 307 *et suiv.* Traité de paix avec les États-Unis, dont l'indépendance est reconnue, 315. Autre avec la France, l'Espagne et la Hollande, 329. Ligue parlementaire contre les ministres à l'occasion de cette paix; changemens dans le ministère, 334 *et suiv.* Représailles atroces de la guerre d'Amérique, exercées contre la France, 349 — et VI, 181. L'Angleterre se substitue auprès du divan à l'influence si long-temps respectée du cabinet de Versailles, 201. Politique perfide qui s'introduit dans le cabinet de Saint-James, 208. Traité de commerce avec la France, 212. Désordres et mouvemens séditieux que cette puissance propage en France, 255, 271.

Anquetil. Voyage de ce savant dans les Indes, VI, 62.

Anson (l'amiral). Son expédition; détails à ce sujet, II, 401. — Elle ramène le goût de ces grandes entreprises, VI, 64.

Antilles (les). (Voyez *Marine* et *Colonies.*)

Antin (le duc d') préside le conseil de l'intérieur sous la régence, I, 127. — S'intéresse pour Chauvelin disgracié; est exilé, II, 182.

Antoinette, reine de France. (Voyez *Marie-Antoinette.*)

Arçon (le chevalier d'), ingénieur distingué; son projet pour l'attaque de Gibraltar mis au rang des grandes découvertes du génie militaire, V, 298. Essai de ses batteries flottantes; elles sont incen-

diées; valeur héroïque et présence d'esprit qu'il déploie dans ce désastre, 302 *et suiv.* Il fait continuer le siége sur un nouveau plan, 306.

Argens (le marquis d'), écrivain irréligieux; ses *Lettres Juives*, III, 96.

Argenson (d'), lieutenant de police, entre dans les conseils créés par le régent, I, 127. Son caractère, ses services; il est nommé garde-des-sceaux, 217. Conseille la réunion à moitié des actions de la banque de Law; mécontentement du public et du parlement, révocation de l'édit rendu à ce sujet, 311. Sa disgrâce, son exil, sa mort, 315.

Argenson (le marquis d'), fils du précédent, ministre des affaires étrangères, II, 271. Ses connaissances, ses principes; injustement surnommé *la bête*, 272. — Favorise l'esprit philosophique, III, 57.

Argenson (le comte d'), frère du précédent, ministre de la guerre, contribue au réveil de la France, II, 272. Est calomnié à l'occasion de la mort de la duchesse de Châteauroux, 312. — Soutient le clergé contre le parlement, et protége en secret les philosophes, III, 57–179. Sa rivalité avec Machault, 197. Il inspire au roi le goût des monumens utiles: on lui doit l'*École militaire*, les *Champs-Élysées*, 211. Sa résistance au parlement et à madame de Pompadour, et son empressement pour le dauphin; causes de son exil, 285.

Arlandes (le marquis d'). Son ascension aérostatique avec Pilâtre de Rosier, VI, 90.

Armée. Plans de réforme du comte de Saint-Germain, IV, 389. — Essai malheureux d'un nouveau système de discipline, V, 20. Modification de ce système par le prince de Montbarey, *ibid.* et 140. — Un règlement du marquis de Ségur pour l'amélioration du sort des officiers de fortune est détourné de son but, VI, 108. Scission secrète

dans l'armée à l'occasion de la réserve exclusive des grades militaires aux nobles, 109.
rnold, officier américain; sa bravoure, V, 116. Nommé gouverneur de Philadelphie, il trahit ses compatriotes, et passe à l'ennemi, 250 *et suiv.* Son incursion dans la Virginie; belle réponse que lui fait un prisonnier américain, 262.
rtois (le comte d'). Son duel avec le duc de Bourbon; [illegible] dispositions du public à son égard, V, 155. Il paraît à l'expédition de Gibraltar; ses prodigalités, 299.—Protége Calonne, VI, 7. Sa rupture avec la reine Marie-Antoinette, 24. Membre de l'assemblée des notables, 146. Y défend les projets de Calonne, 165. Le peuple de Paris l'accable d'outrages, 230-232. Il se déclare contre les prétentions du tiers-état, 285.
rts. (Voyez *Tableau des*)
ssas (le chevalier d'). Son noble dévouement, III, 377.
ssemblée des notables. Préparatifs de Calonne pour sa convocation, VI, 132-134. Elle est convoquée, 145. Liste de ses membres, 145 *et suiv.* Son ouverture; discours du roi et de Calonne 153 *et suiv.* Elle se déclare contre les plans du contrôleur général, 169. Vote l'impôt territorial et celui du timbre; invite le roi et les princes à faire des réductions dans leurs maisons et leurs dépenses, 172. Clôture de ses séances; résumé de ses travaux, 173 *et suiv.* Le prestige qu'elle a causé se dissipe bientôt, 178. Seconde assemblée convoquée pour l'organisation des états-généraux, 280. Discours d'ouverture; délibérations, 282. Elle rejette la double représentation réclamée pour le tiers-état; sa clôture, 285.
Auguste II, roi de Pologne et électeur de Saxe, prince aimable et voluptueux; sa mort, II, 131 *et suiv.*
Auguste III, reconnu roi de Pologne, II, 147. Réussit à contenir les factions; rôle qu'il joue

dans la guerre de la succession d'Autriche, 214. Abandonne Dresde, 337. Y rentre; est considéré malgré ses défauts, 379. Sa fille mariée au dauphin, 384.

Autriche (l') accède à la triple alliance entre la France et l'Angleterre, I, 211. Acquiert la Sicile en échange de la Sardaigne, 281. — Etablissement de la compagnie d'Ostende; rapprochement avec l'Espagne, 2, 162. Traité de Vienne, 103. Echec subi par l'ambassade du duc de Richelieu à Vienne, 105. Vraies dispositions de cette cour, 106. Opérations militaires sur le Rhin; perte du fort de Kehl et de Philisbourg, 153 *et suiv.* Autres en Italie; perte des Deux-Siciles et d'une partie de la Lombardie, 163 *et suiv.* Négociations; signature et conditions des préliminaires, 175. Traité définitif, 180. Guerre contre les Turcs; revers constans des Autrichiens; paix honteuse, 200 *et suiv.* Mort de l'empereur Charles VI; portrait de Marie-Thérèse sa fille et son héritière; prétendans à la succession d'Autriche, 220. Bataille de Molwitz, 224. Premiers succès des armées alliées et de leurs négociations, 228. Elles entrent en Bohême au lieu d'aller droit à Vienne; principe de cette première faute, 229. Assaut et prise de Prague, 231. L'électeur de Bavière, empereur sous le nom de Charles VII, 232. Marie-Thérèse se rend aux états de Hongrie, 233. Dévouement des Hongrois, 234. Les Autrichiens entrent en Bavière, 235. Prise d'Egra; activité du prince Charles de Lorraine, 257. L'Angleterre prend le parti de Marie-Thérèse, et y attache le roi de Sardaigne; Fleury veut négocier, Marie-Thérèse le joue, 246. Paix de Breslaw; cession de la Silésie, 248. Les Français se retirent de Prague, 251; et évacuent la Bavière, 255. L'empereur Charles VII dépouillé de ses états, 256. Bataille de Dettingen, gagnée par les alliés sur les Français, 259. Succès en Alsace,

273. Joie et espérances de Marie-Thérèse, 274. Campagne des Pays-Bas, 288. Progrès sur le Rhin et dans l'Alsace, 292. Invasion de la Bohême par la Prusse, 300. Mort de l'empereur Charles VII, 317. Les Autrichiens repoussent le roi de Prusse, et fondent de nouveau sur la Bavière; 318. Paix avec cette dernière puissance, 319. La couronne impériale entre dans la maison de Lorraine, élection de François I, époux de Marie-Thérèse, 353. Perte de trois cents batailles contre la Prusse; paix de Dresde avec cette puissance, 335 *et suiv.* Perte presque entière des Pays-Bas; le prince Charles vient à leur secours, 348 *et suiv.* Il perd la bataille de Rancoux, 352. Succès en Italie; victoire de Plaisance, 358. Les Autrichiens en Provence, 361. Ils se rendent maîtres de Gênes, 362; et l'accablent de contributions, 363. Soulèvement; ils en sont chassés, *ibid. et suiv.* Coup d'œil sur cette puissance, 379. Progrès en Provence, et succès contre les Français, 394 *et suiv.*—Traité d'alliance avec la France, III, 256. Armement contre la Prusse; considérations préliminaires sur la guerre de sept ans, 251 *et suiv.* Perte de la bataille de Lovositz, 258; de celle de Prague, 290. Victoire de Kolin, 294; et de Breslaw, 319. Déroute de Lissa, 321. Victoire de Hochkirch, 335. Considérations générales sur la guerre de sept ans, 352. Perte de la bataille de Francfort, 357. Combat de Landshut et de Lignitz; entrée des Autrichiens à Berlin; leur défaite à la bataille de Torgau, 373 *et suiv.*, et à celle de Freyberg, 392. Négociations avec la Prusse, 395.—Mort de François Ier; l'archiduc Joseph II prend le titre d'empereur; le prince de Kaunitz engage un conflit entre les puissances maritimes, IV, 195 *et suiv.* Mariage de l'archiduchesse Marie-Antoinette avec le dauphin, depuis Louis XVI, 235.—Guerre avec la Prusse au sujet de la succession de Bavière, V, 193. Paix

de Teschen, 196.—Voyage de Joseph II en Crimée, VI, 193.

Auvergne (le chevalier d') récompensé comme inventeur du bal de l'Opéra, I, 145.

Avignon et *Comtat Venaissin*. Affaires de ce pays sous le ministère de Choiseul, IV, 165.

B

Bailliages. Edit sur leur établissement; rumeurs et troubles qu'il excite, VI, 243 *et suiv.* Commencement de leur organisation; leur suppression, 269.

Bailly. Ses hypothèses sur l'antiquité des connaissances humaines, V, 155.—Discret ami des philosophes; son caractère, ses ouvrages, VI, 42. Son rapport sur les hospices de Paris au nom de l'académie des sciences, 110.

Ballons. Leur invention par les frères Mongolfier, VI, 85. Nouveau genre de ballon inventé par Charles, 87. Ascensions aérostatiques de Pilâtre de Rosier et du marquis d'Arlandes dans le bois de Boulogne, 90; de Charles et Robert dans le jardin des Tuileries, 91; des frères Mongolfier et Pilâtre de Rosier à Lyon, 95; de Blanchard, qui passe le Pas-de-Calais, 96. Naufrage aérien de Pilâtre de Rosier et Romain, 98.

Banque de Law. (Voyez *Law* et *Finances*.)

Barre (le chevalier de la). Son procès; détails à ce sujet, IV, 98.

Barthélemi (l'abbé). Sa vaste érudition; écrivain pur et élégant; son *Voyage du jeune Anacharsis* apprécié, VI, 49.

Bavière (la). Guerre de la succession d'Autriche; l'électeur, devenu empereur sous le nom de Charles VII, est dépouillé de ses états, II, 220 à 256. Conditions auxquelles ils sont rendus à son fils Maximilien-Joseph; paix de Fuessen, 319. Coup d'œil sur cette puissance après la guerre de 1746,

386. — Mort de l'électeur ; guerre entre la Prusse et l'Autriche au sujet de la succession de Bavière, V, 193. Paix de Teschen, 197.

Bayle, premier adversaire de la religion, III, 9.

Beaujolais (mademoiselle de), fille du régent. Négociation de son mariage avec l'infant don Carlos, I, 357.—Elle est renvoyée d'Espagne, II, 36. Sa mort, 62.

Beaumarchais. Sa lutte contre le parlement Maupeou. Procès de Goesman, IV, 280.—Il fait fabriquer des armes pour les insurgens, V, 91.—Sa mission auprès du chevalier d'Eon, 143. Sa comédie du *Mariage de Figaro* fut presque un événement politique ; son *Barbier de Séville ;* imperfection de son éducation littéraire ; il fait intervenir son nom dans tous les chocs de l'opinion, et même dans tous les grands intérêts des puissances, VI, 56 *et suiv.* Sa faveur momentanée dans le public, qui se plaît ensuite à l'humilier ; notice sur les dernières années de sa vie, 60.

Beaumont (Christophe de), archevêque de Paris, persécute les jansénistes ; affaire des billets de confession ; le parlement saisit ses revenus ; caractère et portrait, III, 186 *et suiv.* Il recommence le refus des sacremens ; est exilé, 207. Ses persécutions présentées par Damiens comme cause de son régicide, 274.—Ses démêlés avec Jean-Jacques Rousseau, IV, 145.—Ses démarches auprès de Voltaire dans sa maladie, V, 161.—Il lui fait refuser la sépulture ecclésiastique, 165.

Beauvais, évêque de Sénez ; sa hardiesse évangélique, VI, 112.

Beauvau (le maréchal de), ses goûts nobles, sa bienfaisance, VI, 25. Membre de l'assemblée des notables, 145.

Belle-Isle (le maréchal de) fait résoudre la guerre de la succession d'Autriche ; remplit l'Allemagne du fracas de ses négociations, II, 226. Prépare une révolution de palais en Russie, 239. Sa re-

traite de Prague, 251. On l'a célébré mal à propos, 253. Son gouvernement de Metz; il est employé dans de nouvelles négociations, 276. Envoyé en Provence, est encore une fois confondu dans tous ses projets de gloire; perd son fils au combat d'Exiles, 394 *et suiv.*— Est nommé ministre d'état, promoteur ardent de la guerre de sept ans, III, 288-347. Sa mort, 378.

Belloy (du), poëte dramatique, IV, 157.—Peintre brillant des mœurs chevaleresques; il voulait introduire sur le théâtre français les événemens de notre histoire, VI, 51.

Belzunce (M. de), évêque de Marseille; beau dévouement de ce prélat lors de la peste de 1720, I, 331.

Benoît XIV, pape. Sagesse de ce pontife dans les troubles relatifs aux billets de confession; notice à son sujet, III, 205.

Bernard (Samuel), financier. Secours qu'il fournit à l'état dans les crises de finances, I, 65.

Bernardin de Saint-Pierre, élève de J.-J. Rousseau, reproduit la philosophie de Platon dans ses ouvrages, VI, 49.

Bernis (l'abbé de), protégé de madame de Pompadour, II, 347.—La célèbre dans ses vers: est nommé ambassadeur à Venise, puis conseiller d'état, III, 161. Négocie le traité de Versailles avec l'Autriche; suppositions qui ont eu lieu à ce sujet, 242. Est nommé secrétaire d'état des affaires étrangères, 287. Sages représentations qu'il fait contre la guerre de sept ans; il conseille en vain de faire la paix, 326. Il renouvelle ses instances; est disgracié, 348. Elu cardinal, *ibid.*

Bernstorf, ministre de Danemarck. Son administration paternelle, V, 342.

Berry (duchesse de). Son mariage, ses déréglemens, I, 12. Est soupçonnée d'inceste et de parricide, 54. Orgueil de cette princesse, 148. Ses désordres et sa mort, 257-264.

Berry (duc de), depuis Louis XVI. (*Voyez* ce mot.)

Berthier, intendant de Paris, membre de l'assemblée des notables, VI, 147.

Berthier (Alexandre), se distingue au combat d'Yorck-Town, V, 268.

Bertin, contrôleur général, attaché aux principes des économistes, est sacrifié au parlement, IV, 81. On lui doit l'établissement de l'école vétérinaire, 92.

Berwick (le maréchal de), fils naturel du roi Jacques II, prend du service en France; ses opérations militaires en Espagne et sur le Rhin; est tué au siége de Philisbourg, II, 116. Comparé au maréchal de Villars, 157.

Bezenval (le baron de) est en crédit auprès de la reine Marie-Antoinette, VI, 22. Ce qu'il en dit dans ses mémoires, 24. Anecdotes qu'il raconte sur la conduite des courtisans envers Louis XVI et sur l'excessive bonté de ce monarque, 230.

Bezons (le maréchal de) entre au conseil de régence, I, 126.

Biren, favori de la czarine Anne, obtient le duché de Courlande, II, 148. Nommé régent après la mort de cette princesse, est surpris par Munich, chargé de fers et envoyé en Sibérie, 241.

Biron (maréchal duc de), se distingue à la journée de Fontenoi, II, 328.—Vengeance noble, mais indiscrète, qu'il tire de l'amiral Rodney, V, 216. —Ses goûts nobles, sa bienfaisance, VI, 25.

Blanc (le), entre dans les conseils créés par le régent; ministre de la guerre, I, 127. — Son procès, son exil, II, 50. Il est absous par le parlement, et retenu à la Bastille, 15. Est rappelé au ministère, 51.

Blanchard, mécanicien, traverse le Pas-de-Calais en ballon; honneurs et présens qu'il reçoit, VI, 97.

Blanchelande (le chevalier de), prend l'île de Tabago, V, 259.

Bolingbroke (lord), chef des incrédules en Angleterre, excite Voltaire, III, 38.

Boufflers (le maréchal duc de). Sa conduite à la journée de Malplaquet, I, 3.—Sa belle conduite et ses succès devant Gênes; sa mort; Richelieu jouit de sa gloire, II, 366.

Bougainville, célèbre navigateur, commande l'arrière-garde, lors de la bataille navale perdue par l'amiral de Grasse, dans le canal de Sainte-Lucie, V, 290. Conduit à Saint-Eustache une partie de l'escadre battue, 294.—Ses vastes connaissances; il découvre un nouvel Archipel, visite l'île d'Otahiti, les îles australes et les Indes; émulation que son voyage autour du monde excite parmi nos marins, VI, 65.

Bouillé (le marquis de), gouverneur de la Martinique, surprend l'île anglaise de Saint-Dominique, V, 190. Fait le siége de Tabago et soumet cette île, 259. Prend l'île de Saint-Eustache, 270; et celles de Saba et de Saint-Martin, 272. Fait le siége de la forteresse de Saint-Christophe et s'en empare, 274.—Membre de l'assemblée des notables, VI, 147.

Bourbon (le duc de), surnommé *M. le Duc*, est nommé au conseil de régence en 1715, I, 126. Chef du parti contre les princes légitimés, 160. A la surintendance de l'éducation du roi, 223.—Est premier ministre, II, 2. Son portrait, 3. Empire absolu que prend sur lui la marquise de Prie, 4. Les agioteurs s'emparent de son administration, 8. Veut marier sa sœur au roi, en est détourné; refuse une fille de la czarine et choisit celle d'un roi détrôné, 26 *et suiv.* Sa politique pusillanime; il multiplie les fêtes et accroît le désordre des finances, 38. Est en butte à la haine publique par les vices de son administration, 41. Intrigue contre Fleury,

42. Est disgracié, 46. Son retour à la cour; son mariage avec une princesse allemande, 58.

Bourbon (le duc de), fils du précédent. Son duel avec le comte d'Artois, V, 55. Il paraît au siége de Gibraltar, 209. — Membre de l'assemblée des notables, VI, 148.

Bourdonnaye (la) fait respecter le nom français dans *les mers de l'Inde;* vainqueur à Madras, est victime de la jalousie de Dupleix, II, 408 *et suiv.* — Sa longue oppression; son innocence reconnue; sa mort, III, 224.

Bourgogne (le duc de) prend à la cour la défense du duc d'Orléans accusé de trahison, I, 9. Devient dauphin, 16. Sa mort suit de près celle de son épouse, 24. Regrets de Fénélon sur la perte de ce prince son élève, 25. Rumeurs et accusations qu'elle excite contre le duc d'Orléans, 27.

Brancas (le marquis de), un des amis du régent; est appelé dans ses conseils, I, 127.

Bretagne. Troubles dans cette province; affaires de La Chalotais, IV, 100 *et suiv. et* 251. — Comment elle se termine, VI, 4. Nouveaux troubles à l'occasion des parlemens, 258. Arrogance de la noblesse; ses protestations; arrestation de ses députés; envoi de troupes dans cette province, 259. Ses députés sont remis en liberté, 269. La noblesse refuse de se faire représenter aux états-généraux, 292.

Brienne (M. Loménie de), archevêque de Toulouse, membre de l'assemblée des notables, VI, 146. Réunion qu'il y opère; il est nommé chef du conseil des finances, 172. Son discours à la clôture de l'assemblée annonce un esprit embarrassé, 177. Il décèle ses craintes, 178. Reçoit le titre de ministre principal; ne sait pas prévenir le mouvement de l'Autriche et de la Russie contre la Porte, 201. Rend sa politique méprisable dans la guerre de la révolution de Hollande, 222. Faiblesse et irrésolution de son caractère, 228. Il

s'empare de l'archevêché de Sens et des meilleures abbayes, tandis qu'il exécute des réformes sur les courtisans privilégiés, 229. Mécontentement général qu'excite son avidité, 230. Il négocie avec les chefs de l'opposition du parlement, 233. Trompé dans son espoir, il médite la dissolution de ce corps, 239 - 243. Ses plans sont divulgués; coup d'autorité contre les membres du parlement, 251. Son nom est couvert d'opprobre, 252. Il fait déclarer tous les parlemens en vacances, 255. Sa conduite marquée d'une sorte de vertige; déplorables résultats de son administration, 256 *et suiv.* Il fait arrêter les députés de la noblesse de Bretagne, 259. Il est accablé par les représentations du clergé contre l'édit d'une cour plénière, 262. Ses nouveaux projets; il excite les hommes de lettres à présenter des vues sur l'organisation des états-généraux, et met en avant la question de savoir le rang qu'y occupera le tiers-état; son but était de diviser les trois ordres, 263 *et suiv.* Décrié par ses mesures de finances, autant que par la fausse vigueur et la versatilité de ses opinions politiques; son renvoi du ministère, 265 *et suiv.* Son hôtel est menacé du pillage; il est brûlé en effigie par le peuple, 271.

Brienne (le comte de), *frère du précédent, membre* de l'assemblée des notables, VI, 145. Est nommé ministre de la guerre; son opulence, ses libéralités, 229.

Broglie (le maréchal duc de). Sa répugnance pour les batailles et le séjour des armées françaises en Allemagne; cause de son exil, II, 277.

Broglie (le maréchal duc de), fils du précédent, commande une armée sur le Mein; sa victoire éclatante à Berghen, III, 362. Ses démêlés avec Soubise; il est disgracié, 384. — Il commande une armée destinée contre l'Angleterre, V, 200. — Membre de l'assemblée des notables, VI, 147.

Broglie (le comte de), frère du précédent, confident diplomatique de Louis XV, est exilé, IV, 359. — Reprend sa correspondance avec Louis XVI, V, 140.

Bruce (le chevalier). Son voyage dans l'Abyssinie, VI, 65.

Brun (Écouchard Le), poëte lyrique; détracteur de la plupart des philosophes, il étale dans ses vers une philosophie analytique dont il n'était qu'un adepte vulgaire; son talent apprécié; sa vanité vindicative; il outre le langage de la liberté dans ses rimes audacieuses, VI, 54. Compare Calonne à Sully, 165.

Brunswick (le duc de) commande l'armée prussienne envoyée au secours du stathouder, VI, 221 *et suiv.* Il prend Utrecht et Amsterdam; la facilité de ses exploits leur ôte toute gloire, 224 *et suiv.* Conséquences déplorables que cette expédition eut depuis pour lui-même, 226.

Buffon. Quelques traits de son caractère, III, 111. Sa Cosmologie; son *Histoire naturelle*; il ouvre de nouvelles routes aux savans et aux gens de lettres, 113. Créateur de l'anatomie comparée, 120. — Ses rapports avec madame de Pompadour, IV, 45. — Son éloge par Vicq-d'Azir, VI, 43.

Byron. Ses voyages dans la mer du Sud, VI, 64.

C

CAGLIOSTRO, charlatan; son mémoire, son jugement dans l'affaire du collier, VI, 125 *et suiv.*

Caisse d'escompte, sa création, V, 24. — Elle suspend ses paiemens, VI, 5. (Voyez *Finances.*)

Calas, son procès; détails à ce sujet, IV, 93 *et suiv.* Sa mémoire est réhabilitée, 98.

Calonne, maître des requêtes, sert le duc d'Aiguillon contre La Chalotais, IV, 117. — Protégé par le comte d'Artois, est nommé contrôleur général

des finances, ses moyens, son caractère, 16. Vues extérieures de son administration, VI, 4 *et suiv.* Ses emprunts, ses anticipations, haine des parlemens contre lui, 10. Il prépare le roi à la convocation d'une assemblée des notables, 12. Veut frapper d'un même coup tous les abus de l'administration, et donner une nouvelle face au royaume; développement de ses vues, 134 *et suiv.* Opinion des courtisans à son sujet, 144. Ses ennemis se réunissent pour déconcerter ses projets, 152. Son discours à l'assemblée des notables sur le *déficit* des finances et les moyens de le combler, 156. Les notables se déclarent contre lui, 164. Il veut répondre à ses adversaires; réclamations solennelles contre lui; on dénonce tous les actes de son administration, 168 *et suiv.* Sa disgrâce, 174. Exilé en Lorraine, il passe en Angleterre, où il publie son apologie, 186.

Campistron, poète, est le premier auteur de la fortune du cardinal Albéroni; et comment, I, 75. — Auteur tragique du second ordre III, 1.

Canada (Voyez *Indes orientales*, *Marine* et *Colonies*.)

Canillac (le marquis de), un des amis du régent, entre dans ses conseils, I, 127.

Carteret. Ses voyages dans la mer du Sud, I, 64.

Cassini. Ses travaux astronomiques, III, 17.

Castries (le marquis de) se distingue au combat de Clostercamp, III, 508. — Est nommé au ministère de la marine, V, 242. Intégrité et succès de son administration; esprit de recherche poussé envers lui jusqu'à la dureté et l'injustice, 288. — Sa retraite, VI, 229.

Catherine Ire (l'impératrice), veuve de Pierre-le-Grand, lui succède, et ne lui survit que peu de temps, II, 123. Soupçons sur sa mort, 124.

Catherine II détrône son époux; est proclamée impératrice, III, 391. — Détails à ce sujet, IV,

200. Son caractère et sa politique; son enthousiasme feint pour la philosophie française; précautions violentes pour assurer la tranquillité de son règne, 201 *et suiv.* Elle élève Poniatowski, son amant, au trône de Pologne, 204. Voltaire et d'Alembert cherchent à éveiller sa magnanimité, 327. Elle partage la Pologne, 328. — Applaudit à la révolution d'Amérique, V, 84. Abolit la servitude dans ses domaines, et proclame dans ses ukases quelques maximes de philosophie; veut faire oublier la catastrophe qui l'a fait monter sur le trône, 341. — Son voyage triomphant à travers la Crimée, sa nouvelle conquête; son entrevue avec Joseph II, VI, 194. Quelques circonstances importantes de ce voyage, 196.

Caylus (le comte de). Sa passion pour les monumens et les chefs-d'œuvre de l'antiquité, III, 25.

Cellamare (le prince de), ambassadeur d'Espagne; sa conspiration, I, 226. Elle est découverte, 239. Son arrestation, 242. Le régent le renvoie en Espagne, 247. Il y est comblé d'honneurs par Alberoni, 268.

Chalotais (La), procureur général du parlement de Bretagne, accusé d'un complot pour renverser les lois et la monarchie; son procès contre le duc d'Aiguillon, IV, 116 *et suiv.*, et 251. — Comment se termine, VI, 4.

Chamillard, contrôleur général des finances, et depuis ministre de la guerre; fautes de son administration, I, 61.

Champfort, littérateur, IV, 158. — Des chagrins de vanité le jettent dans la misanthropie; ses productions appréciées, VI, 45. — Poëte du second ordre, 51.

Champion de Cicé (M.), archevêque de Bordeaux, membre de l'assemblée des notables, VI, 150.

Chappe. Ses voyages en Sibérie et en Californie, VI, 67.

Charles VII, empereur d'Autriche, pendant la guerre de la succession, est dépouillé de ses états, II, 256. Sa mort, 317.

Charles XII, roi de Suède, disposé à réunir ses armes à celles du czar Pierre, contre diverses puissances, I, 196. Il meurt victime de la haine de ses sujets, 206.—Etat de la monarchie suédoise après sa mort, II, 211 — Histoire de ce prince, écrite par Voltaire, III, 156.

Charles, physicien, inventeur d'un nouveau genre de ballon, VI, 87. Son ascension avec Robert, dans le jardin des Tuileries, 91. Fragment de son mémoire sur cette grande expérience; son procédé est le seul suivi aujourd'hui pour les ascensions aérostatiques, 95.

Charles (le prince), fils du prince de Ligne; son ascension aérostatique à Lyon, VI, 96.

Charolois (le comte de), prince cruel et féroce; crimes divers qu'on lui impute, II, 59.

Charost (le duc de). Ses goûts nobles, sa bienfaisance, VI, 25.

Chartres (le duc de). (*Voyez* Philippe d'Orléans, surnommé *Égalité*.

Chatam (lord), ses discours éloquens au parlement d'Angleterre sur la révolution d'Amérique, V, 60–86–120–128. Sa mort; honneurs rendus à sa mémoire; son portrait, 130.

Châteauroux (la duchesse de), maîtresse de Louis XV, II, 191 *et suiv.* Dirige le ministère, 270. Décide le roi à aller à l'armée de Flandre, 289. Prend congé de la reine pour rejoindre ce prince à Lille; devient l'objet des plaisanteries du camp; le retrouve encore à Dunkerque, 290. Le suit à Metz, où le roi tombe malade, 295. En reçoit ordre de se retirer; le peuple l'insulte, 296. Est rappelée avec éclat à la cour, 297. Brièveté de son triomphe; elle tombe malade et meurt, 310.

Chevreuse (le duc du). Ses goûts nobles, sa bienfaisance, VI, 25. Membre de l'assemblée des notables, 145.

Châtillon (le duc de) et son épouse sont exilés, et pourquoi, II, 368.

Chaulieu, poëte épicurien, III, 15.

Chaussée (Nivelle de la), crée la comédie pathétique, III, 65.

Chauvelin, garde-des-sceaux et ministre des affaires étrangères, tente de renverser le cardinal de Fleury; est lui-même disgracié, II, 181. Tentative en sa faveur, funeste à ceux qui la font; il meurt dans son exil, 182.

Chevert. Intrépidité de cet officier français, le héros de Prague et d'Egra, II, 251, 303. — Il se distingue à la bataille d'Hasteubeck, III, 301.

Choiseul (le duc de), courtisan de madame de Pompadour, III, 164. Est nommé ministre des affaires étrangères; son caractère, 348. Auteur du second traité de Versailles, 350. Ministre de la guerre, 378. Négocie la paix de 1763, 387. — Partage avec madame de Pompadour la direction de toutes les affaires; reproduit les projets de Machault contre les jésuites, IV, 8 et suiv. Sa haute faveur auprès du roi et de la nation; son ascendant sur madame de Pompadour, 49. Ses moyens de séduction; son portrait, 51. Ses débats avec le dauphin, au sujet des jésuites, 55. Il est calomnié à l'occasion de la mort de madame de Pompadour, 61, et de celles du dauphin, de la dauphine et du duc de Bourgogne, 70. N'est pas partisan de la doctrine des économistes, 89. Fait réhabiliter la mémoire de Calas, 98. Est impliqué dans l'affaire de La Chalotais et des troubles de Bretagne, 114. Rend quelque activité au commerce des Français dans les Indes orientales, 163. Envoie des troupes à Genève pour assurer les droits du parti aristocratique, 164. S'empare d'Avignon et du comtat

Venaissin, 165. Prend possession de la Corse, 178. Fomente le ressentiment des Anglo-Américains contre leur métropole, 186. Fait les apprêts d'une guerre maritime, 192. Politique de ce ministre; ses projets pour l'indépendance de la Pologne et la délivrance des colonies anglaises, 213. Intrigues contre lui à la cour, 219. Il perd de son influence, 234. Négocie le mariage du dauphin avec l'archiduchesse d'Autriche Marie-Antoinette, 235 *et suiv.* Pour se maintenir, il veut décider la guerre, 244. Plan de ses ennemis, 247. Il anime le parlement à poursuivre le duc d'Aiguillon, 253. Sa disgrâce, son exil, 258. Regrets et mécontentement des grands à ce sujet, 260. Constance de son parti, lettre de la duchesse au roi, 281 *et suiv.* Mot du duc sur le comte de Broglie, 330. Levée de son exil, 380.

Choiseul-Gouffier (le comte de) visite les ruines de la Grèce; son *Voyage Pittoresque*; son ambassade à Constantinople, VI, 63. Ses négociations pacifiques entre la Porte et la Russie ne sont point appuyées par son gouvernement, 201.

Clairaut. Voyages de ce savant, III, 51.

Clergé. Coup d'œil sur ce corps à la fin du règne de Louis XIV et pendant la régence, I, 357. — S'oppose à l'impôt du cinquantième, II, 39. Affaires ecclésiastiques, 73. Papes contemporains, Sulpiciens, auxiliaires des jésuites, 75. Concile provincial d'Embrun; persécutions contre l'évêque de Sénez, 77. Légende de Grégoire VII, 80. Enregistrement forcé de toutes les bulles contre le jansénisme, 82. Maximes de l'Eglise gallicane condamnées par Fleury, 84. Résistance du parlement; les curés et les avocats se joignent à lui, 86. — Ses querelles avec le parlement; ses biens sont menacés; édit de 1749 concernant les gens de main-morte, III, 180-184. Affaires des billets de confession, 188 *et suiv.* La cour prend parti pour le clergé contre le

parlement dans les débats de ce corps avec la Sorbonne, 60. Cette faveur est présentée par Damiens comme motif de son régicide, 273. — Calonne propose l'abolition de ses privilèges en matière d'impôts, V, 5. Augmentation de la portion congrue des curés et vicaires, 108. L'usage établi de refuser les évêchés et les bénéfices opulens aux ecclésiastiques roturiers amène une scission entre le haut et le bas clergé, *ibid.* Sacrifices que la plupart des prédicateurs font à l'esprit philosophique, 112. Courage avec lequel le clergé défend ses privilèges dans l'assemblée des notables, 165. Il est mécontent des prélats qui l'y ont représenté, 178 Ses représentations contre l'édit de la cour plénière; sa conduite imprudente, 260. Ses disputes avec le tiers-état pour la représentation aux états-généraux, 277. Comment elles se terminent, 286. Ses cahiers; [illegible] fait le sacrifice de ses privilèges pécuniaires, [illegible] sanctionne la tolérance, en se plaignant de la philosophie, 296.

Clermont-[illegible] (le comte de) se fit, sur ses talens militaires, [illegible] une illusion fatale à la France, I, 10.

Clocheterie (La), capitaine de vaisseau; bravoure de cet officier dans le combat de la *Belle-Poule*, V, 12[illegible]. Sa mort, 295.

Clubs, leur institution; ils répandent le talent de la parole, VI, 290.

Cluzel (De), contrôleur général; ses opérations; il [illegible]t le défenseur des corps privilégiés, V, 22. Fait établir une caisse d'escompte et créer la loterie de France, 24. Sa mort, 33.

Coigneux (l'abbé Le), conseiller au parlement; un des principaux chefs de l'opposition contre la cour, VI, 233.

Coigny (le duc de), premier écuyer admis dans la société intime de la reine Marie-Antoinette, VI, 22. Ses réclamations contre le vœu des notables,

173. Suppression de sa charge ; scène qu'il eut à ce sujet avec Louis XV, 230.
Colardeau, poëte, rappela la poésie à sa première loi, celle de peindre, IV, 158.
Colbert. Son éloge académique par Necker, V, 29.
Colin d'Harleville, poëte comique, doué d'une imagination fraîche et brillante, s'est peint dans le personnage principal de chacune de ses comédies, VI, 56.
Collé, chansonnier brillant, ennemi des philosophes, IV, 275.
Colonies françaises. Leur état de prospérité, III, 220. Affaires en Canada, 230 - 387 - 388. — État des Colonies ; expédition de la Guyanne, IV, 160. — Prodiges de culture à Saint-Domingue et à la Martinique ; germes de prospérité que la paix de 1783 développe dans toutes les Colonies, V, 344. (Voyez Marine.)
Compagnie des Indes. (Voyez *Marine et Colonies*.)
Condamine (La). Voyages de ce savant, III, 5[illegible].
Condé (le prince de), membre de l'assemblée des notables, VI, 148. Se déclare contre les prétentions du tiers-état, 285.
Condillac. Son cours d'études, IV, 153.
Condorcet (Caritat de), philosophe et littérateur, homme de parti, IV, 155. — Sert la cour contre les parlemens, et devient ensuite son ennemi irréconciliable ; ses talens, ses connaissances variées, VI, 41.
Conflans (le maréchal de). Sa fuite infâme devant les Anglais à Brest, III, 366.
Conti (le prince de), 4e du nom. Sa campagne d'Italie, II, 303. Est envoyé en Alsace, 330. Sa gloire sacrifiée à celle du roi, 332. Prend Mons et Charleroi, 349.
Conti (le prince de), 5e du nom, membre de l'assemblée des notables, VI, 149. Son mémoire contre les nouveaux systèmes et les prétentions du tiers-état, 285.

Cook (le capitaine). Ses trois voyages autour du Monde; enthousiasme général qu'inspirent à toute l'Europe les travaux, les découvertes et les sages relations de cet immortel navigateur, VI, 68. Bel hommage qui lui est rendu par la France, 72. Regrets qu'excite sa mort, 73.

Corse. Prise de possession de cette île par les Français; ses différentes révolutions, IV, 167 *et suiv.*

Corvée. (Voyez *Droits féodaux*.)

Cour plénière. Édit pour son établissement; rumeurs et troubles qu'il excite, VI, 243 *et suiv.* — Réclamations du clergé de France, 260. Le roi y renonce, 262.

Crébillon, auteur tragique, III, 10; Sa longue inaction, 61. Son *Catilina*; éloges affectés qu'on lui donne pour humilier Voltaire, 79.

Crillon (le duc de) fait pour les Espagnols la conquête de l'île de Minorque, V, 275. Action de courage et de témérité brillante, 276. La cour d'Espagne lui confie la direction du siége de Gibraltar, 298. Il n'approuve point le plan des batteries flottantes, 300; et cependant s'engage à tout faire pour la réussite de ce projet, 302. Ses opérations sont arrêtées par la paix, 306.

Curtis, capitaine anglais, sauve la vie à 400 hommes dans l'incendie des batteries flottantes dirigées contre Gibraltar, V, 304.

D

DACIER (M. et madame). Leurs savans commentaires, leurs traductions, III, 54.

Damiens assassine Louis XV; son procès, III, 268 *et suiv.*

Dampierre (le comte de). Son ascension aérostatique à Lyon, VI, 96.

Dancour, auteur comique, III, 10.

Danemarck. La liberté des opinions et des écrits

s'introduit sans danger apparent dans cet état despotique; sage administration du ministre Bernstorf, V, 342.

Daubenton, naturaliste, observateur exact et profond; un des créateurs de l'anatomie comparée, III, 113.

Dauphin (le), fils de Louis XV; sa naissance, II, 64. Son voyage à Metz, 296. Son premier mariage, 315. Son second mariage, 384. — Sa faveur momentanée lors de l'attentat de Damiens; sa conduite judicieuse et magnanime vis-à-vis du parlement, III, 274. Ses vues pacifiques offensent son père, 347. — Il est tourné en ridicule par madame de Pompadour, IV, 43. Désigné au roi comme le chef d'un parti, n'encourt que des refus et des disgrâces, 53. Ses débats avec le duc de Choiseul au sujet des jésuites, 55. Sa maladie; portrait de la dauphine son épouse, 56. Mort du duc de Bourgogne leur fils, 57. Sa mort, 62. Regrets que la nation lui donne, 65. Mort de la dauphine; bruits d'empoisonnement, leur réfutation, 69 *et suiv.*

Dauphin (le), fils de Louis XVI; sa naissance; fêtes à cette occasion, V, 285.

Dauphiné. Les trois ordres de cette province se réunissent pour demander le *rétablissement des états particuliers*, VI, 260. Sage rédaction de ses cahiers, 299.

Delille (l'abbé), poëte, rappelle la poésie à sa première loi, celle de peindre, IV, 158. — Ses *Géorgiques*, ses *Jardins*; il fait découvrir une forme, une richesse nouvelle dans notre langue poétique; sa féconde et mobile imagination, VI, 52.

Denain (bataille de) gagnée par le maréchal de Villars, I, 44.

Descartes. Son système; Spinosa le dénature, III, 6. Est commenté par Mallebranche, 7. Combattu par Voltaire, 47.

Desmarets, contrôleur général des finances. Res-

sources par lesquelles il remédie au vide du trésor royal, I, 61. Compte qu'il rend des finances, 136. Le régent l'éloigne de l'administration, 137.
Destouches, auteur comique, III, 62.
Dette publique. (Voyez *Finances.*)
Diderot. Son caractère, ses écrits, ses opinions irréligieuses; il forme le projet de l'Encyclopédie, III, 82 *et suiv.* Est en honneur à la cour, 89. — Ses rapports avec madame de Pompadour, IV, 45. Son beau talent est étouffé par la doctrine du matérialisme, 152. — Il outrage J. J. Rousseau après sa mort; décèle, dans ses vieux jours, les chagrins qui suivent l'athéisme; notice sur sa vie et ses ouvrages, VI, 39.
Dillon (M. de), archevêque de Narbonne, membre de l'assemblée des notables, VI, 145. Y déclare que Calonne trompe le roi, la France et l'Europe, 169.
Domingue (Saint-). (Voyez *Colonies.*)
Dorat. Affectation et légèreté étudiée de ses poésies, VI, 55.
Droits féodaux et seigneuriaux. Edit de 1749 concernant les gens de main-morte, III, 184. — Affranchissement des main-mortables des domaines du roi, et abolition du droit de suite, V, 145. — Suppression de la corvée, VI, 179.
Dubarry (la comtesse), maîtresse de Louis XV; sa faveur, sa présentation à la cour, IV, 222 *et suiv.* Crédit de ses beaux-frères, progrès du scandale, 305. Son renvoi, 342.
Dubois (l'abbé), depuis cardinal. Précepteur et corrupteur du duc d'Orléans, I, 93. Est nommé conseiller d'état; son portrait, 153. Négocie un traité d'alliance avec l'Angleterre, 155. On lui reproche d'avoir soustrait des pièces contre le clergé, dans le procès de Cellamare, 254. Soudoyé par l'Angleterre, fait décider la guerre d'Espagne, 271. Prépare le renvoi d'Albéroni, 277. Profite de la langueur d'âme du régent pour

le gouverner, 335. Veut être premier ministre, 356. Ses plans et manœuvres, 341. Il est nommé archevêque de Cambrai; anecdotes à ce sujet, 342. Il était marié; détails sur son mariage, 344. Son ordination, 345. Son sacre; sa promotion au cardinalat, 346. Innocent XIII, élu pape à cette condition, lui donne le chapeau, 347. Il trompe d'Aguesseau et le cardinal de Noailles, 348. Il entre au conseil de régence; ses prétentions, 351. Conduit une négociation importante avec l'Espagne, 357. Travaille à étendre sa domination; fait exiler le maréchal de Villeroi, 364. Est déclaré premier ministre, 369. Enivré de sa fortune, il trahit tous les défauts de son caractère, 375. Sa mort cause une joie universelle, 378.

Dubois (le chevalier), commandant du Guet, ordonne les exécutions militaires lors des mouvemens séditieux de la place Dauphine; est en butte à la fureur de la multitude, VI, 271.

Ducis, poëte tragique, imitateur de Shakespeare et de Sophocle, remplit la scène française avec honneur, VI, 55.

Duclos, philosophe; ses romans, ses contes, ses bons mots, III, 94. — Ses mémoires historiques, IV, 153.

Dufresny, auteur comique, III, 10.

Dugay-Trouin (René). Son expédition contre Rio-Janéiro, I, 66.

Dumarsais, un des collaborateurs de l'*Encyclopédie*, III, 94.

Dumas (Mathieu) se distingue au combat de York-Town, V, 268.

Dumouriez commande un détachement de Français envoyés au secours de la Pologne; sa conduite dans ce pays, IV, 313 – 323. Il est remplacé par le baron de Viomenil, 325. Agent d'une correspondance secrète avec Louis XV; est embastillé au nom du roi, 329.

Dupaty (le président) sauve de l'échafaud trois

hommes condamnés à la roue par arrêt du parlement de Paris, VI, 106.

Dupleix, gouverneur général à Pondichéry; calomniateur de La Bourdonnaye; est l'ennemi le plus dangereux des Anglais dans l'Inde. II, 408 *et suiv.* — Ses succès, III, 225. Ses revers; son rappel, 228. Il meurt dans la disgrâce, 229.

Dupont de Nemours, administrateur philosophe, élève et ami de Turgot, VI, 110.

Duport. Prosélyte ardent du Mesmérisme, VI, 103. Il est un des principaux chefs de l'opposition du parlement contre la cour; son portrait, 185-233. Trace l'aperçu des institutions philosophiques que les états généraux doivent cimenter. 274. Réclame contre la forme des états de 1614, 275.

E

Economistes. Leur doctrine; Quesnay, Vincent de Gournai, Turgot, IV, 84. Leur influence; édit sur le commerce des grains; progrès de l'agriculture, 89. Ils portent Turgot au ministère, 354.

Edouard (le prince Charles), fils du prétendant; son expedition en Ecosse, II, 338. Edimbourg lui ouvre ses portes; il bat les Anglais à Preston-Pans, 342; et pénètre en Angleterre, 345. Il gagne la bataille de Falkirk, 309. Sa tête est mise à prix, 370. Le duc de Cumberland marche contre lui, 371; le défait complètement à Culloden, 373. Sa fuite; barbarie de ses vainqueurs, *ibid.* Trait de dévouement à sa personne; il aborde en France après cinq mois de déguisement, 575. Supplice de ses partisans, 575. Sa conduite à Paris dément sa gloire, 377. — Il est arrêté à l'Opéra; consent à quitter la France; se réfugie à Avignon, III, 171.

Effiat (le marquis d') entre au conseil de régence, I, 126. Un des amis du régent, 127.

Elliot, gouverneur de Gibraltar; son intrépidité lors du siége de cette place par les armées alliées, V, 299.

Emprunts. (Voyez *Finances.*)

Encyclopédie (l'). Publication de cet ouvrage; dispositions du public et du gouvernement, III, 88. Supprimée par arrêt du conseil, elle reparaît avec faveur, 90.

Eon (le chevalier d'), agent diplomatique de Louis XV et de Louis XVI. Notice détaillée à son sujet, V, 141.

Eprémesnil Duval d'), conseiller au parlement de Paris, adversaire du système de finances de Necker. V, 44. — Ardent prosélyte du Mesmérisme, VI, 13. Adversaire de Lally-Tollendal qui demandait vengeance de l'arrêt du parlement contre son père, 106. On lui attribue la rédaction des mémoires de Cagliostro dans l'affaire du collier, 129. Il est l'idole du peuple en défendant les droits de la noblesse au parlement, 181. L'un des principaux chefs de l'opposition de ce corps contre la cour; son portrait, 184. Il y demande les états-généraux, 198. Ses discours véhémens contre les emprunts, dans une séance royale, 237. Il s'oppose à l'édit en faveur des Protestans, 242. Sonne l'alarme dans le parlement, à l'occasion des édits sur l'établissement des grands bailliages et d'une cour plénière 246. Est enlevé par la force armée au sein de cette assemblée, et conduit aux îles Sainte Marguerite, 251 *et suiv.* Est rappelé de son exil, 279. Ses remords; il craint le peuple dont il est encore l'idole, et forme le projet de défendre l'autorité royale, 274.

Espagne. Derniers évenemens de la guerre de la succession; I, 4. Etat désespéré des affaires de Philippe V; secours que lui envoie Louis XIV, 6. Second mariage de ce prince, 7. Intrigues d'Albéroni et de l'ambassadeur *Cellamare* à Paris, 125 *et suiv.* Flotte espagnole en Sicile, détruite

par l'amiral *Bing*, 266. Déclarations et manifestes contre la France, 269. Hostilités, désastres des Espagnols, renvoi d'Albéroni, 272 *et suiv.* Conclusion de la paix; ses conditions, 280. Négociations d'une double alliance avec les Bourbons, 361. — Changemens à la cour; état de langueur de la monarchie, II, 17 *et suiv.* Renvoi de l'infante promise en mariage à Louis XV; mécontentemens à ce sujet, 24 *et suiv.* Cette cour se rapproche de l'Autriche, 102. Faveur et disgrâce de son ambassadeur Riperda, 107. Rupture avec l'Angleterre; siége de Gibraltar, 109. Traité de Paris, sous la médiation de la France, 111. Négociations avec la France et l'Angleterre, suivies du traité de Séville, 113. Invasion de Naples par D. Carlos, 163. Traité qui assure à ce prince la possession des Deux-Siciles, 175. Mécontentement de la reine au sujet de ce partage, 179. Elle y accède enfin, 180. Rupture avec le Portugal; guerre sourde avec l'Angleterre, 196. Convention du *Pardo* rejetée par les Anglais, 198. Succès en Amérique contre l'Angleterre, 281. Revers en Italie; la France y envoie une armée, 282. Campagne de 1744 en Italie; brillant début des Français et des Espagnols réunis, 303 *et suiv.* Mariage d'une infante avec le dauphin de France, et de l'infant don Philippe avec la fille aînée de Louis XV, 313. Nouveaux succès en Italie, 332. Mésintelligences, mauvaises opérations, désastres, 350 *et suiv.* Mort du roi; Ferdinand VI monte sur le trône, 360. Coup-d'œil sur cette puissance. 380.—Mort de Ferdinand VI; pacte de famille, III, 380. Perte de Cuba et des îles Philippines; paix avec l'Angleterre et le Portugal, 389 *et suiv.* — Dispositions de cette puissance; le duc d'Aranda seconde les projets de Choiseul pour arrêter les usurpations maritimes de l'Angleterre, IV 193. On renonce à ces projets, 537. — L'Espagne se rend médiatrice entre l'Angleterre et la

France, et se déclare pour celle-ci, V, 197. Son manifeste contre l'Angleterre, 200. Reprise de la Floride ; conquête de l'île de Minorque et du fort Saint-Philippe, 274. Siége de Gibraltar ; désastres des troupes alliées, 297 *et suiv.* Paix entre la France, l'Espagne, la Hollande et l'Angleterre, 329. Les cachots de l'inquisition ne s'ouvrent point, mais les bûchers en sont à peu près éteints, 343.

Estaing (le comte d'), commandant d'escadre ; son expédition dans l'Amérique septentrionale ; il annonce faiblement la marine française dans le Nouveau-Monde, V, 181. Dommages de son escadre dans l'expédition de Rhode-Island, 184. Funeste combat de Sainte-Lucie, 190. Il fait la conquête de l'île de Saint-Vincent et de la Grenade, 205. Malheurs qu'il éprouve sous les murs de Savanah, 207. Ses revers honorés par sa bravoure ; Il cesse d'être employé, 212. — Membre de l'assemblée des notables, VI, 148.

Estrées (le maréchal d') préside le conseil de la marine, I, 127. — Avait failli épouser la fille du roi Stanislas, II, 32. — Il commande l'armée française en Hanovre ; intrigues contre lui ; il est victorieux et destitué, III, 299 *et suiv.*

Etats-généraux, sont demandés par le parlement, VI, 187. Louis XVI prend l'engagement de les convoquer, 236. Le clergé réclame la parole du roi, 260. Le monarque les promet pour le 1er mai 1789, 262 ; et invite tous les corps du royaume, toutes les sociétés savantes, à lui adresser des mémoires sur le meilleur mode de leur composition, *ibid.* Le parlement réclame la forme des états de 1614, 274. Convocation de l'assemblée des notables pour leur organisation, 280. Le roi décide la double représentation pour le tiers-état, et la délibération séparée des trois ordres, 286. Election des députés, 289. Majorité imposante pour le

parti démocratique, 292. Cahiers des trois ordres, 295.

Eugène (le prince) de Savoie; son origine, ses exploits, sa grande âme, son esprit distingué, sa mort, II, 204.

F

Farnèse (Alexandre), marié secrètement avant d'être cardinal, et devenu pape sous le nom de Paul III, donne à son fils les duchés de Parme et de Plaisance, I, 77.

Farnèse (Elizabeth), princesse de Parme, épouse de Philippe V, roi d'Espagne; son inhumanité envers la princesse des Ursins, I, 80 *et suiv.*

Fayette (marquis de la); son départ pour l'Amérique; major-général de l'armée des insurgens, V, 95. Il seconde Washington, 120-183. Ses instances auprès de ses compatriotes pour venir au secours des Américains; sa querelle avec le comte de Carlisle, 187. Il revient d'Amérique; est nommé major-général dans l'armée du maréchal de Broglie, 290. Sa campagne contre Cornwallis dans la Virginie, 263. Il se distingue à Yorck-Town, 267. — Membre de l'assemblée des notables, VI, 146.

Fénélon. Regrets de ce prélat sur la mort du duc de Bourgogne son élève, I, 25. — Son *Télémaque;* effet de ce grand ouvrage, III, 9.

Finances. Leur état à la mort de Louis XIV; la banqueroute est proposée, I, 135. Refonte des monnaies, 157. Réduction de la dette d'état, par le moyen du *visa*, 138. Chambre ardente contre les traitans, 139. Amélioration des finances, 288. Banque de Law; trompeuse abondance, 298 *et suiv.* Edit qui défend à qui que ce soit d'avoir plus de 500 fr. en or ou argent, 311. Les actions de la banque sont réduites de moitié; mécontentement du public et du parlement; cette mesure est révoquée, 313. Fin du système; seconde opé-

ration du *visa*, 322. — Impôt du cinquantième; opposition des grands et du clergé; remontrances du parlement; enregistrement de l'édit dans un lit de justice, II, 39 *et suiv.* Etat des finances sous l'administration du cardinal Fleury, 65 *et suiv.* Retranchement sur les rentes; remontrances du parlement; une partie des rentes supprimées est rétablie, 68. — Prodigalités de la cour; désordres dans les finances, III, 154. Les biens ecclésiastiques menacés; édit de 1749 concernant les gens de main-morte; impôt du dixième réduit au vingtième, 180-184. Impôt de deux vingtièmes pour les besoins de la guerre, 266. Détresse de la France; opérations financières de Silhouette; édit de subvention remplacé bientôt par un 3e vingtième, 371. — Embarras des contrôleurs généraux après la paix de 1763; prolongation des impôts; accroissement de la dette publique, IV, 80. Doctrine des économistes, 84. Edit sur le commerce des grains, 89. Opérations financières de l'abbé Terray, 289. Elémens d'une révolution prochaine dans l'état des finances, 294. Révocation de l'édit sur la liberté de l'exportation des grains, 297. Opérations et édits de Turgot, 356-400. — De Clugny, V, 22. Création d'une caisse d'escompte et de la loterie de France, 24. Opérations de Necker; emprunts, 26 *et suiv.* *Compte rendu* de ce ministre, 245. Sa disgrâce est regardée comme une calamité publique, 283. Opérations de Joly de Fleury; nouveaux emprunts, nouveaux impôts, 285. Sa disgrâce, 288. — D'Ormesson lui succède; vains essais de prudence et d'économie; rareté du numéraire; la caisse d'escompte suspend ses paiemens, VI, 5. Ministère de Calonne, 6 *et suiv.* Ouvrage de Necker sur l'*administration des finances*, 8. Calonne continue le système des emprunts, et augmente de beaucoup les anticipations, 10 *et suiv.* Relevé des dépenses de l'état, 113. *Déficit* dans les finances, exposé par Calonne

dans l'assemblée des notables ; moyens proposés pour le combler, 156 *et suiv.* Renvoi de Calonne ; Fourqueux et Loménie de Brienne lui succèdent, 170. Impôts du timbre et subvention territoriale ; opposition du parlement qui se reconnaît incompétent pour l'enregistrement de ces édits ; ils sont enregistrés dans un lit de justice, 189 *et suiv.* Et retirés, 235. Prorogation du second vingtième, *ibid.* Projet d'emprunts successifs et graduels de 420 millions, mal accueilli par l'opinion publique ; combattu par le parlement, et retiré par la cour, 236 *et suiv.* Désordres de l'administration de Brienne, 256 *et suiv.* Paiement des rentes partie en numéraire et partie en assignats ; rumeur et effervescence à ce sujet ; renvoi de Brienne ; retour de Necker au ministère, 266.

Fitz-James, évêque de Soissons, et premier aumônier de Louis XV ; reproche au roi le scandale de ses amours ; est exilé, II, 294-308.

Fleury (l'abbé), confesseur du roi ; ses ouvrages ; sa neutralité dans les démêlés relatifs à la bulle, I, 338.

Fleury, évêque de Fréjus, précepteur de Louis XV. Sa modestie, son désintéressement, I, 360. Sa conduite à l'occasion du mariage du roi, 362. Il disparaît de la cour ; regret du roi ; il revient, 368. — Fait nommer au ministère le duc de Bourbon ; participe à l'administration ; son genre de vie, II, 1 *et suiv.* Intrigue contre ce prélat ; il annonce sa retraite au roi qui le rappelle, 42 *et suiv.* Il enseigne à ce prince la dissimulation, 45. Est nommé ministre d'état, 50. Etat des finances sous son administration ; heureux effets de son économie, 65, et de son opération sur les monnaies, 66. Faute de ce ministre, nuisible au crédit public, 68. Comparé avec Sully et Colbert, 71. Il renoue les liens de la Martinique avec la métropole, 72. Il est promu au cardinalat, 74. Force le parlement à enregistrer toutes les bulles contre le janse-

nisme, 82. Fait cesser les prétendus miracles de Pâris, 97. Conjuration des Marmouzets, 100. Il fait cesser la guerre entre l'Espagne et l'Angleterre, 110. Motifs de son attachement à cette dernière puissance, *ibid.* Il ramène l'intelligence entre la France et l'Espagne, 112. On le pousse à la guerre avec l'Autriche, 136. Il se presse de négocier, 172. Vaines tentatives de Chauvelin pour le renverser, 181. Intrigue pour l'élévation de son neveu, 188. Arbitre de l'Europe dans plusieurs occasions, 194 *et suiv.* S'oppose vainement à la guerre de la Succession d'Autriche; garde le pouvoir lorsqu'il ne peut plus maintenir la paix, 226. Veut négocier; est joué par Marie-Thérèse, 247. Sa mort, 264. Son portrait, 266.

Fontaine, physicien; son ascension aérostatique à Lyon, VI, 99.

Fontenelle, choisi par le régent pour répondre aux manifestes de l'Espagne, I, 272. Son influence sur les lettres; les *Mondes*, *Histoires des Oracles*, *Histoire de l'Académie des Sciences*, III, 12 *et suiv.* Les *Éloges des Savans*, 53. On lui attribue une révolution philosophique dans les esprits, 59.

Fontenoy (Bataille de). Détails sur cette journée, II, 326 *et suiv.*

Force (de duc de la). Son procès, I, 352.

Fosse (La), auteur tragique, III, 11.

Fourcroy, brillant interprète de la nouvelle chimie, VI, 85.

Fourqueux, conseiller d'état, membre de l'assemblée des notables, VI, 146. Contrôleur général des finances, 171.

Fox (Charles), chef de l'opposition dans le parlement d'Angleterre; ses talens, son caractère, V, 87. Son discours énergique contre les ministres, à l'occasion des désastres des armées anglaises, 279. Il est nommé secrétaire d'état, 282. Comment il affaiblit sa renommée; il est éconduit du ministère

par Pitt; origine de leur lutte politique, 314. Est à la tête de la ligue parlementaire contre les ministres auteurs de la paix de 1783; reprend sa place au ministère; est bientôt renversé de nouveau, 336.

Franc (le) *de Pompignan*, auteur tragique; il éclate contre les philosophes au plus haut point de leur puissance, III, 66. — Prophéties menaçantes de ses derniers ouvrages, VI, 111.

France (la). Son état en 1709, I, 1 *et suiv.* Perte de la bataille de Malplaquet, 3. Affaires d'Espagne, 4. Mort des trois dauphins et de la dauphine, 15. Soupçons et rumeurs du peuple à cette occasion, 27. Affaires du dehors; la fortune change; victoire de Denain, 41. Nouveaux succès, suivis de la paix d'Utrecht, 44; et de celle de Rastadt, 50. Querelles du jansénisme, 56. Déplorable état des finances, 60. Triste situation des esprits, 87. Mort de Louis XIV. Convocation du parlement, 106 *et suiv.* Louis XV et régence, 125. Etat déplorable des finances, 135 *et suiv.* Affaires des princes légitimés, 160 *et suiv.* Autres querelles, 167. Affaires extérieures; troubles de l'Angleterre, 169. Traité d'alliance entre cette puissance et la France, en 1717, 186. Combat d'artifices entre les deux cours, 188. L'empereur d'Autriche accède à la triple alliance, 211. Suite des discordes entre les grands, 213. Lit de justice, 219 *et suiv.* Conspiration de Cellamare; 226 *et suiv.* Affaire de Bretagne, et supplice des nobles bretons, 250. Guerre d'Espagne, suivie de la paix de 1720, 271 *et suiv.* Law et son système; prétendues mines d'or de la Louisiane; compagnie d'occident; ivresse de la nation; fin du système et ses résultats, 283 *et suiv.* Négociations pour le Mariage de Louis XV, 362. Ministère du cardinal Dubois, 349. Et du duc d'Orléans, 378. Mort du régent, 382. — Ministère du duc de Bourbon, II, 2. Renvoi de l'infante d'Espagne, 24. Mariage

du roi, 35. Faste de la cour, désordre des finances, 38. Lit de justice pour l'impôt du vingtième; disette, 41. Emeutes à Paris et dans les provinces, 45. Ministère du cardinal de Fleury, 49. Mœurs de la cour, 64. Affaires ecclésiastiques, 73 *et suiv.* Médiation de la France, suivie du traité de Paris entre l'Espagne et l'Angleterre, 111. Guerre de Pologne, 137. Campagne en Italie, 150. Opérations militaires sur le Rhin, 153. Acquisitions de la Lorraine, 175. Prospérité de la France, 180. Son intervention pour la paix entre la Porte Ottomane et l'Autriche, 209. Son alliance avec la Bavière dans la guerre de la succession d'Autriche, 227 *et suiv.* Situation critique des Français en Bohême, 248. Retraite de Prague; évacuation de la Bavière; défaite de Dettingen; triste résultat des deux campagnes de Bohême, 250-263. Mort du ministre Fleury, 264. Composition du ministère, 270. L'art militaire semble languir, 275. Intelligences avec la Prusse contre l'Autriche; plan de conquête des Pays-Bas, 279. Envoi d'une armée en Italie au secours de l'Espagne, 285. Projet de descente en Angleterre, 284. Préparatifs à ce sujet, 285. Combat naval devant Toulon, 286. On renonce à la descente, 288. Campagne des Pays-Bas; tout est sacrifié pour son succès; le roi va à l'armée, 289. Déclaration de guerre à la reine de Hongrie; prise de Menin, Ypres, Furnes, etc., 290. Progrès des ennemis sur le Rhin; ils entrent en Alsace et menacent la Lorraine, 292. Envoi de secours en Alsace, 295. Maladie du roi à Metz; alarmes de la nation; réjouissances pour son rétablissement, 298. Campagne des Français et des Espagnols en Italie; succès de leurs armes; détails à ce sujet, 303 *et suiv.* Mariage du dauphin avec une infante d'Espagne; fêtes à cette occasion, 315. Guerre de Flandre; bataille de Fontenoy, prise

de Tournai, de Gand, d'Ostende, 302 *et suiv.* Succès en Italie; bataille de Bassignans, prise de Milan, 350 *et suiv.* Campagne défensive sur le Rhin, 352. Prise de Bruxelles; fêtes brillantes à la cour; ivresse des Français; le maréchal de Saxe en est l'objet, 345 *et suiv.* Prise d'Anvers, Mons et Namur, 348. Victoire de Raucoux, 352. Mésintelligences, mauvaises opérations, désastres en Italie, 356. Perte de la bataille de Plaisance; l'Italie est évacuée, 358. Coup d'œil sur cette puissance et sur la cour, 383. Second mariage du dauphin avec une princesse de Saxe, 384. Campagne de Hollande; victoire de Lawfelt; siége et prise de Berg-op-Zoom, 386 *et suiv.* Progrès des ennemis en Provence; bataille d'Exiles funeste aux Français, 394. Tentatives des Anglais sur les côtes de Bretagne; combat naval au cap Finistère; coups portés à la marine française, 405. Succès dans les Indes, 408. Situation à la fin de la guerre, 410. Suspension d'armes et négociations; Paix d'Aix-la-Chapelle; ses conditions, 412. — Tableau de la cour depuis 1748 jusqu'en 1754, III, 152. Désordres des finances, 154. Multiplicité de partis et de cabales dans l'état, 178. Troubles à l'occasion des billets de confession, 188, *et suiv.* Naissance de Louis XVI, 203. Situation intérieure : embellissemens; ponts, canaux et grandes routes; monumens; manufactures, commerce, agriculture, etc., 209 *et suiv.* Prospérité des colonies, 220. Affaires des Indes et au Canada, 225 *et suiv.* Traité d'alliance avec l'Autriche, 256. Expédition de Mahon, 242 *et suiv.* Armement contre la Prusse; considérations préliminaires sur la guerre de sept ans, 261 *et suiv.* Querelle de la Sorbonne et des parlemens, 264. Assassinat de Louis XV par Damiens, 268 *et suiv.* Succès en Hanovre, 299. Perte de la bataille de Rosback, 314. De celle de Crevelt,

340. Succès dans la Hesse, 342. Situation de la France : désolation dans les campagnes ; plus d'enthousiasme militaire ; querelles, insubordination dans les camps, 343. Descente des Anglais sur les côtes ; bâtimens incendiés à Cherbourg et à Saint-Malo ; ils sont battus complètement à Saint-Cast, 344. Nouveau traité d'alliance avec l'Autriche, 350. Considérations générales sur la guerre de sept ans, 352. Opérations des Français sur le Rhin ; bataille de Berghen, 362. Et de Minden, *ibid.* Affaires maritimes : combat naval de Lagos ; déroute de l'escadre de Brest ; perte de la Guadeloupe et de Québec ; expédition de Lalli dans l'Inde, 364 *et suiv.* Détresse de la France ; opérations financières de Silhouette ; édit de subvention, 371 *et suiv.* Opérations militaires ; dévouement de d'Assas ; Combat de Clostercamp, 376. Pacte de famille, 379. Marches dans la Hesse et la Westphalie ; double retraite de Broglie et de Soubise, 382. Ministère de Choiseul ; dispositions des esprits, 385. Perte de la Martinique, du Canada et de tous les établissemens dans les Indes orientales ; prise de Belle-Isle par les Anglais ; négociations avec l'Angleterre, suivies de la paix de Paris, 388 *et suiv.* — Affaires des jésuites ; leur abolition, IV, 1 – 37. Tableau de la cour après la paix de 1763, 38. Mort du dauphin et de la dauphine ; nouvel aspect de la cour, 58 *et suiv.* Mort de la reine, 75. Situation embarrassante des finances, 81. Economistes, 84. Procès de Calas, 93. Supplice de Labarre, 98. Procès de Lalli, 102. Troubles de la Bretagne, 110. Procès de La Chalotais, 116. Expédition de la Guyanne, 160. Affaires d'Avignon et du comtat Venaissin, 165. Prise de possession de la Corse, 167. Intrigues de la France en Amérique, 186. Apprêts d'une guerre maritime, 192 *et suiv.* Mariage du dauphin ; fêtes à cette occasion ;

événement malheureux de la place Louis XV, 235 *et suiv.* Renvoi de M. de Choiseul; opération du chevalier Maupeou contre les parlemens; mécontentement général, 258 *et suiv.* La France est avilie dans ses relations diplomatiques, 321. Faibles secours envoyés en Pologne; les Français soutiennent un siége glorieux dans le château de Cracovie, 325. La France renonce au projet d'une guerre maritime concertée avec l'Espagne, 337. Mort de Louis XV et avénement de Louis XVI, 340 *et suiv.* Ministère de Maurepas, 349. Retour des parlemens, 360. Ministère de Turgot, ses partisans, ses édits, 365. Disette factice, mouvemens séditieux, 375. Sacre de Louis XVI, 379. Ministère de Malesherbes, 381. Et du comte de Saint-Germain, 386. — Ministère de Necker, V, 26 *et suiv.* Dispositions de la nation relativement à la révolution des Etats-Unis. Franklin en France. Départ de La Fayette pour l'Amérique, 90 *et suiv.* La France reconnaît l'indépendance des Etats-Unis, fait avec eux un traité d'amitié et de commerce, et se prépare à une guerre maritime, 136. Différentes sortes de débats polémiques en France, 138. Voyage de l'empereur Joseph II, 147. Mort de Voltaire et de J. J. Rousseau, 164. Guerre d'Amérique; combats de la *Belle-Poule* et d'Ouessant; expédition dans l'Amérique septentrionale, 169 *et suiv.* L'Espagne se réunit à la France contre l'Angleterre, 197 *et suiv.* Exaltation des esprits après la conquête de la Grenade, 206. Le gouvernement veut conduire plus vivement la guerre, 239. Plan des opérations pour l'année 1781, 250. Les Français prennent l'île de Tabago, 258. Victoires navales, 265 *et suiv.* Nouveau ministère, 282. Renvoi de Necker, 283. Joly de Fleury lui succède, 284. Mort du comte de Maurepas et de Turgot, 286. Bataille navale perdue par le comte de Grasse, 289. Siége de Gibraltar, 297. Affaires des Indes orientales; expédition de Suffren; se-

cours donnés à Hyder-Ali et aux Hollandais, 307. Traité de paix entre la France, l'Espagne, la Hollande et l'Angleterre, 329. Quelques objections faites contre la paix; la majorité du public y applaudit; vives espérances qu'on en conçoit, 357 *et suiv.* Résultats généraux de la guerre d'Amérique; la religion est sans empire et la monarchie sans vigueur; les mœurs deviennent plus aimables et plus relâchées, 346. Représailles atroces de la guerre d'Amérique exercées par l'Angleterre, qui contribue beaucoup à susciter des troubles en France, et surtout à en prolonger les funestes résultats, 349. — Dispositions des esprits après la paix de 1783; faiblesse du gouvernement; esprit d'indépendance de tous les Français; relâchement de tous les ressorts de la monarchie, VI, 1 *et suiv.* Ministère de d'Ormesson, 5. Calonne lui succède, 6. Tableau de la cour à cette époque, 20 *et suiv.* Progrès des beaux-arts, des sciences et de la philosophie, 33 *et suiv.* Expéditions de Bougainville et La Pérouse, 64 *et suiv.* Invention des ballons, et ascensions aérostatiques, 85 *et suiv.* Mesmer et le magnétisme animal, 99. Influence de différens procès sur l'opinion; la France aspire à la réforme de ses lois criminelles, 105. Scission dans le clergé et dans l'armée, 108. Prophéties menaçantes, 111. Etat statistique de la France, 113. Procès du collier, 119 *et suiv.* Sentiment de malveillance qu'il révèle contre le gouvernement, 133. Convocation de l'assemblée des notables : effets divers qu'elle produit sur les esprits, 143 *et suiv.* Prélude de la révolution, 152. Mort de M. de Vergennes; ministère de Montmorin, 153. Disgrâce de Calonne; ministère de Brienne, 170 *et suiv.* Edit de l'impôt territorial et du timbre; opposition du parlement; symptômes de tumulte à ce sujet, 178 *et suiv.* Le parlement se déclare incompétent, et demande la convocation des états-généraux, 189. Les édits

sont enregistrés dans un lit de justice, 190. Agitations dans les esprits; crainte d'un soulèvement général; exil du parlement à Troyes, 191. Traité de commerce avec la Russie, 201. Et avec l'Angleterre, 212. La France offre sa médiation aux deux partis, dans la révolution de Hollande; inutilité de cette démarche, 216. L'abandon dans lequel le gouvernement laisse les patriotes hollandais, après les avoir excités à prendre les armes, intéresse la générosité de la nation, 223. Un asile et des secours leur sont offerts après leur défaite, 226. Changemens divers dans le ministère, 229. Le retour du parlement célébré dans la capitale comme un premier triomphe remporté sur le despotisme, 235. Séance royale au parlement; exil du duc d'Orléans; l'opinion publique se prononce contre le système des emprunts, 236 *et suiv.* Edit qui rend aux Protestans le droit de citoyens, 243. Edit pour l'établissement des grands bailliages et d'une cour plénière; protestations du parlement de Paris; arrestation de Goislard et d'Eprémesnil; mouvemens populaires excités par l'Angleterre et le duc d'Orléans, 243 *et suiv.* Désordres de l'administration, 256. Troubles en Bretagne, 258. Réclamations de la province du Dauphiné et du clergé de France, 260. Renvoi de Brienne, et retour de Necker au ministère, 265. Rentrée du parlement; tumultes, émeutes à cette occasion, 270. Seconde assemblée des notables, 280. États-généraux et cahiers des trois ordres, 296.

Francklin donne aux Américains le signal de l'insurrection, V, 75. Rédige leur déclaration des droits, 78. Sa mission en France; accueil qu'il y reçoit, 92. Plan qu'il communique à la cour pour la décider à secourir les Américains, 135.

François Ier, roi de Hongrie, est élu empereur d'Autriche, II, 333. — Sa mort, IV, 195.

Frédéric II, dit *le Grand*, roi de Prusse. Sa jeu-

nesse ; dureté de son père à son égard, II, 215. Ses liaisons avec Voltaire, 217. Son avénement au trône, 220. Son entrée en Silésie, 222. Bataille de Molwitz, 224. Seconde victoire ; la paix de Breslaw lui assure la Silésie, 248. Il abandonne les alliés dans la guerre de la succession d'Autriche, *ibid.* Voltaire est envoyé auprès de lui ; honneurs qu'il lui rend ; se rapproche de la France contre l'Autriche, 279. Entre en Bohême, contient la Saxe et menace la Moravie, 300. Situation critique de son armée ; il s'éloigne de ses conquêtes et abandonne Prague, 302. Craint pour la Silésie ; appelle en vain les Français en Allemagne, 317. Est repoussé dans ses états, 318. Justice qu'il rend au maréchal de Saxe, 328. Embarras de ce prince ; il demande la paix, l'Autriche la lui refuse, 334. Il gagne la bataille de Friedberg, 335. Et celle de Sohr, 336. Il envahit la Saxe ; entre à Dresde, 337. Et y fait la paix avec Marie-Thérèse, 338. — Ses liaisons et querelles avec Voltaire ; rupture éclatante, III, 137. Il fait arrêter le poëte à Francfort, 139. Ligue générale contre ce prince, 231. Il envahit la Saxe, 256. Gagne la bataille de Lovositz, 258. Et fait l'armée saxonne prisonnière, 260. Préparatifs des puissances contre lui, 287. Il entre en Bohême, 289. Gagne la bataille de Prague, 290. Perd celle de Kolin, 294. Et celle d'Hastenbeck ; convention de Closter-Sévern, 301 *et suiv.* Il paraît désespéré de sa situation ; son épître à Voltaire en cette circonstance, 307. Il se rend en Saxe, 312. Est vainqueur à Rosback, 314. Il retourne en Silésie ; gagne la bataille de Lissa, 321. Secours qu'il reçoit de l'Angleterre ; rupture de la convention de Closter-Sévern ; succès de l'armée hanovrienne sous le prince Ferdinand, 328. Il assiége Olmutz, abandonne la Moravie et rentre en Bohême, 331. Batailles de Zorndorff, de Hochkirch, 333 *et suiv.* Il répare ses revers, 339.

Combat de Crévelt, 340. Bataille de Francfort, 357. Campagne du prince Henri dans la Saxe; Combats de Maxen et de Landshut, 359. Batailles de Lignitz et de Torgan, 374. Triste situation du roi; il s'allie avec la Russie, 390. Paix entre les puissances belligérantes, 392. — Sage administration de ce prince; sa modération politique; il propage l'irréligion en France, IV, 198. Ses entrevues avec l'empereur Joseph II, 314. Il partage la Pologne, 328. — Condamne hautement les principes des Toris d'Angleterre, et professe de l'admiration pour les sages du congrès américain, V, 80. Se déclare le vengeur du prince des Deux-Ponts, dont Joseph II voulait envahir l'héritage, 195. S'occupe du bonheur de son peuple dans sa vieillesse; fait prospérer un état sans créer une nation, 341. — Sa mort; ressources qu'il laisse à son successeur, VI, 192.

Frédéric-Guillaume II, roi de Prusse, prince prodigue, et d'un caractère indéterminé, se précipite dans les entreprises les plus téméraires; son portrait, VI, 192. Envoie des troupes au secours du Stathouder, et soumet la Hollande; conséquences déplorables pour lui de cette expédition, 221 *et suiv.*

Freteau, conseiller au parlement, un des chefs de l'opposition contre la cour; son exil, VI, 233-239.

G

Gaillard, historien et philosophe bienveillant, VI, 45.

Galissonière (marquis de la), gagne la bataille navale de Port-Mahon, III, 240.

Gênes. Prise de cette ville par les Autrichiens, qui l'accablent de contributions; soulèvement des habitans, qui les chassent; secours envoyés par la France; délivrance totale de cette ville, II, 362 *et suiv.*

Genève. Discordes et troubles dans cette ville; projet d'une ville rivale sur le lac, IV, 165.
Gentil, savant astronome; ses voyages dans les Indes, VI, 62-67.
Gerbier, avocat; son éloquence, VI, 107.
Germain (le comte de St-), grand partisan de la discipline allemande, III, 298. Est battu à Crévelt et rappelé, 342. — Nommé ministre de la guerre, IV, 386. Notice à son sujet, 387. Ses plans de réforme, 389. — Essai malheureux d'un nouveau système de discipline; sa disgrâce, V, 20.
Gessner, poëte allemand; ses *pastorales*, VI, 53.
Gibraltar assiégé par les Espagnols, II, 109. — Les Anglais approvisionnent cette place, dont la possession avait été pour eux le prix facile et inespéré d'une surprise, V, 297. Expédition des Français et des Espagnols pour la leur reprendre; ils en font le siége, 299. Destruction des batteries flottantes; perte considérable des assiégeans, 302 *et suiv.* Howe ravitaille la place, malgré la présence d'une escadre considérable, 304. Le siége est continué sur un plan nouveau, mais la paix arrête ses travaux, 306.
Gilbert, poëte satyrique; ses talens, sa mort.
Girardin (le marquis de), ami de J. J. Rousseau, le reçoit à Ermenonville, VI, 167; et fait placer son tombeau dans l'île des Peupliers, 168.
Goertz (le comte de), ministre suédois, arrêté en Hollande, et pourquoi, I, 198. Le czar Pierre obtient sa liberté, 203. — Il a la tête tranchée, II, 211.
Goislard de Monsabert, conseiller au parlement; un des chefs de l'opposition contre la cour; est enlevé par la force armée au sein de cette assemblée, et conduit dans une prison d'état, VI, 253. Est rappelé de son exil, 269.
Gournai (Vincent de), intendant du commerce, un des chefs des économistes, IV, 85.

Grains (Commerce des). Edit pour la libre exportation, IV, 89. Il est révoqué, 297. — Nouvel édit pour la liberté de la circulation intérieure et de l'exportation, VI, 179.

Grange-Chancel (La). Ses Philippiques contre le régent, I, 387.

Grasse (le comte de), amiral français, inhabile aux grandes combinaisons de la tactique navale, V, 256. Son départ pour les Antilles, et combats sur cette mer, 257. Il entre au port de la Martinique, 258. Et dans la baie de Chesapeack, 259. Victoire navale, 265. Félicitations qu'il reçoit du congrès, 269. Double faute de cet amiral devant Saint-Christophe; mépris que les officiers de son escadre conçoivent pour ses talens, 272. Bataille navale qu'il perd contre les Anglais, 289. Il se rend à l'amiral Hood, 295. Est conduit en Angleterre; y est l'objet d'une admiration et d'un enthousiasme excessifs, tandis qu'en France son nom est dévoué à l'outrage, 297.

Gresset. Sa comédie du *Méchant*, caractère de son talent, III, 65.

Guerre d'Amérique. (Voyez *Amérique*, *Angleterre*, *France*, etc.)

Guerre de la succession d'Autriche. (Voyez *Autriche*, *France*, *Prusse*, *Bavière*.)

Guerre de la succession d'Espagne. (Voy. *Espagne*, *France*.)

Guerre de sept ans. (Voyez *Autriche*, *France*, *Prusse*.)

Guiche (le duc de), colonel des Gardes françaises, vendu au duc d'Orléans, I, 109. Entre dans les conseils créés par le régent, 127.

Guichen (le comte de), commandant d'escadre, remplace le comte d'Estaing; soutient plusieurs batailles glorieuses contre l'amiral anglais Rodney, V, 218 *et suiv.* Son départ inopiné pour l'Europe, 251.

Guillaume V, Stathouder, II, 383. — Sa conduite

suspecte pendant la guerre d'Amérique, VI, 211. Les Hollandais le forcent à se rapprocher de la cour de France, 212. Attentats contre ses prérogatives; émeute qu'il excite à La Haye contre les chefs du parti populaire, 214. Intrigues de son épouse, qui en fait le vassal de l'Angleterre et de la Prusse, 215. Il fait marcher ses troupes contre la ville d'Utrecht; elles sont repoussées par les patriotes, 216. Langage arrogant qu'il tient aux Hollandais, 217. Il affronte la France sans ménagement, 218. Les Etats de Hollande le déclarent déchu de tous ses emplois; son épouse est arrêtée, 219. Anecdote relative au voyage de cette princesse, 220. Soumission de la Hollande; le stathouder et son épouse jouissent avec arrogance d'un succès humiliant, 223. Destitutions, exils et confiscations de biens qu'ils prononcent contre les patriotes vaincus, 226.

Guimond-de-la-Touche, poëte; son *Iphigénie en Tauride*, VI, 51.

Gustave III, roi de Suède, opère une révolution dans ce pays, IV, 350. — Applaudit à celle d'Amérique, V, 83. Fait fleurir les lettres, l'agriculture et le commerce; les philosophes français le comptent au nombre de leurs disciples, 342. — Par ses qualités personnelles, approche du grand Frédéric, VI, 203. Son expédition en Finlande; il marche sur Pétersbourg, et s'arrête au moment de voir couronner son entreprise; portrait de ce prince par Ségur, 204. Il rétablit sa gloire dans une bataille navale contre le prince de Nassau, 206.

Guyane (la). (Voyez *Colonies et Marine.*)

H

HAMILTON, écrivain spirituel; ses *Mémoires du chevalier de Grammont*, III, 14.

Harcourt (le maréchal d') entre au conseil de régence, I, 126.

Harpe (La), littérateur, imitateur de Voltaire au théâtre, IV, 158. — Adepte de la philosophie par soumission pour ses maîtres; fécondité de ses productions; son talent apprécié, VI, 44. Poëte du second ordre, 51.

Helvétius. Ses réunions philosophiques, III, 98. — Ses rapports avec madame de Pompadour, IV, 45. Son livre de l'*Esprit*, condamné, 124.

Holback (le baron d'); ses réunions philosophiques, III, 99.

Hollande (la) est subordonnée à l'Angleterre; coup d'œil sur la situation de cette république, II, 382. Révolution politique, rétablissement du stathoudérat dans la maison d'Orange, 386. Opérations militaires, bataille de Lawfelt; siége de Berg-op-Zoom, 387 *et suiv.* Siége de Maëstricht; suspension d'armes et négociations suivies de la paix d'Aix-la-Chapelle, 412. — Enthousiasme qu'excite en Hollande la révolution d'Amérique, V, 83. Ses colonies menacées par l'Angleterre, 214. Sont reconquises par les Français, qui les restituent, 272. Bataille navale de Doggers-Bank contre les Anglais, 277. Perte des établissemens sur la côte occidentale de Sumatra, 309. Suffren vient au secours des Hollandais, et reprend Trinquemale, dans l'île de Ceylan, 311. Paix avec l'Angleterre, 319. — Révolution de la Hollande, et ses causes, VI, 210. Intrigues de l'Angleterre dans ce pays, 212. Intrigues de l'épouse du stathouder, 215. Commencemens de guerre civile, 217. L'épouse du stathouder est arrêtée dans un voyage; signal de la guerre, 219. Expédition du duc de Brunswick, qui prend les villes d'Utrecht et d'Amsterdam, 222 *et suiv.* Les patriotes vaincus se réfugient en France; triomphe arrogant et vengeances du stathouder, 225. La Hollande, soumise par la Prusse, devient en quelque sorte province anglaise, 227.

Horn (le comte de). Son crime, son supplice, I, 524.
Hospital (le marquis de l'), mathématicien célèbre, III, 17.
Howe (l'amiral) est reconnu par les Anglais pour leur plus grand homme de mer, V, 306.
Hyder-Ali, souverain de Mysore et des Marattes; ses actions militaires dans la guerre de l'Inde; sa mort, V, 307 *et suiv.*

I

Impôts. Etablissement du cinquantième, II, 3[illegible] *suiv.* — Du dixième, réduit au vingtième, III, 181 *et suiv.* De deux vingtièmes, 206. Edit de subvention remplacé par un troisième vingtième, 371. — Prolongation des impôts après la paix de 1763, IV, 80. — Nouveaux impôts, V, 285. — Impôts territorial et du timbre; opposition qu'ils excitent, VI, 172-178 *et suiv.* Ils sont retirés, 235. Prorogation du second vingtième, *ibid.* (Voyez *Finances.*)
Indes orientales. Succès des Français; Dupleix et La Bourdonnaie, II, 408. Siége et prise de Madras, 409. — Défense de Pondichéry; siége de Maduré; revers; domination des Anglais dans tout l'Indostan, III, 225 *et suiv.* Perte de tous les établissemens français, 388. — Famine de l'Inde, suite du monopole des Anglais, V, 50. Affaires de Pondichéry, du Carnate, de Trinquemale, de Ceylan, du Malabar; succès de M. Suffren; actions militaires d'Hyder-Ali et de son fils Tippoo-Saïb; mort d'Hyder-Ali, 307 *et suiv.* (Voyez *Marine et Colonies.*)
Inoculation. Voltaire est le premier qui la recommande en France, III, 49.
Insurgens (guerre des). (Voyez *Amérique.*)

J

Jansénisme et *Constitution Unigenitus*, I, 90.

Victimes des querelles suscitées à ce sujet, 84. Le régent les fait rendre à la liberté, 152. Enregistrement de la bulle *Unigenitus* au grand conseil et au parlement, 349. — Lit de justice pour l'enregistrement forcé de toutes les bulles contre le jansénisme, II, 82. Le diacre Pâris, les convulsionnaires; troubles religieux qui multiplient les rieurs, les chansonniers et les incrédules, 97 *et suiv.* — Les jansénistes persécutés par les jésuites et l'archevêque de Beaumont; billets de confession; troubles, anarchie, III, 186 *et suiv.* Accusations réciproques à l'occasion du régicide de Damiens, 279. — Ils poursuivent les jésuites, IV, 5 *et suiv.*

Jefferies (le docteur); sa traversée aérostatique du Pas-de-Calais avec Blanchard, VI, 97.

Jésuites. Leur déchaînement contre le P. Quesnel; querelles religieuses qu'ils excitent, I, 53-84. Ils recommencent les prédications fanatiques, 134. Les confesseurs du roi sont pris dans leur corps, 339. — Intrigues de ces moines contre les jansénistes, II, 75. — Services qu'ils rendent aux lettres; travaux de leurs missionnaires à la Chine, III, 56. Inquiétudes que leur donne l'Encyclopédie, 88. Leurs tentatives pour établir une sorte d'inquisition, 187. Eux et les jansénistes s'accusent réciproquement à l'occasion du régicide de Damiens, 279. — Dispositions de la cour contre eux. IV, 5. Sont chassés de la Chine, 8. Affaire du Paraguai, 10. Le marquis de Pombal se déclare contre eux, 11. Procès de plusieurs seigneurs portugais et des jésuites, 12. Ils sont expulsés du Portugal, 17. Cri d'accusation contre eux en France, 18. Le parti philosophique se déclare contre eux, 22. Procès du P. Lavallette, 25. On discute leur constitution, 27. Convocation de plusieurs évêques, 30. Le parlement les sécularise; autres arrêts contre eux, 32. Leurs apologistes, 34. Édit qui les abolit, 37. Ils conservent un parti puissant en Bretagne; leurs in-

trigues contre La Chalotais, 113. Leur abolition confirmée par une bulle du pape, 306.

Joly de Fleury, avocat général au parlement de Paris, se déclare contre la bulle *Unigenitus*, I, 84. Se rapproche du duc d'Orléans, concurrent pour la régence, 92-108. Attaque le testament de Louis XIV, 113 *et suiv.* Sa conduite modérée dans le conseil de conscience créé par le régent, 133. Est nommé procureur général, 156. — Fait rejeter la légende de Grégoire VII; son élocution précise et lumineuse, II, 84.

Joly de Fleury, contrôleur général des finances; ses opérations, V, 285. La reine se déclare contre lui; sa disgrâce, 288. — Il a laissé l'anarchie s'introduire dans l'administration des finances, VI, 5.

Jonquière (La), vice-amiral. Son intrépidité contre les Anglais au cap Finistère, II, 406.

Joseph II, archiduc d'Autriche, prend le titre d'empereur et de roi des Romains, IV, 195. Ses entrevues avec Frédéric, roi de Prusse, pour le partage de la Pologne, 314. — Son voyage en France, V, 147. Il quitte le rôle d'un prince philosophe pour prendre celui d'un prince conquérant, 194. Abolit la peine de mort dans ses états, et se prononce pour l'abolition de la servitude, 340. Sa conduite ferme et mesurée envers le pape Pie VI; règlemens par lesquels il restreint l'autorité ecclésiastique, 341. Agitation de son caractère; il médite le partage de la Turquie européenne; son entrevue à ce sujet avec Catherine II dans l'antique Tauride, VI, 194. Quelques circonstances importantes de ce voyage, 198.

Juigné (M. de), archevêque de Paris, membre de l'assemblée des notables, VI, 149. Ses libéralités; sa bienfaisance, 288.

Jussieu, savant botaniste, III, 52.

K

KERSAINT (le comte de), marin distingué, V, 180. Reconquiert les colonies hollandaises de Démérari, Essequebo et Surinam, 272.

L

LAGRANGE, savant français, VI, 84.

Laharpe. (Voyez *Harpe*) (La).

Lally (le comte de); son expédition dans l'Inde, III, 369. — Son procès et détails à ce sujet, IV, 102 *et suiv.*

Lally-Tollendal (le comte de) fait casser l'arrêt du parlement de Paris contre son père, VI, 106.

Lambert (la marquise de); ses leçons de morale appréciées, III, 59.

Lambert (Saint), poëte, IV, 158. — Son poëme des *Saisons*; son *Catéchisme universel*, VI, 51.

Lameth (le comte Charles de) se distingue au combat de York-Town, V, 268.

Lamoignon (le président de), membre de l'assemblée des notables, VI, 146. Est nommé garde-des-sceaux, 171. Résume les travaux des notables, 174. Son discours à la séance royale du parlement pour les édits des emprunts et des protestans, 236. Ses projets contre le parlement, 243. Ils sont divulgués, 246. Son nom est couvert d'opprobre, 252. Il fait déclarer tous les parlemens en vacances, 255. Sa disgrâce, 269. Son hôtel est menacé de pillage; il est brûlé en effigie par le peuple, 271.

Lamoignon-Malesherbes, premier président de la cour des aides, propage la doctrine des économistes, IV, 89. Ses protestations contre le despotisme ministériel dans l'affaire des parlemens Maupeou, 269. Il est appelé au ministère, 364. Intrigues à la cour contre lui; il donne sa démission, 398. — Rentré dans le conseil, il provoque l'édit de 1787 en faveur des protestans, VI, 242.

Laplace, savant français, seconde la révolution de Lavoisier dans la chimie, VI, 84.
Laurencin (le comte de); son ascension aérostatique à Lyon, VI, 96.
Lauzun (le duc de) prend le Sénégal aux Anglais, V, 213. Se distingue à Yorck-Town, 268.
Laval (le comte de) embrasse le parti de la duchesse du Maine contre le régent; son portrait, I, 229. Il est mis à la Bastille, 243.
Laverdi, conseiller au parlement, est nommé contrôleur général, IV, 83. Fait rendre un édit sur le commerce des grains, 89. Se prononce contre l'audace parlementaire dans l'affaire de La Chalotais, 116.
Lavoisier, célèbre chimiste, dévoue sa grande fortune à l'intérêt des sciences; son esprit vaste, ses découvertes; il crée une langue nouvelle pour la chimie, III, 120; et VI, 84.
Law et son système, I, 217. Les arrêts du parlement qui lui sont contraires sont cassés dans un lit de justice, 223. Son extravagante et courte prospérité, 226. Portrait et caractère de cet Écossais, 283. Sagesse de ses premières opérations, 285. Théorie de son système, 286. Il était fondé en grande partie sur les prétendues mines d'or de la Louisiane, 293. Hausse énorme des actions; il les multiplie, 298. Folle audace de ses promesses, 299. Lui et le régent se trompent mutuellement, 306. Empressement des courtisans auprès de lui, 307. Il propose de rembourser les charges, 309. Son système commence à s'ébranler, *ibid.* Nommé contrôleur général des finances, il fait abjuration; pièces de vers à ce sujet, 310. Son début sinistre dans ce ministère, 311. Son édit relatif à la Compagnie des Indes; émeute; remontrances du parlement, 318. Son renvoi; confiscation de ses biens, 321. Sa mort; fin du système, 52.
Lebrun. (Voyez *Brun*.)

Leibnitz, rival de Newton, lui dispute le calcul des fluxions, III, 16.

Lemière, poëte dramatique, IV, 158. — Eut de fréquentes inspirations de génie; ses défauts de goût et d'harmonie, VI, 52.

Léopold, duc de Lorraine, un des princes les plus sages et les plus heureux de son siècle; notice sur sa vie, II, 176.

Lettres (Voyez *Tableau des lettres*.)

Ligne (le maréchal prince de); extrait de sa correspondance sur le voyage de Catherine II et de Joseph II en Crimée, VI, 198. Portrait brillant qu'il fait du prince de Nassau, 206.

Lisbonne. Désastre de cette ville, III, 234.

Lits de justice du 26 août 1718 : les arrêts du parlement contre le système de Law sont cassés; les princes légitimés sont réduits au rang de leur pairie, I, 259 *et suiv.* — Du 8 juin 1725, pour l'enregistrement de l'édit sur l'impôt du cinquantième, II, 1. — Du 3 avril 1730, pour l'enregistrement forcé de la constitution *Unigenitus*, 82. — Du 21 août 1756, pour la création de l'impôt des deux vingtièmes, III, 266. — Du 15 avril 1771, pour la suppression du parlement de Paris et de la cour des aides, et la transformation du grand conseil en nouveau parlement, IV, 270. Du 12 novembre 1774, pour le rappel des parlemens, 362. Du 12 mars 1776, pour divers édits de Turgot, 395. — De l'année 1785, pour l'emprunt de quatre-vingts millions, VI, 12. De 1787, pour l'impôt du timbre et la subvention territoriale, 190. Du 6 mai 1788, pour l'établissement des grands bailliages et d'une cour plénière, 254.

Locke; sa logique; sa soumission pour les livres saints, III, 56.

Lorraine (la). Réunion de cette province à la couronne de France, II, 175. Acquisition que Louis XIV avait vainement ambitionnée, 176. Bonne administration de Stanislas, 274.

Loterie royale. Sa création, V, 24.

Louis XIV. Etat de la France vers la fin de son règne ; symptômes de vieillesse et de décadence dans une monarchie récemment élevée au comble de la gloire, I, p. 1 *et suiv.* Divisions à la cour et dans sa famille, 9. Part qu'on lui fait prendre aux querelles religieuses, 59. Il établit l'impôt du dixième sur les revenus, 61. Actes de despotisme qui lui sont suggérés, 84. Ses embarras et sollicitudes à ce sujet, 85. Elévation de ses fils légitimés, 88. Son testament et codicille, 89. Ses craintes sur le sort de cet acte, 91. Ses derniers momens et sa mort, 97 *et suiv.* Paroles adressées au dauphin et à ses officiers, 101. Révélations sur son testament et sur les moyens de le renverser, 103. Il est cassé par le parlement, 122. Funérailles de ce prince, *ibid.* Insultes faites à ses restes, 124. Etat déplorable dans lequel il laisse les finances, 136. Affaire de ses fils légitimés, 160, 167, 219 *et suiv.* Son règne offre deux époques littéraires ; développemens à ce sujet, III, 4 *et suiv.*

Louis XV. Le duc de Bourbon a la surintendance de son éducation, I, 223. Enthousiasme pour le jeune roi ; système de son gouverneur et de son précepteur, 353. Il tombe dangereusement malade ; joie qu'occasionne son rétablissement, 355. L'infante d'Espagne lui est promise en mariage ; négociations à ce sujet, 357 *et suiv.* Son sacre ; éclat de cette cérémonie, 375. — Voyage et fête de Chantilly ; mort du duc de Melun dans une partie de chasse, II, 15. Renvoi de l'infante, et mariage du roi avec la fille de Stanislas, roi de Pologne, 24 *et suiv.* Lit de justice pour l'impôt du cinquantième, 40. Fleury lui apprend à dissimuler ; il exile le duc de Bourbon ; sa dureté envers la reine, 46. Mœurs de la cour ; sociétés qui la partagent, 54 *et suiv.* Naissance d'un dauphin, 64. Lit de justice pour la cons-

titution *Unigenitus*, 82. Changement dans les mœurs du roi, 183. La comtesse de Mailly devient sa maîtresse, 185. Elle est supplantée par Mlle de Vintimille, sa sœur, 187. Couches et mort de celle-ci, 190. Mme de la Tournelle, nommée duchesse de Châteauroux, succède à ses deux sœurs, 191. Après la mort de Fleury, le roi veut paraître conduire lui-même le ministère des affaires étrangères, 270. Son insensibilité léthargique, 273. Nobles inspirations qu'il reçoit de la duchesse de Châteauroux; il va à l'armée de Flandre, 289. Revient à Lille et y trouve sa maîtresse, 290. Conduit une armée au secours de l'Alsace; madame de Châteauroux le suit; il tombe malade à Metz, 293. Ses terreurs et sa confession; il renvoie sa maîtresse, 295. Arrivée de la reine et du dauphin auprès du roi, et détail à ce sujet, 296. Alarmes de la nation; preuves et motifs de son amour pour le roi; réjouissances spontanées pour son rétablissement, 298 *et suiv.* Il est surnommé le *Bien-Aimé*; son retour à Paris; il rappelle la duchesse de Châteauroux, 306. Mort de cette maîtresse; le roi tente vainement de subjuguer madame de Flavacourt, la cinquième de ses sœurs, 311. Elle est remplacée par la marquise d'Etiole, depuis duchesse de Pompadour, 315. Mariage du dauphin; son départ avec le roi pour l'armée de Flandre, *ibid. et suiv.* Belle conduite du roi après la bataille de Fontenoi, 325. Son retour à la cour, 330. Il offre constamment la paix; influence politique de madame de Pompadour, 385. Le roi part pour la Flandre hollandaise, assiste à la bataille de Lawfelt, 387 *et suiv.* Sa modération; il rend toutes ses conquêtes, 412. — Ses prodigalités, III, 154. Faible opposition de sa famille contre la marquise de Pompadour, 158. — Occupations futiles de ce prince, 165. Sa galanterie, 168. Ses infâmes désordres; le parc *aux cerfs*, 169. Satires, libelles,

lettres de cachet; émeute à Paris; haine du peuple contre le roi; triste origine du chemin nommé la *Révolte*, 174 *et suiv.* Assassinat du roi; procès de Damiens, 268 *et suiv.* Il rappelle madame de Pompadour, et se laisse aller aux insinuations de cette favorite, 284 *et suiv.* — Ses irrésolutions dans l'affaire des jésuites, IV, 30 *et suiv.* Tableau de sa cour après la paix de 1763; il s'occupe plus de sa maison que de son royaume, 58. Mort de madame de Pompadour, du duc de Bourgogne, du dauphin et de son épouse; la cour paraît prendre un nouvel aspect, 58-67. Mort de la reine, 75. Le roi se livre à de nouveaux désordres, 77. Madame Dubarry, sa faveur, sa présentation à la cour, 222 *et suiv.* A l'instigation de la favorite et du chancelier Maupeou, il dissout et recompose tous les parlemens, dans un lit de justice, 270 *et suiv.* Placard séditieux contre ce prince, 280. Ses étranges spéculations le font accuser de faire le commerce des grains; divisions secrètes à la cour et anarchie dans son conseil, 298. Ses orgies; le scandale fait de nouveaux progrès, 303. Ses agens secrets, qui ont pris part aux affaires de la Pologne, sont victimes de sa discrétion avec son ministre, 330. Sa mort et ses causes; toutes les classes de la nation outragent sa mémoire, 340 *et suiv.*

Louis XVI. Sa naissance, III, 203. — Son mariage avec l'archiduchesse Marie-Antoinette; fêtes à cette occasion; événement malheureux, IV, 235 *et suiv.* Ses dispositions à son avénement au trône, 345. Il prend pour guide le comte de Maurepas, 349. Rappelle les parlemens, 360. Scènes à Versailles à l'occasion d'une visette factice, 378. Sacre du roi, 389. — *Tableau de la cour après la retraite de Turgot et Malesherbes*, V, 7. Vertus et bonnes qualités du roi impuissantes pour arrêter les désordres du luxe, 13. Avis et prédictions qui lui sont adressés au sujet

de la protection qu'il donne aux confédérés américains, 83. Il ambitionne le titre de leur libérateur, 181. Et leur prodigue des secours de tout genre, 254. Il en fait autant pour les Hollandais, 272. Fatale révélation sur son caractère; facilité avec laquelle il sacrifie ses ministres, 285. Après la mort de Maurepas, il veut diriger lui-même le travail des finances; est bientôt obligé d'y renoncer, 288. — Sa confiance dans l'administration de Calonne, VI, 6. Ce ministre le prépare à la convocation d'une assemblée des notables, 12. Tableau de sa cour; régularité des mœurs du roi; ses occupations, ses études; faiblesse de son caractère, 20. Il rédige lui-même les instructions de La Pérouse pour sa malheureuse expédition, 75. Ce qu'il disait quelquefois à ce sujet, 83. Sollicitude avec laquelle il s'occupe du sort des pauvres ecclésiastiques, 107. Malgré ses principes populaires, il est conduit à établir une ligne de démarcation injurieuse entre les militaires nobles et les militaires roturiers, 108. Sa conduite dans l'affaire du collier, 119 *et suiv.* Il convoque l'assemblée des notables, 145. Discours qu'il y prononce à son ouverture; son contraste avec celui de Henri IV en pareille circonstance, 153 *et suiv.* Satisfaction qu'il éprouve de cette assemblée; félicitations réciproques à sa clôture, 172 *et suiv.* Il tient pour l'enregistrement de l'édit du timbre et de la subvention territoriale, un lit de justice, que le parlement déclare nul, 190. Sa première humiliation, présage de malheurs plus terribles; froide compassion voisine du dédain, que lui montrent tous les rois de l'Europe, 198. Anecdote qui montre son excessive bonté et le peu de ménagement des courtisans envers lui, 230. Il tient une séance royale au parlement, et prend l'engagement de convoquer les états-généraux; opposition qu'il y éprouve de la part du duc d'Orléans pour l'édit des emprunts graduels,

256. Il exile ce prince et plusieurs conseillers, supplications menaçantes qui lui sont adressées à ce sujet, 259. Il rappelle d'Orléans et s'entretient avec lui, 242. Son nom est couvert d'opprobre à l'occasion de l'enlèvement de d'Eprémesnil, 252. Il tient un lit de justice pour l'enregistrement des édits sur les grands bailliages et la cour plénière, 254. Déclare tous les parlemens du royaume en vacances, 255. Renonce à l'établissement d'une cour plénière, et promet les états-généraux pour le premier mai 1789, 262. Rappelle Necker au ministère, 266. Supprime les grands bailliages; rappelle le parlement exilé, 269. Assemble une seconde fois les notables pour la formation des états-généraux, discours d'ouverture, 282. Sa lettre à Monsieur, sur le mémoire du prince de Conti contre les nouveaux systèmes, 284. Malgré l'avis des notables, il accorde aux députés du tiers-état la double représentation, 286.

Lowendalh (le comte de) se distingue à la journée de Fontenoy, II, 328; et à la prise d'Ostende, 350. Fait le siége de Berg-op-Zoom, qu'il prend d'assaut, 391. Est nommé maréchal de France, 393.

Luzerne (M. de la), ex-ambassadeur en Angleterre, est nommé au ministère de la marine, VI, 229.

M

MABLY (l'abbé de). Ses écrits politiques, IV, 153.

Machault, contrôleur général, dévoué à madame de Pompadour, et intrépide adversaire du clergé, II, 384. — Favorise l'esprit philosophique, III, 57. Ouvre le trésor royal à sa protectrice, et s'étaie de son crédit contre le clergé, 156. Menace les biens ecclésiastiques, 180. Sa rivalité avec d'Argenson, 197. Il négocie le rappel du parlement exilé dans l'affaire des billets de confession; est

trahi par la cour, passe au ministère de la marine, 204. Se déclare contre madame de Pompadour; est exilé, 270-284.

Magnétisme animal, mis en vogue par Mesmer. (Voyez *Mesmer.*)

Mahon. Expédition et bataille navale gagnée par les Français, III, 242 *et suiv.*

Maillebois (le maréchal de). Sa disgrâce pour la retraite de Prague, II, 250-277. Ses succès en Italie, 330. Il est battu et obligé à la retraite, 361. — Ambitieux et jaloux, il veut renverser tour à tour d'Estrées et Richelieu, III, 300. Accusé pour sa conduite à l'affaire d'Hastenbeck, est arrêté et privé de tous ses emplois, 303.

Mailly (la comtesse de), maîtresse de Louis XV, II, 185-190. Pénitence austère à laquelle elle se voue, 312.

Maine (le duc du), fils légitime de Louis XIV, concurrent pour la régence, I, 88. Son manége à l'occasion du testament du roi, 89. Les seigneurs se disposent à l'abandonner, 96. Il traduit l'*Anti-Lucrèce* du cardinal de Polignac, 97. A la mort du roi, est abandonné à ses propres forces, 104. Son inaction, 167 *et suiv.* Entre au conseil de régence, 126. Roguète des princes contre lui, et les autres fils de Louis XIV légitimés, 160. Son parti se fortifie, 163. Et demande les états-généraux, 165. Intrigues de la duchesse, *ibid.* Coup d'autorité du régent contre ses partisans, 166. Il est privé de la qualité de prince du sang, et déclaré inhabile à succéder, 167. Lit de justice où les princes légitimés sont réduits au rang de leur pairie, 219 *et suiv.* On lui ôte la surintendance de l'éducation du roi, 223. Faiblesse du duc; emportemens de sa femme qui se lie avec Albéroni, 224. Conspiration de Cellamare, son plan, ses chefs; elle est découverte; le duc et la duchesse sont arrêtés, 226-244. La duchesse compromet tous ceux de son parti, 249. Protestations du duc contre le

complot où sa femme s'était engagée, 252. Elle est exilée à Sauvigny, 248. — Le duc reparaît à la cour de Louis XV; la société de la duchesse déplaît au roi; le prince légitimé recouvre ses prérogatives, II, 54 *et suiv.*

Main-morte (Voyez *Droits féodaux.*)

Maintenon (madame de) intervient dans les querelles théologiques, I, 58. Sa correspondance avec la princesse des Ursins, 79. Encourt la haine du jésuite Letellier, 85. Comment elle amène Louis XIV à faire son testament, 88. Sa faiblesse pendant les derniers momens du roi, qui la recommande au duc d'Orléans, 104. Reçoit la visite du régent à Saint-Cyr, 129. Et celle du czar Pierre, 202. Sa mort; réflexions à ce sujet, 255.

Malfilâtre, poëte; ses talens, sa mort précoce, VI, 52.

Mallebranche, seul vrai commentateur de Descartes, III, 7.

Malouet rédige avec sagesse les cahiers de son bailliage, VI, 299.

Malplaquet (bataille de), gagnée par les Hollandais sur les Français, I, 3.

Maréchal, premier chirurgien de Louis XIV, prend auprès de ce prince la défense du duc d'Orléans, accusé faussement de plusieurs parricides, I, 33. Annonce au roi sa fin prochaine, 101.

Marie-Antoinette, archiduchesse d'Autriche. Son mariage avec le dauphin, depuis Louis XVI, IV, 255 *et suiv.* Dispositions des esprits à son égard, à l'avénement de ce prince, 348. — Son caractère; son désir de plaire, VI, 10. Son empire sur les ministres; elle veut paraître tenir les rênes de l'état; son inhabileté à conduire des intrigues de cour, 243. Comment on l'amène à seconder les vues de Necker, 244. Elle accouche d'un dauphin, 285. Se déclare contre Vergennes, Joly de Fleury et tout le conseil des finances, 288. Elle est l'âme de toutes les fêtes à la cour; dispense toutes les

récompenses, influe sur toutes les délibérations, VI, 21. Sa société intime; elle est l'objet de la haine et de la calomnie, 23. Elle fait révolution dans les modes, 26. Son dédain pour le Mesmérisme, 104. Elle est compromise dans l'affaire du collier; animosité que ce procès excite contre elle dans le public, 119 *et suiv.* Alarmes et mécontentement que lui fait éprouver l'assemblée des notables, 166. Le duc d'Orléans lui écrit de son exil, 241. Sa lettre à Necker pour l'inviter à rentrer au ministère, 266.

Marie-Thérèse, reine de Hongrie. Son portrait; ses droits à la succession d'Autriche, II, 220. Dévouement des Hongrois à sa cause, 233. L'Angleterre et la Sardaigne prennent son parti; elle joue le cardinal de Fleury, 246. Sa joie, ses espérances, 274. Son époux est élu empereur d'Autriche, 333. — L'archiduchesse sa fille, mariée au dauphin, IV, 235. Elle partage la Pologne, 328

Marine et Colonies. Projet de descente en Angleterre; combat naval devant Toulon, II, 284 *et suiv.* Tentatives des Anglais sur les côtes de Bretagne; combat au cap Finistère; coups portés à notre marine, 405. Succès dans les Indes; rivalité de Dupleix et de La Bourdonnaie, 408 *et suiv.* — Prospérité de Saint-Domingue, III, 221. Affaires des Indes; succès et revers 225. Affaires du Canada, 230 *et suiv.* L'Angleterre nous enlève 500 vaisseaux sans déclaration de guerre, 233. Expédition de Malon; victoire navale des Français, 242 *et suiv.* Les Anglais brûlent des vaisseaux à Cherbourg, à Port Malo; ils sont battus à Saint-Cast, 344. Combat naval de Lagos; déroute de l'escadre de Brest, 365. Perte de la Guadeloupe et de Québec, 367. Expédition de Lally dans l'Inde 369. Perte de la Martinique, du Canada, et de tous les établissemens dans les Indes orientales, 388. — Expédition de la Guyanne, IV, 160. — La marine française a réparé ses ruines;

apprêts d'une guerre maritime 192. — V, 18. Flottes de Brest et de Toulon, 169. Combat de la *Belle Poule*, 172. Combat d'Ouessant, et plaintes à ce sujet contre la marine, 173. Expédition du comte d'Estaing dans l'Amérique septentrionale, 181 *et suiv.* Mauvais succès de l'expédition de Rhode-Island, 184. Prise de Saint-Dominique; perte des îles Sainte-Lucie et Saint-Pierre, 189. Funeste combat de Sainte-Lucie, 190. Menaces d'une descente en Angleterre, 200. Conquête de l'île Saint-Vincent et de la Grenade, 205. Fatale expédition de Savanah, 207. Évacuation de Rhode-Island par les Anglais, 211. Prise du Sénégal par le duc de Lauzun, 212. Jonction des escadres française et espagnole dans les Antilles, 222. Plan des opérations navales pour l'année 1781, 256. Attaque malheureuse sur l'île de Jersey, 256. Départ du comte de Grasse pour les Antilles; combats dans cette mer, 257. Les Français prennent l'île de Tabago, 258. Son entrée et sa victoire dans la baie de Chesapeach, 259-265. Prise de l'île de Saint-Eustache par le marquis de Bouillé, 270. Prise de Démérari, d'Essequebo et de Surinam par le comte de Kersaint, 272. Prise de l'île Saint-Christophe, *ibid.* Conquête de l'île de Minorque et du fort Saint-Philippe par le duc de Crillon, 274. Bataille navale perdue par le comte de Grasse, 289. Belle défense du *Formidable* et de la *Ville de Paris*, 291. Cette défaite détruit l'équilibre entre la marine de France et celle d'Angleterre, 293. Expédition de Gibraltar; batteries flottantes du chevalier d'Arçon incendiées par les Anglais, 297 *et suiv.* Expédition de l'amiral Suffren dans les Indes orientales; victoires navales à Trinquemale et à Goudelour, 300 *et suiv.* — Nouvelle Compagnie des Indes, VI, 15. Voyages de Bougainville autour du monde, 65. Expédition de La Pérouse, 74.

Marivaux, auteur comique; défauts de son style, III, 62.

Marlborough (le duc de), habile politique et grand capitaine; notice historique, I, 171 *et suiv.*

Marmontel, protégé par madame de Pompadour, IV, 45. Son *Bélisaire*; ses *Contes moraux*, 154. — Indépendance de ses opinions littéraires; timidité de ses opinions philosophiques, VI, 44.

Marseille. Peste de 1720, I, 326. Ravages de ce fléau, 328. Dévouement des échevins, de l'évêque Belzunce et autres, 330. Cessation de ce fléau, 332. Le pape y envoie des grains, 335.

Martinique (la). (Voyez *Colonies*.)

Massillon, évêque de Clermont; ses sermons, I, 358. — Son talent est voisin de la perfection, III, 14.

Maupeou. Premier président du parlement; rôle qu'il joue dans les querelles de son corps avec la cour, III, 364. — Nommé chancelier; sa haine contre les parlemens; son portrait, IV, 229. Ses bassesses auprès de madame Dubarry, 231. Ses opérations contre les parlemens, 250 *et suiv.* Il se sert de l'autorité des philosophes, 264. Il multiplie les lettres de cachet, 272. Sa disgrâce excite une joie turbulente, 352.

Maupertuis. Voyages de ce savant, III, 51. Sa jalousie, son despotisme, 133. Frédéric prend parti pour lui contre Voltaire, 137.

Maurepas (le comte de), secrétaire d'état de la marine, esprit aimable et frivole, II, 53. Ennemi des parlemens dont il devint plus tard l'appui, 91. Chansonne l'abbé Pucelle, 99. Perd son crédit, 270. Est calomnié à l'occasion de la mort de la duchesse de Châteauroux, 312. On lui attribue une épigramme contre madame de Pompadour; il est exilé, III, 159. — Nommé ministre d'état à l'avénement de Louis XVI, IV, 350. Fait rétablir l'ancien parlement, 361. Intrigue pour le

renvoi de Turgot et de Malesherbes, dont la considération l'importune, 393. Laisse introduire des désordres à la cour; est l'apologiste de ses goûts futiles, V, 16. Fait confier la direction des finances à Necker, 32. Ministre sans titre et sans volonté; on craint plus ses railleries que sa surveillance, 137. Il profane la dignité de sa vieillesse et trahit la confiance du roi; sa mort, 286.

Maurice, comte de Saxe, ses penchans héroïques, notice sur sa vie, II, 132. Assaut et prise de Prague, 231. Prise d'Egra, 257. Il reçoit le bâton de maréchal, 277. Ses idées sur une nouvelle organisation du système militaire de la France, 278. Il se distingue dans la guerre des Pays-Bas, 291. Déploie toutes les ressources de l'art militaire, et se met au rang des plus grands capitaines, 293-319. Alarmes qu'occasione sa maladie, 321. Il gagne la bataille de Fontenoy, 326, Prend Bruxelles, 345. Est l'objet de l'enthousiasme des Français; le roi le comble de biens et d'honneurs, 347 *et suiv.* Gagne la bataille de Raucoux; le roi lui fait présent de six des canons pris à cette journée, 352; et le nomme maréchal général des armées, 384. Ses opérations militaires en Hollande; bataille de Lawfelt, siége de Berg-op-Zoom, 386 *et suiv.* Entre dans Maëstricht, 412. — Sa mort, son mausolée, III, 216.

Maury (l'abbé). Son panégyrique de saint Vincent de Paule, VI, 113.

Médicis (Jean-Gaston de), grand duc de Toscane, dernier rejeton de cette illustre famille; sa mort, II, 178.

Mentzel, audacieux partisan, fléau de la Bavière; tué sous les murs de Sarbruck, II, 274.

Menzicoff (le prince), compagnon de Pierre-le-Grand; son origine; ses talens militaires, II, 121. Soupçonné à l'occasion de la mort de l'impératrice Catherine, 124. Sa toute-puissance, 125. Sa

disgrâce, 126. Ses prétentions au duché de Courlande, 133.

Mersenne (le P.), savant français, III, 7.

Meslier (Jean), écrivain irréligieux, curé apostat, III, 96.

Mesmer, médecin allemand; sa doctrine mystérieuse du magnétisme animal; enthousiasme momentané qu'elle excite; le ridicule en fait justice, VI, 99.

Mesmes (de), premier président au parlement de Paris; homme léger et présomptueux, vendu au régent, I, 107.

Métrie (La), écrivain irréligieux, III, 96.

Michelson, gouverneur de Saint-Pétersbourg; comment il garantit cette capitale de l'invasion des Suédois, VI, 205.

Mirabeau (le comte de) commence sa renommée par ses excès et par son art à les justifier, VI, 106. Il s'annonce comme le fléau du pouvoir arbitraire, *ibid.* Se fait homme public pour couvrir les excès de sa vie privée, 292. Sa conduite dans les élections de Provence; repoussé des nobles, il devient l'idole du tiers-état, 293. Son discours contre l'aristocratie de la noblesse; il y fait l'éloge des vengeances de Marius, 294.

Miromenil (Hue de), président du parlement de Normandie, est nommé garde-des-sceaux. IV, 355. — Ne joue qu'un rôle insignifiant, V, 141, et VI, 156. Ennemi secret de Calonne, agit contre lui dans l'assemblée des notables, 169. Sa disgrâce, 171.

Mœurs et philosophie. (Voyez *Tableau* des).

Monge, savant français, seconde la révolution de Lavoisier dans la chimie, VI, 84.

Monnaies. Leur refonte après la mort de Louis XIV, I, 177. (Voyez *Finances.*)

Monsieur, frère de Louis XVI, membre de l'assemblée des notables, VI, 145. S'y range du

parti de l'opposition contre les projets de Calonne, 165. Est salué de mille acclamations par le peuple, prend plaisir à se laisser soupçonner d'opposition contre la cour, 190. A la seconde assemblée des notables, vote pour la double représentation du tiers-état, 285.

Montbarey (le prince de), ministre de la guerre, modifie le système de discipline militaire du comte de Saint-Germain, V, 20 – 140. Il est remplacé, 241.

Montesquieu, ses *Lettres Persanes*, son *Esprit des Lois*, III, 28 *et suiv.* Il va observer l'Angleterre, 40. Son ouvrage sur les *Causes de la Grandeur et de la Décadence des Romains*, 45. Effets que produisit son *Esprit des Lois*, 23. Traits de bienfaisance; sa mort, 131.

Montgolfier (les frères), inventeurs des ballons aérostatiques, VI, 85. Leur ascension à Lyon, 95.

Montmorin (le comte de), ministre des affaires étrangères, VI, 153.

Mothe (Houdart-de-la) renouvelle la dispute des anciens et des modernes; son influence sur les lettres, III, 11 *et suiv.* Erreurs de son goût; *Inès de Castro*, 59.

Mothe-Piquet (le chevalier la), [illegible] escadre distingué, V, 172, 174. Son mécontentement à la suite du combat d'Ouessant, 179. Il monte l'*Annibal*; ses succès contre l'amiral Rodney, 251. Il concourt à la conquête de l'île de Minorque, 275. Se distingue au siége de Gibraltar, 506.

Mothe-Valois (la comtesse de la); son arrestation, sa condamnation dans le procès du collier; détails à ce sujet, VI, 124 *et suiv.* Réfugiée en Angleterre, elle y publie un libelle contre la reine, 133.

Mounier se met à la tête du tiers-état du Dauphiné, lors des réclamations de cette province, VI, 160.

Esprit de sagesse qui se fait remarquer dans les cahiers rédigés par lui, 299.

Munich (le comte de), général russe, fait le siége d'Oczakow; pénètre en Moldavie et en Valachie, agrandit l'influence de la Russie, II, 207 *et suiv.* Charge de fers le régent Biren, et l'envoie en Sibérie; y est envoyé lui-même par l'effet d'une autre révolution, 240 *et suiv.*

N

NAPLES et la *SICILE*. Ces deux royaumes, conquis sur l'Autriche, sont cédés par le traité de Vienne à D. Carlos, qui en est reconnu roi, II, 175. Entrée de l'amiral Mathews en ce port; conditions honteuses imposées au nouveau roi, 273.

Nassau (le prince de) prend part à l'expédition de Gibraltar [illegible] les Français et les Espagnols réunis, V, 295. — Monte une des batteries flottantes; valeur héroïque et présence d'esprit qu'il déploie, 302. Devient amiral de la Russie; portrait brillant de ce militaire toujours errant, et cité partout pour sa rare intrépidité, VI, 206.

Necker, origine de sa fortune et de sa considération; son portrait, V, 26. — Il attaque la doctrine de Turgot sur le commerce des grains, 28. Fait un éloge académique de Colbert, 29. Est nommé directeur du trésor royal, et refuse les appointemens attachés à cette place, 55. Ses économies, ses emprunts, 56 *et suiv.* Il fait affranchir tous les [illegible]main-mortables des domaines du roi, et abolir le droit de suite, 145. Sa conduite réservée lui fait beaucoup d'amis dans la noblesse et le clergé, 241. Il sort du rôle d'économe et développe les plans hardis d'un homme d'état 244. Publication de son *Compte rendu*; ses effets dans le public et à la cour, 245. Il est exalté comme

le libérateur de la France et l'adversaire le plus dangereux de la puissance des Anglais, 248. Son renvoi : cette disgrâce est considérée comme une calamité publique, 284. Son ouvrage sur l'*Administration des Finances*, examiné et apprécié ; il contribue à renverser tous les projets de Calonne son successeur, VI, 8 *et suiv.* — Ses plans pour l'extirpation de la mendicité, 109. Statistique qu'il donne de la France, 113. Le vœu de ses partisans le rappelle au ministère, 172. Il impute à Calonne tout le *déficit*, 186. Est rappelé au conseil ; refuse ce rôle secondaire, 265. Lettre affectueuse que lui écrit la reine ; il rentre au ministère, 266. Ce qu'il dit à cette occasion dans ses mémoires, 267. Il est obligé d'accomplir les vœux de l'opinion, même aux dépens de l'autorité royale, 268. Aspire à la convocation des états-généraux, 272. Son plan pour leur formation, 274. Il fait convoquer à cet effet une seconde assemblée des notables, 280. Il demande la double représentation pour le tiers-état, 283. Perd la faveur et l'appui des deux premiers ordres ; veut jouer le rôle d'un modérateur, et ne faire triompher le tiers-état qu'à demi, 286. Ses précautions politiques déplaisent au parti des communes : on lui oppose sa popularité ; on l'étourdit à force de louanges, 287.

Necker (madame), ses soins pour l'amélioration des prisons et des hôpitaux, VI, 109.

Newton, rival de Leibnitz ; son système du monde les savans français font ligué contre lui, III, 16 Son système acquiert beaucoup de partisans, 50

Nicolaï, premier président de la chambre des comptes, membre de l'assemblée des notables VI, 146. Harangue animée qu'il y prononce, 17

Nivernois (le duc de). Ses goûts nobles, sa bienfaisance, VI, 25. Membre de l'assemblée des notables, 149.

Noailles (le cardinal de) soutient contre la cour de Rome les libertés de l'Église gallicane, I, 57. Abreuvé de dégoûts à ce sujet, 84. Se rapproche du duc d'Orléans, concurrent pour la régence, 92. Mot du roi en le nommant à l'archevêché de Paris, 99. Préside le conseil de conscience, 126. Sa conduite modérée, 133. Rétracte ses opinions, dément son caractère, et admet sans restriction la bulle *Unigenitus*, 79. — Sa mort, *ibid.*

Noailles (le duc de) entre dans le parti d'Orléans; son portrait, ses exploits, I, 95. Préside le conseil des finances, 126. Combat la banqueroute, 136. Expédiens volés qu'il propose, 137. Comble en partie le déficit, 188. S'oppose aux prétentions du cardinal Dubois, est exilé, 351. Il est rappelé par le duc d'Orléans, 380. Sa faveur sous le ministère du duc de Bourbon, II, 9. Perd la bataille de Dettingen, 259. Epigramme satirique à ce sujet, 276. Sa belle conduite à Fontenoy, 327.

Noblesse (la) s'oppose à l'impôt du cinquantième; II, 39. — Calonne propose au roi l'abolition de ses priviléges en matière d'impôts, VI, 15. Cet ordre est moins respecté; les classes intermédiaires s'élèvent, 29. Il est obéré malgré ses grands biens, 107. Les grades militaires exclusivement réservés aux [illegible], occasionent une scission secrète dans l'armée, 109. La noblesse de province se plaint d'avoir été trahie par la noblesse de cour dans l'assemblée des notables, 178. Les ducs et pairs se rendent au parlement et s'y prononcent contre la cour, à l'occasion des édits des impôts territorial et du timbre, 181. Ligues secrètes entre les nobles, 257. Troubles qu'ils excitent en Bretagne, 258. Celle du Dauphin s'unit au tiers-état, 260. Dispute de ce corps avec le tiers-état pour la formation des états-généraux, 278. Comment elle se termine, 286. Discours de Mirabeau contre l'aristocratie de la noblesse, 294. Elle se montre, dans ses cahiers, disposée à céder à la

nation ce qu'elle avait refusé jusqu'alors au roi, 296.
Notables. (Voyez *Assemblées des.*)
Numéraire. Edit qui défend à qui que ce soit d'avoir plus de 500 francs en or, ou en argent, I, 311. — Rareté de l'argent, VI, 5. (Voyez *Monnaies, Papier-monnaie, Finances.*)

O

Ogny (M. d'), directeur général des postes, VI, 232.
Oliva (la fille), prostituée; rôle qu'elle joue dans la fameuse affaire du collier, VI, 27.
Orange (maison d'). (Voyez *Angleterre* et *Hollande.*)
Orléans (Philippe, duc d'), régent; ses intrigues en Espagne, I, 5. Il est accusé de trahison, 9. Défendu par le duc de Bourgogne, *ibid.* Déférence de ce prince pour madame de Maintenon, 11. La calomnie l'accuse d'inceste et de parricide, 14. Loin de la cour, il se livre aux sciences et aux arts, 17. Soupçons, rumeurs, accusations nouvelles contre lui, à l'occasion de la mort des trois dauphins et de la dauphine, 27. Il demande à être jugé et ne peut l'obtenir, [illegible] pour la régence, 88. Son parti [illegible] forme, 92 *et suiv.* Les dévots mêmes y entre[illegible], 105. Le parlement et le régiment des Gardes [illegible] sont vendus, 109. Il lie à sa cause des princes du [illegible]ng, 111. Son discours au parlement, *ibid.* Il est [illegible]clamé régent, 118. Ne connaît plus d'ennemis; [illegible] comment il forme les conseils, 126. Fixe son sé[illegible]our à Paris, visite madame de Maintenon, 129. Fa[illegible]ouvrir les prisons aux jansénistes, 131. Comment il [illegible] administre les finances, 135. Se déclare contre [illegible] la banqueroute, 136. Mœurs de sa cour, 144. Se[illegible] soupers, 146. Ses maîtresses, 149. Sa conduite e[illegible]vers sa femme et sa mère, 151. Ses ennemis se rall[illegible]ent

autour de la duchesse du Maine, 158. Coup d'autorité contre les partisans du duc du Maine, 166 Il prononce sur l'affaire des princes légitimés, 167. S'allie avec l'Angleterre, et dans quelles vues, 177-190. Fait arrêter le comte de Goertz en Hollande, et pourquoi, 198. Comparé avec le duc de Saint-Simon, 214. Fait un acte d'autorité contre le parlement, à la suite du lit de justice du 26 août 1718, 223. Déjoue la conspiration de Cellamare, en fait arrêter et punir les chefs, 226 *et suiv.* Son humanité envers les prisonniers, 246. Il proclame une amnistie pour l'affaire de Bretagne, 251. Sa conduite admirable dans toute cette affaire, 253. Fait des préparatifs de guerre et opérations contre l'Espagne, 273 *et suiv.* En fait chasser Albéroni, 278. Conclut la paix de 1721, 280. — Favorise le système de Law plus par calcul que par illusion, 292 *et suiv.* Le trompe et en est trompé, 306. Sa langueur d'âme; Dubois en profite pour le gouverner, 315. Mariage de mademoiselle de Montpensier, sa fille, avec le prince des Asturies, 357. Situation de son esprit, 362. Nomme Dubois premier ministre, et par quels motifs, 370. Après sa mort, lui succède dans cette place, et rappelle auprès de lui ceux que le cardinal en avait écartés, 378. Montre une ardeur infatigable pour les affaires, 381. Sa mort subite, 382. Portrait de ce prince, 383.

Orléans (le duc d'), fils du régent. Son inactivité politique; sa dévotion, II, 62. — Sa mort, III, 194.

Orléans (Philippe duc d'), surnommé depuis *Égalité*, n'étant que duc de Chartres, est opposé à la cour dans l'affaire des parlemens Maupeou; manque de fermeté, IV, 276. — Sa conduite au combat d'Ouessant; on l'accable d'épigrammes, après l'avoir enivré d'éloges, V, 174 *et suiv.* Rappel de ce prince d'après le vœu unanime des Parisins, 179. Commencement de sa haine contre

le roi, 180. — Son parti diffame la reine, VI, 24. Bruyant imitateur des désordres et des vices de son bisaïeul, 28. Instigateur présumé du libelle de la comtesse de La Mothe contre la reine, 133. Membre de l'assemblée des notables, 147. Y jouit de l'embarras du roi, 165. Calme apathique avec lequel il soutient la froideur de la cour et le mépris du peuple; son indifférence n'était que simulée, 182. Il se fait des partisans dans le parlement de Paris, 183. Lui reproche ses complaisances pour la cour, 236. Proteste, en séance royale, contre l'enregistrement des emprunts gradués, 237. On exalte son patriotisme, 238. Il est exilé; supplications menaçantes du parlement et des cours souveraines à ce sujet, 239. Lâche accablement qu'il éprouve de sa disgrâce, 240. Il écrit à la reine une lettre de soumission et de repentir, 241. Il revient à la cour; son entretien particulier avec le roi, 242. Continue ses intrigues sous une circonspection apparente; est le moteur secret de mouvemens séditieux, 254-271. Se déclare pour le tiers-état, et cherche toutes les occasions d'exciter l'enthousiasme du peuple, 278. Ses immenses libéralités; les Parisiens, dont il a été la risée, croient voir en lui un digne descendant de Henri IV, 289.

Ormesson (d'), contrôleur général des finances, fait de vains essais de prudence et d'économie; les courtisans publient que son impéritie égale sa probité; il est remercié, VI, 5.

Orry, contrôleur général. Son origine, son administration, II, 70. Nul ministre ne fut plus heureux que lui dans les emprunts, 272. Il est envoyé, 384.

Orvilliers (le comte d'), commandant d'escadre, se distingue au combat d'Ouessant, V, 173. Commande les flottes espagnole et française destinées contre l'Angleterre; issue languissante et peu honorable de cet armement, 200 *et suiv.*

P

PAIX (Traité de). (Voyez *Traités d'alliance et de Paix.*)

Palissot, littérateur, VI, 111.

Pallas, savant et voyageur, VI, 63.

Panard. Ses vaudevilles, III, 64.

Papier-monnaie. Billets de banque de Law, I, 297 *et suiv.* — Billets de la caisse d'escomptes, V, 24. — Assignats, VI, 266. (Voyez *Finances.*)

Páris (les frères). Part qu'ils prennent à l'administration des finances sous la régence; origine de leur fortune, I, 319-322. — Páris-Duvernay est mis à la Bastille, exil de ses frères, II, 48.

Páris (le diacre). Notice à son sujet; convulsions sur son tombeau à Saint-Médard; effet de ces troubles religieux, II, 93.

Parlemens (les) protestent contre l'impôt des deux vingtièmes, III, 266. — Sont dissous et recomposés par Maupeou, IV, 278. — Sont rétablis, 364. Moyens proposés par Calonne pour éluder leur opposition, VI, 12. Projet de leur dissolution concerté par Brienne et Lamoignon, 243. Ils sont déclarés en vacances, 255. Troubles que cette mesure occasione en Bretagne, 258. Réclamations des états de Dauphiné, 260. Rétablissement des parlemens, 268.

Parlement (le) de Paris casse le testament de Louis XIV, I, 101, *et suiv.* Ses arrêts contraires au système de Law sont cassés dans un lit de justice, 225. Fait révoquer l'édit qui réduisait à moitié les actions de la banque, 313. Ses remontrances sur l'édit relatif à la compagnie des Indes; il est exilé, 319. Enregistre la bulle *Unigenitus*, 350. Est rappelé, cherche à se venger; procès du duc de La Force, 352. — Ses remontrances au sujet de l'édit sur l'impôt du cinquantième, II, 40. Sa résistance

contre les bulles des papes au sujet du jansénisme, 80. Se rend à Marly, menace de nouveau la cour; enlèvement et exil de magistrats, 87. — Ses querelles avec le clergé dans l'affaire des billets de confession, III, 188 *et suiv.* Il saisit les revenus de l'archevêque de Paris, 198. Intervention de la cour; remontrances, 200. Exil des chambres des enquêtes et des requêtes, *ibid.* Etablissement d'une chambre royale, 201. Rappel du parlement, 205. Ses débats avec la Sorbonne; il inquiète de nouveau la cour, 264 Mesures prises contre ce corps; lits de justice, 266. Presque tous les membres envoient leur démission; soupçons élevés contre eux à l'occasion de l'assassinat du roi, 268 *et suiv.* Révocation des édits qui changeaient l'organisation de ce corps; il est rappelé, 276. — Traite les jésuites en séditieux, et rend contre eux divers arrêts, IV, 32. S'oppose à la prolongation des impôts après la paix; comment sa résistance est vaincue, 92. Dans le procès de Lally, l'opinion publique se prononce contre lui avec véhémence, 109 *et suiv.* Il lutte contre l'autorité royale dans l'affaire de La Chalotais, 179. Opérations du chancelier Maupeou contre les parlemens; suppression de celui de Paris et de plusieurs compagnies souveraines, 250 à 262. Changement total de l'ordre judiciaire; protestations à ce sujet; opposition contre la cour; exil des parlementaires et de plusieurs princes du sang, 264 *et suiv.* Réintégration du parlement, 300. — Ses remontrances et protestations contre l'emprunt de quatre vingts millions; il est mandé à Versailles, et se soumet, VI, 11. Son arrêt dans le fameux procès du collier, 121. Son dépit à l'occasion de la convocation d'une assemblée des notables, 144. Il résiste à l'établissement de l'impôt territorial et de celui du timbre, symptômes de tumulte au palais; les ducs et pairs s'y rendent, et se prononcent contre la cour; le peuple

les applaudit avec transport, 179 *et suiv.* Le duc d'Orléans s'y forme des partisans, 185. Il se déclare incompétent pour l'enregistrement des édits, et demande les états-généraux, 187. Déclare nul tout ce qui s'est fait dans le lit de justice tenu à ce sujet, 190. Il est exilé à Troyes, 191. Négociations de Brienne auprès de ses principaux membres; le gouvernement retire les deux édits, et à quelles conditions, 233. Sa rentrée solennelle dans la capitale; il se prête aux témoignages de faveur de la multitude, 235. Séance royale pour la proposition d'emprunts successifs et graduels; opposition du parlement; exil du duc d'Orléans et de plusieurs conseillers; réclamations contre ces actes d'autorité; adhésion des cours souveraines à ces remontrances, 236 *et suiv.* Il enregistre l'édit qui rend aux protestans le droit de citoyens, 242. Arrêté par lequel il proteste contre l'établissement projeté des grands bailliages et d'une cour plénière destinée à le remplacer, 246. Les conseillers Goislard et d'Eprémesnil sont arrêtés dans son sein; mouvemens séditieux à ce sujet, 252. Les édits sont enregistrés dans un lit de justice; le parlement renouvelle le serment d'opposition, 254. Il est déclaré en vacances, 255. Son rappel; le jour de sa rentrée est un jour d'anarchie, 259. Il réclame pour les états-généraux de 1789 la forme de ceux de 1614, 274. L'horreur publique éclate contre lui à cette occasion, 277.

Parni. Ses poésies érotiques le font surnommer le Tibulle français, VI, 55.

Pascal perfectionne les mathématiques, appuie la physique sur de nouveaux faits, met la religion à l'abri de toute invasion des sciences, III, 7. Combattu par Voltaire, 47.

Pechmeja, collaborateur de Raynal; modèle de touchante amitié, VI, 47.

Penthièvre (le duc de). Ses goûts nobles, sa bien-

faisance, VI, 25. Membre de l'assemblée des notables, 150.

Perse (la); affaires de ce royaume; guerres civiles et guerres étrangères; usurpation de Thamas-Kouli-Kan, II, 100.

Péruse (le chevalier de la) dévaste les établissemens anglais dans la baie d'Hudson, V, 296.— Il est choisi pour diriger un nouveau voyage autour du monde et compléter les découvertes de Cook; instructions qui lui sont données, VI, 74. Liste des officiers, savans et ingénieurs qui concourent à cette expédition si honorable et si malheureuse, 77. Incertitudes sur son sort; expéditions envoyées à sa découverte; conjectures, 92.

Pezay (le marquis de), littérateur; sa faveur à la cour; sa correspondance avec le roi; ses liaisons avec la famille Necker; causes de sa disgrâce et de sa mort, V, 30 *et suiv.*

Philippe. (Voyez *Orléans.*)

Philippe V, roi d'Espagne. Son mariage avec la princesse de Parme, Elisabeth Farnèse, I, 72 *et suiv.* Comment il s'affranchit du joug de la princesse des Ursins, 80. Chasse le cardinal Albéroni d'Espagne, 277. — Laisse retomber la monarchie dans un état de langueur, II, 17. Abdique la couronne, 19. Après la mort du prince son fils, il hésite à remonter sur le trône; il lève ses scrupules, 20 *et suiv.* Son ressentiment contre la France au sujet du renvoi de l'infante, 36. Il se réconcilie avec Louis XV, 112. Mariage de l'infante avec le dauphin, et de son fils don Carlos avec la fille aînée de Louis XV, 313. Sa mort; Ferdinand VI lui succède, 350.

Philipsbourg. Siége et prise de cette place par les Français sous le commandement du maréchal de Berwick, II, 176 *et suiv.*

Philosophie. Caractère de l'esprit philosophique en Angleterre, III, 41. Révolution qui s'annonce en France dans les esprits; quelques hommes d'état

la favorisent, 57. Heureux effet de la philosophie du 18e siècle, 90. — Procès de Calas, de La Barre, de Lally, de La Chalotais; part qu'y prennent les philosophes, IV, 93 *et suiv.* Ouvrages et influence des philosophes; athées du 18e siècle; pamphlets irréligieux, 124 *et suiv.* Le théâtre devient une tribune pour les philosophes, 156. Espérances du parti philosophique sous le ministère de Turgot, 369. — Comment, à la paix de 1783, se présente l'Europe aux yeux des Français qui conduisaient tous les ressorts de l'opinion publique, V, 340. — Les diverses générations de la philosophie, VI, 37. Celle de J. J. Rousseau acquiert des prosélytes; celle de Voltaire est regardée comme superficielle, 40. Sacrifices que les prédicateurs font à l'esprit philosophique, 112. Triomphes de l'esprit philosophique dans les projets de Calonne, 165. (Voyez *Tableau des mœurs et de la philosophie.*)

Pie VI, pape. Son voyage à Vienne pour fléchir l'empereur Joseph II qui, par divers règlemens, avait attaqué l'autorité ecclésiastique, V, 341.

Pierre Ier, dit *le Grand* (le czar). Son caractère; ressentimens qui le porte à joindre ses armes à celles de Charles XII, I, 194. Voyage en France en 1717; honneurs qu'on lui rend; ses mœurs, ses mots remarquables, 199. Visite madame de Maintenon à Saint-Cyr, 202. Effet politique de son voyage, 203. — Catastrophe tragique par laquelle il épouvante l'Europe; procès et mort de son fils Alexis, *ibid. et suiv.* Derniers événemens de sa vie; sa mort, II, 120. Sa veuve lui succède, 125. Campagne de 1711 contre les Turcs, très-malheureuse pour ce prince, 202.

Pierre II (le czar); son règne, sa mort, II, 125 *et suiv.*

Pierre III (le czar). Détrônement de ce prince par Catherine II son épouse; sa mort, III, 391 — IV, 200.

Pigal. Son mausolée du maréchal de Saxe, III, 214.

Pilâtre de Rosier, physicien; son ascension aérostatique avec le marquis d'Arlandes, au château de la Muette, VI, 90. Seconde ascension à Lyon avec les frères Mongolfier, 95. Son naufrage aérien avec le physicien Romain, à Boulogne-sur-Mer, 98.

Piron, auteur comique; sa *Métromanie*; il est la terreur des beaux-esprits compassés, III, 64.

Pitt, fils de lord Chatam, attaque le ministère; ses talens, ses refus ambitieux, V, 280. Il éconduit Fox du ministère; origine de leur lutte politique; il proclame l'indépendance des Etats-Unis, 314. Renversé par une ligue parlementaire, la faveur de la nation le reporte au ministère, et il s'empare bientôt de l'autorité principale, 315.— Politique artificieuse qu'il introduit dans le cabinet de Saint-James; portrait de ce ministre, VI, 208. Il se montre pacifique après avoir été menaçant envers la France, 227.

Polignac (Melchior de), cardinal, entre dans le parti de la duchesse du Maine contre le régent, I, 230. Son caractère; notice sur sa vie, 231. Il est exilé, 245.— Son poëme de l'*Anti-Lucrèce*, III, 66.

Polignac (la duchesse de), gouvernante des enfans de France, et amie de la reine Marie-Antoinette, VI, 23. Est l'objet de la haine et de la calomnie, *ibid.* Son enthousiasme pour Calonne, 166.

Polignac (le duc de); ses réclamations contre le vœu des notables, VI, 173. Comment il donne sa démission, 230.

Pologne. Embrasement qu'y cause la vacance du trône par la mort d'Auguste II, II, 135. Compétiteurs au trône, 137. Invasion des Russes et des Autrichiens, 139. Stanislas y passe déguisé; il est proclamé roi, 141. Siége de Dantzick par les

Russes, 142. Beau dévouement du comte de Plélo, 143. Evasion du roi, 145. Prise de Dantzick; Auguste III est reconnu roi, 147. La Courlande est donnée à Biren, favori de la czarine, 148. Administration du roi et de son ministre Brühl, 214. — Armement contre la Prusse, III, 251. Paix avec cette puissance, 395. — Commencement des troubles en Pologne, IV, 204. Poniatowski élu roi sous le nom de Stanislas-Auguste, 207. Confédération de Bar, 211. Malheurs des confédérés, 311. Deux entrevues de l'empereur Joseph et du roi de Prusse, relatives à la situation de ce pays, 314. Tentatives des confédérés pour enlever Stanislas-Ausgute, 322 *et suiv.* Siége du château de Cracovie, 325. Premier partage de la Pologne, 327.

Pombal (le marquis de), ministre de Portugal; ses plans pour le bonheur de son pays; il ambitionne surtout de faire cesser le vasselage commerciale de l'Angleterre, IV, 194. — Sa disgrâce, V, 543.

Pompadour (le marquis de) entre dans le parti de la duchesse du Maine contre le régent, I, 256. Ce qu'en disent les *Memoires de Staal*, et ceux de la *Régence*, 257. Il est conduit à la Bastille, 242.

Pompadour (la marquise de); son origine; ses artifices pour inspirer de l'amour à Louis XV, II, 514. Elle y réussit, 315. Suit le roi à l'armée de Flandre, 316. Dirige les fêtes à la cour, élève Voltaire et Bernis à la fortune et aux honneurs, 346. Son système, son influence politique, 585. — Se forme dans Voltaire un appui contre le parti religieux, III, 76. Sa conduite lors de la publication de l'*Encyclopédie*, 109. Sert et dirige l'inconstance du roi, 152. Dispose des emplois et du trésor royal; usage qu'elle fait de son opulence, 154. Est nommée duchesse, 158. Insulte que lui fait le prince de Conti, *ibid.* Elle fait la fortune de l'abbé de Bernis et du comte de Stainville, depuis duc de Choiseul, 161. Est flattée

par la reine de Hongrie, 163. Veut marier sa fille au fils du maréchal de Richelieu, 164. Excite à une ligue générale contre le roi de Prusse, 251 *et suiv.* Renvoyée de la cour par le parti du dauphin, lors de l'assassinat de Louis XV; y est bientôt rappelée par le roi, 270-284. Artifice qu'elle emploie pour porter ce prince à la guerre, 288. Elle s'obstine contre les plaintes du peuple, les cris de l'armée et les conseils de ses amis, 346. — Travail à l'expulsion des jésuistes, IV, 7 *et suiv.* Sa conduite à la cour, son influence sur tous les esprits; traits de caractère, 41. Ses rapports avec les gens de lettres, 44. Son parallèle avec madame de Maintenon, 46. Sa lettre au duc d'Aiguillon sur les revers de la guerre de sept ans, 47. Sa mort; détails sur ses derniers momens, 58. Bruits d'empoisonnement, 61.

Pondichéry. (Voyez *Indes orientales*, *Marine et Colonies.*)

Poniatowski élu roi de Pologne sous le nom de *Stanislas-Auguste.* (Voyez ce mot.)

Portalis, avocat, VI, 107.

Porte (le comte de la); son ascension aérostatique à Lyon, VI, 96.

Porte-Ottomane. Invasion des Turcs dans la Morée, I, 181. L'Autriche leur déclare la guerre, 182. Bataille de Peter-Waradin, 183. Siége de Belgrade, 185. Paix de Passarowits, 211. — Guerre de l'Autriche et de la Russie contre les Turcs, II, 200. Bataille de Pruth, 203. Traité de paix; cession de Belgrade par l'Autriche, 209. Autre traité avec la Russie, qui rend toutes ses conquêtes; annulation du traité de Pruth, 210. Nouveaux combats contre les Russes, IV, 309. Incendie de la flotte ottomane à Tschesmé; le baron de Tott sauve Constantinople, 318. Paix avec la Russie, 338. — Symptômes de civilisation en Turquie, V, 346. — Déclaration de guerre à la Russie; projet de partage de la Turquie euro-

péenne entre cette puissance et l'Autriche, VI, 201. L'Angleterre se substitue auprès du divan à l'influence de la France ; *ibid.* L'ambassadeur russe est mis aux Sept-Tours, 203.

Portugal. Rupture avec l'Espagne, II, 196. — Paix avec cette puissance, III, 393. — Dispositions contre le vasselage commercial de l'Angleterre ; le marquis de Pombal, IV, 194. — Ce pays est soumis aux Anglais, qui conspirent avec l'inquisition pour prolonger l'ignorance du peuple et des grands, V, 343.

Poste aux chevaux. Sa réunion à la poste aux lettres sous la direction de M.r d'Ogny, VI, 232.

Potemkin (le prince). Son ascendant sur l'impératrice Catherine II ; il est alternativement philosophe et superstitieux, V, 342. — Il cherche à se rendre nécessaire, et par quels moyens ; illusions qu'il procure à l'impératrice dans son voyage de la Crimée, VI, 195. Ne donne pas des preuves de génie dans la guerre qu'il a allumée contre les Turcs, 207.

Poule (l'abbé), prédicateur ; talens qu'il déploie dans sa carrière apostolique, VI, 112.

Prades (l'abbé de), écrivain irréligieux, joue la Sorbonne ; décrété de prise de corps, fuit en Prusse, III, 96.

Prévot (l'abbé). Ses romans, III, 67.

Prie (la marquise de), maîtresse du duc de Bourbon ; son origine, son portrait, II, 4. L'édit contre les protestans est rendu à sa sollicitation, 5. Ses intrigues lors du mariage de Louis XV, 27 *et suiv.* Est l'objet de l'animadversion générale, 42. Intrigue contre Fleury ; son exil, sa mort ; anecdote à son sujet, 47.

Princes légitimés. (Voyez *France, Louis XIV, Louis XV.*)

Protestans. Édit du 14 mai 1724 contre eux ; contraste de cette rigueur avec la modération du régent, II, 5. La Hollande intercède pour eux, 7.

—Édit de 1787 qui leur rend les droits de citoyens, VI, 243.

Provence (la). Progrès des Autrichiens et des Piémontais dans ce pays; le maréchal de Belle-Isle y est envoyé, II, 394. Combat d'Exiles, funeste aux Français, 398.

Provinces-Unies. (Voyez *Hollande.*)

Prusse. Titre de roi de Prusse conféré par le traité d'Utrecht à l'électeur de Brandebourg, I, 50. — Frédéric-Guillaume, et son fils le grand Frédéric, II, 214 *et suiv.* Conquête de la Silésie, 222. Défection dans la guerre de la succession d'Autriche, 248. Rapprochement avec la France contre l'Autriche, 279. Invasion en Bohême, conquêtes rapides; situation critique de l'armée, 300 *et suiv.* Victoires de Friedberg et de Sohr; envahissement de la Saxe; paix de Dresde avec l'Autriche, 335 *et suiv.* Coup d'œil sur cette puissance, 378. — Ligue générale contre elle; invasion de la Saxe; bataille de Lovositz, III, 251 *et suiv.* Victoire de Prague, 290. Echec de Kolin, 294. Fuite du duc de Cumberland à Hastenbeck; convention de Closter-Severn, 305, *et suiv.* Célèbre journée de de Rosback, 314. Revers à Breslaw, 319. Victoire de Lissa, 321. Traité de subsides avec l'Angleterre, 328. Défaite de Hochkrich, 335. Bataille de Crevelt, 340. Considérations générales sur la guerre de sept ans, 352. Campagne du prince Henri dans la Saxe; combat de Maxen, 360. Bataille de Berghen, 362; et de Minden, *ibid.* Combat de Landshut; bataille de Lignitz, 373. Entrée des Autrichiens et des Russes à Berlin, 375. Victoire de Torgau, 375. Triste situation de la Prusse; alliance avec la Russie, 391. Victoire de Freyberg, 392. Négociations avec l'Autriche 393. — Dispositions de la Prusse à l'égard de la France et de l'Angleterre, IV, 197. — Guerre avec l'Autriche au sujet de la succession de Bavière, V,

195. Paix de Teschen, 196. — Mort du grand Frédéric; portrait de Frédéric-Guillaume, son successeur, VI, 192. Tumulte qu'excite à Berlin la révolution de Hollande, envoi d'une armée au secours du stathouder, 220 *et suiv.* Soumission de la Hollande, 225. Conséquences déplorables de cette expédition, 226. (Voyez *Frédéric II.*)

Pucelle (l'abbé) entre dans les conseils créés par le régent, I, 127. — Conseiller-clerc au parlement de Paris, écrit contre les jésuites et le cardinal de Fleury; son éloquence austère, II, 82. Déclaration qu'il propose pour mettre l'autorité royale à l'abri des atteintes de la cour de Rome, 84. Son enlévement, son exil, 91.

Q

Quesnay (le docteur). Un des chefs de la secte des économistes, IV, 85.

Quesnel (le P.). Déchaînement des jésuites contre lui; condamnation de son livre, I, 59. Son évasion des prisons de Malines, 132.

Racine (Louis), défenseur de la religion, III, 66.

Raynal (l'abbé). Son *Histoire philosophique* appréciée; ses persécutions et sa gloire, VI, 46.

Rayneval, négociateur adroit et éclairé; sa mission en Hollande, VI, 216.

Réaumur. Ses ouvrages en histoire naturelle et en physique, III, 53.

Régence. Discussion au parlement de Paris à ce sujet en 1715, I, 110 *et suiv.* Points de vue qu'elle offre sous les rapports d'administration et de politique; formation des conseils de régence, leur durée, 126. — Effet particulier des mœurs de la régence, III, 19-31.

Regnard, auteur comique, III, 10.

Religion et *Morale*. Eclat de la religion sous Louis XIV, III, 4. Progrès de l'esprit philosophique; écrivains défenseurs de la religion, 65. Ecrivains irréligieux, 96. Progrès de l'incrédulité, 98.

Révolution française. Tableau des mœurs, des lettres, etc., avant la révolution, VI, 1-145. Son prélude, 152 *et suiv.*

Reynold, colonel des Gardes suisses, vendu au duc d'Orléans, régent, I, 109.

Richelieu (le maréchal duc de) entre dans le parti de la duchesse du Maine contre le régent, I, 232. — Ses qualités brillantes et ses vices; ses intrigues amoureuses, 233 *et suiv.* Il est arrêté et mis à la Bastille; à quel prix mademoiselle de Valois obtient sa liberté, 245. — Sa faveur sous le ministère du duc de Bourbon, II, 9. Il est envoyé à Vienne, 37. Eclat et succès de son ambassade, 74-105. Ses intrigues et ses bonnes fortunes, 107. Son duel avec le prince de Lixen, 160. Sa conduite hardie lors de la maladie du roi à Metz, 294. Il reste fidèle à la duchesse de Châteauroux, renvoyée de la cour, 295; et négocie son rappel, 307. Vil intrigue dans laquelle il échoue, 312. Il s'attribue tout l'honneur de la journée de Fontenoy, 328. Contribue à la délivrance de Gênes, 367. — Est vainqueur dans l'expédition de Mahon, III, 242 *et suiv.* Commande l'armée française en Hanovre, 305. Négocie avec le duc de Cumberland la fameuse convention de Closter-Sévern, 305. Est surnommé par les soldats *le père la maraude*, et pourquoi, 306. — Ce qu'il pense de la convocation de l'assemblée des notables par Louis XVI, VI, 143.

Rioms (le comte de). Ses intrigues avec la duchesse de Berry et madame de Mouchi; sa brutalité, I, 257. Son mariage secret avec la duchesse, 262.

Riperda (le baron de), ambassadeur d'Espagne à

Vienne ; sa haute faveur, sa disgrâce ; portrait de ce ministre fanfaron, II, 107.

Robert, mécanicien ; son ascension aérostatique avec Charles au jardin des Tuileries, VI, 91.

Robert Saint-Vincent, conseiller au parlement, un des principaux chefs de l'opposion contre la cour, VI, 233.

Roberval, savant français, III, 7.

Rochambeau (M. de) lieutenant général des troupes françaises employées à la guerre d'Amérique ; bravoure de sa petite armée, V, 228. Elle est bloquée par les Anglais à Rhode-Island, 255. Reçoit des renforts, 261. Ses succès contre Cornwalis, 266. Félicitations qu'il reçoit du congrès, 269.

Rochefoucauld (le duc de la), membre de l'assemblée des notables, VI, 145.

Rochefoucauld (le cardinal de la). Sa médiation entre la cour et le clergé dans l'affaire des billets de confession, III, 204. Il a la feuille des bénéfices, 208.

Rohan (Armand-Gaston de), cardinal ; son origine, son portrait, I, 100. Chef des constitutionnaires sous la régence, 340. Il flatte Dubois, 341.

Rohan-Guéménée, dissipateur ; éclat odieux de sa banqueroute, VI, 25.

Rohan (Louis-René-Edouard de), cardinal et grand aumônier ; sa défaveur à la cour, ses liaisons, ses intrigues ; détails de son procès dans l'affaire du collier, VI, 119 *et suiv.* Il est acquitté et exilé, 131 *et suiv.*

Romain, physicien ; son naufrage aérien, VI, 98.

Rousseau (J.-J.). Son caractère expliqué par les aventures de sa jeunesse, III, 99. Son discours sur les sciences et les lettres, 102. Autre sur l'inégalité des conditions, 103. Sa lettre contre la musique française, 104. Sa retraite à la vallée de Montmorency ; *Emile* et la *Nouvelle Héloïse*, 105. Sa lettre sur les spectacles, 110. — Ses rap-

ports avec madame de Pompadour, IV, 44. Effets que produisit son *Emile;* les jésuites et les jansénistes se réunissent contre lui, 140. Sa fuite et ses malheurs, 144. Lettre à Christophe de Beaumont, et Lettres de la Montagne, 145. Sa rivalité avec Voltaire, 148. — Sa mort; regrets qu'elle excite, V, 165.

Rousseau (J.-B.), poëte lyrique; son procès, III, 11. Son exil, sa mort, 60.

Russie. Révolutions de cet empire, II, 119. Paix avec la Suède, *ibid.* Mort du czar Pierre, surnommé le grand; Catherine sa veuve lui succède, 120. Menzicoff et Pierre II; la duchesse de Courlande, czarine; Munich et Biren se partagent l'autorité, 125 *et suiv.* Disgrâce de Dolgorouski; affaires de Courlande; Maurice de Saxe et Menzicoff se disputent cette souveraineté, 130 *et suiv.* Campagne de 1711 contre les Turcs, très-malheureuse; traité de Pruth, 202. Succès des Russes; prise d'Azof et d'Oczakow, 207. La czarine Anne fait la paix avec les Turcs, leur rend toutes ses conquêtes, et fait annuler les conditions imposées par le traité de Pruth, 230. Mort de la czarine; deux révolutions en Russie; le régent Biren exilé par Munich, régence de la duchesse de Brunswick; la czarine Elisabeth; Munich en Sibérie, 239 *et suiv.* — Armemens contre la Prusse, III, 251. Les troupes russes l'évacuent, à l'exception de Mémel, 324. Elles y rentrent; horreurs commises par les Cosaques; bataille de Zorndorf; elles se retirent en Pologne, 337. Victoire de Palzig, 357. Perte de la bataille de Francfort, *ibid.* Mort de la czarine; son successeur Pierre III s'allie avec la Prusse; détrônement et mort de ce prince; Catherine II impératrice, 361. — Caractère et politique de Catherine, IV, 201. Troubles excités en Pologne, 254 *et suiv.* Ambition de la Russie; ses combats contre les Turcs, 309. Expédition pour la délivrance de la Grèce,

317. Incendie de la flotte ottomane à Tschesmé, 318. Triste issue de ses opérations maritimes, 320. Défaite sanglante des Turcs par Romanzow; paix avec la Porte, 338. — Abolition de la servitude dans les domaines de l'impératrice Catherine; physionomie singulière de la cour, V, 341. — Voyage de Catherine en Crimée, VI, 194. Guerre avec la Porte; traité de commerce avec la France, 201. L'ambassadeur russe à Constantinople est mis aux Sept-Tours, 203. Prise de la forteresse d'Oczakoff sur les Turcs; horrible massacre, 207.

S

Sabathier (l'abbé), conseiller au parlement; un des chefs de l'opposition contre la cour; son exil, VI, 233, 239.

Sabran (la comtesse de), I, 151.

Sage (le), auteur comique, III, 10. Son *Turcaret*, 15. Ses romans, 66.

Saint-Simon (le duc de), ami et apologiste du duc d'Orléans, régent, I, 92. Son portrait, *ibid.* Entre au conseil de régence, 126. Propose la banqueroute, 135. Comparé avec le régent, 214. Désapprouve l'humanité du régent dans l'intrigue de Cellamare, 247. Supposition singulière qu'il fait à l'occasion de la guerre d'Espagne, 270. Négocie le mariage du roi avec l'infante d'Espagne, 359. Refuse la place de gouverneur du roi, 367.

Salm (le rhingrave prince de) commande les troupes hollandaises contre le stathouder; sa sincérité suspecte, VI, 217. Sa fuite honteuse, 225.

Sardaigne (la), échangée contre la Sicile par le traité de 1720, I, 281. — Alliée avec l'Autriche dans la guerre de la succession, II, 246. Le roi Charles-Emmanuel défait par les troupes françaises et espagnoles en deux campagnes, 303, 330. Reprend l'avantage, 357. Coup d'œil sur cette puissance, 382. Progrès en Provence; gain du combat d'Exiles, 394 *et suiv.*

Sartine, lieutenant de police et secrétaire d'état de la marine, V, 19. Il est remplacé, 241.
Saxe (la). Défaite des Saxons à Friedberg, II, 335. Conquête de la Saxe; entrée du roi de Prusse à Dresde, 337. Traité conclu dans cette ville entre Frédéric II et Marie-Thérèse, 338. Coup d'œil sur cette puissance, après la guerre de 1746, 379. — Elle entre dans la ligue générale contre la Prusse, III, 251. Invasion de Frédéric; l'armée saxonne prisonnière de guerre, 256 *et suiv.* Victoire de Hochkirch, 335. Les faubourgs de Dresde incendiés par les Prussiens, 340. Campagne du prince Henri dans la Saxe; combat de Maxen, 360. Paix avec la Prusse, 392.
Saxe (le maréchal de). (Voyez *Maurice.*)
Sciences et *Arts* (Voyez *Tableau des*).
Secrétaires d'état supprimés, et ensuite rétablis, I, 126.
Ségur (le marquis de), ministre de la guerre, V, 242. Intégrité et succès de son administration. — Il aurait voulu améliorer le sort des officiers de fortune, VI, 108. Sa retraite, 109.
Ségur (le comte de), ambassadeur de France en Russie; ses négociations pacifiques entre la Russie et la Porte ne sont point approuvées par son gouvernement, VI, 201. Il conclut un traité de commerce entre la France et la Russie, 202. Son *Tableau politique de l'Europe* pendant le règne de Frédéric-Guillaume, 205.
Sicile (la) devient, par le traité de 1720, possession de la maison d'Autriche, I, 281.
Silhouette, contrôleur général. Ses opérations financières, III, 572. — N'a que des ressources triviales, injustes et mesquines, IV, 81.
Sonnerat, savant et voyageur, VI, 62.
Soubise (le prince de). Sa conduite à la journée de Rosbach, III, 314. Le roi le console au lieu de le blâmer, 326. Ses succès dans la Hesse, 342. Epigramme contre lui, à l'occasion de l'affaire

de Rosbach, 344. Ses démêlés avec Broglie; la cour prend parti pour lui, 384 *et suiv.*

Soufflot, architecte, fait construire l'hôpital de Lyon et l'église Sainte-Geneviève, à Paris, III, 214.

Sparmann, savant et voyageur, VI, 64.

Stainville (le comte de). (*Voyez* Choiseul.)

Stainville (le maréchal de) commande les troupes envoyées en Bretagne pour apaiser les troubles de cette province, VI, 259.

Stairs, ambassadeur d'Angleterre à la cour de France, veut faire assassiner le prétendant, I, 174. Bon mot qu'il dit sur Law et son système, 312.

Stanislas Leczinski, roi de Pologne. Ses vertus, ses malheurs, II, 29. Sa fille Marie épouse de Louis XV, 35. Vertus et humanité de cette princesse, 62. La France donne des secours à ce prince; il se déguise, passe en Pologne et y est proclamé roi, 140. Il est assiégé dans Dantzick, 142. Se sauve en Prusse, 145. Son abdication; cession qui lui est faite des duchés de Lorraine et de Bar, 175. Son administration bienfaisante, 274. — Sa mort et celle de la reine sa fille, IV, 75.

Stanislas Auguste, roi de Pologne; troubles qui suivent son élection, IV, 207 *et suiv.* Il est déposé; tentatives des confédérés pour l'enlever, 322 *et suiv.* — Il applaudit à la révolution d'Amérique, V, 85. Adoucit par la philosophie l'ennui de sa position, 342.

Stathoudérat. (Voyez *Hollande* et *Guillaume* V.)

Suède. État de cette monarchie après la mort de Charles XII; elle passe du despotisme à l'état d'une république mal organisée, II, 211. Désastres en Finlande, 238. Cession de cette province à la Russie, 246. Ce pays est livré à des factions mercenaires, 275. — Arme contre la Prusse, III, 251. Incursions de ses troupes dans la Poméranie

prussienne, 297. Elles en sont chassées, 324. Paix avec la Prusse, 392. — Révolution de 1772 opérée par Gustave III, IV, 331 *et suiv.* — Les lettres, l'agriculture et le commerce fleurissent sous le règne de ce prince, V. 342. — Expédition dans la Finlande; les Russes sont menacés jusque dans Saint-Pétersbourg, VI, 203. Victoire navale contre le prince de Nassau, devenu amiral de la Russie, 206.

Suffren (le bailli de), commandant de l'escadre française dans les Indes orientales; campagnes de cet habile marin, V, 256. Plusieurs batailles navales dont l'avantage lui reste; talens et courage qu'il déploie, 309. Il reprend Trinquemale aux Anglais, 311. La bataille de Condecour met le sceau à sa gloire, 312.

T

TABLEAU des *lettres*, des *arts*, des *sciences* et des *mœurs*. Première époque littéraire du règne de Louis XIV; éclat de la religion, du trône, des lettres et des arts; découvertes et circonspection des savans, [illegible] *suiv.* Seconde époque : le génie répand [illegible] moins [illegible] auteurs dramatiques, 8. Le goût s'égare [illegible] les anciens, 12. Le bel esprit succède au génie, 13. Décadence de la peinture, [illegible] Le luxe s'accroît, mais il devient moins imposant, [illegible]. Conduite adroite et honorable des gens de lettres; ils se répandent dans le monde et dirigent l'opinion, 22 *et suiv.* Effet particulier des mœurs de la régence, 31. Caractère de l'esprit philosophique en Angleterre; on commence à étudier et à imiter les Anglais, 41. Des savans envoyés au Pérou et en Laponie déterminent la figure de la terre, 50. Les érudits dédaignés ne se rebutent point, 54. Travaux des missionnaires à la Chine, 56. Quelques hommes d'état favorisent l'esprit philosophique, 57. Une

révolution s'annonce dans les esprits, 58. Troisième âge de la comédie française, 61. Ecrivains défenseurs de la religion, 65. Romanciers, 66. L'Encyclopédie ; dispositions du public et du gouvernement, 85. Divers effets de la philosophie du 18e siècle, 90. Ecrivains irréligieux, 95. Progrès de l'incrédulité, 97. Commencement de l'histoire naturelle, 113. Progrès des sciences, 115. Embellissemens de Paris et des provinces, 210 *et suiv.* Décadence de la peinture, inventions de luxe, 215. Commerce, manufactures, agriculture, 217. — Coup d'œil sur les événemens littéraires, IV, 123. Le livre de l'*Esprit*, 124. Athées du 18e siècle, 125. Voltaire et ses pamphlets irréligieux, 128. Dictionnaire philosophique, 132. Jean-Jacques Rousseau ; Emile, 139. Lettre à Christophe de Beaumont ; Lettres de la Montagne, 145. Rivalité de Voltaire et de Jean-Jacques Rousseau, 148. Travaux de plusieurs philosophes, 152. Coup d'œil sur quelques productions littéraires de cette époque, 157. — Coup d'œil sur l'Europe à l'époque de la paix de 1783 ; vœux et projets philanthropiques, V, 340 *et suiv.* — Dispositions des esprits à cette époque ; tendance à une révolution, VI, 1 *et suiv.* Extrême mobilité des modes, 26. Diverses observations sur les mœurs, 27. La noblesse est moins respectée ; les classes intermédiaires s'élèvent, 29. Politesse ; aménité de la conversation, 31. Des courtisans spirituels et prodigues ont la prétention de diriger les affaires de l'état, 32. Progrès des beaux arts : peinture, sculpture, architecture, monumens divers, musique, jardins anglais, 35 *et suiv.* Troisième génération des opinions philosophiques ; cessation des attaques contre la religion et ses ministres ; la politique et l'administration deviennent l'objet des recherches des philosophes, 37. Ouvrages de littérature : histoire, poésie, 40 *et suiv.* Voyages autour du

monde ; expéditions des savans de toutes les nations, 62 *et suiv.* Progrès de la physique et de la chimie ; invention des ballons, 85 *et suiv.* Magnétisme animal ; le magnétisme, 99 *et suiv.* Esprit du barreau ; influence de différens procès sur l'opinion, 105. Projets et établissemens pour l'extinction de la mendicité, 109. La critique littéraire s'exerce en prophéties menaçantes, 111.

Taboureau, intendant de Valenciennes, contrôleur général des finances ; sa nullité, V, 55.

Talleyrand-Périgord (M. de), archevêque de Reims, membre de l'assemblée des notables, VI, 148.

Target, avocat, VI, 107.

Tellier (le), confesseur de Louis XIV ; mesures tyranniques qu'il conseille à ce prince dans les querelles religieuses, I, 59 et 85. Il l'empêche de se réconcilier avec son archevêque, 99. Après la mort du roi, son nom est chargé de malédictions, 123. Exilé à Amiens ; il meurt à la Flèche, 134.

Tencin (madame de), maîtresse du régent, I, 150. — Ses viles intrigues ; elle est mère d'une fille de d'Alembert, son amant, qu'elle avait abandonné, III, 85.

Tencin (le cardinal de), ministre sans département ; auteur d'un projet de descente en Angleterre, II, 284.

Terray (l'abbé), contrôleur général ; son administration, IV, 252. Ses opérations financières, 289. Il fait révoquer l'édit sur la liberté de l'exportation des grains, 297. Sa disgrâce ; joie turbulente qu'elle excite, 352.

Terres australes (les) sont proclamées par les savans une cinquième partie du monde, VI, 71.

Thamas-Kouli-Kan, usurpateur du trône de Perse, soumet l'Indostan ; notice sur sa vie, ses victoires, sa mort, II, 200 *et suiv.*

Thiars (le comte de), commandant en Bretagne; sa conduite dans les troubles de cette province, VI, 258.

Thomas, orateur et philosophe; ses éloges, IV, 155. — Sa gloire littéraire assurée par ses derniers ouvrages; raison de son peu d'influence sur le parti philosophique; ses vers et sa prose appréciés, VI, 42.

Thouret, avocat, VI, 107.

Tiers-état. La puissante élite de cet ordre domine dans le conseil du roi, s'enrichit par l'administration des revenus publics, s'allie aux plus nobles familles, monte aux grands emplois de la magistrature, fait honorer le commerce, et s'illustre par la culture des lettres, VI, 30. La multitude est misérable, mais les classes intermédiaires sont heureuses, 107. Conquêtes politiques de cet ordre, auquel se rallient les ecclésiastiques roturiers, 108. Ses disputes avec la noblesse et le clergé, à l'occasion de la forme des états-généraux, 277. Ses prétentions; sentiment qu'il a de sa puissance, 280. Différens traits en sa faveur, 281. Il fait la conquête de la liberté de la presse, 282. La double représentation déclarée pour lui, est rejetée par l'assemblée des notables, 285; et accordée par le roi, 286. Ses cahiers présentent moins de principes monarchiques que d'affection pour le roi, 297.

Timbre. (Voyez *Impôts*).

Tippoo-Saïb, fils d'Hyder-Ali, souverain de Mysore et des Marattes; ses actions militaires dans la guerre de l'Inde, V, 311.

Torcy (le marquis de) entre au conseil de régence, I, 126.

Tott (le baron de). Son Esquisse de l'Empire Ottoman, VI, 63.

Toulouse (le comte de), fils légitime de Louis XIV, entre au conseil de régence, I, 126. Chef du con-

seil de marine, 127. Est déclaré inhabile à succéder, et privé de la qualité de prince du sang, 167. Lit de justice au sujet des princes légitimés; exception en sa faveur, 223. — Son caractère; son mariage; la société de la comtesse plaît au jeune roi, II, 54 *et suiv.*

Tournefort, savant botaniste et voyageur, III, 17.

Tournelle (madame de la), maîtresse de Louis XV. (Voyez *Châteauroux.*)

Traités d'alliance et de paix : d'Utrecht, en 1713, I, 45; de *Rastadt*, en 1714, 50; d'alliance entre la France et l'Angleterre en 1717, 186. Traité de *Passarowitz*, 211. Triple alliance entre l'Autriche, la France et l'Angleterre, *ibid.* Quadruple alliance, traité de paix avec l'Espagne en 1720, 280. — Traité de *Vienne* le 30 avril 1725, II, 103; de *Hanovre*, le 3 septembre suivant, 104; de *Paris*, le 31 mai 1727, 111; de *Séville*, le 29 novembre 1729, 113; de *Newstadt*, 119. Préliminaires signés à Vienne en octobre 1735; paix définitive en novembre 1738, 160. Traité de *Pruth*, 202. Traités du septembre et novembre 1739, entre la Porte, l'Autriche et la Russie, 209. Paix de *Dresde*, 358; d'*Aix-la-Chapelle*, 412. — Traité de *Versailles*, alliance entre la France et l'Autriche, en 1756, III, 49. Second traité de *Versailles*, 360. Pacte de famille, 379. Paix de *Paris*, 392 *et suiv.* — Traité de paix entre la Grande-Bretagne et les États-Unis, V, 315. Autre entre la France, l'Espagne, la Hollande et l'Angleterre, 329.

Tronchet, avocat, VI, 107.

Trudaine, intendant des finances, administrateur éclairé, III, 215. — Partisan des économistes, IV, 89.

Turgot, intendant de Limoges; ses innovations fondées sur la doctrine des économistes, IV, 89. Est nommé ministre de la marine; ses vastes projets, 353. Sa lettre au roi, lorsqu'il fut nommé contrô-

leur général des finances, 356. Il fait prévaloir au conseil les principes de la philosophie; énumération de ses partisans, 364. Ligue des privilégiés; mouvement séditieux excité par des ennemis du ministre, 373 *et suiv.* Intrigues du clergé contre lui, 381. La reine s'unit à Maurepas pour le faire éloigner, 392. Six édits rendus sous son influence; le parlement refuse de les enregistrer, 395. Le roi lui fait demander sa démission, 399. — Sa mort prive ce prince d'un guide sage et ferme, V, 287.

Turquie. (Voyez *Porte Ottomane.*)

U

Ursins (la princesse des); son influence sur la cour d'Espagne; ses faiblesses; son ambition, I, 73 *et suiv.* Sa disgrâce, 80. Elle meurt à Rome, 83.

Uxelles (le maréchal d') entre au conseil de régence, I, 126. Préside le conseil des affaires étrangères, *ibid.* Bon négociateur et bon guerrier, 188.

V

Vaillant (le); ses voyages en Afrique, VI, 64.

Valois (mademoiselle de), fille du régent; ses intrigues avec le duc de Richelieu; son mariage avec le duc de Modène, I, 245.

Vancouver, célèbre navigateur, compagnon et successeur de Cook, VI, 70.

Vaudreuil (le marquis de) commande l'avant-garde lors du combat maritime du *Formidable* et de la *Ville de Paris*, V, 290. Il conduit une partie de l'escadre du comte de Grasse à S.-Domingue, après la défaite de cet amiral dans le combat du canal de Sainte-Lucie, 294.

Vaudreuil (le comte de), admis dans la société intime de la reine Marie-Antoinette; esprit vif,

caractère tranchant, VI, 23. Ce qu'il disait du poëte Le Brun, 54. Son enthousiasme pour Calonne, 167.

Vauvenargues; fin prématurée de ce philosophe, hommage que lui rend Voltaire, II, 254.

Vendôme (le duc de), envoyé par Louis XIV auprès de Philippe V, rétablit les affaires désespérées de ce prince, I, 6. Sa mort, son portrait, 76.

Vergennes (le comte de), ministre des affaires étrangères; ses desseins vastes, sa politique habile, V, 19. — Il forme une ligue maritime contre l'Angleterre, et prévient la guerre continentale, 193-198-213. Ses négociations donnent une âme nouvelle à cette ligue, 251. Il est nommé chef du conseil des finances, 288. — Sa mort; considération qu'il avait rendue à la France au dehors, VI, 153.

Vermont (l'abbé de). Admis dans la société intime de Marie-Antoinette, tristes effets de ses conseils, VI, 22-167.

Vicq-d'Azir, médecin savant et laborieux; son éloge de Buffon, VI, 45.

Victor-Amédée, roi de Sicile, trahi par Alberoni, I, 208. Échange la Sicile contre la Sardaigne, 281. — Son abdication, son emprisonnement, sa mort, II, 114.

Villars (le maréchal de) perd la bataille de Malplaquet, I, 3. Est victorieux à Denain, 44. Entre au conseil de régence, 126. Préside le conseil de guerre, *Ibid.* Joue un rôle embarrassé pendant la régence, 229. — Sa faveur sous le ministère du duc de Bourbon, II, 9. Commande une armée en Italie, 150. Sa mort; notice de ses services, 152. Comparé au maréchal de Berwick, 157.

Villeroy (le maréchal de), ses disgrâces militaires; I, 90. Entre au conseil de régence, 126. Chef du conseil des finances, *ibid.* Concilie les rôles de censeur et de courtisan, 128. Ses lettres à madame

de Maintenon, *ibid.* Sa conduite dans l'affaire des princes légitimés, 221. Instituteur de Louis XV, 355. Sa conduite à l'occasion du mariage du roi, 362. Il brave le cardinal Dubois et désobéit au régent; son exil, 364. — Son retour à la cour de Louis XV, froid accueil qu'il en reçoit; sa mort, II, 56.

Villette, impliqué dans la fameuse affaire du collier; son jugement, V, 132.

Vintimille (la marquise de), maîtresse de Louis XV, II, 187 *et suiv.*

Voisins (le chancelier) écrit le testament de Louis XIV, et le communique au duc d'Orléans, I, 103. En déclare la nullité, 122. Entre au conseil de régence, 126.

Volney. Son voyage en Egypte et en Syrie, VI, 63.

Voltaire. Ses liaisons avec le grand Frédéric, II, 217. Est envoyé par la cour de France auprès de ce roi; honneurs qu'il en reçoit, 279. Est protégé par madame de Pompadour, 347. — Sa jeunesse, III, 24. Il est mis à la Bastille; il compose à la fois la tragédie d'*OEdipe* et le poëme de la *Ligue*, 25. Il déploie son esprit irréligieux, mais le contient un peu, 26. Attaque le fanatisme au moment où l'on persécute les protestans, 33. Passe en Angleterre pour en observer l'esprit philosophique; y est excité par Bolingbroke, chef des incrédules, 35 *et suiv.* Ses tragédies de *Brutus* et *Zaïre*, 42 *et suiv.* Il combat Descartes et Pascal, 47. Ses *Lettres philosophiques* sont condamnées, 48. Il craint une persécution que détournent le cardinal Fleury et le garde-des-sceaux Chauvelin; recommande l'inoculation, 49. Son voyage à Cirey, 68. Variété de ses travaux dans cette retraite, 69. Il donne la tragédie d'*Alzire*; revient à Cirey après un court exil, 70. Fait le roman de *Zadig*, 71; et le poëme de la *Pucelle*, 72. Il dédie au pape sa tragédie de *Mahomet*, 73. Fait paraître celle de *Mérope*; ne peut remplacer

à l'académie le cardinal Fleury, 74. N'est point aimé de Louis XV; est envoyé auprès du grand Frédéric, 75. Madame de Pompadour se déclare ouvertement pour lui, 76. Sa réception à l'académie française; il est nommé historiographe; persécution qu'on lui suscite; il refait les pièces de Crébillon; *Sémiramis*, *Rome sauvée*, 76. Son séjour à Berlin, 131. Son *Histoire du siècle de Louis XIV*, 134. Il quitte le roi de Prusse, 137. Est arrêté à Francfort, 138. Séjourne deux ans en Alsace, 141. S'établit près de Genève, 142. Sa correspondance avec d'Alembert, 143. Il est plus courtisan dans sa retraite qu'à Versailles et à Berlin, 145. La *Pucelle*, le *Poëme de la Religion naturelle*, supprimés par arrêt du parlement, 146. L'*Essai sur l'Histoire générale*, type des ouvrages historiques de Hume et de Robertson, 148. — Ses rapports avec madame de Pompadour, IV, 44. Défenseur de Calas, fait réhabiliter sa mémoire, 70. Écrit en faveur du chevalier de La Barre, 98. Embrasse la cause de Lally, et fait réhabiliter la mémoire de Sirven, 109. Ses pamphlets irréligieux; son *Dictionnaire philosophique*, 128 *et suiv.* Sa rivalité avec Jean-Jacques Rousseau, 148. — Il défend les serfs du Mont-Jura, V, 146. Son arrivée à Paris; hommages dont il fut l'objet; sa entrevue avec Turgot et Francklin, 167 *et suiv.* Son triomphe, 162. Sa mort, et regrets qu'elle excite, 164. — Dans sa vieillesse, il eut à défendre la poésie contre l'invasion des idées philosophiques, VI, 50.

Voyages et expéditions maritimes entreprises pour l'avancement des sciences, VI, [illegible] (Voyez *Marine et Colonies*, *Anson*, *Bougainville*, *Cook*, *La Pérouse*, *Vaillant*, et autres navigateurs célèbres.)

Wallis. Ses voyages dans la mer du Sud, VI, 64.

Walpole (Robert), premier ministre d'Angleterre,

imagine le tarif qui salarie une majorité constante dans le parlement, II, 173. Orage qui éclate contre lui à l'occasion de la convention du Pardo, 198. Il abandonne le ministère, 246.

Washington, chef de la révolution américaine, et généralissime, V, 66. Il reprend sur les Anglais la ville de Boston, 68. Sauve Philadelphie, et reconquiert le Nouveau-Jersey, 105. Presque délaissé dans son camp, il oppose la constance et la fidélité de La Fayette aux intrigues de quelques lieutenans jaloux; son caractère; le congrès répare son injustice, 120. Il relève l'énergie des insurgens; sa victoire à Montmouth; 182. Stratagèmes qu'il emploie contre Cornwalis dans la Virginie, 264. Ses succès à Yorck-Town; félicitations qu'il reçoit du congrès, 266.

FIN DE LA TABLE GÉNÉRALE DES MATIÈRES.

00037645

Digitized with financial assistance from the
Government of Maharashtra
on 02 January, 2016